2014

GS 350

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Votre concessionnaire Lexus

Chez votre concessionnaire Lexus, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Lexus n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Lexus Roadside Assistance
  1-800-25-LEXUS ou 1-800-255-3987 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Roadside Assistance/Customer Services
  1-800-25-LEXUS ou 1-800-255-3987 (appel gratuit)

PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Assistance routière Lexus/Service client
  1-800-26-LEXUS ou 1-800-265-3987 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos **sites Internet**.

- États-Unis (territoire continental): www.lexus.com
- Hawaï: www.servcolexus.com
- Canada: www.lexus.ca

©2013 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

	Index visuel	Recherche par illustration
1	**Pour la sécurité**	Assurez-vous de lire ces sections
2	**Bloc d'instrumentation**	Comment interpréter les jauges et les compteurs, les différentes lampes témoins, les divers voyants, etc.
3	**Fonctionnement de chaque composant**	Ouverture et fermeture des portières et des glaces, réglages avant la conduite, etc.
4	**Conduite**	Manœuvres et conseils indispensables à la conduite
5	**Caractéristiques intérieures**	Utilisation des caractéristiques intérieures, etc.
6	**Entretien et nettoyage**	Nettoyage de votre véhicule et procédures d'entretien
7	**En cas de problème**	Que faire en cas de défaillance ou d'urgence
8	**Caractéristiques du véhicule**	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

À titre d'information 8
Lecture de ce manuel 12
Méthodes de recherche 13
Index visuel 14

1 Pour la sécurité

1-1. Pour une utilisation sécuritaire
Avant de conduire 26
Pour une conduite sécuritaire 28
Ceintures de sécurité 30
Coussins gonflables SRS 37
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 50
Informations relatives à la sécurité des enfants 57
Dispositifs de retenue pour enfants 58
Installation d'un dispositif de retenue pour enfants 62
Précautions relatives aux gaz d'échappement 72

1-2. Système de dissuasion de vol
Système immobilisateur du moteur 73
Alarme 75

2 Bloc d'instrumentation

2. Bloc d'instrumentation
Lampes témoins et voyants 80
Jauges et compteurs 85
Écran multifonctions 88
Affichage sur le pare-brise 97

3 Fonctionnement de chaque composant

3-1. Informations sur les clés
Clés 106

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières et du coffre
Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir 109
Télécommande 123
Portières 126
Coffre 130

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 138
Mémorisation de la position de conduite 140
Appuis-tête 147

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant 150
Rétroviseur intérieur 151
Rétroviseurs extérieurs 153

3-5. Ouverture et fermeture des glaces et du panneau de toit transparent
Glaces assistées.....156
Panneau de toit transparent.....159

4 Conduite

4-1. Avant de conduire
Conduite du véhicule.....164
Charge et bagages.....175
Limites de charge du véhicule.....178
Traction d'une remorque.....179
Remorquage avec les 4 roues au sol.....180

4-2. Procédures liées à la conduite
Contacteur du moteur (allumage).....181
Transmission automatique.....188
Levier de commande des clignotants.....194
Frein de stationnement.....196
Klaxon.....199

4-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces
Contacteur des phares.....200
Commutateur des phares antibrouillards.....205
Essuie-glaces et lave-glace avant.....206
Contacteur de lave-phares.....213

4-4. Remplissage du réservoir
Ouverture du bouchon du réservoir de carburant.....214

4-5. Utilisation des systèmes d'assistance à la conduite
Régulateur de vitesse.....219
Régulateur de vitesse dynamique à radar.....223
LKA (Système de suivi de la voie).....238
Aide au stationnement.....249
Système de moniteur de rétrovision.....262
Contacteur de sélection de mode de conduite.....274
Systèmes d'assistance à la conduite.....279
Dispositif d'assistance pour démarrage en pente.....287
PCS (Système de sécurité préventive).....289
BSM (Moniteur d'angle mort).....299
• La fonction Moniteur d'angle mort.....303
• La fonction Alerte de trafic transversal arrière.....306
Vision de nuit Lexus.....309

4-6. Conseils relatifs à la conduite
Conseils pour la conduite en hiver.....316

5 Caractéristiques intérieures

5-1. Écran du Remote Touch

Remote Touch 324
Écran du Remote Touch.....327
Écran de configuration.....337
Système de commande vocale.....357
Mobile Assistant (Assistant mobile)..... 369

5-2. Utilisation du climatiseur et du désembueur

Climatiseur automatique avant.....372
Climatiseur arrière.....389
Désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 394
Dégivreur d'essuie-glace avant..... 395

5-3. Utilisation du système audio

Type de système audio 396
Utilisation de la radio 419
Utilisation du lecteur de CD/DVD..... 444
Lecture de CD audio et de disques MP3/WMA 446
Lecture de disques DVD vidéo.....452
Informations sur les lecteurs CD/DVD et les disques DVD vidéo..... 464
Écoute d'un lecteur Bluetooth® 476
Écoute du contenu d'une clé USB 487
Écoute d'un iPod..... 499
Utilisation optimale du système audio/vidéo 510
Utilisation du port AUX.....512
Utilisation des commandes audio à l'arrière.....514
Utilisation des contacteurs audio au volant.....519

5-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone cellulaire)

Système mains libres (pour téléphone cellulaire)..... 522
Utilisation d'un téléphone Bluetooth®.....531
Réglage du système mains libres (pour téléphone cellulaire)..... 553
Configuration Bluetooth®.....579

5-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 592
- Éclairage intérieur 593
- Éclairage de lecture 593

5-6. Utilisation des rangements

Liste des rangements 595
- Boîte à gants 597
- Bloc central 598
- Porte-gobelets 599
- Compartiments auxiliaires 601

Caractéristiques du coffre 602

5-7. Autres caractéristiques intérieures

Pare-soleil et miroirs de pare-soleil 605
Montre de bord 606
Cendriers 607
Prises de courant 608
Volant chauffant 610
Sièges chauffants/ventilateurs de siège 612
Accoudoir 616
Écran pare-soleil arrière/écrans pare-soleil des portières arrière 617
Prolongement de coffre 620
Crochets porte-vêtements 621
Poignées de maintien 622
Crochet utilitaire 623
Ouvre-porte de garage 624
Safety Connect 632

6 Entretien et nettoyage

6-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 640
Nettoyage et protection de l'habitacle 644

6-2. Entretien

Procédures d'entretien 647
Entretien général 650
Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution 654

6-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même 656
Capot 659
Positionnement d'un cric rouleur 660
Compartiment moteur 662
Pneus 675
Pression de gonflage des pneus 687
Roues 690
Filtre du climatiseur 692
Pile de la clé à puce 694
Vérification et remplacement des fusibles 696
Portée des phares 709
Ampoules 711

7 En cas de problème

7-1. Informations essentielles

Feux de détresse 726

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 727

7-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 729

Si vous croyez qu'il y a un problème 735

Système de coupure de la pompe à carburant 736

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit 737

Si un message d'avertissement s'affiche 747

En cas de crevaison 773

Si le moteur ne démarre pas 786

S'il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses de la position P 788

S'il est impossible de relâcher le frein de stationnement 789

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 791

Si la batterie de votre véhicule est déchargée 794

Si le véhicule surchauffe 798

Si votre véhicule est bloqué 801

8 Caractéristiques du véhicule

8-1. Caractéristiques

Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 804

Informations sur le carburant 815

Informations sur les pneus 819

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 832

8-3. Éléments à initialiser

Éléments à initialiser 846

Index

Que faire si... (Dépannage) 848

Index alphabétique 854

Pour les véhicules dotés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire" pour en savoir davantage au sujet du système de navigation.

À titre d'information

Manuel principal du propriétaire

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. C'est pourquoi vous pourriez parfois trouver des explications se rapportant à des équipements qui ne sont pas installés sur votre véhicule.

Toutes les caractéristiques contenues dans ce manuel sont à jour au moment de son impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Lexus l'oblige à se réserver le droit de procéder à tout moment et sans préavis à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule illustré peut être différent du vôtre en ce qui concerne la couleur et l'équipement.

Bruit provenant de dessous le véhicule après avoir coupé le moteur

Cinq heures environ après que le moteur a été coupé, il est possible que vous entendiez pendant quelques minutes un bruit qui provient de dessous le véhicule. Il s'agit du système de vérification d'absence de fuites de carburant par évaporation, et ce n'est pas le signe d'une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modifications de votre Lexus

Il existe actuellement sur le marché une gamme importante de pièces détachées et d'accessoires destinés aux véhicules Lexus mais qui ne sont pas d'origine. Toyota ne garantit pas ces produits et n'est pas responsable de leurs performances, ni de leur réparation ou de leur remplacement. De plus, Toyota n'est pas responsable des dommages qu'ils pourraient occasionner à votre Lexus, ni des effets préjudiciables qu'ils pourraient lui causer.

Ce véhicule ne doit subir aucune modification impliquant des produits d'une origine autre que Lexus. Toute modification apportée avec des produits d'origine autre que Lexus risque d'affecter les performances, la sécurité ou la longévité du véhicule et même de contrevenir à la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de fonctionnement résultant de ces modifications sont susceptibles de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un émetteur-récepteur radio

L'installation d'un émetteur-récepteur radio dans votre véhicule est susceptible de perturber le fonctionnement de systèmes électroniques tels que :

- Système d'injection multipoint/système d'injection multipoint séquentielle
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- Régulateur de vitesse
- Freins antiblocage
- Système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule
- Système de coussins gonflables SRS
- Dispositif de tension des ceintures

Informez-vous auprès de votre concessionnaire Lexus sur les précautions à prendre et les instructions spéciales à suivre pour l'installation d'un émetteur-récepteur radio.

Enregistrements des données du véhicule

Votre véhicule Lexus est doté de plusieurs ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines informations, par exemple :

- Régime moteur
- État de l'accélérateur
- État des freins
- Vitesse du véhicule
- Position de changement de vitesse

Les données enregistrées varient selon le modèle du véhicule et les options qui y sont installées. De plus, ces ordinateurs n'enregistrent pas les conversations et les sons, ni les images.

● Utilisation des données

Lexus peut utiliser les données enregistrées dans ces ordinateurs pour analyser les défaillances, effectuer des tâches de recherche et de développement, et améliorer la qualité.

Lexus ne communiquera les données enregistrées à un tiers que dans les cas suivants :

- Si le propriétaire du véhicule ou le locataire (si le véhicule est loué) a donné son accord
- En réponse à une demande officielle de la part de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- À des fins de recherches dans lesquelles des données ne sont pas liées à un véhicule ni à un propriétaire particulier
- Pour être utilisées par Lexus en cas de poursuites judiciaires

● Utilisation des données recueillies par le biais de Safety Connect / Lexus Enform (États-Unis [continent] uniquement)

Si votre véhicule Lexus est doté de la technologie Safety Connect ou Lexus Enform et que vous êtes abonné à ces services, veuillez vous reporter au contrat de service d'abonnement télématique Safety Connect / Lexus Enform pour en savoir davantage au sujet des données recueillies et de leur utilisation.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est doté d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but premier d'un EDR est d'enregistrer des données qui permettront de mieux comprendre comment les différents systèmes du véhicule se sont comportés, lors de certaines situations d'accident ou d'accident évité, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. L'EDR est conçu pour enregistrer les données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une courte période, habituellement 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données comme :

- la manière dont fonctionnaient les différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le cas échéant, l'importance de l'enfoncement de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein par le conducteur;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

REMARQUE : L'EDR de votre véhicule n'enregistre des données qu'en cas d'accident notable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans des conditions de conduite normales et aucune donnée personnelle (par ex., nom, sexe, âge et lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, notamment les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR aux données d'identification personnelles relevées habituellement lors d'une enquête d'accident.
Pour lire les données enregistrées par l'EDR, un équipement particulier est requis, et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties qui possèdent l'équipement nécessaire, notamment les forces de l'ordre, peuvent lire les données si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'EDR

Lexus ne communiquera à un tiers les données enregistrées par un EDR que dans les cas suivants :

- Si le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord
- En réponse à une demande officielle de la part de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Pour être utilisées par Lexus en cas de poursuites judiciaires

Cependant, au besoin, Lexus peut prendre les décisions suivantes :

- Utiliser ces données pour ses recherches en matière de sécurité des véhicules
- Communiquer ces données à un tiers à des fins de recherche sans dévoiler aucun détail sur le véhicule ni sur son propriétaire

Mise à la casse de votre Lexus

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et de tension des ceintures qui équipent votre Lexus contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les dispositifs de tension des ceintures de sécurité encore opérationnels, ils risquent de provoquer un accident comme, par exemple, un incendie. Veillez à ce que les coussins gonflables SRS et les dispositifs de tension des ceintures soient retirés et mis au rebut dans un atelier de réparation agréé ou chez votre concessionnaire Lexus avant de mettre le véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Ils peuvent devoir être manipulés délicatement, voir www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des composants pouvant contenir du perchlorate. Les coussins gonflables, les dispositifs de tension des ceintures de sécurité et les piles de la télécommande peuvent appartenir à cette catégorie de composants.

⚠ ATTENTION

Précautions générales pendant la conduite

Conduite avec facultés affaiblies : Ne conduisez jamais votre véhicule si vos facultés sont affaiblies par la consommation d'alcool ou de drogues. L'alcool et certaines drogues ralentissent vos réflexes, altèrent votre jugement et diminuent la coordination, ce qui peut provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite préventive : Conduisez toujours de manière préventive. Anticipez les erreurs des autres conducteurs ou des piétons et soyez prêt à éviter les accidents.

Distraction du conducteur : Portez toujours toute votre attention sur la conduite. Tout ce qui pourrait distraire le conducteur, par exemple le réglage des commandes, l'utilisation d'un téléphone cellulaire ou la lecture, pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, à vous-même, à vos passagers ou à d'autres personnes.

Précautions générales relatives à la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule; ne laissez jamais la clé du véhicule entre les mains d'enfants et ne leur permettez jamais de l'utiliser.

Les enfants pourraient faire démarrer le véhicule ou faire passer la transmission au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les glaces, le panneau de toit transparent ou avec d'autres accessoires du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule pourrait être fatale aux enfants.

Lecture de ce manuel

ATTENTION :
Concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE :
Concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut entraîner une défaillance du véhicule ou de son équipement, ou les endommager.

1 2 3 ... Indique les procédures de fonctionnement ou d'utilisation. Suivez les étapes dans l'ordre indiqué.

Indique l'action à effectuer (pousser, tourner, etc.) pour faire fonctionner les contacteurs et autres dispositifs.

Indique le résultat d'une opération (p. ex., un couvercle s'ouvre).

Indique la position ou le composant qui fait l'objet d'une explication.

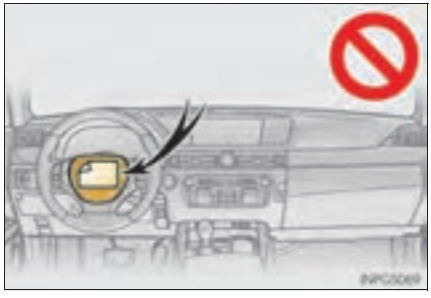

Signifie "Ne pas", "Ne pas faire" ou "À éviter".

Méthodes de recherche

■ **Recherche par nom**

• Index alphabétique..... P. 854

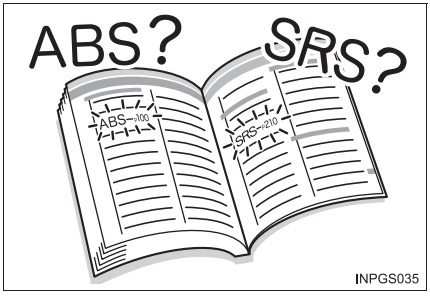

■ **Recherche par position du composant**

• Index visuel..... P. 14

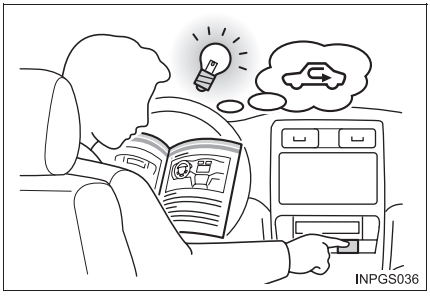

■ **Recherche par symptôme ou par son**

• Que faire si... (Dépannage) ..... P. 848

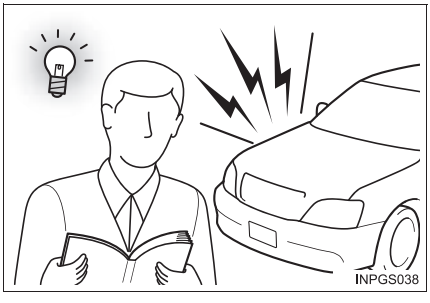

■ **Recherche par titre**

• Table des matières..... P. 2

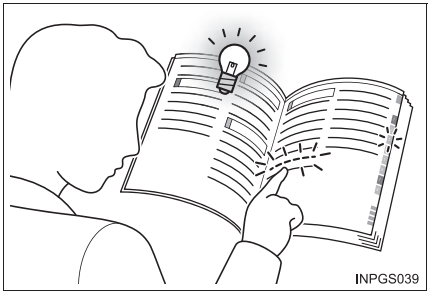

Index visuel

Extérieur

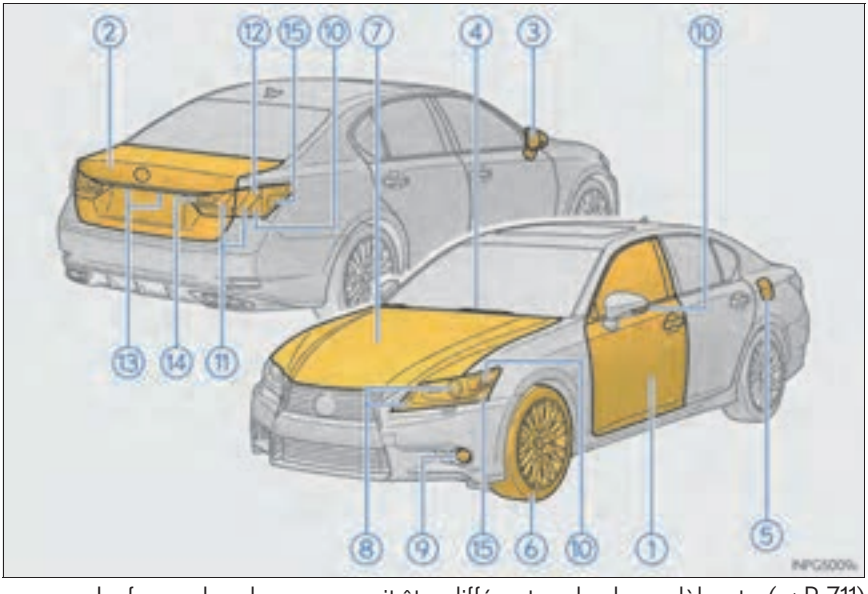

La forme des phares pourrait être différente selon le modèle, etc. (→P. 711)

① **Portières** ..... **P. 126**
Verrouillage/déverrouillage ..... P. 110, 123
Ouverture/fermeture des glaces de portière ..... P. 156
Verrouillage/déverrouillage à l'aide de la clé mécanique ..... P. 791
Lampes témoins/messages d'avertissement ..... P. 737, 754

② **Coffre** ..... **P. 130**
Ouverture depuis l'intérieur ..... P. 130
Ouverture depuis l'extérieur ..... P. 111, 123
Ouverture à l'aide de la clé mécanique ..... P. 792
Lampes témoins/messages d'avertissement ..... P. 737, 755

③ **Rétroviseurs extérieurs** ..... **P. 153**
Réglage de l'inclinaison du rétroviseur ..... P. 153
Rabattement des rétroviseurs ..... P. 153
Mémorisation de la position de conduite ..... P. 140
Désembuage des rétroviseurs ..... P. 394

④ **Essuie-glaces avant** ..... **P. 206**
Précautions relatives à l'hiver ..... P. 316
Pour éviter le gel (dégivreur d'essuie-glaces avant)* ..... P. 395
Précautions relatives aux lave-autos ..... P. 642

⑤ **Panneau de réservoir** ..... **P. 214**
Méthode de remplissage du réservoir ..... P. 214
Type de carburant/capacité du réservoir de carburant ..... P. 806

⑥ **Pneus** ..... **P. 675**
Dimensions des pneus/pression de gonflage des pneus ..... P. 812
Pneus d'hiver/chaîne antidérapante ..... P. 316
Vérification/permutation/système témoin de basse pression des pneus ..... P. 675
Gestion des crevaisons ..... P. 773

⑦ **Capot** ..... **P. 659**
Ouverture ..... P. 659
Couvercle du compartiment moteur ..... P. 663
Huile moteur ..... P. 806
Gestion des surchauffes ..... P. 798
Messages d'avertissement ..... P. 754

Ampoules des phares
(Méthode de remplacement : P. 711, Watts : P. 814)

⑧ **Phares/feux de stationnement/phares de jour** ..... **P. 200**
⑨ **Phares antibrouillards*** ..... **P. 205**
⑩ **Clignotants** ..... **P. 194**
⑪ **Feux arrière** ..... **P. 200**
⑫ **Feux d'arrêt**
Dispositif d'assistance pour démarrage en pente ..... P. 287
⑬ **Éclairage de la plaque d'immatriculation** ..... **P. 200**
⑭ **Feux de recul**
Déplacement du sélecteur de vitesses en position R ..... P. 188
⑮ **Feux de gabarit** ..... **P. 200**

* : Si le véhicule en est doté

Bloc d'instrumentation

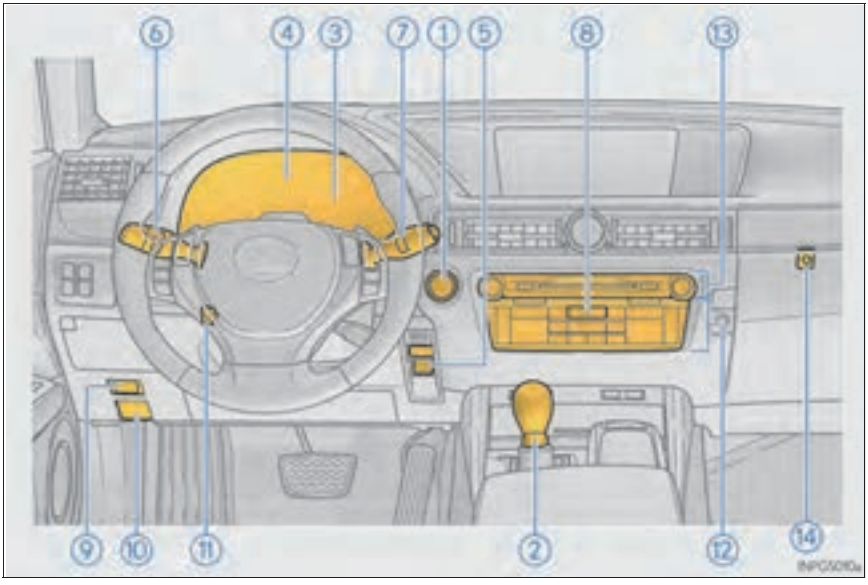

① **Contacteur du moteur** ..... **P. 181**
Démarrage du moteur/changement de mode ..... P. 181
Arrêt d'urgence du moteur ..... P. 727
Lorsque le moteur ne démarre pas ..... P. 786
Messages d'avertissement ..... P. 766

② **Sélecteur de vitesses** ..... **P. 188**
Déplacement de la position de changement de vitesse ..... P. 188
Précautions relatives au remorquage ..... P. 729
Lorsqu'il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses ..... P. 788

③ **Compteurs** ..... **P. 85**
Lecture des compteurs/réglage de l'éclairage du bloc d'instrumentation ..... P. 85
Lampes témoins/témoins ..... P. 80
Lorsque les lampes témoins s'allument ..... P. 737

④ **Écran multifonctions** ..... **P. 88**
Affichage ..... P. 88
Lorsque des messages d'avertissement s'affichent ..... P. 747

⑤ **Frein de stationnement** ..... **P. 196**
Engagement/relâchement ..... P. 196
Précautions relatives à l'hiver ..... P. 317
Avertisseur sonore/message d'avertissement ..... P. 747

⑥ **Levier de commande des clignotants** ..... **P. 194**
Contacteur des phares ..... **P. 200**
Phares/feux de stationnement/feux arrière/phares de jour ..... P. 200
Phares antibrouillards* ..... P. 205

⑦ **Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant** ..... **P. 206**
Utilisation ..... P. 206
Ajout de liquide de lave-glace ..... P. 674
Messages d'avertissement ..... P. 762

⑧ **Interrupteur de feux de détresse** ..... **P. 726**

⑨ **Dispositif d'ouverture du coffre** ..... **P. 130**

⑩ **Levier d'ouverture de capot** ..... **P. 659**

⑪ **Manette de commande de la direction inclinable et télescopique** ..... **P. 150**
Réglage ..... P. 150
Mémorisation de la position de conduite ..... P. 140

⑫ **Climatiseur** ..... **P. 372**
Utilisation ..... P. 372
Désembueur de lunette arrière ..... P. 394

⑬ **Système audio** ..... **P. 396**
Système audio ..... P. 396
Système mains libres ..... P. 522

⑭ **Contacteur principal d'ouverture du coffre** ..... **P. 131**

* : Si le véhicule en est doté

Contacteurs

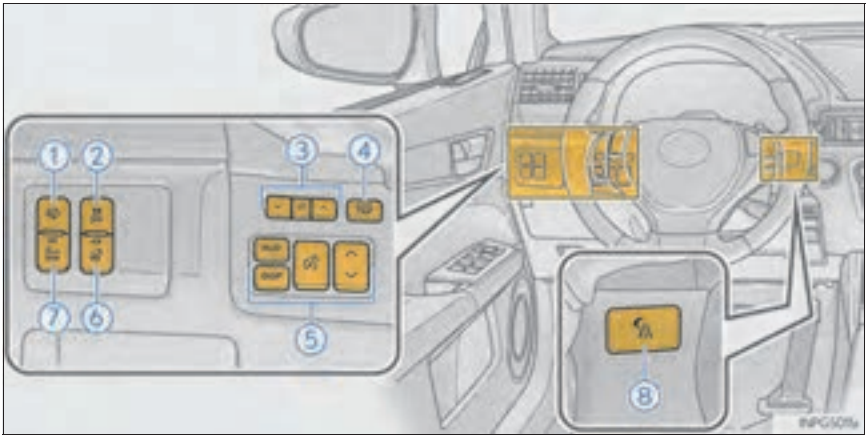

① Contacteur de lave-phares* ..... P. 213
② Contacteur VSC OFF.....P. 282
③ Contacteurs de commande d'éclairage du bloc d'instrumentation.....P. 86
④ Touches d'odomètre/compteur journalier et de réinitialisation du compteur journalier.....P. 86
⑤ Contacteurs HUD (affichage sur le pare-brise)* .....P. 97
⑥ Contacteur de volant chauffant* .....P. 610
⑦ Contacteur principal du BSM (Moniteur d'angle mort)* .....P. 299
⑧ Contacteur du système de vision de nuit Lexus* .....P. 309

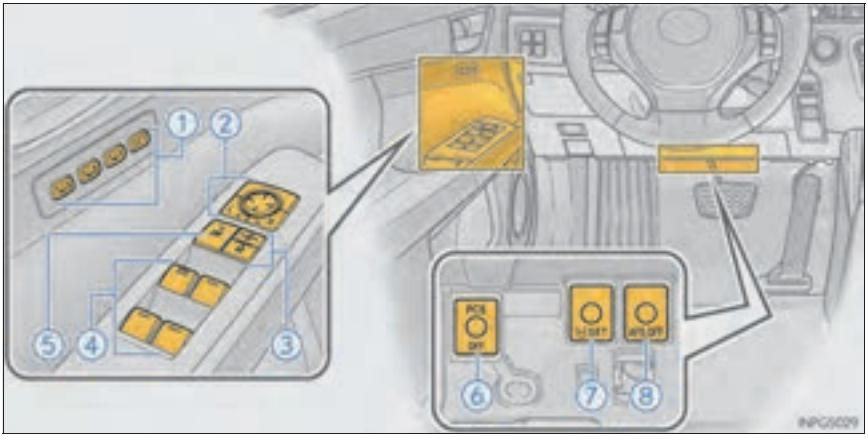

① Contacteurs de mémorisation de la position de conduite..... P. 140
② Contacteurs des rétroviseurs extérieurs .....P. 153
③ Contacteurs de verrouillage des portières.....P. 126
④ Contacteurs de glaces assistées .....P. 156
⑤ Contacteur de verrouillage des glaces .....P. 156
⑥ Contacteur PCS OFF* .....P. 291
⑦ Commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus.....P. 676
⑧ Contacteur AFS OFF*.....P. 202

* : Si le véhicule en est doté

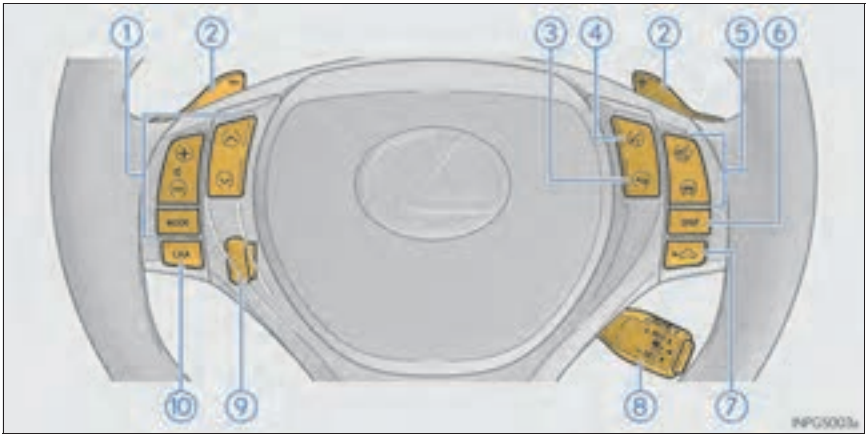

① Contacteurs de la télécommande du système audio ..... P. 519

② Commandes à palettes au volant ..... P. 190

③ Contacteur de retour*1 ..... P. 357

④ Touche de communication*1 ..... P. 357

⑤ Contacteurs téléphoniques ..... P. 523

⑥ Touche “DISP” ..... P. 89

⑦ Bouton de distance de véhicule à véhicule*2 ..... P. 226

⑧ Contacteur du régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse*2 ..... P. 219
Régulateur de vitesse dynamique à radar*2 ..... P. 223

⑨ Manette de commande de la direction inclinable et télescopique ..... P. 150

⑩ Contacteur LKA (Système de suivi de la voie)*2 ..... P. 240

① Contacteurs des sièges chauffants*2 ..... P.612
② Contacteurs des ventilateurs de siège*2 ..... P.612
③ Contacteur de l'aide au stationnement*2 ..... P. 249
④ Contacteur d'écran pare-soleil arrière*2 ..... P. 617
⑤ Contacteur de sélection de mode de conduite ..... P. 274
⑥ Contacteur de mode Snow ..... P. 189

*1 : Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".
*2 : Si le véhicule en est doté

Habitacle

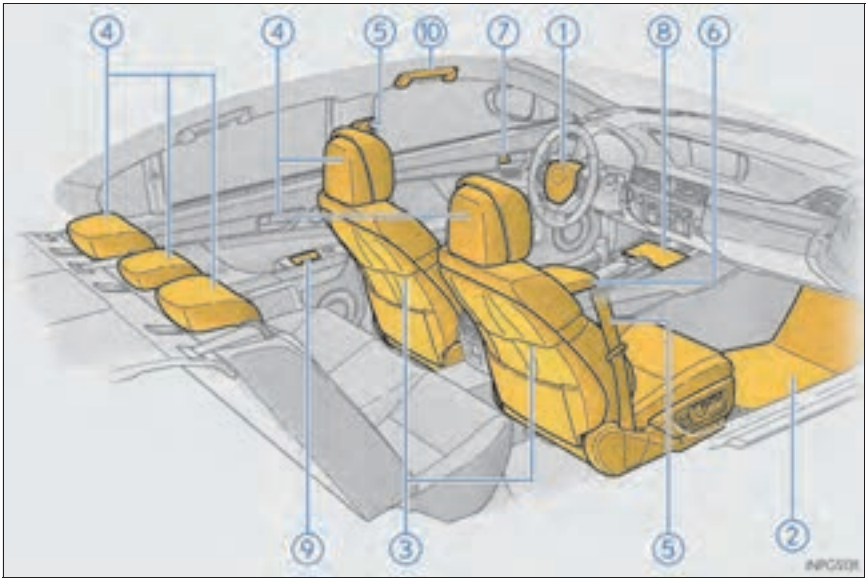

① Coussins gonflables SRS ..... P. 37
② Tapis protecteurs ..... P. 26
③ Sièges avant ..... P. 138
④ Appuis-tête ..... P. 147
⑤ Ceintures de sécurité ..... P. 30
⑥ Bloc central ..... P. 598
⑦ Boutons de verrouillage intérieurs ..... P. 126
⑧ Porte-gobelets ..... P. 599
⑨ Compartiments auxiliaires*1 ..... P. 601
Cendriers*1 ..... P. 607
⑩ Poignées de maintien ..... P. 622

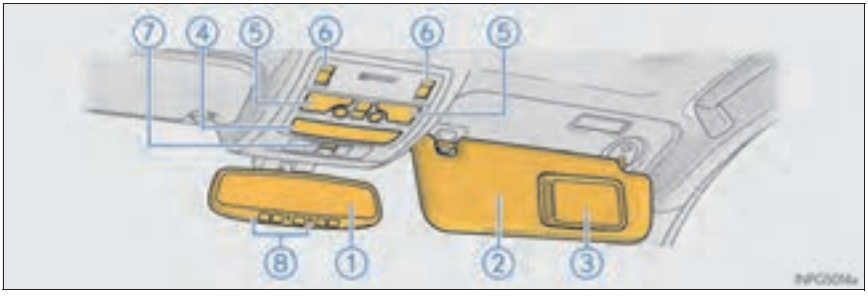

① Rétroviseur intérieur ..... P. 151
② Pare-soleil ..... P. 605
③ Miroirs de pare-soleil ..... P. 605
④ Éclairage intérieur ..... P. 593
⑤ Éclairage de lecture*2 ..... P. 593
⑥ Contacteurs du panneau de toit transparent ..... P. 159
⑦ Touche "SOS"*1 ..... P. 632
⑧ Contacteurs d'ouvre-porte de garage ..... P. 624

*1 : Si le véhicule en est doté

*2 : L'illustration montre l'avant, mais le véhicule en est également doté à l'arrière.

Pour la sécurité 1

1-1. Pour une utilisation sécuritaire

Avant de conduire 26

Pour une conduite sécuritaire 28

Ceintures de sécurité..... 30

Coussins gonflables SRS..... 37

Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 50

Informations relatives à la sécurité des enfants 57

Dispositifs de retenue pour enfants 58

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants..... 62

Précautions relatives aux gaz d'échappement 72

1-2. Système de dissuasion de vol

Système immobilisateur du moteur..... 73

Alarme..... 75

Avant de conduire

Tapis protecteur

Utilisez uniquement les tapis protecteurs conçus spécialement pour les véhicules dont le modèle et l'année correspondent à votre véhicule. Fixez-les solidement sur la moquette.

1 Insérez les crochets de blocage (attaches) dans les œillets du tapis protecteur.

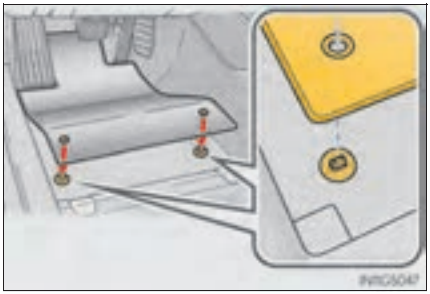

2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de blocage (attache) pour bien fixer les tapis protecteurs.

* : Alignez toujours les repères △.

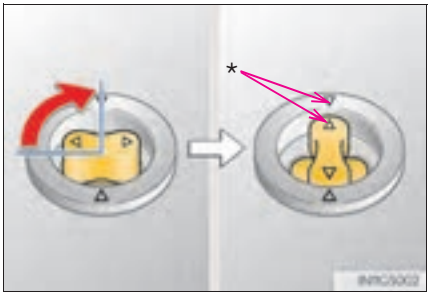

La forme des crochets de blocage (attaches) peut différer de ce qui est illustré.

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner le déplacement du tapis protecteur du conducteur et entraver le fonctionnement des pédales lors de la conduite. Une vitesse élevée imprévue pourrait en découler ou cela pourrait rendre le véhicule difficile à immobiliser et provoquer un accident ou des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez le tapis protecteur du conducteur

- N'utilisez pas de tapis protecteurs conçus pour des véhicules dont le modèle ou l'année ne correspondent pas au vôtre, même s'il s'agit de tapis protecteurs Lexus d'origine.
- N'utilisez que des tapis protecteurs conçus pour le siège du conducteur.
- Installez toujours le tapis protecteur solidement à l'aide des crochets de blocage (attaches) fournis.
- N'installez jamais plus d'un tapis protecteur au même endroit.
- N'installez jamais le tapis protecteur à l'envers.

■ Avant de conduire

- Vérifiez que le tapis protecteur est installé solidement au bon endroit avec tous les crochets de blocage (attaches) fournis. Il est particulièrement important d'effectuer cette vérification après avoir nettoyé le plancher.
- Tandis que le moteur est arrêté et que le sélecteur de vitesses est en position P, enfoncez complètement chaque pédale jusqu'au plancher pour vous assurer que le tapis protecteur n'entrave pas leur fonctionnement.

Pour une conduite sécuritaire

Pour une conduite sécuritaire, réglez le siège et les rétroviseurs à une position appropriée avant de conduire.

Posture adaptée à la conduite

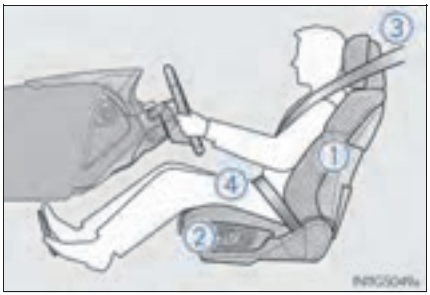

① Réglez l'inclinaison du dossier de manière à être assis le dos droit et sans devoir vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P. 138)

② Réglez le siège de manière à pouvoir enfoncer complètement les pédales. Vos bras doivent être légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P. 138)

③ Verrouillez l'appui-tête afin que son centre soit le plus près possible du haut de vos oreilles. (→P. 147)

④ Portez la ceinture de sécurité de manière adéquate. (→P. 30)

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité. (→P. 30)

Utilisez un dispositif de retenue adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 58)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous de pouvoir voir distinctement en arrière en réglant correctement le rétroviseur intérieur et les rétroviseurs extérieurs.
(→P. 151, 153)

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège du conducteur pendant que vous conduisez.
  Cette action pourrait entraîner la perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier.
  Un coussin pourrait nuire au maintien de la posture adéquate et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne placez aucun objet sous les sièges avant.
  Ces objets pourraient se coincer dans les rainures du siège et l'empêcher de se verrouiller. Un accident risquerait alors de se produire, tandis que le mécanisme de réglage pourrait être endommagé.
- Lorsque vous conduisez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant de commencer à ressentir de la fatigue.
  Par ailleurs, si vous vous sentez fatigué ou somnolent pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à poursuivre votre route; faites immédiatement une pause.

Ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité

- Tirez sur la ceinture épaulière jusqu'à ce qu'elle recouvre entièrement l'épaule; elle ne doit cependant pas toucher le cou ni glisser de l'épaule.
- Placez la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier. Tenez-vous assis bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

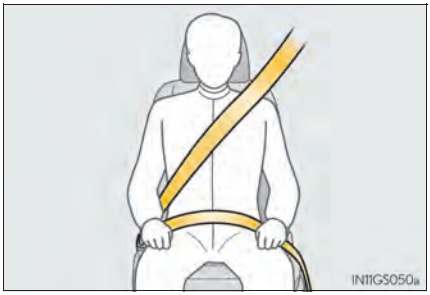

Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité

① Pour boucler la ceinture de sécurité, poussez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

② Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur son bouton de relâchement.

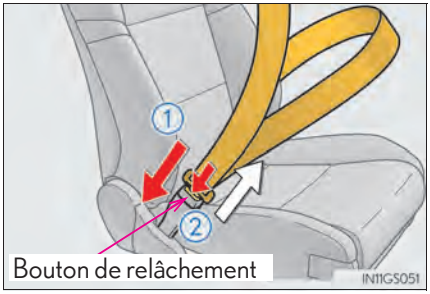

Réglage de la hauteur du point d'ancrage de la ceinture épaulière (sièges avant)

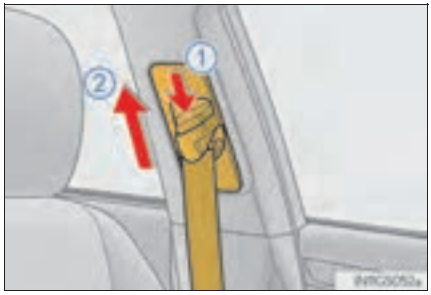

① Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le bas, tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

② Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le haut.

Déplacez vers le haut et vers le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Guide des ceintures de sécurité (sièges latéraux arrière)

Pour les enfants ou les personnes de taille inférieure à la moyenne, faites glisser le guide de la ceinture de sécurité vers l'avant, de sorte que la ceinture épaulière ne repose pas près du cou de cette personne.

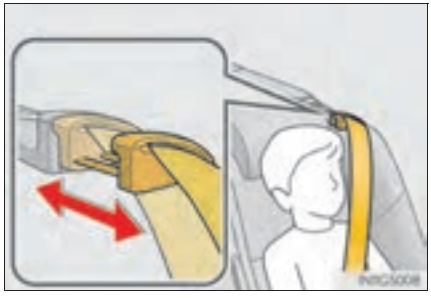

Dispositifs de tension des ceintures de sécurité (sièges avant et latéraux arrière)

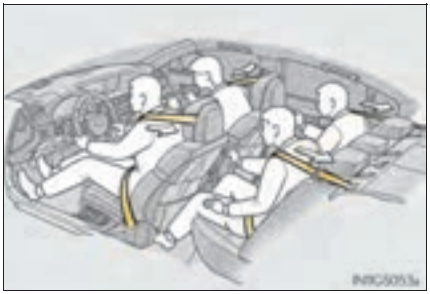

Le dispositif de tension sert à rétracter la ceinture de sécurité afin d'immobiliser rapidement l'occupant lorsque le véhicule subit certains types de collisions frontales violentes.

Les dispositifs de tension des sièges avant s'activent aussi lorsque le véhicule subit certains types de collisions latérales violentes.

Le dispositif de tension ne s'active pas en cas de collision frontale mineure, de collision latérale mineure, de collision arrière ou de retournement.

Ceintures de sécurité à action préventive (sièges avant des véhicules dotés d'un système de sécurité préventive)

Si le capteur du système de sécurité préventive juge qu'une collision est inévitable, le système de sécurité préventive fera se rétracter la ceinture de sécurité avant que la collision ne se produise. (→P. 289)

Rétracteur à blocage d'urgence (ELR)

Le rétracteur bloque la ceinture en cas de freinage brusque ou d'impact. Il peut également bloquer la ceinture si vous vous penchez trop rapidement vers l'avant. Effectuez des mouvements lents et réguliers pour permettre le déroulement de la ceinture et pour pouvoir bouger librement.

Rétracteur à blocage automatique (ALR)

Quand la ceinture épaulière d'un passager est complètement déroulée, puis légèrement rétractée, elle reste verrouillée dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet de fixer solidement le dispositif de retenue pour enfants (CRS). Pour libérer la ceinture de sécurité, enroulez-la complètement, puis déroulez-la de la façon habituelle. (→P. 62)

Utilisation de ceintures de sécurité pour enfants

Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été principalement conçues en fonction de personnes de taille adulte.

- Utilisez un dispositif de retenue adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 58)
- Lorsque l'enfant est assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les directives relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité. (→P. 30)

Remplacement de la ceinture après l'activation du dispositif de tension des ceintures

Si le véhicule est impliqué dans plusieurs collisions, le dispositif de tension s'activera lors de la première collision, mais non lors des collisions subséquentes.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne parvenez pas à boucler correctement votre ceinture de sécurité parce qu'elle est trop courte, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge personnalisée chez votre concessionnaire Lexus.

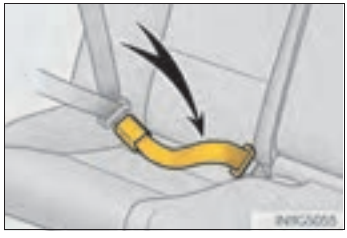

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture de sécurité.
- Bouclez toujours correctement votre ceinture de sécurité.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez pas une ceinture de sécurité pour plus d'une personne à la fois, y compris des enfants.
- Lexus recommande que les enfants s'assoient à l'arrière et utilisent toujours une ceinture de sécurité ou un dispositif de retenue pour enfants.
- N'inclinez pas le siège au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer une position assise adéquate. L'efficacité de la ceinture de sécurité est optimale lorsque les personnes sont assises bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne passez jamais la ceinture épaulière sous votre bras.
- Portez toujours la ceinture de sécurité basse et ajustée serrée sur vos hanches.

■ Femmes enceintes

Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

Les femmes enceintes devraient placer la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme les autres passagers, et tirer sur la ceinture épaulière jusqu'à ce qu'elle recouvre entièrement l'épaule, tout en évitant que la ceinture ne vienne en contact avec la partie renflée de l'abdomen.

Si la ceinture de sécurité n'était pas correctement placée, en cas de freinage brusque ou de collision, la mère et le fœtus pourraient subir des blessures graves, voire mortelles.

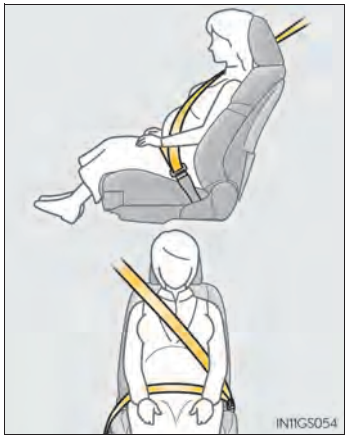

⚠ ATTENTION

■ Personnes malades

Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroulait autour du cou d'un enfant, elle risquerait de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves, voire mortelles.
Si cette situation se produisait et si la boucle ne pouvait pas être détachée, des ciseaux devraient être utilisés pour couper la ceinture.

■ Dispositifs de tension des ceintures

Si le dispositif de tension s'est activé, le témoin SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité ne peut plus être utilisée et elle doit être remplacée par votre concessionnaire Lexus.

■ Point d'ancrage supérieur réglable

Assurez-vous toujours que la ceinture épaulière passe au centre de votre épaule. Elle ne doit pas être placée sur le cou ni tomber de l'épaule. Négliger cette précaution pourrait réduire la protection lors d'un accident, et occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident. (→P. 31)

■ Dommages et usure de la ceinture de sécurité

- Ne laissez pas la ceinture de sécurité, sa languette ou sa boucle se coincer dans la portière, car cela pourrait l'endommager.
- Vérifiez périodiquement le système de ceintures de sécurité. Assurez-vous qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochures ni de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Les ceintures de sécurité endommagées ne peuvent pas protéger les occupants contre les blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité et la languette sont verrouillées et que la ceinture n'est pas vrillée.
  Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Lexus.
- Si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, remplacez le module du siège, y compris les ceintures, même s'il n'y a pas de dommages apparents.
- Ne tentez pas d'installer, d'enlever, de modifier, de désassembler ni de mettre au rebut une ceinture de sécurité. Demandez à votre concessionnaire Lexus d'effectuer toutes les réparations nécessaires. Une manipulation incorrecte pourrait entraîner un fonctionnement inadéquat.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas la rallonge de la ceinture de sécurité si vous pouvez boucler la ceinture sans celle-ci.
- Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants, n'utilisez pas la rallonge de la ceinture de sécurité, car cette dernière ne maintiendrait pas correctement le dispositif de retenue pour enfants, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- La rallonge personnalisée pourrait ne pas être sécuritaire si elle était utilisée sur un véhicule, par une personne ou sur un siège autres que ceux pour lesquels elle a été prévue.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de relâchement de la rallonge et non sur celui de la ceinture de sécurité.
Vous éviterez ainsi d'occasionner des dégâts à l'intérieur du véhicule ainsi qu'à la rallonge.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types d'impacts violents pouvant blesser gravement les passagers. Ils fonctionnent de concert avec les ceintures de sécurité afin de réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

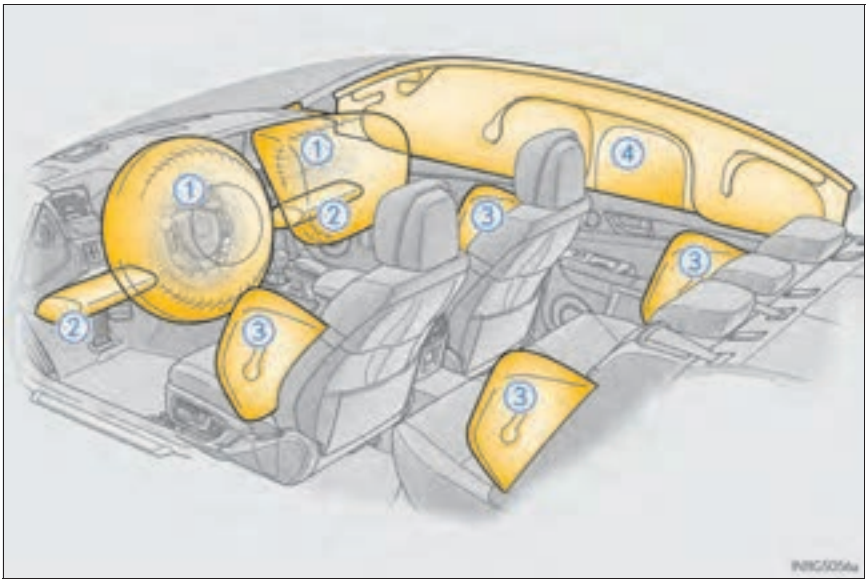

Coussins gonflables SRS avant

① Coussin gonflable SRS du conducteur/du passager avant
Peuvent aider à protéger la tête et la poitrine du conducteur et du passager avant contre les impacts avec des composants intérieurs

② Coussins gonflables SRS de protection des genoux
Peuvent aider à protéger le conducteur et le passager avant

Un coussin gonflable SRS de protection des genoux pour le siège du passager avant est intégré dans la porte de la boîte à gants.

◆ Coussins gonflables SRS latéraux et en rideau

③ Coussins gonflables SRS latéraux avant
Peuvent aider à protéger le torse des occupants des sièges avant

Coussins gonflables SRS latéraux arrière
Peuvent aider à protéger le torse des occupants des sièges latéraux arrière

④ Coussins gonflables SRS en rideau
Peuvent aider à protéger principalement la tête des occupants des sièges latéraux

Composants du système de coussins gonflables SRS

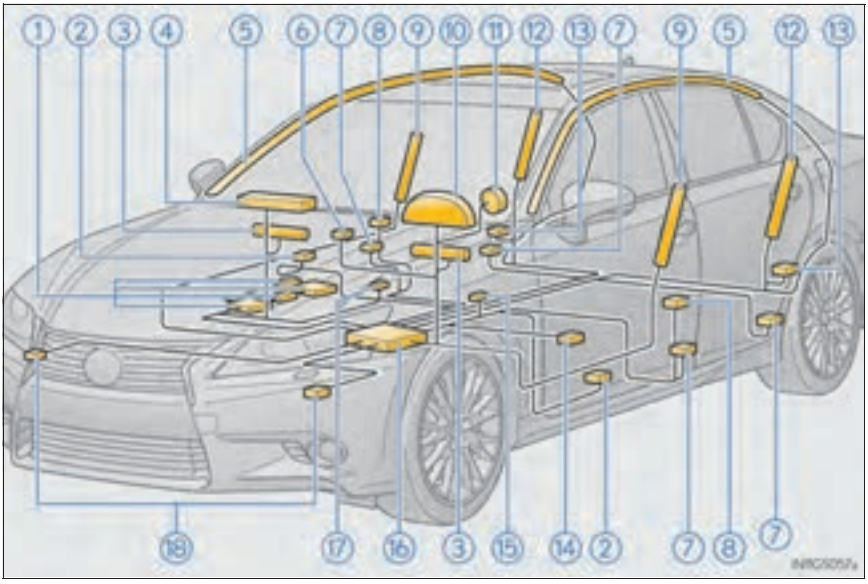

① Système de classification de l'occupant du siège du passager avant (ECU et capteurs)

② Capteurs de choc latéral (portières avant)

③ Coussins gonflables de protection des genoux

④ Coussin gonflable du passager avant

⑤ Coussins gonflables en rideau

⑥ Lampes témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"

⑦ Dispositifs de tension et limiteurs de force des ceintures de sécurité

⑧ Capteurs de choc latéral (avant)

⑨ Coussins gonflables latéraux avant

⑩ Lampe témoin SRS

⑪ Coussin gonflable du conducteur

⑫ Coussins gonflables latéraux arrière

⑬ Capteurs de choc latéral (arrière)

⑭ Capteur de position de siège du conducteur

⑮ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur

⑯ Module de capteur de coussin gonflable

⑰ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant

⑱ Capteurs de choc avant

Votre véhicule est doté de COUSSINS GONFLABLES ÉVOLUÉS dont la conception s'appuie sur les normes de sécurité des véhicules à moteur américains (FMVSS208). Le module de capteur de coussin gonflable (ECU) contrôle le déploiement des coussins gonflables en fonction des informations obtenues des capteurs et d'autres éléments affichés dans le diagramme des composants du système ci-dessus. Ces informations comprennent des données relatives à la gravité de l'impact et aux passagers. Au moment du déploiement des coussins gonflables, une réaction chimique se produit dans les gonfleurs et les coussins gonflables se remplissent rapidement d'un gaz non toxique pour limiter le mouvement des occupants.

⚠ ATTENTION

Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Observez les précautions suivantes en ce qui concerne les coussins gonflables SRS.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité de la manière appropriée.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires qui doivent être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS du conducteur se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), aux États-Unis, donne les recommandations suivantes :

  La zone à risque d'un coussin gonflable côté conducteur couvre 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de la zone de déploiement du coussin gonflable. Pour assurer une marge de sécurité suffisante, restez à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable. Cette distance est mesurée depuis le centre du volant jusqu'à votre sternum. Si vous vous tenez à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs manières :

  - Reculez votre siège à la position maximale vous permettant d'atteindre encore aisément les pédales.
  - Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Même si les véhicules sont conçus différemment, la plupart des conducteurs peuvent maintenir une distance de 10 in. (250 mm), même si le siège se trouve complètement vers l'avant, simplement en inclinant un peu le dossier du siège vers l'arrière. Si la visibilité avant est moindre après avoir incliné le dossier du siège, utilisez un coussin ferme et non glissant pour être assis plus haut ou relevez le siège si cette option est disponible sur votre véhicule.
  - Si votre volant est réglable en hauteur, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et vers le cou.

  Le siège doit être réglé de la manière recommandée ci-dessus par la NHTSA, tout en gardant le contrôle des pédales et du volant, et la vue sur les commandes du bloc d'instrumentation.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

- Si la rallonge de ceinture de sécurité a été reliée à la boucle des ceintures de sécurité des sièges avant sans avoir été attachée à la plaque de blocage des ceintures de sécurité, les coussins gonflables SRS avant considéreront que le conducteur et le passager avant portent tout de même leur ceinture même si elles ne sont pas attachées. Les coussins gonflables SRS avant peuvent alors ne pas s'activer correctement lors d'une collision, ce qui représente un risque de blessures graves, voire mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité lorsque vous utilisez la rallonge.
- Le coussin gonflable SRS du passager avant se déploie également avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit se trouver le plus loin possible du coussin gonflable et le dossier doit être réglé de manière à ce que le passager avant soit assis bien droit.
- Le déploiement d'un coussin gonflable risque d'infliger des blessures graves, voire mortelles, aux bébés et aux enfants mal assis ou mal attachés. Un bébé ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement retenu à l'aide d'un dispositif de retenue pour enfants. Lexus recommande vivement de placer et d'attacher correctement tous les bébés et tous les enfants sur les sièges arrière du véhicule à l'aide de dispositifs de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sécuritaires pour les bébés et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 58)

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas sur le tableau de bord.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

- Ne laissez pas un enfant se tenir face au coussin gonflable SRS du passager avant ni s'asseoir sur les genoux d'un passager avant.
- Ne laissez pas les occupants du siège avant tenir des objets sur leurs genoux.

- Ne vous appuyez pas sur la portière ou sur le longeron du toit, ni sur les montants avant, latéraux ou arrière.

- Ne laissez personne s'agenouiller face à la portière sur le siège du passager ni sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

- Ne fixez et n'appuyez rien sur des zones telles que la planche de bord, le tampon de volant, la partie inférieure du tableau de bord et la porte de la boîte à gants.
  Ces objets peuvent se transformer en projectiles lorsque les coussins gonflables SRS du conducteur, du passager avant et de protection des genoux se déploient.

- Ne fixez rien sur les portières, le pare-brise, les glaces latérales, les montants avant ou arrière, le longeron du toit et la poignée d'appui.

⚠ ATTENTION

Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

- N'accrochez pas de cintres ni d'objets rigides sur les crochets porte-vêtements. Tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et vous occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de déploiement des coussins gonflables SRS en rideau.
- Si un recouvrement de vinyle est placé sur la zone de déploiement du coussin SRS de protection des genoux, veillez à le retirer.
- N'utilisez pas d'accessoires recouvrant les parties du siège où les coussins gonflables SRS latéraux se déploient, car ceux-ci pourraient nuire au déploiement de ces coussins. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de se déployer correctement, rendre le système inopérant ou provoquer accidentellement le déploiement des coussins gonflables latéraux, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Ne frappez pas et n'appliquez pas une pression importante à l'emplacement des composants de coussins gonflables SRS.
  Vous risqueriez de provoquer un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez à aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage), car ils pourraient être chauds.
- Si vous avez de la difficulté à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une portière ou une glace pour laisser entrer l'air, ou quittez le véhicule si vous pouvez le faire en toute sécurité. Dès que possible, nettoyez tous les résidus afin d'éviter les irritations cutanées.
- Si les emplacements de stockage des coussins gonflables SRS, notamment le tampon de volant, la porte de la boîte à gants et les garnitures des montants avant et arrière, sont endommagés ou fissurés, faites-les remplacer par votre concessionnaire Lexus.

⚠ ATTENTION

■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas le véhicule au rebut et n'effectuez aucune des modifications suivantes sans d'abord consulter votre concessionnaire Lexus. Les coussins gonflables SRS pourraient fonctionner de manière incorrecte ou se déployer (gonfler) accidentellement, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, retrait, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, retrait ou remplacement du volant, du bloc d'instrumentation, du tableau de bord, de la boîte à gants, des sièges ou du capitonnage des sièges, des montants avant, latéraux et arrière, ou des longerons du toit
- Réparations ou modifications de l'aile ou du pare-chocs avant, ou du côté de l'habitacle
- Installation d'une protection de calandre (barre safari, barre kangourou, etc.), de lames de déneigement ou de treuils
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels qu'un émetteur-récepteur radio ou un lecteur de CD
- Modifications à votre véhicule pour une personne aux capacités physiques réduites

■ **Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)**

- Le contact avec un coussin gonflable SRS qui se déploie (se gonfle) peut causer des ecchymoses ou de légères brûlures.
- Un bruit fort se fera entendre et une poudre blanche jaillira.
- Des parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle de coussin gonflable et gonfleur), les sièges, la boîte à gants, des parties des montants avant et arrière, ainsi que les longerons du toit pourraient devenir chauds pendant plusieurs minutes. Les coussins gonflables pourraient eux-mêmes être chauds.
- Le pare-brise pourrait se fissurer.
- Aux abonnés de Safety Connect : si les coussins gonflables SRS se déploient, ou en cas de collision violente à l'arrière du véhicule, le système est conçu de sorte à envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance pour l'aviser de la position du véhicule (sans que vous ayez à appuyer sur la touche "SOS"); un préposé tentera de parler aux occupants afin de vérifier le niveau d'urgence et d'assistance requis. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l'appel comme étant une urgence et il participera à l'envoi des services d'urgence requis. (→P. 632)

Conditions de déploiement du coussin gonflable SRS (coussins gonflables SRS avant)

- Les coussins gonflables SRS avant se déploient lors d'un impact qui dépasse le niveau de seuil prédéfini (le niveau de force correspondant à une collision frontale contre une paroi fixe et indéformable, à environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h]).

  Toutefois, ce seuil de vitesse s'élève considérablement dans les situations suivantes :

  - Si le véhicule heurte un obstacle pouvant se déplacer ou se déformer sous l'impact, par exemple un véhicule à l'arrêt ou un panneau de signalisation
  - Si le véhicule est impliqué dans une collision dite d'encastrement, par exemple une collision où l'avant du véhicule s'encastre ou passe sous le plateau d'un camion
- En fonction du type de collision, il se peut que seuls les dispositifs de tension des ceintures de sécurité s'activent.
- Les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploient pas si le siège du passager avant n'est pas occupé. Cependant, même si aucun passager n'occupe ce siège, les coussins gonflables SRS du passager avant pourraient quand même se déployer si l'on y dépose des bagages. (→P. 50)

Conditions de déploiement du coussin gonflable SRS (coussins gonflables SRS latéraux et en rideau)

- Les coussins gonflables SRS latéraux et en rideau se déploient lors d'un impact qui dépasse le niveau de seuil prédéfini (le niveau de force correspondant à la force d'impact produite par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle d'un véhicule arrivant d'une direction perpendiculaire à lui, à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les coussins gonflables SRS en rideau peuvent également se déployer en cas de collision frontale violente.

Circonstances susceptibles d'entraîner le déploiement (le gonflage) des coussins gonflables SRS, autres qu'une collision

Les coussins gonflables SRS avant peuvent aussi se déployer en cas de choc violent sur le soubassement du véhicule. Le schéma illustre quelques exemples.

- Heurter une bordure, un trottoir ou une surface solide
- Passer au-dessus d'un trou profond ou y tomber
- Subir une réception brutale ou une chute

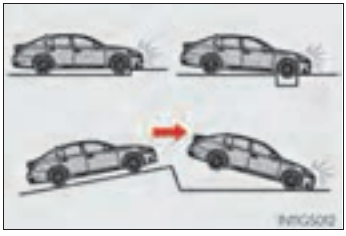

Types de collisions susceptibles de ne pas entraîner le déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS avant)

Les coussins gonflables SRS avant ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou arrière, lorsqu'il fait des tonneaux ou en cas de collision frontale à faible vitesse. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, provoque une décélération avant suffisante du véhicule, les coussins gonflables SRS avant peuvent se déployer.

- Collision latérale
- Collision arrière
- Tonneaux

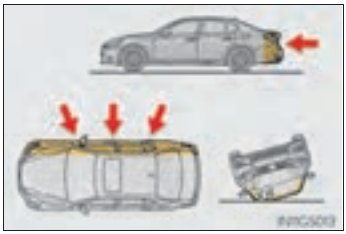

Types de collisions susceptibles de ne pas entraîner le déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et en rideau)

Il est possible que les coussins gonflables SRS latéraux et en rideau ne s'activent pas en cas de collision latérale sous certains angles ou si cette collision latérale ne se produit pas à hauteur de l'habitacle.

- Collision latérale extérieure à l'habitacle
- Collision latérale en oblique

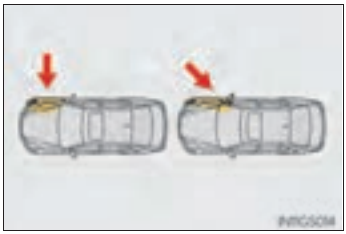

Les coussins gonflables SRS latéraux et en rideau ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est impliqué dans une collision frontale ou arrière, lorsqu'il fait des tonneaux ou en cas de collision latérale à faible vitesse.

- Collision frontale*
- Collision arrière
- Tonneaux

*: En fonction des conditions et du type d'accident, il est possible que les coussins gonflables en rideau se déploient (se gonflent) lors d'un impact frontal.

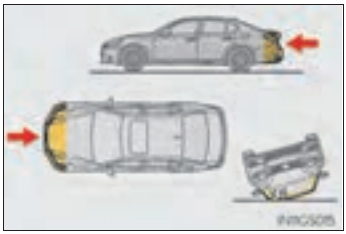

■ À quel moment contacter votre concessionnaire Lexus

Dans les cas suivants, le véhicule devra faire l'objet d'une vérification et/ou d'une réparation. Adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Lexus.

- L'un des coussins gonflables SRS s'est déployé.
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement des coussins gonflables SRS.

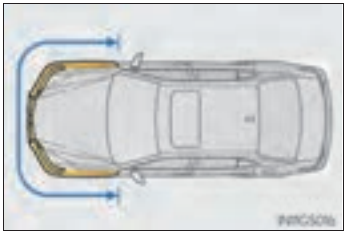

- Une portière est endommagée ou déformée en partie, ou le véhicule a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et en rideau.

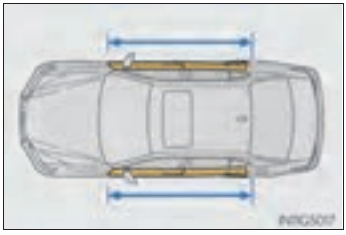

- Le rembourrage du volant, la planche de bord autour du coussin gonflable du passager avant, la partie inférieure du couvercle du tableau de bord ou la porte de la boîte à gants est éraflé, fissuré ou endommagé d'une quelconque manière.

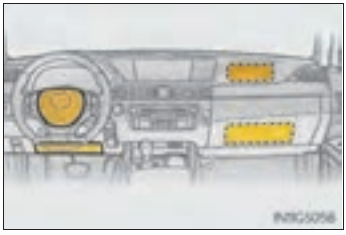

- La surface du siège où se trouve le coussin gonflable latéral est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.

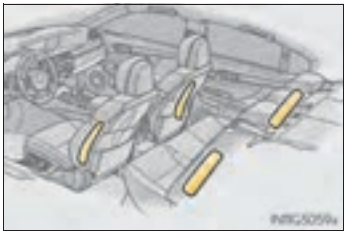

- La partie des garnitures (rembourrage) des montants avant, des montants arrière ou du longeron du toit où se trouvent les coussins gonflables en rideau est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.

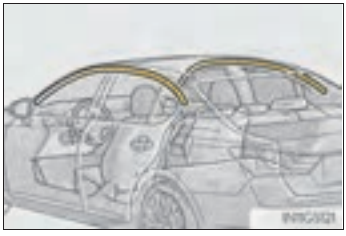

Système de classification de l'occupant du siège du passager avant

Votre véhicule est doté d'un système de classification de l'occupant du siège du passager avant. Ce système détecte les conditions du siège du passager avant et active ou désactive les dispositifs destinés au passager avant.

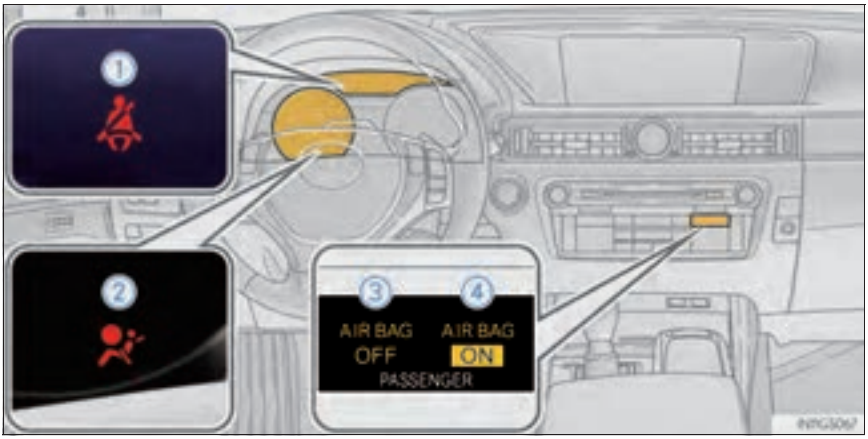

① Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité

② Lampe témoin SRS

③ Lampe témoin "AIR BAG OFF"

④ Lampe témoin "AIR BAG ON"

Condition et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège du passager avant

■ Adulte*1

Voyants/ lampes témoins	Lampes témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité	Désactivé*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	
	Coussin gonflable en rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	
	Dispositif de tension de ceinture de sécurité du passager avant	

■ Enfant*4

Voyant/ lampe témoin	Voyants "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"*4
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité	Désactivé*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé ou activé*4
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable en rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	Désactivé ou activé*4
	Dispositif de tension de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ Dispositif de retenue pour enfants avec un bébé*5

Voyant/ lampe témoin	Voyants "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité	Désactivé*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable en rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	Désactivé
	Dispositif de tension de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

Inoccupé

Voyants/ lampes témoins	Lampes témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable en rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	Désactivé
	Dispositif de tension de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

Le système subit une défaillance

Voyants/ lampes témoins	Lampes témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Lampe témoin SRS	Activé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable en rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	Désactivé
	Dispositif de tension de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

*1 : Le système considère une personne de taille adulte comme étant un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille s'assied sur le siège du passager avant, le système peut ne pas considérer cette personne comme étant un adulte selon son physique et sa posture.

*2 : Si le passager avant porte sa ceinture de sécurité.

*3 : Si le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité

*4 : Dans le cas de certains enfants, ou encore s'il s'agit d'un enfant assis dans un siège, dans un siège de rehausse ou dans un siège modulable, le système peut ne pas considérer cette personne comme étant un enfant. Le physique ou la posture peuvent être parmi les facteurs susceptibles de nuire à la détection.

*5 : N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant. Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. (→P. 58)

*6 : Si la lampe témoin n'est pas allumée, consultez ce manuel pour en savoir davantage sur l'installation adéquate du dispositif de retenue pour enfants. (→P. 62)

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège du passager avant

Observez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège du passager avant.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez la ceinture de sécurité correctement.
- Avant que quelqu'un ne s'asseye sur le siège du passager avant, assurez-vous que la plaque de la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas insérée dans la boucle.
- Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité du siège du passager avant, assurez-vous que la lampe témoin "AIR BAG OFF" n'est pas allumée. Si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée, décrochez la languette de la rallonge de la boucle de la ceinture de sécurité, puis raccrochez la ceinture de sécurité. Raccrochez la rallonge de la ceinture de sécurité après vous être assuré que la lampe témoin "AIR BAG ON" est allumée. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée, les coussins gonflables SRS du passager avant pourraient ne pas s'activer adéquatement, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.
- Ne placez pas de charge importante sur le siège ni dans les accessoires du passager avant (par ex. les poches du dossier ou l'accoudoir).
- N'appliquez pas de pression sur le siège du passager avant en appuyant vos mains ou vos pieds sur son dossier depuis le siège du passager arrière.
- Ne permettez pas à un passager arrière de soulever le siège du passager avant avec ses pieds ni d'appuyer sur le dossier avec ses jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège du passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le siège arrière. La lampe témoin "AIR BAG OFF" pourrait alors s'allumer, ce qui indique que les coussins gonflables du passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier entre en contact avec le siège arrière, ramenez-le à une position plus avancée, de sorte à éviter ce contact. Laissez le dossier du passager avant le plus droit possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison trop prononcée du dossier pourrait réduire l'efficacité du système de ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège du passager avant, la lampe témoin "AIR BAG ON" s'allume. Si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée, demandez au passager de s'asseoir droit, bien au fond du siège, avec les pieds au sol et de porter sa ceinture de sécurité correctement. Si la lampe témoin "AIR BAG OFF" reste allumée, demandez au passager de s'asseoir sur le siège arrière ou déplacez le siège du passager avant complètement vers l'arrière.
- Lorsque l'installation d'un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant est inévitable, installez-le de la manière appropriée. (→P. 62)
- Ne modifiez pas et n'enlevez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coups de pied sur le siège du passager avant et ne le soumettez pas à un impact brutal. Sinon, la lampe témoin SRS pourrait s'allumer pour signaler une défaillance du système de détection. Dans ce cas, prenez contact immédiatement avec votre concessionnaire Lexus.
- Les dispositifs de retenue pour enfants installés sur les sièges arrière ne devraient pas entrer en contact avec les dossiers des sièges avant.
- Ne modifiez pas et ne remplacez pas le capitonnage en tissu des sièges avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Observez les précautions suivantes lorsque des enfants se trouvent dans le véhicule.
Utilisez un dispositif de retenue adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le contacteur d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrou de protection pour enfants aux portières arrière ou le contacteur de verrouillage des glaces pour éviter que les enfants n'ouvrent la portière pendant que le véhicule roule ou n'actionnent la glace assistée accidentellement. (→P. 127, 156)
- Ne laissez pas de jeunes enfants utiliser des équipements pouvant leur coincer des parties du corps, par exemple les glaces assistées, le capot, le coffre, les sièges, etc.

⚠ ATTENTION

Ne laissez jamais d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule; ne laissez jamais la clé du véhicule entre les mains d'enfants et ne leur permettez jamais de l'utiliser.

Les enfants pourraient faire démarrer le véhicule ou faire passer la transmission au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les glaces, le panneau de toit transparent ou avec d'autres accessoires du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule pourrait être fatale aux enfants.

Dispositifs de retenue pour enfants

Un dispositif de retenue pour bébés ou pour enfants en bas âge doit être correctement fixé sur le siège à l'aide de la ceinture abdominale deux points ou trois points.

La législation des 50 États des États-Unis et celle du Canada imposent désormais l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfants.

Éléments à retenir

Les études ont démontré que l'installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière est beaucoup plus sécuritaire que sur le siège du passager avant.

- Choisissez un dispositif de retenue pour enfants qui s'adapte à votre véhicule et qui convient à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour en savoir davantage sur l'installation, suivez les directives fournies avec le dispositif de retenue pour enfants.
  Ce manuel contient des directives générales d'installation. (→P. 62)

Types de dispositifs de retenue pour enfants

Les dispositifs de retenue pour enfants sont classés sous les 3 types suivants, en fonction de l'âge et de la taille de l'enfant :

- Siège pour bébé/siège modulable — de type dos à la route

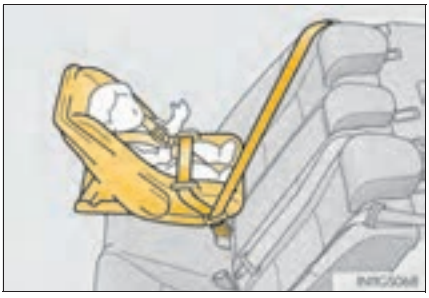

- Siège modulable — de type face à la route

- Siège de rehausse

Choix d'un dispositif de retenue adapté à l'enfant

- Utilisez un dispositif de retenue adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un dispositif de retenue pour enfants, il doit s'asseoir à l'arrière et s'attacher avec la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 30)

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfants

- Pour être correctement protégés en cas d'accident ou de freinage brusque, les enfants doivent être retenus par la ceinture de sécurité ou par un dispositif de retenue approprié, en fonction de leur âge et de leur taille. Tenir un enfant dans vos bras ne peut pas remplacer un dispositif de retenue pour enfants. En cas d'accident, l'enfant pourrait être projeté contre le pare-brise ou être écrasé entre l'habitacle et vous.
- Lexus recommande vivement l'utilisation d'un dispositif de retenue adapté à la stature de l'enfant et installé sur le siège arrière. Selon les statistiques en matière d'accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement assis dans un dispositif de retenue pour enfants installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant du véhicule.
- N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant, même si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée.
  En cas d'accident, la force et la vitesse de déploiement du coussin gonflable du passager avant sont telles qu'elles pourraient infliger à l'enfant des blessures graves, voire mortelles, si le dispositif de retenue pour enfants du type dos à la route était installé sur le siège du passager avant.
- Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. Un dispositif de retenue pour enfants qui nécessite une courroie supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant, étant donné qu'il n'y a pas d'ancrage de courroie supérieure pour le siège du passager avant. Même si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée, réglez le dossier à la position la plus verticale possible et reculez toujours le siège au maximum, car le coussin gonflable du passager avant peut se déployer avec une vitesse et une force considérables. Autrement, l'enfant risque de subir des blessures graves, voire mortelles.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour fixer un dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant ou sur le siège arrière. Si vous fixez un dispositif de retenue pour enfants lorsque la rallonge de ceinture de sécurité est reliée à la ceinture de sécurité, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas correctement le dispositif de retenue pour enfants, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant ou à d'autres passagers en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

⚠ ATTENTION

- Ne laissez pas les enfants, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants assis dans un dispositif de retenue pour enfants, reposer la tête ou une autre partie du corps contre la portière ou la zone du siège, du montant avant, du montant arrière ou des longerons de toit de laquelle un coussin gonflable SRS latéral ou un coussin gonflable SRS en rideau est susceptible de se déployer. La situation s'avérerait dangereuse si le coussin gonflable SRS latéral ou en rideau se déployait, et l'impact pourrait provoquer des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant.
- Veillez à respecter scrupuleusement toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants et assurez-vous que le dispositif est correctement fixé. S'il n'est pas correctement fixé, il risque d'infliger à l'enfant des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroulait autour du cou d'un enfant, elle risquerait de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves, voire mortelles.
Si cette situation se produisait et si la boucle ne pouvait pas être détachée, des ciseaux devraient être utilisés pour couper la ceinture.

■ Lorsque le dispositif de retenue pour enfants n'est pas utilisé

- Laissez le dispositif de retenue pour enfants installé correctement sur le siège, même s'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le dispositif de retenue pour enfants non fixé dans l'habitacle du véhicule.
- Si vous devez détacher le dispositif de retenue pour enfants, sortez-le du véhicule ou rangez-le correctement dans le coffre. Vous éviterez ainsi les blessures qu'il pourrait infliger aux passagers en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants

Suivez les directives fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants. Fixez solidement les dispositifs de retenue pour enfants aux sièges à l'aide des ancrages LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants, fixez la courroie supérieure.
La ceinture abdominale/épaulière peut être utilisée si votre dispositif de retenue pour enfants n'est pas compatible avec le système LATCH (ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant).

Ancrages LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants

Les ancrages LATCH sont disponibles sur les sièges latéraux arrière. (Des boutons indiquant l'emplacement des points d'ancrage sont fixés sur les sièges.)

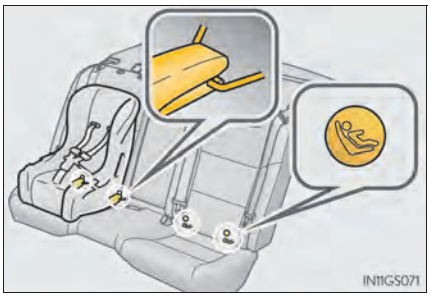

Ceintures de sécurité dotées d'un mécanisme de verrouillage de dispositif de retenue pour enfants (Ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 33)

Support d'ancrage (pour la courroie supérieure)

Chaque siège arrière dispose d'un support d'ancrage.

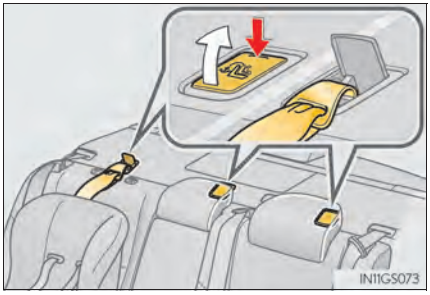

Installation avec système LATCH

1 Retirez l'appui-tête.

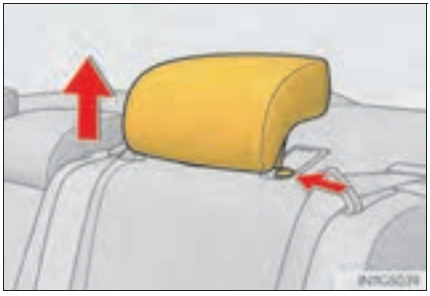

2 Augmentez légèrement l'espace entre le coussin et le dossier du siège.

▶ Type A

3 Fixez les crochets des sangles inférieures aux ancrages LATCH. Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, la courroie supérieure doit être fixée aux ancrages de courroie supérieure.

Pour le Canada :
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.

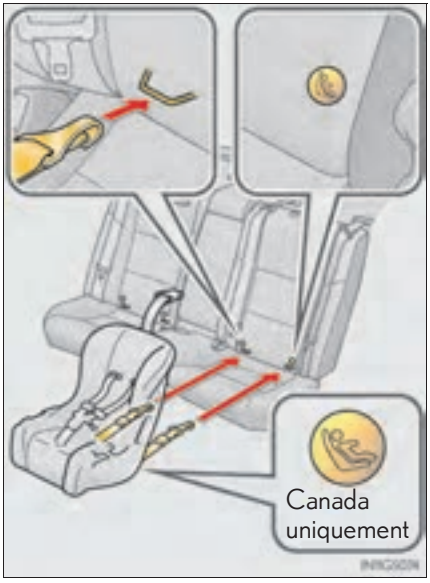

▶ Type B

3 Fixez les boucles aux ancrages LATCH. Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, la courroie supérieure doit être fixée aux ancrages de courroie supérieure.

Pour le Canada :
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.

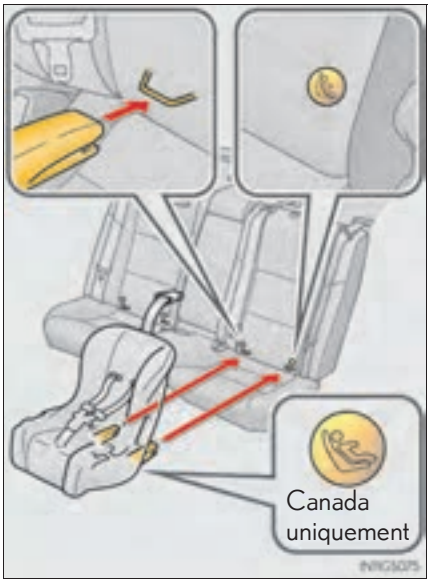

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants à l'aide d'une ceinture de sécurité (ceinture avec fonction de verrouillage du dispositif de retenue pour enfants)

■ Siège pour bébé/modulable — de type dos à la route

1 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège arrière, dos à la route.

2 Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

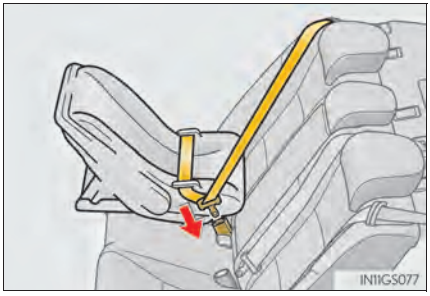

3 Déroulez complètement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler afin d'activer le mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.

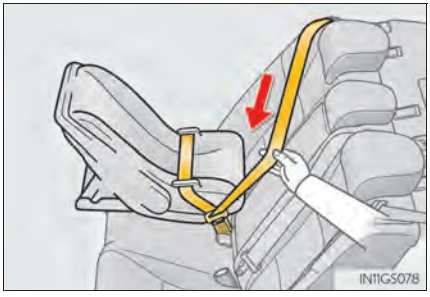

4 Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants bien au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien en place.

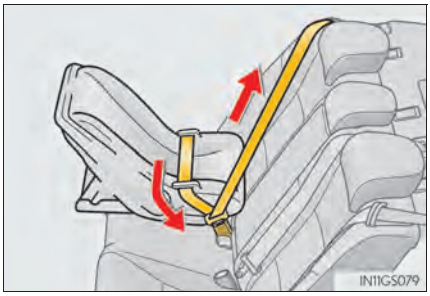

Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vous assurer qu'elle ne peut plus se dérouler.

■ Siège modulable — de type face à la route

1 Sièges latéraux arrière : Retirez l'appui-tête.

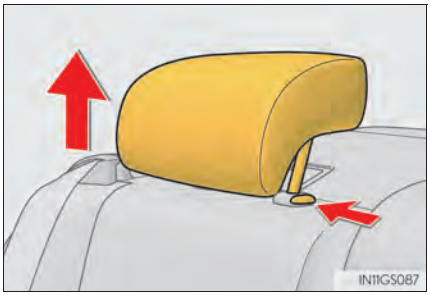

2 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège, face à la route.

3 Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

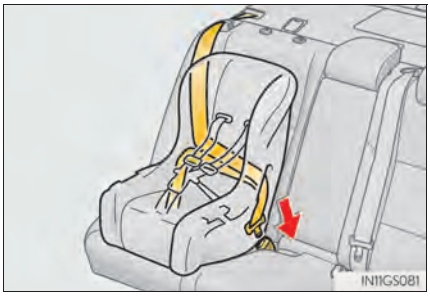

4 Déroulez complètement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler afin d'activer le mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.

5 Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants bien au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien en place.

Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vous assurer qu'elle ne peut plus se dérouler.

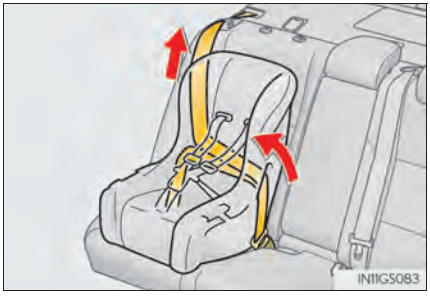

6 Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, la courroie supérieure doit être fixée aux ancrages de courroie supérieure. (→P. 69)

■ Siège de rehausse

1 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège, face à la route.

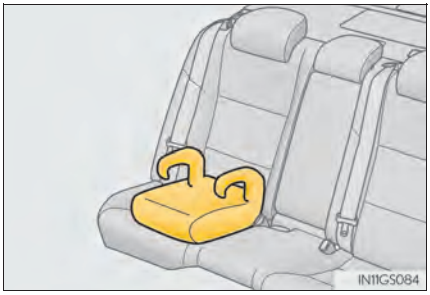

2 Asseyez l'enfant dans le dispositif de retenue pour enfants. Fixez la ceinture de sécurité sur le dispositif de retenue pour enfants conformément aux directives du fabricant, puis insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

Assurez-vous que la ceinture épaulière est placée correctement sur l'épaule de l'enfant et que la ceinture abdominale est le plus bas possible. (→P. 30)

Retrait d'un dispositif de retenue pour enfants installé à l'aide d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

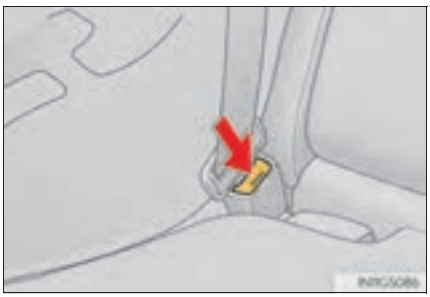

Dispositifs de retenue pour enfants avec courroie supérieure

1 Sièges latéraux arrière :
Retirez l'appui-tête.

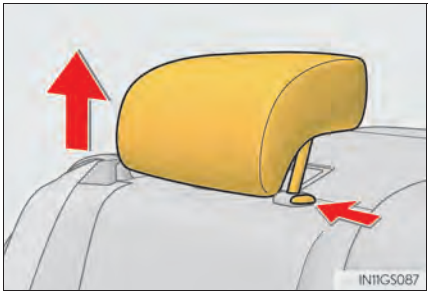

2 Fixez le dispositif de retenue pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages LATCH.

3 Ouvrez le couvercle du support d'ancrage, attachez le crochet au support d'ancrage et tendez la courroie supérieure.

Assurez-vous que la courroie supérieure est bien fixée.

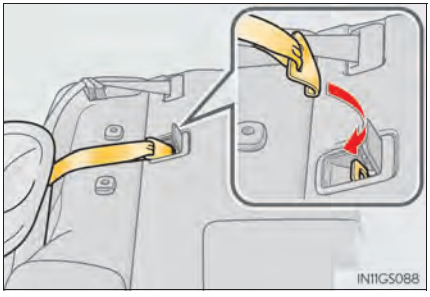

Lois et réglementations relatives aux ancrages

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2.
On peut utiliser les dispositifs de retenue pour enfants conformes aux normes FMVSS213 ou CMVSS213.
Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un siège de rehausse

Pour éviter que la ceinture de sécurité ne passe en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la ceinture épaulière. Le mode ALR ne peut que resserrer la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort.
(→P. 33)

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Conformez-vous aux directives du manuel d'installation du dispositif de retenue pour enfants et fixez celui-ci en place de manière sécuritaire.
Si le dispositif de retenue pour enfants n'était pas fixé correctement en place, l'enfant ou les autres passagers pourraient subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

- Si le siège du conducteur entrave le dispositif de retenue pour enfants et ne permet pas de fixer celui-ci convenablement, fixez le dispositif de retenue pour enfants au siège arrière droit.

- Réglez le siège du passager avant afin qu'il ne gêne pas le dispositif de retenue pour enfants.
- Ne placez un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège avant qu'en cas de nécessité absolue. Dans ce cas, installez le dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant et reculez le siège le plus loin possible même si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée. Si vous négligiez cette précaution, le déploiement (gonflage) des coussins gonflables pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

- Lors de l'installation d'un siège de rehausse, assurez-vous toujours que la ceinture épaulière est placée au centre de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais pas au point de tomber de son épaule. Si vous négligiez cette précaution, un freinage ou un dérapage brusques, ou un accident pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous que la ceinture et la plaque sont verrouillées correctement et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Remuez le dispositif de retenue pour enfants dans tous les sens (vers la gauche, vers la droite, vers l'avant et vers l'arrière) pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire.
- Après avoir fixé correctement le dispositif de retenue pour enfants, ne réglez jamais le siège.
- Respectez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lorsque vous fixez un dispositif de retenue pour enfants, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas correctement le dispositif de retenue, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant ou à d'autres passagers en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

■ Pour fixer convenablement un dispositif de retenue pour enfants aux ancrages

Lorsque vous utilisez les ancrages LATCH, assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étrangers près des ancrages et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le dispositif de retenue pour enfants. Assurez-vous que le dispositif de retenue pour enfants est fixé de manière sécuritaire, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Précautions relatives aux gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent une substance nocive pour le corps humain si elle est inhalée.

⚠ ATTENTION

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz dangereux qui est incolore et inodore. Observez les précautions suivantes.
Si vous les négligiez, des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule et provoquer un accident dû à un étourdissement, ou même entraîner la mort ou un danger grave pour la santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Gardez le couvercle du coffre fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement dans le véhicule, même lorsque le couvercle du coffre est fermé, ouvrez les glaces et faites vérifier le véhicule chez votre concessionnaire Lexus le plus tôt possible.

■ Lorsque vous garez le véhicule

- Si le véhicule se trouve dans un endroit mal aéré ou fermé, par exemple dans un garage, arrêtez le moteur.
- Ne laissez pas le véhicule avec le moteur en marche sur une longue période de temps.
  Si vous ne pouvez pas éviter cette situation, garez le véhicule dans un endroit dégagé et assurez-vous que les gaz d'échappement n'entrent pas à l'intérieur de l'habitacle.
- Ne laissez pas le moteur tourner dans des endroits où la neige peut s'accumuler ni où il neige. Si de la neige s'accumulait autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement pourraient s'accumuler et pénétrer à l'intérieur de l'habitacle.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être vérifié régulièrement. Si vous remarquez une perforation ou une fissure à cause de la corrosion, un joint endommagé ou un bruit anormal, faites vérifier et réparer le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Système immobilisateur du moteur

Les clés du véhicule sont dotées de puces de transpondeur intégrées qui empêchent le moteur de démarrer si une clé n'a pas été enregistrée auparavant dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les types de vols de véhicules.

Une fois que le contacteur du moteur est désactivé, le voyant clignote pour indiquer que le système est en fonction.

Une fois que le contacteur du moteur est placé en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, le voyant cesse de clignoter pour indiquer que le système a été annulé.

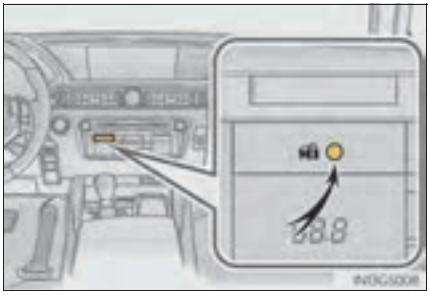

■ **Entretien du système**

Le véhicule est doté d'un système immobilisateur du moteur sans entretien.

■ **Conditions pouvant entraîner un mauvais fonctionnement du système**

- Si la poignée de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est très près d'une clé d'un système de sécurité (clé dotée d'une puce de transpondeur) d'un autre véhicule ou en contact avec celle-ci

Homologations du système immobilisateur du moteur

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID : NI4TMIMB-3

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ ATTENTION

Homologations du système immobilisateur du moteur

Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

⚠ NOTE

Pour assurer un fonctionnement correct du système

Ne modifiez pas et n'enlevez pas le système. En cas de modification ou de retrait, le bon fonctionnement du système ne serait plus assuré.

Alarme

L'alarme

L'alarme utilise de la lumière et du son pour donner l'alerte lors de la détection d'une intrusion.
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée :

- Une portière verrouillée ou le coffre est déverrouillé ou ouvert par un moyen autre que la fonction d'ouverture, la télécommande ou la clé mécanique. (Les portières se verrouilleront de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Activation du système d'alarme

Fermez les portières, le coffre et le capot, puis verrouillez toutes les portières. L'alarme s'activera automatiquement au bout de 30 secondes.

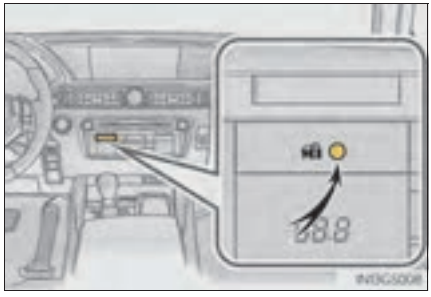

La lampe témoin commence à clignoter, au lieu de rester fixe, pour signaler que le système est activé.

Désactivation ou interruption de l'alarme

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour désactiver ou interrompre l'alarme :

- Déverrouillez les portières ou ouvrez le coffre.
- Placez le contacteur du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, ou faites démarrer le moteur. (L'alarme sera désactivée ou s'arrêtera après quelques secondes.)

Entretien du système

Le véhicule est doté d'un système d'alarme sans entretien.

Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule

Pour éviter le déclenchement accidentel de l'alarme et prévenir le vol, assurez-vous que :

- Personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.
- Toutes les glaces et le panneau de toit transparent sont fermés avant d'activer l'alarme.
- Aucun objet de valeur et aucun effet personnel n'ont été laissés à l'intérieur du véhicule.

Déclenchement de l'alarme

L'alarme pourrait se déclencher dans les situations suivantes :
(En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

- Une personne à l'intérieur du véhicule ouvre une portière, le coffre ou le capot.

- La batterie est rechargée ou remplacée lorsque le véhicule est verrouillé. (→P. 796)

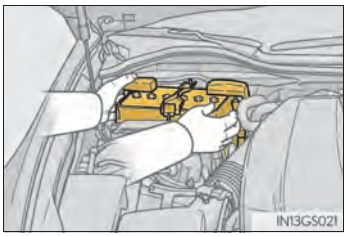

Verrou de portière à activation par alarme

- Lorsque l'alarme est activée, les portières sont automatiquement verrouillées pour empêcher toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé dans le véhicule lorsque l'alarme est activée, et assurez-vous que la clé n'est pas dans le véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie.

NOTE

Pour assurer un fonctionnement correct du système

Ne modifiez pas et n'enlevez pas le système. En cas de modification ou de retrait, le bon fonctionnement du système ne serait plus assuré.

2. **Bloc d'instrumentation**

Lampes témoins et voyants.....80
Jauges et compteurs 85
Écran multifonctions.....88
Affichage sur le pare-brise 97

Lampes témoins et voyants

Les lampes témoins et les voyants du bloc d'instrumentation, du panneau central et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.
À des fins explicatives, toutes les lampes témoins et tous les voyants sont allumés sur l'illustration suivante.

Bloc d'instrumentation

Les unités de mesure utilisées sur l'indicateur de vitesse et certains voyants peuvent varier selon la région de vente.

Panneau central

◆ Rétroviseurs extérieurs (véhicules dotés du BSM)

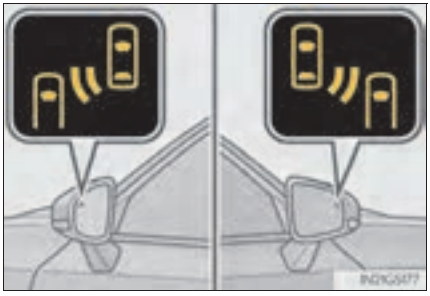

Lampes témoins

Les lampes témoins informent le conducteur d'une défaillance au niveau d'un des systèmes du véhicule indiqués.

*1 BRAKE (É.-U.) — Lampe témoin du système de freinage (→P. 737)

*1 (Canada) — Lampe témoin du système de freinage (→P. 737)

*1 — Lampe témoin du système de charge (→P. 738)

*1 CHECK (É.-U.) — Témoin de mauvais fonctionnement (→P. 738)

*1 (Canada) — Témoin de mauvais fonctionnement (→P. 738)

*1 — Lampe témoin SRS (→P. 738)

*1 ABS (É.-U.) — Lampe témoin ABS (→P. 738)

*1 (Canada) — Lampe témoin ABS (→P. 738)

*1 — Lampe témoin du système de direction assistée électrique (→P. 739)

*1 — Témoin de dérapage (→P. 739)

*1, 2 AFS OFF (si le véhicule en est doté) — Lampe témoin "AFS OFF" (→P. 739)

PARK (É.-U.) — Voyant du frein de stationnement (→ P. 739)

(Canada)

Voyant du frein de stationnement (→P. 739)

*1

Lampe témoin du système de freinage (→P. 739)

*1

Lampe témoin de portière ouverte (→P. 740)

*1

Lampe témoin de basse réserve de carburant (→P. 740)

*1

Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité (→P. 740)

*1

Témoin d'avertissement principal (→P. 740)

*1, 2

(si le véhicule en est doté)

Lampe témoin "PCS" (→P. 739, 752)

*1

Lampe témoin de pression des pneus (→P. 741)

*1 : Ces lampes s'allument lorsque le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON pour signaler qu'une vérification de système est en cours. Elles s'éteindront après le démarrage du moteur ou au bout de quelques secondes. Si une lampe ne s'allume pas ou si elle s'éteint, cela peut indiquer la défaillance d'un système. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

*2 : La lampe clignote pour indiquer une défaillance.

Voyants

Les voyants informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Voyant de clignotant (→P. 194)

(É.-U.)

Voyant des phares (→P. 200)

(Canada)

Voyant des feux arrière (→P. 200)

Voyant des feux de route (→P. 201)

Voyant des phares antibrouillards avant (→P. 205)

Voyant du régulateur de vitesse (→P. 219, 223)

Voyant du régulateur de vitesse à radar (→P. 223)

Voyant "SET" du régulateur de vitesse (→P. 219, 223)

Voyant LKA (Système de suivi de voie) (→P. 238)

(si le véhicule en est doté)

Voyant de l'aide au stationnement (→P. 249)

*1

(si le véhicule en est doté)

Voyant "AFS OFF" (→P. 202)

*1, 2

Témoin de dérapage (→P. 282, 287)

*1

Voyant VSC OFF (→P. 287)

*1, 3

Voyant "PCS" (→P. 291)

(É.-U.)

Voyant du frein de stationnement (→ P. 196)

(Canada)

Voyant du frein de stationnement (→P. 196)

*4

(si le véhicule en est doté)

Voyants BSM (moniteur d'angle mort) sur les rétroviseurs extérieurs (→P. 299)

*1

Voyant "AIR BAG ON/OFF" (→P. 50)

*1 : Ces lampes s'allument lorsque le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON pour signaler qu'une vérification de système est en cours. Elles s'éteindront après le démarrage du moteur ou au bout de quelques secondes. Si une lampe ne s'allume pas ou si elle s'éteint, cela peut indiquer la défaillance d'un système. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

*2 : La lampe clignote pour indiquer que le système est en fonction.

*3 : La lampe s'allume lorsque le système est désactivé. La lampe clignote plus rapidement qu'à l'habitude pour indiquer que le système est en fonction.

*4 : Pour confirmer l'opération, les voyants BSM sur les rétroviseurs extérieurs s'allument dans les situations suivantes :

- Lorsque le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON alors que le contacteur principal du BSM est en position ON.
- Lorsque le contacteur principal du BSM est placé en position ON alors que le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

Si le système fonctionne correctement, les voyants BSM sur les rétroviseurs extérieurs s'éteindront après quelques secondes.

Si les voyants BSM sur les rétroviseurs extérieurs ne s'allument pas ou ne s'éteignent pas, il peut s'agir d'une défaillance du système.

Si cela se produit, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

⚠ ATTENTION

■ Si l'une des lampes témoins de sécurité ne s'allume pas

Si l'une des lampes témoins de sécurité, par exemple la lampe témoin ABS ou celle du coussin gonflable SRS, ne s'allumait pas lorsque vous faites démarrer le moteur, cela pourrait signifier que ces systèmes ne sont pas en mesure d'assurer votre protection en cas d'accident, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus si cela se produit.

Jauges et compteurs

Les unités de mesure utilisées sur l'indicateur de vitesse peuvent varier selon la région de vente.

① Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement du moteur

② Tachymètre

Affiche le régime du moteur en tours par minute

③ Voyant ECO et voyant SPORT

Change de couleur ou de luminosité en fonction du mode de conduite ou de la manière de conduire (→P. 87)

④ Écran multifonctions

Présente au conducteur diverses données liées à la conduite (→P. 88)

⑤ Indicateur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule

⑥ Jauge de niveau d'essence

Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir

⑦ Position de changement de vitesse et position du sélecteur

Affiche la position de changement de vitesse ou le rapport de vitesse sélectionné (→P. 188)

⑧ Affichage de l'odomètre et du compteur journalier

Odomètre :
Affiche la distance totale parcourue par le véhicule

Compteur journalier :
Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation du compteur. Vous pouvez utiliser les compteurs journaliers "A" et "B" individuellement pour enregistrer et afficher des distances distinctes.

Modification de l'affichage

Bascule l'affichage entre l'odomètre et le compteur journalier. Lorsque le compteur journalier est affiché, il sera remis à zéro si vous maintenez la touche enfoncée.

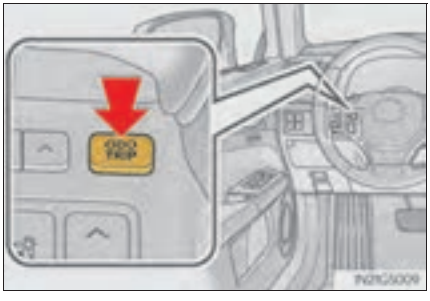

Commande de l'éclairage du bloc d'instrumentation

La luminosité de l'éclairage du bloc d'instrumentation peut être réglée.

① Plus sombre

② Plus lumineux

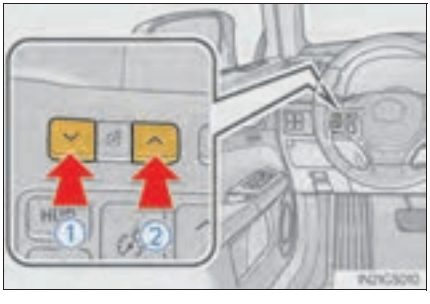

■ **Les compteurs et l'écran s'allument lorsque**

Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Réglage de la luminosité du bloc d'instrumentation**

Vous pouvez régler la luminosité du bloc d'instrumentation selon que les feux arrière sont allumés ou éteints. Cependant, dans un environnement bien éclairé (le jour, etc.), allumer les feux arrière ne changera pas la luminosité du bloc d'instrumentation. Dans ce cas, les ajustements apportés à la luminosité du bloc d'instrumentation s'appliquent aux deux réglages en même temps.

■ **Limitation relative au réglage de la luminosité**

La luminosité du tableau de bord s'ajuste automatiquement en fonction de l'éclairage ambiant détecté par le capteur d'éclairage. Cependant, si la luminosité du tableau de bord a été réglée manuellement au niveau le plus lumineux ou le plus sombre, il n'y aura pas d'ajustement automatique.

■ **Voyant ECO et voyant SPORT**

- Lorsque le mode Sport est sélectionné, le voyant SPORT (rouge) s'allume.
- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies et que le véhicule est en mode de conduite écologique, le voyant ECO (bleu) s'allume. (Plus vous conduisez de manière écologique, plus le voyant ECO brille. De plus, le voyant ECO s'éteint pendant que l'accélération fait sortir le véhicule de la zone de conduite Eco. [→P. 94] Cependant, si le mode ECO est sélectionné, le voyant ECO ne s'éteint pas pendant que l'accélération fait sortir le véhicule de la zone de conduite Eco) :
  - Conduite en position de changement de vitesse D
  - La commande à palette au volant n'est pas actionnée.
  - Le mode normal ou le mode de conduite Eco est sélectionné.
  - La vitesse du véhicule est d'environ 80 mph (130 km/h) ou moins.

■ **Personnalisation**

Vous pouvez modifier les réglages (par ex. : activation/désactivation du voyant ECO). (Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ NOTE

■ **Pour éviter les dommages au moteur et à ses composants**

- Ne laissez pas l'aiguille du tachymètre pénétrer dans la zone rouge qui indique le régime moteur maximal.
- Le moteur peut être en train de surchauffer si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur pénètre dans la zone rouge (H). Dans ce cas, immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, laissez le moteur refroidir complètement, puis vérifiez-le. (→P. 798)

Écran multifonctions

Éléments affichés

L'écran multifonctions présente au conducteur diverses données liées à la conduite, y compris la température extérieure actuelle.

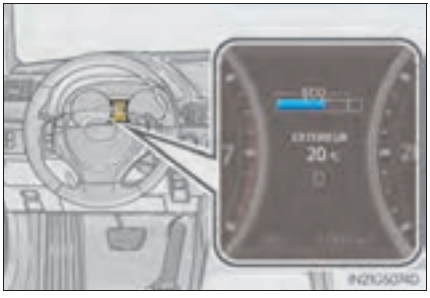

- Indicateur de conduite Eco (→P. 94)
- Affichage de la température extérieure (→P. 89)
- Informations de croisière (→P. 89)

  Affiche l'autonomie, la consommation de carburant et d'autres renseignements relatifs au trajet
- Pression de gonflage des pneus (si le véhicule en est doté) (→P. 687)
- Moniteur de conduite (→P. 91)
- Affichage du système d'aide au stationnement* (si le véhicule en est doté) (→P. 251)
- Affichage du régulateur de vitesse dynamique à radar* (si le véhicule en est doté) (→P. 223)
- Affichage du système de suivi de la voie (LKA)* (si le véhicule en est doté) (→P. 242)
- Messages d'avertissement (→P. 747)

  S'affichent automatiquement si une défaillance se produit dans l'un des systèmes du véhicule. Il est possible de passer d'un élément affiché à l'autre en appuyant sur la touche "DISP". (→P. 89)

* : S'affiche automatiquement lorsqu'on utilise le système. Il est possible de passer d'un élément affiché à l'autre en appuyant sur la touche "DISP". (→P. 89)

Informations de croisière

Changement d'affichage

Il est possible de passer d'un élément affiché à l'autre en appuyant sur la touche "DISP".

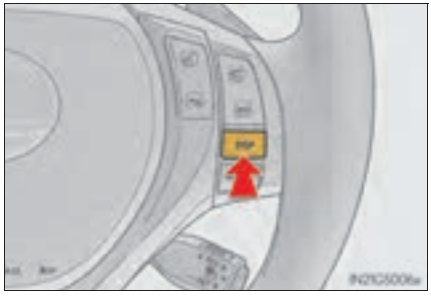

Indicateur de conduite Eco

→P. 94

Température extérieure

Affiche la température extérieure

La plage de températures pouvant être affichées va de -40 °F (-40 °C) à 122 °F (50 °C)

Consommation actuelle de carburant

Affiche la consommation actuelle de carburant

Consommation moyenne de carburant après avoir fait le plein

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le dernier plein

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation

- Lorsque la consommation moyenne de carburant est affichée, vous pouvez réinitialiser cette fonction en appuyant sur la touche "DISP" pendant plus de 1 seconde.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Vitesse moyenne du véhicule

Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière remise à zéro de la fonction

Lorsque la vitesse moyenne du véhicule est affichée, on peut réinitialiser cette fonction en appuyant sur la touche "DISP" pendant plus de 1 seconde.

Autonomie

Affiche la distance approximative (estimée) pouvant être parcourue avec la quantité de carburant résiduelle dans le réservoir

- Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant. C'est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant être parcourue et celle affichée.
- Si l'on n'ajoute qu'un peu de carburant au réservoir, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour. Désactivez le contacteur du moteur lorsque vous faites le plein. Si vous faites le plein sans désactiver le contacteur du moteur, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour.

■ Pression de gonflage des pneus (si le véhicule en est doté)

Affiche la pression de gonflage de chaque pneu

La pression de gonflage du pneu de secours ne sera pas affichée.

Moniteur de conduite

Vous pouvez sélectionner et afficher la température extérieure, la consommation moyenne de carburant après un plein ou l'autonomie. D'autres informations de croisière ou messages d'avertissement peuvent s'afficher sur le moniteur de conduite en même temps.

Pour connaître les procédures d'affichage et de sélection, reportez-vous à la section "Configuration des affichages".

Les informations affichées sur le moniteur de conduite ne le seront pas sur l'écran d'informations de croisière.

Configuration des affichages

1 Le véhicule étant immobilisé, maintenez la touche "DISP" enfoncée jusqu'à ce que l'écran "Réglages" s'affiche.

2 Maintenez la touche "DISP" enfoncée, jusqu'à ce que l'écran change.

3 Appuyez sur la touche "DISP" pour sélectionner l'élément de réglage souhaité, puis maintenez celle-ci enfoncée.

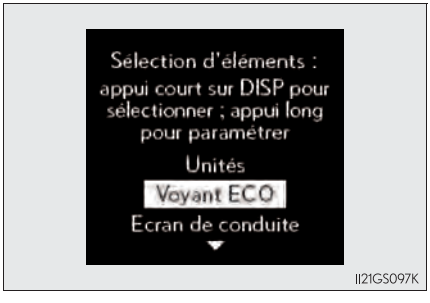

4 Appuyez sur la touche "DISP" pour sélectionner le réglage souhaité, puis maintenez celle-ci enfoncée.

L'écran revient à l'étape 3.

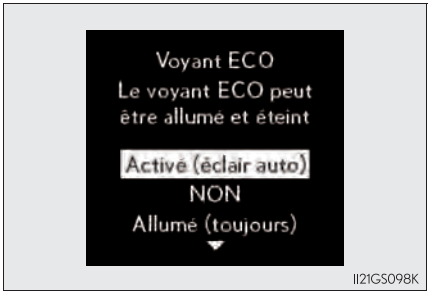

5 Appuyez sur la touche "DISP" pour sélectionner "SORTIE", puis maintenez celle-ci enfoncée.

L'écran revient à l'étape 1.
(Après quelques secondes, l'écran revient automatiquement à l'étape 1, sans passer par l'étape 5.)

Affichage de vérification du système

Après avoir fait passer le contacteur du moteur en mode IGNITION ON, la mention "SYSTEM CHECK" s'affiche pendant la vérification du fonctionnement du système.

Affichage de la zone de témoin de conduite Eco

Suggère une zone de conduite Eco et un rapport de conduite Eco en fonction de l'accélération.

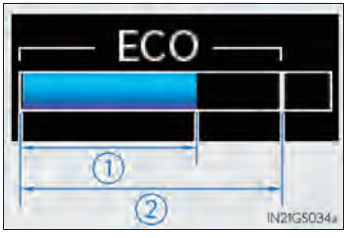

① Rapport de conduite Eco en fonction de l'accélération

Si l'accélération sort de la zone de conduite Eco, le côté droit de l'affichage de la zone de témoin de conduite Eco clignote.

② Zone de conduite Eco

L'indicateur de conduite Eco ne fonctionnera pas dans les situations suivantes :

- Le sélecteur de vitesses est à une position autre que D.
- La commande à palette au volant est actionnée.
- Ni le mode normal ni le mode de conduite Eco n'est sélectionné. (→P. 189)
- La vitesse du véhicule est d'environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

Affichage de la température extérieure

Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température extérieure affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude.

- Lorsque le véhicule est immobilisé ou que vous roulez à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
- Lorsque la température extérieure change subitement (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, d'un tunnel, etc.)

Annulation automatique de l'écran des paramètres

Dans les circonstances suivantes, l'écran dans lequel les paramètres peuvent être modifiés par l'intermédiaire de la touche "DISP" sera automatiquement désactivé.

- Lorsqu'un message d'avertissement apparaît alors que l'écran des paramètres est affiché
- Lorsque le véhicule commence à rouler alors que l'écran des paramètres est affiché

■ **Pression de gonflage des pneus (si le véhicule en est doté)**

- Après avoir placé le contacteur du moteur en mode IGNITION ON, il pourrait s'écouler quelques minutes avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Après le réglage de la pression de gonflage, il pourrait également s'écouler quelques minutes avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche.
- "---" peut s'afficher s'il est impossible de déterminer les informations sur les pneus à cause de conditions d'ondes radio défavorables.
- La pression de gonflage des pneus change en fonction de la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes de celles mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ **Écran à cristaux liquides**

De petites taches ou des taches claires peuvent apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides; il n'y a aucun risque à continuer d'utiliser l'écran.

■ **Personnalisation**

La langue sélectionnée peut être modifiée. (Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ ATTENTION

■ **Écran d'informations à basses températures**

Laissez l'habitacle se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures très basses, la réponse de l'écran d'informations peut être lente et les modifications à l'écran peuvent être retardées.
Par exemple, il y a un délai entre le changement de rapport du conducteur et l'affichage du nouveau rapport à l'écran. Ce délai pourrait inciter le conducteur à rétrograder de nouveau, ce qui causerait un freinage moteur rapide et excessif et pourrait éventuellement provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Précautions relatives à la configuration de l'écran**

Comme le moteur doit tourner pendant la configuration de l'écran, assurez-vous que le véhicule est garé dans un endroit où l'aération est adéquate. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le dangereux monoxyde de carbone (CO), pourraient s'accumuler et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

NOTE

■ **Lors de la configuration de l'écran**

Pour éviter que la batterie ne se décharge, laissez le moteur tourner pendant que vous configurez les fonctions de l'écran.

Affichage sur le pare-brise*

Résumé des fonctions

L'affichage sur le pare-brise peut servir à projeter la vitesse du véhicule et d'autres informations sur le pare-brise.

① Affichage sur le pare-brise

La luminosité de l'affichage changera automatiquement en fonction de l'intensité de l'éclairage ambiant.

② Touche "HUD"

③ Contacteur de réglage de luminosité de l'affichage

La luminosité de l'affichage peut être réglée au niveau souhaité.

④ Contacteur de réglage de position de l'affichage

⑤ Touche "DISP"

* : Si le véhicule en est doté

Éléments affichés sur le pare-brise

- Vitesse du véhicule
- Tachymètre
- Position de changement de vitesse et position du levier

  Affiche la position de changement de vitesse ou le rapport de vitesse sélectionné (→P. 188)
- Indicateur de conduite Eco (→P. 94)
- Écran audio

  Affiche les informations audio pendant environ 3 secondes après l'activation du système audio.
- Écran de guidage routier (véhicules dotés d'un système de navigation) (→P. 101)

  Lorsque vous approchez d'un croisement alors que le guidage routier du système de navigation est activé, une flèche s'affichera automatiquement pour indiquer la direction à suivre.
- Écran d'avertissement en cas d'éloignement de la voie (LKA [Système de suivi de la voie]) (si le véhicule en est doté) (→P. 759)
- Affichage de l'avertisseur d'approche (régulateur de vitesse dynamique à radar) (si le véhicule en est doté) (→P. 758)
- Message d'avertissement de freinage à action préventive (système de sécurité préventive) (si le véhicule en est doté) (→P. 749)

Changement de l'affichage sur le pare-brise

Touche "HUD"

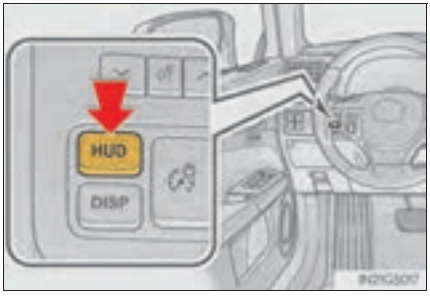

Une pression sur cette touche active/désactive l'affichage sur le pare-brise et change les unités de mesure de l'affichage de la vitesse du véhicule comme suit :

▶ É.-U.

DÉSACTIVÉ → ACTIVÉ (MPH) → ACTIVÉ (km/h) → DÉSACTIVÉ

▶ Canada

DÉSACTIVÉ → ACTIVÉ (km/h) → ACTIVÉ (MPH) → DÉSACTIVÉ

Touche "DISP"

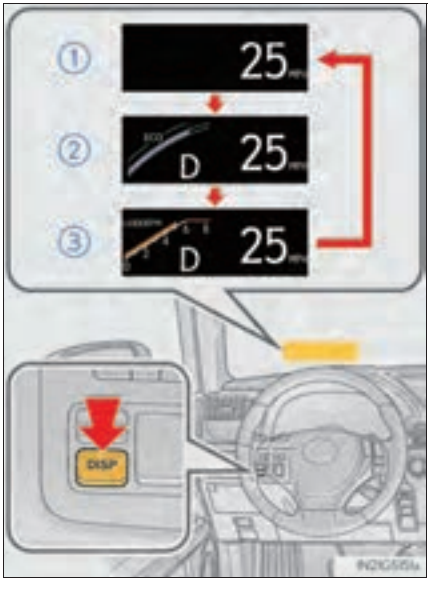

Une pression sur cette touche change les éléments affichés (sauf la vitesse du véhicule).

① Désactivé

② Indicateur de conduite Eco

③ Tachymètre

Améliorer la lisibilité de l'écran

■ Réglage de la position de l'affichage

① Plus élevé

② Plus bas

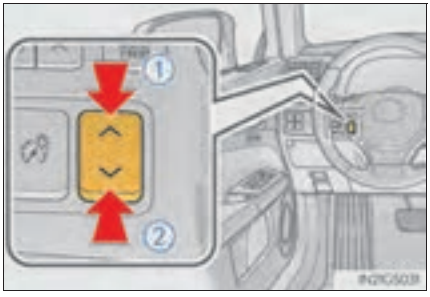

■ Réglage de la luminosité

La luminosité de l'affichage s'ajuste automatiquement en fonction de l'intensité de l'éclairage ambiant. Toutefois, la luminosité peut également être réglée manuellement (9 niveaux).

① Plus lumineux

② Plus sombre

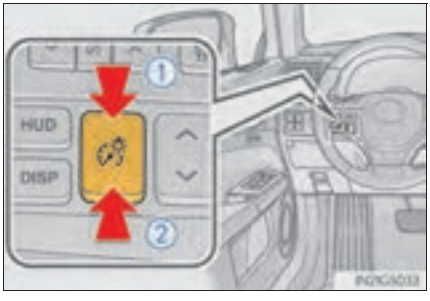

Écran de guidage routier (véhicules dotés d'un système de navigation)

Lorsque le véhicule approche d'un croisement, une flèche indique la direction que le véhicule devrait suivre.

Lorsque le véhicule approche d'un croisement, le guidage routier commence et la distance* restante avant le croisement s'affiche également.

*: La distance diminue par incréments de 164 ft. (50 m) et elle restera affichée jusqu'à ce que le véhicule franchisse le croisement.

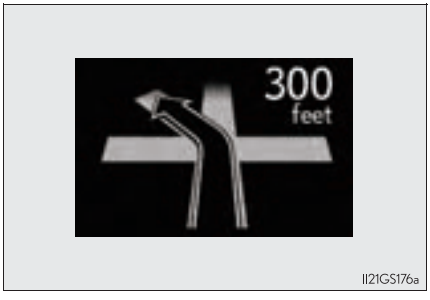

Personnalisation de l'affichage

L'écran audio peut être affiché ou masqué.

1 Maintenez le bouton "DISP" enfoncé, jusqu'à ce que l'écran change.

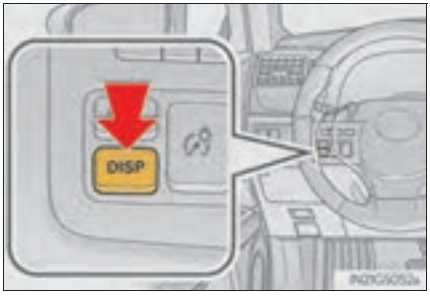

Vous pouvez effectuer cette personnalisation lorsque l'affichage sur le pare-brise est activé et que le véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h).

2 Appuyez sur le bouton "DISP" pour basculer entre les modes activé et désactivé.

À chaque pression sur le bouton, le système basculera entre les modes activé et désactivé.

Si vous n'actionnez plus le bouton pendant un court moment, le réglage se terminera automatiquement.

■ **Affichage sur le pare-brise**

- L'affichage sur le pare-brise peut sembler sombre et être difficile à voir lorsque vous le regardez à travers des lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées. Réglez la luminosité de l'affichage sur le pare-brise ou enlevez vos lunettes de soleil.
- Lorsque l'affichage sur le pare-brise est désactivé, il le restera même si le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON après avoir été désactivé.
- L'image de lancement s'affichera sur le pare-brise après avoir placé le contacteur du moteur en mode IGNITION ON alors que le contacteur de l'affichage sur le pare-brise est activé.

■ **Lorsque la batterie est débranchée**

Les réglages personnalisés de l'affichage sur le pare-brise seront réinitialisés.

⚠ ATTENTION

■ **Avant d'utiliser l'affichage sur le pare-brise**

Assurez-vous que la position et la luminosité de l'image affichée sur le pare-brise ne nuisent pas à une conduite sécuritaire. Un réglage incorrect de la position ou de la luminosité de l'image pourrait gêner la vision du conducteur et risquer de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

Pour éviter d'endommager les composants

- Ne posez aucune boisson à proximité du projecteur de l'affichage sur le pare-brise. Si le projecteur était mouillé, cela pourrait entraîner une défaillance du système électrique.
- Ne posez rien, ni aucun autocollant, sur le projecteur de l'affichage sur le pare-brise. Cela pourrait bloquer le fonctionnement de l'affichage sur le pare-brise.
- Ne touchez pas à l'intérieur du projecteur de l'affichage sur le pare-brise et n'insérez pas d'objets à bords aiguisés ni d'autres objets similaires dans le projecteur. Cela pourrait entraîner des défaillances mécaniques.

3-1. Informations sur les clés

Clés....106

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières et du coffre

Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir....109

Télécommande....123

Portières....126

Coffre....130

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant....138

Mémorisation de la position de conduite....140

Appuis-tête....147

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant....150

Rétroviseur intérieur....151

Rétroviseurs extérieurs....153

3-5. Ouverture et fermeture des glaces et du panneau de toit transparent

Glaces assistées....156

Panneau de toit transparent....159

Clés

Les clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.

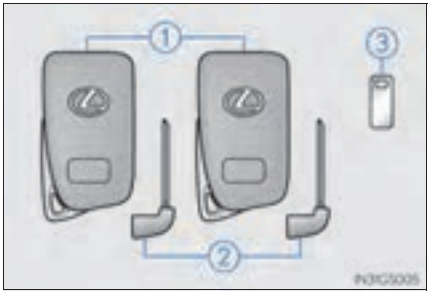

① Clés à puce
- Fonctionnement du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir (→P. 109)
- Fonctionnement de la télécommande (→P. 123)

② Clés mécaniques

③ Plaquette portant le numéro de clé

À l'aide de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, appuyez sur le bouton de relâchement et sortez la clé.

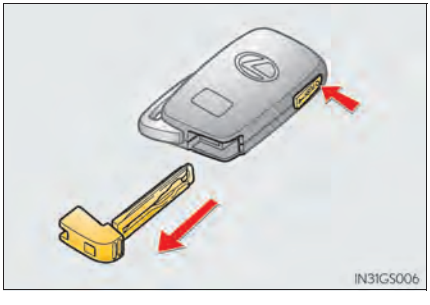

On ne peut insérer la clé mécanique que dans un seul sens, car elle n'est rainurée que d'un seul côté. Si vous n'arrivez pas à insérer la clé dans un cylindre de serrure, changez-la de côté et réessayez.

Après avoir utilisé la clé mécanique, glissez-la dans la clé à puce. Conservez la clé mécanique et la clé à puce ensemble. Si la pile de la clé à puce est déchargée ou si la fonction d'ouverture ne fonctionne pas correctement, vous devrez utiliser la clé mécanique. (→P. 791)

■ **Lorsque vous devez laisser la clé du véhicule au préposé au stationnement**

Désactivez le contacteur principal d'ouverture du coffre et verrouillez la boîte à gants et la trappe de l'accoudoir en fonction des circonstances.
(→P. 131, 597, 620)
Gardez la clé mécanique sur vous pour votre usage personnel et ne laissez au préposé que la clé à puce.

■ **Si vous perdez vos clés mécaniques**

Votre concessionnaire Lexus peut vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine en utilisant l'autre clé mécanique ainsi que le numéro de clé inscrit sur votre plaquette. Conservez cette plaquette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille; ne la laissez pas à l'intérieur du véhicule.

■ **À bord d'un avion**

Si vous montez dans un avion avec une clé à puce sur vous, assurez-vous de ne pas appuyer sur les touches de la clé à puce lorsque vous êtes à bord. Si la clé à puce est rangée ailleurs, par exemple dans un sac, assurez-vous que rien ne peut appuyer sur les touches accidentellement. Si une touche est actionnée, la clé à puce émettra des ondes radio qui pourraient nuire au fonctionnement de l'avion.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'endommager les clés

- Ne laissez pas les clés tomber par terre, ne les exposez pas à des chocs violents et ne les pliez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées sur de longues périodes.
- Ne mouillez pas les clés, ne les lavez pas aux ultrasons, etc.
- Ne fixez pas d'objets métalliques ou magnétiques sur les clés et ne placez pas celles-ci à proximité de tels objets.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne fixez pas d'autocollants ni d'autres objets sur la surface de la clé à puce.
- Ne placez pas les clés à proximité d'objets générant des champs magnétiques, tels que les téléviseurs, les systèmes audio, les cuisinières à induction ou les appareils médicaux électriques, par exemple les appareils thérapeutiques à basse fréquence.

■ Lorsque vous portez la clé à puce sur vous

N'approchez pas la clé à puce à moins de 3,9 in. (10 cm) d'un appareil électrique en marche. Les ondes radio émises par les appareils électriques situés à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé à puce peuvent interférer avec celle-ci, l'empêchant ensuite de fonctionner correctement.

■ En cas de défaillance du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir ou d'autres problèmes liés à la clé

Apportez votre véhicule ainsi que toutes les clés à puce qui vous ont été fournies avec votre véhicule à votre concessionnaire Lexus.

■ Si vous perdez une clé à puce

Si la clé à puce reste introuvable, les risques de vol du véhicule augmenteront considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Lexus avec toutes les autres clés à puce qui vous ont été livrées avec votre véhicule.

Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir

Résumé des fonctions

Il est possible d'effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé à puce sur soi, par exemple dans sa poche. (Le conducteur devrait toujours garder la clé à puce sur lui.)

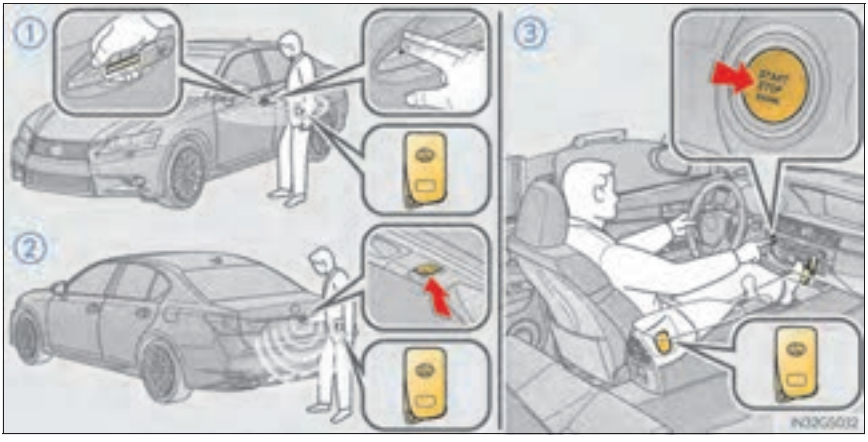

① Verrouille et déverrouille les portières (→P. 110)

② Ouvre le coffre (→P. 111)

③ Fait démarrer le moteur (→P. 181)

■ Signaux de fonctionnement

Un avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portières ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillées : une fois ; Déverrouillées : deux fois)

■ Caractéristique de sécurité

Si une portière n'est pas ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la caractéristique de sécurité verrouillera de nouveau le véhicule automatiquement.

Commande de l'éclairage de bienvenue

Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument la nuit lorsque les portières sont déverrouillées à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la télécommande si le commutateur d'éclairage est en position "AUTO".

Déverrouillage et verrouillage des portières

Pour déverrouiller la portière du conducteur, saisissez sa poignée. Pour déverrouiller toutes les portières, saisissez la poignée de la portière du passager.*

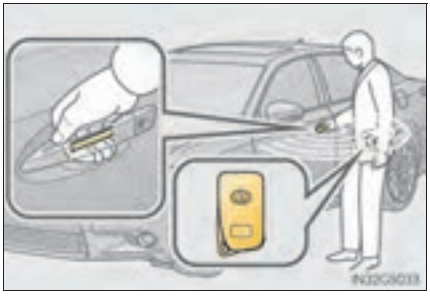

Assurez-vous de toucher le capteur situé à l'arrière de la poignée.

Pendant les 3 secondes suivant le verrouillage des portières, il est impossible de les déverrouiller.

*: Les réglages de déverrouillage des portières peuvent être modifiés. (→P. 114)

Pour verrouiller toutes les portières, touchez le capteur de verrouillage (l'indentation située sur la partie supérieure de la poignée).

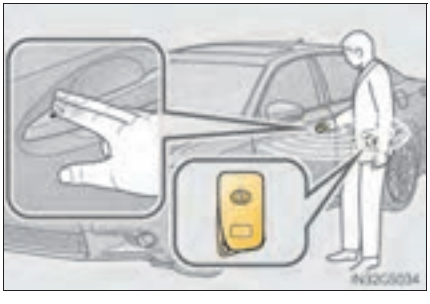

Ouverture du coffre

Appuyez sur le bouton.

Si le véhicule est doté d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre, le couvercle du coffre s'ouvre entièrement et automatiquement.

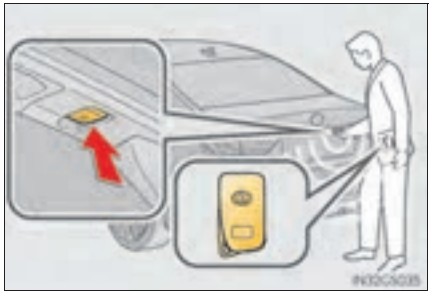

Emplacement des antennes et portée réelle

■ Emplacement des antennes

① Antennes à l'extérieur de l'habitacle

② Antennes à l'intérieur de l'habitacle

③ Antenne à l'extérieur du coffre

④ Antenne à l'intérieur du coffre

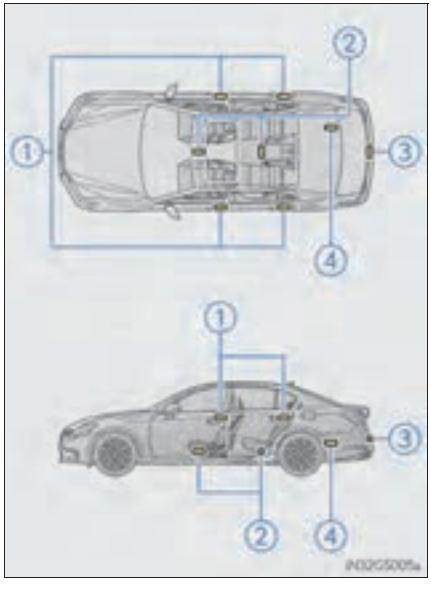

■ Portée réelle (zones à l'intérieur desquelles la clé à puce est détectée)

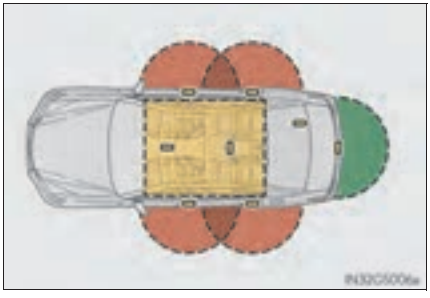

● Lorsqu'on verrouille ou que l'on déverrouille les portières

On peut faire fonctionner le système si la clé à puce est à moins de 2,3 ft. (0,7 m) de la poignée extérieure d'une portière. (Seules les portières qui détectent la clé fonctionneront.)

● Lorsqu'on ouvre le coffre

On peut faire fonctionner le système si la clé à puce est à moins de 2,3 ft. (0,7 m) du bouton de déverrouillage du coffre.

● Lorsqu'on fait démarrer le moteur ou que l'on change le mode du contacteur du moteur

On peut faire fonctionner le système si la clé à puce est à l'intérieur du véhicule.

■ Lorsqu'il est impossible de verrouiller la portière à l'aide du capteur de verrouillage situé sur la partie supérieure de la poignée

S'il est impossible de verrouiller la portière en touchant la zone supérieure du capteur, essayez de toucher en même temps les zones supérieure et inférieure du capteur.

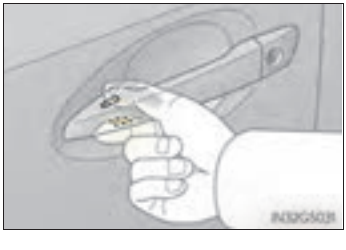

Alarmes et indicateurs d'avertissement

Un alarme qui retentit et un message d'avertissement qui s'affiche sur l'écran multi-fonctions servent à vous protéger contre les accidents imprévus et le vol du véhicule provoqués par une fausse manœuvre. Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, prenez les mesures pertinentes en fonction de celui-ci. (→P. 747)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les mesures correctives sont les suivantes.

Alarme	Situation	Mesure corrective
L'alarme extérieure retentit une fois pendant environ 5 secondes	Le coffre a été fermé alors que la clé à puce était encore à l'intérieur de celui-ci et que toutes les portières étaient verrouillées.	Sortez la clé à puce du coffre, puis fermez le couvercle du coffre.
	Tentative de verrouillage du véhicule alors qu'une portière est ouverte.	Fermez toutes les portières, puis verrouillez-les de nouveau.
L'alarme intérieure retentit sans arrêt	Le contacteur du moteur a été placé en mode ACCESSORY alors que la portière du conducteur était ouverte (ou la portière du conducteur a été ouverte alors que le contacteur du moteur était en mode ACCESSORY).	Désactivez le contacteur du moteur, puis fermez la portière du conducteur.

■ Changement de fonction de déverrouillage des portières

On peut choisir quelles portières seront déverrouillées par la fonction d'ouverture de la télécommande.

1 Désactivez le contacteur du moteur.

2 Lorsque le voyant à la surface de la clé est éteint, maintenez , ou enfoncé pendant environ 5 secondes, tout en maintenant enfoncé.

Le réglage est modifié tel qu'illustré ci-dessous chaque fois qu'on effectue cette opération. (Si le réglage est modifié sans arrêt, relâchez les touches, attendez pendant au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctions	Fonction de déverrouillage	Signal sonore
	Tenir la poignée de la portière du conducteur ne déverrouille que la portière du conducteur.	Extérieur : Retentit 3 fois Intérieur : Retentit une fois
	Tenir la poignée d'une portière de passager déverrouille toutes les portières.	
	Tenir la poignée d'une portière déverrouille toutes les portières.	Extérieur : Retentit deux fois Intérieur : Retentit une fois

Pour éviter le déclenchement accidentel de l'alarme, déverrouillez les portières à l'aide de la télécommande, puis ouvrez et refermez une fois l'une des portières après avoir modifié les paramètres. (Si aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur , les portières se verrouilleront de nouveau et l'alarme s'activera automatiquement.)

Si l'alarme se déclenche, veuillez l'arrêter immédiatement. (→P. 75)

Fonction d'économie de la pile

La fonction d'économie de la pile sera activée pour éviter que la pile de la clé à puce et la batterie du véhicule ne se déchargent si le véhicule n'est pas utilisé pendant une longue période.

- Dans les cas suivants, un peu de temps pourrait s'écouler avant que le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir ne déverrouille les portières.
  - La clé à puce est restée éloignée à environ 6 ft. (2 m) du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir n'a pas été utilisé depuis 5 jours ou plus.
- Si le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, les portières ne peuvent plus être déverrouillées depuis n'importe quelle portière sauf depuis celle du conducteur. Dans ce cas, saisissez fermement la poignée de la portière du conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour déverrouiller les portières.

Fonction d'économie de la pile de la clé à puce

Lorsque le mode d'économie de la pile est activé, la clé à puce cesse de recevoir des ondes radio afin de réduire l'affaiblissement de la pile.

Appuyez deux fois sur tout en maintenant enfoncé. Vérifiez si le voyant de la clé à puce clignote 4 fois.
Lorsque le mode d'économie de la pile est activé, il est impossible d'utiliser le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé à puce.

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

Le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir utilise des ondes radio faibles. Dans les cas suivants, les communications entre la clé à puce et le véhicule peuvent être perturbées, ce qui empêchera le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir, la télécommande et le système immobilisateur du moteur de fonctionner adéquatement. (Mesures alternatives : →P. 791)

- Lorsque la pile de la clé à puce est à plat
- À proximité des stations émettrices de télévision, des centrales électriques, des postes d'essence, des stations de radio, des écrans géants, des aéroports et d'autres installations générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques
- Si l'on transporte une radio portative, un téléphone cellulaire, un téléphone sans fil ou d'autres dispositifs de communication sans fil
- Si la clé à puce entre en contact avec, ou est couverte par l'un des objets métalliques suivants
  - Des cartes auxquelles est fixée une feuille d'aluminium
  - Des boîtes à cigarettes recouvertes d'une feuille d'aluminium à l'intérieur
  - Des portefeuilles ou des sacs métalliques
  - Des pièces de monnaie
  - Des manchons comportant du métal
  - Des supports comme les CD et les DVD
- Si l'on utilise d'autres télécommandes (émettrices d'ondes radio) à proximité
- Si l'on transporte la clé à puce avec les appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - La clé à puce d'un autre véhicule ou une télécommande émettant des ondes radio
  - Des ordinateurs personnels ou des assistants numériques personnels (ANP)
  - Des lecteurs audio numériques
  - Des systèmes de jeu portatifs
- Si une teinture contenant du métal ou si des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière

■ Remarque relative à la fonction d'ouverture

● Même si la clé à puce est à portée réelle (zones de détection), il se peut que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants :

- Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portières, la clé à puce est trop près de la glace ou de la poignée extérieure de la portière, près du sol ou à un endroit élevé.
- Lors de l'ouverture du coffre, la clé à puce est près du sol, à un endroit élevé ou trop près du centre du pare-chocs arrière.
- Lors du démarrage du moteur ou d'un changement de mode du contacteur du moteur, la clé à puce est sur le bloc d'instrumentation, sur la plage arrière, sur le plancher, dans les vide-poches ou dans la boîte à gants.

● Ne laissez pas la clé à puce sur le bloc d'instrumentation ni à proximité des vide-poches lorsque vous quittez le véhicule. En fonction de la qualité de réception des ondes radio, l'antenne située à l'extérieur de l'habitacle pourrait la détecter et la portière pourrait alors se trouver verrouillée depuis l'extérieur du véhicule, coinçant le cas échéant la clé à puce à l'intérieur du véhicule.

● Tant que la clé à puce est à portée réelle, n'importe qui peut verrouiller ou déverrouiller les portières. Cependant, seules les portières détectant la clé à puce peuvent être utilisées pour déverrouiller le véhicule.

● Même si la clé à puce n'était pas à l'intérieur du véhicule mais près d'une glace, on pourrait éventuellement faire démarrer le moteur.

● Lorsque la clé à puce est à portée réelle, les portières peuvent se déverrouiller ou se verrouiller si une grande quantité d'eau gicle sur la poignée, par exemple lorsqu'il pleut ou si vous êtes dans un lave-auto. (Les portières se verrouilleront automatiquement au bout d'environ 60 secondes si elles ne sont pas ouvertes et refermées.)

● Si l'on utilise la télécommande pour verrouiller les portières alors que la clé à puce est à proximité du véhicule, il se peut que la fonction d'ouverture ne déverrouille pas les portières. (Utilisez alors la télécommande pour déverrouiller les portières.)

■ **Remarque relative au verrouillage des portières**

- Toucher le capteur de verrouillage lorsqu'on porte des gants peut ralentir ou empêcher l'opération de verrouillage. Retirez vos gants, puis touchez de nouveau le capteur de verrouillage.
- Si la poignée de portière se mouille alors que la clé à puce se trouve à portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Dans ce cas, suivez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :
  - Placez la clé à puce à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
  - Activez le mode d'économie de la pile de la clé à puce afin de désactiver le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir. (→P. 115)
- Si vous laissez la clé à puce à l'intérieur du véhicule et qu'une portière se mouille pendant le lavage de la voiture, un message peut s'afficher sur l'écran multifonctions et un avertisseur sonore retentir à l'extérieur du véhicule. Pour désactiver l'alarme, verrouillez toutes les portières.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner adéquatement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner de nouveau, ou utilisez le capteur de verrouillage situé sur la partie inférieure de la poignée.
- Les ongles peuvent érafler la portière lors du maniement de la poignée. Veillez à ne pas vous casser les ongles ni endommager la surface de la portière.

■ **Remarque relative à la fonction de déverrouillage**

- Une arrivée soudaine à portée réelle ou la manipulation de la poignée peut empêcher le déverrouillage des portières. Si cela se produit, remettez la poignée à sa position initiale et vérifiez si les portières se déverrouillent avant de tirer de nouveau sur la poignée.
- Si l'on saisit la poignée d'une portière avec un gant, il se peut que cette dernière ne se déverrouille pas.
- Si la poignée de portière se mouille alors que la clé à puce se trouve à portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Dans ce cas, suivez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :
  - Placez la clé à puce à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
  - Activez le mode d'économie de la pile de la clé à puce afin de désactiver le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir. (→P. 115)
- Si une autre clé à puce se trouve dans la zone de détection, un peu plus de temps peut être nécessaire pour déverrouiller les portières après avoir saisi la poignée.
- Les ongles peuvent érafler la portière lors du maniement de la poignée. Veillez à ne pas vous casser les ongles ni endommager la surface de la portière.

■ **Si l'on n'utilise pas le véhicule sur une longue période**

- Pour éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé à puce à moins de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir. (→P. 832)

■ **Alarme**

L'utilisation du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir pour verrouiller les portières entraînera l'activation du système d'alarme. (→P. 75)

■ **Pour faire fonctionner le système correctement**

- Assurez-vous d'avoir la clé à puce sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Si vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule, n'approchez pas la clé à puce trop près de celui-ci.

  Selon votre position et votre façon de tenir la clé à puce, il se peut que le système ne la détecte pas bien et ne fonctionne pas correctement. (L'alarme peut se déclencher accidentellement ou la fonction de prévention de verrouillage des portières peut ne pas fonctionner.)
- Ne laissez pas la clé à puce dans le compartiment de charge.
  La fonction de prévention d'oubli de clé peut ne pas fonctionner selon l'emplacement de la clé (près d'un pneu de secours, du bord intérieur du compartiment de charge), les conditions (à l'intérieur d'un sac métallique, près d'objets métalliques) et des ondes radio environnantes. (→P. 132)

■ **Si le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas correctement**

- Verrouillage et déverrouillage des portières, et ouverture du coffre : Utilisez la clé mécanique. (→P. 791)
- Démarrage du moteur : →P. 792

■ **Affaiblissement de la pile de la clé à puce**

- La durée de vie normale de la pile est de 1 à 2 ans.
- Si la charge de la batterie s'affaiblit, une alarme retentira dans l'habitacle lorsque le moteur s'arrêtera. (→P. 770)
- Comme la clé à puce reçoit constamment des ondes radio, la pile se déchargera même si vous ne l'utilisez pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé à puce est peut-être à plat. Remplacez la pile au besoin. (→P. 694)
  - Le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir ou la télécommande ne fonctionne pas.
  - La zone de détection rétrécit.
  - Le voyant DEL situé sur la surface de la clé ne s'allume pas.
- Pour éviter des dommages sérieux, ne laissez pas la clé à puce à moins de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants qui génèrent un champ magnétique :
  - Téléviseurs
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de pile
  - Téléphones cellulaires ou téléphones sans fil en cours de charge
  - Lampes de table
  - Cuisinières à induction

■ **Lorsque la pile de la clé à puce est complètement à plat**

→P. 694

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables : →P. 832)

■ **Si le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir a été désactivé lors d'un réglage personnalisé**

- Verrouillage et déverrouillage des portières, et ouverture du coffre :
  Utilisez la télécommande ou la clé mécanique. (→P. 123, 791)
- Démarrage du moteur et changement de mode du contacteur du moteur :
  →P. 792
- Arrêt du moteur : →P. 182

■ **Homologation du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID : HYQ23AAB FCC ID : HYQ14FBA
FCC ID : HYQ14CBA

FCC ID : NI4TMLF10-2 FCC ID: NI4TMLF10-50
FCC ID: NI4TMLF10-51

REMARQUE :
Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE :
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ ATTENTION

■ **Précautions relatives à l'interférence avec des appareils électroniques**

- Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque implantable, un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable devraient se tenir à l'écart des antennes du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir. (→P. 111)
  Les ondes radio pourraient nuire au fonctionnement de tels appareils. Si nécessaire, la fonction d'ouverture peut être désactivée. Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus pour plus de détails, par exemple sur la fréquence des ondes radio et sur leur séquence d'émission. Consultez ensuite votre médecin pour savoir si vous devriez désactiver la fonction d'ouverture.
- Les utilisateurs de tout appareil médical électrique autre que les stimulateurs cardiaques implantables, les stimulateurs de resynchronisation cardiaque ou les défibrillateurs automatiques implantables devraient consulter le fabricant de l'appareil à propos du fonctionnement de ce dernier lorsqu'il est exposé aux ondes radio.
  Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur de tels appareils médicaux.

Demandez à votre concessionnaire Lexus comment désactiver la fonction d'ouverture.

Télécommande

Résumé des fonctions

On peut utiliser la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

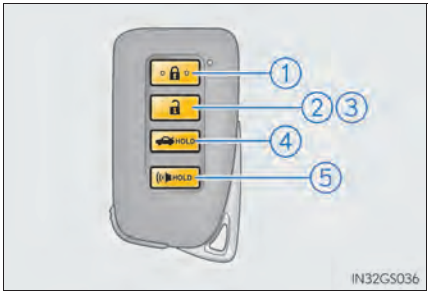

① Verrouille toutes les portières

② Déverrouille toutes les portières

Appuyez sur ce bouton pour déverrouiller la portière du conducteur. Si vous appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes suivantes, les autres portières se déverrouillent.

③ Ouvre les glaces et le panneau de toit transparent (maintenez enfoncé)*

④ Ouvre le coffre (maintenez enfoncé)

Si le véhicule est doté d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre, le couvercle du coffre s'ouvre entièrement et automatiquement.

⑤ Fait retentir l'alarme (maintenez enfoncé) (→P. 124)

* : La personnalisation de ce réglage doit être confiée à votre concessionnaire Lexus.

■ **Signaux de fonctionnement**

Portières :
Un avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portières ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillées : une fois ; Déverrouillées : deux fois)

Coffre :
Un avertisseur sonore retentit pour indiquer que le coffre a été ouvert.

Glaces et panneau de toit transparent :
Un avertisseur sonore retentit pour indiquer que les glaces et le panneau de toit transparent sont en fonction.

■ **Commande de l'éclairage de bienvenue**

→P. 110

■ **Avertisseur sonore de verrouillage de portière**

Si une portière est mal fermée et que vous tentez de verrouiller les portières, un avertisseur sonore retentira de manière continue pendant 5 secondes. Fermez correctement la portière pour interrompre cet avertisseur, puis verrouillez de nouveau le véhicule.

■ **Mode panique**

Si l'on appuie sur le bouton pendant un peu plus d'une seconde, une alarme retentira par intermittence et les feux du véhicule clignoteront pour dissuader quiconque de tenter de pénétrer dans votre véhicule ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé à puce.

■ **Caractéristique de sécurité**

→P. 109

■ **Alarme**

L'utilisation de la télécommande pour verrouiller les portières entraîne l'activation du système d'alarme. (→P. 75)

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P. 116

■ **Si la télécommande ne fonctionne pas correctement**

Verrouillage et déverrouillage des portières, et ouverture du coffre : Utilisez la clé mécanique. (→P. 791)

■ **Affaiblissement de la pile de la clé à puce**

→P. 120

■ **Lorsque la pile de la clé à puce est complètement à plat**

→P. 694

■ **Confirmation du nombre de clés enregistrées**

Vous pouvez confirmer le nombre de clés du véhicule déjà enregistrées. Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus pour en apprendre davantage.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. la télécommande) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables : →P. 832)

■ **Homologation de la télécommande**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID : HYQ23AAB FCC ID : HYQ14FBA
FCC ID : HYQ14CBA

FCC ID : NI4TMLF10-2 FCC ID: NI4TMLF10-50
FCC ID: NI4TMLF10-51

REMARQUE :
Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE :
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Portières

Verrouillage et déverrouillage des portières

On peut verrouiller et déverrouiller le véhicule à l'aide de la fonction d'ouverture, de la télécommande ou des contacteurs de verrouillage des portières.

◆ Fonction d'ouverture

→P. 109

◆ Télécommande

→P. 123

◆ Contacteurs de verrouillage des portières

① Verrouille toutes les portières

② Déverrouille toutes les portières

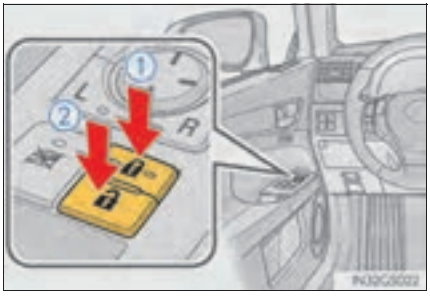

◆ Boutons de verrouillage intérieurs

① Verrouille la portière

② Déverrouille la portière

Il est possible d'ouvrir les portières avant en tirant sur la poignée intérieure même si les boutons de verrouillage sont en position de verrouillage.

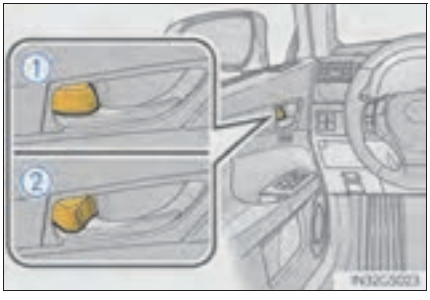

Verrouillage extérieur des portières avant sans clé

1 Placez le bouton intérieur de verrouillage en position de verrouillage.

2 Fermez la portière.

On ne peut pas verrouiller la portière si le contacteur du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, ou si la clé à puce est à l'intérieur du véhicule.

Il se peut que la clé ne soit pas détectée correctement et que la portière soit verrouillée.

Verrou de protection pour enfants aux portières arrière

Si le verrou est enclenché, il est impossible d'ouvrir la portière depuis l'intérieur du véhicule.

① Déverrouillage

② Verrouillage

On peut enclencher ces verrous afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portières arrière. Poussez les contacteurs de chacune des portières arrière vers le bas pour verrouiller les deux portières arrière.

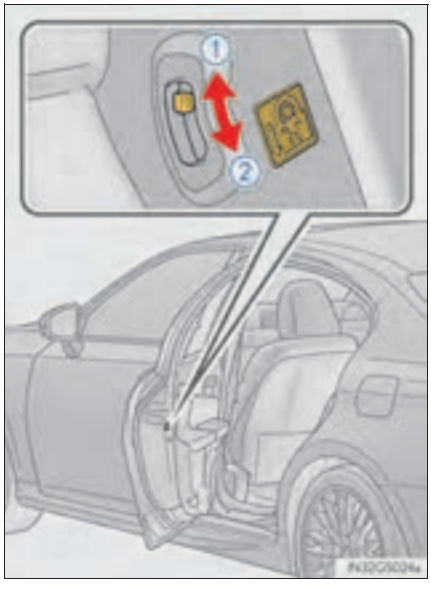

Systèmes de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières

Les fonctions suivantes peuvent être réglées ou annulées :

Pour obtenir des directives relatives à la personnalisation, reportez-vous à la P. 832.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule	Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint environ 12 mph (20 km/h) ou plus.
Fonction de verrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Toutes les portières sont automatiquement verrouillées lorsque le sélecteur de vitesses est placé en position autre que P.
Fonction de déverrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Toutes les portières sont automatiquement déverrouillées lorsque le sélecteur de vitesses est placé en position P.
Fonction de déverrouillage des portières liée à la portière du conducteur	Toutes les portières sont automatiquement déverrouillées lorsque la portière du conducteur est ouverte.

■ Système de déverrouillage des portières sur détection d'impact

Si le véhicule subit un impact violent, toutes les portières se déverrouillent. Selon la force de l'impact ou le type d'accident, il est cependant possible que ce système ne fonctionne pas.

■ À l'aide de la clé mécanique

On peut aussi verrouiller et déverrouiller les portières à l'aide de la clé mécanique. (→P. 791)

■ Si l'on utilise une mauvaise clé

Le barillet tourne dans le vide pour protéger le mécanisme intérieur.

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. la fonction de déverrouillage à l'aide d'une clé) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter un accident

Observez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule.
Si vous ne le faites pas, il se peut qu'une portière s'ouvre et qu'un occupant tombe à l'extérieur du véhicule, ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que toutes les portières sont bien fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portières pendant la conduite.
  Soyez particulièrement prudent avec les portières avant, car elles peuvent être ouvertes même si les boutons de verrouillage intérieurs sont en position de verrouillage.
- Si des enfants sont assis à l'arrière, enclenchez les verrous de protection pour enfants aux portières arrière.

Coffre

Vous pouvez ouvrir le coffre à l'aide du dispositif d'ouverture du coffre, du bouton de déverrouillage du coffre ou de la télécommande.

Si le véhicule est doté d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre, vous pouvez fermer le coffre à l'aide du dispositif de fermeture du coffre.

Ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule

Appuyez sur le contacteur du dispositif d'ouverture.

Si le véhicule est doté d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre, le couvercle du coffre s'ouvre entièrement et automatiquement.

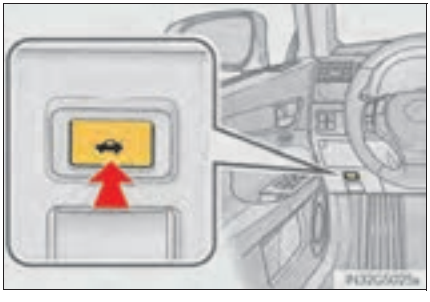

Ouverture du coffre depuis l'extérieur du véhicule

■ Bouton de déverrouillage du coffre

Alors que vous portez la clé à puce sur vous, appuyez sur le bouton situé sur le couvercle du coffre.

Lorsque toutes les portières sont déverrouillées avec les verrous de portière assistés, vous pouvez ouvrir le coffre sans avoir la clé à puce sur vous.

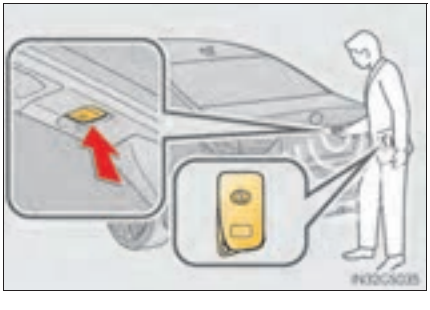

■ Télécommande

→P. 123

Contacteur du dispositif de fermeture du coffre (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre)

Une pression sur le contacteur entraîne la fermeture automatique du couvercle du coffre. (Un avertisseur sonore retentit)

Une pression sur le contacteur pendant que le couvercle du coffre se ferme entraîne sa réouverture.

Système de sécurité des bagages

Vous pouvez désactiver provisoirement le contacteur du dispositif d'ouverture du coffre pour prévenir le vol des bagages qui s'y trouvent.

Pour désactiver le dispositif d'ouverture du coffre, désactivez le contacteur principal situé dans la boîte à gants.

① Activé

② Désactivé

Vous ne pouvez plus ouvrir le couvercle du coffre, même à l'aide de la télécommande ou du bouton de déverrouillage du coffre.

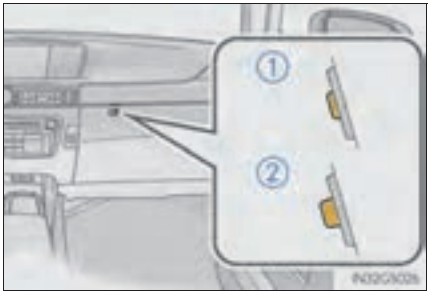

■ Éclairage du coffre

Lorsque vous ouvrez le coffre, l'éclairage s'allume.

■ Lorsque vous fermez le coffre

Abaissez le couvercle du coffre à l'aide de sa poignée sans forcer sur les côtés, puis de l'extérieur, poussez sur le couvercle vers le bas pour le fermer.

■ Dispositif de fermeture automatique du coffre (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre)

Si le couvercle du coffre est laissé légèrement entrebâillé, le dispositif de fermeture automatique du coffre en assurera la fermeture complète automatiquement.

■ Fonction permettant d'empêcher le verrouillage du coffre lorsque la clé à puce est restée à l'intérieur

- Lorsque toutes les portières se verrouillent, une alarme retentit si le couvercle du coffre est fermé alors que la clé à puce se trouve à l'intérieur du coffre.
  Dans ce cas, vous pouvez ouvrir le couvercle du coffre en appuyant sur le bouton de déverrouillage du coffre qui se trouve sur le couvercle du coffre.
- Même si la clé à puce de secours est placée dans le coffre alors que toutes les portières sont verrouillées, il est possible d'activer la fonction de prévention d'oubli de clé afin de pouvoir ouvrir le coffre. Pour prévenir le vol, prenez toutes les clés à puce avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
- Même si la clé à puce est placée dans le coffre alors que toutes les portières sont verrouillées, il se peut qu'elle ne soit pas détectée, selon les lieux et la qualité des ondes radio environnantes. Dans ce cas, il est impossible d'activer la fonction de prévention d'oubli de clé, et les portières se verrouilleront lorsque vous fermerez le coffre. Assurez-vous de savoir où se trouve la clé avant de fermer le coffre.
- Il est impossible d'activer la fonction de prévention d'oubli de clé si l'une des portières est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre à l'aide de son dispositif d'ouverture.

■ **Fonction de protection de surcharge (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre)**

Le couvercle du coffre ne fonctionnera pas si sa partie supérieure supporte une charge excessive.

■ **Fonction de protection anti-chute (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre)**

Si l'on applique une force excessive pendant l'ouverture automatique du couvercle du coffre, l'opération d'ouverture s'interrompra pour éviter que le couvercle du coffre ne se rabatte trop rapidement.

■ **Fonction de protection anti-obstruction (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre)**

Si un objet se coince pendant la fermeture automatique du couvercle du coffre, celle-ci s'interrompra et le couvercle du coffre s'ouvrira.

■ **Poignée d'ouverture à l'intérieur du coffre**

Il est possible d'ouvrir le couvercle du coffre en tirant vers le côté, sur la poignée, lumineuse dans le noir, située à l'intérieur du couvercle du coffre.

La poignée continuera à luire pendant un certain temps après la fermeture du couvercle du coffre.

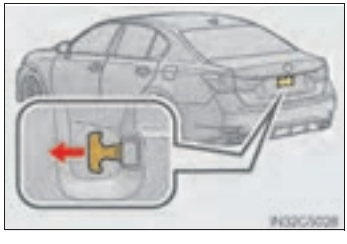

■ **À l'aide de la clé mécanique**

On peut également ouvrir le coffre à l'aide de la clé mécanique. (→P. 792)

■ **Lorsque vous laissez une clé du véhicule au préposé au stationnement**

→P. 107

■ **Personnalisation**

L'opération de déverrouillage du coffre peut être modifiée.
(Fonctions personnalisables : →P. 835)

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de conduire

- Assurez-vous que le couvercle du coffre est bien fermé. Si vous laissiez le couvercle du coffre mal fermé, il pourrait s'ouvrir de manière imprévue pendant que vous roulez et heurter des objets à proximité, ou des bagages pourraient être projetés à l'extérieur du coffre, ce qui risquerait de provoquer un accident.
- Ne laissez pas d'enfants jouer dans le coffre.
  Si un enfant se retrouvait enfermé accidentellement dans le coffre, il pourrait être victime d'épuisement dû à la chaleur ou de suffocation, ou subir d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le couvercle du coffre.
  Il pourrait provoquer l'ouverture imprévue du couvercle du coffre ou se coincer les mains, la tête ou le cou pendant la fermeture du couvercle du coffre.

■ Points importants pendant la conduite

Ne laissez jamais une personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou de collision, elle serait susceptible de subir des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation du coffre

Observez les précautions suivantes.
Si vous les négligiez, une partie du corps pourrait se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves.

- Avant d'ouvrir le couvercle du coffre, enlevez toute matière lourde, comme la neige ou la glace, pouvant le recouvrir. Si vous négligiez de le faire, le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement une fois qu'il est ouvert.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle du coffre, vérifiez attentivement la zone environnante pour vous assurer d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle est en sécurité et avisez-la que le couvercle du coffre est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.
- Soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle du coffre par temps venteux; un vent fort pourrait provoquer un mouvement brusque de ce dernier.
- S'il n'était pas entièrement ouvert, le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement. Il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le couvercle du coffre sur un plan incliné que sur une surface plane; méfiez-vous par conséquent des mouvements imprévus du couvercle du coffre lorsque le véhicule est en pente. Avant d'utiliser le coffre, assurez-vous que le couvercle du coffre est entièrement ouvert et sécuritaire.

- Soyez particulièrement prudent lorsque vous fermez le couvercle du coffre afin d'éviter de vous coincer les doigts ou une autre partie du corps.
- Lorsque vous fermez le couvercle du coffre, assurez-vous d'appliquer une légère pression sur sa surface extérieure. Si vous utilisiez la poignée du couvercle du coffre pour le fermer entièrement, vous pourriez vous coincer les mains ou les bras.

- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Lexus sur le couvercle du coffre. Un tel poids supplémentaire sur le couvercle du coffre pourrait entraîner la fermeture brusque du couvercle une fois qu'il est ouvert.

⚠ ATTENTION

■ Dispositif de fermeture automatique du coffre (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre)

Si le couvercle du coffre est laissé légèrement entrebâillé, le dispositif de fermeture automatique du coffre en assurera la fermeture complète automatiquement. Plusieurs secondes sont nécessaires à l'activation du dispositif de fermeture automatique du coffre. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ou autre chose sous le couvercle du coffre; vous pourriez alors vous fracturer un os ou subir d'autres blessures graves.

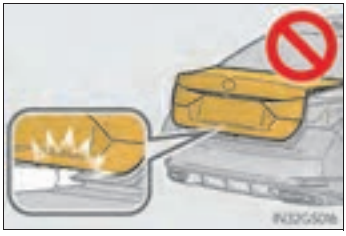

■ Dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre (si le véhicule en est doté)

Observez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves.

- Vérifiez la sécurité de la zone environnante pour vous assurer qu'aucun obstacle ou objet ne pourra coincer vos effets personnels.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle est en sécurité et avisez-la que le couvercle du coffre est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.
- Si vous appuyez sur le contacteur du dispositif de fermeture du coffre pendant que le couvercle du coffre s'ouvre automatiquement, il cesse de s'ouvrir. Soyez extrêmement prudent si le véhicule se trouve sur un plan incliné; le couvercle du coffre pourrait s'ouvrir ou se fermer brusquement.
- Sur un plan incliné, le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement après son ouverture automatique. Avant d'utiliser le coffre, assurez-vous que le couvercle du coffre est entièrement ouvert et sécuritaire.
- Dans les situations suivantes, le dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre pourrait détecter une anomalie et le système pourrait interrompre l'opération automatique. Dans ce cas, le couvercle du coffre devra être actionné manuellement. Soyez particulièrement prudent dans cette situation, car le couvercle du coffre dont le mouvement a été interrompu pourrait se refermer brusquement et provoquer un accident.
  - Lorsque le couvercle du coffre entre en contact avec un obstacle
  - Lorsque la tension de la batterie chute soudainement, par exemple lorsque le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON ou que le moteur est démarré pendant une opération automatique

⚠ ATTENTION

- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Lexus sur le couvercle du coffre. Le dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre pourrait ne pas fonctionner, provoquant lui-même une défaillance, ou le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement après son ouverture.

■ Fonction de protection anti-obstruction (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre)

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves.

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du couvercle du coffre. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ou autre chose sous le couvercle du coffre.
- Selon la forme de l'objet qui est coincé, la fonction de protection anti-obstruction pourrait ne pas s'activer. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ou autre chose.

⚠ NOTE

■ Pour prévenir les défaillances du dispositif de fermeture automatique du coffre (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre)

N'exercez pas une pression sur le couvercle du coffre lors du fonctionnement du dispositif de fermeture automatique du coffre.

■ Pour éviter d'endommager le dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre)

- Avant d'actionner le dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre, assurez-vous qu'il n'y a pas de bagages ni de neige sur le couvercle du coffre. De plus, assurez-vous qu'il n'y a pas de la glace entre le couvercle du coffre et le châssis qui empêche le mouvement du couvercle du coffre. Faire fonctionner le dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre lorsqu'une charge excessive est posée sur le couvercle du coffre peut provoquer une défaillance.
- N'exercez pas de pression excessive sur le couvercle du coffre lors du fonctionnement du dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre.

Sièges avant

Procédure de réglage

▶ Type A

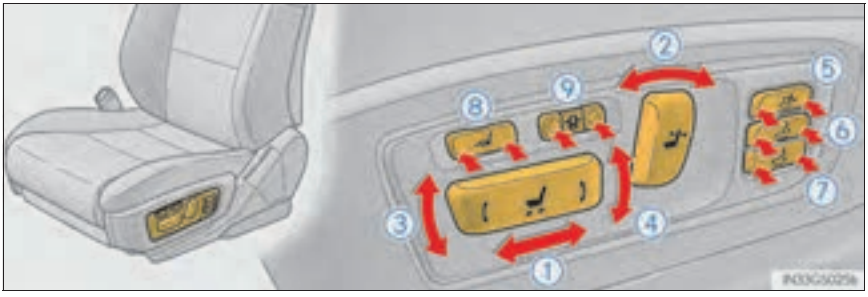

▶ Type B

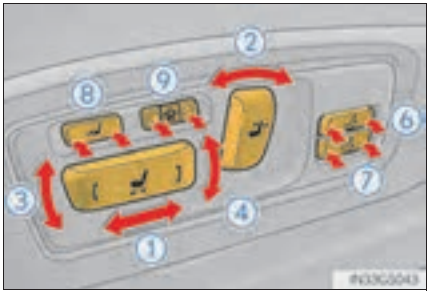

▶ Type C

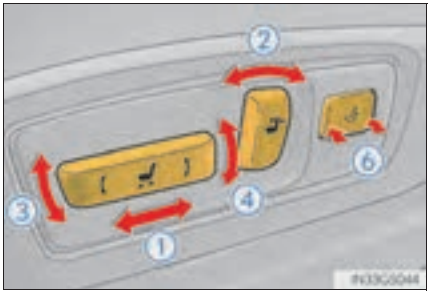

① Contacteur de réglage de position des sièges

② Contacteur de réglage de l'inclinaison du dossier

③ Contacteur de réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)

④ Contacteur de réglage de la hauteur

⑤ Contacteur de réglage de l'inclinaison supérieure du dossier (si le véhicule en est doté)

⑥ Contacteur de réglage du soutien lombaire

⑦ Contacteur de réglage du soutien pelvien (si le véhicule en est doté)

⑧ Contacteur de réglage de la longueur du coussin du siège (si le véhicule en est doté)

⑨ Contacteur de réglage du soutien latéral du dossier (si le véhicule en est doté)

■ **Système assisté d'accès facile**

Le siège du conducteur et le volant se déplacent selon le mode du contacteur du moteur et la condition de la ceinture de sécurité du conducteur. Le siège du passager se déplace lorsque la portière du passager est ouverte. (→P. 140)

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous réglez la position du siège**

- Lorsque vous réglez la position du siège, veillez à ce que le mouvement du siège ne blesse pas les autres passagers.
- Ne placez pas vos mains sous le siège ou près de pièces en mouvement afin d'éviter les blessures.
  Les doigts et les mains peuvent se coincer dans le mécanisme du siège.

■ **Réglage des sièges**

N'inclinez pas trop le siège, vous réduirez ainsi les risques de glisser sous la ceinture abdominale lors d'une collision.
Si le siège était trop incliné, la ceinture abdominale pourrait glisser sur les hanches et appliquer une force exagérée directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait toucher la ceinture épaulière, augmentant ainsi le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
Aucun réglage ne devrait être effectué pendant que le véhicule roule, car le siège pourrait se déplacer de façon inopinée et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

■ **Lorsque vous réglez la position du siège**

Assurez-vous qu'il y a assez de place autour des pieds pour qu'ils ne se coincent pas.

Mémorisation de la position de conduite

Cette fonction règle automatiquement les sièges avant, le volant et les rétroviseurs extérieurs afin de faciliter l'entrée dans le véhicule et la sortie du véhicule ou afin de répondre à vos préférences.

Système assisté d'accès facile

Le siège et le volant sont réglés automatiquement afin de permettre au conducteur ou au passager avant d'entrer facilement dans le véhicule et d'en sortir tout aussi facilement.

■ Siège du conducteur

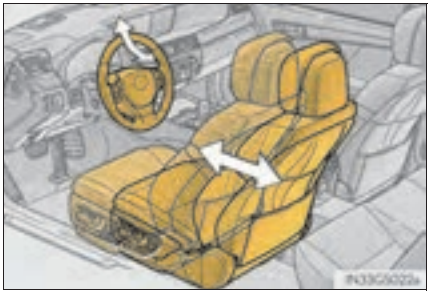

Lorsque toutes les opérations suivantes ont été effectuées, le siège du conducteur et le volant sont réglés automatiquement à une position qui permet au conducteur d'entrer facilement dans le véhicule et d'en sortir tout aussi facilement.

- Le levier sélecteur de vitesses a été placé en position P.
- Le contacteur du moteur a été désactivé.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée.

Lorsque l'une des opérations suivantes a été effectuée, le siège du conducteur et le volant reviennent automatiquement à leur position d'origine.

- Le contacteur du moteur a été placé en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été bouclée.

■ **Siège du passager avant (si le véhicule en est doté)**

Si la portière du passager avant est ouverte alors que le véhicule est arrêté, le réglage du soutien lombaire, du soutien latéral (si le véhicule en est doté), etc., reviendra à sa position d'origine.

■ **Fonctionnement du système assisté d'accès facile**

Lorsque vous sortez du véhicule, il se peut que le système assisté d'accès facile ne fonctionne pas si le siège est déjà près de la position la plus reculée, etc.

■ **Personnalisation**

Le réglage de la distance de déplacement du siège du système assisté d'accès facile peut être personnalisé. (Fonctions personnalisables : →P. 832)

Mémorisation de la position de conduite

Vous pouvez mémoriser votre position de conduite préférée (la position du siège du conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs) et rappeler cette position en appuyant sur un bouton.

Trois positions de conduite différentes peuvent être mémorisées.

■ **Procédure de mémorisation**

1 Vérifiez que le levier sélecteur de vitesses est en position P.

2 Placez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON.

3 Réglez le siège du conducteur, le volant et les rétroviseurs extérieurs aux positions souhaitées.

4 Tout en appuyant sur le bouton “SET”, ou dans les 3 secondes après avoir appuyé sur le bouton “SET”, appuyez sur le bouton “1”, “2” ou “3” jusqu’à ce que l’avertisseur sonore retentisse.

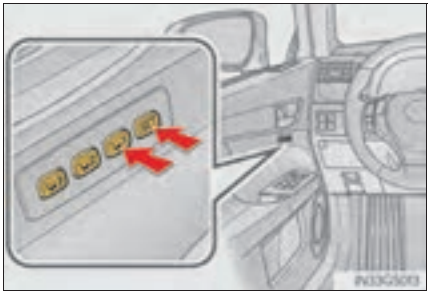

Si le bouton sélectionné a déjà été préprogrammé, la position mémorisée auparavant sera remplacée.

Véhicules dotés de la mémorisation de la position de conduite pour le siège du passager avant : Pour mémoriser la position du siège du passager avant, réglez le siège du passager avant à la position souhaitée, puis effectuez l’étape 4 à l’aide des boutons du côté du passager avant.

Procédure de rappel

1 Vérifiez que le levier sélecteur de vitesses est en position P.

2 Placez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON.

3 Appuyez sur l’un des boutons qui correspond à la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu’à ce que l’avertisseur sonore retentisse.

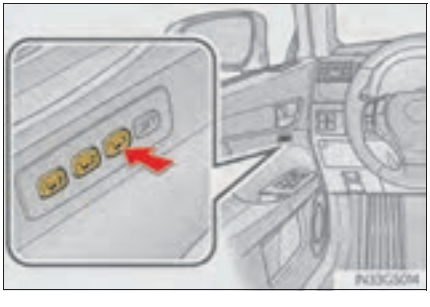

■ **Pour interrompre à mi-course l'opération de rappel de position**

Effectuez l'une des opérations suivantes :

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Appuyez sur le bouton "1", "2" ou "3".
- Actionnez l'un des contacteurs de réglage du siège (ne sert qu'à annuler le rappel de la position du siège).
- Actionnez le contacteur de commande de la direction inclinable et télescopique (ne sert qu'à annuler le rappel de la position du volant).

■ **Positions du siège qui peuvent être mémorisées (→ P. 138)**

▶ Véhicules non dotés d'un contacteur de réglage du soutien latéral du dossier

Les positions réglées autres que celles réglées par le contacteur du soutien lombaire peuvent être mémorisées.

▶ Véhicules dotés d'un contacteur de réglage du soutien latéral du dossier

Toutes les positions réglées peuvent être mémorisées.

■ **Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après avoir désactivé le contacteur du moteur**

Siège du conducteur :
Les positions de siège mémorisées peuvent être activées jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la portière du conducteur et 60 secondes de plus après sa fermeture.

Siège du passager avant :
Les positions de siège mémorisées peuvent être activées jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la portière du passager avant.

■ **Afin d'utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite**

Si une position de siège est déjà dans la position la plus reculée possible et que le siège est actionné dans la même direction, il se peut que la position mémorisée soit légèrement différente de celle qui est rappelée.

Fonction de rappel de mémorisation (côté conducteur uniquement)

Vous pouvez enregistrer chaque clé à puce afin de rappeler votre position de conduite préférée.

■ Procédure d'enregistrement

Mémorisez votre position de conduite sur le bouton "1", "2" ou "3" avant d'effectuer la procédure suivante :

N'ayez avec vous que la clé que vous souhaitez enregistrer, puis fermez la portière du conducteur.
Si 2 clés ou plus sont à l'intérieur du véhicule, il est impossible de mémoriser la position de conduite correctement.

1 Vérifiez que le levier sélecteur de vitesses est en position P.

2 Placez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON.

3 Rappelez la position de conduite que vous souhaitez mémoriser.

4 Tout en appuyant sur le bouton de rappel, maintenez enfoncé l'un des contacteurs de verrouillage des portières (verrouillage ou déverrouillage) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse.

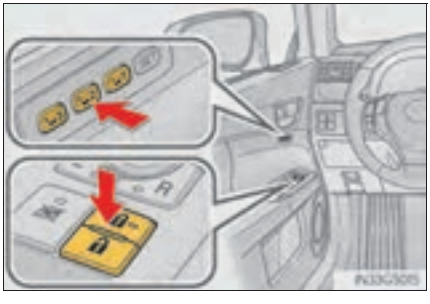

Si le bouton ne peut pas être enregistré, l'avertisseur sonore retentira de manière continue pendant environ 3 secondes.

Procédure de rappel

1 Ayez sur vous la clé à puce qui a été enregistrée afin de rappeler la position de conduite, puis déverrouillez et ouvrez la portière du conducteur à l'aide du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir ou de la télécommande.

La position de conduite se déplacera à la position mémorisée (volant non compris). Toutefois, le siège se déplacera à une position légèrement derrière la position mémorisée afin de faciliter l'entrée dans le véhicule.

Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été mémorisée, le siège et les rétroviseurs extérieurs ne se déplaceront pas.

2 Placez le contacteur du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, ou bouclez une ceinture de sécurité.

Le siège et le volant se déplaceront vers la position mémorisée.

Procédure d'annulation

N'ayez avec vous que la clé que vous voulez annuler, puis fermez la portière du conducteur.
Si 2 clés ou plus sont à l'intérieur du véhicule, il est impossible d'annuler la position de conduite correctement.

1 Placez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON.

2 Tout en appuyant sur le bouton "SET", maintenez enfoncé l'un des contacteurs de verrouillage des portières (verrouillage ou déverrouillage) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse deux fois.

Si le bouton ne peut pas être annulé, l'avertisseur sonore retentira de manière continue pendant environ 3 secondes.

■ **Rappel de la position de conduite à l'aide de la fonction de rappel de mémorisation**

- Vous pouvez enregistrer différentes positions de conduite pour chaque clé à puce. Par conséquent, la position de conduite qui est rappelée peut être différente selon la clé que vous avez sur vous.
- Si une portière autre que la portière du conducteur est déverrouillée à l'aide du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir, il est impossible de rappeler la position de conduite. Dans ce cas, appuyez sur le bouton sur lequel la position de conduite a été mémorisée.

■ **Personnalisation**

Le réglage du déverrouillage des portières de la fonction de rappel de mémorisation peut être personnalisé. (Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ ATTENTION

■ **Précautions relatives au réglage du siège**

Pendant le réglage du siège, veillez à ce qu'il ne heurte pas le passager arrière et à ce que votre corps ne soit pas écrasé contre le volant.

Appuis-tête

Des appuis-tête sont fournis pour tous les sièges.

Sièges avant

Réglage vertical

① Vers le haut

Tirez l'appui-tête vers le haut.

② Vers le bas

Abaissez l'appui-tête tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

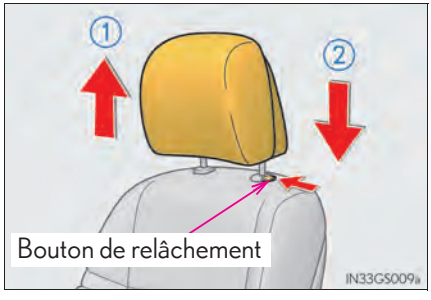

▶ Réglage horizontal

L'appui-tête comporte 4 niveaux de réglage de sa position vers l'avant.

Si l'appui-tête est tiré complètement vers l'avant, il retournera à sa position la plus reculée.

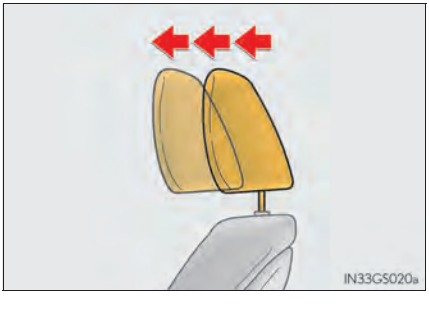

▶ Réglage du soutien latéral

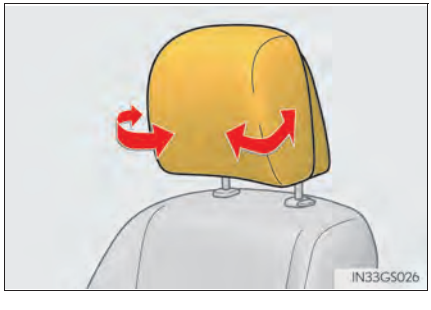

Sièges arrière

① Vers le haut

Tirez l'appui-tête vers le haut.

② Vers le bas

Abaissez l'appui-tête tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

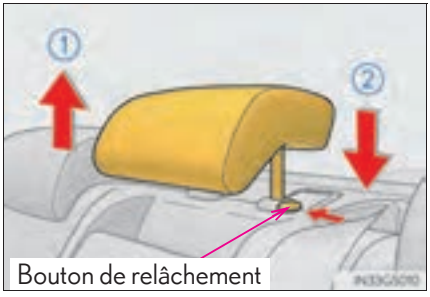

Retrait des appuis-tête

Soulevez l'appui-tête tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

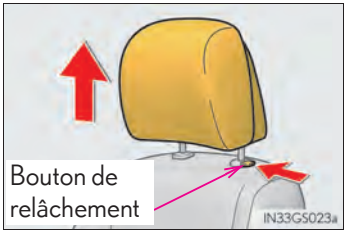

Installation des appuis-tête

▶ Sièges avant

Alignez l'appui-tête sur les orifices d'installation, puis abaissez-le en position de verrouillage.
Lorsque vous abaissez l'appui-tête, maintenez le bouton de relâchement enfoncé.

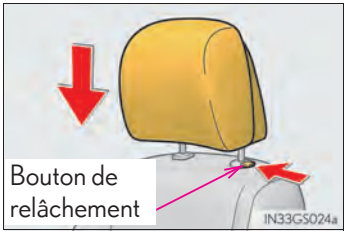

▶ Sièges arrière

Alignez l'appui-tête sur les orifices d'installation, puis abaissez-le jusqu'à la position de verrouillage la plus basse tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

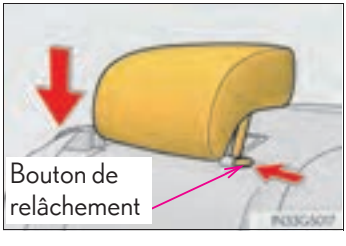

Réglage de la hauteur des appuis-tête

Assurez-vous de régler les appuis-tête afin que leur centre soit le plus près possible du haut de vos oreilles.

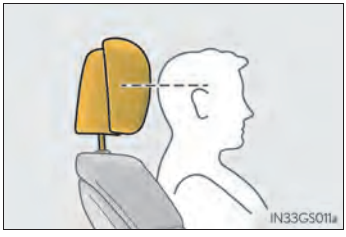

Réglage de l'appui-tête arrière

Lorsque vous utilisez l'appui-tête, soulevez-le toujours d'une position au-dessus de sa position de repos.

⚠ ATTENTION

Précautions relatives aux appuis-tête

Observez les précautions suivantes en ce qui concerne les appuis-tête. Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuis-tête conçus spécialement pour chaque siège.
- Réglez toujours les appuis-tête à la position adéquate.
- Après avoir réglé les appuis-tête, poussez dessus pour vous assurer qu'ils sont bien verrouillés.
- Ne conduisez pas sans appui-tête.

Volant

Procédure de réglage

L'activation du contacteur permet de déplacer le volant dans les directions suivantes :

① Vers le haut
② Vers le bas
③ Vers le conducteur
④ À l'écart du conducteur

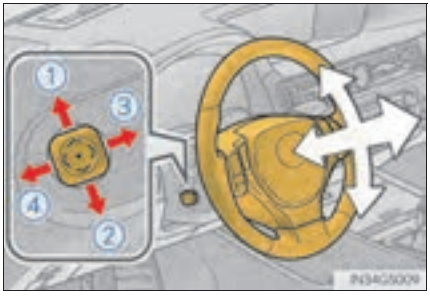

■ **Vous pouvez régler le volant lorsque**

Le contacteur du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON*.

*: Si la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, il est possible de régler le volant, peu importe le mode du contacteur du moteur.

■ **Réglage automatique de la position du volant**

On peut mémoriser la position souhaitée du volant et rappeler cette position à l'aide du système de mémorisation de la position de conduite. (→P. 140)

■ **Système assisté d'accès facile**

Le volant et le siège du conducteur se déplacent selon le mode du contacteur du moteur et la condition de la ceinture de sécurité du conducteur. (→P. 140)

⚠ ATTENTION

Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez.
Vous pourriez alors faire une fausse manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur peut être réglé afin d'offrir une vue arrière suffisante.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

Vous pouvez régler la hauteur du rétroviseur pour qu'elle convienne à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut ou vers le bas.

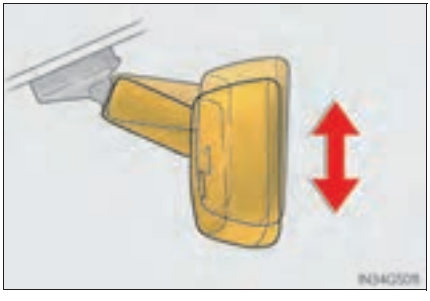

Fonction antireflet

Le rétroviseur réagit selon l'intensité de la lumière des phares des véhicules qui vous suivent et réduit automatiquement la lumière réfléchie.

Changement du mode de la fonction antireflet automatique

① ON

② OFF

Lorsque la fonction antireflet automatique est en mode ON, le voyant s'allume.

La fonction est réglée au mode ON chaque fois que le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON.

Une pression sur la touche règle la fonction au mode OFF. (Le voyant s'éteint également.)

Pour éviter les erreurs de capteur

Pour assurer le fonctionnement adéquat des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.

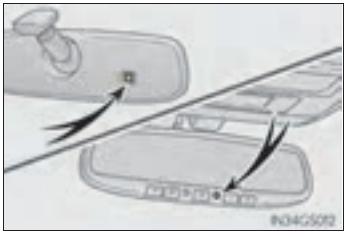

⚠ ATTENTION

Ne réglez pas la position des rétroviseurs pendant que vous conduisez.
Vous pourriez alors faire une fausse manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

Réglage du rétroviseur (véhicules dotés de la fonction LKA [Système de suivi de la voie])

Pour garantir la bonne marche de la fonction LKA, assurez-vous de ne pas obstruer le capteur de la caméra LKA.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

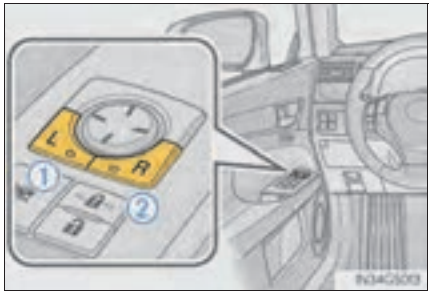

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le contacteur.

① Gauche

② Droite

Si vous appuyez de nouveau sur le même contacteur, celui-ci passera au mode neutre.

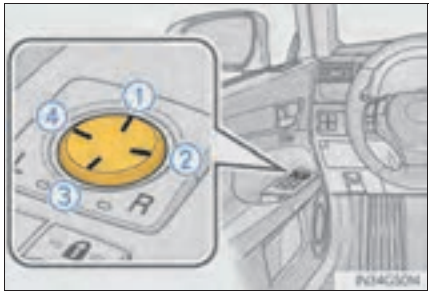

2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le contacteur.

① Vers le haut

② Vers la droite

③ Vers le bas

④ Vers la gauche

Rabattement des rétroviseurs

Poussez le rétroviseur vers l'arrière du véhicule.

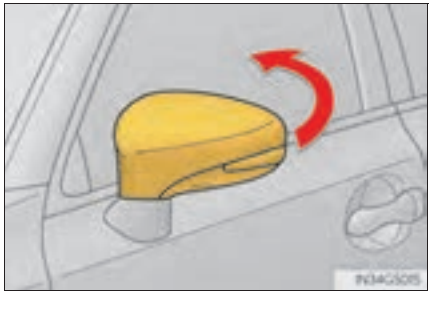

■ **On peut ajuster l'angle du rétroviseur lorsque**

Le contacteur du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.

■ **Fonction de rétroviseur liée à la marche arrière**

- Si vous activez le contacteur "L" ou "R" de sélection du rétroviseur extérieur, les rétroviseurs extérieurs s'inclineront automatiquement vers le bas lorsque le véhicule fera marche arrière afin de vous procurer une meilleure vue du sol. Pour désactiver cette fonction, ne sélectionnez ni "L" ni "R".
- Si vous actionnez le contacteur de réglage d'inclinaison du rétroviseur alors que la fonction de rétroviseur liée est en marche, le système peut mémoriser l'angle et la position des rétroviseurs; ceux-ci fonctionnent alors à l'angle réglé lors de la dernière utilisation de la fonction de rétroviseur liée.
  Cependant, comme les rétroviseurs bougent en fonction de l'angle dans lequel ils se trouvent lorsque cette fonction est inactive, l'angle du rétroviseur lorsque cette fonction est active sera aussi modifié si les rétroviseurs sont réglés pendant que la fonction est inactive.

■ **Lorsque les rétroviseurs sont embués**

Vous pouvez désembuer les rétroviseurs extérieurs en utilisant les désembueurs de rétroviseurs. Activez le désembueur de lunette arrière pour activer également les désembueurs de rétroviseurs. (→P. 394)

■ **Réglage automatique de l'inclinaison du rétroviseur**

On peut mémoriser l'inclinaison souhaitée du rétroviseur et rappeler automatiquement cette position à l'aide de la commande de mémorisation de la position de conduite. (→P. 140)

■ **Fonction antireflet automatique**

Lorsque le rétroviseur antireflet intérieur est réglé en mode automatique, les rétroviseurs extérieurs travaillent de concert avec le rétroviseur antireflet intérieur afin de réduire l'intensité de la lumière réfléchie. (→P. 151)

⚠ ATTENTION

■ Points importants pendant la conduite

Observez les précautions suivantes lorsque vous conduisez.
Les négliger pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et un accident, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs pendant que vous conduisez.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs rabattus.
- Les rétroviseurs extérieurs du conducteur et du passager doivent tous deux être déployés et correctement réglés avant que le conducteur prenne la route.

■ Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement

Pour éviter des risques de blessure et de défaillance du rétroviseur, veillez à ne pas vous coincer la main dans le rétroviseur en mouvement.

■ Pendant le fonctionnement des désembueurs de rétroviseurs

Ne touchez pas à la surface des rétroviseurs, car elle pourrait être très chaude et vous brûler.

Glaces assistées

Procédures d'ouverture et de fermeture

On peut ouvrir et fermer les glaces assistées à l'aide des contacteurs.

L'activation du contacteur permet de déplacer la glace comme suit :

① Fermeture

② Fermeture express*

③ Ouverture

④ Ouverture express*

*: Pour arrêter la glace à mi-course, actionnez le contacteur dans la direction opposée.

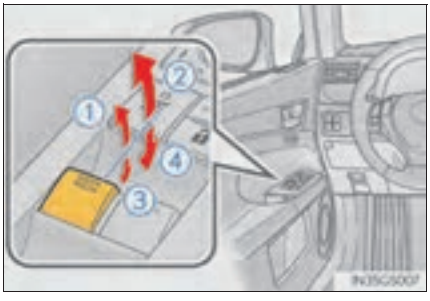

Contacteur de verrouillage des glaces

Appuyez sur le contacteur pour verrouiller les contacteurs des glaces des passagers.

Le voyant s'allumera.

Ce contacteur sert à empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une glace de passager.

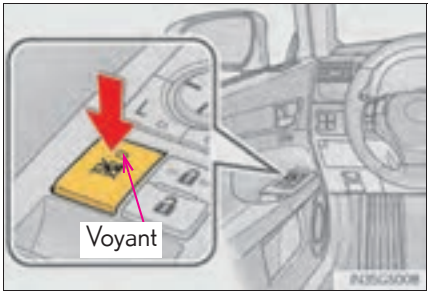

■ **On peut faire fonctionner les glaces assistées lorsque**

Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Fonctionnement des glaces assistées après avoir coupé le moteur**

Même si le contacteur du moteur est placé en mode ACCESSORY ou désactivé, vous pouvez actionner les glaces assistées pendant environ 45 secondes. Cependant, si l'une des deux portières avant est ouverte, elles ne fonctionneront pas.

■ **Fonction de protection anti-obstruction**

Si un objet se coince entre la glace et son encadrement, le mouvement de la glace s'interrompt et elle s'ouvre légèrement.

■ **Si la glace assistée ne se ferme pas normalement**

Si la fonction de protection anti-obstruction ne fonctionne pas normalement et qu'une glace ne peut pas être fermée, effectuez les opérations suivantes à l'aide du contacteur de glace assistée de la portière concernée.

- Une fois le véhicule immobilisé, vous pouvez fermer la glace en maintenant le contacteur de glace assistée enfoncé en position de fermeture express alors que le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON.
- S'il est impossible de fermer la glace, même en suivant la procédure expliquée ci-dessus, initialisez la fonction en procédant comme suit.

1 Maintenez le contacteur de glace assistée enfoncé en position de fermeture express. Continuez à maintenir le contacteur enfoncé pendant 6 secondes supplémentaires après la fermeture de la glace.

2 Maintenez le contacteur de glace assistée enfoncé en position d'ouverture express. Continuez à maintenir le contacteur enfoncé pendant 2 secondes supplémentaires après l'ouverture complète de la glace.

3 Maintenez de nouveau le contacteur de glace assistée enfoncé en position de fermeture express. Continuez à maintenir le contacteur enfoncé pendant 2 secondes supplémentaires après la fermeture de la glace.

Si vous relâchez le contacteur pendant le déplacement de la glace, recommencez l'opération depuis le début.
Si la glace continue à se fermer, mais se rouvre ensuite légèrement, même après avoir suivi correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ **Fonctionnement des glaces lié au verrou de portière**

- On peut ouvrir et fermer les glaces assistées à l'aide de la clé mécanique.* (→P. 791)
- On peut ouvrir les glaces assistées à l'aide de la télécommande.* (→P. 123)

*: La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Lexus.

■ **Si la batterie est débranchée**

Le contacteur de verrouillage des glaces est désactivé. Au besoin, appuyez sur le contacteur de verrouillage des glaces après avoir rebranché la batterie.

■ **Avertisseur sonore de glaces assistées ouvertes**

Si les glaces assistées sont ouvertes, l'avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctions du bloc d'instrumentation lorsque le contacteur du moteur est désactivé et que la portière du conducteur est ouverte.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. le fonctionnement lié au verrou de portière) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Fermeture des glaces**

- Assurez-vous qu'aucun passager n'est dans une position où une partie de son corps pourrait se trouver coincée par une glace en mouvement.
- Ne laissez pas les enfants faire fonctionner les glaces assistées.
  Le fait de fermer une glace assistée sur une personne est susceptible de lui occasionner des blessures sérieuses et, dans certains cas, même mortelles.

■ **Fonction de protection anti-obstruction**

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher lorsque quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la glace.

Panneau de toit transparent

Utilisez les contacteurs situés au plafond pour ouvrir et fermer le panneau de toit transparent, l'incliner vers le haut ou vers le bas.

Ouverture et fermeture

① Ouvre le panneau de toit transparent*

Le panneau de toit transparent s'immobilise un peu avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez de nouveau sur le contacteur pour ouvrir complètement le panneau de toit transparent.

② Ferme le panneau de toit transparent*

*: Appuyez légèrement sur l'un des contacteurs du panneau de toit transparent pour arrêter ce dernier à mi-course.

Inclinaison vers le haut et vers le bas

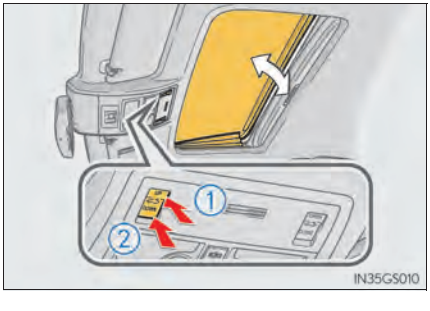

① Incline le panneau de toit transparent vers le haut*

② Incline le panneau de toit transparent vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un des contacteurs du panneau de toit transparent pour arrêter ce dernier à mi-course.

■ **On peut faire fonctionner le panneau de toit transparent lorsque**

Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Fonctionnement du panneau de toit transparent après avoir coupé le moteur**

Une fois que le contacteur du moteur a été placé en mode ACCESSORY ou désactivé, vous pouvez actionner le panneau de toit transparent pendant environ 45 secondes. Cependant, si l'une des deux portières avant est ouverte, il ne fonctionnera pas.

■ **Fonction de protection anti-obstruction**

Si le système détecte un objet entre le panneau de toit transparent et son encadrement pendant une fermeture ou une inclinaison vers le bas, le mouvement s'interrompt et le panneau s'ouvre légèrement.

■ **Écran pare-soleil**

On peut ouvrir et fermer l'écran pare-soleil manuellement. Cependant, l'écran pare-soleil s'ouvrira automatiquement lorsque le panneau de toit transparent sera ouvert.

■ **Fonctionnement du panneau de toit transparent lié au verrouillage des portières**

- On peut ouvrir et fermer le panneau de toit transparent à l'aide de la clé mécanique.* (→P. 791)
- On peut ouvrir le panneau de toit transparent à l'aide de la télécommande.* (→P. 123)

* : La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Lexus.

■ Si le panneau de toit transparent ne se ferme pas normalement

Procédez comme suit :

● Si le panneau de toit transparent se ferme, mais se rouvre légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez le contacteur “CLOSE” enfoncé.*1
Le panneau de toit transparent se fermera, se rouvrira, puis il fera une pause d’environ 10 secondes.*2 Ensuite, il se refermera, s’inclinera vers le haut, puis il fera une autre pause d’environ 1 seconde. Enfin, il s’inclinera vers le bas, s’ouvrira et se fermera.

3 Assurez-vous que le panneau de toit transparent est complètement fermé, puis relâchez le contacteur.

● Si le panneau de toit transparent s’incline vers le bas, mais ensuite s’incline de nouveau vers le haut

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez le contacteur “UP” enfoncé*1 jusqu’à ce que le panneau de toit transparent se place en position inclinée vers le haut et s’arrête.

3 Relâchez le contacteur “UP” une fois, puis maintenez-le de nouveau enfoncé.*1
Le panneau de toit transparent fera une pause d’environ 10 secondes en position inclinée vers le haut.*2 Il s’ajustera ensuite légèrement, puis fera une pause d’environ 1 seconde. Enfin, il s’inclinera vers le bas, s’ouvrira et se fermera.

4 Assurez-vous que le panneau de toit transparent est complètement fermé, puis relâchez le contacteur.

*1 : Si vous relâchez le contacteur au mauvais moment, vous devrez recommencer la procédure depuis le début.

*2 : Si vous relâchez le contacteur après la pause de 10 secondes mentionnée ci-dessus, l’opération automatique sera désactivée. Dans ce cas, maintenez le contacteur “CLOSE” ou “UP” enfoncé, et le panneau de toit transparent s’inclinera vers le haut, puis fera une pause d’environ 1 seconde. Ensuite, il s’inclinera vers le bas, s’ouvrira et se fermera. Assurez-vous que le panneau de toit transparent est complètement fermé, puis relâchez le contacteur.

Si le panneau de toit transparent ne se ferme pas complètement, même après avoir suivi correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ **Avertisseur sonore d'ouverture du panneau de toit transparent**

Si le panneau de toit transparent est ouvert, l'avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctions du bloc d'instrumentation lorsque le contacteur du moteur est désactivé et que la portière du conducteur est ouverte.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. le fonctionnement lié au verrou de portière) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Ouverture du panneau de toit transparent**

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il est en mouvement.
- Ne vous asseyez pas sur le panneau de toit transparent.

■ **Fermeture du panneau de toit transparent**

- Assurez-vous qu'aucun passager n'est dans une position où une partie de son corps pourrait se trouver coincée par le panneau de toit transparent en mouvement.
- Ne laissez pas les enfants faire fonctionner le panneau de toit transparent.
  Le fait de fermer le panneau de toit transparent sur une personne pourrait lui occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Fonction de protection anti-obstruction**

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher lorsque quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du panneau de toit transparent.

4-1. Avant de conduire

Conduite du véhicule 164

Charge et bagages..... 175

Limites de charge du véhicule 178

Traction d'une remorque..... 179

Remorquage avec les 4 roues au sol..... 180

4-2. Procédures liées à la conduite

Contacteur du moteur (allumage) 181

Transmission automatique 188

Levier de commande des clignotants..... 194

Frein de stationnement 196

Klaxon 199

4-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces

Contacteur des phares..... 200

Commutateur des phares antibrouillards..... 205

Essuie-glaces et lave-glace avant 206

Contacteur de lave-phares 213

4-4. Remplissage du réservoir

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant..... 214

4-5. Utilisation des systèmes d'assistance à la conduite

Régulateur de vitesse..... 219

Régulateur de vitesse dynamique à radar 223

LKA (Système de suivi de la voie) 238

Aide au stationnement 249

Système de moniteur de rétrovision..... 262

Contacteur de sélection de mode de conduite..... 274

Systèmes d'assistance à la conduite..... 279

Dispositif d'assistance pour démarrage en pente..... 287

PCS (Système de sécurité préventive)..... 289

BSM (Moniteur d'angle mort)..... 299

- La fonction Moniteur d'angle mort 303
- La fonction Alerte de trafic transversal arrière 306

Vision de nuit Lexus 309

4-6. Conseils relatifs à la conduite

Conseils pour la conduite en hiver..... 316

Conduite du véhicule

Pour vous assurer d'une conduite sécuritaire, veuillez observer les procédures suivantes :

Démarrage du moteur

→P. 181

Conduite

1 Tout en appuyant sur la pédale de frein, faites passer le sélecteur de vitesses en position D. (→P. 188)

2 Si le frein de stationnement est en mode manuel, relâchez le frein de stationnement. (→P. 196)

3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour que le véhicule accélère.

Arrêt

1 Avec le sélecteur de vitesses en position D, enfoncez la pédale de frein.

2 Si nécessaire, engagez le frein de stationnement.

Si vous immobilisez le véhicule pour une longue période, faites passer le sélecteur de vitesses en position P ou N. (→P. 188)

Stationnement du véhicule

1 Avec le sélecteur de vitesses en position D, enfoncez la pédale de frein.

2 Faites passer le sélecteur de vitesses en position P. (→P. 188)

3 Si le frein de stationnement est en mode manuel, engagez le frein de stationnement. (→P. 196)

4 Appuyez sur le contacteur du moteur afin d'arrêter le moteur.

5 Verrouillez la portière en vous assurant que la clé à puce est en votre possession.

Si vous garez le véhicule dans une côte, bloquez les roues autant que nécessaire.

Démarrage dans une côte à forte déclivité

1 Assurez-vous que le frein de stationnement est engagé, puis faites passer le sélecteur de vitesses en position D.

2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.

3 Relâchez le frein de stationnement.

■ Lors d'un démarrage en montée

Le dispositif d'assistance pour démarrage en pente est disponible. (→P. 287)

■ Conduite sous la pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les glaces peuvent s'embuer et la chaussée peut être glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée peut être encore plus glissante.
- Évitez les vitesses élevées lorsque vous conduisez sur une autoroute sous la pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, empêchant la direction et les freins de fonctionner normalement.

■ Régime moteur pendant la conduite

Il est possible que le régime moteur augmente lorsque vous roulez dans les conditions suivantes. Cela est causé par la transmission qui passe automatiquement à un rapport de vitesse supérieur ou inférieur en fonction des conditions de conduite. Ce n'est pas le signe d'une accélération soudaine.

- La transmission considère que le véhicule gravit une côte ou descend une pente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée alors que le mode Sport est sélectionné (→P. 274)

■ **Rodage de votre nouvelle Lexus**

Pour prolonger la durée utile du véhicule, il est conseillé d'observer les précautions suivantes :

● Pendant les 186 premiers miles (300 km) :
Évitez les arrêts brusques.

● Pendant les 621 premiers miles (1000 km) :

- Ne roulez pas à une vitesse trop élevée.
- Évitez les accélérations brusques.
- Évitez de rouler en permanence en bas rapport de vitesse.
- Ne conduisez pas à une vitesse constante pendant de longues périodes.

■ **Système de frein de stationnement de type à tambour intégré dans le disque**

Votre véhicule est doté d'un système de frein de stationnement de type à tambour intégré dans le disque. Ce type de système de freinage nécessite un réglage des segments de frein de manière périodique ou à chaque remplacement des segments et/ou des tambours du frein de stationnement. Confiez ce réglage à votre concessionnaire Lexus.

■ **Fonctionnement de votre véhicule à l'étranger**

Respectez la législation pertinente sur l'immatriculation des véhicules et vérifiez si vous pouvez vous procurer le carburant adéquat. (→P. 815)

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ Pendant la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous n'êtes pas certain de l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur; vous éviterez ainsi d'appuyer sur la mauvaise pédale.
  - Si l'on appuie accidentellement sur la pédale d'accélérateur plutôt que sur la pédale de frein, il se produira une accélération soudaine qui pourrait provoquer un accident.
  - Lors d'une marche arrière, vous pourriez faire pivoter votre corps ce qui rendrait l'utilisation des pédales difficile. Assurez-vous d'utiliser les pédales correctement.
  - Assurez-vous d'adopter une posture adaptée à la conduite, même si vous conduisez sur une courte distance. Ceci vous permettra d'enfoncer la pédale de frein et la pédale d'accélérateur correctement.
  - Enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Si vous enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied gauche, ceci peut allonger le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Ne roulez pas sur des matières inflammables et n'immobilisez pas le véhicule à proximité de celles-ci.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces éléments chauds peuvent provoquer un incendie si des matières inflammables sont à proximité.

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pendant la conduite du véhicule

- Pendant la conduite normale, ne coupez pas le moteur. Si vous coupez le moteur pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Par contre, l'assistance au freinage et la direction assistée cesseront de fonctionner. Il sera plus difficile de tourner le volant et de freiner. Vous devriez par conséquent immobiliser le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire.
  Toutefois, en cas d'urgence, notamment s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement : →P. 727
- Utilisez le freinage moteur (rétrogradation) pour garder une vitesse sécuritaire lorsque vous descendez une pente abrupte.
  Si vous utilisez les freins sans arrêt, ils surchaufferont et perdront de leur efficacité. (→P. 188)
- Ne réglez pas la position du volant, du siège ni des rétroviseurs intérieur ou extérieurs pendant que vous conduisez.
  Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Assurez-vous toujours que tous les passagers gardent à l'intérieur du véhicule leurs bras, leur tête et toute autre partie de leur corps.
- Ne dépassez pas la vitesse permise. Ne conduisez pas à plus de 85 mph (140 km/h), même si la législation relative à la vitesse le permet, à moins que votre véhicule ne soit équipé de pneus adaptés à la conduite à vitesse élevée. Une vitesse supérieure à 85 mph (140 km/h) peut occasionner l'éclatement d'un pneu, une perte de contrôle du véhicule ou des blessures. Avant de conduire à vitesse élevée, assurez-vous auprès d'un vendeur de pneus que vos pneus sont adaptés à la conduite à grande vitesse.

■ Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante

- Si vous freinez, accélérez ou manœuvrez la direction de façon brusque, les pneus peuvent patiner et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Les accélérations brusques, les freinages moteur dus aux changements de vitesse et les changements rapides du régime du moteur peuvent faire déraper le véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, enfoncez légèrement la pédale de frein pour vous assurer que les freins fonctionnent normalement. Des plaquettes de frein mouillées pourraient nuire au bon fonctionnement des freins. Si les freins sont mouillés d'un seul côté du véhicule et ne fonctionnent plus correctement, cela peut nuire à la direction.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous déplacez le sélecteur de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer si le sélecteur de vitesses est en position de conduite, ni avancer si le sélecteur de vitesses est en position R.
  Cela pourrait faire caler le moteur ou diminuer le rendement des freins ou de la direction, et provoquer un accident ou endommager le véhicule.
- Ne passez pas en position de changement de vitesse P pendant que le véhicule est en mouvement.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne passez pas en position de changement de vitesse R pendant que le véhicule avance.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne passez pas en position de changement de vitesse D pendant que le véhicule recule.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Si vous passez en position de changement de vitesse N pendant que le véhicule est en mouvement, le moteur se désengagera de la transmission. Le freinage moteur ne peut pas être utilisé lorsque la position de changement de vitesse N est sélectionnée.
- Veillez à ne pas changer la position du sélecteur de vitesses pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Si vous passez à une position de changement de vitesse autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer brusquement et de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ **Si vous entendez un grincement ou un grattement (indicateurs d'usure limite de plaquette de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Lexus le plus tôt possible.
Si les plaquettes ne sont pas remplacées à temps, le disque risque d'être endommagé.

Freins avant uniquement : L'efficacité des freins avant sera accrue avec une usure modérée des plaquettes et des disques. En conséquence, les disques peuvent s'user plus rapidement que des disques de freins traditionnels. C'est pourquoi Lexus recommande de faire aussi vérifier l'épaisseur des disques lorsque vous remplacez les plaquettes de frein.
Il est dangereux de conduire si les plaquettes de frein et/ou les disques de frein présentent une usure excessive.

■ **Lorsque le véhicule est immobilisé**

- N'emballez pas le moteur.
  Si le sélecteur de vitesses est en position autre que P ou N, le véhicule pourrait accélérer brutalement et de manière imprévue, et provoquer un accident.
- Pour éviter les accidents provoqués par un déplacement du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le moteur tourne et engagez le frein de stationnement au besoin.
- Pour empêcher le véhicule d'avancer ou de reculer et de provoquer ainsi un accident, lorsqu'il est immobilisé dans une pente, gardez toujours la pédale de frein enfoncée et engagez correctement le frein de stationnement au besoin.
- N'emballez pas le moteur.
  Si vous emballiez le moteur lorsque le véhicule est immobilisé, le système d'échappement pourrait surchauffer et provoquer un incendie si des matières inflammables étaient à proximité.

⚠ ATTENTION

Lorsque le véhicule est garé

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'atomiseurs ni de cannettes de boissons gazeuses dans le véhicule sous la chaleur du soleil.
  Sinon, cela pourrait avoir les conséquences suivantes :
  - Du gaz pourrait s'échapper d'un briquet ou d'un atomiseur et déclencher un incendie.
  - La température intérieure du véhicule pourrait déformer ou fêler les lentilles de plastique ou les matières plastiques des lunettes.
  - Les cannettes de boissons gazeuses pourraient se briser et le liquide qui y est contenu se répandre à l'intérieur du véhicule et aussi court-circuiter les composants électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si un briquet se trouve dans un endroit comme la boîte à gants ou sur le plancher, il risque de s'allumer accidentellement lorsque vous rangez des bagages ou réglez le siège et provoquer un incendie.
- Ne fixez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les glaces. Ne placez pas de contenants comme des purificateurs d'air sur le bloc d'instrumentation ou sur le tableau de bord. Les disques adhésifs et les contenants peuvent agir comme des lentilles et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de portière ni de glace ouverte si un film métallisé, par exemple un film argenté, a été apposé sur le verre courbé. La réflexion du soleil pourrait faire réagir le verre comme une lentille et provoquer un incendie.
- Engagez toujours le frein de stationnement, placez le sélecteur de vitesses en position P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
  Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le moteur est en marche.
- Ne touchez pas aux tuyaux d'échappement si le moteur est en marche ou tout de suite après l'avoir arrêté.
  Cela pourrait occasionner des brûlures.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous faites une sieste dans le véhicule

Arrêtez toujours le moteur. Sinon, vous pourriez déplacer accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, ce qui pourrait provoquer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du moteur. En outre, si le véhicule était garé dans un endroit mal aéré, les gaz d'échappement pourraient se concentrer et pénétrer dans le véhicule, entraînant la mort ou constituant un grave danger pour la santé.

Lorsque vous freinez

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
  La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés et un côté du véhicule peut freiner différemment de l'autre. En outre, il se peut que le frein de stationnement n'immobilise pas correctement le véhicule.
- Si la fonction d'assistance au freinage est inopérante, ne suivez pas les autres véhicules de près et évitez les pentes ou les virages serrés qui requièrent l'utilisation des freins.
  Il est alors toujours possible de freiner, mais vous devrez enfoncer plus fermement que d'habitude la pédale de frein. La distance de freinage sera aussi plus longue. Faites réparer les freins immédiatement.
- Le système de freinage est composé de 2 systèmes hydrauliques distincts; si l'un de ces deux systèmes ne répond pas, l'autre fonctionnera quand même. Dans ce cas, vous devrez appuyer plus fermement que d'habitude sur la pédale de frein et la distance de freinage augmentera. Faites réparer les freins immédiatement.

Si le véhicule s'est enlisé (modèles à traction intégrale)

Ne faites pas patiner les roues de façon excessive si l'un des pneus est dans les airs ou si le véhicule est bloqué dans le sable, la boue, etc. Cela pourrait endommager les éléments de transmission ou propulser le véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, et provoquer un accident.

NOTE

■ **Pendant la conduite du véhicule**

- N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein lorsque vous conduisez, car cela risque de restreindre le couple moteur.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur ou n'appuyez pas simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein pour retenir le véhicule dans une côte.

■ **Lorsque vous garez le véhicule**

Placez toujours le sélecteur de vitesses en position P. Sinon, le véhicule pourrait se mettre en mouvement ou accélérer brusquement si vous appuyiez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Prévention des dommages aux pièces du véhicule**

- Ne tournez pas le volant à fond dans une direction ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une longue période.
  Cela pourrait endommager le moteur de la direction assistée.
- Lorsque vous roulez sur une route cahoteuse, conduisez le plus lentement possible pour éviter d'endommager les roues, le dessous du véhicule, etc.

■ **Si vous avez une crevaison pendant que vous roulez**

Une crevaison ou un pneu endommagé peut provoquer les situations suivantes. Maintenez fermement le volant et appuyez graduellement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous aurez peut-être de la difficulté à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule émettra des vibrations ou des bruits inhabituels.
- Le véhicule réagira de manière inhabituelle.

Information sur les mesures à prendre en cas de crevaison (→P. 773)

NOTE

■ Si des routes sont inondées

Ne roulez pas sur des routes qui sont inondées, par exemple à la suite de fortes pluies. Cela pourrait causer les dommages graves suivants au véhicule :

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les composants électriques
- Dommages au moteur à cause de l'immersion

Si le véhicule venait à être inondé, demandez à votre concessionnaire Lexus de bien vérifier les éléments suivants :

- Fonction de freinage
- Changements de quantité ou de qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission, le boîtier de transfert (modèles à traction intégrale), le différentiel, etc.
- État des lubrifiants de l'arbre de transmission, des roulements, des rotules de suspension (si possible) et fonctionnement de toutes les rotules, de tous les roulements, etc.

Charge et bagages

Prenez note des renseignements suivants sur les précautions relatives au rangement des bagages et à la capacité de charge :

Capacité et répartition

La capacité de charge dépend du poids total des occupants.

(Capacité de charge) = (Capacité totale de charge) – (Poids total des occupants)

Étapes à suivre pour déterminer la limite de charge correcte –

(1) Repérez l'avis "Le poids combiné des occupants et de la charge ne devrait jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs." sur la plaque de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui vont prendre place dans votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat de cette soustraction équivaut à la capacité de charge et de bagages.

Par exemple, si la somme "XXX" vaut 1400 lbs. et qu'il y aura cinq passagers de 150 lb chacun, la capacité de charge et de bagages sera de 650 lbs. (1400 – 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids combiné de charge et des bagages placés dans le véhicule. Ce poids ne devrait pas dépasser, pour des raisons de sécurité, la capacité de charge et de bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si vous tractez une remorque, le poids de la remorque sera transféré à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer quelle sera l'ampleur de la réduction de la capacité de charge et de bagages de votre véhicule. (→P. 178)

Lexus vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une remorque.

Formule mathématique pour votre véhicule

① Capacité de chargement

② Capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) (→P. 804)

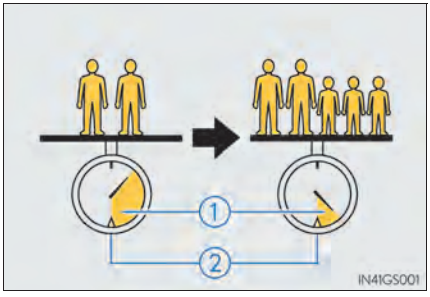

Lorsque 2 personnes, dont le poids combiné est de A lb. (kg), voyagent dans votre véhicule qui a une capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) de B lb. (kg), la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera C lb. (kg) comme suit :

B*2 lb. (kg) – A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1 : A = poids des occupants

*2 : B = capacité totale de charge

*3 : C = capacité de chargement et de charge de bagages disponible

Dans ce cas, si 3 passagers supplémentaires dont le poids combiné est de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera réduite à E lb. (kg) de la manière suivante :

C lb. (kg) - D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4 : D = poids des occupants supplémentaires

*5 : E = capacité de chargement et de charge de bagages disponible

Comme le montre l'exemple ci-dessus, si le nombre d'occupants augmente, la capacité de chargement et de charge de bagages sera réduite d'un montant équivalent au poids ajouté en raison des occupants supplémentaires. En d'autres termes, si une augmentation du nombre d'occupants entraîne un excédent de la capacité totale de charge (poids combiné des occupants plus la capacité de chargement et de charge de bagages), vous devrez réduire le poids du chargement et des bagages placés dans le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Objets qui ne doivent pas être transportés dans le coffre

Les objets suivants pourraient provoquer un incendie s'ils étaient rangés dans le coffre :

- Récipients contenant de l'essence
- Contenants pressurisés

■ Précautions relatives au rangement

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait empêcher d'enfoncer correctement les pédales, obstruer la vision du conducteur ou être à l'origine d'objets heurtant le conducteur ou les passagers, et provoquer éventuellement un accident.

- Dans la mesure du possible, rangez les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Ne placez pas d'objets ni de bagages aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège du passager avant ou sur les sièges arrière (lorsqu'on empile des objets)
  - Sur la tablette arrière
  - Sur le bloc d'instrumentation
  - Sur le tableau de bord
  - Devant l'écran du Remote Touch
- Fixez bien tous les objets dans l'habitacle.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez pas la charge maximale sur les essieux ni le poids nominal total du véhicule.
- Même lorsque la somme du poids des occupants et du poids des charges est inférieure à la capacité totale de charge, répartissez correctement la charge. Un chargement incorrect pourrait entraîner une détérioration des commandes de direction ou des freins susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité totale de charge, le nombre de sièges, la capacité de remorquage et la capacité de charge.

◆ Capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) : →P. 804

La capacité totale de charge équivaut à la somme du poids des occupants, de la charge et des bagages.

◆ Nombre de sièges : 5 passagers (avant 2, arrière 3)

Le nombre de sièges équivaut au nombre maximum d'occupants, dont le poids moyen est estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

◆ Capacité de remorquage

Lexus vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule.

◆ Capacité de charge

La capacité de charge peut augmenter ou diminuer en fonction du poids et du nombre d'occupants.

■ Capacité totale de charge et nombre de sièges

Ces renseignements se retrouvent également sur l'étiquette de pression des pneus et d'information de charge. (→P. 687)

⚠ ATTENTION

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez pas le véhicule.
Cela peut non seulement endommager les pneus, mais aussi réduire la maniabilité de la direction et la capacité de freinage, ce qui peut provoquer un accident.

Traction d'une remorque

Lexus vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule. Lexus déconseille également d'installer un attelage de remorquage ou d'utiliser un support de remorquage pour fauteuil roulant, scooter, bicyclette, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour la traction d'une remorque, ni pour le transport sur support.

Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour être remorqué (les 4 roues au sol) par une autocaravane.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager gravement votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule en laissant les 4 roues au sol.

Contacteur du moteur (allumage)

Effectuer les opérations suivantes lorsque la clé à puce est en votre possession provoquera le démarrage du moteur ou un changement de mode du contacteur du moteur.

Démarrage du moteur

1 Assurez-vous que le frein de stationnement est engagé.

2 Assurez-vous que le sélecteur de vitesses est en position P.

3 Enfoncez fermement la pédale de frein.

s'affichera sur l'écran multifonctions.

Si cela ne s'affiche pas, il est impossible de faire démarrer le moteur.

4 Appuyez sur le contacteur du moteur.

Le moteur sera entraîné par le démarreur jusqu'à ce qu'il démarre ou pendant 30 secondes maximum.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le moteur démarre complètement.

On peut faire démarrer le moteur à partir de n'importe quel mode du contacteur du moteur.

Arrêt du moteur

1 Arrêtez le véhicule.

2 Placez le sélecteur de vitesses en position P.

3 Engagez le frein de stationnement. (→P. 196)

4 Appuyez sur le contacteur du moteur.

5 Relâchez la pédale de frein et assurez-vous que “SOUS TENSION” n’est pas affiché sur l’écran multifonctions.

Changement de mode du contacteur du moteur

Vous pouvez changer de mode en appuyant sur le contacteur du moteur avec la pédale de frein relâchée. (Le mode est modifié chaque fois que vous appuyez sur le contacteur.)

Désactivé*

On peut utiliser les feux de détresse.

L’écran multifonctions ne sera pas affiché.

Mode ACCESSORY

On peut utiliser certains composants électriques, par exemple le système audio.

“SOUS TENSION” s’affichera sur l’écran multifonctions.

Mode IGNITION ON

On peut utiliser tous les composants électriques.

“SOUS TENSION” s’affichera sur l’écran multifonctions.

*: Si le sélecteur de vitesses est à une position autre que P lorsque vous coupez le moteur, le contacteur du moteur passera au mode ACCESSORY au lieu de se désactiver.

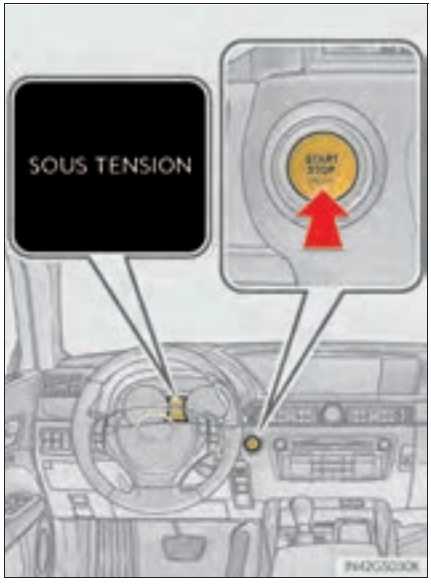

Lorsque vous coupez le moteur alors que le sélecteur de vitesses est à une position autre que P

Si vous coupez le moteur et que le sélecteur de vitesses est à une position autre que P, le contacteur du moteur ne sera pas désactivé, mais passera plutôt en mode ACCESSORY. Procédez comme suit pour désactiver le contacteur :

1 Assurez-vous que le frein de stationnement est engagé.

2 Placez le sélecteur de vitesses en position P.

3 Assurez-vous que “SOUS TENSION” et “Coupez l’alimentation électrique” s’affichent en alternance sur l’écran multifonctions, puis appuyez une fois sur le contacteur du moteur.

4 Assurez-vous que “SOUS TENSION” et “Coupez l’alimentation électrique” ne sont pas affichés sur l’écran multifonctions.

■ **Fonction de désactivation automatique du commutateur d'alimentation**

Si vous laissez le véhicule en mode ACCESSORY pendant plus de 20 minutes ou en mode IGNITION ON (moteur à l'arrêt) pendant plus d'une heure avec le sélecteur de vitesses en position P, le contacteur du moteur se désactivera automatiquement. Néanmoins, cette fonction ne peut pas empêcher totalement la batterie de se décharger. Si le moteur est à l'arrêt, ne laissez pas le contacteur du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON sur une longue période de temps.

■ **Affaiblissement de la pile de la clé à puce**

→P. 120

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P. 116

■ **Remarques relatives à la fonction d'ouverture**

→P. 117

■ **Si le moteur ne démarre pas**

- Le système immobilisateur du moteur n'a peut-être pas été désactivé. (→P. 73) Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.
- Vérifiez si le sélecteur de vitesses est bien en position P. Si ce n'est pas le cas, il est possible que le moteur ne démarre pas. "Mettez le levier de vitesse en position P pour démarrer" s'affichera sur l'écran multifonctions.

■ **Verrouillage de direction**

Une fois que le contacteur du moteur est désactivé et après avoir ouvert et fermé les portières, le volant sera verrouillé par la fonction de verrouillage de direction. Une nouvelle activation du contacteur du moteur annulera automatiquement le verrouillage de direction.

■ **Lorsqu'il est impossible de libérer le mécanisme de verrouillage de la direction**

"Verrouillage de direction activé" s'affichera sur l'écran multifonctions.

Vérifiez si le sélecteur de vitesses est en position P. Appuyez sur le contacteur du moteur tout en tournant le volant vers la gauche et vers la droite.

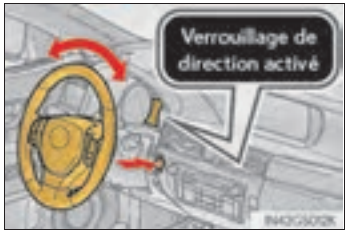

■ **Prévention contre la surchauffe du moteur de verrouillage de direction**

Pour éviter une surchauffe du moteur de verrouillage de direction, celui-ci peut être désactivé si le moteur est allumé et éteint à répétition sur une courte période. Dans ce cas, évitez de faire fonctionner le moteur. Au bout d'environ 10 secondes, le moteur de verrouillage de direction se réactivera.

■ **Lorsque "Contrôle du système d'accès avec clé élec." s'affichera sur l'écran multifonctions**

Le système est peut-être défaillant. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ **Si la pile de la clé à puce est à plat**

→P. 694

■ **Fonctionnement du contacteur du moteur**

- Pour faire fonctionner le contacteur du moteur, une pression ferme et brève est suffisante. Si vous appuyiez sur le contacteur de façon incorrecte, le moteur pourrait ne pas démarrer ou le mode du contacteur du moteur pourrait ne pas changer. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contacteur enfoncé.
- Dans certaines situations, si vous tentez de faire redémarrer le moteur immédiatement après avoir désactivé le contacteur du moteur, il ne démarrera pas. Après avoir désactivé le contacteur du moteur, patientez quelques secondes avant de faire redémarrer le moteur.

■ **Si le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir a été désactivé lors d'un réglage personnalisé**

→P. 791

⚠ ATTENTION

■ Lors du démarrage du moteur

Ne faites démarrer le moteur qu'après vous être assis sur le siège du conducteur. En aucun cas, vous ne devez appuyer sur la pédale d'accélérateur lorsque vous faites démarrer le moteur.
Cette manœuvre pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Si une défaillance du moteur se produit pendant que le véhicule roule, ne verrouillez pas les portières et ne les ouvrez pas tant que le véhicule n'est pas complètement immobilisé de manière sécuritaire. L'activation du verrouillage de direction dans cette situation pourrait entraîner un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Arrêt du moteur en cas d'urgence

En cas d'urgence, si vous voulez arrêter le moteur pendant que le véhicule roule, maintenez le contacteur du moteur enfoncé pendant plus de 2 secondes, ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus. (→P. 727)

Cependant, ne touchez pas au contacteur du moteur pendant que vous conduisez, sauf en cas d'urgence. Si vous coupez le moteur pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Par contre, l'assistance au freinage et la direction assistée cesseront de fonctionner. Il sera plus difficile de tourner le volant et de freiner. Vous devriez par conséquent immobiliser le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire.

NOTE

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

- Si le moteur est à l'arrêt, ne laissez pas le contacteur du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON sur une longue période de temps.
- Si "SOUS TENSION" est affiché sur l'écran multifonctions, le contacteur du moteur n'est pas désactivé. Quittez le véhicule après avoir désactivé le contacteur du moteur.
- N'arrêtez pas le moteur alors que le sélecteur de vitesses est à une position autre que P. Si vous arrêtez le moteur et que le sélecteur de vitesses est à une autre position, le contacteur du moteur ne sera pas désactivé, mais passera plutôt en mode ACCESSORY. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY, la batterie peut se décharger.

■ **Lors du démarrage du moteur**

- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur démarre difficilement ou s'il cale souvent, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ **Symptômes indiquant une défaillance du contacteur du moteur**

Si le contacteur du moteur semble fonctionner d'une manière légèrement différente qu'à l'habitude, par exemple s'il est légèrement coincé, il peut y avoir une défaillance. Adressez-vous immédiatement à votre concessionnaire Lexus.

Transmission automatique

Déplacement du sélecteur de vitesses

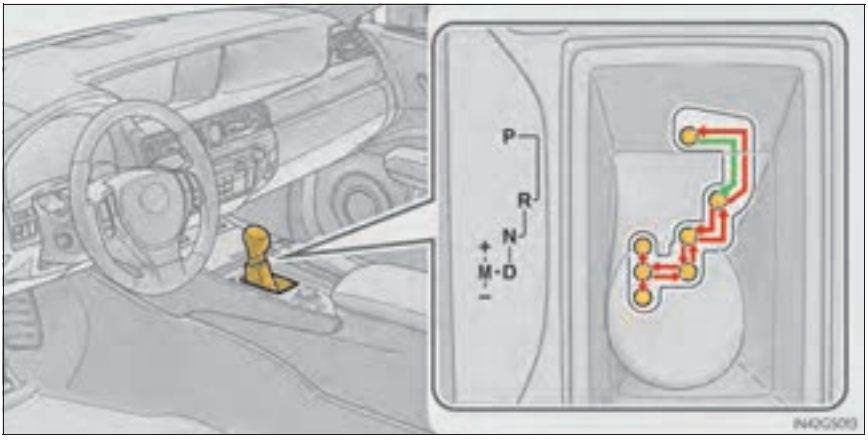

Pendant que le contacteur du moteur est en position IGNITION ON, déplacez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur la pédale de frein.

Lorsque vous faites passer le sélecteur de vitesses de P à D, assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé.

Fonctions associées aux positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	But ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort (État dans lequel la puissance n'est pas transmise)
D	Conduite normale*1
M	Mode de conduite M*2 (→P. 191)

*1 : Pour une meilleure efficacité énergétique et une réduction des bruits, placez le sélecteur de vitesses en position D en conduite normale.

*2 : Il est possible de régler n'importe quelle gamme de vitesses lorsque vous roulez en mode de conduite M.

Sélection du mode de conduite

■ Mode Sport/Mode de conduite Eco

→P. 274

■ Mode Snow

Vous pouvez sélectionner le mode Snow pour répondre aux conditions lorsque vous conduisez sur des chaussées glissantes, par exemple sur la neige.

Appuyez sur le contacteur.

Pour revenir au mode normal, appuyez de nouveau sur le contacteur.

Sélection des rapports de vitesse en position D

Pour conduire en utilisant une sélection de plage de rapports temporaire, actionnez la palette de changement de vitesse "-" ou "+".

Lorsque la palette de changement de vitesse "-" est actionnée, la plage de rapports rétrograde à une plage qui permet une puissance de freinage moteur adaptée aux conditions de conduite. Lorsque la palette de changement de vitesse "+" est actionnée, la plage de rapports est un rapport immédiatement supérieur à celui utilisé en position de conduite normale D.

Grâce au changement de plage de rapports, il est possible d'imposer une restriction sur le rapport le plus élevé, ce qui empêche les passages inutiles à un rapport supérieur et permet de sélectionner le niveau de puissance de freinage moteur.

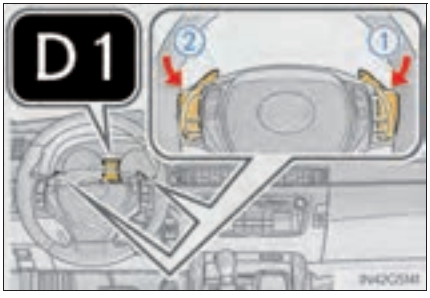

① Passage à un rapport supérieur

② Passage à un rapport inférieur

Modèles à 6 rapports :

La plage de rapports sélectionnée (de D1 à D6) s'affichera sur le compteur.

Modèles à 8 rapports :

La plage de rapports sélectionnée (de D1 à D8) s'affichera sur le compteur.

■ Rapports de vitesses et leurs fonctions

Affichage du compteur		Fonction
Modèles à 6 rapports	Modèles à 8 rapports	
D2 à D6	D2 à D8	Le système choisit automatiquement une vitesse entre 1 et le rapport sélectionné en fonction de la vitesse du véhicule et des conditions de conduite
D1		Réglage du rapport à 1

Un rapport plus bas vous donnera plus de puissance de freinage moteur qu'un rapport plus élevé.

Sélection des rapports de vitesse en position M

Pour entrer en mode M, placez le sélecteur de vitesses en position M. Vous pouvez alors sélectionner les rapports de vitesse en actionnant le sélecteur de vitesses ou les commandes à palette au volant, ce qui vous permet de conduire dans le rapport de votre choix.

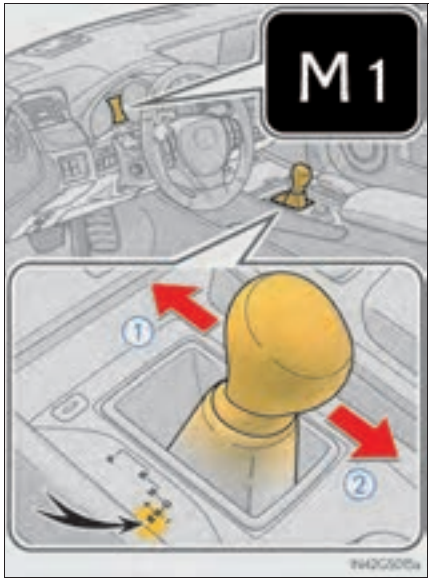

① Passage à un rapport supérieur

② Passage à un rapport inférieur

Le rapport change une fois, chaque fois que vous actionnez le sélecteur de vitesses ou la commande à palette au volant.

Modèles à 6 rapports :

Le rapport sélectionné (de M1 à M6) sera réglé et s'affichera sur le compteur.

Modèles à 8 rapports :

Le rapport sélectionné (de M1 à M8) sera réglé et s'affichera sur le compteur.

En position M, le rapport de vitesse ne changera pas à moins d'actionner le sélecteur de vitesses ou les commandes à palette au volant.

Toutefois, même en position M, le rapport de vitesse changera automatiquement dans les situations suivantes :

- Lorsque la vitesse du véhicule chute (rétrogradation seulement).
- Lorsque la température du liquide de transmission automatique ou du liquide de refroidissement du moteur est basse.
- Lorsque la température du liquide de transmission automatique est élevée.
- Lorsque l'aiguille du tachymètre est dans la zone rouge (la gamme qui dépasse le régime moteur permis).

Dans les circonstances suivantes, le rapport de vitesse ne changera pas même si le sélecteur de vitesses ou les commandes à palette au volant sont actionnés.

- "1re vitesse indisponible car la route est glissante" s'affiche sur l'écran multifonctions.
- La vitesse du véhicule est basse (passage au rapport supérieur seulement).

■ **Désactivation automatique de la sélection du rapport de vitesse en position D**

La sélection automatique du rapport de vitesse en position D sera désactivée dans les situations suivantes :

- Lorsque le véhicule s'immobilise
- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur pendant un certain temps
- Lorsque le sélecteur de vitesses est placé à une position autre que D

■ **Pour protéger la transmission automatique**

Lorsque la température du liquide de transmission ou celle de l'huile moteur deviennent élevées, un mécanisme de protection est provisoirement activé. Lorsque "Température du liquide de boîte vitesses élevée" s'affiche sur l'écran multifonction, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ **Avertisseur sonore de restriction de passage à un rapport de vitesse inférieur**

Pour améliorer la sécurité et la tenue de route, le passage à un rapport de vitesse inférieur peut parfois être interdit. Dans certains cas, il ne sera pas possible de passer à un rapport de vitesse inférieur, même en utilisant le sélecteur de vitesses ou les commandes à palettes au volant. (Un avertisseur sonore retentira deux fois.)

■ **Désactivation automatique du mode Snow**

Le mode Snow est automatiquement désactivé si le contacteur du moteur est désactivé après avoir roulé en mode Snow.

■ **S'il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses de la position P**

→P. 788

AI-SHIFT

La fonction AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport approprié en fonction du type de conducteur et des conditions de conduite.

La fonction AI-SHIFT s'engage automatiquement lorsque le sélecteur de vitesses se trouve en position D. (Si l'on place le sélecteur de vitesses en position M, la fonction est annulée.)

⚠ ATTENTION

Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante

Soyez prudent lorsque vous rétrogradez ou que vous accélérez brusquement; le véhicule pourrait alors déraper ou patiner.

Levier de commande des clignotants

Directives de fonctionnement

Le levier reviendra à sa position d'origine immédiatement après avoir été actionné.

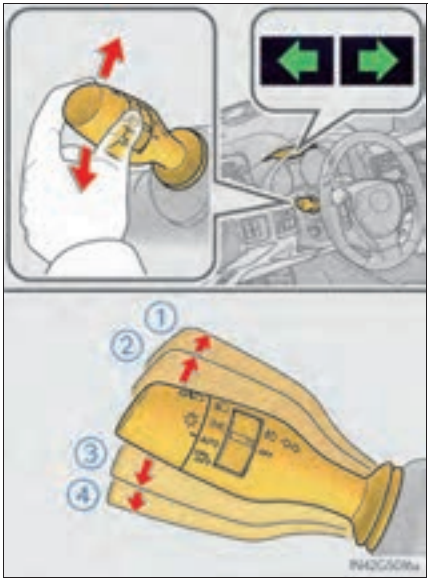

① Virage à droite

② Changement de voie vers la droite (déplacez le levier à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants de droite clignoteront 3 fois.

③ Changement de voie vers la gauche (déplacez le levier à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants de gauche clignoteront 3 fois.

④ Virage à gauche

■ Si les clignotants continuent de clignoter après avoir tourné à gauche ou à droite, ou si vous voulez les arrêter

Actionnez le levier dans la direction opposée vers la position ② ou ③. Si vous déplacez le levier vers la position ① ou ④, les clignotants sélectionnés clignoteront.

■ **Les clignotants peuvent être actionnés lorsque**

Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Si le voyant clignote plus rapidement qu'à l'habitude**

Vérifiez si une ampoule du clignotant avant ou arrière est brûlée.

■ **Si les clignotants cessent de clignoter avant la fin du changement de voie**

Actionnez le levier de nouveau.

■ **Pour interrompre les clignotants pendant un changement de voie**

Actionnez le levier dans la direction opposée.

■ **Personnalisation**

Le nombre de clignotements lors d'un changement de voie peut être modifié. (Fonction personnalisable →P. 832)

Frein de stationnement

À partir des modes suivants, vous pouvez effectuer un choix à votre convenance.

Mode manuel

① Engage le frein de stationnement

Le voyant du frein de stationnement s'allumera. (→P. 198)

Si une urgence survient et que vous devez activer le frein de stationnement pendant que le véhicule roule, maintenez le contacteur du frein de stationnement enfoncé.

② Relâche le frein de stationnement

Actionnez le contacteur du frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein. Assurez-vous que le voyant du frein de stationnement s'éteint.

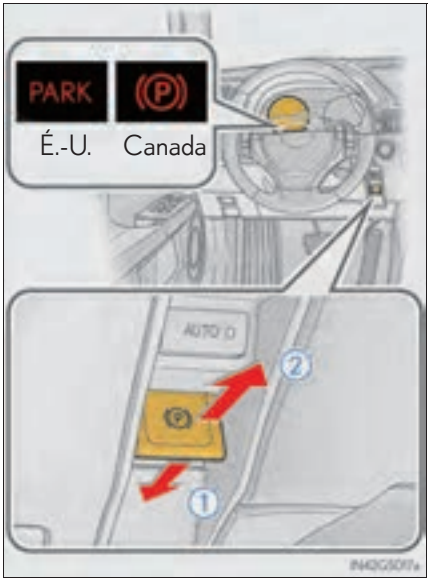

Mode automatique

Le frein de stationnement est enclenché ou relâché automatiquement en fonction de l'utilisation du sélecteur de vitesses.

Active ou désactive le mode automatique

- Lorsque le sélecteur de vitesses est placé à une position autre que P, le frein de stationnement est relâché.
- Lorsque le sélecteur de vitesses est placé en position P, le frein de stationnement est enclenché.

Enfoncez la pédale de frein lorsque vous déplacez le sélecteur de vitesses.

Fonctionnement du frein de stationnement

- Lorsque le contacteur du moteur n'est pas en mode IGNITION ON, vous ne pouvez pas relâcher le frein de stationnement à l'aide de son contacteur.
- Lorsque le contacteur du moteur n'est pas en mode IGNITION ON, le mode automatique (enclenchement et relâchement automatique du frein de stationnement) n'est pas disponible.
- Si le frein de stationnement était utilisé à répétition sur une courte période de temps, le système pourrait en restreindre l'utilisation pour éviter une surchauffe. Si cela se produit, évitez d'utiliser le frein de stationnement. Il reviendra à un fonctionnement normal au bout d'environ 1 minute.

Bruit de fonctionnement du frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est utilisé, un bruit de moteur (ronronnement) peut être audible. Cela n'indique pas une anomalie.

■ **Voyant du frein de stationnement**

- En fonction du mode du contacteur du moteur, le voyant du frein de stationnement s'allumera et restera allumé tel que décrit ci-dessous :

  Mode IGNITION ON : S'allume jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.
  Pas en mode IGNITION ON : Reste allumé pendant environ 15 secondes.

- Lorsque le contacteur du moteur est désactivé alors que le frein de stationnement est enclenché, le voyant du frein de stationnement reste allumé pendant environ 15 secondes. Cela n'indique pas une anomalie.

■ **Si le système subit une défaillance**

Les lampes témoins et/ou les messages d'avertissement s'activeront ou clignoteront. (→P. 739, 752)
Selon la condition, il se peut que le voyant du frein de stationnement clignote.

■ **Utilisation pendant l'hiver**

→P. 317

⚠ NOTE

■ **Lorsque vous garez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, engagez le frein de stationnement, placez le sélecteur de vitesses en position P et assurez-vous que le véhicule n'est pas en mouvement.

■ **Si le système ne fonctionne pas correctement**

Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire et vérifiez les messages d'avertissement.

■ **Lorsqu'il est impossible de relâcher le frein de stationnement en raison d'une défaillance**

Utilisez l'outil de déverrouillage du frein de stationnement pour relâcher ce dernier manuellement. (→P. 789)
Conduire le véhicule alors que le frein de stationnement est engagé entraînera une surchauffe des composants des freins, ce qui peut nuire au rendement des freins et les user prématurément.

Klaxon

Pour klaxonner, appuyez sur le repère ou dans la zone environnante.

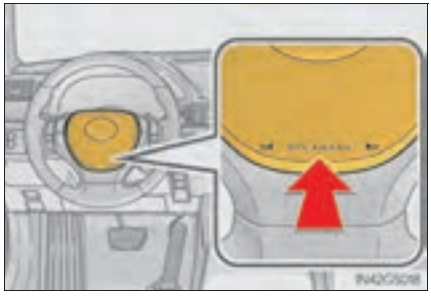

Contacteur des phares

On peut mettre en marche les phares manuellement ou automatiquement.

Directives de fonctionnement

Si l'on tourne l'extrémité du levier, les phares s'activent comme suit :

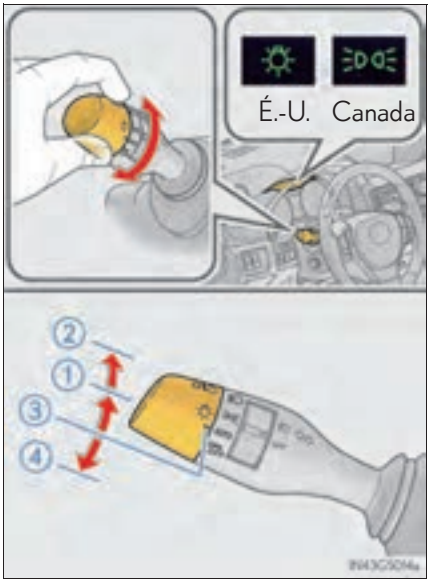

① Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du bloc d'instrumentation s'allument.

② Les phares et toutes les lumières énumérées ci-dessus s'allument.

③ AUTO Les phares, les phares de jour et toutes les lumières énumérées ci-dessus s'allument et s'éteignent automatiquement.
(Lorsque le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.)

④ DRL OFF Désactivé
(É.-U.)

o Les phares de jour s'allument.
(Canada)

Allumage des feux de route

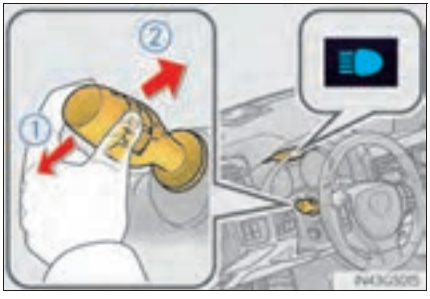

① Lorsque les phares sont allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Ramenez le levier vers vous à la position centrale pour éteindre les feux de route.

② Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire un appel de phares lorsque les phares sont allumés ou éteints.

AFS (système d'éclairage avant adaptatif) (si le véhicule en est doté)

Le système AFS (système d'éclairage avant adaptatif) améliore la visibilité dans les virages et aux intersections en réglant automatiquement la direction des phares en fonction de la vitesse du véhicule et de l'angle des roues.

Le système AFS fonctionne à des vitesses de 6 mph (10 km/h) ou supérieures.

■ Désactivation du système AFS

Activez le contacteur AFS OFF.

La voyant s'allume lorsque le système AFS est désactivé.

Système des phares de jour

Au démarrage du moteur et lorsque le frein de stationnement est relâché, les feux de stationnement s'allument automatiquement (à une intensité accrue) afin que les autres conducteurs puissent mieux voir votre véhicule. Les phares de jour ne sont pas conçus pour être utilisés la nuit.

Pour les États-Unis : Vous pouvez éteindre les phares de jour en actionnant le contacteur.

Capteur de commande des phares

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque. Dans ce cas, l'interférence causée à la détection de la lumière ambiante par le capteur pourrait nuire au fonctionnement du système de phares automatique.

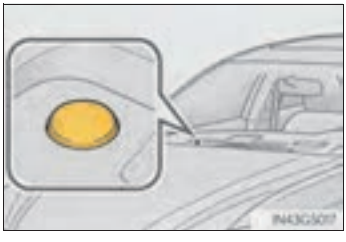

Système automatique d'extinction des phares

Lorsque le contacteur d'éclairage est sur AUTO ou ≣D : Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après avoir désactivé ou placé en mode ACCESSORY le contacteur du moteur, et avoir ouvert une portière et fermé toutes les portières et le coffre. (Une fois toutes les portières fermées, les phares s'éteignent immédiatement si l'on appuie deux fois sur 🔒 sur la clé.)

Pour rallumer les phares, placez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON, ou désactivez une fois le contacteur des phares et ramenez-le en position ≣DC ou ≣D.

Si l'une des portières ou le couvercle du coffre est laissé ouvert, les phares s'éteignent automatiquement au bout de 20 minutes.

Avertisseur sonore d'oubli des feux

Un avertisseur sonore retentit lorsque le contacteur du moteur a été désactivé ou placé en mode ACCESSORY et que la portière du conducteur est ouverte alors que les phares sont toujours allumés.

Système d'ajustement automatique des phares

L'inclinaison des phares est automatiquement ajustée en fonction du nombre de passagers et du chargement du véhicule afin que les phares n'éblouissent pas les autres conducteurs sur la route.

■ **Si le voyant "AFS OFF" clignote**

Ceci pourrait indiquer une défaillance à l'intérieur du système. Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

■ **Fonctions personnalisables pouvant être configurées chez le concessionnaire Lexus**

Les réglages (par ex. la sensibilité du capteur d'éclairage) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ NOTE

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Ne laissez pas les phares allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le moteur ne tourne pas.

Commutateur des phares antibrouillards*

Les phares antibrouillards améliorent la visibilité en conditions de conduite difficiles, notamment lorsqu'il pleut ou qu'il y a du brouillard.

① OFF (É.-U.) ou o (Canada)
Éteint les phares antibrouillards avant

② Allume les phares antibrouillards avant

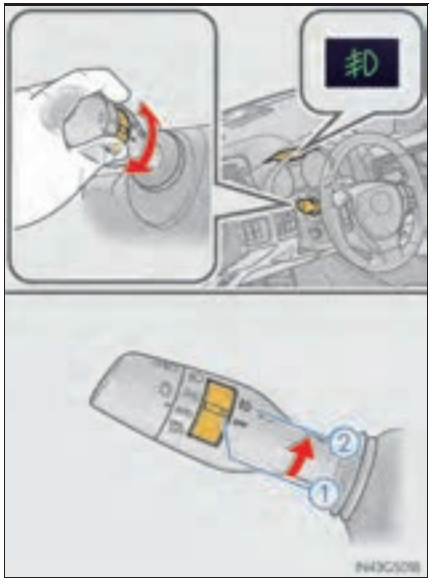

■ **Les phares antibrouillards peuvent être utilisés lorsque**

Les feux de croisement sont allumés.

* : Si le véhicule en est doté

Essuie-glaces et lave-glace avant

Utilisation du levier des essuie-glaces

Actionnez le levier comme suit pour faire fonctionner les essuie-glaces. Le levier reviendra à sa position d'origine immédiatement après avoir été actionné.

▶ Essuie-glaces avant à balayage intermittent avec dispositif de réglage de l'intervalle de balayage

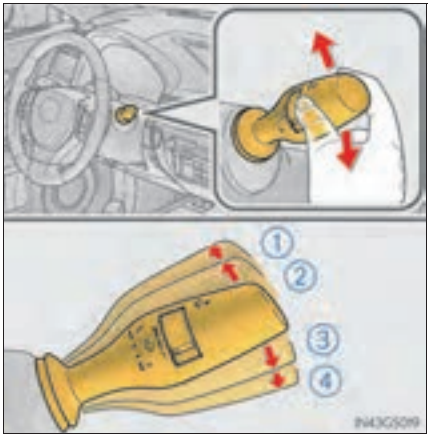

① OFF (États-Unis) ou (Canada)

Déplacez le levier 2 crans vers le haut

② Déplacez le levier 1 cran vers le haut

③ (États-Unis) ou (Canada)

Déplacez le levier 1 cran vers le bas

④ HI (États-Unis) ou (Canada)

Déplacez le levier 2 crans vers le bas

Fonctionnement / État avant l'utilisation	OFF ou		ou	HI ou
Désactivé	Fonctionnement temporaire	Fonctionnement temporaire	Balayage intermittent	Balayage rapide
Balayage intermittent	Désactivé	Désactivé	Balayage lent	Balayage rapide
Balayage lent	Désactivé	Balayage intermittent	Balayage rapide	Balayage rapide
Balayage rapide	Désactivé	Balayage lent	Aucun changement	Aucun changement

On peut régler l'intervalle de balayage des essuie-glaces lorsque le balayage intermittent est sélectionné.

⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant

⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant

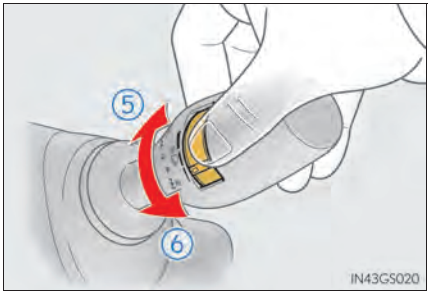

⑦ Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

Une fois le liquide de lave-glace projeté sur le pare-brise, les essuie-glaces effectuent automatiquement quelques balayages.

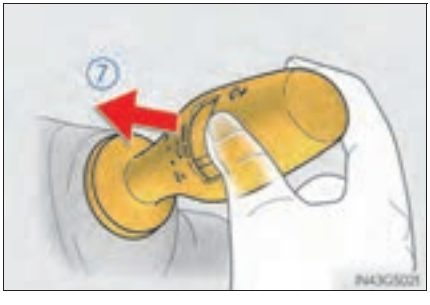

▶ Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie

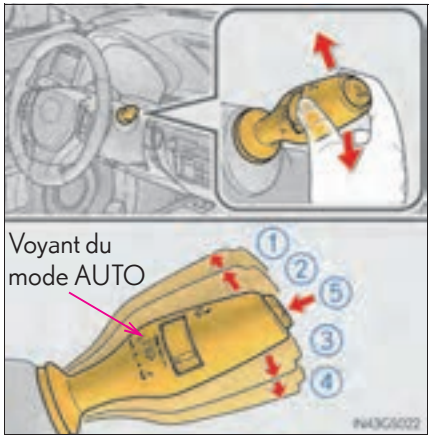

① OFF (États-Unis) ou o (Canada)
Déplacez le levier 2 crans vers le haut

② Déplacez le levier 1 cran vers le haut

③ (États-Unis) ou (Canada)
Déplacez le levier 1 cran vers le bas

④ HI (États-Unis) ou (Canada)
Déplacez le levier 2 crans vers le bas

⑤ AUTO Contacteur d'activation/de désactivation du mode AUTO

Si le mode AUTO est sélectionné et que le capteur détecte de la pluie, les essuie-glaces fonctionneront automatiquement. Le système réglera automatiquement la vitesse de balayage des essuie-glaces en fonction de la quantité de pluie et de la vitesse du véhicule.

Le voyant du mode AUTO s'allumera lorsque le mode AUTO sera sélectionné.

Fonctionnement / État avant l'utilisation		OFF ou		ou	HI ou
Désactivé		Fonctionnement temporaire	Fonctionnement temporaire	Balayage lent	Balayage rapide
Balayage lent		Désactivé	Désactivé	Balayage rapide	Balayage rapide
Balayage rapide		Désactivé	Balayage lent	Aucun changement	Aucun changement
Mode AUTO	Balayage intermittent	Désactivé	Fonctionnement temporaire*1	Balayage lent*2	Balayage rapide*2
	En permanence		Aucun changement		

*1 : Après un fonctionnement temporaire, le système reviendra au mode AUTO.

*2 : Le mode AUTO sera annulé.

Lorsque le mode AUTO est sélectionné, vous pouvez régler la sensibilité du capteur en tournant l'anneau du contacteur.

⑥ Augmente la sensibilité

⑦ Diminue la sensibilité

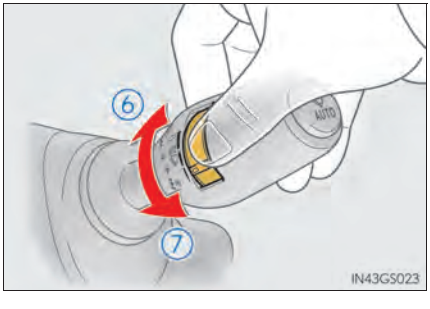

⑧ Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

Une fois le liquide de lave-glace projeté sur le pare-brise, les essuie-glaces effectuent automatiquement quelques balayages.

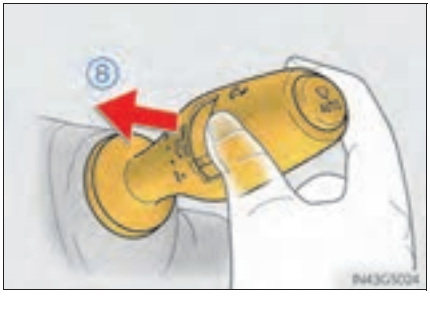

Passage des essuie-glaces avant à balayage intermittent aux essuie-glaces avant avec détecteur de pluie (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

Les essuie-glaces peuvent être utilisés comme des essuie-glaces avant à balayage intermittent qui fonctionnent sans tenir compte de la vitesse du véhicule ni de l'intensité de la pluie. Vous pouvez passer d'un type de balayage intermittent à l'autre lorsque le véhicule est arrêté et que les essuie-glaces sont désactivés. Vous ne pouvez pas changer de type de balayage lorsque vous êtes en mode AUTO ni pendant que les essuie-glaces avant à balayage intermittent fonctionnent.

Maintenez AUTO enfoncé jusqu'à ce que le voyant du mode AUTO cesse de clignoter.

Si vous maintenez AUTO enfoncé jusqu'à ce que le voyant du mode AUTO cesse de nouveau de clignoter, il retournera à son état précédent.

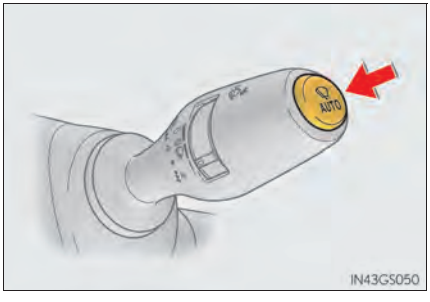

■ On peut utiliser les essuie-glaces et le lave-glace avant lorsque

Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

■ Balayage de prévention d'écoulement

Après avoir lavé et balayé le pare-brise à plusieurs reprises, les essuie-glaces fonctionnent une dernière fois, après un court délai, pour enlever l'eau qui peut s'être écoulée.

Ce dernier balayage ne sera toutefois pas effectué pendant que le véhicule est en mouvement.

■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

- L'intervalle de balayage intermittent des essuie-glaces avant change lorsque le véhicule est arrêté.
- Si le balayage lent est sélectionné, les essuie-glaces passeront du balayage lent au balayage intermittent uniquement lorsque le véhicule sera immobilisé.

■ **Capteur d'intensité de pluie (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)**

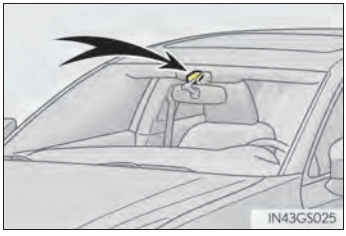

- Le capteur d'intensité de pluie évalue la quantité de pluie.

  Un capteur optique est utilisé. Il se peut qu'il ne fonctionne pas correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe de manière intermittente le pare-brise, ou s'il y a des insectes ou d'autres corps étrangers sur le pare-brise.

- Si le mode AUTO est sélectionné alors que le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON, les essuie-glaces effectueront un balayage pour indiquer que le mode AUTO est activé.
- Si la température du capteur d'intensité de pluie est de 185°F (85°C) ou plus, ou de -22°F (-30°C) ou moins, il se peut qu'il n'y ait pas de fonctionnement automatique. Dans ce cas, faites fonctionner les essuie-glaces sous un mode autre que AUTO.

■ **Lorsque les essuie-glaces avant sont en mode de fonctionnement temporaire**

Vous ne pouvez pas activer le mode AUTO même en appuyant sur AUTO.

■ **Si le liquide de lave-glace avant ne gicle pas**

Si le réservoir de liquide de lave-glace n'est pas vide, assurez-vous que les gicleurs ne sont pas bloqués.

⚠ ATTENTION

■ **Précautions relatives à l'utilisation des essuie-glaces avant en mode AUTO**

En mode AUTO, les essuie-glaces avant peuvent s'activer de manière imprévue si l'on touche au capteur ou si le pare-brise subit des vibrations. Prenez soin de ne pas coincer vos doigts ni autre chose dans les essuie-glaces avant.

■ **Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-glace**

Lorsqu'il fait froid, attendez que le pare-brise se réchauffe avant d'utiliser le liquide de lave-glace. Le liquide peut geler sur le pare-brise et entraîner une réduction de la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ **Lorsque le pare-brise est sec**

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils pourraient endommager le pare-brise.

■ **Lorsque le liquide de lave-glace ne sort pas du gicleur**

La pompe du liquide de lave-glace pourrait être endommagée si l'on tire le levier vers soi et qu'on le maintient de manière continue.

■ **Si un gicleur est obstrué**

Dans ce cas, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.
N'essayez pas de le nettoyer à l'aide d'une aiguille ou d'un autre objet. Le gicleur pourrait être endommagé.

■ **Lorsque vous relevez les essuie-glaces sur le pare-brise**

Soulevez les essuie-glaces dans l'axe du pare-brise. (→P. 319)
Si vous négligiez de le faire, les essuie-glaces et/ou le capot pourraient être endommagés.

Contacteur de lave-phares*

On peut asperger les phares de liquide de lave-glace.

Appuyez sur le contacteur pour nettoyer les phares.

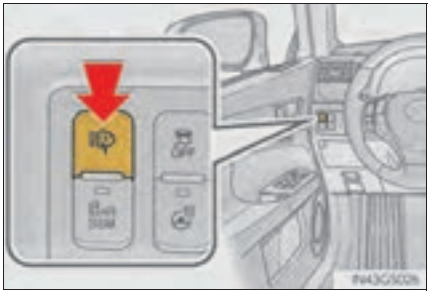

■ **Le lave-phare peut être actionné lorsque**

Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON et le contacteur des phares est activé.

■ **Fonctionnement lié au lave-glace du pare-brise**

Lorsque le lave-glace du pare-brise fonctionne avec le contacteur du moteur en mode IGNITION ON et avec les phares allumés, le lave-phare fonctionne une fois. (→P. 206)

⚠ NOTE

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

N'appuyez pas sans cesse sur le contacteur, car ceci pourrait entraîner une surchauffe de la pompe du liquide de lave-glace.

* : Si le véhicule en est doté

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant

Veuillez procéder comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant :

Avant de faire le plein

- Fermez toutes les portières et toutes les glaces, puis désactivez le contacteur du moteur.
- Confirmez le type de carburant.

Types de carburant

Essence sans plomb (Indice d'octane 91 [Indice d'octane recherche 96] ou supérieur)

⚠ ATTENTION

Lorsque vous faites le plein

Observez les précautions suivantes lorsque vous faites le plein. Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être sorti du véhicule et avant d'ouvrir le panneau de réservoir, touchez une surface métallique non peinte pour éliminer toute trace d'électricité statique. Il est important d'éliminer l'électricité statique avant de faire le plein, car les étincelles provoquées par une décharge d'électricité statique pourraient enflammer les vapeurs de carburant lors du plein.
- Maintenez toujours une prise sur le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
  Au moment du desserrement du bouchon du réservoir de carburant, vous entendrez peut-être un son d'échappement d'air. Attendez que ce son s'arrête avant d'enlever complètement le bouchon. Lors de fortes chaleurs, de l'essence sous pression pourrait jaillir du goulot du réservoir et causer une blessure.
- Ne permettez pas à quelqu'un n'ayant pas éliminé l'électricité statique de sa personne de s'approcher d'un réservoir de carburant ouvert.

⚠ ATTENTION

- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances nocives si elles sont inhalées.
- Ne fumez pas pendant que vous faites le plein.
  Le carburant pourrait s'enflammer et causer un incendie.
- Ne retournez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet chargés d'électricité statique.
  L'électricité statique pourrait alors s'accumuler ce qui entraînerait un risque d'incendie.

Lors du remplissage

Observez les précautions suivantes pour éviter un débordement de carburant du réservoir :

- Insérez de manière sécuritaire la buse de la pompe dans le goulot du réservoir.
- Cessez de remplir le réservoir lorsque la buse de la pompe s'arrête automatiquement.
- Ne remplissez pas le réservoir de carburant à ras bord.

⚠ NOTE

Remplissage du réservoir

Ne renversez pas de carburant pendant le remplissage.
Sinon, cela pourrait endommager le véhicule, notamment entraîner un fonctionnement anormal du système antipollution, nuire aux composants du système de carburation ou détériorer la peinture du véhicule.

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant

1 Les portières étant déverrouillées, appuyez sur le centre du côté arrière du panneau de réservoir.

Appuyez jusqu'à ce que vous entendiez un déclic, puis retirez votre main pour entrouvrir le panneau de réservoir. Ensuite, ouvrez le panneau complètement à la main.

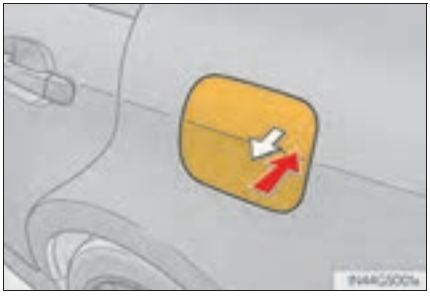

2 Pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant, tournez-le lentement.

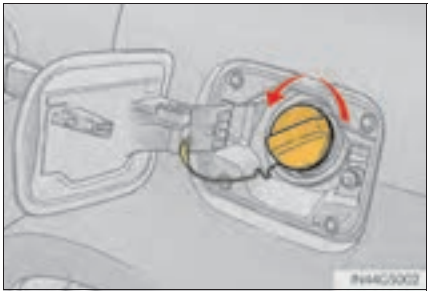

3 Accrochez le bouchon du réservoir de carburant à l'arrière du panneau de réservoir.

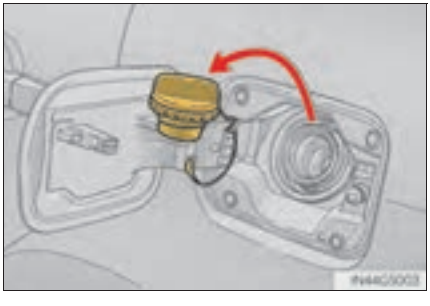

■ **Lorsqu'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir en appuyant sur l'arrière du panneau de réservoir**

Retirez le couvercle à l'intérieur du coffre, puis tirez le levier.

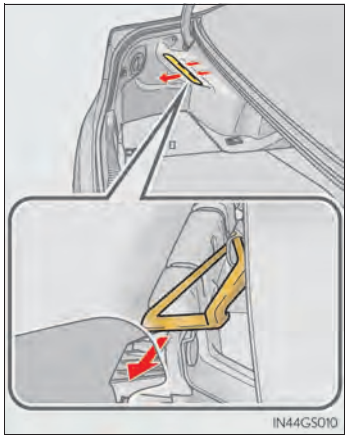

Fermeture du bouchon du réservoir de carburant

1 Après avoir fait le plein, replacez le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Une fois relâché, le bouchon tournera légèrement dans la direction opposée.

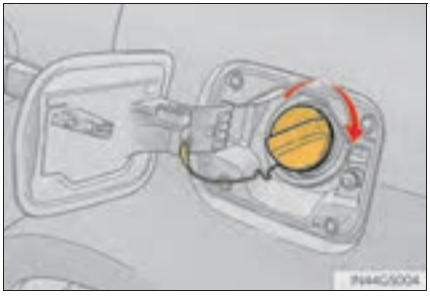

2 Fermez le panneau de réservoir, puis appuyez sur le centre du côté arrière du panneau de réservoir jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Lorsque vous verrouillerez les portières, le panneau de réservoir se verrouillera également.

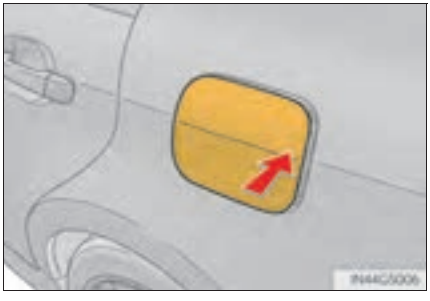

Condition de verrouillage du panneau de réservoir

Dans les circonstances suivantes, il se peut que le panneau de réservoir ne se verrouille pas même lorsque les portières du véhicule le sont :

- Lorsque le bouton de verrouillage des portières à l'intérieur du véhicule est utilisé
- Lorsque le système de verrouillage automatique des portières est utilisé (→P. 128)
- Lorsque le panneau de réservoir est fermé après le verrouillage des portières

⚠ ATTENTION

Lors du remplacement du bouchon du réservoir de carburant

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir de marque Lexus conçu pour votre véhicule. L'utilisation d'autres bouchons pourrait causer un incendie ou d'autres incidents pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Régulateur de vitesse*

Résumé des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse sélectionnée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

① Voyants

② Contacteur du régulateur de vitesse

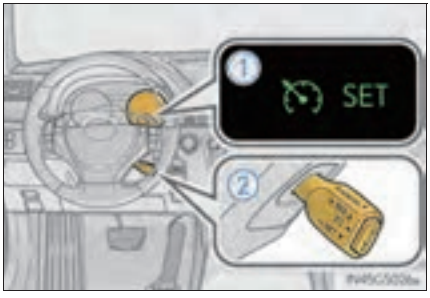

Réglage de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton "ON/OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le voyant du régulateur de vitesse s'allumera.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

2 Accélérez ou ralentissez jusqu'à la vitesse souhaitée, puis abaissez le levier pour sélectionner la vitesse.

Le voyant "SET" s'allumera.
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où le levier est relâché devient la vitesse sélectionnée.

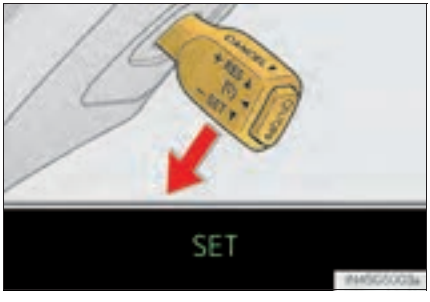

* : Si le véhicule en est doté

Réglage de la vitesse sélectionnée

Pour changer la vitesse sélectionnée, actionnez le levier jusqu'à l'obtention de la vitesse souhaitée.

① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

Réglage précis : Déplacez momentanément le levier dans la direction souhaitée.

Réglage large : Maintenez le levier dans la direction souhaitée.

La vitesse sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

Réglage précis : D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque déplacement du levier.

Réglage large : La vitesse sélectionnée peut être augmentée ou réduite de manière continue, jusqu'au relâchement du levier.

Annulation et restauration de la régulation à vitesse constante

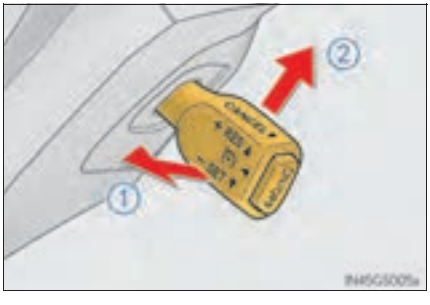

① Si vous tirez le levier vers vous, vous annulez la régulation à vitesse constante.

Le réglage de la vitesse est aussi annulé si l'on freine.

② Si vous poussez le levier vers le haut, vous restaurez la régulation à vitesse constante.

La vitesse sélectionnée ne pourra être restaurée que si le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

■ **Le régulateur de vitesse peut être activé lorsque**

- Le sélecteur de vitesses est en position D.
- Un rapport égal ou supérieur à 4 du mode D a été sélectionné à l'aide des commandes à palettes au volant.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après le réglage de la vitesse du véhicule**

- On peut accélérer de façon normale. Après l'accélération, le véhicule revient à la vitesse sélectionnée.
- Vous pouvez augmenter la vitesse sélectionnée sans désactiver le régulateur de vitesse; accélérez d'abord à la vitesse souhaitée, puis abaissez le levier pour sélectionner la nouvelle vitesse.

■ **Désactivation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse sera annulé dans les cas suivants.

- La vitesse réelle du véhicule est d'environ 10 mph (16 km/h) inférieure à la vitesse présélectionnée.
  À ce moment-là, la vitesse présélectionnée n'est pas conservée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé en appuyant sur le contacteur VSC OFF.

■ **Si le message d'avertissement du régulateur de vitesse s'affiche sur l'écran multifonctions**

Appuyez une fois sur le bouton "ON/OFF" pour désactiver le système. Appuyez de nouveau sur le bouton pour le réactiver.
S'il est impossible de sélectionner la vitesse de croisière ou si le régulateur de vitesse se désactive dès sa mise en marche, il se peut que le système soit défectueux. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter d'activer accidentellement le régulateur de vitesse**

Lorsque vous ne l'utilisez pas, désactivez le régulateur de vitesse à l'aide du bouton "ON/OFF".

■ **Circonstances inappropriées à l'utilisation du régulateur de vitesse**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les cas suivants.
Sinon, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque la circulation est dense
- Sur les routes comportant des virages serrés
- Sur les routes sinueuses
- Sur les routes glissantes, notamment si elles sont couvertes d'eau, de glace ou de neige
- Dans des pentes abruptes
  Lorsque vous descendez une pente abrupte, la vitesse du véhicule pourrait excéder celle sélectionnée.
- Lors d'un remorquage d'urgence

Régulateur de vitesse dynamique à radar*

Résumé des fonctions

Le régulateur de vitesse dynamique à radar est un complément intéressant au régulateur traditionnel, car il offre un mode de commande de la distance de véhicule à véhicule. Sous le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, le véhicule accélère ou décélère automatiquement de façon à maintenir une distance prédéfinie derrière le véhicule qui se trouve devant.

① Bouton de distance de véhicule à véhicule

② Affichage

③ Vitesse sélectionnée

④ Voyants

⑤ Contacteur du régulateur de vitesse

* : Si le véhicule en est doté

Réglage de la vitesse du véhicule (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

1 Appuyez sur le bouton "ON/OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le voyant du régulateur de vitesse à radar s'allumera.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

2 Accélérez ou ralentissez jusqu'à la vitesse souhaitée, puis abaissez le levier pour sélectionner la vitesse.

Le voyant "SET" s'affichera.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où le levier est relâché devient la vitesse sélectionnée.

Réglage de la vitesse sélectionnée

Pour changer la vitesse sélectionnée, actionnez le levier jusqu'à l'affichage de la vitesse souhaitée.

① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

Réglage précis : Déplacez momentanément le levier dans la direction souhaitée.

Réglage large : Maintenez le levier dans la direction souhaitée.

En mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

- Lorsque la vitesse sélectionnée s'affiche en "MPH"

  Réglage précis : D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque déplacement du levier

  Réglage large : D'environ 5 mph (8 km/h) pour chaque 0,75 seconde que le levier est maintenu
- Lorsque la vitesse sélectionnée s'affiche en "km/h"

  Réglage précis : D'environ 0,6 mph (1 km/h) à chaque déplacement du levier

  Réglage large : D'environ 3,1 mph (5 km/h) pour chaque 0,75 seconde que le levier est maintenu

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 230), la vitesse sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

Réglage précis : D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque déplacement du levier

Réglage large : La vitesse sélectionnée peut être augmentée ou réduite de manière continue, jusqu'au relâchement du levier.

Modification de la distance de véhicule à véhicule

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la distance de véhicule à véhicule est modifiée comme suit :

① Longue

② Moyenne

③ Courte

La distance de véhicule à véhicule est automatiquement réglée en mode Longue lorsque le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON.

Si un véhicule vous précède, le repère de ce véhicule sera aussi affiché.

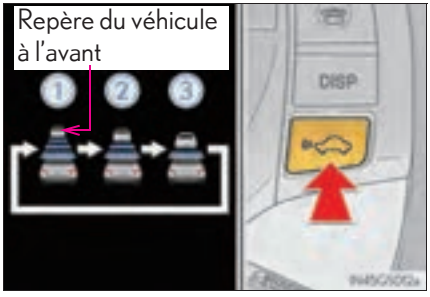

Réglages de la distance de véhicule à véhicule

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Prenez note que les distances affichées correspondent à une vitesse de 50 mph (80 km/h). La distance de véhicule à véhicule augmente ou diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

Options de distance	Distance de véhicule à véhicule
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Annulation et restauration de la vitesse sélectionnée

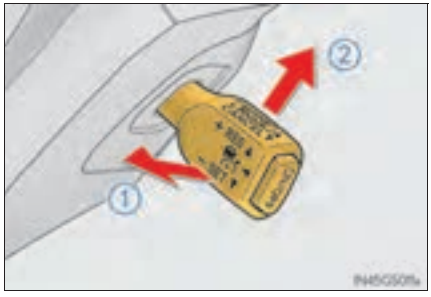

① Si vous tirez le levier vers vous, vous annulez le régulateur de vitesse.

Le réglage de la vitesse est aussi annulé si l'on freine.

② Si vous poussez le levier vers le haut, vous restaurez le régulateur de vitesse et revenez à la vitesse sélectionnée.

La vitesse sélectionnée ne pourra être restaurée que si le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

Conduite en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence de véhicules vous précédant d'environ 400 ft. (120 m) et évaluer la distance de véhicule à véhicule actuelle; il fonctionne de sorte à maintenir une distance convenable entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Prenez note que la distance de véhicule à véhicule diminuera si vous descendez une longue pente.

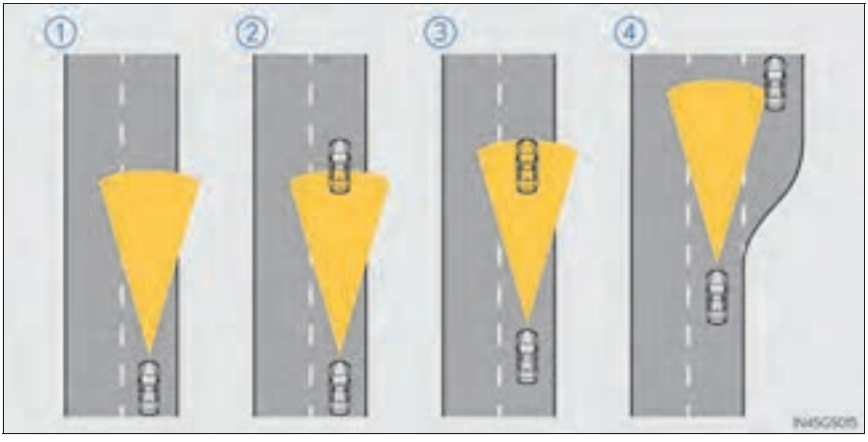

① Exemple de conduite en mode de régulation à vitesse constante
Lorsqu'il n'y a pas de véhicule devant vous

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur. On peut également sélectionner la distance de véhicule à véhicule en utilisant la commande de distance de véhicule à véhicule.

② Exemple de ralentissement de la vitesse de croisière
Lorsque le véhicule devant vous roule moins vite que la vitesse sélectionnée

Lorsque le système détecte un véhicule roulant devant vous, il fait automatiquement décélérer votre véhicule. Si une diminution plus importante de vitesse est requise, le système utilise les freins. Un signal sonore vous avertit lorsque le système ne peut pas décélérer suffisamment pour empêcher votre véhicule de se rapprocher trop de celui qui vous précède.

③ Exemple de régulation de la vitesse en mode suivi du véhicule
Lorsqu'on suit un véhicule roulant à une vitesse inférieure à celle sélectionnée

Tout en s'ajustant aux variations de la vitesse du véhicule à l'avant pour maintenir la distance de véhicule à véhicule sélectionnée, le système conserve la vitesse de croisière.

④ Exemple d'accélération
Lorsqu'il n'y a plus de véhicule vous précédant dans la même voie et roulant à une vitesse inférieure à celle sélectionnée

Le système accélère jusqu'à la vitesse sélectionnée. Il revient ensuite en mode de régulation à vitesse constante.

Avertisseur d'approche

Lorsque votre véhicule est trop près d'un véhicule qui le précède et que le régulateur de vitesse n'est pas en mesure de décélérer automatiquement à une vitesse suffisante, l'affichage clignote et l'avertisseur sonore retentit pour avertir le conducteur. Ceci pourrait se produire si un autre conducteur vous coupait la route pendant que vous suivez un autre véhicule. Freinez pour vous assurer de maintenir une distance suffisante de véhicule à véhicule.

■ Il est possible qu'aucun avertissement ne soit émis lorsque

Dans les circonstances suivantes, il se peut que les avertissements ne surviennent pas :

- Si la vitesse du véhicule qui vous précède correspond à celle de votre véhicule ou la surpasse
- Si le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement basse
- Tout de suite après avoir sélectionné la vitesse de croisière
- Au moment où la pédale d'accélérateur est enfoncée

Sélection du mode traditionnel de régulation à vitesse constante

Lorsque vous utilisez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule maintient la vitesse sélectionnée sans contrôler la distance de véhicule à véhicule. Ne sélectionnez ce mode que lorsque le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule ne fonctionne pas correctement en raison de saletés, etc.

① Appuyez sur le bouton "ON/OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

② Passez en mode de régulation à vitesse constante.
(Gardez le levier poussé vers l'avant pendant environ une seconde.)

Le voyant du régulateur de vitesse s'allumera.

Lorsque le véhicule est en mode de régulation à vitesse constante, poussez de nouveau le levier vers l'avant et maintenez-le dans cette position pendant environ 1 seconde pour revenir au mode de commande de la distance de véhicule à véhicule.

Une fois que vous avez sélectionné la vitesse souhaitée, vous ne pouvez plus revenir au mode de commande de la distance de véhicule à véhicule.

Si le contacteur du moteur est désactivé, puis replacé en mode IGNITION ON, le véhicule repassera automatiquement en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule.

Réglage de la sélection de la vitesse : →P. 220

Annulation et restauration de la vitesse sélectionnée : →P. 220

■ **Le régulateur de vitesse dynamique à radar peut être activé lorsque**

- Le sélecteur de vitesses est en position D.
- Un rapport égal ou supérieur à 4 du mode D a été sélectionné à l'aide des commandes à palettes au volant.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 mph (50 km/h) environ.

■ **Accélération après le réglage de la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer de façon normale. Après l'accélération, le véhicule revient à la vitesse sélectionnée. Cependant, en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse de votre véhicule peut diminuer en deçà de la vitesse de croisière sélectionnée pour conserver l'écart avec le véhicule qui vous précède.

■ **Annulation automatique de la commande de distance de véhicule à véhicule**

Dans les cas suivants, la commande de distance de véhicule à véhicule est annulée automatiquement :

- La vitesse réelle du véhicule descend en dessous d'environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé en appuyant sur le contacteur VSC OFF.
- Le capteur ne peut pas fonctionner normalement parce qu'il est recouvert d'une manière quelconque.
- Les essuie-glaces avant fonctionnent à vitesse élevée (lorsque le contacteur d'essuie-glaces est réglé en mode AUTO ou en balayage rapide).
- Lorsque le mode Snow est sélectionné.

Si la commande de distance de véhicule à véhicule est annulée automatiquement pour toute autre raison, il se peut que le système soit défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

■ Annulation automatique de la régulation à vitesse constante

Le régulateur de vitesse sera annulé dans les cas suivants :

- La vitesse réelle du véhicule est d'environ plus de 10 mph (16 km/h) inférieure à la vitesse sélectionnée du véhicule.
  À ce moment-là, la vitesse présélectionnée n'est pas conservée.
- La vitesse du véhicule descend en dessous d'environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé en appuyant sur le contacteur VSC OFF.

■ Lorsque le système LKA (Système de suivi de la voie) est activé

La fonction d'aide au suivi de la voie est activée lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse à radar en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule.

■ Capteur radar et protection de calandre

Gardez toujours propres le capteur et la protection de calandre pour vous assurer que la commande de distance de véhicule à véhicule fonctionne correctement. (Certains obstacles, notamment la neige, la glace et les objets de plastique, ne peuvent pas être détectés par le capteur.)
Le régulateur de vitesse dynamique à radar est annulé en cas de détection d'un obstacle.

① Protection de calandre
② Capteur radar

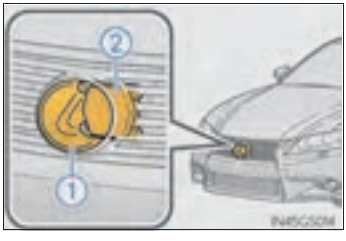

■ Messages d'avertissement et avertisseurs sonores du régulateur de vitesse dynamique à radar

Les messages d'avertissement et les avertisseurs sonores servent à indiquer une défaillance du système ou à informer le conducteur de la nécessité d'adopter une conduite prudente. (→P. 750)

Homologation

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID : HYQDNMWR004

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

Information relative à l'exposition aux radiations des fréquences radioélectriques :

Cet équipement se conforme aux limites d'exposition aux radiations établies par la FCC pour un environnement non contrôlé.

Lorsque vous installez ou utilisez cet équipement, il doit y avoir une distance minimale de 20 cm entre l'antenne et votre corps.

Cet émetteur ne doit pas être utilisé ni placé à proximité d'une autre antenne ou d'un autre émetteur.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ ATTENTION

■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse dynamique à radar

Ne vous fiez pas uniquement à la commande de distance de véhicule à véhicule. Soyez conscient de la vitesse du véhicule. Si l'accélération ou la décélération automatique n'est pas appropriée aux circonstances, ajustez la vitesse du véhicule ainsi que la distance vous séparant du véhicule qui vous précède en freinant ou d'une autre manière.

■ Précautions relatives aux systèmes d'assistance à la conduite

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Aide au conducteur dans l'estimation de la distance de suivi
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar ne vise qu'à aider le conducteur à déterminer la distance entre son véhicule et un véhicule particulier qui le précède. Il ne s'agit pas d'un système qui permet de conduire de façon négligente ou de manière distraite, et il ne peut pas aider le conducteur dans des conditions de visibilité réduite. Le conducteur doit quand même surveiller très attentivement les alentours du véhicule.
- Aide au conducteur dans l'estimation de la distance de suivi adéquate
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar détermine si la distance séparant le véhicule du conducteur et un véhicule particulier qui le précède est adéquate ou non. Il n'est pas en mesure de juger d'autres éléments de conduite. Aussi est-il primordial que le conducteur reste vigilant et en mesure de déterminer s'il y a ou non une possibilité de danger dans toute situation donnée.
- Aide au conducteur dans l'utilisation du véhicule
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar ne peut pas prévenir ni éviter une collision avec un véhicule qui roule devant. Par conséquent, s'il y a le moindre danger, le conducteur doit lui-même prendre immédiatement le contrôle du véhicule et agir de sorte à assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter l'activation intempestive du régulateur de vitesse

Lorsque vous ne l'utilisez pas, désactivez le régulateur de vitesse à l'aide du bouton "ON/OFF".

■ Circonstances inappropriées à l'utilisation du régulateur de vitesse dynamique à radar

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dynamique à radar dans les cas suivants. Ceci pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque la circulation est dense
- Sur les routes comportant des virages serrés
- Sur les routes sinueuses
- Sur les routes glissantes, notamment si elles sont couvertes d'eau, de glace ou de neige
- Dans les pentes abruptes ou lorsqu'il y a des variations subites dans la déclivité des côtes
  Lorsque vous descendez une pente abrupte, la vitesse du véhicule pourrait excéder celle sélectionnée.
- Dans les entrées des autoroutes
- Si les conditions atmosphériques étaient tellement mauvaises qu'elles pourraient empêcher le fonctionnement adéquat du capteur (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Si un avertisseur sonore d'approche retentit fréquemment
- Lors d'un remorquage d'urgence

⚠ ATTENTION

■ **Lorsqu'il y a un risque que le capteur ne détecte pas correctement le véhicule qui vous précède**

Freinez au besoin lorsque l'un des types suivants de véhicule vous précède. Comme le capteur pourrait ne pas détecter correctement ces types de véhicule, l'avertisseur d'approche (→P. 229) ne se déclenchera pas, ce qui pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

- Les véhicules qui changent de voie soudainement
- Les véhicules qui roulent à basse vitesse
- Les véhicules qui sont immobilisés
- Les véhicules dont l'arrière est petit (les remorques sans charge, etc.)
- Les motocyclettes circulant dans la même voie

■ **Circonstances pouvant nuire au fonctionnement de la commande de distance de véhicule à véhicule**

Freinez au besoin dans les circonstances suivantes, car il y a un risque que le capteur radar ne détecte pas correctement les véhicules qui vous précèdent, ce qui pourrait provoquer un accident grave, voire mortel :

- Lorsque les projections d'eau ou de neige des véhicules à proximité nuisent au fonctionnement du capteur
- Lorsque l'avant du véhicule est relevé (en raison d'une charge lourde dans le coffre, etc.)
- Sur des routes sinueuses ou si les voies sont étroites
- Lorsque le volant est instable ou si votre position dans la voie est incertaine
- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit subitement

⚠ ATTENTION

Gestion du capteur radar

Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le système de régulateur de vitesse peut fonctionner correctement.

Sinon, le système pourrait ne pas fonctionner correctement et provoquer un accident.

- Gardez le capteur et la protection de calandre propres en tout temps.
  Pour éviter de les rayer ou de les endommager, nettoyez le capteur et la protection de calandre avec un chiffon doux.
- N'exposez pas le capteur ni la zone environnante à un choc violent.
  Même un léger déplacement du capteur pourrait entraîner une défaillance du système. Si le capteur ou la zone environnante subit un choc violent, faites toujours vérifier et ajuster cette zone par un concessionnaire Lexus.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez pas d'accessoires ni d'autocollants sur le capteur, la protection de calandre ou la zone environnante.
- Ne modifiez pas le capteur ni la protection de calandre et ne les peignez pas.
- Ne les remplacez pas par des pièces qui ne sont pas d'origine.

LKA (Système de suivi de la voie)*

Résumé des fonctions

Lorsque vous conduisez sur une autoroute dont les voies sont marquées par des lignes et qui n'a aucun virage serré, le système identifie les voies à l'aide d'une caméra située au-dessus du rétroviseur intérieur et qui sert de capteur afin d'aider le conducteur à rester dans sa voie. Le système LKA comporte deux fonctions.

Capteur de la caméra

* : Si le véhicule en est doté

Fonctions du système LKA

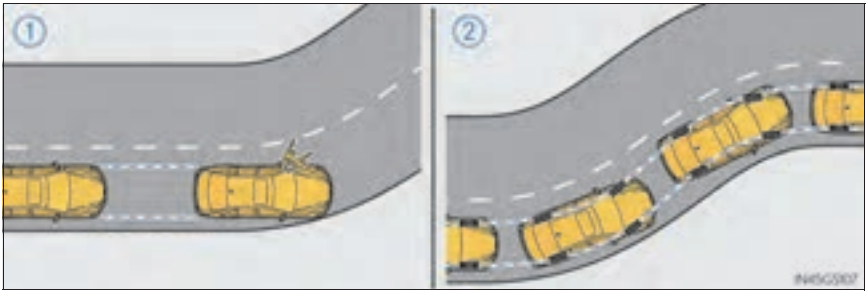

① Fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie

Si le système estime que le véhicule est susceptible de dévier de sa voie, il alerte le conducteur à l'aide d'une série de signaux sonores, d'indications sur l'écran et d'un avertissement sensoriel* transmis par l'intermédiaire du volant.

*: Une légère impulsion en direction du centre de la voie est appliquée brièvement au volant.

② Fonction de suivi de la voie

- Cette fonction est active lorsque le régulateur de vitesse est en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule (→P. 223), que la vitesse du véhicule est approximativement de 45 mph (72 km/h) ou plus, et que la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie est active.
- Lorsque la fonction de suivi de la voie est active, une légère impulsion est appliquée au volant pour aider le conducteur à maintenir son véhicule à l'intérieur de la voie.

  La fonction de suivi de la voie sera provisoirement annulée si le volant n'est pas utilisé ou si vous continuez à conduire alors que vos mains ne font qu'effleurer le volant. (→P. 244)

Activation du système LKA

Appuyez sur le contacteur "LKA" pour activer le système.

Le voyant "LKA" s'allumera.

Appuyez de nouveau sur le contacteur pour désactiver le système LKA.

Le système LKA se désactivera chaque fois que le contacteur du moteur sera placé en mode IGNITION ON.

Conditions d'utilisation de chacune des fonctions

Fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie

- Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 30 mph (48 km/h) ou plus
- Lorsque la largeur de la voie est supérieure à environ 9,8 ft. (3,0 m)
- Lorsque vous conduisez en ligne droite ou dans une courbe dont le rayon est supérieur à environ 394 ft. (120 m)

Fonction de suivi de la voie

- Lorsque véhicule roule approximativement à une vitesse allant de 45 à 112 mph (72 à 180 km/h)
- Lorsque le régulateur de vitesse à radar est en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule et que la vitesse de croisière est d'environ 45 mph (72 km/h) ou plus (la fonction n'est pas opérationnelle si le régulateur de vitesse à radar est en mode de vitesse sélectionnée)
- Lorsque la largeur de la voie se situe entre 9,8 et 13,1 ft. (3,0 et 4,0 m)
- Lorsque vous conduisez en ligne droite ou dans une courbe dont le rayon est supérieur à environ 656 ft. (200 m)

Indications affichées sur l'écran multifonctions

Lorsque le système LKA est activé, des marqueurs de voie et un volant sont affichés.

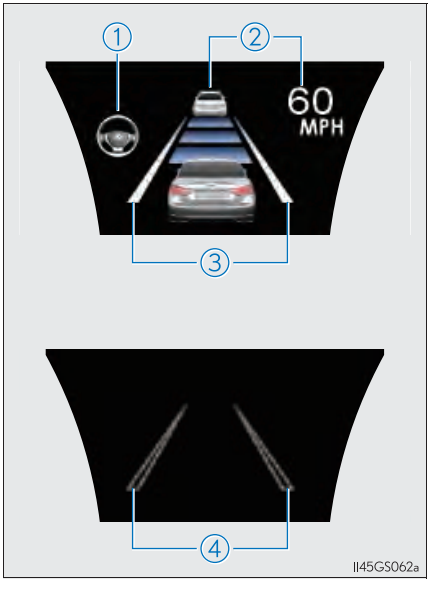

① Indication d'activation de la fonction de suivi de la voie

Volant affiché :
Indique que la fonction est active pour l'instant. (Si la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie est active à ce moment, le volant clignote en orange.)
Volant non affiché :
Indique que la fonction n'est pas active pour l'instant. (Si la fonction de suivi de la voie est annulée, l'avertisseur sonore retentira deux fois.)

② Affichage du régulateur de vitesse dynamique à radar

③ Indication de la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie (lorsque l'intérieur de la ligne blanche est blanc) :

La fonction a reconnu les marqueurs de voie. (Si la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie est active à ce moment, les lignes clignotent en orange.)

④ Indication de la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie (lorsque l'intérieur de la ligne blanche est noir) :

Le système n'a pas reconnu un marqueur de voie ou les fonctions du système LKA ont été momentanément annulées.

■ **Annulation temporaire des fonctions du système LKA**

Si l'une des situations suivantes survient, les fonctions du système LKA seront temporairement annulées. Elles seront réactivées lorsque les conditions de fonctionnement reviendront à la normale.

- Vous tournez le volant suffisamment pour que le véhicule change de voie.
- Lorsque le système détecte une conduite en mains libres. (La fonction de suivi de la voie est provisoirement annulée, mais la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie reste active.)
- Le levier de commande des clignotants est actionné.
- La vitesse du véhicule sort de la plage opérationnelle des fonctions du système LKA. (Si la fonction de suivi de la voie est annulée, l'avertisseur sonore retentit deux fois.)
- Lorsque le système n'arrive pas à reconnaître les lignes marquant la voie. (Si la fonction de suivi de la voie est annulée, l'avertisseur sonore retentit deux fois.)
- Le contacteur des essuie-glaces est réglé en mode de balayage rapide, ou il est réglé en mode AUTO alors que les essuie-glaces fonctionnent à vitesse élevée. (La fonction de suivi de la voie est provisoirement annulée, mais la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie reste active.)
- Si le véhicule empiète sur une autre voie pendant environ trente secondes ou plus. (La fonction de suivi de la voie est provisoirement annulée, mais la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie reste active.)
- Lorsque la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie est activée.
  La fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie ne sera plus opérationnelle pendant plusieurs secondes après son activation, même si le véhicule quitte de nouveau la voie.

■ **Avertissement d'éloignement de la voie**

Selon les conditions routières, il pourrait s'avérer difficile de ressentir l'avertissement sensoriel.

■ **Avertissement de conduite en mains libres**

Si vous ne tournez pas le volant pendant environ 15 secondes sur une route rectiligne ou pendant environ 5 secondes dans une courbe, l'avertisseur sonore retentira deux fois, l'écran multifonctions clignotera et la fonction de suivi de la voie sera temporairement annulée. Si vos mains effleurent le volant pendant que vous conduisez, le système pourrait également identifier cela comme une situation de conduite en mains libres.

■ **Si le véhicule est resté garé au soleil**

Il se peut que les fonctions du système LKA ne soient pas disponibles et qu'un message d'avertissement (→P. 758) s'affiche pendant un certain temps lorsque vous commencerez à rouler. Dans ce cas, désactivez le système LKA puis réactivez-le lorsque la température reviendra à la normale. Lorsque la température de l'habitacle descend et que celle entourant le capteur de la caméra (→P. 238) devient adéquate, les fonctions redeviennent opérationnelles.

■ **Si des marqueurs de voie ne se trouvent que d'un côté du véhicule**

La fonction de suivi de la voie ne sera pas opérationnelle. De plus, la fonction d'avertissement d'éloignement de la voie ne sera pas opérationnelle du côté où les marqueurs de voie ne sont pas reconnus.

■ **Circonstances dans lesquelles il est possible que la fonction ne fonctionne pas correctement**

Dans les circonstances suivantes, il se peut que les fonctions du système LKA ne soient pas opérationnelles ou qu'il soit impossible d'assurer un rendement adéquat du système. De plus, le capteur de la caméra pourrait ne pas être en mesure de reconnaître les marqueurs de voie et provoquer l'activation erronée de la fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie, ou la fonction de suivi de la voie pourrait ne pas réagir adéquatement. Toutefois, cela n'indique pas une anomalie.

- Si vous roulez dans une zone sans marqueurs de voie, par exemple un poste de péage, un croisement ou un poste de vérification de billets
- Si vous négociez un virage serré
- Si les voies sont très étroites ou très larges
- Si le véhicule penche beaucoup d'un côté en raison d'un chargement lourd ou d'une pression de pneu inadéquate
- Si vous êtes très près du véhicule qui vous précède
- Si les marqueurs de voie sont jaunes (le système peut avoir plus de difficulté à les reconnaître que les marqueurs blancs)
- Si les marqueurs de voie sont endommagés ou s'il s'agit de "plots", de "plots réfléchissants" ou de bornes

- Si les marqueurs de voie sont recouverts ou partiellement recouverts de sable, de terre, etc.
- S'il y a sur la route des ombres parallèles aux marqueurs de voie, ou si une ombre couvre les marqueurs de voie
- Si vous roulez sur une chaussée très brillante, comme le béton
- Si vous roulez sur une chaussée qui est brillante en raison de la lumière réfléchie
- Si vous roulez dans un endroit où la lumière ambiante change rapidement, comme l'entrée ou la sortie d'un tunnel
- Si la lumière des phares des véhicules venant en sens inverse ou le soleil éclairent directement la lentille de la caméra
- Si vous roulez sur des routes qui ont des bretelles d'accès ou de sortie
- Si vous roulez sur une chaussée qui est mouillée en raison de la pluie, d'une averse récente, d'un mauvais écoulement des eaux, etc.
- Si le véhicule subit de forts cahots, par exemple en roulant sur une route très accidentée ou sur un joint sur la chaussée
- Si, de nuit, la luminosité des phares est réduite en raison de saletés sur la lentille, ou s'il y a un mauvais alignement des phares
- Si vous roulez avec de forts vents latéraux
- Si vous roulez sur des routes sinueuses ou à chaussée inégale
- Si vous roulez sur des routes accidentées ou non pavées

Lorsque vous changez les pneus

Selon l'usure des pneus, il pourrait être impossible de garder un rendement convenable.

Messages d'avertissement associés au système LKA

Les messages d'avertissement servent à indiquer une défaillance du système ou à informer le conducteur de la nécessité d'adopter une conduite prudente.
(→P. 750, 758)

⚠ ATTENTION

■ Avant d'utiliser le système LKA

Ne vous fiez pas uniquement au système LKA. Le système LKA ne conduit pas le véhicule automatiquement et ne réduit pas le niveau d'attention dont vous devez faire preuve. Le conducteur doit donc toujours assumer l'entière responsabilité en ce qui concerne la compréhension de son environnement, l'utilisation du volant pour rectifier la trajectoire et la sécurité de la conduite.
Une conduite inappropriée ou négligente pourrait provoquer un accident.

■ Pour éviter d'activer accidentellement le système LKA

Lorsque vous ne l'utilisez pas, désactivez le système LKA à l'aide du contacteur "LKA".

■ Situations ne convenant pas à l'utilisation du système LKA

N'utilisez pas le système LKA dans les situations suivantes.
Sinon, le système pourrait ne pas fonctionner correctement et provoquer un accident.

- Si vous roulez avec des pneus neige, des chaînes antidérapantes, un pneu de secours ou un équipement similaire
- Si l'usure des pneus est excessive ou si leur pression de gonflage est basse
- S'il y a des objets ou des structures le long de la route, susceptibles d'être confondus avec des marqueurs de voie (par exemple des glissières de sécurité, une bordure de trottoir, des piquets réflecteurs, etc.)
- Si vous roulez sur des routes enneigées
- Lorsque les marqueurs de voie sur la chaussée sont difficiles à voir en raison de la pluie, de la neige, du brouillard, du sable, de la saleté, etc.
- S'il y a des lignes visibles sur la chaussée, à la suite de travaux routiers, ou si des traces d'anciens marqueurs de voie sont toujours visibles sur la route
- Si vous roulez sur des routes glissantes, notamment si elles sont couvertes d'eau, de glace ou de neige
- Si vous roulez sur une autoroute, dans une voie autre que les voies de conduite ou de dépassement
- Si vous roulez sur une route dont les voies sont fermées en raison de travaux routiers, ou si vous roulez dans une voie provisoire
- Lors d'un remorquage d'urgence

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au système LKA ou un fonctionnement incorrect de celui-ci**

- Ne modifiez pas les phares et ne fixez pas d'autocollants sur ceux-ci.
- Ne modifiez pas la suspension ou le pare-soleil, et ne les remplacez pas par des pièces qui ne sont pas d'origine.
- N'installez et ne placez rien sur le capot ou la calandre. De plus, n'installez pas de protection de calandre (barre safari, barre kangourou, etc.).
- Ne modifiez pas le pare-soleil et ne le remplacez que par un produit d'origine Lexus.
- Si votre pare-brise doit être réparé, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

■ **Capteur de la caméra (→P. 238)**

Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le système LKA réagit normalement.

- Gardez le pare-brise propre en tout temps.
  La présence de saleté, de gouttes de pluie, de condensation ou de glace sur le pare-brise pourrait nuire au rendement du système.
- Ne fixez pas d'autocollants ni d'autres objets sur le pare-brise à proximité du capteur de la caméra.
- N'installez et ne placez rien près de la caméra.

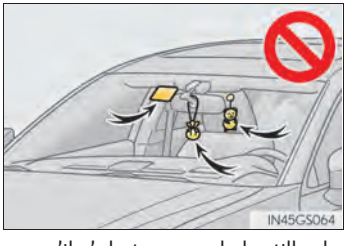

- Lorsque vous réglez le rétroviseur, assurez-vous qu'il n'obstrue pas la lentille de la caméra.
- N'appliquez pas de produits teintants pour glaces sur le pare-brise.
- N'installez pas d'antenne devant la lentille de la caméra.
- Si le pare-brise est embué, utilisez le désembueur de pare-brise pour en éliminer la buée.
  Lorsqu'il fait froid et que vous utilisez le chauffage avec l'air dirigé vers les pieds, la partie supérieure du pare-brise peut s'embuer. Ceci nuira à la qualité des images.

⚠ NOTE

- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord.
  Le capteur de la caméra pourrait identifier par erreur l'image réfléchie sur le pare-brise comme étant des marqueurs de voie.
- N'éraflez pas la lentille de la caméra et gardez-la propre.
  Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, prenez soin de ne pas laisser de nettoyant pour vitres, etc. sur la lentille. De plus, ne touchez pas à la lentille.
  Pour faire réparer la lentille, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.
- Ne changez pas la position de pose ni l'orientation du capteur de la caméra et ne l'enlevez pas. La direction de ce capteur a été réglée avec précision.
- Ne soumettez pas le capteur de la caméra à un choc ni à une force quelconque et ne le démontez pas.

Aide au stationnement*

Lorsque vous garez le véhicule en parallèle ou que vous entrez dans un garage, la distance entre votre véhicule et des obstacles à proximité est calculée par les capteurs; vous en êtes informé par l'intermédiaire de l'écran multifonctions, de l'écran du Remote Touch et d'un avertisseur sonore. Vérifiez toujours la zone environnante du véhicule lorsque ce système est utilisé.

Types de capteurs

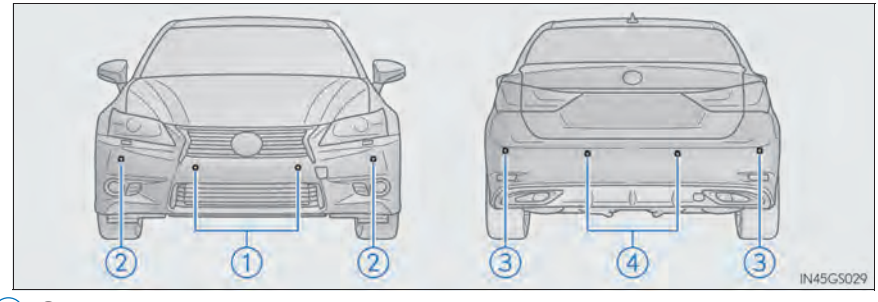

① Capteurs centraux avant

② Capteurs d'angle avant

③ Capteurs d'angle arrière

④ Capteurs centraux arrière

* : Si le véhicule en est doté

Contacteur de l'aide au stationnement

Active/désactive le système d'aide au stationnement

Le voyant s'allume pour informer le conducteur que le système est activé.

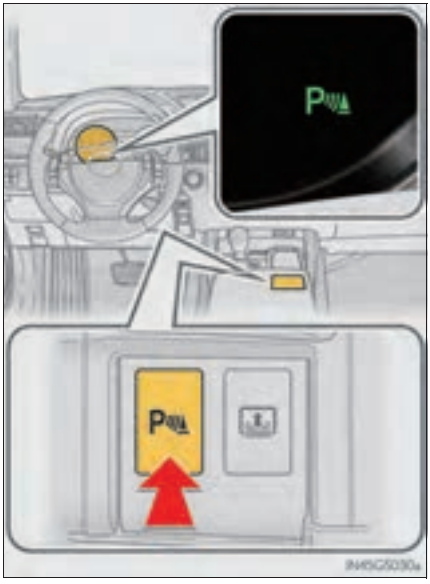

Affichage

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, un graphique s'affiche sur l'écran multifonctions et sur l'écran du Remote Touch selon la position et la distance de l'obstacle.

■ Écran multifonctions

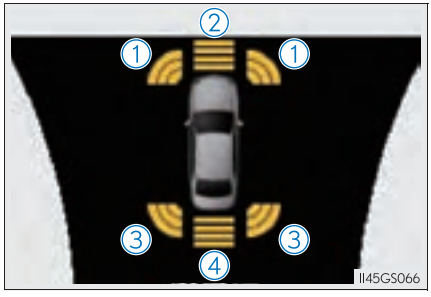

① Détection par le capteur d'angle avant

② Détection par le capteur central avant

③ Détection par le capteur d'angle arrière

④ Détection par le capteur central arrière

■ Écran du Remote Touch

▶ Écran de 8 pouces

① Lorsque le système de moniteur de rétrovision n'est pas affiché

Un graphique s'affiche automatiquement lorsqu'un obstacle est détecté. On peut aussi régler l'écran de sorte que le graphique ne s'affiche pas. (→P. 257)

② Lorsque le système de moniteur de rétrovision est affiché (affichage en encart)

Lorsqu'un obstacle est détecté, un croquis s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran du Remote Touch.

▶ Écran de 12,3 pouces

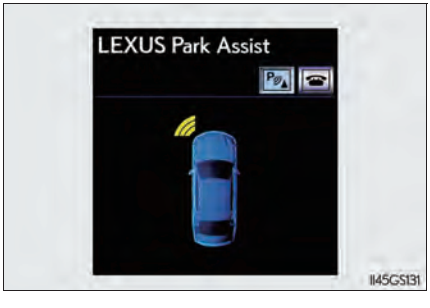

Un graphique s'affichera sur l'écran latéral

Un graphique s'affiche automatiquement lorsqu'un obstacle est détecté. On peut aussi régler l'écran de sorte que le graphique ne s'affiche pas. (→P. 257)

Affichage de la détection par le capteur, distance des obstacles

■ Capteur central avant

Distance approximative de l'obstacle	Écran multifonctions	Écran du Remote Touch		
		Écran de 8 pouces	Écran de 8 pouces (affichage en encart)	Écran de 12,3 pouces
de 3,3 ft. (100 cm) à 1,6 ft. (50 cm)	(en continu)	(en continu)	(clignotement lent)	(en continu)
de 1,6 ft. (50 cm) à 1,2 ft. (37,5 cm)	(en continu)	(en continu)	(clignotement)	(en continu)
de 1,2 ft. (37,5 cm) à 1,0 ft. (30 cm)	(en continu)	(en continu)	(clignotement rapide)	(en continu)
Moins de 1,0 ft. (30 cm)	(clignotement)	(en continu)	(en continu)	(en continu)

■ Capteurs d'angle

Distance approximative de l'obstacle	Écran multifonctions	Écran du Remote Touch		
		Écran de 8 pouces	Écran de 8 pouces (affichage en encart)	Écran de 12,3 pouces
de 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)	(en continu)	(en continu)	(clignotement)	(en continu)
de 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)	(en continu)	(en continu)	(clignotement rapide)	(en continu)
Moins de 1,0 ft. (30 cm)	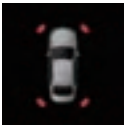 (clignotement)	(en continu)	(en continu)	(en continu)

Capteur central arrière

Distance approximative de l'obstacle	Écran multifonctions	Écran du Remote Touch	
		Écran de 8 pouces (affichage en encart)	Écran de 12,3 pouces
de 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)	(en continu)	(clignotement lent)	(en continu)
de 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)	(en continu)	(clignotement)	(en continu)
de 1,5 ft. (45 cm) à 1,1 ft. (35 cm)	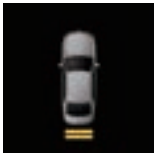 (en continu)	(clignotement rapide)	(en continu)
Moins de 1,1 ft. (35 cm)	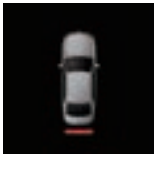 (clignotement)	(en continu)	(en continu)

■ Fonctionnement de l'avertisseur sonore et distance d'un obstacle

Un avertisseur sonore retentit lorsque les capteurs sont en fonction.

- À l'approche d'un obstacle, l'avertisseur sonore retentit plus rapidement. Si le véhicule approche de l'obstacle à une distance inférieure à celles indiquées ci-dessous, l'avertisseur sonore retentit en continu :
  - Capteurs centraux avant : Environ 1,0 ft. (30 cm)
  - Capteurs d'angle : Environ 1,0 ft. (30 cm)
  - Capteurs centraux arrière : Environ 1,1 ft. (35 cm)
- Si 2 obstacles ou plus sont détectés en même temps, l'avertisseur sonore répond à l'obstacle le plus près. Si l'un ou l'autre des obstacles, ou les deux, s'approchent aux distances mentionnées ci-dessus, le système émettra un long signal sonore, suivi de signaux rapides.

Portée de détection des capteurs

① Environ 3,3 ft. (100 cm)

② Environ 4,9 ft. (150 cm)

③ Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le diagramme illustre la portée de détection des capteurs. Prenez note que les capteurs ne peuvent pas détecter les obstacles qui sont trop près du véhicule.

La portée des capteurs pourrait varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

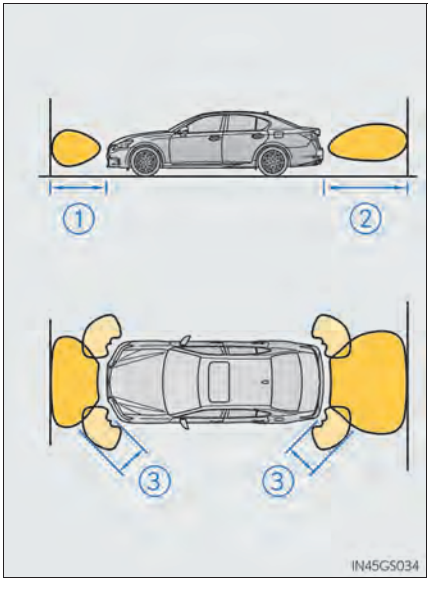

Configuration du système d'aide au stationnement

Vous pouvez modifier le volume du signal sonore et les conditions de fonctionnement de l'écran du Remote Touch.

1 Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch. (→P. 324)

2 Sélectionnez "Paramétrer" sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez "Véhicule" sur l'écran "Paramétrer".

4 Sélectionnez "Lexus Park Assist" sur l'écran "Paramètres véhicule".

① Réglage du volume d'alerte

② Activation/désactivation de l'affichage

③ Réglage de la distance de déclenchement de l'alerte

Une fois que vous les avez modifiés, assurez-vous d'enregistrer les paramètres.

■ **Réglage du volume d'alerte**

Vous pouvez régler le volume d'alerte.

1 Sélectionnez "1" à "5" sur l'écran "Paramètres LEXUS Park Assist".

2 Sélectionnez "OK".

■ **Activation/désactivation de l'affichage**

Vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver l'affichage de l'aide au stationnement.

1 Sélectionnez "Eteindre Aff.".

Lorsque le voyant "Eteindre Aff." est allumé, l'affichage de l'aide au stationnement est désactivé. Sélectionnez "Eteindre Aff." de nouveau pour activer l'affichage de l'aide au stationnement.

2 Sélectionnez "OK".

■ **Réglage de la distance de déclenchement de l'alerte**

Vous pouvez régler l'affichage des capteurs centraux avant et arrière, et l'émission d'un signal sonore.

1 Sélectionnez "Avant" ou "Arrière".

Vous pouvez sélectionner une distance longue ou courte.

2 Sélectionnez "OK".

■ **On peut utiliser le système d'aide au stationnement lorsque**

● Capteurs centraux avant :

- Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.
- Le sélecteur de vitesses est à une position autre que P ou R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).

● Capteurs d'angle avant :

- Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.
- Le sélecteur de vitesses est à une position autre que P.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).

● Capteurs d'angle arrière et capteur central arrière :

- Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.
- Le sélecteur de vitesses est en position R.

■ **Affichage du système d'aide au stationnement**

Si un obstacle est détecté alors que le système de moniteur de rétrovision est en marche, le témoin d'avertissement s'affichera dans le coin supérieur droit de l'écran, même si l'affichage est désactivé.

■ **Informations sur la détection par le capteur**

- Les zones de détection des capteurs sont limitées aux zones situées autour des pare-chocs du véhicule.
- Certaines conditions présentées par le véhicule et l'environnement extérieur peuvent réduire la capacité du capteur à détecter correctement les obstacles. Voici une liste de circonstances particulières pouvant nuire à la détection.
  - Le capteur est encrassé ou couvert de glace ou de neige. (On résoudra ce problème en nettoyant les capteurs.)
  - Le capteur est gelé. (On résoudra ce problème en déglaçant cette zone.) S'il fait particulièrement froid et qu'un capteur est gelé, l'affichage à l'écran pourrait paraître anormal ou des obstacles pourraient ne pas être détectés.
  - Le capteur est obstrué d'une façon ou d'une autre.
  - Le véhicule penche de façon importante d'un côté.
  - Sur une chaussée particulièrement cahoteuse ou inclinée, sur le gravier ou sur l'herbe.
  - Le véhicule se trouve en zone bruyante causée par exemple par le bruit des klaxons, des moteurs de motocyclettes, des freins à air de gros véhicules ou d'autres bruits assourdissants générant des ondes ultrasoniques.
  - Un autre véhicule doté de capteurs d'aide au stationnement se trouve à proximité.
  - Le capteur est obstrué par de la bruine ou par une forte pluie.
  - Le véhicule est équipé d'une antenne d'aile ou d'une antenne sans fil.
  - Des œillets de remorquage sont installés.
  - Le pare-chocs ou le capteur est heurté violemment.
  - Le véhicule approche d'une courbe prononcée ou à angle droit.
  - Sous un soleil de plomb ou dans des froids extrêmes.
  - La zone directement sous les pare-chocs n'est pas détectée.
  - Si les obstacles se rapprochent trop des capteurs.
  - La suspension installée n'est pas de marque Lexus (suspension surbaissée, etc.).
  - Il se peut que des personnes ne soient pas détectées si elles portent certains types de vêtement.

Outre les exemples ci-dessus, il peut arriver que le capteur établisse la distance de certains objets (p. ex., panneaux indicateurs) comme étant plus près qu'ils ne le sont en réalité en raison de leur forme particulière.

● La forme d'un obstacle peut empêcher sa détection par le capteur. Portez une attention particulière aux obstacles suivants :

- Câbles, clôtures, cordages, etc.
- Coton, neige et autres matériaux qui absorbent les ondes sonores
- Objets à arêtes aiguës
- Obstacles bas
- Obstacles hauts dont la partie supérieure se présente en saillie vers votre véhicule

● Les situations suivantes peuvent se produire pendant l'utilisation du système.

- En fonction de la forme de l'obstacle et d'autres facteurs, il se peut que la distance de détection soit plus courte ou que la détection soit impossible.
- Il se peut que les obstacles ne soient pas détectés s'ils sont trop près du capteur.
- Il y aura un certain délai entre la détection d'un obstacle et son affichage. Même à basse vitesse, il est possible que l'obstacle approche de la zone de détection des capteurs avant qu'il soit affiché ou que les signaux sonores retentissent.
- Même s'ils ont déjà été détecté une fois, il est possible que le système ne détecte plus les poteaux étroits ni les objets plus bas que le capteur à l'approche d'une collision.
- Il pourrait être difficile d'entendre les signaux sonores en raison du volume du système audio ou des bruits de ventilation du climatiseur.

■ **Si un message s'affiche sur l'écran multifonctions**

→P. 750, 757

■ **Homologation**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Ce dispositif ISM est conforme à la norme canadienne ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

⚠ ATTENTION

■ Lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait nuire à la conduite sécuritaire du véhicule et risquer de causer un accident.

- N'utilisez pas le capteur à une vitesse supérieure à 6 mph (10 km/h).
- La zone de détection des capteurs et les temps de réponse ont leurs limites. Pour des raisons de sécurité, lorsque vous avancez ou faites marche arrière, regardez autour du véhicule (particulièrement sur les côtés) et conduisez lentement, tout en utilisant les freins pour contrôler la vitesse.
- N'installez pas d'accessoires dans la zone de détection des capteurs.

⚠ NOTE

■ Lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement et des capteurs

Dans les circonstances suivantes, le fonctionnement du système pourrait être incorrect en raison d'une défaillance de capteur ou pour un autre motif. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

- L'affichage de fonctionnement du système d'aide au stationnement clignote et un signal sonore retentit alors qu'aucun obstacle n'a été détecté.
- Si la zone près d'un capteur heurte un objet quelconque ou subit un choc violent.
- Si le pare-chocs heurte quelque chose.
- Si l'affichage apparaît continuellement, sans signal sonore.
- En cas d'erreur d'affichage, vérifiez d'abord le capteur.
  Si l'erreur se produit bien qu'il n'y ait pas de glace, de neige ou de boue sur le capteur, c'est que ce dernier subit sans doute une défaillance.

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne dirigez pas de jets d'eau violents ou de vapeur en direction de la zone du capteur.

Cela pourrait provoquer une défaillance du capteur.

Système de moniteur de rétrovision

Le système de moniteur de rétrovision aide le conducteur en affichant une image de la zone à l'arrière du véhicule et des lignes de guidage d'extension pendant la marche arrière, par exemple lorsque vous garez le véhicule.

Les illustrations d'écran utilisées dans ce texte ne servent qu'à des fins d'exemple et peuvent différer des images réellement affichées à l'écran.

Le système de moniteur de rétrovision s'active lorsque vous placez le sélecteur de vitesses en position R.

Si vous déplacez le sélecteur de vitesses de la position R, le système de moniteur de rétrovision se désactive.

Lorsque vous placez le sélecteur de vitesses en position R et que vous appuyez sur une des touches de mode (par exemple "MENU"), le système de moniteur de rétrovision est annulé et l'écran passe au mode qui a été sélectionné.

Utilisation du système de moniteur de rétrovision

Description de l'écran

L'écran du système de moniteur de rétrovision s'affiche si le sélecteur de vitesses est placé en position R et que le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

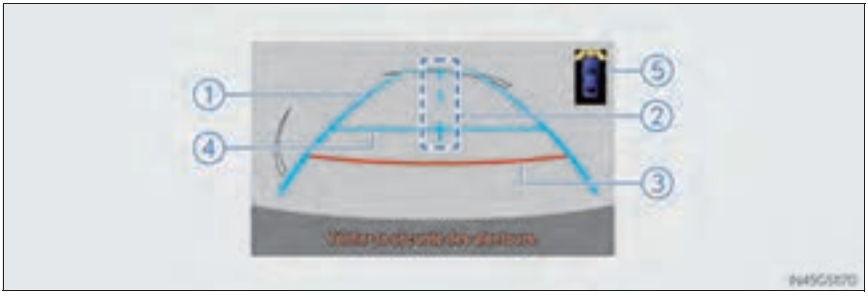

① Ligne de guidage d'extension de largeur du véhicule

Cette ligne indique une trajectoire de guidage lorsque le véhicule recule en ligne droite.
La largeur affichée est plus grande que la largeur réelle du véhicule.

② Ligne de guidage du centre du véhicule

Ces lignes représentent le centre du véhicule estimé sur le sol.

③ Ligne de guidage de distance

Cette ligne (rouge) désigne un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) du centre de l'extrémité du pare-chocs.

④ Ligne de guidage de distance

Cette ligne (bleue) désigne un point situé à environ 3 ft. (1 m) du centre de l'extrémité du pare-chocs.

⑤ Affichage de l'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)

Si un obstacle est détecté alors que le système d'aide au stationnement et les capteurs sont activés, une image s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran.

Précautions relatives au système de moniteur de rétrovision

Zone affichée à l'écran

Le système de moniteur de rétrovision affiche une image de la vue de la zone à l'arrière du véhicule à partir du pare-chocs.

Pour régler l'image sur l'écran du système de moniteur de rétrovision. (→P. 329)

- La zone affichée à l'écran peut varier selon l'orientation du véhicule.
- Les objets proches des coins du pare-chocs ou situés sous le pare-chocs ne sont pas visibles à l'écran.
- La caméra utilise une lentille spéciale. La distance d'image représentée à l'écran diffère de la distance réelle.
- Il se peut que le moniteur n'affiche pas les objets situés plus haut que la caméra.
- Si votre véhicule est doté d'une plaque d'immatriculation rétroéclairée, celle-ci pourrait interférer avec l'écran.

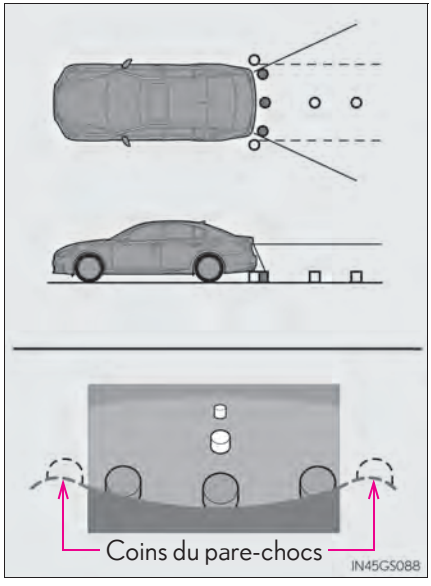

■ Caméra du système de moniteur de rétrovision

La caméra du système de moniteur de rétrovision est située au-dessus de la plaque d'immatriculation.

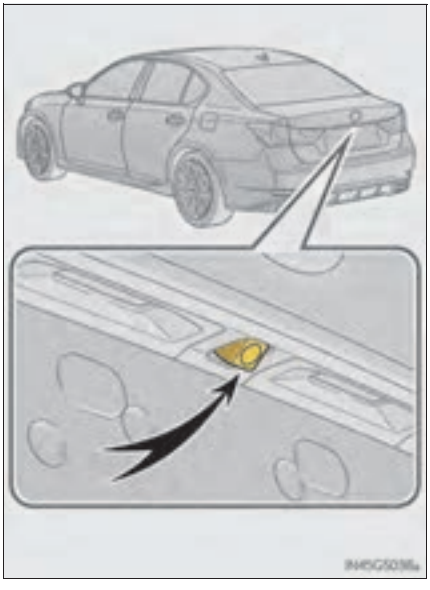

● Utilisation de la caméra

L'image transmise par la caméra ne peut pas être de bonne qualité lorsque la lentille est sale. Si des gouttes d'eau, de la neige ou de la boue adhèrent à la lentille, rincez d'abord sa surface à l'eau, puis séchez-la à l'aide d'un chiffon doux. Si la lentille est extrêmement sale, lavez-la avec un produit nettoyant doux, puis rincez-la.

■ Différences entre l'écran et la véritable route

Il se peut que les lignes de guidage de distance et celles d'extension de largeur du véhicule ne soient pas réellement parallèles aux lignes de démarcation de l'espace de stationnement, même si elles semblent l'être. Assurez-vous de procéder à une vérification visuelle.

Il se peut que les distances entre les lignes de guidage d'extension de largeur du véhicule et les lignes de démarcation gauche et droite de l'espace de stationnement ne soient pas égales, même si elles semblent l'être. Assurez-vous de procéder à une vérification visuelle.

Les lignes de guidage de distance se rapportent à des chaussées planes. Dans tous les cas suivants, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidage d'extension affichées à l'écran et la distance/trajectoire réelle sur la route.

● Lorsque le sol derrière le véhicule monte brusquement

Les lignes de guidage de distance semblent plus près du véhicule qu'en réalité. C'est pourquoi les objets semblent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidage et la distance/trajectoire réelle sur la route.

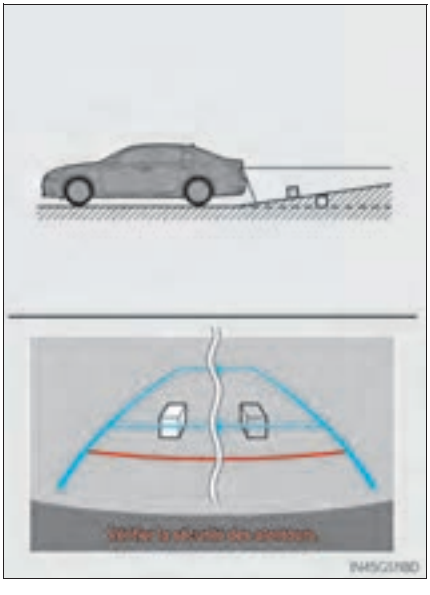

● Lorsque le sol derrière le véhicule descend brusquement

Les lignes de guidage de distance semblent plus éloignées du véhicule qu'en réalité. C'est pourquoi les objets semblent plus près qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidage et la distance/trajectoire réelle sur la route.

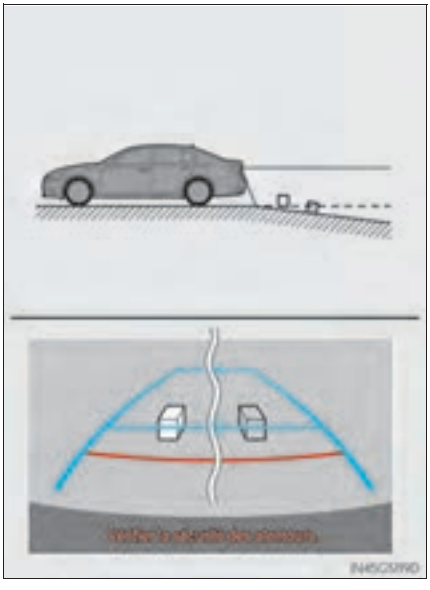

● Lorsqu'une partie quelconque du véhicule est affaissée

Lorsqu'une partie du véhicule est affaissée en raison du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage d'extension affichées à l'écran et la distance/trajectoire réelle sur la route.

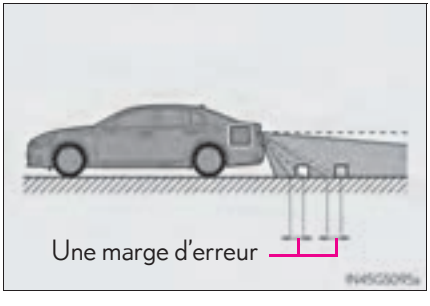

■ Lorsque le véhicule approche d'objets tridimensionnels

Les lignes de guidage de distance sont affichées en fonction des objets à surface plane (comme la route). Il est impossible de déterminer la position des objets tridimensionnels (comme les véhicules) à l'aide des lignes de guidage de distance. Lorsque vous approchez d'un objet tridimensionnel dont une partie dépasse vers l'extérieur (comme le plateau d'un camion), portez attention aux éléments suivants.

● Lignes de guidage de distance

Procédez à une vérification visuelle des zones entourant le véhicule et derrière celui-ci. À l'écran, il semble qu'un camion est garé au point ②. Cependant, en réalité, si vous reculez jusqu'au point ①, vous heurterez le camion. À l'écran, il semble que ① est plus près et que ③ est plus loin. Cependant, en réalité, la distance jusqu'à ① et ③ est la même, et ② est plus loin que ① et ③.

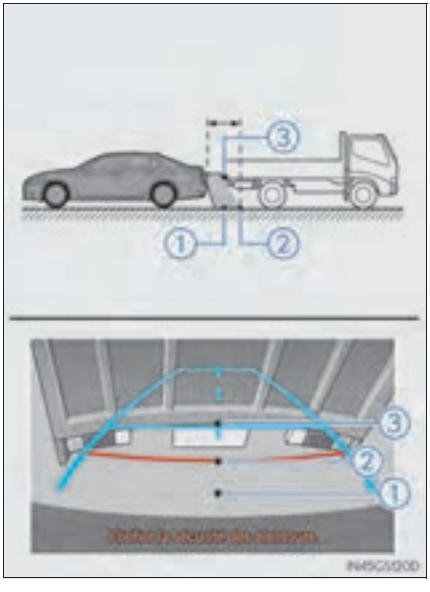

Lignes de guidage d'extension de largeur du véhicule

Procédez à une vérification visuelle des zones entourant le véhicule et derrière celui-ci. Dans l'exemple illustré ci-dessous, le camion semble se trouver en dehors des lignes de guidage d'extension de largeur du véhicule et le véhicule ne donne pas l'impression de le heurter. Toutefois, l'arrière du camion peut en réalité chevaucher les lignes de guidage d'extension de largeur du véhicule. En fait, si vous reculez en suivant les lignes de guidage d'extension de largeur du véhicule, le véhicule risque de heurter le camion.

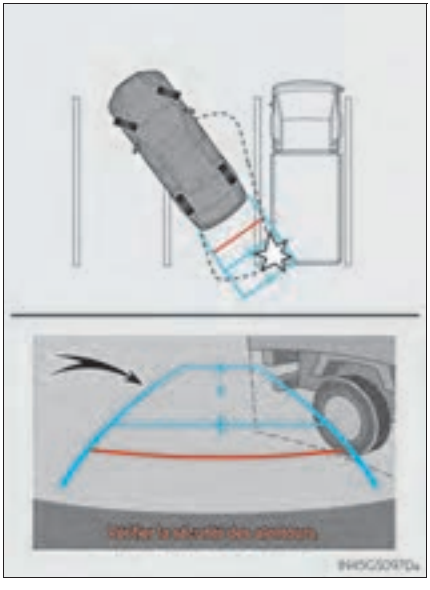

Ce que vous devriez savoir

■ Si vous croyez qu'il y a un problème

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, reportez-vous à la cause probable et à la solution, puis procédez à une nouvelle vérification.

Si la solution n'arrive pas à éliminer le symptôme, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à voir	• Le véhicule est dans un endroit sombre • La température autour de la lentille est élevée ou basse • La température extérieure est basse • Il y a des gouttes d'eau sur la caméra • Il pleut ou il y a de l'humidité • Une substance étrangère (boue, etc.) adhère à la caméra • La caméra est rayée • Le soleil ou la lumière des phares éclaire directement la caméra • Le véhicule se trouve sous un éclairage fluorescent, au sodium, au mercure, etc.	Si cela se produit pour ces raisons, cela n'indique pas une anomalie. Faites marche arrière tout en vérifiant visuellement la zone autour du véhicule. (Quand les conditions seront meilleures, utilisez à nouveau le moniteur.) Pour régler l'image sur l'écran du système de moniteur de rétrovision. (→P. 329)
L'image est imprécise	De la saleté ou une substance étrangère (comme des gouttes d'eau, de la neige, de la boue, etc.) adhère à la caméra.	Rincez la lentille de la caméra à l'eau, puis séchez-la à l'aide d'un chiffon doux. S'il s'agit de saleté tenace, lavez-la à l'aide d'un savon doux.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est mal alignée	La caméra ou sa zone environnante a subi un impact violent.	Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.
Les lignes de guidage d'extension sont très mal alignées	La caméra est mal alignée par rapport à sa position normale.	Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.
	• Le véhicule est incliné (il y a une charge lourde dans le véhicule, la pression des pneus est basse en raison d'une crevaison, etc.) • Le véhicule roule sur une pente.	Si cela se produit pour ces raisons, cela n'indique pas une anomalie. Faites marche arrière tout en vérifiant visuellement la zone autour du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous utilisez le système de moniteur de rétrovision

Le système de moniteur de rétrovision est un dispositif supplémentaire destiné à aider le conducteur lors d'une marche arrière. Lors d'une marche arrière, assurez-vous de vérifier visuellement la situation derrière le véhicule et autour de celui-ci, avant d'effectuer la manœuvre.

Observez les précautions suivantes afin d'éviter un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lors d'une marche arrière, ne vous fiez jamais totalement au système de moniteur de rétrovision. L'image et la position des lignes de guidage affichées à l'écran peuvent ne pas refléter la situation réelle.
  Soyez prudent, exactement comme vous le seriez au moment d'effectuer une marche arrière avec n'importe quel autre véhicule.
- Assurez-vous de reculer lentement, en appuyant sur la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule.
- Les instructions fournies ne représentent que des lignes directrices.
  Lorsque vous vous garez, le moment et la manière de tourner le volant varient selon la circulation, l'état de la chaussée, l'état du véhicule, etc. Vous devez être parfaitement conscient de cela avant d'utiliser le système de moniteur de rétrovision.

⚠ ATTENTION

- Lorsque vous vous garez, assurez-vous de vérifier avant de commencer votre manœuvre que l'espace de stationnement est suffisant pour accueillir votre véhicule.
- N'utilisez pas le système de moniteur de rétrovision dans les cas suivants :
  - Sur des chaussées verglacées, glissantes ou enneigées
  - Lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes ou le pneu de secours compact
  - Si le couvercle du coffre n'est pas complètement fermé
  - Sur des routes qui ne sont pas planes ou droites, par exemple des virages ou des pentes.
- Sous des températures basses, l'écran peut s'assombrir ou l'image s'estomper. Lorsque le véhicule est en mouvement, l'image peut se déformer ou il peut vous être impossible de la voir à l'écran. Avant d'effectuer la manœuvre, assurez-vous de vérifier visuellement, directement et à l'aide des rétroviseurs, la situation tout autour du véhicule.
- Si vous changez la dimension des pneus, il est possible qu'un changement se produise au niveau de la position des lignes de guidage d'extension affichées à l'écran.
- La caméra utilise une lentille spéciale. Les distances entre les objets et les piétons apparaissant sur l'image à l'écran ne sont pas les mêmes que les distances réelles. (→P. 266)

⚠ NOTE

■ Système de moniteur du système Lexus d'aide au stationnement

- Il se peut que le système de moniteur de rétrovision ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants.
  - En cas d'impact à l'arrière du véhicule, la position et l'angle d'installation de la caméra risquent d'être perturbés.
  - La caméra est étanche. Ne tentez pas de la retirer, de la démonter ni de la modifier. Cela pourrait nuire à son bon fonctionnement.
  - Ne frottez pas vigoureusement la lentille de la caméra. L'image transmise par la caméra ne peut pas être de bonne qualité lorsque la lentille est rayée.
  - Ne laissez pas du solvant organique, de la cire pour voiture, du produit de nettoyage pour vitres ou un revêtement transparent se coller sur la caméra. Si cela se produit, nettoyez la caméra dès que possible.
  - Lorsque la température change rapidement, notamment en cas de déversement d'eau chaude sur le véhicule par temps froid, il est possible que le système ne fonctionne plus normalement.
  - Lorsque vous lavez le véhicule, ne dirigez pas de jets d'eau violents sur la caméra ni sur les zones avoisinantes. Cela pourrait provoquer une défaillance de la caméra.
  - Lorsque la caméra est utilisée sous un éclairage fluorescent, au sodium, au mercure, etc., les lumières et les zones éclairées peuvent sembler scintiller.
- N'exposez pas la caméra à un choc violent, car cela pourrait provoquer une défaillance. Si cela se produit, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Lexus.

Contacteur de sélection de mode de conduite

Vous pouvez sélectionner les modes de conduite pour adapter le véhicule aux conditions routières.

Véhicules non dotés du système AVS

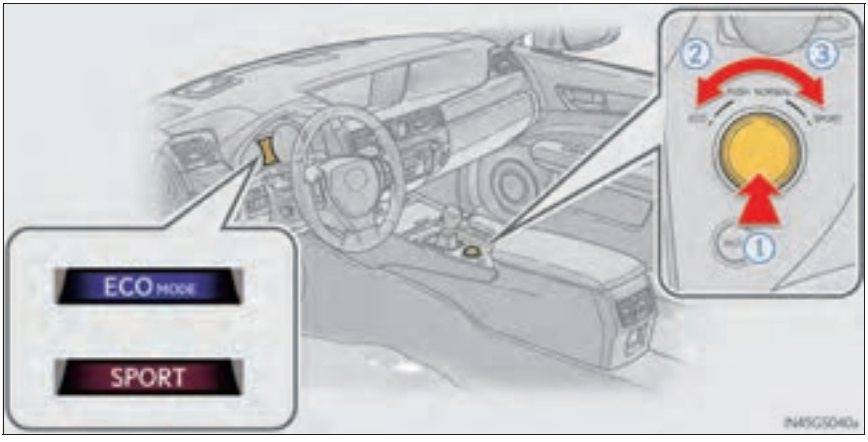

① Mode Normal

Pour la conduite normale.

Appuyez sur le contacteur pour passer au mode de conduite Normal depuis le mode de conduite Eco ou Sport.

② Mode de conduite Eco

Utilisez le mode de conduite Eco pour aider à réduire la consommation de carburant lors de déplacements nécessitant de nombreuses accélérations.

Lorsque vous n'utilisez pas le mode de conduite Eco et que le contacteur de sélection du mode de conduite est tourné vers la gauche, le voyant "ECO MODE" s'allume sur l'écran multifonction.

De plus, sur les véhicules dotés d'un écran de 12,3 pouces, le mode de conduite est également affiché automatiquement sur l' "Écran latéral". (→P. 327)

③ Mode Sport

Appuie la réponse à une accélération en contrôlant la transmission et la direction. Convient aux situations nécessitant une tenue de route précise, par exemple lorsque vous conduisez sur des routes de montagne.

Lorsque vous n'utilisez pas le mode Sport et que le contacteur de sélection du mode de conduite est tourné vers la droite, le voyant "SPORT" s'allume sur l'écran multifonction.

De plus, sur les véhicules dotés d'un écran de 12,3 pouces, le mode de conduite est également affiché automatiquement sur l' "Écran latéral". (→P. 327)

Véhicules dotés du système AVS

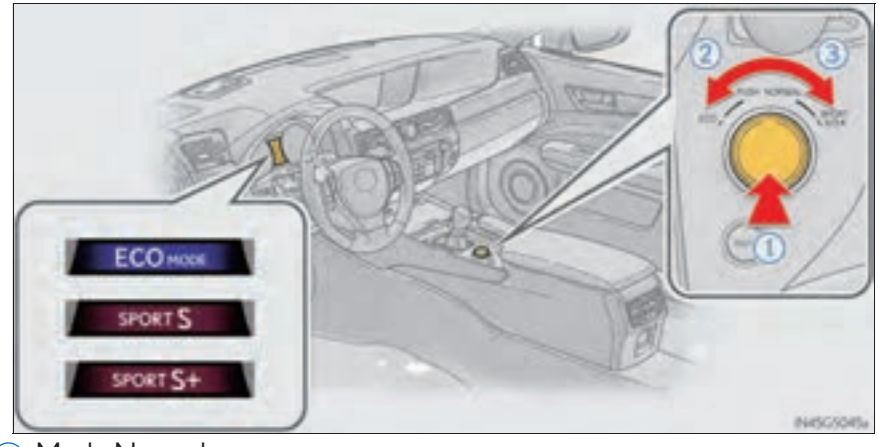

① Mode Normal

Pour la conduite normale.

Appuyez sur le contacteur pour passer au mode de conduite normal depuis le mode Eco ou Sport.

② Mode de conduite Eco

Utilisez le mode de conduite Eco pour aider à réduire la consommation de carburant lors de déplacements nécessitant de nombreuses accélérations.

Lorsque vous n'utilisez pas le mode de conduite Eco et que le contacteur de sélection du mode de conduite est tourné vers la gauche, le voyant "ECO MODE" s'allume sur l'écran multifonction.

De plus, sur les véhicules dotés d'un écran de 12,3 pouces, le mode de conduite est également affiché automatiquement sur l' "Écran latéral". (→P. 327)

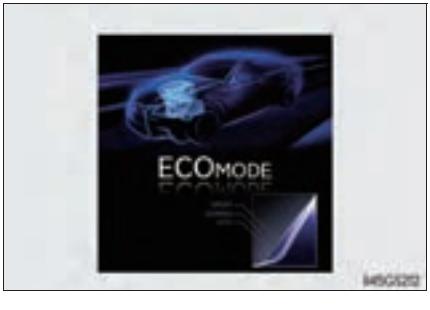

③ Mode Sport

• Mode SPORT S

Appuie la réponse à une accélération en contrôlant la transmission.

Lorsque vous n'utilisez pas le mode SPORT S et que le contacteur de sélection du mode de conduite est tourné vers la droite, le voyant "SPORT S" s'allume sur l'écran multifonction.

De plus, sur les véhicules dotés d'un écran de 12,3 pouces, le mode de conduite est également affiché automatiquement sur l' "Écran latéral". (→P. 327)

• Mode SPORT S+

Aide à assurer le rendement de la direction et la stabilité de conduite en contrôlant simultanément la direction et la suspension, en plus de la transmission. Convient à la conduite sportive.

Lorsque vous utilisez le mode SPORT S et que le contacteur de sélection du mode de conduite est tourné vers la droite, le voyant "SPORT S+" s'allume sur l'écran multifonction.

De plus, sur les véhicules dotés d'un écran de 12,3 pouces, le mode de conduite est également affiché automatiquement sur l' "Écran latéral". (→P. 327)

■ **Fonctionnement du climatiseur en mode de conduite Eco**

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique, le mode de conduite Eco commande les opérations de chauffage/refroidissement, ainsi que la vitesse du ventilateur du climatiseur. (→P. 372) Pour améliorer le rendement du climatiseur, réglez la vitesse du ventilateur ou désactivez le mode de conduite Eco.

■ **Fonctionnement automatique des sièges chauffants en mode de conduite Eco**

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique, le mode de conduite Eco commande le fonctionnement du chauffage, ainsi que la vitesse du ventilateur du climatiseur. Si le contacteur de sélection du mode de conduite est placé en mode de conduite Eco par temps froid, les sièges chauffants s'activeront automatiquement pour aider à améliorer le rendement du chauffage.

■ **Désactivation automatique du mode Sport**

Le mode Sport est automatiquement désactivé si le contacteur du moteur est désactivé après avoir roulé en mode Sport.

Systèmes d'assistance à la conduite

Pour améliorer la sécurité de la conduite et la performance, les systèmes suivants s'activent automatiquement en réponse aux différentes situations de conduite. Soyez cependant conscient qu'il s'agit de systèmes complémentaires et qu'il ne faut pas s'y fier aveuglément lorsqu'on conduit le véhicule.

◆ ABS (freins antiblocage)

Aide à prévenir le blocage des roues lors d'un freinage brusque ou d'un freinage sur une chaussée glissante

◆ Assistance au freinage

Génère une plus grande force de freinage sur pression de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation de freinage d'urgence

◆ VSC (dispositif de contrôle du dérapage)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage lors d'un coup de volant soudain ou lors d'un virage sur une chaussée glissante

◆ VSC amélioré (dispositif amélioré de contrôle du dérapage)

Permet une collaboration des commandes ABS, TRAC, VSC et EPS. Aide à maintenir une stabilité directionnelle en cas de dérapage sur une chaussée glissante, en contrôlant le rendement de la direction.

◆ TRAC (régulateur de traction)

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

◆ **Dispositif d'assistance pour démarrage en pente**

→P. 287

◆ **VGRS (direction à rapport d'engrenage variable) (si le véhicule en est doté)**

Ajuste l'angle de la roue avant qui tourne en fonction de la vitesse du véhicule et du déplacement du volant

◆ **DRS (direction arrière dynamique) (si le véhicule en est doté)**

Améliore le comportement et la réactivité du véhicule dans les virages en réglant légèrement l'angle de la roue arrière du véhicule en fonction du mouvement du volant

◆ **EPS (direction assistée électrique)**

Utilise un moteur électrique pour réduire l'effort demandé pour tourner le volant

◆ **AVS (Système de suspension variable adaptative) (si le véhicule en est doté)**

En contrôlant de manière indépendante la force d'amortissement des amortisseurs sur chacune des 4 roues en fonction des conditions routières et de conduite, ce système combine la qualité de roulement et une stabilité de volant supérieure, tout en assurant un bon comportement du véhicule

Lorsque vous sélectionnez le mode SPORT S+ à l'aide du contacteur de sélection du mode de conduite, la force d'amortissement est adaptée à la conduite sportive (→P. 276)

◆ LDH (système de gestion dynamique Lexus) (si le véhicule en est doté)

Procure un contrôle indépendant des systèmes VGRS, DRS et EPS. Améliore le comportement du véhicule à basse vitesse dans les virages, sa réactivité à vitesse moyenne et sa sécurité à vitesse élevée en contrôlant l'angle de braquage des roues avant et arrière en fonction du mouvement du volant et de la vitesse du véhicule

◆ VDIM (système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule)

Offre un contrôle intégré des systèmes ABS, d'assistance au freinage, TRAC, VSC, EPS, VGRS (si le véhicule en est doté), DRS (si le véhicule en est doté) et du dispositif d'assistance pour démarrage en côte

Aide à assurer la stabilité du véhicule lors de dérapages sur une chaussée glissante, en contrôlant la puissance de freinage et du moteur, ainsi que la direction assistée, le rapport de direction et l'angle des roues arrière

◆ PCS (système de sécurité préventive) (si le véhicule en est doté)

→P. 289

Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont en fonction

Le témoin de dérapage clignotera lorsque les systèmes TRAC/VSC sont activés.

Désactivation des systèmes TRAC/VSC

Si le véhicule est bloqué dans la neige fraîche ou la boue, les systèmes TRAC/VSC peuvent réduire la puissance transmise du moteur aux roues. Vous devrez peut-être désactiver ce système pour dégager le véhicule en le faisant bouger d'avant en arrière.

■ Désactivation du système TRAC uniquement

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur le contacteur, puis relâchez-le.

"TRAC DÉSACTIVÉE" s'affichera sur l'écran multifonction. Appuyez de nouveau sur le contacteur pour réactiver le système.

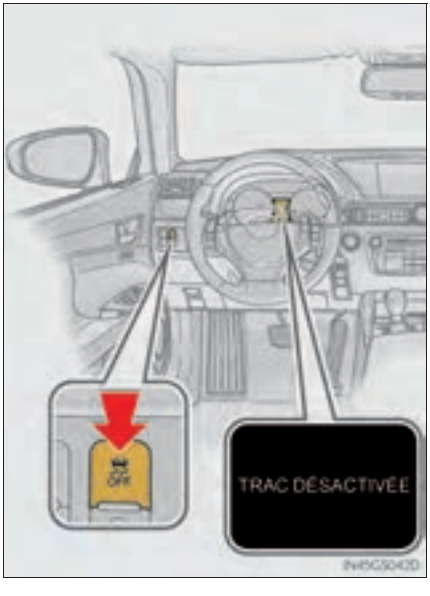

■ Désactivation des systèmes TRAC/VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, maintenez le contacteur enfoncé pendant 3 secondes ou plus alors que le véhicule est arrêté.

Le voyant VSC OFF s'allumera et "TRAC DÉSACTIVÉE" s'affichera sur l'écran multifonction.

Appuyez de nouveau sur le contacteur pour réactiver les systèmes.

■ Lorsque le message indiquant que le système TRAC a été désactivé s'affiche sur l'écran multifonctions, même si vous n'avez pas appuyé sur le contacteur VSC OFF

Le système TRAC ne peut pas être utilisé. Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

■ Le système VGRS se désactive lorsque

Il se peut que le système VGRS cesse de fonctionner dans les situations suivantes. Dans ce cas, il se peut que le volant quitte sa position droite, mais il reprendra sa position lorsque le système redémarrera.

- Le volant est utilisé pendant une longue période alors que le véhicule est arrêté ou roule très lentement.
- Lorsqu'une force est appliquée sans arrêt pendant une longue période et que le volant est tourné au maximum.

La position centrale du volant peut changer lorsque le système VGRS est désactivé. Cependant, après la réactivation du système VGRS, il reprendra sa position normale.

■ **Lorsque la batterie est débranchée**

Il se peut que le volant quitte sa position droite, mais ceci sera rectifié automatiquement pendant la conduite.

■ **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'assistance au freinage, VSC, TRAC et VGRS**

- On peut entendre un bruit provenant du compartiment moteur lors du démarrage du moteur, juste après la mise en mouvement du véhicule. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un des systèmes.
- Les situations suivantes peuvent se produire lorsque les systèmes énumérés ci-dessus sont en fonction. Aucune d'entre elles n'indique une défaillance.
  - Vous pouvez ressentir les vibrations de la carrosserie du véhicule et du volant.
  - Une fois le véhicule immobilisé, on peut entendre un bruit de moteur.
  - Une fois l'ABS activé, la pédale de frein peut générer de légères impulsions.
  - Une fois l'ABS activé, il se peut que la pédale de frein s'abaisse un peu.

■ **Bruit de fonctionnement de l'EPS, du VGRS et du DRS**

Lorsque le volant est utilisé, un bruit de moteur (ronronnement) peut être audible. Cela n'indique pas une anomalie.

■ **Réactivation des systèmes TRAC/VSC**

Même après avoir désactivé les systèmes TRAC/VSC, si l'on coupe le moteur et qu'on le fait redémarrer, les systèmes TRAC/VSC seront réactivés automatiquement.

■ **Réactivation du système TRAC liée à la vitesse du véhicule**

Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactivera si la vitesse du véhicule augmente. Toutefois, si les systèmes TRAC/VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactiveront pas, même si la vitesse du véhicule augmente.

■ **Efficacité réduite du système EPS**

Lorsque vous tournez fréquemment le volant sur une longue période de temps, l'efficacité du système EPS est réduite pour en éviter une surchauffe. Le volant peut alors sembler plus lourd qu'à l'habitude.* Si cela se produit, évitez de tourner trop fréquemment le volant, ou arrêtez le véhicule et coupez le moteur. Le système EPS devrait revenir à la normale en 10 minutes.

* : Si le système LKA (Système de suivi de la voie) ne peut pas fonctionner dans cette situation, un message d'avertissement s'affichera sur l'écran multifonctions.

⚠ ATTENTION

■ L'ABS ne fonctionne pas efficacement si

- Les limites d'adhérence des pneus ont été dépassées (tels des pneus excessivement usés sur une chaussée enneigée).
- Le véhicule roule à vitesse élevée sur une route mouillée ou glissante et il fait de l'aquaplanage.

■ La distance de freinage peut être plus élevée qu'à l'habitude si le système ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire la distance d'arrêt du véhicule. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède, surtout dans les situations suivantes :

- Si vous conduisez sur une chaussée en mauvais état, recouverte de gravier ou de neige
- Si vous conduisez avec des chaînes antidérapantes
- Si vous roulez sur des routes cahoteuses
- Si vous conduisez sur des routes où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale

■ Le système TRAC pourrait ne pas fonctionner correctement si

Même si le système TRAC est en fonction, vous ne pourrez peut-être pas parvenir à garder le contrôle de la direction et de la puissance si vous conduisez sur une chaussée glissante.
Conduisez prudemment dans des conditions où vous risquez de déraper et de perdre de la puissance.

■ Lorsque le VSC est activé

Le voyant de dérapage clignote. Conduisez toujours prudemment. Une conduite irréfléchie pourrait provoquer un accident. Soyez particulièrement prudent lorsque le voyant clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Soyez particulièrement prudent et conduisez à une vitesse adaptée aux conditions routières. Comme les systèmes TRAC/VSC visent à assurer la stabilité du véhicule et la puissance de conduite, ne les désactivez pas sans motif sérieux.

⚠ ATTENTION

■ Remplacement des pneus

Assurez-vous que tous les pneus ont la taille, la marque, la bande de roulement et la capacité totale de charge prescrites. Assurez-vous aussi que leur pression de gonflage est réglée au niveau recommandé.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionneront pas correctement si différents types de pneus sont installés sur le véhicule.
Pour en savoir davantage sur le remplacement des pneus ou des roues, contactez votre concessionnaire Lexus.

■ Gestion des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus avec certains problèmes ou la modification de la suspension compromettra l'efficacité des systèmes d'assistance à la conduite et pourra même en causer la défaillance.

Dispositif d'assistance pour démarrage en pente

Lors d'un démarrage sur un plan incliné ou dans une côte glissante, facilite le démarrage et maintient provisoirement la puissance de freinage, même si vous retirez le pied de la pédale de frein.

Pour enclencher le dispositif d'assistance pour démarrage en pente, enfoncez davantage la pédale de frein lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Un avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que le système est activé. Le témoin de dérapage commencera alors à clignoter.

■ Conditions de fonctionnement du dispositif d'assistance pour démarrage en pente

- Le système fonctionne dans les situations suivantes :
  - Le sélecteur de vitesses est à une position autre que P.
  - Le frein de stationnement n'est pas engagé.
  - La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.
- Vous ne pouvez pas utiliser le dispositif d'assistance pour démarrage en pente si le témoin de dérapage est allumé.

■ Dispositif d'assistance pour démarrage en pente

- Lorsque le dispositif d'assistance pour démarrage en pente fonctionne, les freins demeurent automatiquement engagés après que le conducteur a relâché la pédale de frein. Les feux d'arrêt et les feux d'arrêt surélevés s'allument.
- Le dispositif d'assistance pour démarrage en pente fonctionne pendant environ 2 secondes une fois la pédale de frein relâchée.
- Si le témoin de dérapage ne clignote pas et que l'avertisseur sonore ne retentit pas lorsque la pédale de frein est davantage enfoncée, réduisez légèrement la pression sur la pédale de frein (ne laissez pas le véhicule reculer), puis enfoncez-la de nouveau fermement. Si le système ne fonctionne toujours pas, vérifiez que les conditions de fonctionnement expliquées ci-dessus sont bien remplies.

■ **Avertisseur sonore du dispositif d'assistance pour démarrage en pente**

- Lorsque le dispositif d'assistance pour démarrage en pente est activé, l'avertisseur sonore retentit une fois.
- Dans les situations suivantes, le dispositif d'assistance pour démarrage en pente sera désactivé et l'avertisseur sonore retentira deux fois.
  - Aucune tentative pour conduire le véhicule n'est faite dans les 2 secondes qui suivent le relâchement de la pédale de frein.
  - Le sélecteur de vitesses est placé en position P.
  - Le frein de stationnement est engagé.
  - La pédale de frein est enfoncée de nouveau.
  - Vous avez appuyé sur la pédale de frein pendant plus de 3 minutes environ.

■ **Si le témoin de dérapage s'allume**

Ceci pourrait indiquer une défaillance à l'intérieur du système. Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

⚠ ATTENTION

■ **Dispositif d'assistance pour démarrage en pente**

- Ne vous fiez pas aveuglément au dispositif d'assistance pour démarrage en pente. Le dispositif d'assistance pour démarrage en pente pourrait ne pas fonctionner efficacement dans des pentes raides ou sur des routes glacées.
- Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d'assistance pour démarrage en pente n'est pas conçu pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. N'essayez pas d'utiliser le dispositif d'assistance pour démarrage en pente pour garder le véhicule à l'arrêt sur un plan incliné, car cela risquerait de provoquer un accident.

PCS (Système de sécurité préventive)*

Lorsque le capteur radar détecte un risque de collision frontale, les composants du système de sécurité préventive comme les freins et les ceintures de sécurité se déclenchent automatiquement pour atténuer l'impact, ainsi que pour réduire les dommages au véhicule.

Vous pouvez activer et désactiver le système de sécurité préventive au besoin en actionnant le contacteur. (→P. 291)

◆ Ceintures de sécurité à action préventive (à l'avant uniquement)

Si le capteur du système de sécurité préventive juge qu'une collision est inévitable, le système de sécurité préventive fera se rétracter la ceinture de sécurité avant que la collision ne se produise.
Il se produira la même chose si le conducteur effectue un freinage d'urgence ou perd le contrôle du véhicule. (→P. 33)

◆ Assistance au freinage à action préventive

En cas de risque élevé de collision frontale, le système applique une force de freinage plus élevée en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

◆ Freinage à action préventive

En cas de risque élevé de collision frontale, le système en avertit le conducteur à l'aide d'une lampe témoin, d'un affichage d'avertissement et d'un avertisseur sonore. S'il juge qu'une collision est inévitable, les freins sont automatiquement engagés pour réduire la vitesse de collision.

* : Si le véhicule en est doté

◆ Commande de suspension (si le véhicule en est doté)

Lorsque le système estime qu'il y a un risque élevé de collision frontale, l'activation de l'AVS (→P. 280) contrôle de façon optimale la force d'amortissement de l'amortisseur.

◆ Commande de la direction (si le véhicule en est doté)

▶ Véhicules dotés du système VGRS

Si la probabilité de collision est élevée et que le volant est utilisé, le système VGRS modifie le rapport d'engrenage de la direction pour améliorer la réponse à l'action du volant.

▶ Véhicules dotés du système LDH

Si la probabilité de collision est élevée et que le volant est utilisé, le système LDH contrôle l'angle de braquage des roues avant et arrière et la lourdeur du volant, améliorant ainsi la réactivité du véhicule en réponse à la manipulation du volant.

◆ Système de surveillance du conducteur (si le véhicule en est doté)

Lorsque le système estime qu'une collision est possible et que le conducteur ne regarde pas devant lui ou a les yeux fermés, ce dernier reçoit à l'avance des avertissements du système de sécurité préventive (PCS). Si le système estime que les conditions de fonctionnement du freinage d'alerte à action préventive ont été réunies même lorsque le risque de collision continue d'augmenter, le freinage d'alerte à action préventive s'activera.

Désactivation du système de sécurité préventive

① Activé

② Désactivé

La lampe témoin "PCS" s'allume lorsque le système de sécurité préventive est désactivé.

Capteur radar

Le capteur radar détecte les véhicules ou les autres obstacles à l'avant, sur la route ou près de celle-ci, et détermine si une collision est imminente en fonction de la position, de la vitesse et de la direction des obstacles.

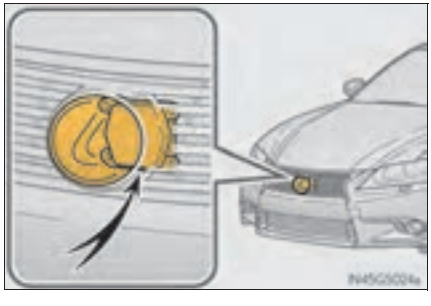

Capteur de surveillance du conducteur (si le véhicule en est doté)

Le capteur de surveillance du conducteur détecte la direction dans laquelle la tête du conducteur est orientée et l'état de ses yeux (ouverts ou fermés).

Le système estime si le conducteur regarde devant lui et si ses yeux sont fermés ou non.

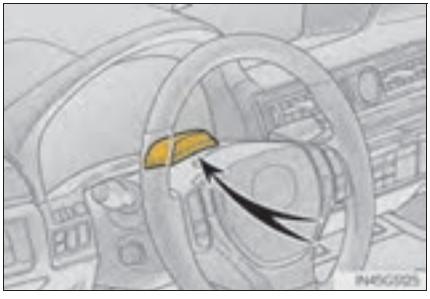

■ **Le système de sécurité préventive est en fonction lorsque**

Vous n'avez pas appuyé sur le contacteur PCS OFF et les conditions suivantes sont respectées :

- Avertissement du système de sécurité préventive :
  - La vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 mph (15 km/h).
  - La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche de l'obstacle ou du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 10 mph (15 km/h).
- Ceintures de sécurité à action préventive (conditions de fonctionnement A) :
  - La vitesse du véhicule est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).
  - Le système détecte un freinage brusque ou un dérapage.
  - Les occupants des sièges avant portent une ceinture de sécurité.
- Ceintures de sécurité à action préventive (conditions de fonctionnement B) :
  - La vitesse du véhicule est supérieure à environ 4 mph (5 km/h).
  - La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche de l'obstacle ou du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).
  - Les occupants des sièges avant portent une ceinture de sécurité.
- Assistance au freinage à action préventive :
  - La vitesse du véhicule est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).
  - La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche de l'obstacle ou du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).
  - La pédale de frein est enfoncée.
- Freinage à action préventive :
  - La vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 mph (15 km/h).
  - La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche de l'obstacle ou du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 10 mph (15 km/h).

● Commande de la suspension :

- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 4 mph (5 km/h).
- La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche de l'obstacle ou du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).

● Commande de la direction :

- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).
- La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche de l'obstacle ou du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).

● Freinage d'alerte à action préventive :

- Le système estime que le conducteur ne regarde pas devant lui ou a les yeux fermés.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).
- La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le volant n'est pas tourné.

■ **Conditions pouvant déclencher le système, même s'il n'y a aucun risque de collision**

● Lorsqu'il y a un objet sur le bord de la route à l'entrée d'un virage

● Lorsqu'on croise un autre véhicule dans un virage

● Lorsqu'on roule sur un pont de fer étroit

● Lorsqu'un objet métallique est présent sur la route

● Lorsqu'on roule sur une route inégale

● Lorsqu'on croise un autre véhicule dans un virage à gauche

● Lorsque votre véhicule se rapproche rapidement de celui qui le précède

● Lorsqu'un passage surélevé/échangeur, un panneau de signalisation, un panneau d'affichage ou toute autre structure se trouve directement dans la trajectoire du véhicule

● Lorsqu'un panneau d'affichage en hauteur ou toute autre structure métallique apparaît directement dans la trajectoire du véhicule quand celui-ci se trouve dans une côte raide

Si le système s'active dans les circonstances énumérées ci-dessus, il se peut aussi que les ceintures de sécurité se rétractent rapidement et que les freins réagissent avec plus de puissance qu'à l'habitude. Lorsque la ceinture de sécurité est verrouillée en position rétractée, immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire, relâchez la ceinture, puis resserrez-la.

■ **Obstacles non détectés**

Le capteur ne peut pas détecter les obstacles en plastique, par exemple les cônes de signalisation. Il peut aussi arriver que le capteur ne puisse pas détecter les piétons, les animaux, les vélos, les motocyclettes, les arbres ou les bancs de neige.

■ **Circonstances empêchant le système de sécurité préventive de fonctionner correctement**

Le système pourrait ne pas fonctionner correctement, notamment dans les situations suivantes :

- Sur des routes comportant des virages serrés ou une chaussée inégale
- Si un véhicule se déplace brusquement devant le vôtre, par exemple à une intersection
- Si un véhicule vous coupe la route, par exemple lors d'un dépassement
- Si les conditions météorologiques sont défavorables, par exemple en cas de pluie forte, de brouillard, de neige ou de tempête de sable
- Lorsque votre véhicule dérape
- Lorsque votre véhicule est sur une pente à force déclivité
- Lorsque le capteur radar se déplace de sa position d'origine à cause d'un choc violent dans la zone qui l'entoure

■ **Annulation automatique du système de sécurité préventive**

Le système de sécurité préventive se désactivera automatiquement si une défaillance survient, par exemple lorsque le capteur est sale, et qu'il n'arrive plus à détecter les obstacles. Dans ce cas, le système ne s'activera pas, même s'il y a un risque de collision.

■ **Lorsque le système subit une défaillance ou s'il est provisoirement inutilisable**

La lampe témoin "PCS" clignote et des messages d'avertissement s'affichent. (→P. 739, 749)

■ **Homologation**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID : HYQDNMWR004

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

Information relative à l'exposition aux radiations des fréquences radioélectriques :

Cet équipement se conforme aux limites d'exposition aux radiations établies par la FCC pour un environnement non contrôlé.

Lorsque vous installez ou utilisez cet équipement, il doit y avoir une distance minimale de 20 cm entre l'antenne et votre corps.

Cet émetteur ne doit pas être utilisé ni placé à proximité d'une autre antenne ou d'un autre émetteur.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ ATTENTION

■ Limites du système de sécurité préventive

Ne vous fiez pas aveuglément au système de sécurité préventive. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement et de surveiller les obstacles ou les autres risques routiers.
Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Gestion du capteur radar

Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le système de sécurité préventive peut fonctionner correctement.
Sinon, le système pourrait ne pas fonctionner correctement et provoquer un accident.

- Gardez le capteur et la protection de calandre propres en tout temps.
  Pour éviter de les rayer ou de les endommager, nettoyez le capteur et la protection de calandre avec un chiffon doux.
- N'exposez pas le capteur ni la zone environnante à un choc violent.
  Si un capteur se déplaçait même légèrement de sa position d'origine, le système pourrait manquer de précision ou ne pas fonctionner correctement. Si le capteur ou la zone environnante subit un choc violent, faites toujours vérifier et ajuster cette zone par votre concessionnaire Lexus.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez pas d'accessoires ni d'autocollants sur le capteur, la protection de calandre ou la zone environnante.
- Ne modifiez pas le capteur ni la protection de calandre et ne les peignez pas.
- Ne les remplacez pas par des pièces qui ne sont pas d'origine.

■ Détection de la direction dans laquelle la tête du conducteur est orientée et de l'état de ses yeux (ouverts ou fermés)

Dans les cas suivants, il se peut qu'il soit impossible de déterminer la direction dans laquelle la tête du conducteur est orientée et si ses yeux sont ouverts ou fermés :

- Il y a un objet entre le capteur de surveillance du conducteur et le visage de ce dernier, comme si le capteur était bloqué.
- Une partie du visage du conducteur est couverte.
- Le capteur ou le visage du conducteur est exposé à une lumière intense, par exemple à la lumière du soleil.
- La posture du conducteur est inadéquate.

⚠ ATTENTION

■ Gestion du capteur de surveillance du conducteur

Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le capteur de surveillance du conducteur peut fonctionner correctement.

Les négliger pourrait entraîner une défaillance du système ou empêcher celui-ci de déterminer correctement dans quelle direction est orientée la tête du conducteur, et provoquer un accident.

- Ne démontez pas le capteur, ne l'endommagez pas, ne le soulevez pas et ne tirez pas sur celui-ci.
- Ne sélectionnez pas le capteur pendant que vous conduisez.
- Ne mouillez pas le capteur et ne renversez pas d'eau sur celui-ci.
- Ne laissez rien tomber sur le capteur et ne laissez aucun objet le heurter. Ne soumettez pas le capteur à un impact.
- Assurez-vous que le côté du capteur faisant face au conducteur n'est pas éraflé ni sale, et qu'aucun autocollant n'y est apposé.
- Ne placez aucun objet devant le côté du capteur faisant face au conducteur et ne le recouvrez pas.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux dispositifs d'aide du système

À l'aide d'alarmes et d'un contrôle des freins, le système de sécurité préventive est conçu pour aider le conducteur à éviter les collisions selon le principe REGARDER-JUGER-AGIR. Il y a des limites au niveau d'assistance que le système peut vous offrir; par conséquent, n'oubliez pas les importants points suivants.

- Aide au conducteur dans la surveillance de la route
  Le système de sécurité préventive ne peut détecter que les obstacles situés directement à l'avant du véhicule, et seulement ceux qui se trouvent à une distance limitée. Il ne s'agit pas d'un système qui permet de conduire de façon négligente ou de manière distraite, et il ne peut pas aider le conducteur dans des conditions de visibilité réduite. Le conducteur doit quand même surveiller très attentivement les alentours du véhicule.
- Aide au jugement du conducteur
  Lorsqu'il tente d'évaluer la probabilité d'une collision, les seules données dont dispose le système de sécurité préventive proviennent des obstacles détectés qui sont situés directement devant le véhicule. Aussi est-il primordial que le conducteur reste vigilant et en mesure d'estimer s'il y a ou non un risque de collision dans toute situation donnée.
- Aide à l'action du conducteur
  La fonction d'assistance au freinage du système de sécurité préventive est conçue pour atténuer la gravité d'une collision et par conséquent elle ne s'active que si le système a jugé qu'une collision était inévitable. Ce système n'est pas en mesure par lui-même d'éviter une collision ou d'arrêter le véhicule en toute sécurité automatiquement. C'est pourquoi le conducteur confronté à une situation dangereuse doit lui-même agir immédiatement pour assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées.

⚠ NOTE

■ Précautions relatives au nettoyage du capteur de surveillance du conducteur

- Pour éviter de l'endommager, nettoyez le capteur à l'aide d'un chiffon doux.
- Enlevez tout excès de saleté à l'aide d'un chiffon imbibé d'un détersif neutre, après avoir essoré tout le liquide du chiffon. Une fois terminé, essuyez de nouveau le capteur avec un chiffon sec.
- N'utilisez pas de benzène, de diluant, de nettoyant pour vitres, de cire, etc.

BSM (Moniteur d'angle mort)*

Résumé du moniteur d'angle mort

Le moniteur d'angle mort est un système à 2 fonctions :

- La fonction Moniteur d'angle mort

  Aide le conducteur à prendre une décision lors d'un changement de voie

- La fonction Alerte de trafic transversal arrière

  Aide le conducteur lors d'une marche arrière

Ces fonctions utilisent les mêmes capteurs.

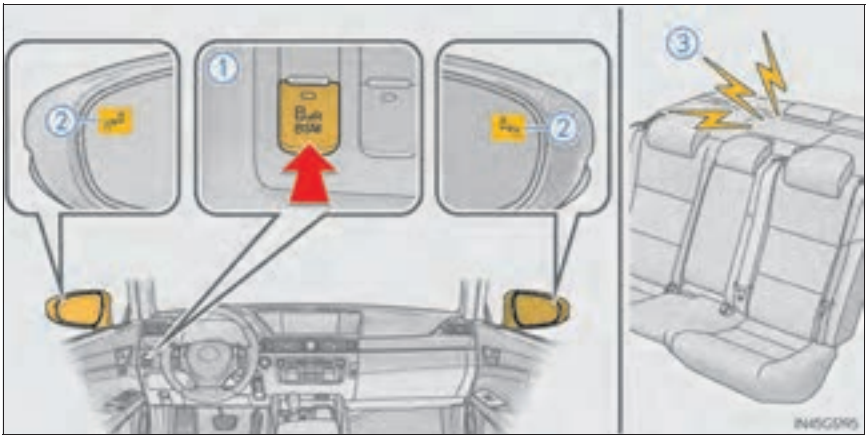

* : Si le véhicule en est doté

① Contacteur principal du BSM

Appuyez sur le contacteur pour activer ou désactiver le système. Lorsque le contacteur est activé, son voyant s'allume et l'avertisseur sonore retentit. Contacteur commun pour les fonctions Moniteur d'angle mort et Alerte de trafic transversal arrière.

② Voyants des rétroviseurs extérieurs

Fonction Moniteur d'angle mort :
Lorsqu'un véhicule est détecté dans l'angle mort, le voyant du rétroviseur extérieur s'allume quand le levier de commande des clignotants n'est pas actionné et il clignote quand le levier de commande des clignotants est actionné.

Fonction Alerte de trafic transversal arrière :
Lorsque le système détecte un véhicule approchant du côté arrière droit ou arrière gauche de votre véhicule, les voyants des rétroviseurs extérieurs clignotent.

③ Avertisseur sonore d'alerte de trafic transversal arrière (fonction Alerte de trafic transversal arrière uniquement)

Lorsque le système détecte un véhicule approchant du côté arrière droit ou arrière gauche de votre véhicule, un avertisseur sonore provenant de l'arrière du siège arrière retentit.

■ **Visibilité des voyants des rétroviseurs extérieurs**

Sous une forte lumière du soleil, il se peut que les voyants des rétroviseurs extérieurs soient difficiles à voir.

■ **Avertisseur sonore d'alerte de trafic transversal arrière**

Il peut être difficile d'entendre l'avertisseur sonore d'alerte de trafic transversal arrière si le bruit ambiant, par exemple le volume audio, est élevé.

■ **Lorsque le moniteur d'angle mort subit une défaillance**

Si une défaillance du système est détectée pour l'un des motifs suivants, des messages d'avertissement s'afficheront : (→P. 753, 767)

- Les capteurs subissent une défaillance
- Les capteurs sont sales
- La température extérieure est extrêmement élevée ou basse
- La tension du capteur est anormale

■ **Homologation du moniteur d'angle mort**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID : OAYSRR2A

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles, et

(2) il doit être en mesure d'absorber toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

Avertissement FCC

Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Droit applicable : Canada 310

Cet équipement est conforme aux normes CNR d'Industrie Canada pour les appareils exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit être en mesure d'absorber toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable de l'équipement.

Bandes de fréquences : 24.05 - 24.25

Puissance émise : Moins de 20 milliwatts

⚠ ATTENTION

Gestion du capteur radar

Un capteur du moniteur d'angle mort est installé respectivement à l'intérieur des côtés gauche et droit du pare-chocs arrière du véhicule. Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le moniteur d'angle mort peut fonctionner correctement.

- En tout temps, gardez propres le capteur et sa zone environnante sur le pare-chocs.
- N'exposez pas le capteur ni la zone environnante sur le pare-chocs à un choc violent. Si un capteur se déplaçait même légèrement de sa position d'origine, le système pourrait ne pas fonctionner correctement et ne pas détecter les véhicules qui pénètreraient dans la zone de détection. Si le capteur ou la zone environnante subit un choc violent, faites toujours vérifier cette zone par votre concessionnaire Lexus.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez pas d'accessoires ni d'autocollants sur le capteur ou sur la zone environnante sur le pare-chocs.
- Ne modifiez pas le capteur ni la zone environnante sur le pare-chocs.
- Ne peignez pas le capteur ni la zone environnante sur le pare-chocs.

La fonction Moniteur d'angle mort

La fonction Moniteur d'angle mort utilise des capteurs radars pour détecter les véhicules qui circulent sur une voie adjacente, dans une zone hors de la portée du rétroviseur extérieur (l'angle mort), et avise le conducteur de la présence de ces véhicules par l'intermédiaire du voyant du rétroviseur extérieur.

Les zones de détection de la fonction Moniteur d'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.

La portée de la zone de détection s'étend jusqu'à :

① Environ 11,5 ft. (3,5 m) à partir du côté du véhicule

Le premier 1,6 ft. (0,5 m) à partir du côté du véhicule ne se trouve pas à l'intérieur de la zone de détection

② Environ 9,8 ft. (3 m) à partir du pare-chocs arrière

③ Environ 3,3 ft. (1 m) devant le pare-chocs arrière

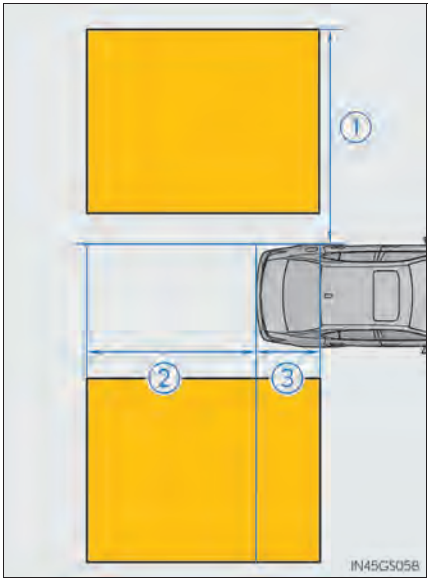

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement.

La fonction Moniteur d'angle mort est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne vous fiez pas aveuglément à la fonction Moniteur d'angle mort. La fonction ne peut pas juger s'il est sécuritaire ou non de changer de voie; par conséquent, un excès de confiance pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Selon les circonstances, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement. Le conducteur doit donc procéder à sa propre confirmation visuelle de la sécurité.

■ La fonction Moniteur d'angle mort est opérationnelle lorsque

- Le contacteur principal du BSM est activé
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 mph (16 km/h).

■ La fonction Moniteur d'angle mort détectera un véhicule lorsque

- Un véhicule d'une voie adjacente dépasse votre véhicule.
- Un autre véhicule pénètre dans la zone de détection en changeant de voie.

■ Circonstances dans lesquelles la fonction Moniteur d'angle mort ne détectera pas un véhicule

La fonction Moniteur d'angle mort n'est pas conçue pour détecter les types de véhicules ou d'objets suivants :

- Les petites motocyclettes, les vélos, les piétons, etc.*
- Les véhicules circulant dans la direction opposée
- Les glissières de sécurité, murs, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes semblables*
- Les véhicules qui suivent le vôtre dans la même voie*
- Les véhicules qui circulent à une distance de 2 voies du vôtre*

* : Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule ou un objet.

■ **Circonstances dans lesquelles la fonction Moniteur d'angle mort pourrait ne pas fonctionner correctement**

● Il se peut que la fonction Moniteur d'angle mort ne détecte pas les véhicules correctement dans les circonstances suivantes :

- Lorsque le temps est mauvais (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
- Lorsque de la glace, de la boue ou une autre substance est présente sur le pare-chocs arrière
- Si vous roulez sur une chaussée qui est mouillée en raison de la pluie, d'un mauvais écoulement des eaux, etc.
- Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone de détection à un arrêt et qu'il y demeure alors que votre véhicule accélère
- Lorsque vous roulez sur des pentes abruptes consécutives comme des collines, une route vallonneuse, etc.
- Lorsque plusieurs véhicules approchent en se suivant de près
- Lorsque les voies sont larges et que le véhicule dans la voie adjacente à la vôtre est trop loin de votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui pénètre dans la zone de détection roule à peu près à la même vitesse que votre véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Immédiatement après l'activation du contacteur principal du BSM

● Les cas où la fonction Moniteur d'angle mort détecte inutilement un véhicule ou un objet peuvent augmenter dans les circonstances suivantes :

- Lorsqu'il n'y a qu'une courte distance entre votre véhicule et une glissière de sécurité, un mur, etc.
- Lorsqu'il n'y a qu'une courte distance entre votre véhicule et un véhicule qui le suit
- Lorsque les voies sont étroites et qu'un véhicule roulant à 2 voies de distance du vôtre pénètre dans la zone de détection
- Lorsque des articles, comme un support à vélo, sont installés à l'arrière du véhicule

La fonction Alerte de trafic transversal arrière

La fonction Alerte de trafic transversal arrière est opérationnelle lorsque votre véhicule est en marche arrière. Elle peut détecter les véhicules approchant du côté arrière droit ou arrière gauche de votre véhicule. Elle utilise des capteurs radars pour alerter le conducteur de la présence de l'autre véhicule en faisant clignoter un voyant sur le rétroviseur extérieur et en faisant retentir un avertisseur sonore.

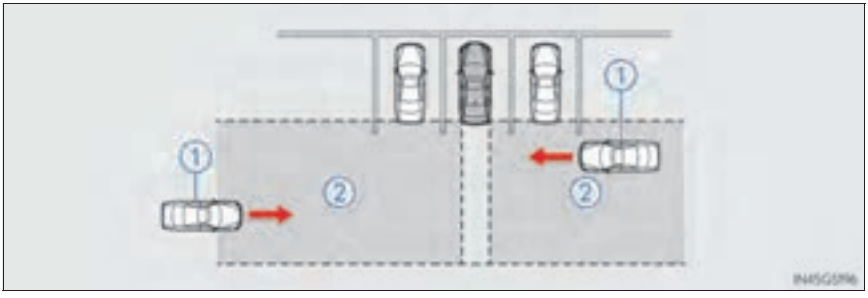

① Véhicules approchant ② Zones de détection

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement.

La fonction Alerte de trafic transversal arrière n'est conçue que pour fournir une assistance et non pas pour remplacer une conduite prudente. Le conducteur doit faire preuve de prudence lors d'une marche arrière, même en utilisant la fonction Alerte de trafic transversal arrière. Avant d'effectuer une marche arrière, le conducteur doit procéder à sa propre confirmation visuelle de l'arrière du véhicule pour s'assurer que rien, notamment des piétons ou des véhicules, ne lui bloque le chemin. Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Selon les circonstances, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement. Le conducteur doit donc procéder à sa propre confirmation visuelle de la sécurité.

Les zones de détection de la fonction Alerte de trafic transversal arrière

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.

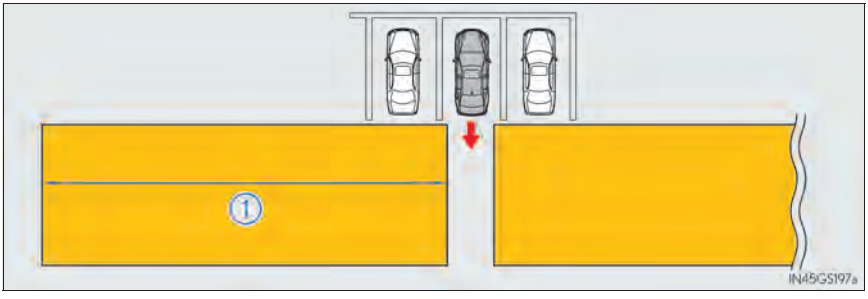

Afin de permettre au conducteur de disposer d'un temps plus adéquat pour réagir, l'avertisseur sonore peut l'alerter à une plus grande distance en ce qui concerne les véhicules plus rapides.

Exemple :

Véhicule approchant	Vitesse	① Distance approximative d'alerte
Rapide	18 mph (28 km/h)	65 ft. (20 m)
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m)

■ **La fonction Alerte de trafic transversal arrière est opérationnelle lorsque**

- Le contacteur principal du BSM est activé.
- Le levier sélecteur de vitesses est en position R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 5 mph (8 km/h).
- La vitesse du véhicule qui approche se situe approximativement entre 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h).

■ **Circonstances dans lesquelles la fonction Alerte de trafic transversal arrière ne détectera pas un véhicule**

La fonction Alerte de trafic transversal arrière n'est pas conçue pour détecter les types de véhicules ou d'objets suivants.

- Les petites motocyclettes, les vélos, les piétons, etc.*
- Les véhicules qui approchent directement à l'arrière
- Les glissières de sécurité, murs, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes semblables*
- Les véhicules qui s'éloignent du vôtre
- Les véhicules qui approchent depuis les espaces de stationnement situés à côté de votre véhicule*
- Les véhicules qui font marche arrière dans l'espace de stationnement situé à côté de votre véhicule*

* : Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule ou un objet.

■ **Circonstances dans lesquelles la fonction Alerte de trafic transversal arrière pourrait ne pas fonctionner correctement**

Il se peut que la fonction Alerte de trafic transversal arrière ne détecte pas les véhicules correctement dans les circonstances suivantes :

- Lorsque le temps est mauvais (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
- Lorsque de la glace, de la boue ou une autre substance est présente sur le pare-chocs arrière
- Lorsque plusieurs véhicules approchent sans arrêt
- Lors d'un stationnement à angle faible
- Lorsqu'un véhicule approche à une vitesse élevée
- Lorsque vous garez le véhicule dans une pente abrupte, comme sur une colline, une route vallonneuse, etc.
- Immédiatement après l'activation du contacteur principal du BSM
- Lorsque des articles, comme un support à vélo, sont installés à l'arrière du véhicule
- Immédiatement après avoir fait démarrer le moteur avec le contacteur principal du BSM activé
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter des véhicules en raison d'obstacles

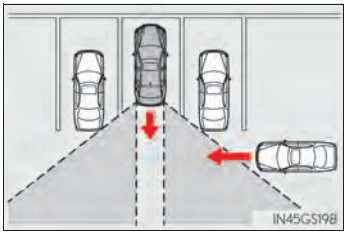

Vision de nuit Lexus*

Le système de vision de nuit Lexus vous aide à conduire la nuit.

Des rayons dans le proche infrarouge sont projetés à l'avant et l'image résultante s'affiche sur l'écran du Remote Touch. L'écran affiche les piétons, les obstacles et les conditions routières à l'avant du véhicule qui sont difficiles à voir la nuit à l'œil nu.

Affichage du système de vision de nuit Lexus

1 Placez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON.

2 Les phares s'allument

3 Appuyez sur le contacteur du système de vision de nuit Lexus

Le système de vision de nuit Lexus s'affiche sur l'écran du Remote Touch.

Pour ramener l'écran à son état précédent, appuyez de nouveau sur le contacteur.

Lorsque le capteur d'éclairage (→P. 203) détermine que c'est à présent la nuit en raison de la luminosité ambiante, vous pouvez activer le système de vision de nuit Lexus en appuyant sur le contacteur de ce système pendant que les phares sont allumés.

* : Si le véhicule en est doté

Affichage du système de vision de nuit Lexus

■ Lors de l'affichage sur l' "Écran principal" (→P. 327)

① Écran du système de vision de nuit Lexus

② Touche de permutation "Écran latéral"

Si cette touche est sélectionnée à l'aide du Remote Touch alors que le système de vision de nuit Lexus est affiché sur l' "Écran principal", l' "Écran latéral" changera pour un affichage de carte. (→P. 324)
Si la touche est sélectionnée de nouveau, l'écran reviendra à l'affichage précédent.

③ Touche de réglage de la luminosité

Vous pouvez régler la luminosité de l'écran en sélectionnant ce bouton à l'aide du Remote Touch.
Après avoir réglé la luminosité, assurez-vous de sélectionner "OK".

"-" : Plus sombre

"+" : Plus lumineux

■ Lors de l'affichage sur l' "Écran latéral"

Lorsqu'un autre écran est affiché sur l' "Écran principal" alors que le système de vision de nuit Lexus est affiché sur l' "Écran principal", l'écran du système de vision de nuit Lexus s'affichera sur l' "Écran latéral".

① Écran du système de vision de nuit Lexus

② Touche de permutation "Écran principal"

Fait passer le système de vision de nuit Lexus de l' "Écran latéral" à l' "Écran principal".

■ Étendue de l'image

L'image affichée va de l'extrémité des feux de croisement jusqu'aux feux de route.

■ Si la vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 mph (15 km/h) lorsque le système de vision de nuit Lexus est en fonction

Une image s'affiche sur l'écran du système de vision de nuit Lexus, mais la portée et la distance de la projection sont limitées, car les rayons dans le proche infrarouge ne sont pas émis vers l'extérieur.

■ Lorsque vous appuyez sur le contacteur du système de vision de nuit Lexus à un moment où le système de vision de nuit Lexus ne peut pas fonctionner

Un conseil s'affichera à l'écran du système de vision de nuit Lexus. Suivez le conseil affiché.

■ Si vous appuyez sur le contacteur du système de vision de nuit Lexus à un moment où il ne peut pas fonctionner

Suivez l'avis affiché sur l'écran du Remote Touch.

■ Lorsque le sélecteur de vitesses est placé en position R alors que le système de vision de nuit Lexus est en fonction

L'écran du système de vision de nuit Lexus bascule comme suit.
"Écran principal" : Bascule vers l'écran du système de moniteur de rétrovision.
"Écran latéral" : L'écran devient noir et aucune image n'est affichée.

⚠ ATTENTION

■ Avant d'utiliser le système de vision de nuit Lexus

Ne vous fiez jamais uniquement à ce système.
Le système de vision de nuit Lexus est conçu comme une assistance complémentaire afin de vous aider à voir les piétons et les conditions routières à l'avant du véhicule. En raison des limites du système, ne vous fiez pas uniquement à celui-ci lorsqu'il est en fonction; conduisez prudemment tout en observant les précautions suivantes.

■ Lorsque vous utilisez le système de vision de nuit Lexus

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne conduisez jamais en regardant uniquement l'écran du système de vision de nuit Lexus.
- Ne regardez pas continuellement l'écran du système de vision de nuit Lexus pendant que vous conduisez. Le système peut négliger des piétons, des objets, etc. qui se trouvent devant le véhicule. Le système ne doit être utilisé que comme une assistance complémentaire.
- Le système de vision de nuit Lexus est conçu pour vous aider à mieux voir les objets lorsque vous roulez la nuit sur une route avec peu de courbes. N'utilisez pas le système de vision de nuit Lexus dans des zones bien éclairées ou sur des routes comportant plusieurs courbes ou côtes. En raison des conditions routières (taille des courbes, côtes, etc.), le système pourrait ne pas afficher certaines zones.

⚠ ATTENTION

- Le système de vision de nuit Lexus pourrait ne pas être en mesure de projeter certains éléments avec un niveau de luminosité adéquat. Certains éléments ou une partie de ceux-ci pourraient être sombres ou difficiles à voir. Ne vous fiez pas uniquement au système de vision de nuit Lexus; conduisez prudemment, tout en surveillant votre environnement comme vous le feriez avec un véhicule normal. De plus, il est possible que les éléments suivants ne soient pas affichés clairement.

  Éléments difficiles à afficher :

  - Vêtements d'un piéton confectionnés dans un certain type de matière textile (ex. : blousons de cuir)
  - Les caractères sur les panneaux de signalisation ou d'affichage
  - L'information sur les panneaux routiers

  Conditions rendant l'affichage difficile :

  - Les mauvaises conditions atmosphériques comme la pluie, le brouillard, les chutes ou les tempêtes de neige, etc.
  - La présence de grandes flaques d'eau sur la chaussée après une averse
  - La zone devant la caméra sur le pare-brise est embuée, sale ou givrée
  - Les zones autour des phares sont couvertes de glace, de neige, de boue, etc.
  - La tension de la batterie est extrêmement faible
  - Il y a des lumières brillantes devant le véhicule

⚠ NOTE

■ Caméra de proche infrarouge

Observez les précautions suivantes pour éviter d'endommager le système de vision de nuit Lexus ou d'en altérer le fonctionnement.

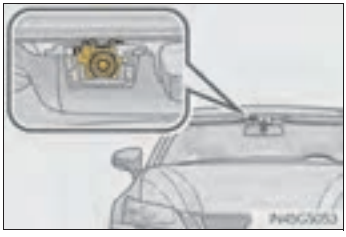

- Assurez-vous de garder le pare-brise propre.
- Le rendement du système peut se détériorer si de l'eau, de la condensation ou de la glace adhère à la caméra. Si vous remarquez que la lentille intérieure de la caméra est sale, vous devez faire remplacer la garniture. Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.
- N'exposez pas la caméra à des impacts violents et ne la démontez pas.
- Comme l'alignement de la caméra a été réglé avec précision, ne modifiez pas l'assemblage et ne le retirez pas.
- Si de la buée se forme sur le pare-brise, utilisez le dégivreur avant pour l'éliminer.
- Ne salissez pas la lentille de la caméra et ne la rayez pas.
- Il se peut que le système de vision de nuit ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur le capteur ou si le capteur est bloqué par un objet fixé au pare-brise.

⚠ NOTE

■ Lumière en proche infrarouge

Observez les précautions suivantes pour éviter d'endommager le système de vision de nuit Lexus ou d'en altérer le fonctionnement

- Le rendement du système peut se détériorer si la zone entourant les phares est sale. Lavez le véhicule lorsqu'il est sale.
- La lumière en proche infrarouge projette une puissante énergie invisible à l'œil nu. Ne fixez pas cette lumière de trop près sur une longue période.

▶ Véhicules dotés de phares à décharge

▶ Véhicules dotés de phares à DEL

Conseils pour la conduite en hiver

Préparez le véhicule et procédez aux inspections nécessaires avant de conduire en hiver. Conduisez toujours le véhicule en fonction des conditions atmosphériques qui prévalent.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez les liquides qui conviennent aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement du moteur
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier l'état de la batterie par un technicien agréé.
- Installez quatre pneus neige ou achetez un ensemble de chaînes antidérapantes pour les pneus arrière.*

  Assurez-vous que vos pneus sont tous de la taille et de la marque prescrites, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

  * : On ne peut pas installer de chaînes antidérapantes sur des véhicules dont les pneus avant et arrière ont des dimensions différentes ni sur des véhicules dotés du système LDH et de pneus de 19 pouces.

Avant de conduire le véhicule

Procédez comme suit, selon les conditions de conduite :

- Ne forcez pas pour ouvrir une glace ou pour déplacer un essuie-glace qui a gelé. Pour faire fondre la glace, faites plutôt couler de l'eau chaude sur la surface gelée. Essuyez immédiatement l'eau qui a coulé pour l'empêcher de geler.
- Pour que le ventilateur du système de commande de la température fonctionne correctement, enlevez la neige accumulée dans les évents de l'entrée d'air situés devant le pare-brise.
- Vérifiez si de la glace ou de la neige s'est accumulée sur les feux, le toit, le châssis, autour des pneus ou sur les freins du véhicule, et enlevez-la.
- Retirez la neige ou la boue de sous vos chaussures avant d'entrer dans le véhicule.

Pendant la conduite du véhicule

Accélérez doucement, conservez une distance de sécurité entre votre véhicule et celui qui vous précède et conduisez plus lentement, à une vitesse adaptée aux conditions routières.

Lorsque vous garez le véhicule

Garez le véhicule et placez le sélecteur de vitesses en position P, sans engager le frein de stationnement. Le frein de stationnement pourrait geler et il serait alors impossible de le relâcher. Si nécessaire, bloquez les roues pour empêcher le véhicule de glisser ou d'avancer.

Choix des chaînes antidérapantes

▶ Véhicules dotés de pneus avant et arrière de même taille, à l'exception des véhicules dotés du système LDH et de pneus de 19 pouces

Lorsque vous installez des chaînes antidérapantes, choisissez la bonne taille.

La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneu.

① Chaînes latérales
(0,12 in. [3 mm] de diamètre)

② Chaînes transversales
(0,16 in. [4 mm] de diamètre)

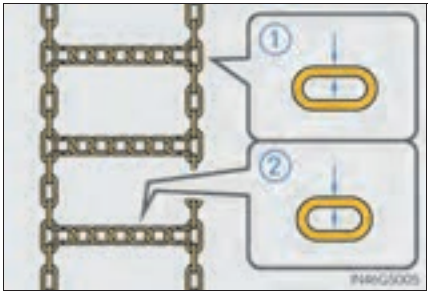

▶ Véhicules dont les pneus avant et arrière ont des dimensions différentes et véhicules dotés du système LDH et de pneus de 19 pouces

Les chaînes antidérapantes ne peuvent pas être installées.

Utilisez plutôt des pneus neige.

Réglementation relative à l'utilisation des chaînes antidérapantes

La réglementation relative à l'utilisation des chaînes antidérapantes varie en fonction de la région et du type de route. Renseignez-vous toujours sur la réglementation en vigueur avant d'installer les chaînes.

Déplacement des essuie-glaces avant

Si la météo prévoit de fortes chutes de neige ou du verglas, déplacez les essuie-glaces de la position de repos manuellement.

Lorsque vous déplacez l'essuie-glace, agrippez fermement la partie où le balai est fixé au bras.

■ En position de repos

Soulevez l'essuie-glace dans l'axe du pare-brise.

Les essuie-glaces peuvent rester soulevés en position de repos.

★ : Plus de 3,9 in. (10 cm)

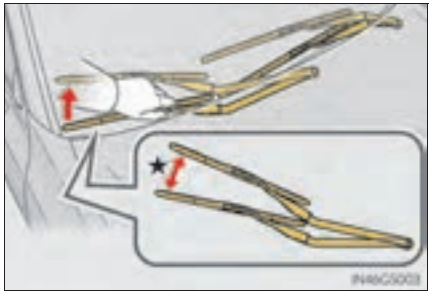

■ En position escamotée

Abaissez les essuie-glaces en appuyant sur la partie supérieure de la section de fixation.

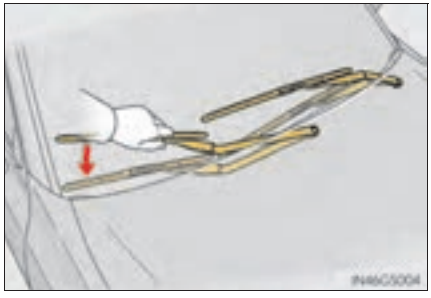

■ Installation de chaînes antidérapantes

Lorsque vous installez ou retirez les chaînes, observez les précautions suivantes :

- Installez et retirez les chaînes antidérapantes dans un endroit sécuritaire.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus arrière. N'installez pas de chaînes antidérapantes sur les pneus avant.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus arrière en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir parcouru de 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Installez les chaînes antidérapantes selon les directives fournies lors de leur achat.

⚠ ATTENTION

Conduite avec des pneus neige

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille prescrite.
- Gardez la pression d'air au niveau recommandé.
- Ne dépassez pas 75 mph (120 km/h), peu importe le type de pneus neige utilisé.
- Les pneus neige doivent être installés impérativement sur les quatre roues.
- N'utilisez pas le système LKA (système de suivi de la voie).

Conduite avec des chaînes antidérapantes (véhicules dotés de pneus avant et arrière de même taille, à l'exception des véhicules dotés du système LDH et de pneus de 19 pouces)

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
Les négliger pourrait nuire à une conduite sécuritaire et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas la vitesse permise avec les chaînes antidérapantes utilisées ou 30 mph (50 km/h), soit la plus basse des deux vitesses.
- Évitez de conduire sur des chaussées cahoteuses ou dans des nids-de-poule.
- Évitez les accélérations soudaines, les braquages du volant et les freinages brusques, ainsi que les changements de vitesse brusques qui provoquent un freinage moteur soudain.
- Pour vous assurer de garder le contrôle du véhicule, ralentissez suffisamment à l'approche d'un virage.
- N'utilisez pas le système LKA (système de suivi de la voie).

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Lexus ou par un détaillant de pneus reconnu.
Le retrait ou l'installation de pneus neige touche en effet au fonctionnement des capteurs de pression et des émetteurs.

■ **Installation de chaînes antidérapantes (véhicules dotés de pneus avant et arrière de même taille, à l'exception des véhicules dotés du système LDH et de pneus de 19 pouces)**

Il se peut que les capteurs de pression et les émetteurs ne fonctionnent pas correctement lorsqu'on installe des chaînes antidérapantes.

■ **Lorsque vous relevez les essuie-glaces sur le pare-brise**

Soulevez les essuie-glaces dans l'axe du pare-brise. (→P. 319)
Si vous négligiez de le faire, les essuie-glaces ou le capot pourraient être endommagés.

5-1. Écran du Remote Touch

Remote Touch 324
Écran du Remote Touch 327
Écran de configuration 337
Système de commande vocale 357
Mobile Assistant (Assistant mobile) 369

5-2. Utilisation du climatiseur et du désembueur

Climatiseur automatique avant 372
Climatiseur arrière 389
Désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 394
Dégivreur d'essuie-glace avant 395

5-3. Utilisation du système audio

Type de système audio 396
Utilisation de la radio 419
Utilisation du lecteur de CD/DVD 444
Lecture de CD audio et de disques MP3/WMA 446
Lecture de disques DVD vidéo 452
Informations sur les lecteurs CD/DVD et les disques DVD vidéo 464
Écoute d'un lecteur Bluetooth® 476
Écoute du contenu d'une clé USB 487
Écoute d'un iPod 499
Utilisation optimale du système audio/vidéo 510
Utilisation du port AUX 512
Utilisation des commandes audio à l'arrière 514
Utilisation des contacteurs audio au volant 519

5-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone cellulaire)

Système mains libres (pour téléphone cellulaire) 522

Utilisation d'un téléphone Bluetooth® 531

Réglage du système mains libres (pour téléphone cellulaire) 553

Configuration Bluetooth® 579

5-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 592

- Éclairage intérieur 593
- Éclairage de lecture 593

5-6. Utilisation des rangements

Liste des rangements 595

- Boîte à gants 597
- Bloc central 598
- Porte-gobelets 599
- Compartiments auxiliaires 601

Caractéristiques du coffre 602

5-7. Autres caractéristiques intérieures

Pare-soleil et miroirs de pare-soleil 605

Montre de bord 606

Cendriers 607

Prises de courant 608

Volant chauffant 610

Sièges chauffants/ ventilateurs de siège 612

Accoudoir 616

Écran pare-soleil arrière/ écrans pare-soleil des portières arrière 617

Prolongement de coffre 620

Crochets porte-vêtements 621

Poignées de maintien 622

Crochet utilitaire 623

Ouvre-porte de garage 624

Safety Connect 632

Remote Touch

Vous pouvez utiliser le Remote Touch pour en faire fonctionner les écrans.

Si votre véhicule est doté d'un système de navigation, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire" pour en savoir davantage.

L'illustration ci-dessous se rapporte aux véhicules non dotés d'un système de navigation.

① Touche "∧•∨"

Appuyez sur cette touche pour changer l'échelle de la carte et pour parcourir les listes.

② Bouton de boussole

Appuyez sur cette touche pour afficher l'écran en mode boussole.

③ Bouton du Remote Touch

Déplacez ce bouton dans la direction souhaitée pour sélectionner une fonction, un numéro ou un bouton d'écran.
Appuyez sur le bouton pour confirmer la fonction, le numéro ou le bouton d'écran sélectionnés.
Vous pouvez modifier la force d'attraction et le volume du son du pointeur, activer ou désactiver les sons associés à la sélection d'éléments, etc.

④ Touche "MENU"

Appuyez sur cette touche pour afficher l'écran "Menu".

Fonctionnement du Remote Touch

■ Utilisation du bouton du Remote Touch

① Pour sélectionner : Déplacez le bouton dans la direction souhaitée.

② Pour confirmer : Appuyez sur le bouton.

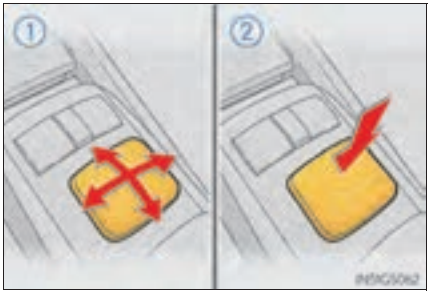

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous utilisez le Remote Touch

- Ne laissez pas vos doigts, vos ongles ou vos cheveux se coincer dans le Remote Touch, car vous pourriez vous blesser.
- Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez le Remote Touch dans des températures extrêmes; il pourrait être très chaud ou très froid en raison de la température ambiante à l'intérieur du véhicule.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'endommager le Remote Touch

- Ne laissez pas d'aliments, de liquides, d'autocollants ou de cigarettes allumées venir en contact avec le Remote Touch, car il pourrait alors changer de couleur, émettre une odeur étrange ou cesser de fonctionner.
- Ne soumettez pas le Remote Touch à une pression excessive ou à un choc violent, car le bouton pourrait se plier ou se casser.
- Ne laissez pas de pièces de monnaie, de verres de contact ou d'autres objets semblables se coincer dans le Remote Touch, car il pourrait cesser de fonctionner.
- Un vêtement pourrait se déchirer s'il se coinçait dans le bouton du Remote Touch.
- Il se peut que le bouton du Remote Touch ne fonctionne pas correctement si votre main ou n'importe quel objet se trouve sur celui-ci alors que le contacteur du moteur est placé en mode ACCESSORY.

Écran du Remote Touch

En utilisant le Remote Touch, vous pouvez commander le système audio et le climatiseur, régler l'affichage, etc.

Véhicules dotés d'un système de navigation : Vous pouvez afficher des informations différentes sur le côté gauche et le côté droit de l'écran. La zone d'affichage de 8 pouces à la gauche de l'écran est identifiée sous le nom d' "Écran principal", tandis que la zone du côté droit l'est sous le nom d' "Écran latéral". Pour en savoir davantage, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Écran "Menu"

- Véhicules non dotés d'un système de navigation

- Véhicules dotés d'un système de navigation

Touche	Page
“Destination”	Système de navigation Manuel du propriétaire
“Info/Apps” ou “Info”	P. 333/ Système de navigation Manuel du propriétaire
“Paramétrer”	P. 337
“Radio”	P. 396, 419
“Média”	P. 396, 446
“Climatisation”	P. 372
“Téléphone”	P. 522
“Affichage”	P. 329

Écran initial

Lorsque le contacteur du moteur est placé en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, l’écran initial s’affiche pendant quelques secondes lors du démarrage du système.

Les images affichées sur l’écran initial peuvent être modifiées afin de répondre aux convenances personnelles. (→P. 344)

Réglage de l'affichage

Vous pouvez régler le contraste et la luminosité de l'écran et de l'image affichée par la caméra. (Pour les informations relatives au réglage de l'écran audio/vidéo : →P. 458)

1 Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Affichage" sur l'écran "Menu".

2 Pour afficher l'écran souhaité, sélectionnez "Menu des cartes"/"Menu" ou "Caméra".

▶ Écran "Affichage" ("Menu des cartes"/"Menu")

Si l'écran de réglage du menu des cartes ne s'affiche pas, sélectionnez "Menu des cartes"/"Menu".

▶ Écran "Affichage" ("Caméra")

Si l'écran de réglage de la caméra ne s'affiche pas, sélectionnez "Caméra".

3 Sélectionnez "<" ou ">" pour sélectionner la fonction souhaitée ("Contraste" ou "Luminosité"), puis sélectionnez la touche d'écran souhaitée pour régler le contraste et la luminosité.

	"-"	"+"
"Contraste"	Plus faible	Plus fort
"Luminosité"	Plus sombre	Plus lumineux

4 Après le réglage de l'écran, sélectionnez "OK".

■ **Lors de l'utilisation de l'écran du Remote Touch**

- Lorsque l'écran est froid, il est possible que l'image affichée s'obscurcisse ou que le système semble fonctionner plus lentement que d'habitude.
- Lorsque vous regardez l'écran à travers des lunettes de soleil polarisées, un arc-en-ciel pourrait être visible sur l'écran à cause de ses caractéristiques optiques. Si cela vous dérange, veuillez utiliser l'écran sans porter de lunettes de soleil polarisées.
- Les touches d'écran estompées ne fonctionnent pas.

■ **Permutation entre le mode jour et le mode nuit**

Pour afficher l'écran en mode jour et régler la luminosité et le contraste, même lorsque le contacteur des phares est activé, sélectionnez "Mode jour".

Si l'écran est réglé en mode jour avec le contacteur des phares activé, cette situation est mémorisée même si le moteur est arrêté.

L'affichage ne passera pas en mode nuit, même si le contacteur des phares est activé, lorsque le véhicule est dans un endroit lumineux, par exemple pendant le jour.

■ **Pour éteindre l'écran**

L'écran s'éteint lorsque vous sélectionnez "Extinction de l'affichage". Pour rallumer l'écran, appuyez sur n'importe quel bouton du système audio ou du Remote Touch.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager l'écran du Remote Touch**

Nettoyez les traces de doigt à l'aide d'un chiffon spécial pour écran. N'utilisez pas de nettoyants chimiques pour nettoyer l'écran du Remote Touch, car vous pourriez endommager l'écran.

Saisie de lettres et de chiffres/fonctionnement de l'écran Liste

Vous pouvez entrer des lettres et des chiffres par l'intermédiaire de l'écran.

■ Pour saisir des lettres et des chiffres/symboles

Sélectionnez les touches directement pour entrer des lettres, des chiffres ou des symboles.

▶ Lettres et chiffres

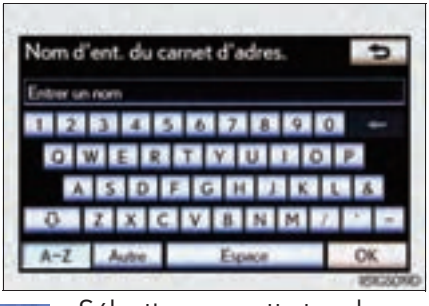

▶ Symboles

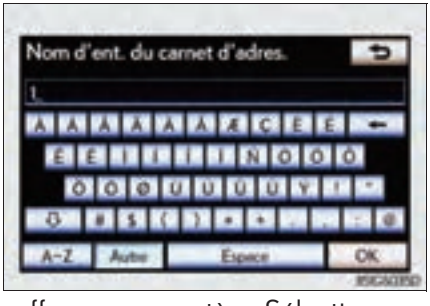

: Sélectionnez cette touche pour effacer un caractère. Sélectionnez et maintenez votre doigt dessus pour continuer à effacer des caractères.

"A-Z" : Pour changer les lettres et les chiffres

"Autre" : Pour afficher les symboles

: Pour effectuer la saisie en minuscules

: Pour effectuer la saisie en majuscules

■ Type de disposition

Vous pouvez changer la disposition du clavier. (→P. 344)

▶ Type “ABC”

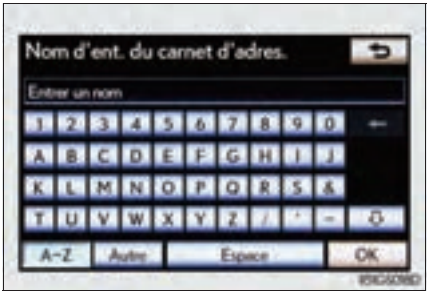

▶ Type “QWERTY”

■ Fonctionnement de l’écran Liste

Lorsqu’une liste est affichée, utilisez la touche d’écran appropriée pour la parcourir.

: Sélectionnez cette touche pour sauter à la page suivante ou précédente. Sélectionnez ou et maintenez votre doigt dessus pour parcourir la liste affichée.

: Ceci indique la position de l’écran affiché.

: Si apparaît à la droite du nom d’un élément, cela signifie que le nom est trop long pour s’afficher en entier à l’écran. Sélectionnez pour faire défiler jusqu’à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

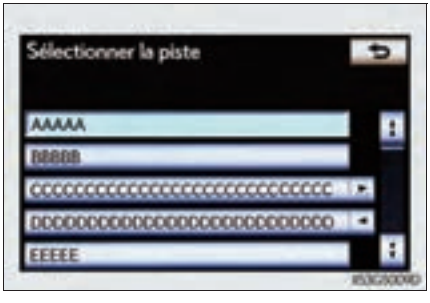

■ Si vous sélectionnez

Le système retourne à l’écran précédent.

Consommation de carburant

Les données relatives à la consommation de carburant provenant des réinitialisations récentes seront affichées.

Véhicules dotés d'un système de navigation : Vous pouvez afficher et utiliser les données relatives à la consommation de carburant sur l' "Écran latéral". Pour en savoir davantage, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

▶ Véhicules non dotés d'un système de navigation

Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Info" sur l'écran "Menu".

▶ Véhicules dotés d'un système de navigation

1 Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Info/Apps" sur l'écran "Menu".

2 Sélectionnez "Consommation de carburant" sur l'écran "Informations".

■ Antécédents

Si l'écran "Historique" ne s'affiche pas, sélectionnez "Historique" sur l'écran "Info sur le trajet".

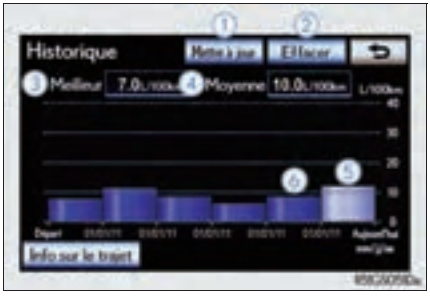

① Mise à jour des données de consommation moyenne de carburant

② Réinitialisation des données des antécédents

③ Meilleure économie de carburant enregistrée

④ Moyenne

⑤ Économie actuelle de carburant

⑥ Économie précédente de carburant

L'historique de consommation moyenne de carburant est divisé par couleur entre les anciennes moyennes et la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Cette illustration est présentée à titre d'exemple seulement; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.

Informations de croisière

Si l'écran "Info sur le trajet" ne s'affiche pas, sélectionnez "Info sur le trajet" sur l'écran "Historique".

① Réinitialisation des données de consommation

② Consommation actuelle de carburant par minute

③ Consommation précédente de carburant par minute

④ Vitesse moyenne

⑤ Temps écoulé

⑥ Autonomie

La consommation moyenne de carburant des 15 dernières minutes est divisée par couleur entre les anciennes moyennes et les moyennes atteintes depuis la dernière fois où le contacteur du moteur a été placé en mode IGNITION ON. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Cette illustration est présentée à titre d'exemple seulement; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.

■ **Mise à jour des données des antécédents**

Mettez à jour la consommation moyenne de carburant en sélectionnant “Update” pour mesurer de nouveau la consommation actuelle de carburant.

■ **Réinitialisation des données**

Vous pouvez supprimer les données en sélectionnant “Effacer”.

■ **Autonomie**

Affiche la distance maximale (estimée) pouvant être parcourue avec la quantité de carburant résiduelle dans le réservoir.
Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant.
C’est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant être parcourue et celle affichée.

Écran de configuration

Vous pouvez modifier les paramètres de l'écran du Remote Touch selon vos besoins.
Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Affichage" sur l'écran "Menu".

Si votre véhicule est doté d'un système de navigation, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire" pour en savoir davantage.

▶ Véhicules non dotés d'un système de navigation

▶ Véhicules dotés d'un système de navigation

Touche	Page
“Général”	P. 339/ Système de navigation Manuel du propriétaire
“Voix”	P. 352/ Système de navigation Manuel du propriétaire
“Navigation”	Système de navigation Manuel du propriétaire
“Véhicule”	P. 354/ Système de navigation Manuel du propriétaire
“Téléphone”	P. 355
“Bluetooth*”	P. 355
“Audio”	P. 356
“Autre”	Système de navigation Manuel du propriétaire

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Paramètres généraux

Cet écran permet de choisir la langue, d'activer/de désactiver les sons de fonctionnement et les changements automatiques d'écran, etc.

Sélectionnez "Général" sur l'écran "Paramétrer".

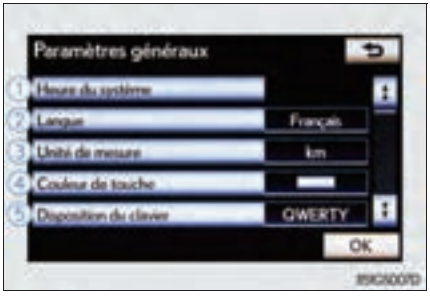

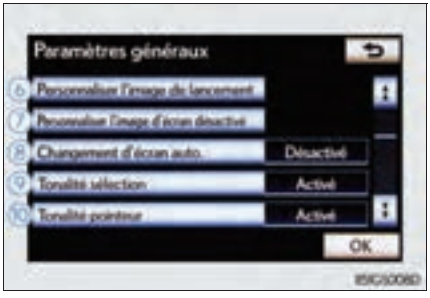

① Paramètres de l'heure du système

② Sélection d'une langue

③ Unité de mesure*1

④ Sélection d'une couleur de touche

⑤ Sélection de la disposition du clavier

⑥ Modification de l'image de lancement

⑦ Modification de l'image d'extinction de l'écran

⑧ Changement d'écran automatique*1

⑨ Activation/désactivation du son de sélection

⑩ Activation/désactivation du son du pointeur

⑪ Activation/désactivation du son d'erreur

⑫ Réglage du volume du son du pointeur

⑬ Réglage de la force d'attraction

⑭ Suppression des données personnelles

⑮ Mise à jour du logiciel*2

⑯ Mise à jour de la base de données de Gracenote*2

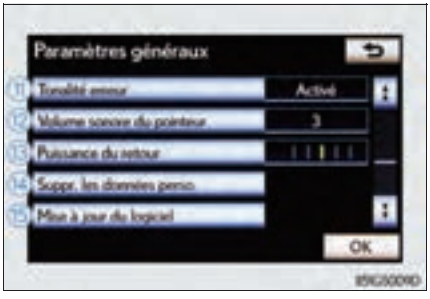

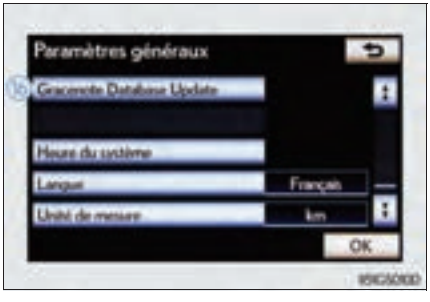

Une fois les paramètres modifiés, sélectionnez "OK".

*1 : Véhicules dotés d'un système de navigation

*2 : Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

■ Paramètres de l'heure du système

Servent à changer le fuseau horaire et à activer/désactiver l'heure avancée.

1 Sélectionnez "Heure du système" sur l'écran "Paramètres généraux".

2 Sélectionnez les options à configurer.

① Fuseau horaire

② Heure d'été

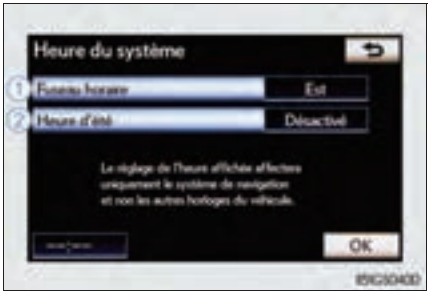

3 Sélectionnez "OK".

● Fuseau horaire

Vous pouvez sélectionner un fuseau horaire et définir le GMT.

1 Sélectionnez "Fuseau horaire".

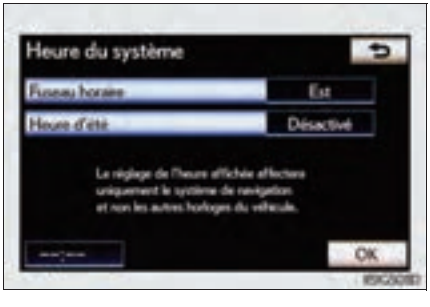

2 Sélectionnez le fuseau horaire souhaité.

Si vous sélectionnez “Autre”, vous pourrez régler le fuseau manuellement. Sélectionnez “+” ou “-” pour régler le fuseau horaire, puis sélectionnez “OK”.

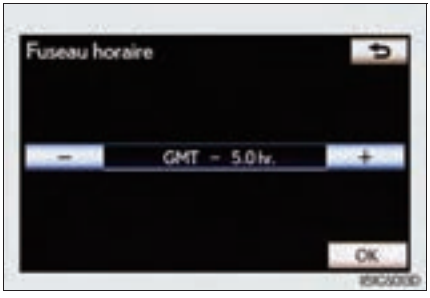

● Heure d’été

Pour régler l’heure d’été sur “Activé” ou “Desactivé”.

■ Sélection d’une langue

Vous pouvez changer la langue.

1 Sélectionnez “Langue” sur l’écran “Paramètres généraux”.

2 Sélectionnez la touche d’écran souhaitée.

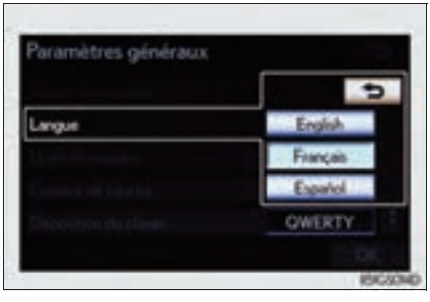

3 Sélectionnez “Oui”.

L’écran précédent s’affichera.

4 Sélectionnez “OK”.

■ **Unité de mesure (véhicules dotés d'un système de navigation)**

Vous pouvez modifier l'unité de distance.

Cette fonction n'est disponible qu'en anglais ou en espagnol. Pour changer la langue, reportez-vous à la section "Sélection d'une langue". (→P. 342)

1 Sélectionnez "Unité de mesure" sur l'écran "Paramètres généraux".

2 Sélectionnez "km" ou "mile".

L'écran précédent s'affichera.

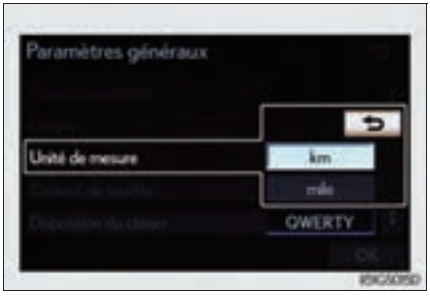

3 Sélectionnez "OK".

■ **Sélection d'une couleur de touche**

Vous pouvez modifier la couleur des touches d'écran.

1 Sélectionnez "Couleur de touche" sur l'écran "Paramètres généraux".

2 Sélectionnez la couleur de touche d'écran souhaitée.

L'écran précédent s'affichera.

3 Sélectionnez "OK".

■ **Sélection de la disposition du clavier**

Vous pouvez changer la disposition du clavier.

1 Sélectionnez “Disposition du clavier” sur l’écran “Paramètres généraux”.

2 Sélectionnez “ABC” ou “QWERTY”.

L’écran précédent s’affichera.

3 Sélectionnez “OK”.

■ **Modification de l’image de lancement (véhicules dotés d’un système de navigation)**

Vous pouvez copier une image d’une clé USB et l’utiliser en tant qu’image de lancement.

Lorsque vous enregistrez les images sur une clé USB, donnez le nom “StartupImage” au dossier dans lequel vous enregistrez l’image de lancement. Si vous n’utilisez pas ces noms de dossier, le système ne peut pas télécharger les images. (Les noms de dossier sont sensibles à la casse.)

● Transfert de données

1 Ouvrez le bloc central.

2 Ouvrez la trappe et branchez une clé USB.

Si ce n'est pas déjà fait, mettez la clé USB sous tension.

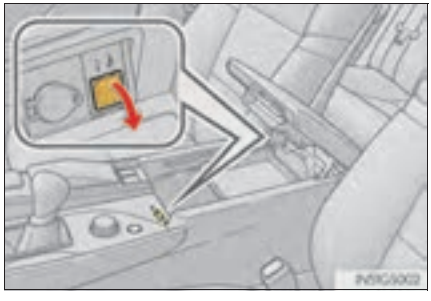

3 Fermez le bloc central.

4 Sélectionnez "Personnaliser l'image de lancement" sur l'écran "Paramètres généraux".

5 Sélectionnez "Transfert".

6 Sélectionnez "Oui".

● Réglage de l'image de lancement

1 Sélectionnez "Personnaliser l'image de lancement" sur l'écran "Paramètres généraux".

2 Sélectionnez l'image souhaitée.

3 Sélectionnez "OK".

● Suppression d'une image transférée

1 Sélectionnez "Personnaliser l'image de lancement" sur l'écran "Paramètres généraux".

2 Sélectionnez "Supprimer tout".

3 Sélectionnez "Oui".

■ **Modification de l'image d'extinction de l'écran**

Pour éteindre l'écran, sélectionnez "Extinction de l'affichage" sur l'écran "Affichage". Vous pouvez copier une image d'une clé USB et la paramétrer afin qu'elle s'affiche lorsque vous sélectionnez "Extinction de l'affichage".

Lorsque vous enregistrez les images sur une clé USB, donnez le nom "DisplayOffImage" au dossier dans lequel vous enregistrez l'image d'extinction. Si vous n'utilisez pas ces noms de dossier, le système ne peut pas télécharger les images. (Les noms de dossier sont sensibles à la casse.)

● Transfert de données

1 Ouvrez le bloc central.

2 Ouvrez la trappe et branchez une clé USB.

Si ce n'est pas déjà fait, mettez la clé USB sous tension.

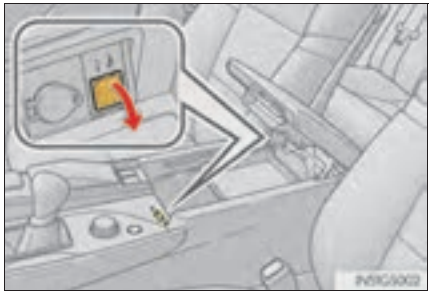

3 Fermez le bloc central.

4 Sélectionnez "Personnaliser l'image d'écran désactivé" sur l'écran "Paramètres généraux".

5 Sélectionnez “Transfert”.

6 Sélectionnez “Oui”.

● Réglage de l’image d’extinction de l’écran

1 Sélectionnez “Personnaliser l’image d’écran désactivé” sur l’écran “Paramètres généraux”.

2 Sélectionnez l’image souhaitée.

3 Sélectionnez “OK”.

● Suppression des images transférées

1 Sélectionnez “Personnaliser l’image d’écran désactivé” sur l’écran “Paramètres généraux”.

2 Sélectionnez “Supprimer tout”.

3 Sélectionnez “Oui”.

■ **Réglages du volume du son du pointeur**

Vous pouvez régler le volume du son du pointeur.

1 Sélectionnez “Volume sonore du pointeur” sur l’écran “Paramètres généraux”.

2 Sélectionnez la touche souhaitée.

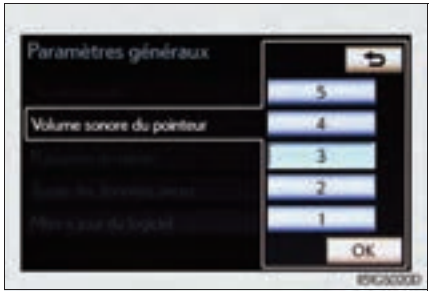

3 Sélectionnez “OK”, puis “OK”.

■ **Réglage de la force d’attraction**

Lorsque le pointeur s’approche d’une touche, il est automatiquement attiré sur celle-ci. Vous pouvez régler la force de cette attraction.

1 Sélectionnez “Puissance du retour” sur l’écran “Paramètres généraux”.

2 Sélectionnez “+” ou “-”.

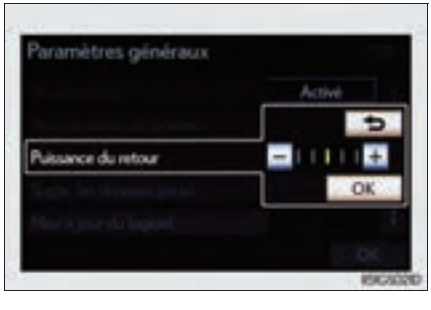

3 Sélectionnez “OK”, puis “OK”.

■ Suppression des données personnelles

Cette fonction n'est pas disponible pendant la conduite.

1 Sélectionnez "Suppr. les données perso." sur l'écran "Paramètres généraux".

2 Sélectionnez "Supprimer".

Soyez prudents, car une fois supprimées, les données ne peuvent plus être récupérées.

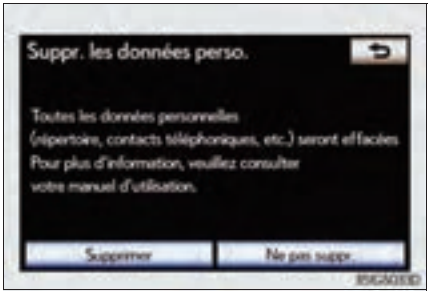

3 Sélectionnez "Oui".

Les données personnelles suivantes peuvent être supprimées ou réinitialisées à leurs valeurs par défaut :

- Conditions d'entretien*
- Paramètre de désactivation des renseignements sur l'entretien*
- Carnet d'adresses*
- Zones à éviter*
- Points précédents*
- Guidage routier*
- Tracé de l'itinéraire*
- Données de l'annuaire
- Données de l'historique des appels
- Données de la composition abrégée
- Données du téléphone Bluetooth®
- Paramètres audio du téléphone
- Paramètres d'affichage du téléphone
- Paramètres des messages
- Paramètres audio
- Paramètres audio Bluetooth®
- Données de l'image de lancement
- Données de l'image d'extinction d'écran

*: Véhicules dotés d'un système de navigation

■ **À propos des images de lancement ou d'extinction**

- L'extension du nom des fichiers d'image est JPG ou JPEG.
- Le nom d'un fichier d'image peut comporter jusqu'à 32 caractères, y compris son extension.
- Vous pouvez enregistrer des fichiers d'image dont la taille ne dépasse pas 10 Mo.
- Vous pouvez télécharger jusqu'à 3 images.

Paramètres de la voix

Vous pouvez régler l'orientation vocale, etc.
Sélectionnez "Voix" sur l'écran "Paramétrer".

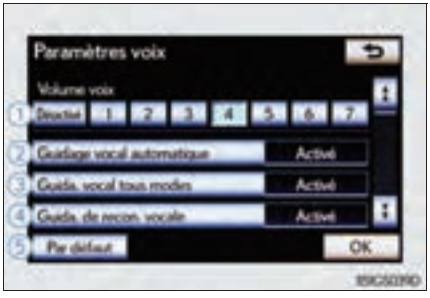

① Réglage du volume de l'orientation vocale

② Activation/désactivation de l'orientation vocale pendant le guidage routier*

③ Activation/désactivation de l'orientation vocale pendant que le système audio est en marche

④ Activation/désactivation des messages de commande vocale

Ce réglage peut également être modifié sur l'écran "Menu Raccourcis". (→P. 366)

⑤ Restauration des paramètres par défaut

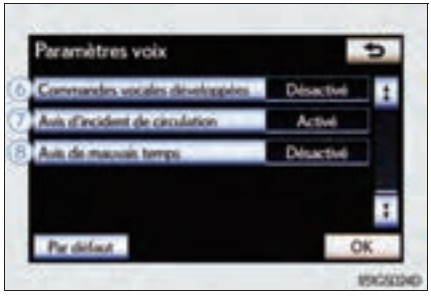

⑥ Activation/désactivation des commandes vocales pendant l'utilisation du système audio/vidéo et du climatiseur

⑦ Activation/désactivation de l'orientation vocale pendant la réception de l'information sur la circulation*

⑧ Activation/désactivation de l'orientation vocale pendant la réception de l'information météo XM NavWeather™*

Une fois que vous les avez modifiés, assurez-vous d'enregistrer les paramètres.

* : Véhicules dotés d'un système de navigation

■ Volume de la voix

Vous pouvez régler le volume de l'orientation vocale ou le désactiver.

1 Sélectionnez "Voix" sur l'écran "Paramétrer".

2 Sélectionnez le niveau souhaité.

Véhicules dotés d'un système de navigation : Si vous n'avez pas besoin de l'orientation vocale, sélectionnez "Désactivé" pour désactiver la fonction.

3 Sélectionnez "OK".

Paramètres du véhicule

Sélectionnez "Véhicule" sur l'écran "Paramétrer".

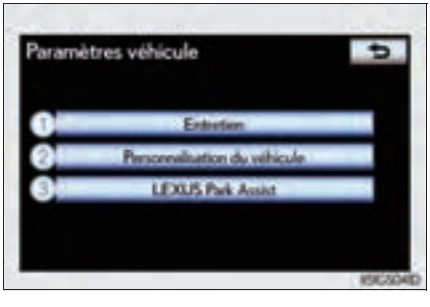

① Paramètres de l'information sur l'entretien

Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

② Personnalisation du véhicule

Informations détaillées : →P. 834

③ Configuration du système d'aide au stationnement

Informations détaillées : →P. 257

Paramètres du téléphone

Sélectionnez “Téléphone” sur l’écran “Paramétrer”.

① Paramètres audio du téléphone

Informations détaillées : →P. 554

② Paramètres de l’annuaire

Informations détaillées : →P. 556

③ Paramètres des messages

Informations détaillées : →P. 572

④ Paramètres d’affichage du téléphone

Informations détaillées : →P. 576

Paramètres Bluetooth®

Sélectionnez “Bluetooth*” sur l’écran “Paramétrer”.

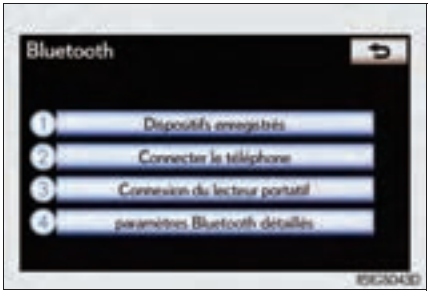

① Dispositifs enregistrés

Informations détaillées : →P. 580

② Sélection d’un téléphone Bluetooth®

Informations détaillées : →P. 586

③ Sélection d’un lecteur portatif

Informations détaillées : →P. 587

④ Paramètres Bluetooth® détaillés

Informations détaillées : →P. 588

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Paramètres audio

Sélectionnez “Audio” sur l’écran “Paramétrer”.

① Paramètres du système HD Radio™

Informations détaillées : →P. 425

② Paramètres de l’iPod

Informations détaillées : →P. 502

Système de commande vocale

Le système de commande vocale vous permet de faire fonctionner le système de navigation, le système audio/vidéo, le système mains libres et le climatiseur à l'aide de commandes vocales.

Pour en savoir davantage au sujet du système de navigation, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

◆ Touche de communication

Appuyez sur .

Pour annuler, maintenez la touche de communication enfoncée.

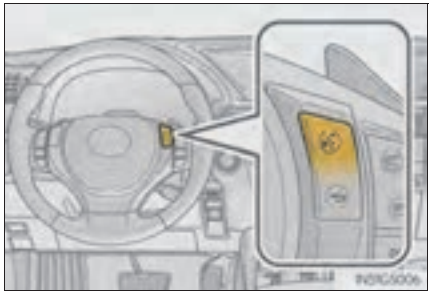

◆ Contacteur de retour

Appuyez sur .

Pour revenir à l'écran précédent.

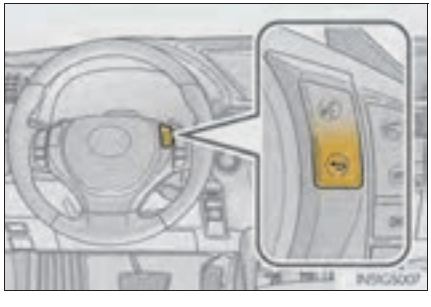

◆ Microphone

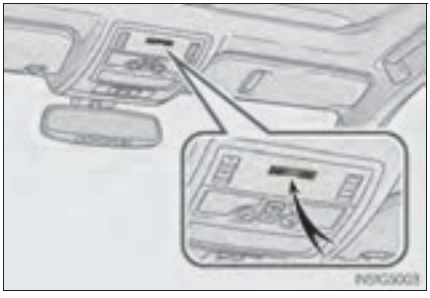

Fonctionnement du système de commande vocale

■ Fonctionnement du système de commande vocale

1 Appuyez sur .

L'orientation vocale commencera une fois que l'écran "Menu Raccourcis" sera affiché.

Vous pouvez sauter l'orientation vocale du système de commande vocale en appuyant sur .

2 Après le signal sonore, dictez la commande souhaitée.

Les commandes vocales sont identifiées par l'icône .

Certaines commandes vocales utilisées fréquemment sont affichées à l'écran.

Si vous voulez envoyer en arrière-plan les commandes de la page affichée, procédez comme suit :

- Dites "Page suivante" ou "Page précédente".
- Sélectionnez "P. suiv" ou "P. préc."

Si vous voulez afficher l'écran "Menu principal" alors que l'écran "Menu Raccourcis" est affiché, effectuez l'une des actions suivantes :

- Dites "Menu principal".
- Sélectionnez "Menu principal".

Pour annuler, sélectionnez "Annuler" ou maintenez enfoncé.

La commande "Aide" demande à l'orientation vocale de proposer des exemples des commandes et des procédures d'utilisation.

3 Dictez la commande affichée à l'écran.

Si le résultat attendu ne s'affiche pas, ou si aucun choix n'est disponible, effectuez l'une des actions suivantes pour revenir à l'écran précédent :

- Dites "Revenir".
- Sélectionnez "Revenir".
- Appuyez sur le contacteur de retour.

Pour annuler, sélectionnez "Annuler" ou maintenez la touche .

■ Exemple de commande vocale (recherche d'une plage à l'aide du nom de l'artiste ou de l'album)

1 Appuyez sur .

Les commandes "Lire l'artiste <nom>" et "Lire l'album <nom>" sont affichées sur l'écran "Menu Raccourcis".

2 Dites "Lire l'artiste <nom>" ou "Lire l'album <nom>".

Au lieu de la mention entre les "<>", dites le nom de l'artiste ou de l'album souhaité.

Un écran de confirmation affichera les résultats de la reconnaissance. Si plusieurs éléments correspondants sont trouvés, un écran de sélection s'affichera.

Lorsque vous dictez la commande "Lire l'artiste <nom>" pour la lecture de musique, la première plage est sélectionnée aléatoirement.

3 Dites "Oui" ou sélectionnez "Oui".

Informations sur la voix naturelle (en anglais uniquement)

La technologie de reconnaissance de la voix naturelle permet à ce système de reconnaître une commande dictée d'une voix naturelle. Cependant, le système ne peut pas reconnaître toutes les variations de chaque commande. Dans certaines situations, vous pouvez omettre la commande de la procédure et énoncer directement l'opération souhaitée. Les commandes vocales ne sont pas toutes affichées dans le menu abrégé.

■ Exemples d'expression pour chaque fonction

Commande	Exemples d'expression
"Call <nom> <type>"	Get me <Robert Brown>. I need to call <Robert Brown> at <Travail> right away.
"Dial <numéro>"	Please dial the number <3334445555>. Ring <3334445555>.
"Play Artist <nom>"	Play the artist <XXXXX>. I'd like to hear the band <XXXXX>.*
"Play Album <nom>"	Play album <XXXXX>. Music from album <XXXXX>.*

* : Au lieu de la mention entre les "<>", dites le nom de l'artiste ou de l'album.

Vous pouvez accéder aux commandes qui ne sont pas affichées sur l'écran "Menu Raccourcis" à partir du menu principal.

Par exemple, pour effectuer un "Appel international", dites "Main menu" alors que l'écran "Menu Raccourcis" est affiché. Dites ensuite "Use the phone" et dictez le numéro souhaité, par exemple "123456789".

Commandes vocales étendues

Si vous sélectionnez la touche “Activé” adjacente au libellé “Commandes vocales développées” sur l’écran “Paramètres voix”, le fonctionnement par commandes vocales du système audio/vidéo et du climatiseur sera activé. (→P. 352)

Pour en savoir davantage sur les fonctions contrôlables à l’aide des commandes vocales étendues, reportez-vous à la section “Liste des commandes”. (→P. 363)

■ **Exemple de commande vocale (activer le système audio)**

1 Appuyez sur .

2 Dites “Audio activé”.

Liste des commandes

Les commandes vocales identifiables sont décrites ci-dessous, ainsi que leur action.

- Les commandes relatives aux dispositifs qui ne sont pas installés dans le véhicule ne s'afficheront pas sur l'écran "Menu Raccourcis". De plus, selon les circonstances, il se peut que d'autres commandes ne soient pas affichées sur l'écran "Menu Raccourcis".
- Vous pouvez changer la langue de la reconnaissance vocale. (→P. 342)
- Les commandes avec le symbole "O" dans la colonne "Menu abrégé" du tableau ci-dessous peuvent être reconnues dans l'écran "Menu Raccourcis".
  Les commandes avec le symbole "–" dans la colonne Menu abrégé ne sont reconnues que dans l'écran où elles sont affichées.

■ Appel à un téléphone (→P. 537)

Commande	Action	Menu abrégé
"Appeler <nom> <type>"	Passe un appel en dictant un nom de l'annuaire. Par exemple : Dites "Appeler John Smith", "Appeler John Smith, portable", etc.	O
"Composer <numéro>"	Passe un appel en dictant le numéro de téléphone. Par exemple : Dites "Composer 911", "Composer 5556667777", etc.	O
"Appel international"*	Passe un appel international en dictant le numéro de téléphone.	–

*: Pour utiliser cette fonction, dites "Menu principal", puis "Utiliser le téléphone" alors que l'écran "Menu Raccourcis" est affiché.

■ Lecture de musique

Commande	Action	Menu abrégé
“Lire l’artiste <nom>”	Lit les plages de l’artiste sélectionné. Par exemple : Dites “Lire l’artiste <XXXXX>”*1	O
“Lire l’album <nom>”	Lit les plages de l’album sélectionné. Par exemple : Dites “Lire l’album <XXXXX>”*1	O
“Lire le morceau <nom>”*2	Lit la plage sélectionnée. Par exemple : Dites “Lire le morceau Summertime”, “Lire le morceau Concerto in A Major”, etc.	–
“Lire la liste d’écoute <nom>”*2	Lit les plages de la liste d’écoute sélectionnée. Par exemple : Dites “Lire la liste d’ecoute Mes Morceaux Favoris”, “Lire la liste Hits Classiques”, etc.	–

*1 : Au lieu de la mention entre les “<>”, dites le nom de l’artiste ou de l’album souhaité.

*2 : Pour utiliser cette fonction, dites “Menu principal”, puis “Lire la musique” alors que l’écran “Menu Raccourcis” est affiché.

■ Sélectionner un mode audio

Lorsque les commandes vocales étendues sont activées. (→P. 352)

Commande	Action	Menu abrégé
“Radio”	Sélectionne le mode audio Radio.	O
“AM”	Sélectionne la bande AM.	O
“FM”	Sélectionne la bande FM.	O
“Radio par satellite”	Sélectionne le mode de radiodiffusion par satellite.	O
“Disque”	Sélectionne le mode audio Lecteur.	O
“Auxiliaire”	Sélectionne le mode audio Auxiliaire.	O
“Bluetooth* audio”	Sélectionne le mode audio Bluetooth®.	O
“iPod”	Sélectionne le mode audio iPod.	O
“Audio par clé USB”	Sélectionne le mode audio Clé USB.	O
“Audio activé”	Allume le système audio.	O
“Audio désactivé”	Éteint le système audio.	O

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Contrôle du climatiseur

Lorsque les commandes vocales étendues sont activées. (→P. 352)

Commande	Action	Menu abrégé
“Climatisation automatique”	Active ou désactive le climatiseur.	O
“Plus chaud”	Augmente la température.	O
“Plus froid”	Diminue la température.	O

■ **Système de commande vocale**

- Les commandes qui ne sont pas affichées dans l'écran "Menu Raccourcis" peuvent être activées depuis l'écran "Menu principal".
- Si le système ne réagit pas ou si l'écran de confirmation reste affiché, appuyez sur , puis réessayez.
- Vous pouvez annuler l'orientation vocale en désactivant les messages de commande vocale. Utilisez ce réglage lorsqu'il est souhaitable de dicter une commande immédiatement après avoir appuyé sur et entendu un signal sonore.

■ **Si le système ne reconnaît pas une commande vocale**

- Si une commande vocale ne peut pas être reconnue en 6 secondes ou moins, l'orientation vocale dira "Pardon?" ("Commande non reconnue." s'affichera) et la réception des commandes vocales sera réactivée.
- Si le système d'orientation vocale n'arrive pas à reconnaître une commande vocale 2 fois de suite, il dira "En pause. Pour reprendre la reconnaissance vocale, appuyez sur l'interrupteur de reconnaissance vocale. Pour annuler la reconnaissance vocale, appuyez et maintenez enfoncé l'interrupteur de reconnaissance vocale." Ensuite, la reconnaissance vocale sera suspendue.

■ **Lorsque vous sélectionnez "Guidage vocal"**

- Vous pouvez activer ou désactiver les messages de commande vocale. Ce réglage peut également être modifié sur l'écran "Paramètres voix". (→P. 352)
- La reconnaissance vocale sera suspendue temporairement. Appuyez de nouveau sur .

■ **Lorsque vous utilisez le microphone**

- Il n'est pas nécessaire de parler directement dans le microphone lorsque vous dictez une commande.
- Attendez le signal sonore de confirmation avant de dicter une commande.
- Il se peut que des commandes vocales ne soient pas reconnues si :
  - Vous parlez trop rapidement.
  - Vous parlez à voix basse ou trop fort.
  - Le toit ou les glaces sont ouverts.
  - Les passagers parlent pendant que vous dictez les commandes vocales.
  - La vitesse du climatiseur est élevée.
  - Les évents du climatiseur sont orientés vers le microphone.
- Dans les circonstances suivantes, le système ne reconnaîtra peut-être pas la commande correctement; il pourrait alors s'avérer impossible d'utiliser les commandes vocales :
  - La commande est erronée ou ambiguë. Il convient de noter que le système pourrait avoir de la difficulté à reconnaître certains mots, certains accents ou certaines formes linguistiques.
  - Le bruit ambiant est trop fort, par exemple le bruit du vent, etc.

■ **Lorsque vous recherchez une plage**

- Pour activer la recherche et la lecture de plages musicales, vous devez brancher une clé USB ou un iPod. (→P. 489, 501)
- Lorsque vous branchez une clé USB ou un iPod, les données de reconnaissance sont créées, ce qui permet la recherche de plages à l'aide de commandes vocales.
- Les données de reconnaissance sont mises à jour dans les cas suivants :
  - Lorsque les données de la clé USB ou de l'iPod ont changé.
  - Lorsque la langue de la reconnaissance vocale a changé. (→P. 342)
- Pendant la création ou la mise à jour des données de reconnaissance, vous ne pouvez pas effectuer une recherche de plage par commande vocale.
- Pendant que la commande "Lire la musique" est affichée sur l'écran "Menu Raccourcis", dites "Lire la Musique" pour afficher l'écran de musique dans lequel vous pourrez rechercher une plage par commande vocale.
- Si la commande "Lire la musique" est estompée sur l'écran "Menu Raccourcis", vous ne pouvez pas effectuer une recherche de plage par commande vocale. Dans ce cas, réduisez la quantité de données musicales sur la clé USB ou sur l'iPod et mettez à jour les données de reconnaissance afin d'activer la recherche par commande vocale.

■ **Informations sur la voix naturelle**

- Les commandes “Utiliser le téléphone” et “Lire la musique”, affichées sur l’écran “Menu Raccourcis”, peuvent être activées à l’aide de la technologie de reconnaissance de la voix naturelle.
- Si le système n’arrive pas à reconnaître entièrement la commande, l’écran d’entrée des commandes s’affiche. (Les résultats de la recherche affichés seront basés sur la partie de la commande qui a été reconnue.)

■ **Lorsque vous activez le système audio ou le climatiseur**

- Vous ne pouvez utiliser les commandes relatives au fonctionnement du système audio/vidéo et du climatiseur que si le système audio/vidéo et le climatiseur sont allumés.
- Pour que le système reconnaisse les commandes vocales étendues, l’écran “Menu Raccourcis” doit être affiché.

■ **Base de données multimédia de Gracenote®**

Technologie de reconnaissance musicale et données connexes fournies par Gracenote. Gracenote constitue la norme de l’industrie en matière de technologie de reconnaissance musicale et de fourniture de contenus connexes. Pour plus de détails, visitez www.gracenote.com.

Mobile Assistant (Assistant mobile)

La fonction Mobile Assistant (Assistant mobile) de ce système permet d'activer le mode Siri® Eyes Free d'Apple à l'aide des contacteurs au volant. Pour faire fonctionner Mobile Assistant (Assistant mobile), un téléphone cellulaire compatible doit être enregistré et connecté à ce système par Bluetooth®. (→P. 532)
Pour plus de détails sur le système de navigation, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

1 Maintenez le contacteur de décrochage enfoncé jusqu'à ce que vous entendiez un signal sonore confirmant que le système est à l'écoute.

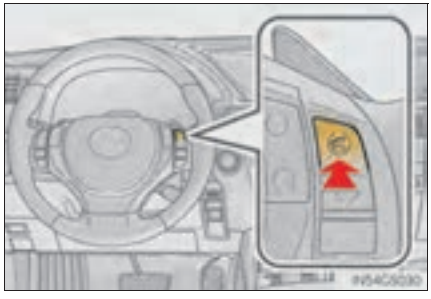

2 Vous ne pouvez utiliser Mobile Assistant (Assistant mobile) que lorsque l'écran voisin est affiché.

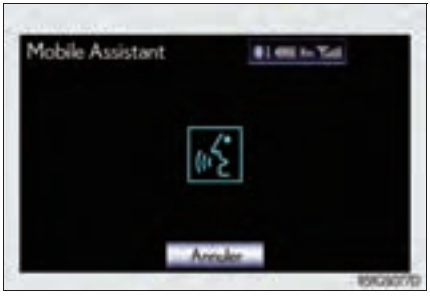

Pour annuler Mobile Assistant (Assistant mobile), sélectionnez "Annuler" ou maintenez le contacteur de décrochage enfoncé.

Pour relancer Mobile Assistant (Assistant mobile) et lui donner d'autres commandes, appuyez sur le contacteur de décrochage. Mobile Assistant (Assistant mobile) ne peut être relancé que lorsque le système a répondu à une commande vocale. Après avoir reçu des commandes téléphoniques ou musicales, la fonction Mobile Assistant (Assistant mobile) prendra fin automatiquement afin de traiter l'opération demandée.

■ **Réglage du volume**

Vous pouvez régler le volume de Mobile Assistant (Assistant mobile) en utilisant le bouton "PWR/VOL" ou les contacteurs de volume sur le volant. Le volume de Mobile Assistant (Assistant mobile) et celui des appels téléphoniques sont synchronisés.

■ **Microphone**

Il n'est pas nécessaire de parler directement dans le microphone lorsque vous utilisez Mobile Assistant (Assistant mobile).

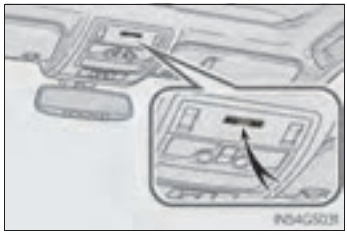

- Attendez les signaux sonores d'écoute avant d'utiliser Mobile Assistant (Assistant mobile).
- Mobile Assistant (Assistant mobile) pourrait ne pas reconnaître des commandes dans les situations suivantes :
  - Lorsque vous parlez trop rapidement.
  - Lorsque vous parlez à voix basse ou trop fort.
  - Lorsque le toit ou les glaces sont ouverts.
  - Lorsque les passagers parlent pendant que vous utilisez Mobile Assistant (Assistant mobile).
  - Lorsque la vitesse du ventilateur du climatiseur est réglée à une puissance élevée.
  - Lorsque les évents du climatiseur sont orientés vers le microphone.

■ **Précautions relatives à Mobile Assistant (Assistant mobile)**

- Les caractéristiques et les fonctions offertes peuvent varier en fonction de la version d'iOS installée sur l'appareil connecté.
- Certaines fonctionnalités de Siri sont limitées en mode Eyes Free. Si vous tentez d'utiliser une fonction qui n'est pas disponible, Siri vous en informera.
- Si Siri n'est pas activé sur le téléphone cellulaire connecté par Bluetooth®, un message d'erreur s'affichera à l'écran.
- Vous ne pouvez pas utiliser Mobile Assistant (Assistant mobile) lorsqu'un appel téléphonique est en cours.
- Si vous utilisez la fonctionnalité de navigation du téléphone cellulaire, assurez-vous d'utiliser audio Bluetooth® ou iPod comme source audio active, afin d'entendre les messages de navigation pas-à-pas.

Climatiseur automatique avant

Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Véhicules dotés d'un système de navigation : Vous pouvez afficher et utiliser le climatiseur sur l' "Écran latéral". Pour en savoir davantage, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Climatisation" pour afficher l'écran de fonctionnement du climatiseur.

La position de l'affichage et des touches varie selon le type de système.

▶ Véhicules non dotés d'un climatiseur arrière

▶ Véhicules dotés d'un climatiseur arrière

① Commande de la vitesse du ventilateur

② L'air est dirigé vers les pieds et le désembueur du pare-brise est activé.

③ Température extérieure

④ Commande de la température du siège avant droit

⑤ Affichage de la température du siège avant droit

⑥ Sélecteur de sortie d'air du siège avant

⑦ Filtre à micro-poussière et pollen

⑧ Mode DUAL/3-ZONE

⑨ Activation/désactivation de la fonction de refroidissement et de déshumidification

⑩ Affichage de la température du siège avant gauche

⑪ Commande de la température du siège avant gauche

⑫ Désembueur de pare-brise

⑬ Mode Air extérieur ou Recirculation d'air

⑭ Sélecteur de sortie d'air

⑮ Mode S-FLOW

⑯ Désactivé

⑰ Mode automatique

⑱ Sélecteur de sortie d'air du siège avant gauche

⑲ Écran de fonctionnement du climatiseur arrière

⑳ Sélecteur de sortie d'air du siège avant droit

Utilisation du système de commande vocale

Appuyez sur pour faire fonctionner le système de commande vocale. (→P. 357/Système de navigation Manuel du propriétaire)

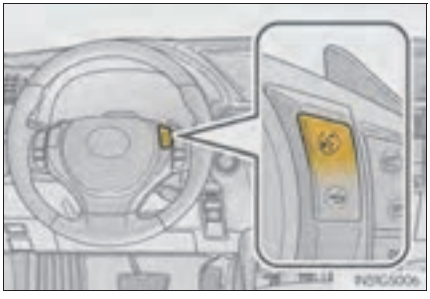

Utilisation du climatiseur automatique

1 Appuyez sur .

La fonction de déshumidification s'active. Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température et de l'humidité.

2 Appuyez sur pour passer en mode d'admission d'air automatique.

Le climatiseur passe automatiquement du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air et inversement.

3 Appuyez sur le côté "∧" de pour augmenter la température, et sur le côté "∨" pour l'abaisser.

▶ Véhicules non dotés d'un climatiseur arrière

Si vous sélectionnez DUAL (le voyant sur DUAL est allumé) ou si vous appuyez sur la touche de commande de la température côté passager, vous pouvez régler individuellement la température des sièges du conducteur et du passager.

▶ Véhicules dotés d'un climatiseur arrière

Si l'on appuie sur 3-ZONE (le voyant sur 3-ZONE s'allume) ou sur la touche de commande de la température côté passager, on peut régler individuellement la température des sièges du conducteur, du passager avant et des passagers arrière (→P. 389).

En fonction du réglage de la température, vous pouvez régler individuellement les sorties d'air et la vitesse du ventilateur des sièges du conducteur et du passager.

Lorsque les sièges chauffants avant et les ventilateurs de siège avant/les sièges chauffants arrière sont en mode "AUTO", le système fonctionne automatiquement en fonction de la température réglée, de la température extérieure, etc.

Ajustement manuel des réglages

▶ Véhicules non dotés d'un climatiseur arrière

1 Pour régler la vitesse du ventilateur, sélectionnez le côté "∧" de pour augmenter la vitesse et le côté "∨" pour la diminuer, sur l'écran de fonctionnement.

Appuyez sur OFF pour arrêter le ventilateur.

2 Pour régler la température, appuyez sur le côté "∧" de pour l'augmenter, et sur le côté "∨" pour l'abaisser.

Si vous sélectionnez DUAL (le voyant sur DUAL est allumé) ou si vous appuyez sur la touche de commande de la température côté passager, vous pouvez régler individuellement la température des sièges du conducteur et du passager.

3 Pour changer les sorties d'air, sélectionnez un contacteur de sortie d'air sur l'écran de fonctionnement.

▶ Véhicules dotés d'un climatiseur arrière

1 Pour régler la vitesse du ventilateur, sélectionnez le côté "∧" de pour augmenter la vitesse et le côté "∨" pour la diminuer, sur l'écran de fonctionnement.

Appuyez sur pour arrêter le ventilateur.

2 Pour régler la température, appuyez sur le côté "∧" de pour l'augmenter, et sur le côté "∨" pour l'abaisser.

Chaque fois que vous sélectionnez , le climatiseur bascule entre les modes simultané et individuel.

Si vous sélectionnez (le voyant sur est allumé) ou si vous appuyez sur la touche de commande de la température côté passager, vous pouvez régler individuellement la température des sièges du conducteur, du passager avant et des passagers arrière (→P. 389).

3 Pour changer les sorties d'air, sélectionnez un contacteur de sortie d'air sur l'écran de fonctionnement.

① Siège avant gauche

② Siège avant droit

Vous pouvez choisir des sorties d'air différentes pour le conducteur et le passager avant.

Désembuage du pare-brise

Appuyez sur .

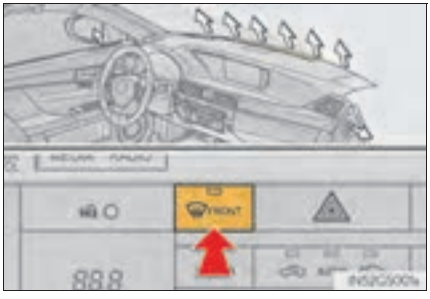

La fonction de déshumidification s'active et la vitesse du ventilateur augmente.

Si le mode Recirculation d'air est utilisé, réglez la touche de mode Air extérieur/Recirculation d'air sur Air extérieur. (Le mode pourrait changer automatiquement.)

Pour désembuer le pare-brise et les glaces latérales rapidement, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez de nouveau sur une fois que le pare-brise est désembué.

Sorties d'air et débit d'air

Haut du corps

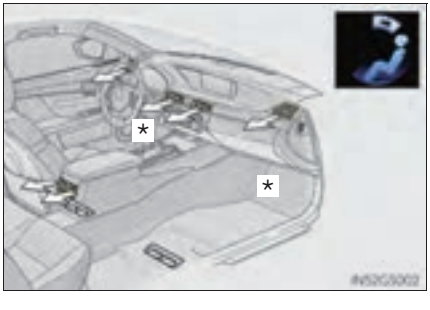

* : En mode "AUTO", l'air peut être dirigé tant vers les pieds que vers le corps pour éviter que vos pieds ne deviennent moites.

Haut du corps et pieds

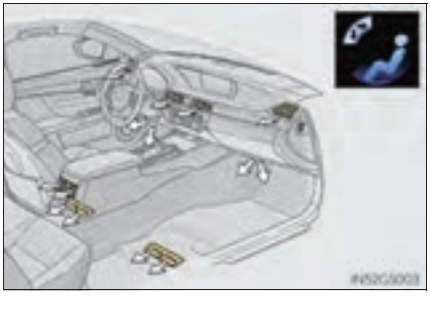

Pieds

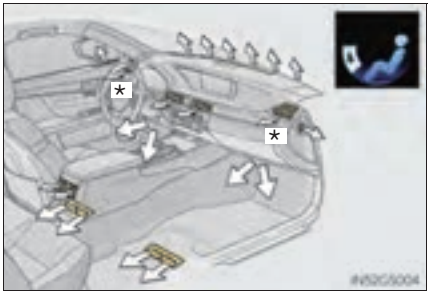

*: Lorsque la fonction de réchauffement est active, l'air est aussi dirigé vers le haut du corps pour le réchauffer efficacement.

Pieds et pare-brise

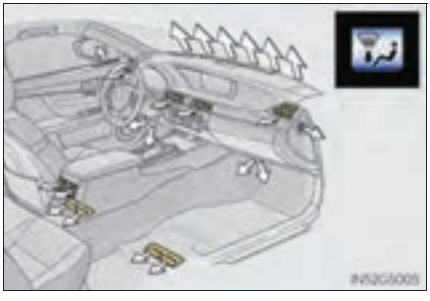

Passage du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air et inversement

Appuyez sur .

Chaque fois que vous appuyez sur cette touche, le mode passe de (mode Recirculation d'air) au mode automatique et à (mode Air extérieur).

En mode automatique, le climatiseur fonctionne automatiquement.

Modification des réglages du siège arrière (véhicules dotés d'un climatiseur arrière automatique)

■ Utilisation du mode automatique

1 Sélectionnez .

2 Sélectionnez REAR AUTO.

Le climatiseur fonctionnera et les sorties d'air et la vitesse du ventilateur seront réglées automatiquement.

Lorsque les sièges chauffants arrière sont en mode "AUTO", le système fonctionne automatiquement en fonction de la température réglée, de la température extérieure, etc.

3 Sélectionnez pour augmenter la température et pour la diminuer.

■ Réglage de la température

1 Sélectionnez .

2 Sélectionnez (augmenter) ou (diminuer) sur l'écran de fonctionnement.

Chaque fois que vous sélectionnez 3-ZONE, le climatiseur bascule entre les modes simultané et individuel.

■ Désactivation des contacteurs de l'accoudoir arrière.

1 Sélectionnez .

Les contacteurs des sièges chauffants arrière (→P. 612) sont également verrouillés.

Touche Filtre à micro-poussière et pollen

Active/désactive le filtre à micro-poussière et pollen.

Passage du mode Air extérieur au mode (Recirculation d'air). Le pollen est filtré et l'air est dirigé vers le haut du corps.

Normalement, le système se désactivera automatiquement au bout d'environ 1 à 3 minutes.

Touche de mode S-FLOW

Active ou désactive le mode S-FLOW.

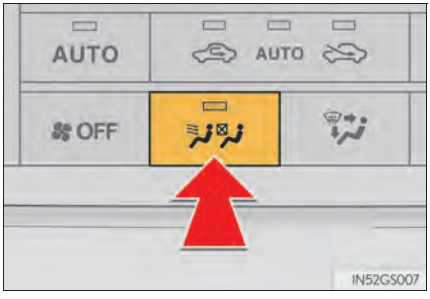

Lorsque vous appuyez sur le bouton de mode S-FLOW, le débit d'air est modifié comme suit.

Véhicules non dotés d'un climatiseur arrière : L'air est dirigé vers les sièges avant uniquement.

Véhicules dotés d'un climatiseur arrière : L'air est dirigé vers les sièges avant uniquement. Si personne n'est assis sur le siège du passager, le système évalue la température réglée, l'humidité extérieure et la température dans l'habitacle, puis l'air est dirigé vers le siège du conducteur uniquement.

Réglage de la position, et ouverture et fermeture des sorties d'air

■ Sorties centrales avant et sorties latérales avant

① Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas.

② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'évent.

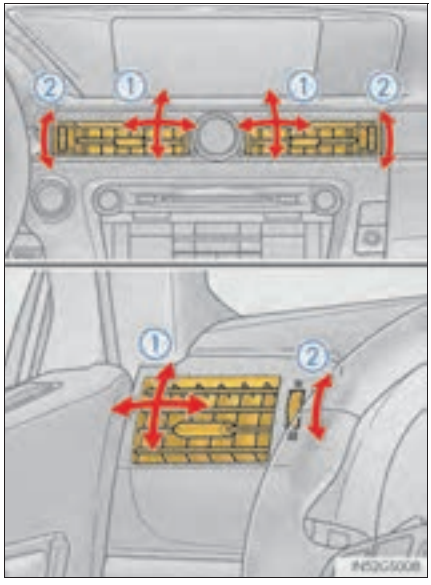

■ Sorties des sièges arrière

① Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas.

② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'évent.

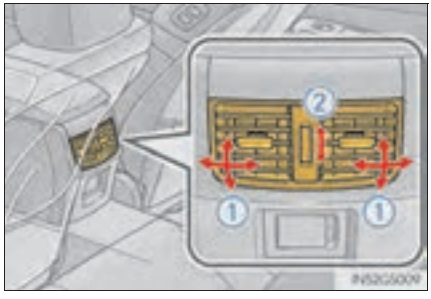

Enregistrement des réglages du climatiseur dans les clés à puce

- En déverrouillant le véhicule à l'aide d'une clé à puce et en plaçant le contacteur du moteur en mode IGNITION ON, les réglages du climatiseur enregistrés dans la clé seront rétablis.
- Lorsque le contacteur du moteur est désactivé, les réglages actuels du climatiseur sont automatiquement enregistrés dans la clé à puce qui a été utilisée pour déverrouiller le véhicule.

Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si plus d'une clé à puce se trouvait à proximité du véhicule ou si le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir était utilisé pour déverrouiller la portière d'un passager.

Les réglages de la clé à puce et de la portière correspondante peuvent être modifiés. Contactez votre concessionnaire Lexus.

Utilisation du mode automatique

La vitesse du ventilateur est ajustée automatiquement en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

C'est pourquoi le ventilateur peut s'arrêter quelques instants pendant que l'air est réchauffé ou refroidi immédiatement après avoir appuyé sur .

Capteur d'humidité

Le véhicule est doté d'un capteur permettant de détecter l'humidité dans l'habitacle et la température du pare-brise afin de détecter la formation de buée sur celui-ci. En raison de ce capteur, le climatiseur peut exécuter les commandes suivantes s'il est réglé en mode automatique :

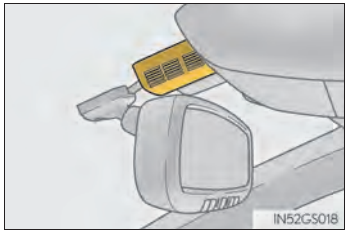

- Modification du débit d'air
- Modification de la quantité d'air provenant de l'extérieur en mode Air extérieur lorsque les évents sont en position
- Réglage des évents à la position lorsqu'ils sont en position

■ **Formation de buée sur les glaces**

- De la buée se formera facilement sur les glaces lorsque le taux d'humidité est élevé à l'intérieur du véhicule. Activez A/C pour déshumidifier l'air provenant des sorties d'air et désembuer le pare-brise efficacement.
- Si vous désactivez A/C, les glaces pourraient s'embuer plus facilement.
- Les glaces peuvent s'embuer si vous utilisez le mode Recirculation d'air.

■ **Mode Air extérieur/Recirculation d'air**

- Lorsque vous conduisez sur des routes poussiéreuses comme dans les tunnels ou dans une circulation dense, réglez la touche de mode Air extérieur/Recirculation d'air sur Recirculation d'air. Il s'agit d'une manière efficace d'éviter que l'air extérieur ne pénètre dans l'habitacle. Le mode Recirculation d'air permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle au cours de l'opération de refroidissement.
- Le mode Air extérieur/Recirculation d'air peut aussi changer automatiquement selon le réglage de la température ou selon la température intérieure.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le climatiseur est activé**

- Pour réduire la consommation d'énergie du climatiseur, celui-ci peut passer automatiquement au mode Recirculation d'air. Cette mesure peut également réduire la consommation de carburant.
- Le mode Recirculation d'air est sélectionné par défaut lorsque le contacteur du moteur est activé.
- Vous pouvez en tout temps passer au mode Air extérieur en appuyant sur .

■ **Commande d'admission d'air en mode automatique**

En mode automatique, le système détecte la présence de gaz d'échappement et d'autres gaz nocifs et bascule automatiquement entre les modes Air extérieur et Recirculation d'air.

Lorsque la fonction de déshumidification est désactivée et que le ventilateur fonctionne, la fonction de déshumidification sera activée si vous passez en mode automatique.

■ **Filtre à micro-poussière et pollen**

- Pour empêcher que le pare-brise ne s'embue lorsque l'air extérieur est froid, les situations suivantes peuvent se produire :
  - Le mode Air extérieur ne passe pas au mode (Recirculation d'air).
  - La fonction de déshumidification s'active.
  - Le système s'arrête de fonctionner après environ 1 minute.
- Par temps pluvieux, les glaces risquent de s'embuer. Appuyez sur .
- En période d'extrême humidité, les glaces risquent de s'embuer.
- Le pollen est filtré, même si le filtre à micro-poussière et pollen est désactivé.

■ **Fonctionnement du climatiseur en mode de conduite Eco**

En mode de conduite Eco, le climatiseur sera commandé comme suit afin d'optimiser la consommation de carburant :

- Contrôle du régime moteur et du fonctionnement du compresseur du climatiseur afin de limiter le chauffage ou le refroidissement
- Limitation de la vitesse du ventilateur lorsque le mode automatique est sélectionné

Pour améliorer les performances du climatiseur, effectuez les opérations suivantes :

- Réglez la vitesse du ventilateur
- Désactivez le mode de conduite Eco

■ **Lorsque le mode S-FLOW est utilisé**

Si l'air est dirigé vers le siège du conducteur uniquement, le réglage de la température du siège du passager avant ne sera pas affiché.

■ **Lorsque la température extérieure approche de 32°F (0°C)**

Il se peut que la fonction de déshumidification ne s'active pas, même si

est sélectionné.

Odeurs du climatiseur

- Durant l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule peuvent pénétrer dans le climatiseur et s'y accumuler. Des odeurs peuvent alors émaner des évents.
- Pour réduire l'émission éventuelle d'odeurs :
  - Il est recommandé de régler le climatiseur sur le mode Air extérieur avant de couper le moteur du véhicule.
  - Après le démarrage du climatiseur en mode automatique, il se peut que le démarrage du ventilateur soit légèrement retardé.

Filtre du climatiseur

→P. 692

Personnalisation

Les réglages (par ex. la sensibilité du capteur des gaz d'échappement) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ ATTENTION

Pour éviter que le pare-brise ne s'embue

N'utilisez pas la touche pendant la climatisation en période d'extrême humidité. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise risque d'embuer la surface extérieure du pare-brise et de diminuer ainsi votre visibilité.

⚠ NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge

Ne laissez pas le climatiseur allumé plus longtemps qu'il ne faut lorsque le moteur est à l'arrêt.

Capteur d'humidité

Procédez comme suit pour éviter d'endommager le capteur :

- Ne démontez pas le capteur
- Ne vaporisez pas de nettoyant pour vitres sur le capteur et n'exposez pas celui-ci à des chocs violents
- Ne collez rien sur le capteur

Climatiseur arrière*

Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

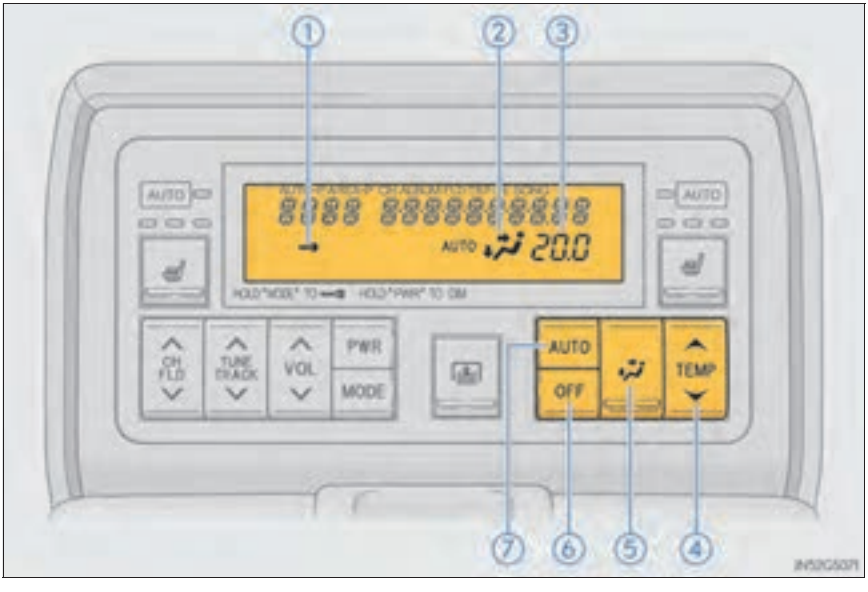

① Affichage du verrouillage des touches

② Affichage du mode de sortie d'air

③ Affichage de la température

④ Commande de la température

⑤ Sélecteur de sortie d'air

⑥ Désactivé

⑦ Mode automatique

* : Si le véhicule en est doté

Utilisation du climatiseur automatique

1 Appuyez sur AUTO.

Le climatiseur fonctionnera et les sorties d'air et la vitesse du ventilateur seront réglées automatiquement.

"AUTO" s'affichera sur le panneau de commande.

2 Appuyez sur le côté "∧" de

pour augmenter la température, et sur le côté "∨" pour l'abaisser.

Lorsque les sièges chauffants arrière sont en mode "AUTO", le système fonctionne automatiquement en fonction de la température réglée, de la température extérieure, etc.

Ajustement manuel des réglages

Réglage de la température

Appuyez sur le côté "∧" de TEMP pour augmenter la température, et sur le côté "∨" pour l'abaisser.

Changement des sorties d'air

Appuyez sur .

Les sorties d'air sont modifiées comme suit chaque fois que l'on appuie sur .

L'air circule tel qu'illustré ci-dessous, selon le mode sélectionné.

Haut du corps

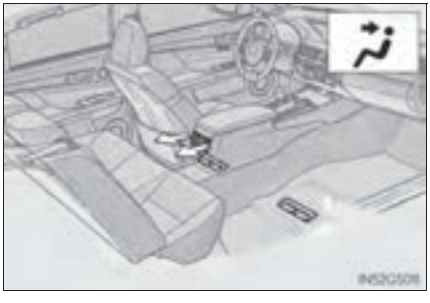

Haut du corps et pieds

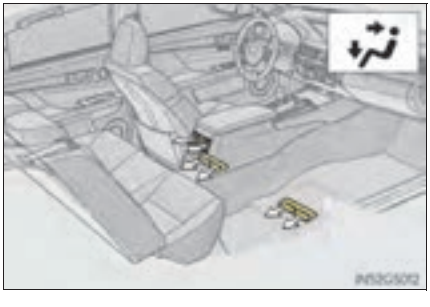

Pieds

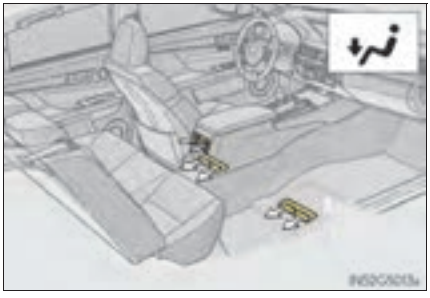

Réglage de la position, et ouverture et fermeture des sorties d'air (sorties centrales arrière)

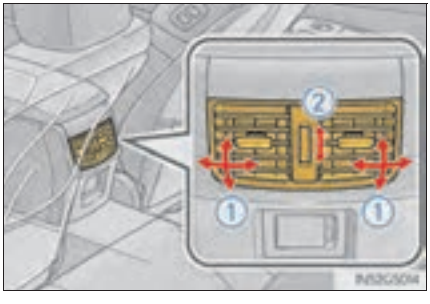

① Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas.

② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'évent.

Fonction de verrouillage des boutons

Pour éviter une activation accidentelle, vous pouvez verrouiller les boutons de l'accoudoir arrière. Pour ce faire, appuyez sur MODE jusqu'à ce que vous entendiez un signal sonore. Pour déverrouiller les boutons, appuyez de nouveau sur MODE jusqu'à ce que vous entendiez un signal sonore.

L'indicateur s'affiche à l'écran lorsque les boutons sont verrouillés.

Fonction de désactivation de l'éclairage du panneau de commande arrière

Vous pouvez désactiver l'éclairage du panneau de commande sur l'accoudoir arrière. Pour ce faire, appuyez sur PWR jusqu'à ce que vous entendiez un signal sonore. Pour réactiver l'éclairage, appuyez de nouveau sur PWR jusqu'à ce que vous entendiez un signal sonore.

⚠ NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge

Ne laissez pas le climatiseur allumé plus longtemps qu'il ne faut lorsque le moteur est à l'arrêt.

Désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

On utilise ces fonctions pour désembuer la lunette arrière et éliminer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Activation/Désactivation

Les désembueurs se désactiveront automatiquement au bout de 15 à 60 minutes. La durée de fonctionnement varie selon la température ambiante et la vitesse du véhicule.

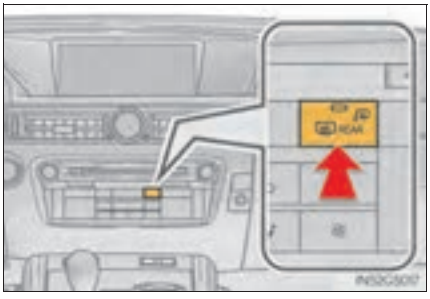

Conditions d'utilisation

Le contacteur du moteur doit être en mode IGNITION ON.

ATTENTION

Lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs sont activés

Ne touchez pas à la surface des rétroviseurs, car elle pourrait être très chaude et vous brûler.

NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge

Désactivez les désembueurs lorsque le moteur est à l'arrêt.

Dégivreur d'essuie-glace avant*

On utilise cette fonction pour empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glace.

1 Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch. (→P. 324)

2 Sélectionnez "Climatisation" sur l'écran "Menu".

3 Activation/Désactivation

Sélectionnez pour activer le dégivreur d'essuie-glace avant. Le dégivreur d'essuie-glace avant se désactivera automatiquement au bout d'environ 15 minutes. Vous pouvez également désactiver le dégivreur en sélectionnant de nouveau.

■ **Conditions d'utilisation**

Le contacteur du moteur doit être en mode IGNITION ON.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque le dégivreur d'essuie-glace avant est activé**

Ne touchez pas à la partie inférieure du pare-brise ni aux côtés des montants avant, car ils pourraient être très chauds et vous brûler.

* : Si le véhicule en est doté

Type de système audio

Lecteur de CD et de DVD avec radio AM/FM

Véhicules dotés d'un système de navigation : Vous pouvez afficher et utiliser les fonctions audio sur l' "Écran latéral". Pour en savoir davantage, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

- Utilisation du tableau de bord

  Appuyez sur la touche "RADIO" ou "MEDIA" pour afficher l'écran de commande audio.

- Utilisation du Remote Touch

  Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, sélectionnez "Radio" ou "Média", puis sélectionnez chacun des onglets pour en afficher l'écran de commande audio.

DISC
iPod
BT Audio
DVD
Menu principal
Menu
Options
Plein écran
Son
RADIO MEDIA
20.0
20.0

Titre	Page
Utilisation de la radio	P. 419
Utilisation du lecteur de CD/DVD	P. 444
Lecture de CD audio et de disques MP3/WMA	P. 446
Lecture de DVD vidéo	P. 452
Informations sur les lecteurs CD/DVD et les disques DVD vidéo	P. 464
Écoute d'un lecteur Bluetooth®	P. 476
Écoute du contenu d'une clé USB	P. 487
Écoute d'un iPod	P. 499
Utilisation optimale du système audio/vidéo	P. 510
Utilisation du port AUX	P. 512
Utilisation des contacteurs audio au volant	P. 519

Utilisation du système de commande vocale

Appuyez sur pour faire fonctionner le système de commande vocale. (→P. 357/"Système de navigation Manuel du propriétaire")

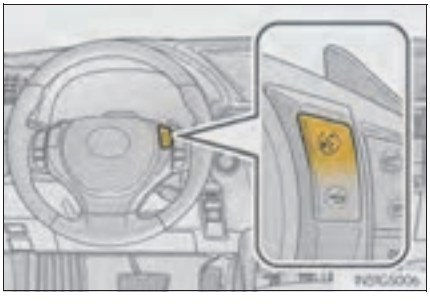

Utilisation de téléphones cellulaires

Vous pouvez entendre des interférences dans les haut-parleurs du système audio si un téléphone cellulaire est utilisé à l'intérieur du véhicule ou près de celui-ci lorsque le système audio fonctionne.

Lors de l'utilisation de l'écran du Remote Touch

Les touches d'écran estompées ne fonctionnent pas.

Onglet

Sélectionnez ou (ces touches sont situées de part et d'autre des onglets sur l'écran) pour afficher les onglets de la page précédente ou de la page suivante.

À propos de Dolby

Fabriqué sous licence de Dolby Laboratories. Dolby et le symbole double-D sont des marques de commerce de Dolby Laboratories.

⚠ ATTENTION

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et au Canada

● Art. 15 du règlement FCC

Avertissement FCC :
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

● Produits laser

- TOUTE TENTATIVE DE MODIFICATION, DE RÉGLAGE OU D'OPÉRATION AUTRE QUE CELLES INDIQUÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL POURRAIT VOUS EXPOSER À DES RADIATIONS NOCIVES POUR LA SANTÉ.
- L'UTILISATION D'INSTRUMENTS D'OPTIQUE AVEC CE PRODUIT AUGMENTERA LES RISQUES POUR LES YEUX.

⚠ NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge

Ne laissez pas le système audio allumé plus longtemps qu'il ne faut lorsque le moteur est à l'arrêt.

Pour éviter d'endommager le système audio

Veillez à ne pas renverser de boisson ni de liquide sur le système audio.

Licence de code source libre

This product uses the following open source software.

● T-Kernel

This Product uses the Source Code of T-Kernel under T-License granted by the T-Engine Forum (www.t-engine.org).

● C Library

This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors. This product includes software developed by the University of California, Lawrence Berkeley Laboratory.

Copyright © 1982, 1985, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1982, 1986, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1982, 1986, 1989, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1982, 1986, 1991, 1993, 1994 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1983, 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1983, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1987, 1991, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1987, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1988 Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1988 University of Utah.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved. This code is derived from software contributed to Berkeley by the Systems Programming Group of the University of Utah Computer Science Department and Ralph Campbell.

Copyright © 1988, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1988, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved. This code is derived from software contributed to Berkeley by Arthur David Olson of the National Cancer Institute.

Copyright © 1989 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1989 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1989, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1989, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Chris Torek.

Copyright © 1991, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1991, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Berkeley Software Design, Inc.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Ralph Campbell.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This software was developed by the Computer Systems Engineering group at Lawrence Berkeley Laboratory under DARPA contract BG 91-66 and contributed to Berkeley. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the University of California, Lawrence Berkeley Laboratory.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Ralph Campbell. This file is derived from the MIPS RISC Architecture book by Gerry Kane.

Copyright © 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1994 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Andrew Hume of AT&T Bell Laboratories.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors.
4. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1982, 1986 Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1983, 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors.
4. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Portions Copyright © 1993 by Digital Equipment Corporation.

Permission to use, copy, modify, and distribute this software for any purpose with or without fee is hereby granted, provided that the above copyright notice and this permission notice appear in all copies, and that the name of Digital Equipment Corporation not be used in advertising or publicity pertaining to distribution of the document or software without specific, written prior permission.

THE SOFTWARE IS PROVIDED ""AS IS"" AND DIGITAL EQUIPMENT CORP. DISCLAIMS ALL WARRANTIES WITH REGARD TO THIS SOFTWARE, INCLUDING ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS. IN NO EVENT SHALL DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, DIRECT, INDIRECT, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR ANY DAMAGES WHATSOEVER RESULTING FROM LOSS OF USE, DATA OR PROFITS, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, NEGLIGENCE OR OTHER TORTIOUS ACTION, ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE USE OR PERFORMANCE OF THIS SOFTWARE.

Copyright © 1982, 1986, 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1983, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

This product includes software developed by the NetBSD Foundation, Inc. and its contributors.

Copyright © 1996 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by J.T. Conklin.

Copyright © 1997 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Klaus Klein.

Copyright © 1997, 1998 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

Copyright © 1997,98 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by J.T. Conklin.

Copyright © 1997, 1998 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code was contributed to The NetBSD Foundation by Klaus Klein.

Copyright © 1998 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Klaus Klein.

Copyright © 1998, 2000 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Klaus J. Klein.

Copyright © 1999, 2000 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Julian Coleman.

Copyright © 2000 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Dieter Baron and Thomas Klausner.

Copyright © 2000, 2001 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Jun-ichiro itojun Hagino and by Klaus Klein.

Copyright © 2001 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Klaus Klein.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the NetBSD Foundation, Inc. and its contributors.
4. Neither the name of The NetBSD Foundation nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE NETBSD FOUNDATION, INC. AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE FOUNDATION OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

This product includes software developed by Christos Zoulas.

Copyright © 1997 Christos Zoulas. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by Christos Zoulas.
4. The name of the author may not be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE AUTHOR "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE AUTHOR BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

This product includes software developed by Winning Strategies, Inc.

Copyright © 1994 Winning Strategies, Inc. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by Winning Strategies, Inc.
4. The name of the author may not be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE AUTHOR "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE AUTHOR BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1995, 1996, 1997, and 1998 WIDE Project. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. Neither the name of the project nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE PROJECT AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE PROJECT OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright ©1999 Citrus Project, All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE AUTHOR AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE AUTHOR OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1995 Carnegie-Mellon University. All rights reserved. Author: Chris G. Demetriou

Copyright © 1995, 1996 Carnegie-Mellon University. All rights reserved. Author: Chris G. Demetriou

Permission to use, copy, modify and distribute this software and its documentation is hereby granted, provided that both the copyright notice and this permission notice appear in all copies of the software, derivative works or modified versions, and any portions thereof, and that both notices appear in supporting documentation.

CARNEGIE MELLON ALLOWS FREE USE OF THIS SOFTWARE IN ITS ""AS IS"" CONDITION. CARNEGIE MELLON DISCLAIMS ANY LIABILITY OF ANY KIND FOR ANY DAMAGES WHATSOEVER RESULTING FROM THE USE OF THIS SOFTWARE.

Carnegie Mellon requests users of this software to return to Software Distribution Coordinator or Software.Distribution@CS.CMU.EDU School of Computer Science Carnegie Mellon University Pittsburgh PA 15213-3890 any improvements or extensions that they make and grant Carnegie the rights to redistribute these changes.

● TCP/IP, Socket Library

This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors.

Copyright © 1980, 1983, 1988, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1983, 1987, 1989 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1983, 1989, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1985, 1988, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1985, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1989, 1993, 1995 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors.
4. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 2004 by Internet Systems Consortium, Inc. (""ISC"") Portions Copyright © 1996-1999 by Internet Software Consortium. Permission to use, copy, modify, and distribute this software for any purpose with or without fee is hereby granted, provided that the above copyright notice and this permission notice appear in all copies.

THE SOFTWARE IS PROVIDED ""AS IS"" AND ISC DISCLAIMS ALL WARRANTIES WITH REGARD TO THIS SOFTWARE INCLUDING ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS. IN NO EVENT SHALL ISC BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, DIRECT, INDIRECT, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR ANY DAMAGES WHATSOEVER RESULTING FROM LOSS OF USE, DATA OR PROFITS, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, NEGLIGENCE OR OTHER TORTIOUS ACTION, ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE USE OR PERFORMANCE OF THIS SOFTWARE.

Portions Copyright © 1993 by Digital Equipment Corporation.

Permission to use, copy, modify, and distribute this software for any purpose with or without fee is hereby granted, provided that the above copyright notice and this permission notice appear in all copies, and that the name of Digital Equipment Corporation not be used in advertising or publicity pertaining to distribution of the document or software without specific, written prior permission.

THE SOFTWARE IS PROVIDED ""AS IS"" AND DIGITAL EQUIPMENT CORP. DISCLAIMS ALL WARRANTIES WITH REGARD TO THIS SOFTWARE, INCLUDING ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS. IN NO EVENT SHALL DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, DIRECT, INDIRECT, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR ANY DAMAGES WHATSOEVER RESULTING FROM LOSS OF USE, DATA OR PROFITS, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, NEGLIGENCE OR OTHER TORTIOUS ACTION, ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE USE OR PERFORMANCE OF THIS SOFTWARE.

This product includes software developed by WIDE Project and its contributors.

Portions Copyright © 1995, 1996, 1997, and 1998 WIDE Project. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by WIDE Project and its contributors.
4. Neither the name of the project nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE PROJECT AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE PROJECT OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1988 Stephen Deering.

Copyright © 1982, 1986 Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. [rescinded 22 July 1999]
4. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1982, 1986, 1988 Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms are permitted provided that the above copyright notice and this paragraph are duplicated in all such forms and that any documentation and other materials related to such distribution and use acknowledge that the software was developed by the University of California, Berkeley. The name of the University may not be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED ""AS IS"" AND WITHOUT ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTIBILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

Rights, responsibilities and use of this software are controlled by the agreement found in the ""LICENSE.H"" file distributed with this source code. ""LICENSE.H"" may not be removed from this distribution, modified, enhanced nor references to it omitted.

Copyright 1983 by the Massachusetts Institute of Technology

Copyright 1984 by the Massachusetts Institute of Technology

Copyright 1984, 1985 by the Massachusetts Institute of Technology

Copyright 1990 by NetPort Software

Copyright 1990-1993 by NetPort Software.

Copyright 1990-1994 by NetPort Software.

Copyright 1990-1996 by NetPort Software.

Copyright 1990-1997 by NetPort Software.

Copyright 1993 by NetPort Software

Copyright 1986 by Carnegie Mellon

All Rights Reserved

Permission to use, copy, modify, and distribute this software and its documentation for any purpose and without fee is hereby granted, provided that the above copyright notice appear in all copies and that both that copyright notice and this permission notice appear in supporting documentation, and that the name of CMU not be used in advertising or publicity pertaining to distribution of the software without specific, written prior permission.

● OpenSSL

This product includes software developed by the OpenSSL Project for use in the OpenSSL Toolkit. (http://www.openssl.org/) This product includes cryptographic software written by Eric Young (eay@cryptsoft.com). This product includes software written by Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

OpenSSL License

Copyright © 1998-2008 The OpenSSL Project. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgment: "This product includes software developed by the OpenSSL Project for use in the OpenSSL Toolkit. (http://www.openssl.org/)"
4. The names "OpenSSL Toolkit" and "OpenSSL Project" must not be used to endorse or promote products derived from this software without prior written permission. For written permission, please contact openssl-core@openssl.org.
5. Products derived from this software may not be called "OpenSSL" nor may "OpenSSL" appear in their names without prior written permission of the OpenSSL Project.
6. Redistributions of any form whatsoever must retain the following acknowledgment: "This product includes software developed by the OpenSSL Project for use in the OpenSSL Toolkit (http://www.openssl.org/)"

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE OpenSSL PROJECT "AS IS" AND ANY EXPRESSED OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE OpenSSL PROJECT OR ITS CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

This product includes cryptographic software written by Eric Young (eay@cryptsoft.com). This product includes software written by Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

Original SSLeay License

Copyright © 1995-1998 Eric Young (eay@cryptsoft.com) All rights reserved.

This package is an SSL implementation written by Eric Young (eay@cryptsoft.com). The implementation was written so as to conform with Netscapes SSL. This library is free for commercial and non-commercial use as long as the following conditions are aheared to. The following conditions apply to all code found in this distribution, be it the RC4, RSA, lhash, DES, etc., code; not just the SSL code. The SSL documentation included with this distribution is covered by the same copyright terms except that the holder is Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com). Copyright remains Eric Young's, and as such any Copyright notices in the code are not to be removed. If this package is used in a product, Eric Young should be given attribution as the author of the parts of the library used. This can be in the form of a textual message at program startup or in documentation (online or textual) provided with the package.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: "This product includes cryptographic software written by Eric Young (eay@cryptsoft.com)" The word 'cryptographic' can be left out if the rouines from the library being used are not cryptographic related :-).
4. If you include any Windows specific code (or a derivative thereof) from the apps directory (application code) you must include an acknowledgement: "This product includes software written by Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com)"

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY ERIC YOUNG "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE AUTHOR OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

The licence and distribution terms for any publically available version or derivative of this code cannot be changed. i.e. this code cannot simply be copied and put under another distribution licence [including the GNU Public Licence.

Utilisation de la radio

Appuyez sur la touche “RADIO” pour afficher l’écran de commande de la radio.

Sélectionnez l’onglet “AM”, “FM”, “SAT” ou “Apps”, ou appuyez à répétition sur la touche “RADIO” pour sélectionner l’onglet souhaité.

① Onglets de mode AM/FM/SAT/Apps

② Recherche des stations disponibles

③ Réglage du son (→P. 510)

④ Mise en sourdine

⑤ Réglage de la fréquence

⑥ Réglage des stations présélectionnées/recherche de fréquence

⑦ Touche de mode AM/FM/SAT/Apps

⑧ Mise en marche

⑨ Volume

⑩ Stations présélectionnées

Sélection d'une station (à l'exception de la radiodiffusion par satellite XM®)

■ **Recherche de station**

Maintenez enfoncé le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK".

■ **Réglage manuel**

Tournez le bouton "TUNE/SCROLL".

■ **Stations présélectionnées**

Sélectionnez l'une des touches de stations présélectionnées (1 à 6).

Appuyez sur le côté "<" ou ">" du bouton "PRST•TRACK".

Réglage des stations présélectionnées (à l'exception de la radiodiffusion par satellite XM®)

1 Recherchez vos stations favorites.

2 Sélectionnez l'une des touches du côté gauche de l'écran (1 à 6), et maintenez-y votre doigt jusqu'à ce que vous entendiez un signal sonore. Il y a 6 séries de 6 stations présélectionnées. Il y a au total 36 stations présélectionnées.

Recherche de stations de radio (à l'exception de la radiodiffusion par satellite XM®)

Recherche de toutes les stations de radio pouvant être captées

1 Sélectionnez "SCAN" à l'écran.

"SCAN" s'affiche à l'écran.

La radio trouvera la station suivante et s'y arrêtera pendant 10 secondes si l'option "Tous" ou "HD uniquement" est sélectionnée, ou pendant 5 secondes si l'option "Analog" est sélectionnée; le balayage reprendra ensuite. (→P. 425)

2 Sélectionnez de nouveau "SCAN" lorsque la station souhaitée est atteinte.

RBDS (Système de radiodiffusion de données)

Cette fonction vous permet de recevoir des informations sur la station et la programmation (classique, jazz, etc.) de la part des stations de radio qui les émettent.

■ Réception d'émissions RBDS

1 Sélectionnez "Options" à l'écran.

2 Sélectionnez "< TYPE" ou "TYPE >" à l'écran.

La liste de programme est modifiée comme suit chaque fois que vous sélectionnez la touche.

- Classical (Musique classique)
- Country
- EasyLis (Musique d'ambiance)
- Inform (Informations)
- Jazz
- News (Actualités)
- Oldies (Anciens succès)
- Other (Autre)
- Pop Music (Musique Pop)
- Religion
- Rock
- R&B (Rhythm and Blues)
- Sports
- Talk (Tribunes)
- Traffic (Non disponible si l'option "Paramètres radio HD" est réglée sur analogique.)
- Alert (Messages d'urgence)

Lorsqu'un programme est défini, "TYPE SEEK" s'affiche.

3 Sélectionnez "TYPE SEEK" à l'écran.

La radio recherche des stations correspondant au type de programme pertinent.

S'il n'y a aucun programme pertinent, "aucun type" s'affiche à l'écran.

■ Informations sur la circulation

Sélectionnez "Circulation" à l'écran.

"TRAF SEEK" s'affiche et la radio recherche une station d'informations routières.

Si aucune station radio n'est trouvée, "Pas de circulation" s'affiche à l'écran.

Technologie HD Radio™

La technologie HD Radio™ représente l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre radio est dotée d'un récepteur particulier lui permettant de capter les diffusions numériques (là où elles sont disponibles), en plus des diffusions analogiques qu'elle capte déjà.

Comme les diffusions numériques sont claires et libres de parasites ou de distorsions, leur qualité sonore est meilleure que celle des diffusions analogiques. Pour en savoir davantage à ce sujet et pour obtenir un guide des stations de radio disponibles ainsi que leur programmation, visitez le site www.hdradio.com.

HD Radio Technology est fabriqué sous licence par iBiquity Digital Corporation. Brevets U.S. et Étrangers. HD Radio™ et HD, HD Radio et "Arc" logos sont des marques déposées par iBiquity Digital Corp.

■ Paramètres du système HD Radio™

Procédez comme suit pour configurer les paramètres du système HD Radio™.

1 Appuyez sur la touche “MENU” du Remote Touch, puis sélectionnez “Paramétrer”.

2 Sélectionnez “Audio”.

3 Sélectionnez “Paramètres HD radio”.

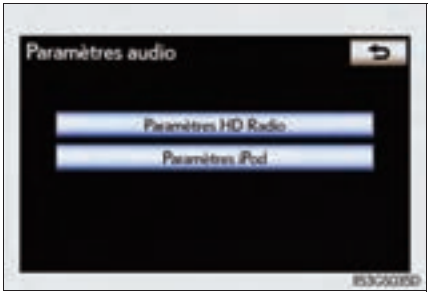

4 Sélectionnez “Réglage HD radio/analogique”.

5 Sélectionnez l'élément à configurer.

"Tous" : Sélectionnez cette touche pour recevoir les diffusions analogiques et numériques.

"HD uniquement" : Sélectionnez cette touche pour ne recevoir que les diffusions numériques.

"Analog" : Sélectionnez cette touche pour ne recevoir que les diffusions analogiques.

6 Sélectionnez "OK".

■ Utilisation de la technologie HD Radio™

1 Appuyez sur la touche “RADIO”.

2 Sélectionnez l’onglet “AM” ou “FM”, ou appuyez à répétition sur la touche “RADIO” pour sélectionner l’onglet souhaité.

Un logo “HD)” orange s’affiche à l’écran lorsque la radio est en mode numérique.

Le titre de la chanson, le nom de l’artiste et le genre de musique s’afficheront à l’écran si la station de radio rend ces informations disponibles.

3 Sélectionnez “Options” pour afficher cet écran.

Lorsque vous sélectionnez “Texte”, des informations telles que le nom de l’artiste, le titre de la chanson, le nom de l’album et le genre de musique de la plage écoutée s’affichent sur l’écran de texte. Pour afficher les messages de la station, sélectionnez “Info. Sup.”.

Si vous sélectionnez “< TYPE” ou “TYPE >”, le système recherchera un type de programme. Une fois qu’un type de programme aura été défini, “TYPE SEEK” s’affichera à l’écran. (→P. 422)

■ Changement de programmes multiples ou complémentaires

Sur la bande FM de la radio, la majorité des stations numériques proposent “plusieurs” programmes ou des programmes complémentaires sur une station FM.

Sélectionnez “Multidif.”.

Chaque fois que vous sélectionnez “Multidif.”, le programme complémentaire change.

Si vous sélectionnez “Multidif.” alors que le dernier programme complémentaire est syntonisé, vous revenez au programme principal.

■ Conservation des informations d’étiquetage

Les informations d’étiquetage de la diffusion musicale sont conservées dans le système et transmises à un iPod.

1 Sélectionnez “Balise” pour mettre en signet l’information relative à la musique entendue.

2 Ouvrez le bloc central, ouvrez la trappe, puis branchez un iPod à l'aide d'un câble iPod. (→P. 501)

Si ce n'est pas déjà fait, mettez l'iPod sous tension.

Une fois qu'un iPod est raccordé, l'information musicale passe de la radio à l'iPod.

Lorsque l'iPod est connecté à iTunes, l'information de marquage concernant les chansons qui ont été marquées pendant l'écoute de la radio peut être affichée. Un utilisateur peut alors décider d'acheter la chanson ou le CD/l'album qu'il a entendu sur la radio.

Si le marquage de l'information sur la musique échoue, "L'enregistrement des balises de radio HD a échoué." s'affichera à l'écran. Si cela se produit, marquez l'information de nouveau.

■ Guide de dépannage de la technologie HD Radio™

Événement	Cause	Action
Désynchronisation temporelle – un utilisateur entend une courte période de programmation être rejouée, présenter de l'écho, être saccadée ou être sautée.	Le volume analogique et le volume numérique de la station de radio sont mal synchronisés ou la station est en mode sans mélange de signaux.	Aucune; il s'agit d'un problème de radiodiffusion. L'utilisateur peut communiquer avec la station de radio.
Le son diminue et varie en intensité.	La station de radio bascule entre les signaux analogiques et numériques.	Il s'agit d'un problème de réception qui pourra se régler si le véhicule continue à rouler. Sélectionnez "Analog" pour obliger la radio à utiliser les signaux analogiques.
Condition de coupure de son pendant l'écoute d'un canal HD2/HD3 à multidiffusion.	La radio n'a pas accès aux signaux numériques pour l'instant.	Il s'agit d'un comportement normal; attendez le retour du signal numérique. Si vous êtes hors de la zone de couverture, cherchez une autre station.

Événement	Cause	Action
Délai de coupure de son lorsque vous sélectionnez une fréquence prédéfinie d'un canal HD2/HD3 à multidiffusion.	Le contenu numérique de multidiffusion n'est pas disponible tant que la diffusion HD Radio™ n'est pas décodée afin de rendre le son intelligible. Ce décodage peut nécessiter jusqu'à 7 secondes.	Il s'agit d'un comportement normal; attendez le décodage du contenu audio.
Les informations écrites ne correspondent pas aux paroles actuelles de la chanson.	Il s'agit d'un problème de service de données chez le radiodiffuseur.	Il faudrait aviser le radiodiffuseur. Remplissez le formulaire disponible à l'adresse : www.ibiquity.com/automotivereport_radio_station_ experiences.
Aucune information textuelle à la fréquence actuellement sélectionnée.	Il s'agit d'un problème de service de données chez le radiodiffuseur.	Il faudrait aviser le radiodiffuseur. Remplissez le formulaire disponible à l'adresse : www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences.

Radiodiffusion par satellite XM®

■ Réception de la radiodiffusion par satellite XM®

1 Appuyez sur la touche “RADIO”.

2 Pour sélectionner un canal de radiodiffusion par satellite, sélectionnez l’onglet “SAT”, ou appuyez à répétition sur la touche “RADIO” jusqu’à ce que l’onglet “SAT” soit sélectionné.

3 Tournez le bouton “TUNE/SCROLL” pour sélectionner le canal suivant ou précédent.

Pour parcourir plus vite la liste des canaux, tournez le bouton rapidement.

■ Présélection de canaux de radiodiffusion par satellite XM®

1 Sélectionnez le canal souhaité.

2 Sélectionnez l’une des touches du côté gauche de l’écran (1 à 6), et maintenez-y votre doigt jusqu’à ce que vous entendiez un signal sonore.

Pour changer de canal présélectionné, il suffit de suivre la même procédure.

■ Modification de la catégorie de canal

pour passer à la catégorie suivante ou précédente, sélectionnez “< TYPE” ou “TYPE >”.

■ **Recherche d'un canal dans la catégorie actuelle**

Maintenez enfoncé le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK".

■ **Recherche de canaux de radiodiffusion par satellite XM®**

Recherche de canaux dans la catégorie en cours d'utilisation

1 Sélectionnez "SCAN" à l'écran.

"SCAN" s'affiche à l'écran.

2 Sélectionnez de nouveau "SCAN" lorsque le canal souhaité est atteint.

■ **Affichage du titre et du nom de l'artiste**

Pour afficher le titre de la chanson et le nom de l'artiste que vous êtes en train d'écouter, sélectionnez "Texte".

Jusqu'à 64 caractères alphanumériques s'affichent. (Certaines informations ne s'affichent pas en entier.)

Radiodiffusion par Internet (véhicules dotés d'un système de navigation)

L'une des caractéristiques d'Apps est qu'il vous permet d'écouter la radio sur Internet. Pour utiliser ce service, vous devez configurer un téléphone compatible avec Apps et le système de navigation. Pour en savoir davantage, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

1 Appuyez sur la touche "RADIO".

2 Sélectionnez l'onglet "Apps", ou appuyez à répétition sur la touche "RADIO" jusqu'à ce que l'onglet "Apps" soit sélectionné.

Si un téléphone compatible est déjà enregistré, la connexion s'établira automatiquement.

Si un téléphone compatible n'a pas été enregistré ou si la connexion Bluetooth® n'arrive pas à s'établir, sélectionnez "Connecter" pour enregistrer ou connecter votre téléphone. (→P. 532)

Une fois la connexion établie, l'écran de l'application s'affiche.

3 Sélectionnez "Visualiser l'écran des app." à l'écran.

L'écran de l'application de radio sur Internet s'affiche.

Suivez les directives indiquées sur l'écran de l'application.

En appuyant sur la touche "RADIO", vous pouvez revenir à l'écran "Audio".

Mise en sourdine du son

Appuyez sur .

Appuyez de nouveau sur la touche pour réactiver le système.

■ **Si vous sélectionnez**

Le système retourne à l'écran précédent.

■ **Si la batterie est débranchée**

Toutes les stations présélectionnées sont effacées.

■ **Sensibilité de la réception**

- L'installation d'une charge sur le porte-bagages du toit, particulièrement des objets en métal, pourrait nuire à la réception du système de radiodiffusion par satellite XM®.
- Maintenir une réception radio parfaite en tout temps est difficile en raison du changement continuel de position de l'antenne, des différences d'intensité du signal et des objets environnants, tels que des trains, des émetteurs, etc.
- L'antenne radio est montée à l'intérieur de la lunette arrière. Pour assurer un niveau élevé de réception de l'antenne, n'installez pas de teinture métallique ni tout autre objet métallique sur le fil de l'antenne montée à l'intérieur de la lunette arrière.

■ **Services de radio XM — Descriptions (véhicules non dotés d'un système de navigation aux États-Unis)**

- Radio et divertissement

  XM propose plus de 170 canaux de radiodiffusion par satellite de musique sans messages publicitaires et de programmes de sport, de nouvelles, de discussion et de divertissement de premier plan. XM diffuse par satellites à des millions de personnes de la zone continentale des États-Unis. Les abonnés XM écoutent XM sur des récepteurs de radiodiffusion par satellite pour la voiture, la maison ou un dispositif portatif. Vous trouverez de l'information supplémentaire sur XM à l'adresse www.siriusxm.com.

- Syntoniseur satellite

  Le syntoniseur n'est compatible qu'avec les Services audio (émissions musicales et tribunes) et les informations écrites connexes de la radiodiffusion par satellite XM®.

■ **Services de radio XM — Directives d'abonnement (véhicules non dotés d'un système de navigation aux États-Unis)**

Le paragraphe suivant doit être inclus pour les services XM nécessitant un abonnement (comme la radiodiffusion XM).

Des abonnements mensuels au service de radiodiffusion XM sont offerts séparément à la fin de la période d'essai. Les frais d'abonnement sont uniquement ceux relatifs à la consommation. Tous les frais et la programmation peuvent être modifiés. Les abonnements sont assujettis aux termes du "Customer Agreement" (Entente du client), disponible au www.siriusxm.com. Le service XM est disponible uniquement dans les 48 États contigus aux États-Unis. © 2011 Sirius XM Radio Inc. Sirius, XM, ainsi que toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de Sirius XM Radio Inc. Toutes les autres marques, tous les autres noms de canal et tous les autres logos sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Pour obtenir d'autres informations ou les horaires de programmation, et pour vous abonner ou prolonger votre abonnement à la fin de la période d'essai gratuite, rendez-vous au :

Clients des É.-U. :
Visitez le site www.siriusxm.com ou téléphonez au 1-877-515-3987

● Code d'identification de la radio
Lorsque vous activerez le service XM® ou signalerez un problème, vous aurez besoin du code d'identification de la radio. Si vous sélectionnez le canal "CH 000" à l'aide du bouton "TUNE/SCROLL", le code de 8 caractères alphanumériques s'affichera. Si vous sélectionnez un autre canal, le code ne sera plus affiché. Le canal (000) affiche en alternance le code d'identification de la radio et le code spécifique de la radio.

■ **Services de radio XM — Avis de non-responsabilité légale et avertissements (véhicules non dotés d'un système de navigation aux États-Unis)**

● Frais et taxes — Des frais d'abonnement, des taxes, des frais d'activation uniques et d'autres frais peuvent s'appliquer. Les frais d'abonnement sont uniquement ceux relatifs à la consommation. Tous les frais et la programmation peuvent être modifiés. Les abonnements sont assujettis aux termes du "Customer Agreement" (Entente du client), disponible au www.siriusxm.com. Le service XM est disponible uniquement dans les 48 États contigus aux États-Unis, et au Canada.

Avis sur l'emploi d'un langage explicite — La mention "XL" devant le nom d'un canal indique que celui-ci fait un usage fréquent de langage explicite. La fonction de blocage de canal peut être activée sur les récepteurs du service de radiodiffusion par satellite XM par l'envoi d'un avis à XM :

Clients des É.-U. :
Visitez le site www.siriusxm.com ou téléphonez au 1-877-515-3987

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, procéder à une ingénierie inverse, pirater, manipuler ou de toute autre façon accéder à toute technologie ou à tout logiciel incorporé dans les récepteurs compatibles avec le système de radiodiffusion par satellite XM ou prenant en charge le site Web de XM, le service en ligne ou une partie quelconque de son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBE® inclus dans ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle comprenant des droits sur les brevets, des copyrights, et des secrets commerciaux appartenant à Digital Voice Systems, Inc.

Remarque : cet avis ne s'applique qu'aux récepteurs XM et non aux appareils XM Ready.

■ **Services de radio XM — Descriptions (véhicules non dotés d'un système de navigation au Canada)**

● Radio et divertissement

XM propose plus de 170 canaux de radiodiffusion par satellite de musique sans messages publicitaires et de programmes de sport, de nouvelles, de discussion et de divertissement de premier plan. XM diffuse par satellites à des millions de personnes de la zone continentale des États-Unis. Les abonnés XM écoutent XM sur des récepteurs de radiodiffusion par satellite pour la voiture, la maison ou un dispositif portatif. Vous trouverez de l'information supplémentaire sur XM à l'adresse www.xmradio.ca.

● Syntoniseur satellite

Le syntoniseur n'est compatible qu'avec les Services audio (émissions musicales et tribunes) et les informations écrites connexes de la radiodiffusion par satellite XM®.

■ **Services de radio XM — Directives d'abonnement (véhicules non dotés d'un système de navigation au Canada)**

Le paragraphe suivant doit être inclus pour les services XM nécessitant un abonnement (comme la radiodiffusion XM).

Des abonnements mensuels au service de radiodiffusion XM sont offerts séparément à la fin de la période d'essai. Les frais d'abonnement sont uniquement ceux relatifs à la consommation. Tous les frais et la programmation peuvent être modifiés. Les abonnements sont assujettis à l'Entente du client ("Customer Agreement"), disponible au www.xmradio.ca. Le service XM est disponible uniquement dans les 10 provinces canadiennes. © 2011 Sirius XM Radio Inc. Sirius, XM, ainsi que toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de Sirius XM Radio Inc. Toutes les autres marques, tous les autres noms de canal et tous les autres logos sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Pour obtenir d'autres informations ou les horaires de programmation, et pour vous abonner ou prolonger votre abonnement à la fin de la période d'essai gratuite, rendez-vous au :

Clients du Canada :
Visitez le site www.xmradio.ca ou téléphonez au 1-877-438-9677

● Code d'identification de la radio

Lorsque vous activerez le service XM® ou signalerez un problème, vous aurez besoin du code d'identification de la radio. Si vous sélectionnez le canal "CH 000" à l'aide du bouton "TUNE/SCROLL", le code de 8 caractères alphanumériques s'affichera. Si vous sélectionnez un autre canal, le code ne sera plus affiché. Le canal (000) affiche en alternance le code d'identification de la radio et le code spécifique de la radio.

■ **Services de radio XM — Avis de non-responsabilité légale et avertissements (véhicules non dotés d'un système de navigation au Canada)**

Frais et taxes — Des frais d'abonnement, des taxes, des frais d'activation uniques et d'autres frais peuvent s'appliquer. Les frais d'abonnement sont uniquement ceux relatifs à la consommation. Tous les frais et la programmation peuvent être modifiés. Les abonnements sont assujettis à l'Entente du client ("Customer Agreement"), disponible au www.xmradio.ca. Le service XM est disponible uniquement dans les 48 États contigus aux États-Unis, et au Canada*.

*Canada — une certaine détérioration du service peut survenir sous les latitudes septentrionales extrêmes. Cette situation est indépendante de la volonté des services de radiodiffusion par satellite XM.

Avis sur l'emploi d'un langage explicite — La mention "XL" devant le nom d'un canal indique que celui-ci fait un usage fréquent de langage explicite. La fonction de blocage de canal peut être activée sur les récepteurs du service de radiodiffusion par satellite XM par l'envoi d'un avis à XM :

Clients du Canada — Visitez le www.xmradio.ca ou téléphonez au 1-877-438-9677

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, procéder à une ingénierie inverse, pirater, manipuler ou de toute autre façon accéder à toute technologie ou à tout logiciel incorporé dans les récepteurs compatibles avec le système de radiodiffusion par satellite XM ou prenant en charge le site Web de XM, le service en ligne ou une partie quelconque de son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBE® inclus dans ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle comprenant des droits sur les brevets, des copyrights, et des secrets commerciaux appartenant à Digital Voice Systems, Inc.

Remarque : cet avis ne s'applique qu'aux récepteurs XM et non aux appareils XM Ready.

■ **Services de radio XM — Descriptions (véhicules dotés d'un système de navigation)**

● Radio et divertissement

XM propose plus de 170 canaux de radiodiffusion par satellite de musique sans messages publicitaires et de programmes de sport, de nouvelles, de discussion et de divertissement de premier plan. XM diffuse par satellites à des millions de personnes de la zone continentale des États-Unis. Les abonnés XM écoutent XM sur des récepteurs de radiodiffusion par satellite pour la voiture, la maison ou un dispositif portatif. Vous trouverez de l'information supplémentaire sur XM à l'adresse www.siriusxm.com. (É.-U.) ou www.xmradio.ca (Canada)

● Services d'infodivertissement et de données

XM propose divers services évolués d'infodivertissement et de données.

■ **Services de radio XM — Directives d'abonnement (véhicules dotés d'un système de navigation)**

Le paragraphe suivant doit être inclus pour les services XM nécessitant un abonnement (comme la radiodiffusion XM et certains services d'infodivertissement et de données).

Des abonnements mensuels au service de radiodiffusion XM et à certains services d'infodivertissement et de données sont offerts séparément à la fin de la période d'essai. Les frais d'abonnement sont uniquement ceux relatifs à la consommation. Tous les frais et la programmation peuvent être modifiés. Les abonnements sont assujettis aux termes du "Customer Agreement" (Entente du client), disponible au www.siriusxm.com. (É.-U.) ou www.xmradio.ca (Canada) Le service XM est disponible uniquement dans les 48 États contigus aux États-Unis, et dans 10 provinces au Canada. © 2011 Sirius XM Radio Inc. Sirius, XM, ainsi que toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de Sirius XM Radio Inc. Toutes les autres marques, tous les autres noms de canal et tous les autres logos sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Pour obtenir d'autres informations ou les horaires de programmation, et pour vous abonner ou prolonger votre abonnement à la fin de la période d'essai gratuite, rendez-vous au :

▶ Clients des É.-U. :
Visitez le site www.siriusxm.com ou téléphonez au 1-877-515-3987

▶ Clients du Canada :
Visitez le site www.xmradio.ca ou téléphonez au 1-877-438-9677

● Code d'identification de la radio

Lorsque vous activerez le service XM® ou signalerez un problème, vous aurez besoin du code d'identification de la radio. Si vous sélectionnez le canal "CH 000" à l'aide du bouton "TUNE/SCROLL", le code de 8 caractères alphanumériques s'affichera. Si vous sélectionnez un autre canal, le code ne sera plus affiché. Le canal (000) affiche en alternance le code d'identification de la radio et le code spécifique de la radio.

■ **Services de radio XM — Avis de non-responsabilité légale et avertissements (véhicules dotés d'un système de navigation)**

Frais et taxes — Des frais d'abonnement, des taxes, des frais d'activation uniques et d'autres frais peuvent s'appliquer. Les frais d'abonnement sont uniquement ceux relatifs à la consommation. Tous les frais et la programmation peuvent être modifiés. Les abonnements sont assujettis aux termes du "Customer Agreement" (Entente du client), disponible au www.siriusxm.com. (É.-U.) ou www.xmradio.ca (Canada) Le service XM est disponible uniquement dans les 48 États contigus aux États-Unis, et au Canada*.

*Canada — une certaine détérioration du service peut survenir sous les latitudes septentrionales extrêmes. Cette situation est indépendante de la volonté des services de radiodiffusion par satellite XM.

Avis sur l'emploi d'un langage explicite — La mention "XL" devant le nom d'un canal indique que celui-ci fait un usage fréquent de langage explicite. La fonction de blocage de canal peut être activée sur les récepteurs du service de radiodiffusion par satellite XM par l'envoi d'un avis à XM :

- Clients des É.-U. :
  Visitez le site www.siriusxm.com ou téléphonez au 1-877-515-3987
- Clients du Canada :
  Visitez le site www.xmradio.ca ou téléphonez au 1-877-438-9677

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, procéder à une ingénierie inverse, pirater, manipuler ou de toute autre façon accéder à toute technologie ou à tout logiciel incorporé dans les récepteurs compatibles avec le système de radiodiffusion par satellite XM ou prenant en charge le site Web de XM, le service en ligne ou une partie quelconque de son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBE® inclus dans ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle comprenant des droits sur les brevets, des copyrights, et des secrets commerciaux appartenant à Digital Voice Systems, Inc.

Remarque : cet avis ne s'applique qu'aux récepteurs XM et non aux appareils XM Ready.

■ Si la radiodiffusion par satellite ne fonctionne pas normalement

En cas de dysfonctionnement du syntoniseur XM®, un message s'affichera à l'écran. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour identifier le problème et appliquez la mesure corrective suggérée.

Ck Antenna	L'antenne XM® n'est pas branchée. Assurez-vous que le câble de l'antenne XM® est correctement branché.
	Il y a un court-circuit dans l'antenne ou dans le câble qui se trouve à proximité de l'antenne. Adressez-vous à un concessionnaire Lexus agréé.
Ch Unauth	Vous n'avez pas souscrit d'abonnement au système de radiodiffusion par satellite XM®. La radio est mise à jour avec le dernier code de cryptage. Contactez le service de radiodiffusion par satellite XM® pour obtenir des informations sur les modalités d'abonnement. En cas d'annulation de l'abonnement, vous pouvez sélectionner "CH 000" et tous les canaux disponibles sans abonnement.
	Le canal payant que vous avez sélectionné n'est pas accessible. Attendez environ 2 secondes que la radio retourne au canal précédent ou à "CH 001". Si elle ne change pas automatiquement, sélectionnez un autre canal. Si vous voulez écouter le canal payant, communiquez avec le service de radiodiffusion par satellite XM®.
No Signal	Le signal XM® est trop faible à l'endroit où vous vous trouvez. Attendez que votre véhicule arrive dans une zone où le signal est plus puissant.
Loading	L'unité reçoit des informations audio ou relatives aux programmes. Attendez que la réception des informations se termine.
Ch Off Air	Le canal que vous avez sélectionné n'émet aucun programme. Sélectionnez un autre canal.
-----	Il n'y a pour le moment aucun titre de plage/programme ou nom/caractéristique d'artiste associé à ce canal. Aucune mesure n'est requise.
Ch Unavail	Le canal que vous avez sélectionné n'est plus disponible. Attendez environ 2 secondes que la radio retourne au canal précédent ou à "CH 001". Si elle ne change pas automatiquement, sélectionnez un autre canal.

Contactez le centre d'assistance aux auditeurs XM (XM® Listener Care Center) au 1-877-515-3987 (É.-U.) ou au 1-877-438-9677 (Canada).

■ **À propos de la radiodiffusion par Internet (véhicules dotés d'un système de navigation)**

- Pendant que vous écoutez la radio sur Internet, vous pouvez activer d'autres applications.
- Vous ne pouvez pas connecter un iPhone par Bluetooth® et par USB en même temps. Vous pouvez cependant recharger un iPhone par connexion USB pendant que vous utilisez Apps. Le système utilise la dernière méthode de connexion utilisée. Par conséquent, si une connexion USB a été activée après la connexion Bluetooth®, vous devez rétablir la connexion de l'iPhone par Bluetooth®.
- Des services qui exigent un contrat distinct peuvent également être utilisés. Pour plus de détails, visitez le site http://www.lexus.com/enform/ ou téléphonez au 1-800-255-3987.
- Si vous n'avez jamais écouté la radio sur Internet par l'activation d' "Apps" à partir de l'écran "Informations", l'onglet "Apps" sera estompé.

■ **Homologations du syntoniseur radio**

Cet équipement a été testé et répond aux normes relatives aux dispositifs numériques de classe B, conformément à l'Art. 15 du règlement FCC. Ces normes prévoient une protection raisonnable contre toute interférence nuisible dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques. Il pourrait, s'il n'était pas utilisé conformément aux instructions, être source de graves interférences dans les communications radio. Toutefois, rien ne garantit qu'il n'y aura pas d'interférence avec une installation particulière.

Si cet équipement perturbe gravement la réception des ondes radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en rallumant l'équipement, il est conseillé d'essayer de supprimer les interférences en prenant l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Modifiez l'orientation ou l'emplacement de l'antenne réceptrice.
- Éloignez l'équipement de l'appareil récepteur.
- Branchez l'équipement sur une prise se trouvant sur un circuit différent de celui de l'appareil récepteur.
- Demandez conseil à votre concessionnaire ou à un technicien spécialisé en radio/télévision.

■ **Homologations de la radiodiffusion par satellite XM®**

This device complies with RSS-310 of Industry Canada. Operation is subject to the condition that this device does not cause harmful interference.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions : (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Cet appareil est conforme au CNR-310 d'Industrie Canada. Son exploitation est autorisée sous réserve que l'appareil ne cause pas de brouillage préjudiciable.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Utilisation du lecteur de CD/DVD

① Réglage du son (→P. 510)
② Fente de chargement
③ Lecture/pause
④ Sélection de plage/fichier
⑤ Sélection de plage, de fichier et de chapitre/avance rapide/retour en arrière
⑥ Touche MEDIA
⑦ Éjection du disque
⑧ Mise en marche
⑨ Volume

Insertion d'un disque

Insérez un disque dans la fente du lecteur.

Éjection d'un disque

Appuyez sur , puis retirez le disque.

Lecture et mise en pause d'une plage/d'un fichier/d'un chapitre

Pour lire une plage, un fichier ou un chapitre, ou faire une pause de lecture, appuyez sur .

■ **Utilisation de l'écran**

- Lorsqu'il fait extrêmement froid, il est possible que l'écran réponde lentement ou que le son de fonctionnement s'amplifie.
- Si l'étiquette est orientée vers le bas, le disque ne pourra pas être lu.

Lecture de CD audio et de disques MP3/WMA

Si le lecteur contient déjà un disque, appuyez sur la touche “MEDIA”. Sélectionnez l’onglet “DISC”, ou appuyez à répétition sur la touche “MEDIA” jusqu’à ce que l’onglet “DISC” soit sélectionné.

Écran des icônes de commande

▶ Mode CD audio

▶ Mode disques MP3/WMA

① Lecture aléatoire

② Répétition de lecture

③ Pause
Sélectionnez ▶ pour démarrer la lecture

④ Réglage du son (→P. 510)

⑤ Sélection d’une plage

⑥ Sélection d’un dossier

Sélection, avance rapide ou retour en arrière pour une plage (CD audio)

■ Sélection d'une plage

Sélectionnez "<" ou ">" sur l'écran pour sélectionner la plage suivante ou précédente.

Appuyez sur le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK" ou tournez le bouton "TUNE/SCROLL" pour sélectionner le numéro de la plage souhaitée.

■ Sélection d'une plage dans la liste

1 Pour afficher la liste des plages du CD, sélectionnez le nom de la plage à l'écran.

2 Sélectionnez le numéro de la plage souhaitée.

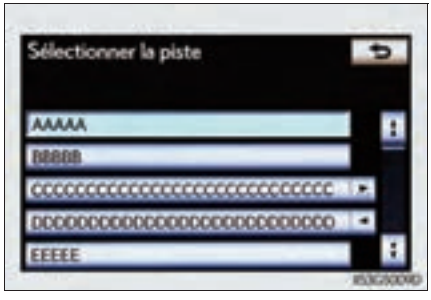

, : Sélectionnez cette touche pour déplacer la liste vers le haut ou vers le bas par groupe de 5 plages.

Touche "PRST•TRACK" : Appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche "PRST•TRACK" pour parcourir les plages une à la fois dans la liste.

Bouton "TUNE/SCROLL" : Tournez ce bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour parcourir rapidement la liste des plages dans un sens ou dans l'autre.

, : Si apparaît à la droite du nom d'un élément, cela signifie que le nom est trop long pour s'afficher en entier à l'écran. Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

■ Avance rapide ou retour en arrière pour une plage

Pour une avance rapide ou un retour en arrière, maintenez enfoncé le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK".

Sélection d'un dossier (disques MP3/WMA)

■ Sélection d'un dossier

Sélectionnez "<" ou ">" sur l'écran pour sélectionner le dossier suivant ou précédent.

■ Sélection d'un dossier dans la liste

1 Pour afficher l'écran suivant de la liste des dossiers, sélectionnez le nom du dossier à l'écran.

2 Pour en afficher la liste des fichiers, sélectionnez le numéro du dossier souhaité. Sélectionnez le numéro du fichier souhaité dans la liste.

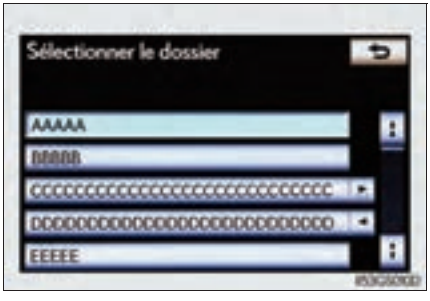

, : Sélectionnez cette touche pour déplacer la liste vers le haut ou vers le bas par groupe de 5 dossiers.

Bouton "TUNE/SCROLL" : Tournez ce bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour parcourir rapidement la liste des dossiers dans un sens ou dans l'autre.

, : Si apparaît à la droite du nom d'un élément, cela signifie que le nom est trop long pour s'afficher en entier à l'écran. Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

Sélection, avance rapide ou retour en arrière pour un fichier (disques MP3/WMA)

Sélection d'un fichier

Sélectionnez "<" ou ">" sur l'écran pour sélectionner le fichier suivant ou précédent.

Pour sélectionner le numéro du fichier souhaité, appuyez sur le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK", ou tournez le bouton "TUNE/SCROLL".

Sélection d'un fichier dans la liste

1 Pour afficher l'écran suivant de la liste des fichiers, sélectionnez le nom du fichier à l'écran.

2 Sélectionnez le numéro du fichier souhaité.

, : Sélectionnez cette touche pour déplacer la liste vers le haut ou vers le bas par groupe de 5 fichiers.

Touche "PRST•TRACK" : Pour parcourir les fichiers un à la fois dans la liste, appuyez sur le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK".

Bouton "TUNE/SCROLL" : Tournez ce bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour parcourir rapidement la liste des fichiers dans un sens ou dans l'autre.

, : Si apparaît à la droite du nom d'un élément, cela signifie que le nom est trop long pour s'afficher en entier à l'écran. Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

■ **Avance rapide ou retour en arrière pour un fichier**

Pour une avance rapide ou un retour en arrière, maintenez enfoncé le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK".

Lecture aléatoire

■ **CD audio**

Sélectionnez "RAND" à l'écran.

"RAND" s'affiche à l'écran.
Pour annuler l'opération, sélectionnez "RAND" de nouveau.

■ **Disque MP3/WMA**

● Lecture des fichiers d'un dossier de façon aléatoire

Chaque fois que vous sélectionnez "RAND", le mode change comme suit :
aléatoire (1 dossier aléatoire) → dossier aléatoire (1 disque aléatoire) → désactivé

● Lecture de tous les fichiers d'un disque de façon aléatoire

Sélectionnez "RAND" à répétition, jusqu'à ce que "FLD.RAND" s'affiche à l'écran.

Pour annuler l'opération, sélectionnez "RAND" de nouveau.

Si le système saute un fichier ou ne fonctionne pas, sélectionnez "RAND" pour le réinitialiser.

Répétition d'une plage

CD audio

Sélectionnez "RPT" à l'écran.

"RPT" s'affiche à l'écran.

Pour annuler l'opération, sélectionnez "RPT" de nouveau.

Disque MP3/WMA

● Répétition d'un fichier

Sélectionnez "RPT" à l'écran.

Chaque fois que vous sélectionnez "RPT", le mode change comme suit :

- Lorsque "RAND" est désactivé
  répétition du fichier → répétition du dossier → désactivé
- Lorsque "RAND" est activé
  fichier → répétition désactivée

● Répétition de tous les fichiers d'un dossier

Sélectionnez "RPT" à répétition, jusqu'à ce que "FLD.RPT" s'affiche à l'écran.

Pour annuler l'opération, sélectionnez "RPT" de nouveau.

Si vous sélectionnez

Le système retourne à l'écran précédent.

Affichage du titre et du nom de l'artiste (CD Audio)

Si un disque CD-TEXT est inséré, le titre du disque et le titre de la plage seront affichés. Jusqu'à 32 caractères peuvent s'afficher.

Messages d'erreur

→P. 464

Lecture de disques DVD vidéo

Pour des raisons de sécurité, le véhicule doit être complètement arrêté, avec le contacteur du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, et le frein de stationnement engagé, pour que vous puissiez voir les images des disques. Si vous êtes en mode vidéo DVD et que le véhicule roule, vous ne pouvez écouter que la partie audio d'un DVD.

Lorsque vous insérez un disque DVD vidéo pendant que vous roulez, le contenu audio du chapitre principal est lu automatiquement. Il sera cependant impossible de lire le chapitre principal de certains disques.

Si le lecteur contient déjà un disque, appuyez sur la touche "MEDIA".

Sélectionnez l'onglet "DISC", ou appuyez à répétition sur la touche "MEDIA" jusqu'à ce que l'onglet "DISC" soit sélectionné.

Écran des icônes de commande

▶ Véhicules non dotés d'un système de navigation

▶ Véhicules dotés d'un système de navigation

①② Affichage de l'écran Menu

③ Affichage de l'écran Options (→P. 454)

④ Touche de commande du menu d'affichage (→P. 455)

⑤ Revient au mode plein écran (seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté et que le frein de stationnement est engagé)

⑥ Retour en arrière

⑦ Arrêt

⑧ Pause
Sélectionnez ▶ pour démarrer la lecture

⑨ Avance rapide

⑩ Réglage du son (→P. 510)

Si vous sélectionnez pendant que vous regardez un DVD, les commandes du DVD s'afficheront.

Si l'icône apparaît à l'écran après que vous avez sélectionné une touche, cela signifie que la commande correspondant à cette touche n'est pas autorisée.

Écran DVD Options

Sélectionnez “Options” sur l’écran “DVD”; l’écran suivant s’affiche.

▶ Véhicules non dotés d’un système de navigation

▶ Véhicules dotés d’un système de navigation

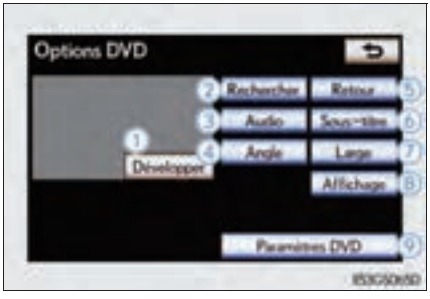

① Revient au mode plein écran (seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté et que le frein de stationnement est engagé)

② Recherche par numéro de titre

③ Sélection de la langue des dialogues

④ Sélection de l’angle

⑤ Affichage de la scène prédéfinie et début de la lecture à partir de ce point

⑥ Sélection de la langue des sous-titres

⑦ Sélection de la taille de l’écran

⑧ Affiche l’écran de réglage de la qualité de l’image

⑨ Modification des paramètres de base

Si l’icône apparaît à l’écran après que vous avez sélectionné une touche, cela signifie que la commande correspondant à cette touche n’est pas autorisée.

Avance rapide/retour en arrière pour un disque

Maintenez votre doigt sur ou sur l’écran des icônes de commande ou maintenez enfoncé le côté “<” ou “>” du bouton “PRST•TRACK”.

Fonctionnement du menu DVD

1 Sélectionnez “Menu” ou “Menu principal” sur l’écran des icônes de commande.
Sélectionnez si la touche de commande du menu n’apparaît pas sur l’écran de menu.

2 Sélectionnez l’élément de menu à l’aide des touches , , ou , puis sélectionnez “Entrer”.

: Retourne à l’écran précédent

Veuillez noter que les options particulières ou le mode de fonctionnement diffèrent d’un DVD à l’autre. Reportez-vous au manuel fourni avec le disque DVD. (L’image ci-dessus n’est fournie qu’à titre indicatif.)

Recherche d’un écran

Recherche par titre

1 Sélectionnez “Rechercher” sur l’écran “Options DVD”.

2 Entrez le numéro du titre recherché, puis sélectionnez “OK”.

: Efface le dernier numéro entré

: Retourne à l’écran précédent

Recherche par chapitre

Appuyez sur le côté “<” ou “>” de la touche “PRST•TRACK”, ou tournez le bouton “TUNE/SCROLL”.

Sélection de la langue des sous-titres

1 Sélectionnez “Sous-titre” sur l’écran “Options DVD”.

2 Le système sélectionne la prochaine langue disponible chaque fois que vous sélectionnez “Changer”.

Les langues disponibles se limitent à celles proposées sur le disque DVD.

“Masquer” : Masque les sous-titres

: Retourne à l’écran précédent

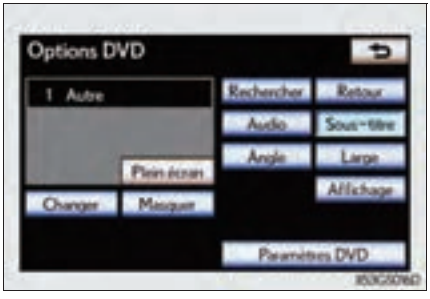

Sélection de la langue des dialogues

1 Sélectionnez “Audio” sur l’écran “Options DVD”.

2 Le système sélectionne la prochaine langue disponible chaque fois que vous sélectionnez “Changer”.

Les langues disponibles se limitent à celles proposées sur le disque DVD.

: Retourne à l’écran précédent

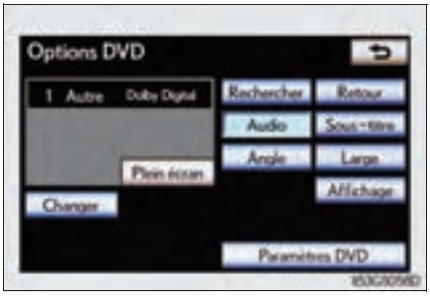

Sélection de l’angle (si cette option est disponible)

1 Sélectionnez “Angle” sur l’écran “Options DVD”.

2 Le système sélectionne le prochain angle disponible chaque fois que vous sélectionnez “Changer”.

Les angles de prise de vue disponibles se limitent à ceux proposés sur le disque DVD.

: Retourne à l’écran précédent

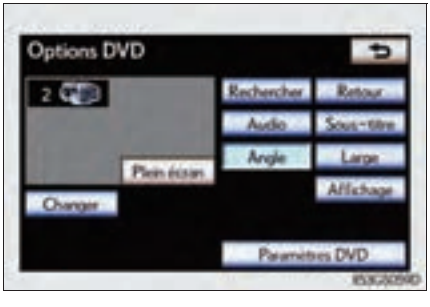

Sélection de la taille de l'écran

1 Sélectionnez "Large" sur l'écran "Options DVD".

2 Sélectionnez l'affichage souhaité. Une fois votre choix effectué, sélectionnez "OK".

① Affiche un écran 3 : 4, avec l'un des côtés en noir

② Élargit horizontalement l'affichage 3 : 4 jusqu'à remplir l'écran

③ Élargit verticalement et horizontalement (dans les mêmes proportions) l'affichage 3 : 4 jusqu'à remplir l'écran

: Retourne à l'écran précédent

Réglage de l'écran

1 Sélectionnez "Affichage" sur l'écran "Options DVD".

2 Pour afficher l'élément à régler, sélectionnez "<" ou ">", puis "OK".

L'écran s'éteint lorsque vous sélectionnez "Extinction de l'affichage". Pour rallumer l'écran, sélectionnez n'importe quel bouton. L'écran sélectionné s'affiche.

	R	V
Couleur	Rouge	Vert
	-	+
Son	Plus clair	Plus sombre
Contraste	Plus faible	Plus fort
Luminosité	Plus sombre	Plus lumineux

Paramètres initiaux du DVD

■ Affichage de l'écran "Paramètres DVD"

1 Sélectionnez "Paramètres DVD" sur l'écran "Options DVD".

2 Sélectionnez le paramètre à modifier.

Une fois les paramètres modifiés, sélectionnez "OK".

"Par défaut" :
Restaure les paramètres par défaut

: Retourne à l'écran précédent

■ Sélection de la langue des dialogues

1 Sélectionnez "Langue audio" sur l'écran "Paramètres DVD".

2 Sélectionnez la langue souhaitée pour les dialogues sur l'écran "Langue audio".

Si la langue souhaitée ne figure pas dans la liste, sélectionnez "Autre", puis entrez son code. (→P. 461)

■ Sélection de la langue des sous-titres

1 Sélectionnez "Langue sous-titres" sur l'écran "Paramètres DVD".

2 Sélectionnez la langue souhaitée pour les sous-titres sur l'écran "Langue sous-titres".

Si la langue souhaitée ne figure pas dans la liste, sélectionnez "Autre", puis entrez son code. (→P. 461)

■ **Sélection de la langue des menus**

1 Sélectionnez “Langue du menu” sur l’écran “Paramètres DVD”.

2 Sélectionnez la langue souhaitée pour les menus sur l’écran “Langue du menu”.

Si la langue souhaitée ne figure pas dans la liste, sélectionnez “Autre”, puis entrez son code. (→P. 461)

■ **Réglage du symbole d’angle**

Si le DVD permet de choisir l’angle de visionnement, vous pouvez activer ou désactiver le symbole d’angle.

1 Sélectionnez “Marque d’angle” sur l’écran “Paramètres DVD”.

2 Sélectionnez “Activé” ou “Désactivé”.

■ **Réglage du verrouillage parental**

1 Sélectionnez “Verrouillage parental” sur l’écran “Paramètres DVD”.

2 Entrez le code personnel de 4 chiffres sur l’écran “Code clé”.

Si vous entrez un chiffre erroné, sélectionnez pour l’effacer.

3 Sélectionnez un niveau de contrôle parental (1 à 8) sur l’écran “Sélectionner le niveau de restriction”. (→P. 467)

■ **Réglage du démarrage de lecture automatique**

La lecture des disques que vous insérez dans le lecteur pendant que le véhicule est en mouvement démarrera automatiquement.

1 Sélectionnez “Démarrage automatique de la lecture” sur l’écran “Paramètres DVD”.

2 Sélectionnez “Activé” ou “Désactivé”.

■ **Réglage de la dynamique acoustique**

Vous pouvez définir l’écart entre le niveau sonore le plus faible et le plus fort.

1 Sélectionnez “Gamme dynamique de son” sur l’écran “Paramètres DVD”.

2 Sélectionnez “MAX”, “Standard” ou “MIN”.

■ Entrée d'un code de langue

Si vous sélectionnez "Autre" sur l'écran "Langue audio", "Langue sous-titres" ou "Langue du menu", vous pouvez choisir une langue en entrant directement son code de 4 chiffres.

Entrez le code de langue de 4 chiffres, puis sélectionnez "OK".

: Efface le dernier chiffre entré

: Retourne à l'écran précédent

● Codes de langue

Code	Langue	Code	Langue	Code	Langue
0514	Anglais	0207	Bulgare	0712	Galicien
0618	Français	0208	Bihari	0714	Guarani
0405	Allemand	0209	Bislama	0721	Goudjrati
0920	Italien	0214	Bengali, Bangla	0801	Haoussa
0519	Espagnol	0215	Tibétain	0809	Hindi
2608	Chinois	0218	Breton	0818	Croate
1412	Néerlandais	0301	Catalan	0821	Hongrois
1620	Portugais	0315	Corse	0825	Arménien
1922	Suédois	0319	Tchèque	0901	Interlingua
1821	Russe	0325	Gallois	0905	Interlingue
1115	Coréen	0401	Danois	0911	Inupiaq
0512	Grec	0426	Bhoutani (dzongkha)	0914	Indonésien
0101	Afar	0515	Espéranto	0919	Islandais
0102	Abkhaze	0520	Estonien	0923	Hébreu
0106	Afrikaans	0521	Basque	1001	Japonais

Code	Langue	Code	Langue	Code	Langue
0113	Amharique	0601	Persan	1009	Yiddish
0118	Arabe	0609	Finnois	1023	Javanais
0119	Assamais	0610	Fidji	1101	Géorgien
0125	Aymara	0615	Féroïen	1111	Kazakh
0126	Azerbaïdjanais	0625	Frison	1112	Groenlandais
0201	Bachkir	0701	Irlandais	1113	Cambodgien
0205	Biélorusse	0704	Gaélique écossais	1114	Kannada
1119	Kachméré	1415	Norvégien	1914	Shona
1121	Kurde	1503	Occitan	1915	Somali
1125	Kirghizistan	1513	(Afan) Oromo	1917	Albanais
1201	Latin	1518	Oriya	1918	Serbe
1214	Lingala	1601	Pendjabi	1919	Siswati
1215	Lao	1612	Polonais	1920	Sotho du Sud
1220	Lituanien	1619	Pachto, Pachtou	1921	Soudanais
1222	Letton, lette	1721	Quechua	1923	Swahili
1307	Malgache	1813	Rhéto-roman	2001	Tamoul
1309	Maori	1814	Kiroundi	2005	Télougou
1311	Macédonien	1815	Roumain	2007	Tadjik
1312	Malayalam	1823	Rwanda	2008	Thaï
1314	Mongol	1901	Sanskrit	2009	Tigrigna
1315	Moldave	1904	Sindhi	2011	Türkmène
1318	Marathe	1907	Sango	2012	Tagalog
1319	Malais	1908	Serbo-croate	2014	Setswana

Code	Langue	Code	Langue	Code	Langue
1320	Maltais	1909	Singhalais	2015	Tongan
1325	Birman	1911	Slovaque	2018	Turc
1401	Nauru	1912	Slovène	2019	Tsonga
1405	Népalais	1913	Samoan	2020	Tatar
2023	Twi	2209	Vietnamien	2515	Yoruba
2111	Ukrainien	2215	Volapük	2621	Zoulou
2118	Ourdou	2315	Wolof		
2126	Ouzbek	2408	Xhosa		

■ **Lorsqu'un passager arrière sélectionne le menu de configuration**

Suivez les directives affichées sur l'écran d'avertissement.
Dans les mêmes circonstances, le passager arrière peut annuler la procédure de configuration depuis le siège avant.

■ **Messages d'erreur**

Si "Erreur de code régional" s'affiche, assurez-vous que le code de région imprimé sur le DVD est identique à celui du lecteur utilisé.

Si un message différent s'affiche : →P. 464

Informations sur les lecteurs CD/DVD et les disques DVD vidéo

Messages d'erreur

Si les messages d'erreur suivants s'affichent à l'écran, reportez-vous au tableau et prenez les mesures appropriées. Si le problème n'est pas résolu, apportez le véhicule chez votre concessionnaire Lexus.

Il est possible que les messages d'erreur diffèrent de ceux présentés ci-dessous en fonction de la langue sélectionnée.

Message	Cause	Mesures correctives
"Aucun disque trouvé."	Il n'y a aucun disque dans le lecteur.	Insérez un disque.
"Vérification DISC"	• Le disque est encrassé ou endommagé. • Le disque est inséré à l'envers. • Le disque ne peut pas être lu par le lecteur.	• Nettoyez le disque. • Insérez le disque dans le bon sens. • Vérifiez si le disque peut être lu par le lecteur.
"Erreur DISC"	• Le système subit une défaillance. • Le fonctionnement est interrompu en raison de la température élevée dans le lecteur.	• Éjectez le disque. • Éjectez le disque et laissez refroidir le lecteur.
"Aucun fichier musical trouvé."	Le disque ne contient aucune donnée musicale.	Éjectez le disque.

Disques DVD vidéo

- Le lecteur de DVD est conforme à la norme de télévision couleur NTSC/PAL. On ne peut pas utiliser les disques DVD vidéo conformes à d'autres normes, par exemple SECAM.
- Code de région : Certains disques DVD vidéo sont dotés d'un code de région qui indique dans quel pays ils peuvent être utilisés. Pour pouvoir être lu dans ce lecteur, le disque DVD vidéo doit porter le code "ALL" ou "1". Si vous tentez de lire un disque d'un code de région différent, "Erreur de code régional" s'affiche à l'écran. Même si le disque DVD vidéo n'est pas muni d'un code de région, la lecture peut s'avérer impossible dans certains cas.

Symboles figurant sur les disques DVD vidéo

Symbole	Signification
NTSC/PAL	Indique que le format NTSC/PAL est utilisé
	Indique le nombre de pistes audio
	Indique le nombre de langues pour les sous-titres
	Indique le nombre d'angles
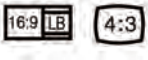	Indique les formats d'affichage proposés Grand écran : 16:9 Normal : 4:3
	Indique le code de région du disque ALL : tous les pays Numéro : code de région

■ **Disques compatibles**

On peut utiliser les disques comportant les marques affichées ci-dessous.
Il se peut que la lecture soit impossible en raison du format d'enregistrement ou des caractéristiques du disque, ou parce qu'il est éraflé, sale ou endommagé.

Utilisez exclusivement des disques portant l'inscription illustrée ci-dessus. Il est possible que votre lecteur ne puisse pas lire les disques suivants :

- SACD
- dts-CD
- CD protégés contre la copie
- DVD audio
- CD vidéo
- DVD-R
- DVD+R
- DVD-RW
- DVD+RW
- DVD-RAM

■ **Fonctionnalité de protection du lecteur de CD/DVD**

Pour protéger les composants internes, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

■ **Si des disques sont laissés dans le lecteur de CD/DVD ou en position d'éjection pendant une longue période**

Les disques pourraient être endommagés et ne plus fonctionner correctement.

■ **Nettoyeur à lentilles**

N'utilisez pas de nettoyeur à lentilles. Vous risqueriez d'endommager le lecteur de CD/DVD.

■ Informations sur les disques DVD vidéo

● Disques DVD vidéo
"Digital Versatile Disc" (disque numérique polyvalent) qui permet de stocker de la vidéo. Les disques DVD vidéo se basent sur la norme de compression numérique internationale "MPEG2". Les données vidéo sont compressées en moyenne à un rapport de 1/40 avant d'être stockées. Le DVD utilise également une technique d'encodage à débit variable qui permet d'augmenter ou de réduire la quantité de données stockée en fonction du format de l'image. Les données audio sont stockées au format PCM et Dolby Digital, permettant une plus grande qualité sonore. De plus, ce format offre des fonctions évoluées telles que plusieurs angles d'affichage et plusieurs langues, qui vous le feront apprécier encore davantage.

● Conditions de lecture
Cette caractéristique permet de contrôler ce qui peut être affiché, conformément aux conditions propres du pays concerné. Ces conditions de lecture varient selon le disque DVD vidéo utilisé. Pour certains, toute lecture sera impossible, tandis que pour d'autres, les scènes violentes pourraient être supprimées ou remplacées par d'autres scènes.

Niveau 1 : Seuls les disques DVD vidéo destinés aux enfants peuvent être utilisés.

Niveaux 2-7 : Seuls les disques DVD vidéo destinés aux enfants et classés G peuvent être utilisés.

Niveau 8 : Tous les types de disques DVD vidéo peuvent être utilisés.

● Fonction multi-angle
Vous pouvez voir la même scène, mais sous des angles différents.

● Fonction multilingue
Vous pouvez sélectionner la langue des dialogues et des sous-titres.

● Codes de région
Les codes de région figurent sur les lecteurs de DVD et sur les disques DVD. Un disque DVD vidéo ne pourra pas être lu si son code régional n'est pas identique à celui du lecteur de DVD utilisé. (→P. 465)

● Audio
Ce lecteur de DVD accepte les disques DVD de format audio PCM linéaire, Dolby Digital et MPEG. Les autres formats ne pourront pas être lus.

● Titre et chapitre
Les programmes vidéo et audio stockés sur les disques DVD vidéo sont divisés en titres et en chapitres.

Titre : La plus grande unité logique d'un programme vidéo et audio stocké sur un disque DVD vidéo. Habituellement, on assigne à un titre un film, un album ou un programme audio.

Chapitre : Un titre peut comporter un ou plusieurs chapitres.

■ Audio

Dolby Digital
Fabriqué sous licence de Dolby Laboratories.
Dolby et le symbole du double D sont des marques de commerce de Dolby Laboratories.

■ Fichiers MP3 et WMA

MP3 (MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio normalisé.

Les fichiers peuvent être compressés à environ 1/10 de leur taille d'origine à l'aide de la compression MP3.

WMA (Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Les données compressées à l'aide de ce format ont une taille plus petite qu'avec le format MP3.

Il y a des limites aux normes des fichiers MP3 et WMA pouvant être utilisés et aux supports/formats dans lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 LAYER3 : 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 LSF LAYER3 : 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles avec le débit binaire variable [VBR])
  MPEG1 LAYER3 : 32, 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256, 320 (kbps)
  MPEG2 LSF LAYER3 : 8, 32, 64, 80, 96, 112, 128, 144, 160 (kbps)
- Modes de canal compatibles : stéréo, stéréo combiné (joint stereo), double canal (dual channel) et mono

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA Ver. 7, 8, 9 (9.1/9.2)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles uniquement avec la lecture 2 canaux)
  Version 7, 8 : CBR 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192 (kbps)
  Ver. 9 (9.1/9.2) : CBR 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256, 320 (kbps, VBR)

● Supports compatibles

Les fichiers MP3 et WMA peuvent être lus à partir de disques CD-R et CD-RW.

Dans certains cas, si le disque CD-R ou CD-RW n'était pas finalisé, la lecture pourrait s'avérer impossible. La lecture pourrait également échouer ou le disque pourrait sauter à cause de rayures ou de traces de doigts à sa surface.

● Formats de disque compatibles

Les formats de disque suivants peuvent être utilisés :

- Formats de disque : CD-ROM Mode 1 et Mode 2
  CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier : ISO9660 niveau 1, niveau 2, (Romeo, Joliet)
  Les fichiers MP3 et WMA écrits dans un format autre que ceux indiqués ci-dessus pourraient être illisibles; les noms des fichiers et des dossiers pourraient également ne pas s'afficher correctement.

On note les normes et limites techniques suivantes :

- Taille maximum de l'arborescence : 8 niveaux (incluant le dossier racine)
- Taille maximum des noms des dossiers et des fichiers : 32 caractères
- Nombre maximum de dossiers : 192 (incluant le dossier racine)
- Nombre maximum de fichiers par disque : 255

● Noms des fichiers

Seuls les fichiers portant l'extension .mp3 ou .wma sont reconnus et lus comme étant au format MP3/WMA.

● Disques contenant des enregistrements multisessions

Le système audio est compatible avec les sessions multiples et peut donc lire des disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session pourra être lue.

● Étiquettes ID3 et WMA

Il est possible d'ajouter des étiquettes ID3 aux fichiers MP3. Ces renseignements peuvent comprendre, entre autres choses, le titre de la plage, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les étiquettes ID3 version 1.0, 1.1, et version 2.2 et 2.3. (Le nombre de caractères est basé sur ID3 version 1.0 et 1.1.)

Il est possible d'ajouter des étiquettes WMA aux fichiers WMA. À l'instar des étiquettes ID3, ces renseignements peuvent comprendre, entre autres choses, le titre de la plage ainsi que le nom de l'artiste.

● Lecture de fichiers MP3 et WMA

Lorsqu'un disque contenant des fichiers MP3 ou WMA est inséré, le lecteur vérifie en premier tous les fichiers du disque. Une fois cette vérification terminée, la lecture du premier fichier MP3 ou WMA débute. Pour accélérer cette étape de vérification, nous vous recommandons de n'enregistrer que des fichiers en format MP3 ou WMA et de ne pas créer de dossiers inutiles.

Les disques qui contiennent un mélange de données musicales en format traditionnel et de données musicales en format MP3 ou WMA ne peuvent pas être lus.

● Extensions

Si les extensions .mp3 et .wma sont utilisées pour des fichiers qui ne sont pas réellement en format MP3 et WMA, elles pourraient être traitées par erreur comme étant des fichiers MP3 et WMA. La reproduction sonore sera alors déformée, ce qui pourrait endommager les haut-parleurs.

● Lecture

- Pour lire les fichiers MP3 avec une qualité sonore constante, nous recommandons d'utiliser un débit binaire d'au moins 128 kbps et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas, selon les propriétés du disque CD-R ou CD-RW, la lecture pourrait s'avérer impossible.
- Il existe sur le marché un grand nombre de gratuiciels ou de logiciels commerciaux pour encoder des fichiers MP3 et WMA; selon les paramètres d'encodage et le format de fichier utilisés, la qualité sonore pourrait être médiocre ou des parasites pourraient être présents au début de la lecture. Dans certains cas, la lecture pourrait même s'avérer totalement impossible.
- Lorsque le disque contient des fichiers dans un format autre que MP3 ou WMA, le lecteur pourrait prendre davantage de temps pour reconnaître le disque et, dans certains cas, la lecture pourrait même s'avérer totalement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

■ Base de données multimédia de Gracenote®

- Technologie de reconnaissance musicale et données connexes fournies par Gracenote. Gracenote constitue la norme de l'industrie en matière de technologie de reconnaissance musicale et de fourniture de contenus connexes. Pour plus de détails, visitez www.gracenote.com.

- CD et données musicales de Gracenote, Inc. – Copyright © 2000-2010 Gracenote. Logiciel Gracenote – Copyright © 2000-2010 Gracenote. Ce produit et ce service sont protégés par un ou plusieurs brevets appartenant à Gracenote (pour plus de détails, visitez le site Web de Gracenote). Les noms « Gracenote », «CDDB », « MusicID »,MediaVOCS, le logo Gracenote, le graphisme Gracenote, la mention « Powered by Gracenote » sont des marques de commerce ou des marques déposées de Gracenote homologuées aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

■ Contrat de licence Gracenote (EULA)

Cet appareil ou cette application contient un logiciel développé par Gracenote, société basée à Emeryville, Californie, États-Unis (ciaprès, « Gracenote »). Ce logiciel Gracenote (ci-après, « le Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil ou à cette application d'accéder à des serveurs en ligne ou à des bases de données en ligne (ci-après et collectivement, « les Serveurs Gracenote ») en vue d'identifier le contenu de certains supports musicaux ou/et de certains fichiers audio, de copier des informations relatives à des données audio (titre d'un album, nom d'un artiste ou d'un groupe, liste des pistes, etc. – ciaprès, « les Données Gracenote ») et d'exécuter de nombreuses autres fonctions. Vous êtes autorisé à utiliser les Données Gracenote uniquement par exécution des fonctions grand public de cet appareil ou de cette application.

Vous convenez d'utiliser les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote uniquement pour un usage personnel et non commercial. Vous convenez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre le Logiciel Gracenote ou aucune partie des Données Gracenote à une société tierce.

VOUS CONVENEZ DE NE PAS UTILISER NI EXPLOITER LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À DES FINS AUTRES QUE CELLES QUI SONT AUTORISÉES EXPLICITEMENT DANS LE PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE.

Vous convenez que la licence non exclusive dont vous jouissez pour l'utilisation des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote sera résiliée si vous ne respectez pas les conditions stipulées dans le présent Contrat de licence. Si votre licence est résiliée, vous convenez de mettre fin immédiatement à tout type d'utilisation des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote. Gracenote se réserve tous les droits vis-à-vis des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote, y compris tous droits de propriété. Gracenote ne saurait en aucun cas être redevable d'un paiement en votre faveur pour des informations que vous auriez communiquées à Gracenote. Vous convenez que Gracenote pourra faire valoir contre vous ses droits tels que décrits dans le présent Contrat de licence, directement et en son nom propre.

Le Service Gracenote utilise un identifiant (unique et attribué en mode aléatoire) pour suivre les interrogations des utilisateurs de ce Service. Ce mécanisme est destiné à des mesures statistiques : il permet au Service Gracenote de déterminer le nombre d'interrogations effectué sans avoir à connaître quelque information que ce soit vous concernant. Pour plus de détails sur ce mécanisme de suivi, consultez la page Web qui présente la Charte de confidentialité du Service Gracenote.

Le Logiciel Gracenote et l'intégralité des Données Gracenote vous sont cédés sous licence « EN L'ÉTAT ». Gracenote n'apporte aucune déclaration ou garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne la précision des Données Gracenote disponibles à partir des Serveurs Gracenote. Gracenote se réserve le droit de supprimer certaines données des Serveurs Gracenote ou de changer des données de catégorie pour toute raison que Gracenote estimera nécessaire ou suffisante. Aucune garantie n'est apportée que le Logiciel Gracenote ou les Serveurs Gracenote seront exempts d'erreurs ou que le fonctionnement du Logiciel Gracenote ou des Serveurs Gracenote s'effectuera sans interruption. Gracenote n'est nullement obligée de mettre à votre disposition les types ou catégories de données nouveaux, complémentaires ou améliorés que Gracenote pourrait proposer à l'avenir, et Gracenote est libre de mettre fin à ses services à tout moment.

GRACENOTE DÉNIE TOUTES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS MAIS PAS SEULEMENT LES GARANTIES IMPLICITES DE POTENTIEL COMMERCIAL, D'ADÉQUATION À UN USAGE SPÉCIFIQUE, DE PROPRIÉTÉ ET DE NONINFRACTION. GRACENOTE NE GARANTIT AUCUNEMENT LES RÉSULTATS QUI POURRAIENT ÊTRE OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DE N'IMPORTE QUEL SERVEUR GRACENOTE. GRACENOTE NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLE DES DOMMAGES ÉVENTUELLEMENT CONSÉQUENTS OU INCIDENTS SUBIS, NI D'AUCUNE PERTE DE BÉNÉFICES OU PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES.

copyright © 2000-2010 Gracenote

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux disques DVD vidéo

Sur certains DVD, les dialogues sont enregistrés à un volume plus faible afin de faire ressortir davantage les effets sonores. Si vous réglez le volume en prenant pour acquis que les dialogues représentent le niveau de volume maximal du DVD, vous pourriez être abasourdi par le volume des effets sonores ou celui d'une autre source audio.

Un volume trop élevé peut avoir un impact non négligeable sur le corps humain ou nuire à la conduite. Gardez cela à l'esprit lorsque vous ajustez le volume.

⚠ NOTE

■ Disques et adaptateurs à ne pas utiliser

N'utilisez pas les types de CD suivants.
N'utilisez également pas d'adaptateurs de CD de 3 in. (8 cm) ni de disques doubles ou de disques imprimables.
Vous risqueriez d'endommager le lecteur et/ou la fonction d'insertion/éjection.

- Des disques dont le diamètre n'est pas de 4,7 in. (12 cm)

- Des disques de mauvaise qualité ou déformés

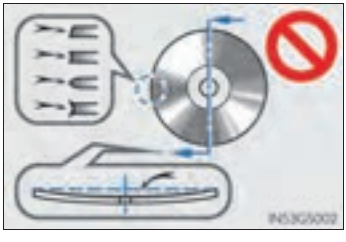

- Des disques avec une zone d'enregistrement transparente ou translucide

- Des disques sur lesquels on a apposé du ruban, des autocollants ou des étiquettes CD-R, ou dont l'étiquette a été enlevée

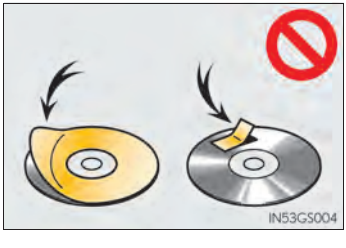

NOTE

■ **Précautions relatives au lecteur**

En n'observant pas ces précautions, les disques ou le lecteur lui-même pourraient être endommagés.

- N'insérez aucun objet autre que des disques dans la fente de chargement.
- Ne lubrifiez jamais les composants du lecteur.
- Rangez les disques à l'abri du rayonnement direct du soleil.
- N'essayez jamais de démonter le lecteur.

Écoute d'un lecteur Bluetooth®

Le système audio Bluetooth® permet aux utilisateurs d'écouter de la musique provenant d'un lecteur portatif dans les haut-parleurs du véhicule par l'intermédiaire d'une connexion sans fil.
Ce système audio prend en charge le protocole Bluetooth®, un système de données sans fil capable de lire la musique d'un lecteur portatif sans fil. Si votre lecteur portatif ne prend pas en charge la fonction Bluetooth®, le système audio Bluetooth® ne fonctionnera pas.

Si vous avez déjà connecté un lecteur audio Bluetooth®, appuyez sur la touche "MEDIA".
Sélectionnez l'onglet "BT Audio", ou appuyez à répétition sur la touche "MEDIA" jusqu'à ce que l'onglet "BT Audio" soit sélectionné.

① Sélection d'un dossier/album
② Sélection de plage
③ Affiche la liste des dossiers/albums
④ Affiche la liste des plages
⑤ État de la connexion
⑥ Connexion d'un lecteur audio Bluetooth®
⑦ Réglage du son (→P. 510)
⑧ Lecture/pause
⑨ Répétition de lecture
⑩ Sélection de plage/avance rapide/retour en arrière
⑪ Touche MEDIA
⑫ Mise en marche
⑬ Volume
⑭ Lecture aléatoire

Affichage de l'état

L'écran vous permet de vérifier l'état d'un certain nombre d'éléments, dont l'intensité du signal et le niveau de charge de la batterie.

① État de la connexion

② Niveau de charge de la batterie

Indicateurs	Conditions		
État de la connexion	Bon	⟷	Aucune connexion
Niveau de charge de la batterie	Plein	⟷	Vide

Connexion d'un lecteur audio Bluetooth®

Pour utiliser le système audio Bluetooth®, vous devez y enregistrer votre lecteur portatif. Une fois que vous l'aurez enregistré, vous pourrez profiter de votre musique par l'intermédiaire du système audio du véhicule. (→P. 587)

Pour connaître les procédures d'utilisation du lecteur portatif, consultez le mode d'emploi qui l'accompagne.

■ Lorsque l'option "Alimentation Bluetooth*" est activée

Lorsque le lecteur portatif est en attente de connexion, il se connectera automatiquement dès que le contacteur du moteur passera en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.

■ Lorsque l'option "Alimentation Bluetooth*" est désactivée

Connectez le lecteur portatif manuellement en procédant comme suit.

1 Sélectionnez "Connecter".

2 Sélectionnez le lecteur portatif souhaité.

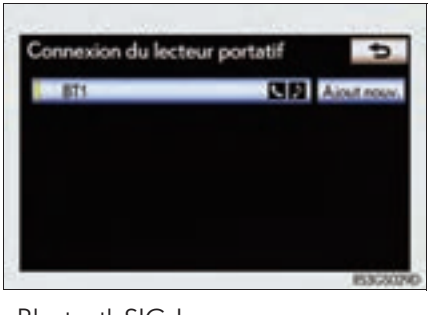

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

3 Une fois la connexion établie, cet écran s'affiche. Vous pouvez à présent utiliser le lecteur portatif.

Écoute du lecteur Bluetooth®

Sélectionnez ▶ pour lancer la lecture, sélectionnez ⏸ pour mettre en pause ou appuyez sur ⏯ pour lancer la lecture/mettre en pause.

Selon le modèle du lecteur portatif, certains titres pourraient ne pas s'afficher.

Sélection d'une plage/d'un dossier/d'un album

■ Sur l'écran principal du système audio

Sélectionnez "<" ou ">" sur l'écran pour sélectionner le dossier/l'album suivant ou précédent.

■ Sur l'écran de la liste d'écoute

1 Sélectionnez le nom de l'album à l'écran pour afficher l'écran de la liste d'écoute.

2 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

Si vous sélectionnez à l'écran le nom du dossier, la liste des plages s'affichera.

3 Sélectionnez le nom de la plage souhaitée à l'écran.

, : Sélectionnez cette touche pour déplacer la liste vers le haut ou vers le bas par groupe de 5 plages/dossiers.

Touche "PRST•TRACK" : Appuyez sur le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK" pour parcourir les plages une à la fois dans la liste.

Bouton "TUNE/SCROLL" : Tournez ce bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour parcourir rapidement la liste des plages/dossiers dans un sens ou dans l'autre.

, : Si apparaît à la droite du nom d'un élément, cela signifie que le nom est trop long pour s'afficher en entier à l'écran. Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

Sélection, avance rapide ou retour en arrière pour une plage

■ Sur l'écran principal du système audio

Tournez le bouton "TUNE/SCROLL", ou appuyez sur le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK" pour sélectionner le numéro de la plage souhaitée.

■ Sur l'écran de la liste des plages

1 Sélectionnez le nom de la plage à l'écran pour afficher l'écran suivant de la liste des plages.

2 Sélectionnez le numéro de la plage souhaitée.

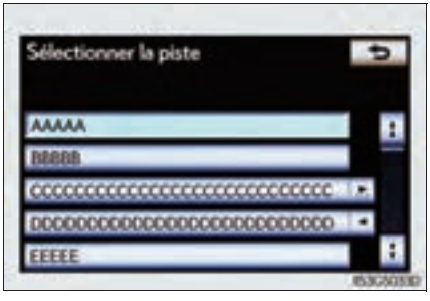

, : Sélectionnez cette touche pour déplacer la liste vers le haut ou vers le bas par groupe de 5 plages.

Touche "PRST•TRACK" : Appuyez sur le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK" pour parcourir les plages une à la fois dans la liste.

Bouton "TUNE/SCROLL" : Tournez ce bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour parcourir rapidement la liste des plages dans un sens ou dans l'autre.

, : Si apparaît à la droite du nom d'un élément, cela signifie que le nom est trop long pour s'afficher en entier à l'écran. Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

■ Avance rapide et retour en arrière pour une plage

Pour une avance rapide ou un retour en arrière, maintenez enfoncé le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK".

Lecture aléatoire

■ Lecture des plages de l'album en ordre aléatoire

Sélectionnez "RAND" à l'écran.

Chaque fois que vous sélectionnez "RAND", le mode change comme suit : album aléatoire → toutes les plages aléatoires → désactivé

■ Lecture des plages de tous les albums en ordre aléatoire

Sélectionnez "RAND" à répétition, jusqu'à ce que "ALB.RAND" s'affiche à l'écran.

Pour annuler l'opération, sélectionnez "RAND" de nouveau.

Répétition de lecture

■ Répétition d'une plage

Sélectionnez "RPT" à l'écran.

Chaque fois que vous sélectionnez "RPT", le mode change comme suit : répétition de plage → répétition d'album → désactivé

■ Écoute répétitive d'un album

Sélectionnez "RPT" à répétition, jusqu'à ce que "ALB.RPT" s'affiche à l'écran.

Pour annuler l'opération, sélectionnez "RPT" de nouveau.

■ Si vous sélectionnez

Le système retourne à l'écran précédent.

■ Connexion d'un lecteur audio Bluetooth®

- Sélectionner "Connexion du lecteur portatif" sur l'écran "Bluetooth*" permet aussi de connecter un lecteur audio Bluetooth®. (→P. 587)
- Lorsqu'aucun des lecteurs portatifs sélectionnables n'a été enregistré, un écran de confirmation de l'enregistrement s'affiche. La méthode d'enregistrement est la même que celle de l'enregistrement d'un téléphone. (→P. 580)
- Lorsque vous sélectionnez le lecteur portatif actuellement connecté, un écran de confirmation de la déconnexion de celui-ci s'affiche. (→P. 580)
- Si la connexion échoue une fois, un écran de confirmation de changement de méthode de connexion s'affiche. Un message s'affichera si la connexion échoue 2 fois ou plus. Essayez de nouveau lorsque ce message s'affiche.

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ **Lors de l'utilisation du système audio Bluetooth®**

- Il est possible que le système ne fonctionne pas dans les conditions suivantes.
  - Le lecteur portatif est éteint
  - Le lecteur portatif n'est pas branché
  - La charge de la batterie du lecteur portatif est faible
- Il pourrait y avoir un délai si la connexion téléphonique est établie pendant que le lecteur Bluetooth® est en marche.
- Selon le modèle du lecteur portatif connecté au système, il se peut que le fonctionnement diffère légèrement et que certaines fonctions ne soient pas disponibles.

■ **Antenne Bluetooth®**

L'antenne est incorporée au bloc d'instrumentation. Si le lecteur portatif est derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le bloc central, ou s'il est en contact ou couvert par des objets métalliques, l'état de la connexion peut se dégrader.

■ **Niveau de charge de la batterie/État du signal**

Les données affichées à l'écran peuvent différer légèrement de celles affichées sur le lecteur portatif, et ce système ne possède pas de chargeur.

■ **À propos de Bluetooth®**

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ **Modèles compatibles**

Les lecteurs portatifs doivent se conformer aux normes suivantes :

- Spécifications Bluetooth®
  Version 1.1 ou supérieure
  (Recommandé : Version 2.1+EDR ou supérieure)
- Profil
  - Profil A2DP (Advanced Audio Distribution Profile) version 1.0 ou supérieure
  - Profil AVRCP (Audio/Video Remote Control Profile) version 1.0 ou supérieure
    (Recommandé : Version 1.4 ou supérieure)

Veuillez noter cependant que certaines fonctions pourraient être limitées selon le modèle du lecteur portatif. Par ailleurs, un écran différent s'affiche selon le modèle du lecteur portatif connecté au système.

Veuillez visiter le site Web http://www.lexus.com/MobileLink pour connaître les lecteurs portatifs approuvés pour ce système.

■ **Homologation**

→P. 526

■ **Reconnexion du lecteur portatif**

Si le lecteur portatif est déconnecté et que la réception du réseau est mauvaise lorsque le contacteur du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, le système rétablit automatiquement la connexion avec le lecteur portatif.

Si vous avez déconnecté le lecteur portatif vous-même, procédez comme suit pour rétablir la connexion :

- Sélectionnez de nouveau le lecteur portatif
- Entrez le lecteur portatif

■ **Lors du transfert de propriété de votre véhicule**

Assurez-vous de retirer du système le lecteur portatif enregistré. (→P. 582)

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite

N'utilisez pas le lecteur portatif et ne connectez pas le système Bluetooth®.

■ Précautions relatives à l'interférence avec des appareils électroniques

- Des antennes Bluetooth® sont installées sur votre composant audio. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque implantable, un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable devraient se tenir à une distance raisonnable des antennes Bluetooth®. Les ondes radio pourraient nuire au fonctionnement de tels appareils.
- Avant d'utiliser des dispositifs Bluetooth®, les utilisateurs de tout appareil médical électrique autre que les stimulateurs cardiaques implantables, les stimulateurs de resynchronisation cardiaque ou les défibrillateurs automatiques implantables devraient consulter le fabricant de l'appareil à propos du fonctionnement de ce dernier lorsqu'il est exposé aux ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur de tels appareils médicaux.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous quittez le véhicule

Ne laissez pas votre lecteur portatif dans le véhicule. La température pourrait augmenter dans l'habitacle et endommager le lecteur portatif.

Écoute du contenu d'une clé USB

En branchant une clé USB, vous pouvez écouter de la musique dans les haut-parleurs du véhicule.

Si vous avez déjà connecté une clé USB, appuyez sur la touche "MEDIA". Sélectionnez l'onglet "USB", ou appuyez à répétition sur la touche "MEDIA" jusqu'à ce que l'onglet "USB" soit sélectionné.

① Sélection d'un dossier/album
② Sélection de plage/fichier
③ Affiche la liste des dossiers/albums
④ Affiche la liste des plages/fichiers
⑤ Réglage du son (→P. 510)
⑥ Lecture/pause
⑦ Répétition de lecture
⑧ Sélection de plage et de fichier/avance rapide/retour en arrière
⑨ Touche MEDIA
⑩ Mise en marche
⑪ Volume
⑫ Lecture aléatoire

Branchement d'une clé USB

1 Ouvrez le bloc central, ouvrez la trappe, puis branchez une clé USB.

Si ce n'est pas déjà fait, mettez la clé USB sous tension.

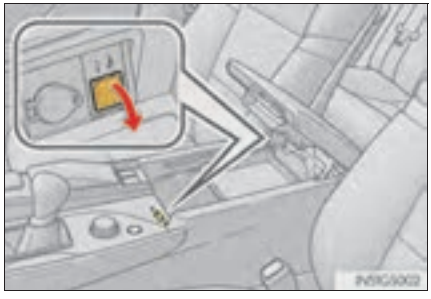

2 Appuyez sur la touche "MEDIA".

Lecture d'une clé USB

■ Lecture/pause

Sélectionnez ▶ pour lancer la lecture, sélectionnez ⏸ pour mettre en pause ou appuyez sur ⏯ pour lancer la lecture/mettre en pause.

▶ Mode Étiquette

▶ Mode Dossier

Sélection d'un dossier/d'un album

Sélectionnez "<" ou ">" sur l'écran pour sélectionner le dossier/l'album suivant ou précédent.

Sélection d'un dossier, d'un artiste ou d'un album

1 Sélectionnez le nom du dossier/de l'album à l'écran.

2 Sélectionnez l'onglet souhaité, puis sélectionnez le dossier, l'artiste ou l'album souhaité.

Les touches d'écran de caractères "ABC", "DEF", etc., permettent d'accéder directement aux entrées répertoriées commençant par une des lettres inscrites sur celles-ci.
Chaque fois que vous sélectionnez la touche d'écran où sont inscrites trois lettres, le système affiche la liste débutant par la lettre suivante.

, : Sélectionnez cette touche pour déplacer la liste vers le haut ou vers le bas par groupe de 5 dossiers/artistes/albums.

Bouton "TUNE/SCROLL" : Tournez ce bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour parcourir rapidement la liste des dossiers/artistes/albums dans un sens ou dans l'autre.

, : Si apparaît à la droite du nom d'un élément, cela signifie que le nom est trop long pour s'afficher en entier à l'écran. Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

Sélection, avance rapide ou retour en arrière pour un fichier/une plage

■ Sélection d'un fichier/d'une plage à la fois

Sélectionnez "<" ou ">" sur l'écran pour sélectionner la plage/le fichier suivant ou précédent.

Tournez le bouton "TUNE/SCROLL", ou appuyez sur le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK" pour sélectionner la plage/le fichier souhaité.

■ Sélection d'un dossier/d'une plage dans la liste

1 Pour afficher l'écran suivant de la liste des fichiers/des plages, sélectionnez le nom du fichier/de la plage à l'écran.

2 Sélectionnez le numéro de la plage/du fichier souhaité.

, : Sélectionnez cette touche pour déplacer la liste vers le haut ou vers le bas par groupe de 5 plages/fichiers.

Touche “PRST•TRACK” : Pour parcourir les plages/fichiers un à la fois dans la liste, appuyez sur le côté “∧” ou “∨” de la touche “PRST•TRACK”.

Bouton “TUNE/SCROLL” : Tournez ce bouton dans le sens des aiguilles d’une montre ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d’une montre pour parcourir rapidement la liste des fichiers/plages dans un sens ou dans l’autre.

, : Si apparaît à la droite du nom d’un élément, cela signifie que le nom est trop long pour s’afficher en entier à l’écran. Sélectionnez pour faire défiler jusqu’à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

■ Avance rapide ou retour en arrière pour un fichier/une plage

Pour une avance rapide ou un retour en arrière, maintenez enfoncé le côté “<” ou “>” de la touche “PRST•TRACK”.

Lecture aléatoire

■ Lecture des fichiers/des plages d'un dossier de façon aléatoire

Sélectionnez "RAND" à l'écran.
Chaque fois que vous sélectionnez "RAND", le mode change comme suit :
aléatoire (1 dossier/album aléatoire) → dossier/album aléatoire (tous les dossiers/albums aléatoires) → désactivé

■ Lecture de tous les dossiers/albums d'une clé USB en ordre aléatoire

Sélectionnez "RAND" à répétition, jusqu'à ce que "FLD.RAND"/"ALB.RAND" s'affiche à l'écran.

Pour annuler l'opération, sélectionnez "RAND" de nouveau.

Répétition de lecture

■ Répétition d'un fichier/d'une plage

Sélectionnez "RPT" à l'écran.
Chaque fois que vous sélectionnez "RPT", le mode change comme suit :

- Lorsque "RAND" est désactivé
  répétition du fichier/de la plage → répétition du dossier/de l'album → désactivé
- Lorsque "RAND" est activé
  répétition du fichier/de la plage → désactivé

■ Répétition d'un dossier/d'un album

Sélectionnez "RPT" à répétition, jusqu'à ce que "FLD.RPT"/"ALB.RPT" s'affiche à l'écran.

Pour annuler l'opération, sélectionnez "RPT" de nouveau.

Cette fonction n'est pas disponible lorsque la lecture aléatoire est sélectionnée

■ **Si vous sélectionnez**

Le système retourne à l'écran précédent.

■ **Fonctions d'une clé USB**

- Si une clé USB est branchée et que vous faites passer le mode de la source audio à Clé USB, la clé USB commencera sa lecture au premier fichier du premier dossier. Si vous retirez cette clé USB et la réinsérez plus tard (et que son contenu n'a pas changé), le système reprendra la lecture au point où il l'a interrompu lorsque la clé a été retirée.
- Selon le modèle de clé USB connecté au système, il se peut que certaines fonctions ne soient pas disponibles. Certaines défaillances pourraient être corrigées en débranchant, puis en rebranchant l'appareil.

■ **Lorsque vous utilisez une clé USB**

Il peut s'avérer impossible d'utiliser la prise de courant du bloc d'instrumentation si la clé USB est branchée au port USB en même temps.

■ **Messages d'erreur des clés USB**

"Erreur de clé USB" : Ceci indique un problème au niveau de la clé USB ou de sa connexion.

"Aucun fichier musical trouvé." : Ceci indique qu'aucun fichier MP3/WMA n'est présent sur la clé USB.

■ **Clé USB**

- Appareils compatibles
  Clés USB pouvant servir à la lecture de fichiers MP3 et WMA.
- Formats d'appareil compatibles
  Vous pouvez utiliser les formats d'appareil suivants :
  - Formats de communication USB : USB 2.0 HS (480 mbps) et FS (12 mbps)
  - Formats de fichier : FAT16/32 (Windows)
  - Classe de correspondance : Classe de mémoire de masse

Les fichiers MP3 et WMA écrits dans un format autre que ceux indiqués ci-dessus pourraient être illisibles; les noms des fichiers et des dossiers pourraient également ne pas s'afficher correctement.

On note les normes et limites techniques suivantes :

- Taille maximum de l'arborescence : 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers dans un appareil : 3000 (incluant le dossier racine)
- Nombre maximum de fichiers dans un appareil : 9999
- Nombre maximum de fichiers par dossier : 255

● Fichiers MP3 et WMA

MP3 (MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio normalisé. Les fichiers peuvent être compressés à environ 1/10 de leur taille originale à l'aide de la compression MP3.

WMA (Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Les données compressées à l'aide de ce format ont une taille plus petite qu'avec le format MP3.

Il y a des limites aux normes des fichiers MP3 et WMA pouvant être utilisés et aux supports/formats dans lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERII, III, MPEG2 AUDIO LAYERII, III, MPEG2.5)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III : 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III : 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles avec le débit binaire variable [VBR])
  MPEG1 AUDIO LAYER II, III : 32-320 (kbps)
  MPEG2 AUDIO LAYER II, III : 8-160 (kbps)
- Modes de canal compatibles : stéréo, stéréo combiné (joint stereo), double canal (dual channel) et mono

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA version 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  HIGH PROFILE 48-320 (kbps, VBR)

● Noms des fichiers

Seuls les fichiers portant l'extension .mp3 ou .wma sont reconnus et lus comme étant au format MP3/WMA.

● Étiquettes ID3 et WMA

Il est possible d'ajouter des étiquettes ID3 aux fichiers MP3. Ces renseignements peuvent comprendre, entre autres choses, le titre de la plage, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les étiquettes ID3 version 1.0, 1.1, et version 2.2, 2.3, 2.4. (Le nombre de caractères est basé sur ID3 version 1.0 et 1.1.)

Il est possible d'ajouter des étiquettes WMA aux fichiers WMA. À l'instar des étiquettes ID3, ces renseignements peuvent comprendre, entre autres choses, le titre de la plage ainsi que le nom de l'artiste.

● Lecture de fichiers MP3 et WMA

- Lorsqu'un dispositif contenant des fichiers MP3 ou WMA est connecté, le système vérifie tous les fichiers de la clé USB. Une fois cette vérification terminée, la lecture du premier fichier MP3 ou WMA débute. Pour accélérer cette étape de vérification, nous vous recommandons de n'inclure que des fichiers en format MP3 ou WMA et de ne pas créer de dossiers inutiles.
- Si un dispositif USB est branché et que vous faites passer le mode de la source audio à Clé USB, le dispositif USB débutera sa lecture au premier fichier du premier dossier. Si ce dispositif est retiré, puis réinséré (et que son contenu n'a pas changé), il reprendra sa lecture au même point où il a été arrêté à sa dernière utilisation.

● Extensions

Si les extensions .mp3 et .wma sont utilisées pour des fichiers qui ne sont pas réellement en format MP3 et WMA, ces derniers seront ignorés (non lus).

● Lecture

- Pour lire les fichiers MP3 avec une qualité sonore constante, nous recommandons d'utiliser un débit binaire d'au moins 128 kbps et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché un grand nombre de gratuiciels ou de logiciels commerciaux pour encoder des fichiers MP3 et WMA; selon les paramètres d'encodage et le format de fichier utilisés, la qualité sonore pourrait être médiocre ou des parasites pourraient être présents au début de la lecture. Dans certains cas, la lecture pourrait même s'avérer totalement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite

Ne branchez pas de clé USB et ne manipulez pas les commandes.

⚠ NOTE

■ S'il est impossible de fermer complètement l'accoudoir

Selon la taille et la forme de la clé USB connectée au système, il est possible que l'accoudoir ne ferme pas complètement. Dans ce cas, ne fermez pas l'accoudoir de force; cela pourrait endommager la clé USB, son connecteur ou un autre composant.

■ Pour éviter d'endommager la clé USB ou ses bornes

- Ne laissez pas de clé USB dans le véhicule. La température pourrait augmenter dans l'habitacle et endommager la clé USB.
- N'appuyez pas sur la clé USB pendant qu'elle est branchée et n'y appliquez pas une pression indue.
- N'insérez pas de corps étranger dans le port.

Écoute d'un iPod

En branchant un iPod, vous pouvez écouter de la musique dans les haut-parleurs du véhicule.

Si vous avez déjà branché un iPod, appuyez sur la touche "MEDIA". Sélectionnez l'onglet "iPod", ou appuyez à répétition sur la touche "MEDIA" jusqu'à ce que l'onglet "iPod" soit sélectionné.

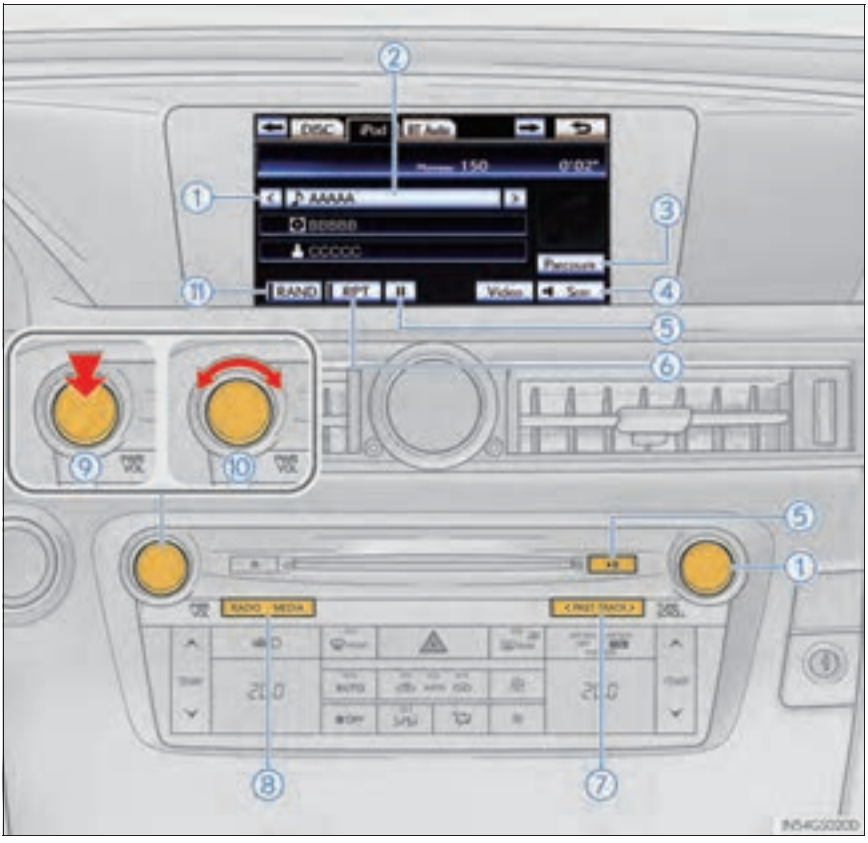

① Sélection de plage
② Affiche la liste des plages
③ Sélection d'un mode de lecture
④ Réglage du son (→P. 510)
⑤ Lecture/pause
⑥ Répétition de lecture
⑦ Sélection de plage/avance rapide/retour en arrière
⑧ Touche MEDIA
⑨ Mise en marche
⑩ Volume
⑪ Lecture aléatoire

Branchement d'un iPod

1 Ouvrez le bloc central, ouvrez la trappe, puis branchez un iPod à l'aide d'un câble iPod.

Si ce n'est pas déjà fait, mettez l'iPod sous tension.

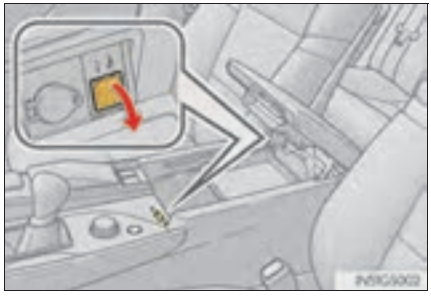

2 Appuyez sur la touche "MEDIA".

Paramètres d'affichage de la pochette

Lorsque des données de pochette sont associées à la plage qui est en cours de lecture, vous pouvez afficher celles-ci.

1 Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Paramétrer" sur l'écran "Menu".

2 Sélectionnez "Audio" sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez "Paramètres iPod".

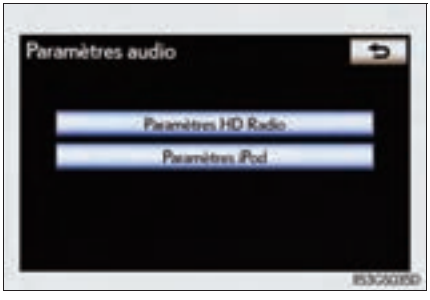

4 Sélectionnez "Afficher illustration de couverture"

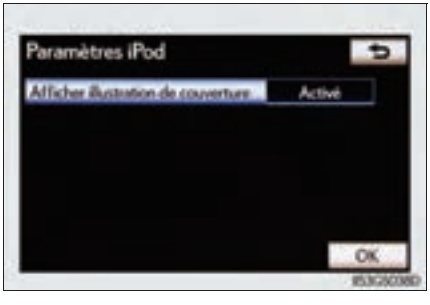

5 Sélectionnez "Activé" ou "Désactivé".

6 Une fois les paramètres de l'iPod modifiés, sélectionnez "OK".

Lecture d'un iPod

Lecture/pause

Sélectionnez ▶ pour lancer la lecture, sélectionnez ⏸ pour mettre en pause ou appuyez sur ⏯ pour lancer la lecture/mettre en pause.

Sélection d'un mode de lecture

1 Sélectionnez "Parcourir".

2 Sélectionnez le mode de lecture souhaité.

Sélection, avance rapide ou retour en arrière pour une plage

Sélection d'une plage à la fois

Sélectionnez "<" ou ">" sur l'écran pour sélectionner la plage suivante ou précédente.

Tournez le bouton "TUNE/SCROLL", ou appuyez sur le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK" pour sélectionner la plage souhaitée.

■ **Sélection d'une plage dans la liste**

1 Pour afficher l'écran suivant de la liste des plages, sélectionnez le nom de la plage à l'écran.

2 Sélectionnez le numéro de la plage souhaitée.

, : Sélectionnez cette touche pour déplacer la liste vers le haut ou vers le bas par groupe de 5 plages.

Touche "PRST•TRACK" : Appuyez sur le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK" pour parcourir les plages une à la fois dans la liste.

Bouton "TUNE/SCROLL" : Tournez ce bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour parcourir rapidement la liste des plages dans un sens ou dans l'autre.

, : Si apparaît à la droite du nom d'un élément, cela signifie que le nom est trop long pour s'afficher en entier à l'écran. Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

■ **Avance rapide ou retour en arrière pour une plage**

Pour une avance rapide ou un retour en arrière, maintenez enfoncé le côté "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK".

Lecture aléatoire

■ Lecture des plages en ordre aléatoire

Sélectionnez “RAND” à l’écran.

Chaque fois que vous sélectionnez “RAND”, le mode change comme suit :

plage aléatoire → album aléatoire → désactivé

■ Lecture des albums en ordre aléatoire

Sélectionnez “RAND” à répétition, jusqu’à ce que “ALB.RAND” s’affiche à l’écran.

Pour annuler l’opération, sélectionnez “RAND” de nouveau.

Répétition de lecture

■ Répétition d’une plage

Sélectionnez “RPT” à l’écran.

“RPT” s’affiche à l’écran.

Pour annuler l’opération, sélectionnez de nouveau “RPT”.

■ Si vous sélectionnez

Le système retourne à l'écran précédent.

■ À propos de iPod

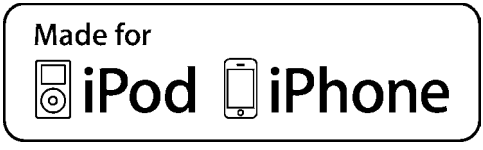

- "Made for iPod" et "Made for iPhone" indiquent qu'un accessoire électronique a été conçu spécialement pour se brancher respectivement à un iPod ou à un iPhone, et qu'il a été certifié par le fabricant pour répondre aux normes de performance d'Apple.
- Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ni de sa conformité réglementaire ou aux normes de sécurité. Veuillez prendre note que l'utilisation de cet accessoire avec un iPod ou un iPhone peut avoir un impact sur le rendement de la connexion sans fil.
- iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano et iPod touch sont des marques de commerce d'Apple Inc., enregistrées aux É.-U. et dans d'autres pays.

■ Pochette d'iPod

- Selon le modèle d'iPod et le type des chansons qui y sont contenues, la pochette de l'album pourrait s'afficher. Vous pouvez mettre cette fonction en mode "Activé" ou "Désactivé". (→P. 502)
- L'affichage de la pochette peut demander un certain temps et vous ne pourrez pas utiliser l'iPod pendant ce temps.
- Seules les pochettes enregistrées sous le format JPEG peuvent s'afficher.

■ **Fonctions iPod**

- Si l'iPod raccordé au système comporte un iPod vidéo, vous devez sélectionner "Video" sur l'écran "iPod" pour que le système fasse une lecture audio.
- Selon le modèle de l'iPod, vous ne pourrez peut-être pas entendre le son de la vidéo.
- Si un iPod est branché et que vous faites passer le mode de la source audio à iPod, le iPod reprendra sa lecture au même point où il a été arrêté à sa dernière utilisation.
- Selon le modèle de l'iPod connecté au système, il se peut que certaines fonctions ne soient pas disponibles. Si une fonction n'était pas disponible en raison d'une défaillance (et non en raison d'une caractéristique du système), le problème pourrait être résolu en débranchant l'appareil, puis en le rebranchant.

■ **Lorsque vous utilisez un iPod**

Il peut s'avérer impossible d'utiliser la prise de courant du bloc d'instrumentation si l'iPod est branché au port USB en même temps.

■ **Niveau de charge de la batterie**

Lorsqu'un iPod est raccordé à l'aide d'un câble iPod d'origine, il amorce la charge de sa batterie.

■ **Messages d'erreur de l'iPod**

"Erreur de l'iPod" : Ceci indique un problème au niveau de l'iPod ou de sa connexion.

"Aucun fichier musical trouvé." : Ceci indique qu'il n'y a aucune donnée musicale dans l'iPod.

"Vérifiez la version du micrologiciel de l'iPod." : Ceci indique que la version du logiciel n'est pas compatible. Procédez à une mise à jour du micrologiciel de l'iPod, puis réessayez.

"Échec de l'autorisation de l'iPod." : Ceci indique que l'autorisation de l'iPod a échoué. Veuillez vérifier votre iPod.

■ Modèles compatibles

Vous pouvez utiliser les modèles d'appareil suivants avec ce système : iPod®, iPod nano®, iPod classic®, iPod touch® et iPhone®.

■ Conçu pour

- iPod touch (4e génération)
- iPod touch (3e génération)
- iPod touch (2e génération)
- iPod touch (1re génération)
- iPod classic
- iPod avec vidéo
- iPod nano (6e génération)
- iPod nano (5e génération)
- iPod nano (4e génération)
- iPod nano (3e génération)
- iPod nano (2e génération)
- iPod nano (1re génération)
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

Selon les différences entre les modèles, les versions du logiciel, etc., il se peut que certains modèles ne soient pas compatibles avec ce système.

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite

Ne branchez pas de iPod et ne manipulez pas les commandes.

⚠ NOTE

■ S'il est impossible de fermer complètement l'accoudoir

Selon la taille et la forme de l'iPod connecté au système, il est possible que l'accoudoir ne ferme pas complètement. Dans ce cas, ne fermez pas l'accoudoir de force; cela pourrait endommager l'iPod, son connecteur ou un autre composant.

■ Pour éviter d'endommager l'iPod ou ses bornes

- Ne laissez pas l'iPod dans le véhicule. La température pourrait augmenter dans l'habitacle et endommager l'iPod.
- N'appuyez pas sur l'iPod pendant qu'il est branché et n'y appliquez pas une pression indue.
- N'insérez pas de corps étranger dans le port.

Utilisation optimale du système audio/vidéo

Sélectionnez Son pour régler les paramètres sonores.

■ Onglet "Son"

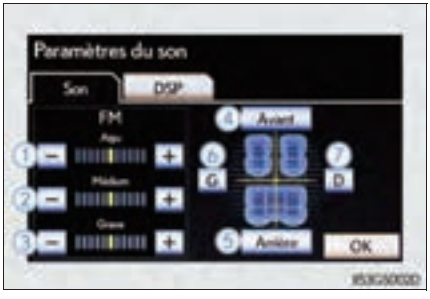

①②③ Sélectionnez "-" ou "+" pour régler les aigus, les médiums et les graves.

④⑤ Sélectionnez "Avant" ou "Arrière" pour régler l'équilibrage sonore avant/arrière.

⑥⑦ Sélectionnez "G" ou "D" pour régler l'équilibrage sonore gauche/droite.

■ Onglet "DSP"

① Activation/désactivation du ajusteur automatique de son (ASL)

② Activation/désactivation de l'ambiophonie

Une fois les paramètres sonores modifiés, sélectionnez "OK".

■ **La qualité sonore est réglée de manière individuelle**

Le niveau des aigus, des médiums et des graves peut être réglé distinctement pour chaque mode audio.

■ **À propos du ajusteur automatique de son (ASL)**

Le système ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule, du bruit du vent ou d'autres bruits ambiants.

Utilisation du port AUX

On peut utiliser ce port pour raccorder un appareil audio portatif et l'écouter par le biais des haut-parleurs du véhicule.

1 Ouvrez le bloc central, ouvrez la trappe, puis branchez l'appareil audio portatif.

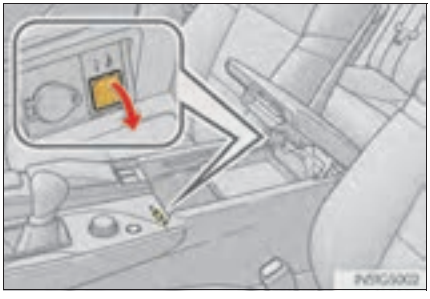

2 Appuyez sur la touche "MEDIA".

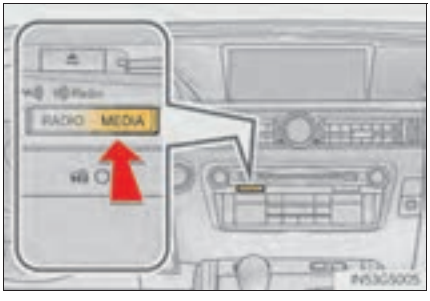

3 Sélectionnez l'onglet "AUX", ou appuyez à répétition sur la touche "MEDIA" jusqu'à ce que le mode AUX soit sélectionné.

■ **Fonctionnement des appareils audio portatifs raccordés au système audio**

On peut régler le volume à l'aide des commandes audio du véhicule. Tous les autres réglages doivent être effectués directement sur l'appareil audio portatif.

■ **Lors de l'utilisation d'un appareil audio portatif branché dans la prise de courant**

Il peut y avoir des parasites pendant la lecture. Utilisez la source d'alimentation de l'appareil audio portatif.

⚠ ATTENTION

Précautions à prendre pendant la conduite

Ne branchez pas d'appareils audio portatifs et ne manipulez pas les commandes.

NOTE

S'il est impossible de fermer complètement l'accoudoir

Selon la taille et la forme de l'appareil audio portatif raccordé au système, il est possible que l'accoudoir ne ferme pas complètement. Dans ce cas, ne fermez pas l'accoudoir de force; cela pourrait endommager l'appareil audio portatif, son connecteur ou un autre composant.

Pour éviter d'endommager les appareils audio portatifs

- Ne laissez pas d'appareils audio portatifs dans le véhicule. La température pourrait augmenter dans l'habitacle et endommager les lecteurs portatifs.
- N'appuyez pas sur l'appareil audio portatif pendant qu'il est branché et n'y appliquez pas une pression indue; cela pourrait endommager l'appareil audio portatif ou son connecteur.
- N'insérez pas de corps étranger dans le port; cela pourrait endommager l'appareil audio portatif ou son connecteur.

Utilisation des commandes audio à l'arrière*

Certaines fonctionnalités audio peuvent être commandées à partir des sièges arrière.

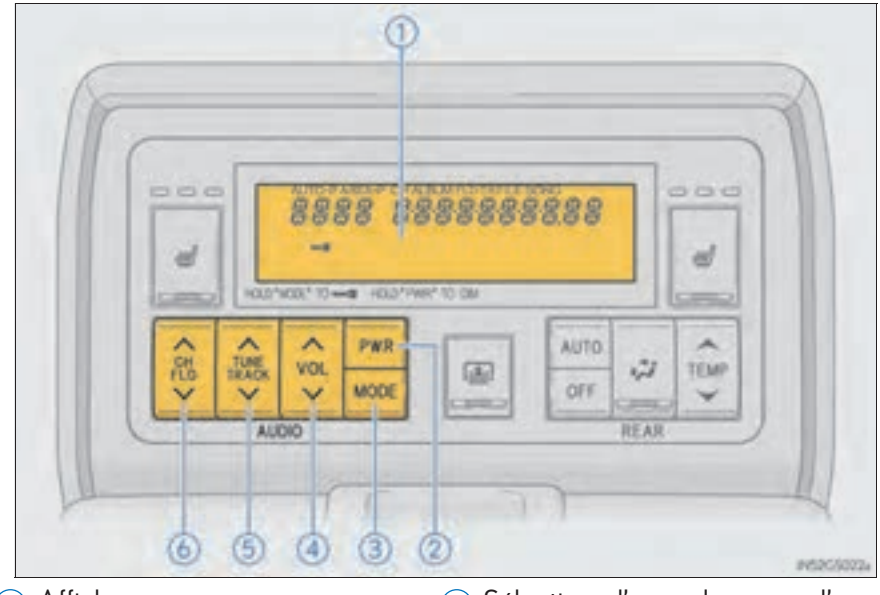

① Affichage

② Marche/Arrêt

③ Sélection d'une source audio

④ Augmentation/diminution du volume

⑤ Sélection d'une plage ou d'un fichier, etc.

⑥ Sélection d'une station présélectionnée ou d'un dossier, etc.

* : Si le véhicule en est doté

Mise en marche et arrêt

Appuyez sur PWR pour activer le système audio avant.

Appuyez de nouveau sur la touche pour désactiver le système.

Sélection de la source audio

Appuyez sur MODE pour changer de source audio. La source audio est modifiée comme suit chaque fois que vous appuyez sur la touche. S'il n'y a pas de disque dans le lecteur ou si l'appareil externe n'est pas connecté, ce mode ne sera pas proposé.

FM → SAT → Apps → Lecteur de DVD → iPod ou clé USB → Lecteur audio Bluetooth® → AUX → AM

Réglage du volume

Appuyez sur "∧" sur VOL pour augmenter le volume et sur "∨" pour le diminuer.

Maintenez la touche enfoncée pour continuer à augmenter ou à diminuer le volume.

Sélection d'une station de radio

■ Sélection d'une station de radio

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner une bande de fréquence.

2 Pour rechercher la fréquence, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche TUNE TRACK.

Pour rechercher les stations disponibles, maintenez la touche TUNE TRACK enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un signal sonore.

■ **Sélection d'une station présélectionnée**

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner une bande de fréquence.

2 Pour sélectionner une station présélectionnée, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

Sélection d'une plage

■ **CD audio**

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le lecteur de DVD.

2 Pour sélectionner une plage, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

■ **Lecteur audio Bluetooth®**

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le lecteur audio Bluetooth®.

2 Pour sélectionner un dossier, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

3 Pour sélectionner une fichier, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

■ **iPod**

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner l'iPod.

2 Pour sélectionner une fichier, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

Sélection d'un chapitre (mode DVD vidéo)

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le lecteur de DVD.

2 Pour sélectionner un chapitre, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

Sélection d'un fichier

■ Disque MP3 ou disque WMA

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le lecteur de DVD.

2 Pour sélectionner un dossier, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

3 Pour sélectionner un fichier, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

■ Clé USB

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner la clé USB.

2 Pour sélectionner un dossier, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

3 Pour sélectionner un fichier, appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche

.

■ **Avance rapide ou retour en arrière pour un chapitre ou un fichier**

Maintenez la touche "∧" ou "∨" enfoncée sur

.

■ **Fonction de verrouillage des boutons**

Pour éviter une activation accidentelle, vous pouvez verrouiller certaines touches de l'accoudoir arrière. (→P. 393)

■ **Fonction de désactivation de l'éclairage du panneau de commande arrière**

Vous pouvez désactiver l'éclairage du panneau de commande sur l'accoudoir arrière.
(→P. 393)

■ **Lorsque "ERROR", "WAIT" ou "NO MUSIC" s'affiche à l'écran**

Reportez-vous aux indications ci-dessous et prenez les mesures adéquates. Si le problème n'est pas résolu, confiez le véhicule à votre concessionnaire Lexus.

"ERROR" : Ceci indique un problème avec le disque ou dans le lecteur. Le disque est peut-être sale, endommagé ou inséré à l'envers.

"WAIT" : Le fonctionnement est interrompu en raison de la température élevée dans le lecteur. Éjectez le disque et laissez refroidir le lecteur.

"NO MUSIC" : Cela indique que le fichier MP3/WMA n'est pas présent sur le disque.

Utilisation des contacteurs audio au volant

Certaines fonctions audio peuvent être commandées à partir des contacteurs au volant.

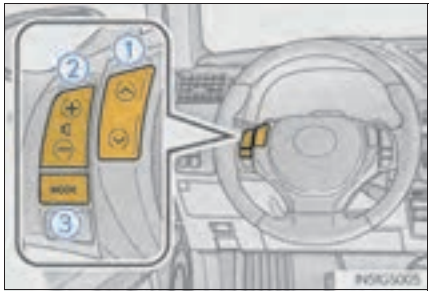

① Mode radio : Permet de sélectionner une station de radio

Mode CD audio : Permet de sélectionner une plage

Mode disque MP3/WMA : Permet de sélectionner un fichier et un dossier

Mode DVD : Permet de sélectionner un chapitre

Mode Audio Bluetooth® : Permet de sélectionner une plage et un album

Mode iPod : Permet de sélectionner une plage

Mode Clé USB : Permet de sélectionner un fichier et un dossier/un album

② Volume

③ Met le système en marche, sélectionne la source audio, met en sourdine ou en pause

Mise en marche

Appuyez sur MODE lorsque le système audio est éteint.

Sélection de la source audio

Appuyez sur le contacteur MODE pour sélectionner un mode audio. Chaque pression change le mode de façon séquentielle si le mode souhaité est prêt à être utilisé.

Réglage du volume

Appuyez sur ⊕ pour augmenter le volume et sur ⊖ pour le diminuer.

Maintenez le contacteur enfoncé pour continuer à augmenter ou à diminuer le volume.

Mise en sourdine du son ou interruption de l'opération en cours

Maintenez MODE enfoncé.

Pour annuler l'opération, maintenez de nouveau MODE enfoncé.

Sélection d'une station présélectionnée/d'un canal (radio)

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode radio.

2 Appuyez sur ⏜ ou sur ⏝ pour faire votre choix.

Recherche d'une station de radio/d'un canal

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode radio.

2 Maintenez le contacteur ⏜ ou ⏝ enfoncé jusqu'à ce que vous entendiez un signal sonore.

Pour annuler l'opération, appuyez sur l'un ou l'autre des contacteurs.

Sélection d'une plage/d'un fichier ou d'un chapitre

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode CD audio, Disque MP3/WMA, DVD, Audio Bluetooth®, iPod ou Clé USB.

2 Appuyez sur ou sur pour faire votre choix.

Si vous voulez revenir au début de la plage, du fichier ou du chapitre actuel, appuyez brièvement une fois sur le contacteur .

Sélection d'un album

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode Audio Bluetooth® ou Clé USB.

2 Maintenez ou enfoncé jusqu'à ce qu'un signal sonore se fasse entendre.

Sélection d'un dossier

1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode Disque MP3/WMA ou Clé USB.

2 Pour sélectionner, maintenez ou enfoncé jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse.

⚠ ATTENTION

■ Pour réduire les risques d'accident

Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez les commandes audio du volant.

Système mains libres (pour téléphone cellulaire)

Le système mains libres vous permet d'utiliser votre téléphone cellulaire sans retirer vos mains du volant.

Ce système est compatible avec les téléphones cellulaires qui utilisent la technologie Bluetooth®. Bluetooth® est un protocole de transfert de données sans fil qui permet aux téléphones cellulaires de se connecter sans fil au système mains libres pour faire et recevoir des appels.

Les écrans du système mains libres qui figurent dans le présent manuel peuvent être légèrement différents selon le type de système utilisé.

Véhicules dotés d'un système de navigation : Vous pouvez afficher et utiliser la fonction du système mains libres sur l' "Écran latéral". Pour en savoir davantage, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Contacteur téléphonique

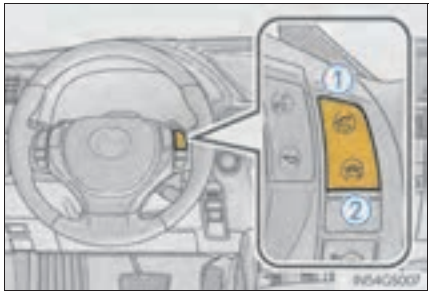

① Touche de décrochage
- Envoi
- Réception
- Affichage de l'écran "Téléphone"

② Touche de raccrochage
- Mettre fin à l'appel
- Refuser l'appel

Microphone

Vous pouvez utiliser le microphone lorsque vous parlez au téléphone.

Vous entendez la voix de votre interlocuteur à l'aide des haut-parleurs avant.

Pour utiliser le système mains libres, vous devez enregistrer votre téléphone Bluetooth® dans le système. (→P. 532)

Contacteur au volant

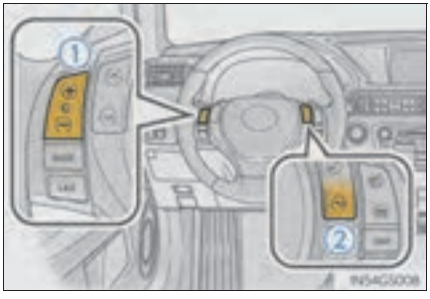

① Réglage du volume

Appuyez sur pour augmenter le volume et sur pour le diminuer. Maintenez le contacteur enfoncé pour continuer à augmenter ou à diminuer le volume.

② Contacteur de retour

Appuyez sur .

Pour revenir à l'écran précédent.

Affichage de l'état

L'écran "Téléphone" vous permet de vérifier l'état d'un certain nombre d'éléments, dont l'intensité du signal et le niveau de charge de la batterie.

① État de la connexion

② Niveau de charge de la batterie

③ Zone d'appel

④ Intensité du signal

Indicateurs	Conditions
État de la connexion	Bon ⟷ Aucune connexion
Niveau de charge de la batterie	Plein ⟷ Vide
Zone d'appel	"Rm" : Itinérance (Roaming)
Intensité du signal	Excellent ⟷ Mauvais

■ **Lorsque vous utilisez le système mains libres**

- Le son du système audio est coupé pendant un appel.
- Si vous parlez en même temps, il est possible que votre interlocuteur ne vous entende pas et vice-versa.
- Si le volume de l'appel entrant est trop élevé, un écho peut être audible.
- Dans la mesure du possible, essayez de parler face au microphone.
- Il est possible que vous n'entendiez pas votre interlocuteur dans les cas suivants :
  - Si vous roulez sur des routes non pavées
  - Si vous conduisez à grande vitesse
  - Si une glace est ouverte
  - Si le climatiseur est dirigé directement sur le microphone
  - Si le climatiseur est réglé à la puissance maximale
  - Le réseau du téléphone cellulaire produit un effet

■ **Le système ne fonctionnera pas dans les cas suivants**

- Si vous utilisez un téléphone cellulaire qui n'est pas compatible avec Bluetooth®
- Si le téléphone cellulaire est éteint
- Si vous n'êtes pas dans une zone de couverture cellulaire
- Si le téléphone cellulaire n'est pas connecté
- Si la batterie du téléphone cellulaire est faible

■ **Antenne Bluetooth®**

L'antenne est incorporée au tableau de bord. Si le téléphone cellulaire est derrière le siège ou dans le bloc central, ou s'il est en contact ou couvert par des objets métalliques, l'état de la connexion peut se dégrader.

■ **Niveau de charge de la batterie/État du signal**

- Les données affichées à l'écran peuvent différer de celles affichées sur le téléphone cellulaire.
- Lorsque le téléphone cellulaire n'est pas connecté, la mention "No connect" s'affiche.
- Lorsque le téléphone cellulaire est en dehors de la zone desservie ou à un endroit inaccessible par ondes radio, la mention "No Service" s'affiche.

■ **Lorsque vous utilisez le système audio Bluetooth® et le système mains libres en même temps**

Les problèmes suivants pourraient survenir.

- La connexion Bluetooth® risque d'être rompue.
- Vous pourriez entendre du bruit pendant la lecture audio Bluetooth®.

■ **À propos de l'annuaire de ce système**

Les données suivantes sont enregistrées pour chacun des téléphones enregistrés. Si un autre téléphone établit une connexion, vous ne pouvez pas lire les données enregistrées.

- Données de l'annuaire
- Données de l'historique des appels
- Données de la composition abrégée
- Données des images
- Messages
- Messages de réponse rapide
- Tous les paramètres du téléphone

Lorsque vous supprimez le téléphone, les données indiquées ci-dessus sont également supprimées.

■ **Lorsque vous vendez ou retournez votre véhicule**

Assurez-vous d'initialiser vos données. (→P. 350)

■ **À propos de Bluetooth®**

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modèles compatibles

Ce système prend en charge le service suivant.

- Spécifications Bluetooth® Version 1.1 ou supérieure (Recommandé : Version 2.1+EDR ou supérieure)
- Profils
  - HFP (Hands Free Profile) Version 1.0 ou supérieure (Recommandé : Version 1.5 ou supérieure)
  - OPP (Object Push Profile) Version 1.1 ou supérieure
  - PBAP (Phone Book Access Profile) Version 1.0 ou supérieure
  - MAP (Message Access Profile) Version 1.0 ou supérieure
  - SPP (Serial Port Profile) Version 1.1 ou supérieure*

* : Ce profil est nécessaire lorsque vous utilisez Apps. Pour en savoir davantage, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire"

Si votre téléphone cellulaire ne prend pas en charge le profil HFP, vous ne pouvez pas entrer le téléphone Bluetooth® et choisir le profil OPP, PBAP, MAP ou SPP individuellement.

Si la version du téléphone Bluetooth® connecté est plus ancienne que la version recommandée ou incompatible, cette fonction ne peut pas être utilisée.

Veuillez visiter le http://www.lexus.com/MobileLink pour obtenir une liste de téléphones Bluetooth® approuvés pour ce système.

■ Homologation

FCC ID :AJDK041

IC :775E-K041

This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions : (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.

Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Pour les véhicules commercialisés au Canada :
This device complies with RSS-310 of Industry Canada. Operation is subject to the condition that this device does not cause harmful interference.
Cet appareil est conforme au CNR-310 d'Industrie Canada. Son exploitation est autorisée sous réserve que l'appareil ne cause pas de brouillage préjudiciable.

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT FCC

This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 7.9 in. (20 cm) or more away from person's body (excluding extremities : hands, wrists, feet and ankles).

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles les radioélectriques (RF) de la FCC lignes directrices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée. Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités : mains, poignets, pieds et chevilles).

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

⚠ ATTENTION

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Tout changement ou toute modification de la construction non approuvé expressément par l'abonné responsable de la conformité risque d'annuler l'autorité de l'utilisateur d'exploiter l'équipement.

Cet émetteur ne doit pas être co-implanté ou actionné en même temps qu'aucune autre antenne ou émetteur.

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

■ Précautions à prendre pendant la conduite

N'utilisez pas le téléphone cellulaire et ne connectez pas le système Bluetooth®.

■ Précautions relatives à l'interférence avec des appareils électroniques

- Des antennes Bluetooth® sont installées sur votre composant audio. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque implantable, un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable devraient se tenir à une distance raisonnable des antennes Bluetooth®. Les ondes radio pourraient nuire au fonctionnement de tels appareils.
- Avant d'utiliser des dispositifs Bluetooth®, les utilisateurs de tout appareil médical électrique autre que les stimulateurs cardiaques implantables, les stimulateurs de resynchronisation cardiaque ou les défibrillateurs automatiques implantables devraient consulter le fabricant de l'appareil à propos du fonctionnement de ce dernier lorsqu'il est exposé aux ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur de tels appareils médicaux.

NOTE

■ **Lorsque vous quittez le véhicule**

Ne laissez pas votre téléphone cellulaire dans le véhicule. La température pourrait augmenter dans l'habitacle et endommager le téléphone.

Utilisation d'un téléphone Bluetooth®

① Nom du dispositif
② État de la connexion Bluetooth®
③ Suppression d'un caractère
④ Faire un appel

Pour afficher l'écran illustré ci-dessus, appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Téléphone", ou appuyez sur sur le volant.

Enregistrement d'un téléphone Bluetooth®

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 téléphones dans le système.

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Oui".

Si 5 dispositifs Bluetooth® ont déjà été enregistrés, il est nécessaire de supprimer l'un d'eux. (→P. 536)

3 Lorsque cet écran est affiché, utilisez le dispositif Bluetooth®.

Sur l'écran du dispositif Bluetooth®, sélectionnez le système affiché sur l'écran du système, et enregistrez le dispositif Bluetooth®.

Pour plus de détails sur le fonctionnement du dispositif Bluetooth®, reportez-vous au manuel qui l'accompagne.

Un code d'accès n'est pas requis pour les téléphones Bluetooth® compatibles SSP (Secure Simple Pairing). Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, un message confirmant l'enregistrement pourrait s'afficher à l'écran du téléphone Bluetooth®. Lisez ce message puis manipulez votre téléphone Bluetooth® en conséquence.

Si vous souhaitez l'annuler, sélectionnez "Annuler".

Si un message d'achèvement s'affiche, l'enregistrement est terminé.

Si un message d'erreur s'affiche, suivez les directives à l'écran pour réessayer.

Connexion du téléphone Bluetooth®

Deux méthodes de connexion sont proposées : automatique et manuelle.

■ Automatique

Lorsque vous enregistrez votre téléphone, la connexion automatique est activée. Utilisez toujours ce mode, et laissez votre téléphone Bluetooth® à l'endroit où une connexion peut s'établir.

Lorsque le contacteur du moteur est placé en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, le système recherche à proximité un téléphone cellulaire enregistré. Le système se connectera au dernier téléphone utilisé, s'il se trouve à proximité.

Lorsque l'option "Afficher l'état du téléphone" est réglée sur "Activé", l'état de la connexion est affiché. (→P. 590)

Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, il est possible que d'autres étapes soient nécessaires sur le téléphone.

■ Manuelle

Lorsque la connexion automatique a échoué, ou si la touche "Alimentation Bluetooth*" est désactivée, vous devez établir la connexion Bluetooth® manuellement.

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Connecter le téléphone".

3 Sélectionnez la touche d'écran qui correspond au téléphone que vous souhaitez connecter.

Si le système n'a pas pu obtenir le nom du téléphone cellulaire, les touches "Device 1" à "Device 5" seront affichées selon l'ordre dans lequel les téléphones ont été enregistrés.

4 Cet écran s'affiche.

Si un message d'achèvement s'affiche, la connexion est établie.

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ **Reconnexion au téléphone Bluetooth®**

Si le système ne parvient pas à se connecter parce que le signal est trop faible, et si le contacteur du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, le système tentera de nouveau de se connecter.
Si le téléphone est éteint, aucune nouvelle tentative n'aura lieu. Si cela se produit, la connexion doit être établie manuellement, ou le téléphone doit être de nouveau sélectionné ou entré.

■ **Connexion du téléphone alors que le lecteur Bluetooth® est en marche**

- Le lecteur Bluetooth® s'arrêtera temporairement.
- L'établissement de la connexion pourrait demander un certain temps.

■ **Connexion du téléphone alors qu'un autre dispositif Bluetooth® est connecté**

Lorsqu'un autre dispositif Bluetooth® est connecté, un message de confirmation s'affiche. Pour déconnecter le dispositif Bluetooth®, sélectionnez "Oui".

■ **Connexion du téléphone alors que 5 dispositifs Bluetooth® ont déjà été enregistrés**

Si 5 dispositifs Bluetooth® ont déjà été enregistrés, vous devrez en supprimer un. Sélectionnez "Oui" pour en supprimer un ou plusieurs.
Sélectionnez le dispositif à supprimer, puis sélectionnez "Retirer" et "Oui".

■ **Si le téléphone Bluetooth® dispose d'une fonction audio Bluetooth®**

Lorsque le téléphone Bluetooth® que vous enregistrez dispose d'une fonction audio Bluetooth®, la fonction audio sera enregistrée automatiquement en même temps et un message de confirmation pourrait s'afficher. Si cet écran s'affiche, sélectionnez "Oui" pour connecter la fonction audio ou "Non" pour annuler la connexion.

Faire un appel

Une fois le téléphone Bluetooth® enregistré, vous pouvez faire un appel en procédant comme suit :

■ Composition

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Saisissez le numéro de téléphone.

Pour supprimer le numéro de téléphone saisi, sélectionnez .

3 Sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.

Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, il est possible que d'autres étapes soient nécessaires sur le téléphone.

■ Composition à partir de l'annuaire

Vous pouvez composer un numéro de téléphone à partir des données d'annuaire importées de votre téléphone cellulaire. Le système dispose d'un annuaire pour chaque téléphone. Chaque annuaire peut contenir jusqu'à 1000 entrées. (→P. 556)

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez dans la liste l'élément recherché.

4 Sélectionnez le numéro, puis sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.

■ **Lorsque l'annuaire est vide**

Si votre téléphone cellulaire n'est pas compatible avec les profils PBAP ou OPP, l'annuaire ne peut pas être transféré.

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

▶ Modèles compatibles avec le profil PBAP

3 Sélectionnez "Oui".

▶ Modèles incompatibles avec le profil PBAP mais compatibles avec le profil OPP

3 Sélectionnez "Transfert".

4 Transférez les données de l'annuaire vers le système à l'aide du téléphone Bluetooth®.

Cet écran s'affiche lors du transfert. Pour annuler cette fonction, sélectionnez "Annuler".

Selon le type de téléphone Bluetooth® :

- Il est possible que d'autres étapes soient nécessaires sur le téléphone lorsque vous transférez les données de l'annuaire.
- Il est possible que l'image enregistrée dans l'annuaire ne s'affiche pas lorsque les données de l'annuaire sont transférées.
- Une authentification OBEX peut être requise lorsque vous transférez les données de l'annuaire. Entrez "1234" sur le téléphone Bluetooth®.

5 Lorsque le transfert de données d'un modèle incompatible avec le profil PBAP mais compatible avec le profil OPP est terminé, le message "Terminé" s'affiche à l'écran. Sélectionnez "Terminé".

■ Composition abrégée

Vous pouvez faire un appel à partir des numéros enregistrés dans l'annuaire. (→P. 556)

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Numéro rapide" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez l'onglet souhaité, puis choisissez le numéro à composer.

■ Composition à partir de l'historique des appels

Vous pouvez faire un appel à partir de l'historique des appels qui comporte les 4 fonctions ci-dessous.

"Tous" : tous les numéros ci-dessous qui ont été mémorisés

"Manqué" : les appels que vous avez manqués

"Entrant" : les appels que vous avez reçus

"Sortant" : les numéros que vous avez appelés

Pendant que vous conduisez, vous pouvez faire un appel aux 25 derniers numéros appelés qui s'affichent lorsque vous sélectionnez l'onglet "Tous".

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Historique appels" de l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez l'onglet souhaité, puis choisissez les données souhaitées dans la liste.

4 Sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.

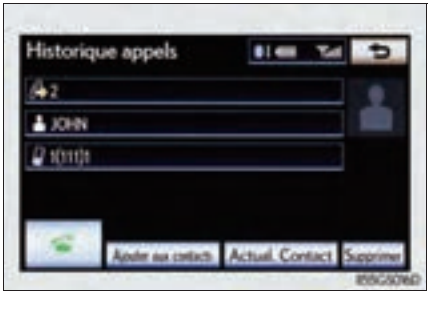

■ Composition par reconnaissance vocale

Vous pouvez faire un appel en utilisant une commande vocale. (→P. 357)

Appuyez sur .

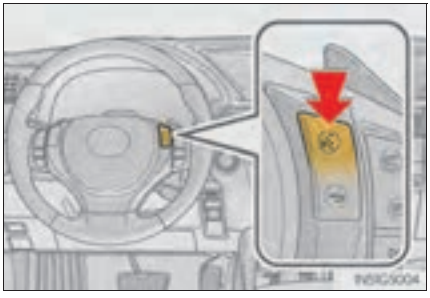

La présente section, décrit la procédure d'utilisation des commandes vocales "Appeler <nom> <type>" et "Composer <numéro>". Les autres procédures d'utilisation sont similaires à celle-ci.

● Composition par nom

Vous pouvez faire un appel par commande vocale en utilisant un nom enregistré dans l'annuaire. (→P. 556)

1 Appuyez sur .

2 Suivez les instructions vocales du système, attendez le signal sonore, puis dites "Appel" et le nom souhaité ou le nom et le type de téléphone.

3 Suivez les instructions vocales du système, attendez le signal sonore, puis dites "Composer". (Vous pouvez aussi faire un appel en appuyant sur sur le volant.)

● Composition par numéro

Vous pouvez faire un appel en dictant un numéro de téléphone

1 Appuyez sur .

2 Suivez les instructions vocales du système, attendez le signal sonore, puis dites “Composer” et dictez le numéro de téléphone.

3 Suivez les instructions vocales du système, attendez le signal sonore, puis dites “Composer”. (Vous pouvez aussi faire un appel en appuyant sur sur le volant.)

■ Composition à l’aide d’un message SMS/MMS

Vous pouvez faire un appel en utilisant le numéro de téléphone de l’expéditeur d’un message SMS (Short Message Service)/MMS (Multimedia Messaging Service).

1 Affichez l’écran “Téléphone”. (→P. 531)

2 Sélectionnez “Messages”.

Lorsque l’option “Transfert de message” est réglée sur “Désactivé”, un écran de confirmation s’affiche. Sélectionnez “Oui”.

3 Sélectionnez l’onglet “SMS/MMS”, puis le message reçu souhaité dans la liste.

La position de l’onglet affiché peut varier selon le modèle du téléphone cellulaire.

4 Sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.

■ Composition par PDI (véhicules dotés d'un système de navigation)

Vous pouvez faire un appel en utilisant un Point d'intérêt.

■ Historique des appels

- Si le numéro d'un appel fait ou reçu est enregistré dans l'annuaire, le nom correspondant sera affiché dans l'historique des appels.
- Si vous faites plusieurs appels au même numéro, seul l'appel le plus récent figurera dans l'historique des appels.
- Les appels à numéro non affiché sont aussi mémorisés dans le système.

■ Pendant la conduite

Les fonctions "Composition", "Composition à partir de l'annuaire" et "Composition à partir de l'historique des appels" ne sont pas disponibles (sauf pour les appels aux 25 derniers numéros composés, affichés à partir de l'onglet "Tous").

■ Lorsque vous faites un appel à partir d'un nom enregistré dans l'annuaire

- Lorsque le message "Appeler <nom> <type>" est estompé sur l'écran "Menu Raccourcis", vous ne pouvez pas utiliser la reconnaissance des commandes vocales de l'annuaire. Vérifiez la connexion Bluetooth® et assurez-vous que les contacts ont bien été transférés dans le système.
- Il se peut que les noms courts ou abrégés dans l'annuaire ne soient pas reconnus. Modifiez les noms dans l'annuaire afin qu'ils soient écrits au complet.
- Parfois, un écran de confirmation de reconnaissance vocale s'affichera à l'écran. Après avoir confirmé le résultat, dites "Oui" ou "Non".
- Lorsque le système reconnait plusieurs noms dans l'annuaire, une liste de résultats s'affiche à l'écran. Si le nom recherché n'est pas affiché en haut de l'écran, dites le numéro qui correspond au nom dans la liste de résultats (number 1 et number 2) afin de le sélectionner.
- Lorsqu'un contact a plusieurs numéros de téléphone enregistrés dans l'annuaire, une liste de résultats s'affiche. Si le numéro de téléphone recherché n'est pas affiché en haut de l'écran, dites le numéro qui correspond au numéro de téléphone dans la liste de résultats (number 1 et number 2) afin de le sélectionner.

■ **Lorsque vous faites un appel par numéro de téléphone**

- Dictez le numéro de téléphone un chiffre à la fois. Par exemple, si le numéro de téléphone est 2345678, dites “deux trois quatre cinq six sept huit”.
- Le système peut reconnaître les types de numéro de téléphone suivants :
  - Les numéros à 3 chiffres (911, 411, 611)
  - Les numéros à 7 chiffres (numéros de téléphone locaux)
  - Les numéros à 10 chiffres (indicatif régional + numéro de téléphone local)
  - Les numéros à 11 chiffres (1 + indicatif régional + numéro de téléphone local)
- Étant donné que le système ne peut pas reconnaitre les numéros supplémentaires, dites le numéro au complet sans vous arrêter.
- Lorsque le système reconnait plusieurs numéros de téléphone dans l’annuaire, une liste de résultats s’affiche à l’écran. Si le numéro de téléphone recherché n’est pas affiché en haut de l’écran, dites le numéro qui correspond au numéro de téléphone dans la liste de résultats (number 1 et number 2) afin de le sélectionner

■ **Appels internationaux**

Pour composer un numéro de téléphone qui ne comporte pas 3, 7, 10 ou 11 chiffres, par exemple s’il s’agit d’un numéro international, utilisez la fonction “Appel international”.

1 Appuyez sur sur le volant pour afficher l’écran “Menu Raccourcis”, puis dites “Menu principal” ou sélectionnez “Menu principal”.

2 Dites “Utiliser le téléphone”.

3 Dites “Appel international”.

Le système peut reconnaître jusqu’à 24 chiffres lorsque vous utilisez la fonction d’appel international. Le numéro peut également être divisé en plusieurs groupes afin d’être reconnu.

Selon le type de téléphone cellulaire utilisé, vous pourriez ne pas être en mesure d’effectuer des appels internationaux.

■ **Composition à partir du dernier élément de l’historique des appels**

1 Appuyez sur sur le volant pour afficher l’écran “Téléphone”.

2 Appuyez sur sur le volant pour afficher l’écran “Historique appels”.

3 Appuyez sur sur le volant pour sélectionner le dernier numéro de l’historique.

4 Sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.

■ **Pour annuler la reconnaissance vocale**

- Maintenez enfoncé.
- Appuyez sur sur le volant.
- Sélectionnez "Annuler".

■ **Lors de l'utilisation de la reconnaissance vocale**

Utilisez les commandes adaptées et parlez distinctement; sinon, le système ne reconnaîtra pas la commande. Le vent ou d'autres bruits environnants pourraient également empêcher le système de bien reconnaître la commande.

Recevoir d'un appel

Lorsque vous recevez un appel, l'écran suivant s'affiche accompagné d'un son.

Sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.

■ **Pour refuser un appel**

Sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.

■ **Pour régler le volume des appels entrants**

Sélectionnez "-" ou "+", tournez le bouton "PWR/VOL" ou utilisez le contacteur de volume au volant.

■ **Appels internationaux**

Selon le type de téléphone cellulaire utilisé, les numéros des appels reçus pourraient ne pas s'afficher correctement.

Parler au téléphone

L'écran suivant s'affiche lorsqu'un appel est en cours.

■ **Pour régler le volume des appels entrants**

Sélectionnez "-" ou "+", tournez le bouton "PWR/VOL" ou utilisez le contacteur de volume au volant.

■ **Pour régler le volume de votre voix pour votre interlocuteur**

Sélectionnez "Volume micro", puis sélectionnez "-" ou "+" pour régler le volume de transmission.
Sélectionnez "OK".

■ **Pour empêcher votre interlocuteur de vous entendre parler**

Sélectionnez "Sourdine".

■ Entrée de tonalités

Lorsque vous utilisez des services téléphoniques tels qu'un répondeur ou une banque, vous pouvez enregistrer dans l'annuaire des numéros de téléphone et des codes numériques.

1 Sélectionnez "0-9" sur l'écran "Appel".

2 Saisissez le numéro.

Si des symboles de tonalité répétée* sont enregistrés dans l'annuaire, les touches "Envoyer" et "Effacer" s'afficheront à la droite de l'écran.

*: Les symboles de tonalité répétée, qui peuvent également être des numéros, sont représentés sous la forme de "p" ou "w" après le numéro de téléphone.
(p. ex. 056133w0123p#1✻)

3 Confirmez le numéro affiché à l'écran, puis sélectionnez "Envoyer".

Si vous sélectionnez "Effacer", cette fonction se terminera.

■ Pour transférer un appel

Sélectionnez "Mode combiné" pour sortir du mode mains libres. Sélectionnez "Mode mains-libres" pour passer en mode mains libres.

■ Pour raccrocher

Sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.

Appel en attente

Lorsqu'un appel en cours est interrompu par un tiers, un message indiquant un appel entrant s'affiche.

- Pour parler avec le tiers : Sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.
- Pour refuser l'appel : Sélectionnez ou appuyez sur sur le volant.

Chaque fois que vous sélectionnez ou que vous appuyez sur sur le volant après l'interruption d'un appel, vous serez transféré au tiers.

Si votre téléphone cellulaire n'est pas pris en charge par le profil HFP Version 1.5, vous ne pouvez pas utiliser cette fonction.

Appel entrant

- La sonnerie qui a été définie dans l'écran "paramètres audio du téléphone" retentit lorsqu'il y a un appel entrant. (→P. 555)
- Selon le type de téléphone Bluetooth®, il est possible que le système et le téléphone Bluetooth® sonnent ensemble lorsqu'il y a un appel entrant.

Transferts d'appels

- Il n'est pas possible de transférer un appel du système mains libres à un téléphone cellulaire lorsque vous conduisez.
- Lorsque vous passez d'un téléphone cellulaire au mode mains libres, l'écran mains libres s'affiche et vous pouvez l'utiliser.
- La méthode de transfert et son fonctionnement peuvent varier selon le téléphone cellulaire utilisé.
- Pour de plus amples informations sur le fonctionnement du téléphone cellulaire, reportez-vous à son manuel d'utilisation.

Symboles de tonalité répétée

Lorsque la tonalité de pause "p" est utilisée, après une pause de 2 secondes, les tonalités seront envoyées automatiquement jusqu'à la prochaine tonalité de pause. Lorsque la tonalité de pause "w" est utilisée, après l'intervention de l'utilisateur, les tonalités seront envoyées automatiquement jusqu'à la prochaine tonalité de pause.

Pendant la conduite

Le clavier téléphonique ne fonctionne pas.

■ **Reconnaissance vocale pendant un appel**

Vous pouvez utiliser la fonction “Tonalités d’envoi” à l’aide de la reconnaissance vocale. (→P. 357)

■ **Interruption d’appel**

Selon votre compagnie de téléphone et le modèle de téléphone cellulaire, la procédure d’utilisation de la fonction d’interruption d’appel pourrait être différente.

Utilisation de messages sur un téléphone Bluetooth®

Vous pouvez transférer les messages reçus sur le téléphone Bluetooth® connecté, ce qui vous permet de les vérifier et d’y répondre (Réponse rapide).

■ Lecture d’un message

1 Affichez l’écran “Téléphone”. (→P. 531)

2 Sélectionnez “Messages” sur l’écran “Téléphone”.

Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, il est possible que d’autres étapes soient nécessaires sur le téléphone.

3 Sélectionnez le message à lire.

Le contenu du message ne s’affiche pas pendant la conduite.
Sélectionnez “Pécédent” ou “Suivant” pour afficher le message précédent ou suivant.

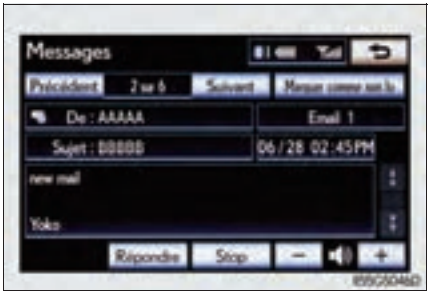

4 Sélectionnez “Lecture” pour lancer la lecture du message. Sélectionnez “Stop” pour arrêter la fonction.

■ Pour régler le volume de lecture du message

Sélectionnez "-" ou "+", tournez le bouton "PWR/VOL" ou utilisez le contacteur de volume au volant.

■ Réponse à un message (Réponse rapide)

1 Sélectionnez "Répondre" sur l'écran du message souhaité.

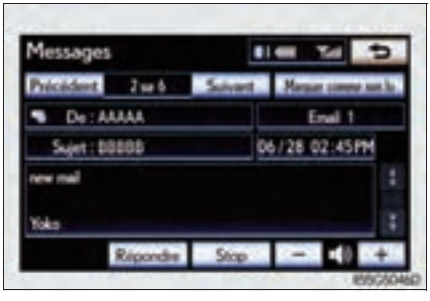

2 Sélectionnez le message souhaité. Sélectionnez "Envoyer".

Pendant que le message est envoyé, un écran d'envoi de message s'affiche.

■ Pour lire le message

- Les messages sont affichés dans le dossier de messagerie approprié du téléphone Bluetooth® enregistré et connecté. Sélectionnez l'onglet correspondant au dossier que vous souhaitez afficher.
- Seuls les messages reçus sur le téléphone Bluetooth® connecté peuvent être affichés.
- Lorsque le message reçu est un courriel et que l'option "Mettre à j. l'état d'écoute du message sur le tél." est réglée sur "Activé", vous pouvez sélectionner "Marquer comme non lu" ou "Marquer comme lu". Sélectionnez "Marquer comme non lu" pour marquer comme non lus les courriels qui ont été lus sur le téléphone Bluetooth®. Ou inversement, sélectionnez "Marquer comme lu" pour marquer comme lus les courriels qui n'ont pas été lus sur le téléphone Bluetooth®. (→P. 572)

■ Composition à l'aide d'un message SMS/MMS

Vous pouvez faire un appel en utilisant le numéro de téléphone de l'expéditeur d'un message SMS (Short Message Service)/MMS (Multimedia Messaging Service). (→P. 543)

■ **Si la remise du message échoue**

Une notification s'affichera à l'écran si la remise du message échoue.

Sélectionnez "Réessayer" pour tenter d'envoyer le message de nouveau ou "Annuler" pour annuler l'opération.

■ **Modification d'un message de réponse rapide**

Vous pouvez "Modifier les messages réponse rapide". (→P. 574)

■ **Notification d'un nouveau message**

Si les options "Nouveau message contextuel" et "Annonce vocale de nouveau message" sont réglées sur "Activé", une notification écrite s'affiche à l'écran et une notification vocale se fait entendre lors de l'arrivée d'un nouveau message. Pour vérifier celui-ci tout de suite, sélectionnez "Lecture" et pour le vérifier plus tard, sélectionnez "Ignorer". Si l'option "Ecoute automatique du message" est réglée sur "Activé", le message sera lu automatiquement. (→P. 572)

Réglage du système mains libres (pour téléphone cellulaire)

Vous pouvez paramétrer le système mains libres en fonction de vos besoins.

① Paramètres audio du téléphone
② Paramètres de l'annuaire
③ Paramètres des messages
④ Paramètres d'affichage du téléphone

Pour afficher l'écran illustré ci-dessus, appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Paramétrer"; sélectionnez ensuite "Téléphone" sur l'écran "Paramétrer".

Paramètres audio du téléphone

■ Réglage du volume

1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone". (→P. 553)

2 Sélectionnez "paramètres audio du téléphone" sur l'écran "Paramètres téléphone".

3 Choisissez le contacteur de réglage du volume.

"Volume des appels" :modifie le volume du haut-parleur

"Volume micro" : modifie le volume de transmission.

"Volume de la sonnerie" :modifie le volume de la sonnerie

4 Sélectionnez "-" ou "+" pour diminuer ou augmenter le volume, puis "OK".

5 Une fois tous les paramètres réglés, sélectionnez "OK".

■ Réglage de la sonnerie

1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone". (→P. 553)

2 Sélectionnez "paramètres audio du téléphone" sur l'écran "Paramètres téléphone".

3 Sélectionnez "Sonnerie" sur l'écran "paramètres audio du téléphone".

4 Sélectionnez la touche d'écran qui correspond à la sonnerie souhaitée.

Vous pouvez entendre les sonneries en sélectionnant les touches d'écran, puis "OK".

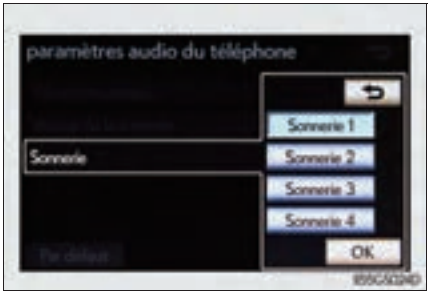

5 Une fois les paramètres réglés, sélectionnez "OK".

■ Réglage du volume adaptatif

Lorsque la vitesse du véhicule atteint 50 mph (80 km/h) ou plus, le volume augmente automatiquement.

■ Volume de transmission

Cela pourrait avoir une incidence sur la qualité sonore de votre voix entendue par votre interlocuteur.

■ Pour retourner aux paramètres audio par défaut du téléphone

Sélectionnez "Par défaut", puis "Oui".

Paramètres de l'annuaire

En tout, l'annuaire permet de gérer un maximum de 5 annuaires. Il est possible d'enregistrer les données de 1000 contacts (jusqu'à 3 numéros par contact) dans chaque annuaire.

① Réglage de l'annuaire

② Configuration de la composition abrégée

③ Suppression de l'historique des appels

Pour afficher l'écran ci-dessus, procédez comme suit.

1 Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Paramétrer"; et sélectionnez "Téléphone" sur l'écran "Paramétrer".

2 Sélectionnez "Répertoire" sur l'écran "Paramètres téléphone".

Réglage de l'annuaire

● Transfert d'un numéro de téléphone

Vous pouvez transférer les numéros de votre téléphone Bluetooth® vers le système. Le mode de fonctionnement diffère selon que le téléphone Bluetooth® est compatible avec le profil PBAP ou incompatible avec le profil PBAP mais compatible avec le profil OPP. Si votre téléphone cellulaire n'est pas compatible avec les profils PBAP ou OPP, l'annuaire ne peut pas être transféré.

▶ Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec le profil PBAP

1 Affichez l'écran "Paramètres répertoire". (→P. 556)

2 Sélectionnez "Gérer les contacts" sur l'écran "Paramètres répertoire".

3 Sélectionnez "Transférer les contacts".

4 Sélectionnez "Mettre à jour les contacts".

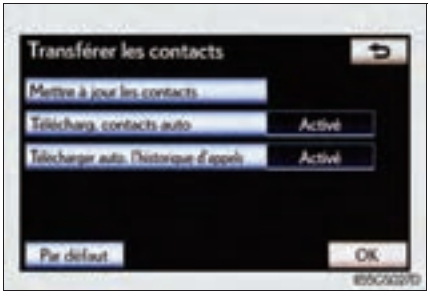

5 Transférez les données de l'annuaire vers le système à l'aide du téléphone Bluetooth®.

Selon le modèle de téléphone cellulaire utilisé, il se peut que cette opération ne soit pas nécessaire.

Selon le type de téléphone Bluetooth® :

- Une authentification OBEX peut être requise lorsque vous transférez les données de l'annuaire. Entrez "1234" sur le téléphone Bluetooth®.
- Il est possible que l'image enregistrée dans l'annuaire ne s'affiche pas lorsque les données de l'annuaire sont transférées.

Si vous souhaitez annuler le transfert avant qu'il soit terminé, sélectionnez "Annuler".

▶ Paramètre de transfert de données automatique pour les modèles compatibles avec le profil PBAP

1 Affichez l'écran "Paramètres répertoire". (→P. 556)

2 Sélectionnez "Gérer les contacts" sur l'écran "Paramètres répertoire".

3 Sélectionnez "Transférer les contacts" sur l'écran "Contacts".

4 Sélectionnez l'élément à configurer.

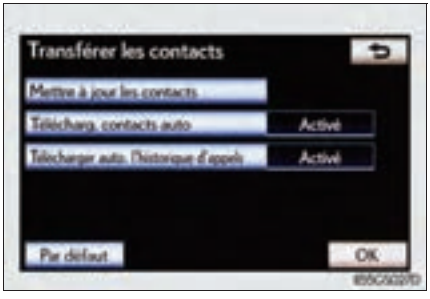

"Télécharg. contacts auto" : Permet de transférer l'annuaire d'un téléphone cellulaire connecté.

"Télécharger auto. l'historique d'appels" : Permet de transférer l'historique des appels d'un téléphone cellulaire connecté.

Selon le type de téléphone Bluetooth®, il est possible que l'image enregistrée dans l'annuaire ne s'affiche pas lorsque les données de l'annuaire sont transférées.

5 Sélectionnez "Activé", puis "OK".

▶ Pour les téléphones Bluetooth® incompatibles avec le profil PBAP mais compatibles avec le profil OPP

1 Affichez l'écran "Paramètres répertoire". (→P. 556)

2 Sélectionnez "Gérer les contacts" sur l'écran "Paramètres répertoire".

3 Sélectionnez "Transférer les contacts".

4 Sélectionnez "Remplacer les contacts" ou "Ajouter des contacts".

Si cet annuaire contient des données, cet écran s'affiche.

5 Transférez les données de l'annuaire vers le système à l'aide du téléphone Bluetooth®.

Selon le modèle du téléphone cellulaire, une authentification OBEX peut être requise lorsque vous transférez les données de l'annuaire. Entrez "1234" sur le téléphone Bluetooth®.

Si vous souhaitez annuler le transfert avant qu'il soit terminé, sélectionnez "Annuler".

Si vous sélectionnez "Ajouter des contacts" et que le transfert des données est interrompu, les données de l'annuaire transférées jusque-là sont mémorisées dans le système. Veuillez noter que ce n'est pas le cas si vous sélectionnez "Annuler".

Selon le type de téléphone cellulaire utilisé, il se peut que cette opération ne soit pas nécessaire.

6 Une fois le transfert terminé, "Terminé" s'affiche à l'écran. Sélectionnez "Terminé".

● Enregistrement des données de l'annuaire

Vous pouvez enregistrer des données dans l'annuaire. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 3 numéros par personne. Vous ne pouvez pas ajouter de nouvelles données de l'annuaire pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec le profil PBAP.

1 Affichez l'écran "Paramètres répertoire". (→P. 556)

2 Sélectionnez "Gérer les contacts" sur l'écran "Paramètres répertoire".

3 Sélectionnez "Nouveau contact" sur l'écran "Contacts".

4 Saisissez le nom, puis sélectionnez "OK".

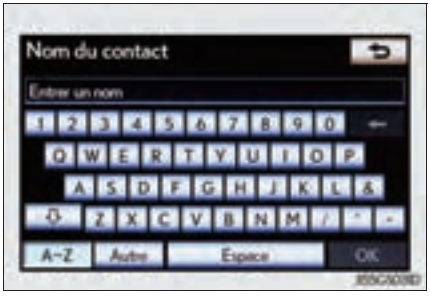

5 Saisissez le numéro de téléphone, puis sélectionnez "OK".

Si vous voulez utiliser le signal de tonalité après le numéro de téléphone, entrez aussi ce signal.

6 Sélectionnez le type de téléphone souhaité.

7 Si vous enregistrez en tout deux numéros ou moins pour ce contact, cet écran s'affichera. Si vous voulez ajouter un numéro pour ce contact, sélectionnez "Oui".

● Modification des données de l'annuaire

Vous pouvez enregistrer les numéros de téléphone de manière distincte. Vous ne pouvez pas modifier les annuaires pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec le profil PBAP.

1 Affichez l'écran "Paramètres répertoire". (→P. 556)

2 Sélectionnez "Gérer les contacts" sur l'écran "Paramètres répertoire".

3 Sélectionnez "Modifier les contacts" sur l'écran "Contacts".

4 Sélectionnez les données à modifier.

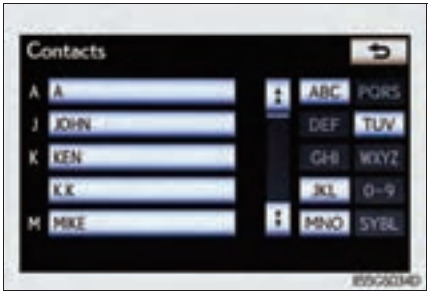

5 Sélectionnez le nom ou le numéro souhaité.

6 Modifiez le nom ou le numéro. Une fois la modification apportée, sélectionnez "OK".

● Suppression des données de l'annuaire

1 Affichez l'écran "Paramètres répertoire". (→P. 556)

2 Sélectionnez "Gérer les contacts" sur l'écran "Paramètres répertoire".

3 Sélectionnez "Supprimer les contacts" sur l'écran "Contacts".

4 Sélectionnez les données à supprimer.

Vous pouvez sélectionner plusieurs données, puis les supprimer toutes en même temps.

Pour supprimer toutes les données, sélectionnez "Sélectionner tout".

5 Sélectionnez "Supprimer". Un message de confirmation s'affichera à l'écran. Pour confirmer la suppression, sélectionnez "Oui".

■ **Données de l'annuaire**

Les données de l'annuaire sont gérées pour chaque téléphone enregistré. Si un autre téléphone établit une connexion, vous ne pouvez pas lire les données enregistrées.

Lorsque vous vendez ou mettez au rebut le véhicule, supprimez toutes les données contenues dans le système.
Pour les téléphones compatibles avec le profil PBAP, supprimez les données de l'annuaire après avoir réglé l'option "Télécharg. contacts auto" sur "Désactivé". (→P. 559)

■ **Autre méthode de configuration de l'annuaire (pour afficher l'écran "Contacts")**

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Contacts".

4 Sélectionnez "Gérer les contacts" sur l'écran "Contacts".

■ **Lorsqu'un autre dispositif Bluetooth® est connecté pendant le transfert d'un annuaire**

- Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec le profil PBAP
  Si un autre dispositif Bluetooth® est connecté lorsque vous transférez les données de l'annuaire, selon le modèle de téléphone, vous devrez peut-être déconnecter le dispositif Bluetooth® connecté.
- Pour les téléphones Bluetooth® incompatibles avec le profil PBAP mais compatibles avec le profil OPP
  Lorsqu'un autre dispositif Bluetooth® est connecté, un message de confirmation s'affiche. Si vous souhaitez le déconnecter, sélectionnez "Oui".

■ **Autre méthode de transfert des données de l'annuaire**

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez "Transfert" sur l'écran "Contacts".

4 L'écran "Transférer les contacts" s'affiche. Les procédures suivantes sont identiques à celles effectuées à partir de l'écran "Paramétrer".

■ **Autre méthode de modification des données de l'annuaire**

● Depuis l'écran "Contact"

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez l'élément souhaité dans la liste.

4 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Contact".

5 Sélectionnez "Modifier" sur l'écran "Contact".

6 Procédez tel qu'indiqué à la section "Modification des données de l'annuaire", à partir de l'étape 5. (→P. 563)

● Depuis l'écran "Historique appels"

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Historique appels" de l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez l'élément souhaité dans la liste.

4 Sélectionnez "Ajouter aux contacts" ou "Actual. Contact" sur l'écran "Historique appels".

5 Si vous sélectionnez "Ajouter aux contacts", procédez tel qu'indiqué à la section "Modification des données de l'annuaire", à partir de l'étape 5. (→P. 563)
Si vous sélectionnez "Actual. Contact", procédez tel qu'indiqué à la section "Modification des données de l'annuaire", à partir de l'étape 4. (→P. 563)

■ **Autre méthode de suppression des données de l'annuaire (modèles incompatibles avec le profil PBAP mais compatibles avec le profil OPP)**

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez l'élément souhaité dans la liste.

4 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Contact".

5 Sélectionnez "Supprimer" sur l'écran "Contact".

6 Un message de confirmation s'affichera à l'écran. Pour confirmer la suppression, sélectionnez "Oui".

■ **Lorsqu'un téléphone Bluetooth® est supprimé.**

Les données de son annuaire sont également supprimées.

Configuration de la composition abrégée

■ Enregistrement d'un numéro de composition abrégée

Vous pouvez enregistrer le numéro de téléphone souhaité depuis l'annuaire. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 18 numéros par téléphone.

1 Affichez l'écran "Paramètres répertoire". (→P. 556)

2 Sélectionnez "Gérer numéros rapides" sur l'écran "Paramètres répertoire".

3 Sélectionnez "Nouveau".

4 Sélectionnez les données à enregistrer.

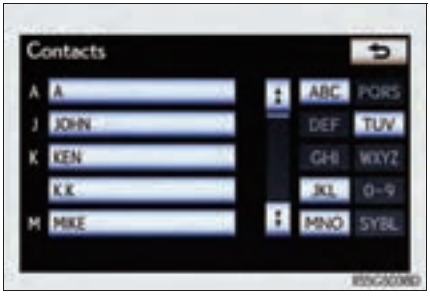

5 Sélectionnez le numéro de téléphone souhaité.

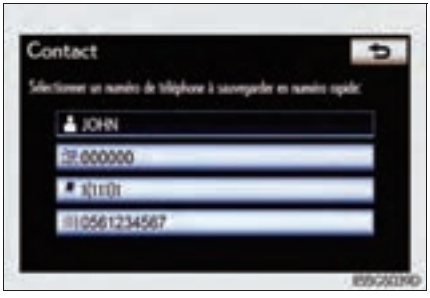

6 Sélectionnez la touche sous laquelle vous voulez enregistrer le numéro.

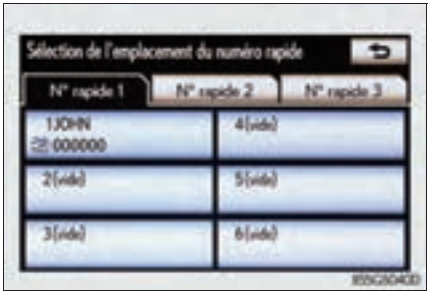

7 Si vous sélectionnez une touche déjà utilisée, un message de confirmation s'affichera. Si vous voulez remplacer le contenu de celle-ci, sélectionnez "Oui".

■ Suppression d'un numéro de composition abrégée

1 Affichez l'écran "Paramètres répertoire". (→P. 556)

2 Sélectionnez "Gérer numéros rapides" sur l'écran "Paramètres répertoire".

3 Sélectionnez "Supprimer" sur l'écran "Numéros rapides".

4 Sélectionnez les données à supprimer.

Vous pouvez sélectionner plusieurs données, puis les supprimer toutes en même temps.

Pour supprimer toutes les données, sélectionnez "Sélectionner tout".

5 Sélectionnez "Supprimer". Un message de confirmation s'affichera à l'écran. Pour confirmer la suppression, sélectionnez "Oui".

■ **Autre méthode de configuration des numéros de composition abrégée**

● Pour afficher l'écran "Numéros rapides"

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Numéros rapides" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Numéro rapide".

● Pour afficher l'écran "Contacts"

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Contacts".

4 Sélectionnez "Gérer numéros rapides" sur l'écran "Contacts".

■ **Autre méthode d'enregistrement du numéro de composition abrégée**

● Depuis l'écran "Numéro rapide"

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Numéros rapides" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez "(ajouter nouveau)" sur l'écran "Numéro rapide".

4 Sélectionnez "Oui" pour définir un nouveau numéro de composition abrégée.

5 Sélectionnez l'élément souhaité dans la liste.

6 Sélectionnez le numéro de téléphone souhaité.

7 Procédez tel qu'indiqué à la section "Enregistrement d'un numéro de composition abrégée", à partir de l'étape 6. (→P. 567)

● Depuis l'écran "Contact"

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez l'élément souhaité dans la liste.

4 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Contact".

5 Sélectionnez "Paramétrer numéro rapide" sur l'écran "Contact".

6 Sélectionnez le numéro de téléphone souhaité.

7 Procédez tel qu'indiqué à la section "Enregistrement d'un numéro de composition abrégée", à partir de l'étape 6. (→P. 567)

Suppression de l'historique des appels

Vous pouvez supprimer l'historique des appels. Pour les téléphones compatibles avec le profil PBAP, supprimez les données de l'historique des appels après avoir réglé l'option "Télécharger auto. l'historique d'appels" sur "Désactivé". (→P. 559)

1 Affichez l'écran "Paramètres répertoire". (→P. 556)

2 Sélectionnez "Supprimer historique d'appels" sur l'écran "Paramètres répertoire".

3 Sélectionnez l'historique à supprimer.

4 Sélectionnez les données à supprimer.

Vous pouvez sélectionner plusieurs données, puis les supprimer toutes en même temps.

Pour supprimer toutes les données, sélectionnez "Sélectionner tout".

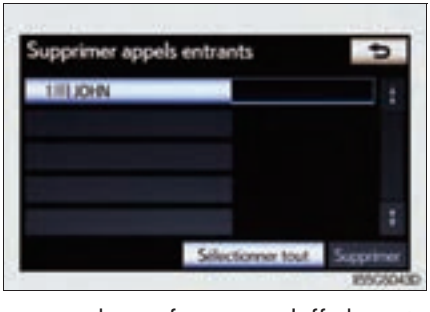

5 Sélectionnez "Supprimer". Un message de confirmation s'affichera à l'écran. Pour confirmer la suppression, sélectionnez "Oui".

■ **Autre méthode de suppression de l'historique des appels**

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Historique appels" de l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez "Supprimer" sur l'écran "Historique appels".

4 Procédez tel qu'indiqué à la section "Suppression de l'historique des appels", à partir de l'étape 4. (→P. 570)

■ **Suppression d'un historique des appels après son affichage**

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Historique appels" de l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez l'historique à supprimer.

4 Sélectionnez "Supprimer". Un message de confirmation s'affichera à l'écran. Pour confirmer la suppression, sélectionnez "Oui".

Paramètres des messages

Vous pouvez modifier les paramètres des messages.

▶ Page 1 ▶ Page 2

① Activation/désactivation du renvoi des messages depuis un téléphone cellulaire

② Activation/désactivation de l'affichage de la notification d'un nouveau message

③ Activation/désactivation de la notification vocale d'un nouveau message

④ Réglage du volume de notification vocale d'un nouveau message

⑤ Réglage de la tonalité de notification vocale d'un nouveau message

⑥ Activation/désactivation de la fonction de lecture automatique des messages

⑦ Réglage du volume de lecture des messages

⑧ Activation/désactivation de la fonction de mise à jour de l'état lu et non lu du téléphone cellulaire

⑨ Modification des messages de réponse rapide

Selon le type de téléphone utilisé, il se peut que ces fonctions ne soient pas disponibles.

Pour afficher l'écran ci-dessus, procédez comme suit.

1 Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Paramétrer"; sélectionnez ensuite "Téléphone" sur l'écran "Paramétrer".

2 Sélectionnez "paramètres de la messagerie" sur l'écran "Paramètres téléphone".

■ Réglage du volume de notification vocale d'un nouveau message

1 Affichez l'écran "paramètres de la messagerie". (→P. 572)

2 Sélectionnez "Volume de l'écoute du message" sur l'écran "paramètres de la messagerie".

3 Sélectionnez "-" ou "+" pour diminuer ou augmenter le volume, puis "OK".

4 Une fois les paramètres réglés, sélectionnez "OK".

■ Réglage de la tonalité de notification vocale d'un nouveau message

1 Affichez l'écran "paramètres de la messagerie". (→P. 572)

2 Sélectionnez "Tonalité de l'avis de nouveau message" sur l'écran "paramètres de la messagerie".

3 Sélectionnez la nouvelle tonalité de notification d'un nouveau message.

Vous pouvez également entendre les tonalités de notification d'un nouveau message en sélectionnant les touches d'écran, puis "OK".

4 Une fois les paramètres réglés, sélectionnez "OK".

■ **Réglage du volume de lecture d'un message**

1 Affichez l'écran "paramètres de la messagerie". (→P. 572)

2 Sélectionnez "New Message Readout Volume" sur l'écran "paramètres de la messagerie".

3 Sélectionnez "-" ou "+" pour diminuer ou augmenter le volume, puis "OK".

4 Une fois les paramètres réglés, sélectionnez "OK".

■ **Modification des messages de réponse rapide**

Vous pouvez modifier les messages de réponse rapide. 15 messages ont déjà été mémorisés.

1 Affichez l'écran "paramètres de la messagerie". (→P. 572)

2 Sélectionnez "Modifier les messages réponse rapide" sur l'écran "paramètres de la messagerie".

3 Sélectionnez la touche d'écran qui correspond au message souhaité.

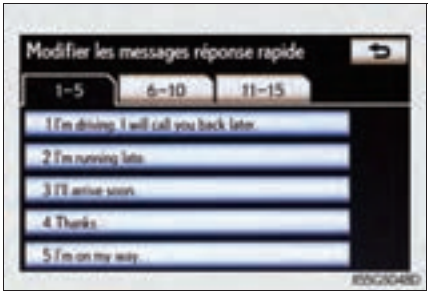

4 Modifiez le message. Une fois la modification apportée, sélectionnez "OK", puis "OK".

■ **Autre méthode d'affichage de l'écran "paramètres de la messagerie"**

1 Affichez l'écran "Téléphone". (→P. 531)

2 Sélectionnez "Messages" sur l'écran "Téléphone".

3 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Messages".

■ **Autre méthode de modification des messages de réponse rapide**

1 Affichez le message souhaité sur l'écran "Message". (→P. 550)

2 Sélectionnez "Répondre" sur l'écran du message souhaité.

3 Sélectionnez "Modifier" sur l'écran "Messages de réponse rapide".

4 Sélectionnez la touche d'écran qui correspond au message souhaité.

5 Une fois vos modifications terminées, sélectionnez "OK", puis sur l'écran "Modifier les messages réponse rapide".

■ **Réglage du volume adaptatif**

Lorsque la vitesse du véhicule atteint 50 mph (80 km/h) ou plus, le volume augmente automatiquement.

■ **Pour retourner aux paramètres par défaut des messages**

Sélectionnez "Par défaut", puis "Oui".

Paramètres d'affichage du téléphone

Selon le téléphone, il se peut que cette fonction ne soit pas disponible même si le téléphone est compatible avec le profil PBAP.

▶ Véhicules non dotés d'un système de navigation

▶ Véhicules dotés d'un système de navigation

① Changement du mode d'affichage des appels entrants

② Activation/désactivation de l'affichage de l'état du transfert de l'annuaire*

③ Activation/désactivation de l'affichage de l'état du transfert de l'historique des appels*

④ Activation/désactivation de l'image du contact lors d'un appel entrant*

⑤ Pivotement de l'image du contact*

*: Pour les modèles compatibles avec le profil PBAP

Pour afficher l'écran ci-dessus, procédez comme suit.

1 Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Paramétrer"; sélectionnez ensuite "Téléphone" sur l'écran "Paramétrer".

2 Sélectionnez "Paramètres de l'affichage du téléphone" sur l'écran "Paramètres téléphone".

■ Changement du mode d'affichage des appels entrants

Vous pouvez choisir la façon dont les informations des appels entrants seront affichées.

1 Affichez l'écran "Paramètres de l'affichage du téléphone". (→P. 576)

2 Sélectionnez "Mode d'affichage appels entrants" sur l'écran "Paramètres de l'affichage du téléphone".

▶ Véhicules non dotés d'un système de navigation

3 Sélectionnez "Plein écran" ou "Déroulant", puis "OK".

"Plein écran" :
Lorsqu'un appel est reçu, l'écran du mode mains libres s'affiche et vous pouvez l'utiliser.

"Déroulant" :
Un message s'affiche en haut de l'écran, et vous ne pouvez commander le système qu'avec les contacteurs au volant.

▶ Véhicules dotés d'un système de navigation

3 Sélectionnez "Écran principal" ou "Écran latéral", puis sélectionnez "OK".

"Écran principal" : Lorsqu'un appel est reçu, l'écran du mode mains libres s'affiche et vous pouvez faire fonctionner le système à partir de cet écran.

"Écran latéral" : Un message s'affiche sur l'écran latéral, et vous ne pouvez faire fonctionner le système qu'avec les contacteurs au volant.

■ **Changement de l'orientation d'affichage des images du contact**

Pour les téléphones compatibles avec le profil PBAP, lorsque l'option "Image du contact pour les app. ent." est réglée sur "Activé", les images qui sont stockées avec des numéros de téléphone dans l'annuaire du téléphone cellulaire sont transférées et affichées lorsqu'un appel est reçu. Vous pouvez définir l'orientation de l'image.

1 Affichez l'écran "Paramètres de l'affichage du téléphone". (→P. 576)

2 Sélectionnez "Faire tourner les images des contacts" sur l'écran "Paramètres téléphone".

3 Choisissez l'orientation souhaitée de l'image qui sera affichée, puis sélectionnez "OK".

■ **Pour retourner aux paramètres détaillés par défaut du téléphone**

Sélectionnez "Par défaut", puis "Oui".

Configuration Bluetooth®

Vous pouvez confirmer et modifier les paramètres Bluetooth®.

① Dispositifs enregistrés
② Connexion d'un téléphone
③ Connexion d'un lecteur portatif
④ Paramètres Bluetooth® détaillés

Pour afficher l'écran illustré ci-dessus, appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch, puis sélectionnez "Paramétrer"; sélectionnez ensuite "Bluetooth*" sur l'écran "Paramétrer".

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Dispositifs enregistrés

■ Enregistrement d'un dispositif Bluetooth®

Vous pouvez enregistrer en même temps les dispositifs Bluetooth® qui sont compatibles avec les téléphones (HFP) et avec les lecteurs portatifs (AVP). Vous pouvez enregistrer les téléphones (HFP) et les lecteurs portatifs (AVP) (jusqu'à 5).

1 Affichez l'écran "Bluetooth*". (→P. 579)

2 Sélectionnez "Dispositifs enregistrés" sur l'écran "Bluetooth*".

3 Sélectionnez "Ajout nouv." pour enregistrer un dispositif Bluetooth® dans le système.

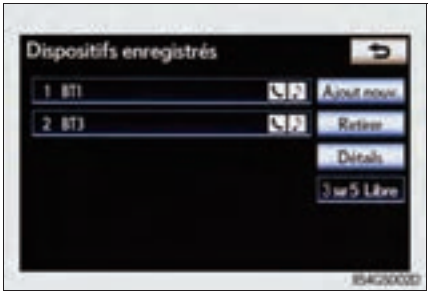

Si 5 dispositifs Bluetooth® ont déjà été enregistrés, vous devrez en supprimer un.
Sélectionnez "Oui" pour en supprimer un ou plusieurs.
Sélectionnez le dispositif à supprimer, puis sélectionnez "Retirer" et "Oui".

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

4 Lorsque cet écran est affiché, utilisez le dispositif Bluetooth®.

Sur l'écran du dispositif Bluetooth®, sélectionnez le système affiché sur l'écran du système, et enregistrez le dispositif Bluetooth®.

Pour plus de détails sur le fonctionnement du dispositif Bluetooth®, reportez-vous au manuel qui l'accompagne.

Un code d'accès n'est pas requis pour les dispositifs Bluetooth® compatibles SSP (Secure Simple Pairing). Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, un message confirmant l'enregistrement pourrait s'afficher à l'écran du téléphone Bluetooth®. Lisez ce message puis manipulez votre téléphone Bluetooth® en conséquence.

Si vous souhaitez l'annuler, sélectionnez "Annuler".

Si un message d'achèvement s'affiche, l'enregistrement est terminé.

Si un message d'erreur s'affiche, suivez les directives à l'écran pour réessayer.

■ Suppression d'un dispositif Bluetooth®

1 Affichez l'écran "Bluetooth*". (→P. 579)

2 Sélectionnez "Dispositifs enregistrés" sur l'écran "Bluetooth*".

3 Sélectionnez "Retirer" sur l'écran "Dispositifs enregistrés".

4 Sélectionnez le dispositif souhaité.

Vous pouvez sélectionner plusieurs dispositifs, puis les supprimer tous en même temps.
Pour supprimer tous les dispositifs, sélectionnez "Sélectionner tout".

5 Sélectionnez "Retirer". Un message de confirmation s'affichera à l'écran. Pour confirmer la suppression, sélectionnez "Oui".

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modification d'un dispositif Bluetooth®

Vous pouvez consulter ou modifier les informations du dispositif Bluetooth® du système.

● Modification du nom d'un dispositif

1 Affichez l'écran "Bluetooth*". (→P. 579)

2 Sélectionnez "Dispositifs enregistrés" sur l'écran "Bluetooth*".

3 Sélectionnez "Détails".

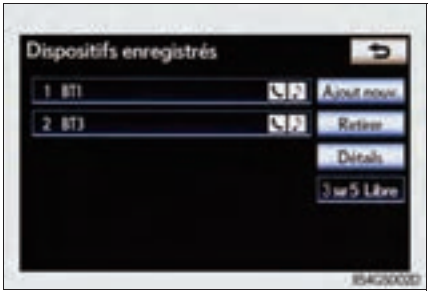

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

4 Sélectionnez le dispositif que vous souhaitez modifier.

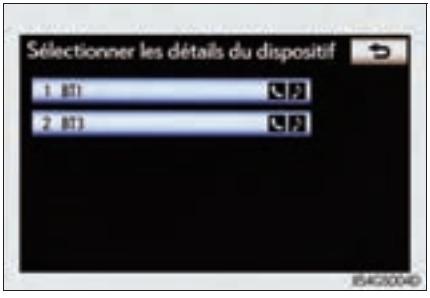

5 Sélectionnez “Nom du dispositif”.

6 Saisissez le nom du dispositif, puis sélectionnez “OK”.

7 Confirmez le nom du dispositif, puis sélectionnez “OK”.

● Réglage de la méthode de connexion d'un lecteur portatif

1 Affichez l'écran "Bluetooth*". (→P. 579)

2 Sélectionnez "Dispositifs enregistrés" sur l'écran "Bluetooth*".

3 Sélectionnez "Détails" sur l'écran "Dispositifs enregistrés".

4 Sélectionnez le dispositif que vous souhaitez modifier.

5 Sélectionnez "Connecter le lecteur portatif à partir de".

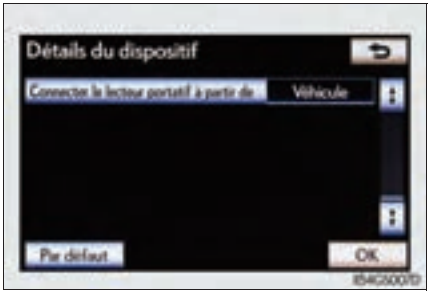

6 Sélectionnez la méthode de connexion souhaitée, puis sélectionnez "OK".

"Véhicule" : Sélectionnez cette option pour connecter le système audio au lecteur portatif.
"Lecteur portatif" : Sélectionnez cette option pour connecter le lecteur portatif au système audio.

La meilleure méthode de connexion, "Véhicule" ou "Lecteur portatif", dépendra du modèle du lecteur portatif utilisé. En conséquence, reportez-vous au manuel fourni avec votre lecteur portatif.

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ **Modification de “Nom du dispositif”**

Si vous changez le nom d’un dispositif, le nom enregistré dans votre téléphone cellulaire demeurera toutefois inchangé.

■ **À propos de “Adresse dispositif”**

L’adresse propre au système. Vous ne pouvez pas la modifier. Reportez-vous à cette adresse si vous avez enregistré deux téléphones Bluetooth® avec le même nom de dispositif et qu’il vous est impossible de les distinguer.

■ **“Mon N° de tél.” :**

Le numéro du téléphone Bluetooth® est affiché à l’écran. Selon le modèle du téléphone, il se peut que le numéro ne s’affiche pas.

■ **“Profils” :**

Le profil de compatibilité du dispositif Bluetooth® est affiché à l’écran.

■ **“Connecter le lecteur portatif à partir de” :**

2 paramètres de connexion sont proposés pour les lecteurs portatifs : “Véhicule” et “Lecteur portatif”.

■ **Lorsque vous supprimez un téléphone Bluetooth®**

Les données de son annuaire sont également supprimées.

Sélection d'un téléphone Bluetooth®

Si plusieurs téléphones Bluetooth® sont enregistrés, suivez la procédure ci-dessous pour sélectionner le téléphone Bluetooth® à utiliser. Vous ne pouvez utiliser qu'un seul téléphone à la fois.

1 Affichez l'écran "Bluetooth*". (→P. 579)

2 Sélectionnez "Connecter le téléphone" sur l'écran "Bluetooth*".

3 Sélectionnez le téléphone à connecter.

Le symbole Bluetooth® s'affiche lorsque vous connectez le téléphone.

Si un message d'achèvement s'affiche, la connexion est établie.

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Lorsqu'un autre dispositif Bluetooth® est connecté pendant l'enregistrement ou la sélection d'un téléphone

- Lorsqu'un autre dispositif Bluetooth® est connecté, un message de confirmation s'affiche. Si vous souhaitez le déconnecter, sélectionnez "Oui".
- Un symbole Bluetooth® s'affiche sur la touche d'écran du téléphone Bluetooth® actuellement connecté. Si vous sélectionniez la touche d'écran du téléphone Bluetooth® actuellement connecté, le téléphone Bluetooth® pourrait être déconnecté. Pour rompre la connexion, sélectionnez "Oui".

■ Connexion du téléphone alors que le lecteur Bluetooth® est en marche

Le lecteur Bluetooth® s'arrêtera temporairement.

Sélection d'un lecteur portatif

Si plusieurs lecteurs portatifs sont enregistrés, suivez la procédure ci-dessous pour sélectionner le lecteur portatif à utiliser. Vous ne pouvez utiliser qu'un seul lecteur portatif à la fois.

1 Affichez l'écran "Bluetooth*". (→P. 579)

2 Sélectionnez "Connexion du lecteur portatif" sur l'écran "Bluetooth*".

3 Choisissez le lecteur portatif à utiliser.

Le symbole Bluetooth® s'affiche lorsque vous connectez le lecteur portatif.

Si un message d'achèvement s'affiche, la connexion est établie.

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Lorsqu'un autre dispositif Bluetooth® est connecté pendant l'enregistrement ou la sélection d'un lecteur portatif

- Lorsqu'un autre dispositif Bluetooth® est connecté, un message de confirmation s'affiche. Si vous souhaitez le déconnecter, sélectionnez "Oui".
- Un symbole Bluetooth® s'affiche sur la touche d'écran du lecteur portatif actuellement connecté. Si vous sélectionniez la touche d'écran du lecteur portatif actuellement connecté, la connexion pourrait être rompue. Pour rompre la connexion, sélectionnez "Oui".

Paramètres Bluetooth® détaillés

Vous pouvez confirmer et modifier les paramètres Bluetooth®.

▶ Page 1

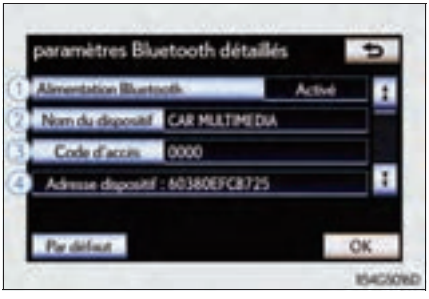

▶ Page 2

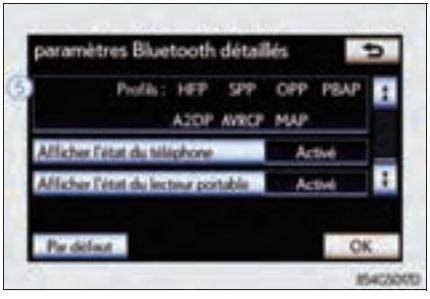

① Changement de l'état de connexion du dispositif

② Modification du nom du dispositif connecté.

③ Changement du code d'accès vous servant à enregistrer votre dispositif Bluetooth® dans le système

④ L'adresse propre au système

Vous ne pouvez pas changer cette adresse. Si le même nom de dispositif s'affiche sur l'écran de votre dispositif, reportez-vous y.

⑤ Le profil de compatibilité du dispositif Bluetooth®

Pour afficher l'écran ci-dessus, procédez comme suit.

1 Affichez l'écran "Bluetooth*". (→P. 579)

2 Sélectionnez "paramètres Bluetooth* détaillés" sur l'écran "Bluetooth*".

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Changement de l'état de connexion Bluetooth*

Le dispositif Bluetooth* se connecte automatiquement lorsque vous placez le contacteur du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON. Vous pouvez régler cet état sur "Activé" ou sur "Désactivé".

1 Affichez l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés". (→P. 588)

2 Sélectionnez "Alimentation Bluetooth*" sur l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés".

3 Sélectionnez "Activé" ou "Désactivé", puis "OK".

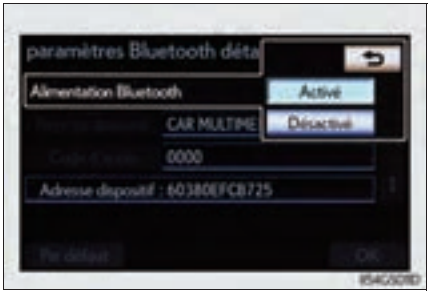

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modification du nom du dispositif

1 Affichez l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés". (→P. 588)

2 Sélectionnez "Nom du dispositif" sur l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés".

3 Saisissez le nom du dispositif, puis sélectionnez "OK".

4 Sélectionnez "OK" sur l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés".

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modification du code d'accès

1 Affichez l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés". (→P. 588)

2 Sélectionnez "Code d'accès" sur l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés".

3 Saisissez le code d'accès, puis sélectionnez "OK".

4 Sélectionnez "OK" sur l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés".

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Paramètres d'affichage de l'état de la connexion du dispositif Bluetooth®

Lorsque l'option "Alimentation Bluetooth*" est réglée sur "Activé" et que le contacteur du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, l'état de la connexion du lecteur portatif et du téléphone Bluetooth® peut être affiché. (→P. 589)

1 Affichez l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés". (→P. 588)

2 Sélectionnez "Afficher l'état du téléphone" ou "Afficher l'état du lecteur portable" sur l'écran "paramètres Bluetooth* détaillés".

3 Sélectionnez "Activé", puis "OK".

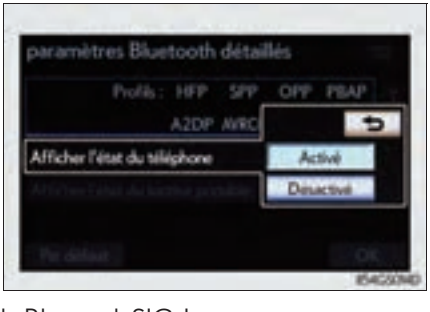

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ **Pendant la conduite**

Vous ne pouvez pas changer l'état de l'option "Alimentation Bluetooth*" de "Activé" à "Désactivé" pendant que vous conduisez, mais vous pouvez le changer de "Désactivé" à "Activé".

■ **Pour retourner aux paramètres Bluetooth® par défaut**

Sélectionnez "Par défaut", puis "Oui".

Si l'état de l'option "Alimentation Bluetooth*" passe de "Désactivé" à "Activé", la connexion Bluetooth® s'établira.

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Liste des éclairages intérieurs

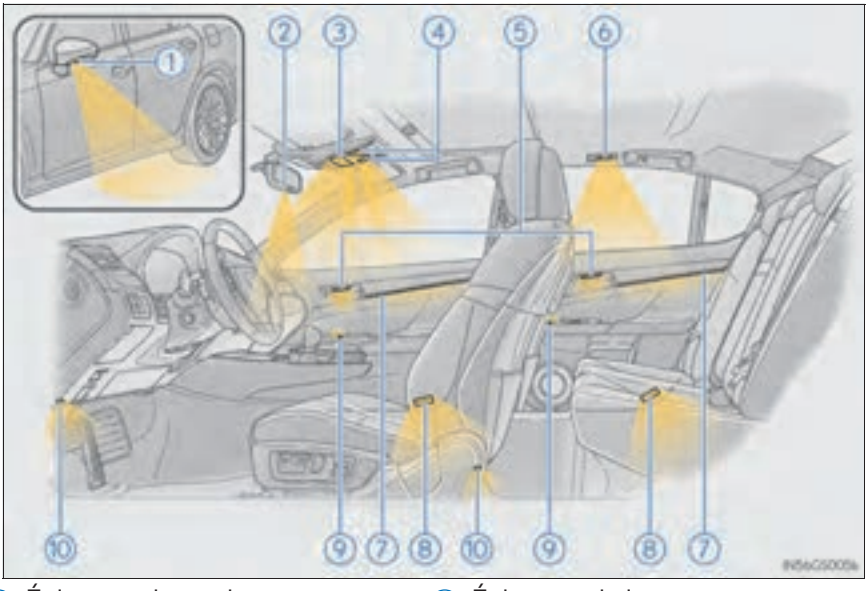

① Éclairage de seuil extérieur

② Éclairage du sélecteur de vitesses

③ Éclairage intérieur (→P. 593)

④ Éclairage de lecture avant (→P. 593)

⑤ Éclairage de poignée intérieure

⑥ Éclairage de lecture arrière (→P. 593)

⑦ Éclairage décoratif

⑧ Éclairage d'accueil aux portières

⑨ Éclairage des contacteurs de glaces assistées

⑩ Éclairage de plancher

Lorsque le contacteur de commande d'éclairage du tableau de bord est placé au minimum et que les feux arrière sont allumés, l'éclairage de poignée intérieure, l'éclairage décoratif et l'éclairage de plancher s'éteignent. (→P. 86)

Éclairage intérieur

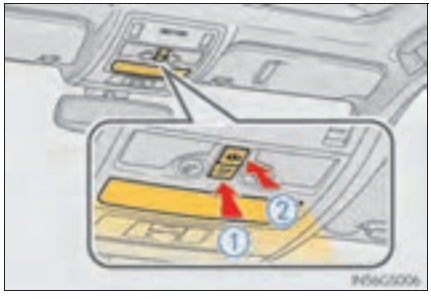

① Allume/éteint l'éclairage

L'activation de ce contacteur allume/éteint également l'éclairage de lecture arrière. Toutefois, si l'éclairage intérieur est éteint après avoir été allumé alors que l'éclairage de lecture arrière est déjà allumé, l'éclairage de lecture arrière ne s'éteindra pas simultanément.

② Active la fonction d'éclairage liée à l'ouverture d'une portière

Éclairage de lecture

Avant

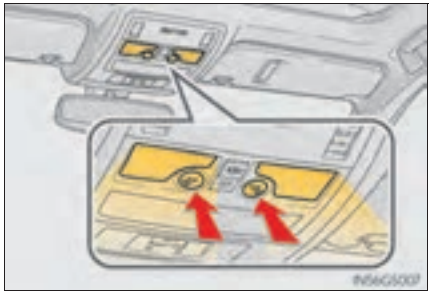

Allume/éteint l'éclairage

Arrière

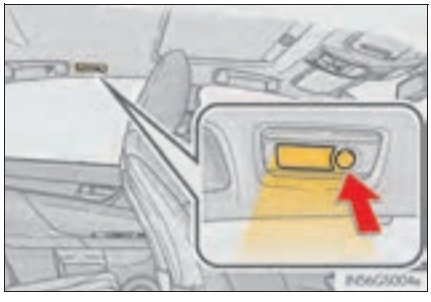

Allume/éteint l'éclairage

Si l'éclairage est allumé à l'aide du contacteur d'éclairage intérieur, il ne peut pas être éteint en appuyant sur ce contacteur-ci.

■ **Système d'éclairage d'accueil**

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement lorsque la clé à puce est détectée, lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées, lorsque les portières sont ouvertes ou fermées et selon le mode du contacteur du moteur.

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Si l'éclairage intérieur reste allumé alors que le contacteur du moteur est désactivé, il s'éteindra automatiquement au bout de 20 minutes.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. l'intervalle précédant le moment où l'éclairage s'éteint) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ NOTE

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Ne laissez pas les phares allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le moteur ne tourne pas.

Liste des rangements

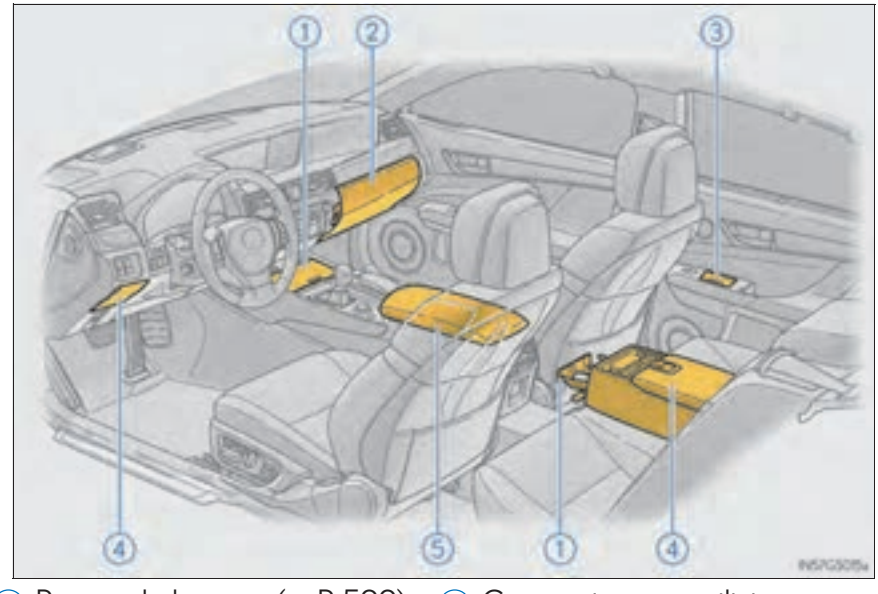

① Porte-gobelets (→P. 599)

② Boîte à gants (→P. 597)

③ Compartiments auxiliaires (si le véhicule en est doté) (→P. 601)

Cendriers (si le véhicule en est doté) (→P. 607)

④ Compartiments auxiliaires (→P. 601)

⑤ Bloc central (→P. 598)

⚠ ATTENTION

■ Objets qui ne doivent pas être laissés dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ni d'atomiseurs dans les espaces de rangement, car les problèmes suivants risqueraient de se produire en cas de température élevée dans l'habitacle :

- Les lunettes pourraient être déformées par la chaleur ou se fissurer si elles entraient en contact avec d'autres articles rangés.
- Les briquets ou les atomiseurs pourraient exploser. S'ils entraient en contact avec d'autres articles rangés, le briquet pourrait s'enflammer et l'atomiseur pourrait laisser du gaz s'échapper et provoquer un incendie.

■ Lorsque vous conduisez ou que les compartiments de rangement ne sont pas utilisés

Gardez les couvercles fermés.
En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait un couvercle ouvert ou se ferait frapper par les objets qui sont rangés dans un compartiment risquerait de provoquer un accident.

Boîte à gants

① Ouvrez (appuyez sur le bouton)

② Déverrouillez avec la clé mécanique

③ Verrouillez avec la clé mécanique

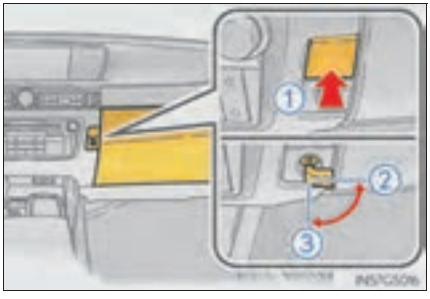

■ **Éclairage de la boîte à gants**

L'éclairage de la boîte à gants s'allume lorsque les feux arrière sont allumés.

■ **Contacteur principal d'ouverture du coffre**

Le contacteur principal d'ouverture du coffre se trouve dans la boîte à gants. (→P. 131)

■ **Retrait de la pièce insérée**

La pièce insérée située dans la boîte à gants peut être enlevé.

■ **Porte de la boîte à gants**

Un coussin gonflable SRS de protection des genoux pour le siège du passager avant est intégré dans la porte de la boîte à gants. (→P. 37)

Bloc central

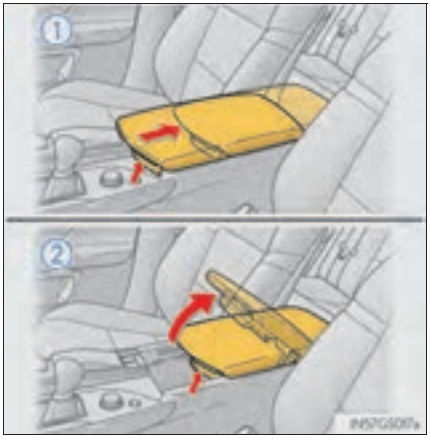

① Utilisation à moitié ouvert
Appuyez sur le bouton pour relâcher le verrou, puis faites coulisser l'accoudoir le plus loin possible.

② Utilisation complètement ouvert
Appuyez sur le bouton pour relâcher le verrou, puis soulevez l'accoudoir pour l'ouvrir.

Plateau du bloc central

Le plateau glisse vers l'avant/l'arrière et il peut être enlevé.

Éclairage du bloc central

L'éclairage du bloc central s'allume lorsque les feux arrière sont allumés.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous utilisez le bloc central à moitié ouvert, n'exercez pas une trop forte pression sur l'accoudoir. Cela pourrait endommager l'accoudoir et vous blesser.

Porte-gobelets

Avant

Pour l'ouvrir, appuyez sur le couvercle du porte-gobelets, puis relâchez-le.

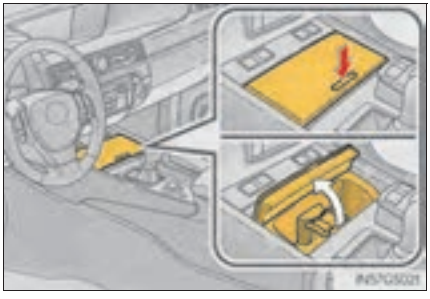

Arrière

Pour l'ouvrir, abaissez l'accoudoir, puis appuyez sur le porte-gobelets arrière situé sur l'accoudoir et relâchez-le.

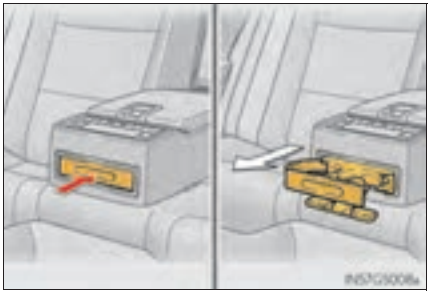

Retrait du séparateur (porte-gobelets avant)

Il est possible de retirer le porte-gobelets pour le laver.

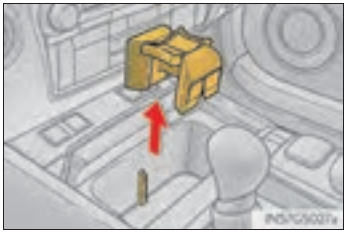

Lorsque vous rangez les porte-gobelets (porte-gobelets arrière)

Rangez le porte-gobelets lorsque l'accoudoir est abaissé. Vous ne pourrez pas ranger le porte-gobelets si l'accoudoir n'est pas abaissé.

⚠ ATTENTION

Objets à ne pas déposer dans les porte-gobelets

Ne placez aucun objet autre que des gobelets ou des cannettes en aluminium dans les porte-gobelets.
En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être projetés hors des porte-gobelets et blesser les occupants du véhicule. Si possible, placez un couvercle sur les boissons chaudes pour éviter les brûlures.

⚠ NOTE

Pour éviter d'endommager le porte-gobelets arrière

Rangez le porte-gobelets avant de ranger l'accoudoir.

Compartiments auxiliaires

▶ Type A

Appuyez sur le bouton.

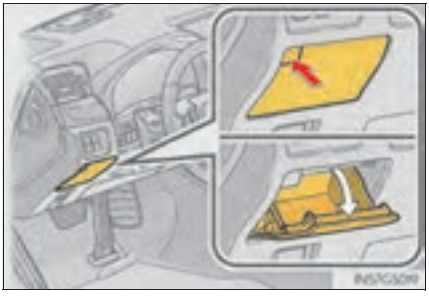

▶ Type B

Soulevez le levier pour relâcher le verrou, puis soulevez le couvercle.

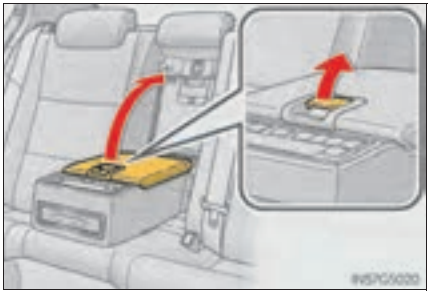

▶ Type C (si le véhicule en est doté)

Ouvrez le couvercle.

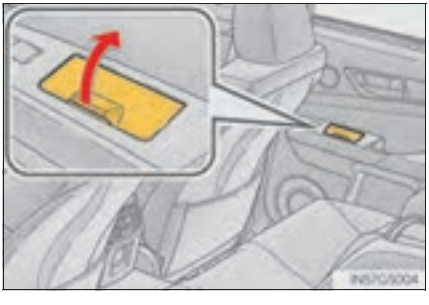

⚠ ATTENTION

■ Utilisation des compartiments auxiliaires (type C)

N'utilisez pas le compartiment auxiliaire comme cendrier.
Cela pourrait provoquer un incendie.

Caractéristiques du coffre

Crochets de rétention

Soulevez les crochets au besoin.

Les crochets de rétention servent à fixer les objets en vrac.

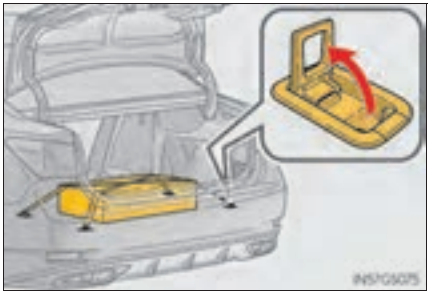

Crochet pour bagages

Tirez sur la courroie lorsque vous utilisez le crochet.

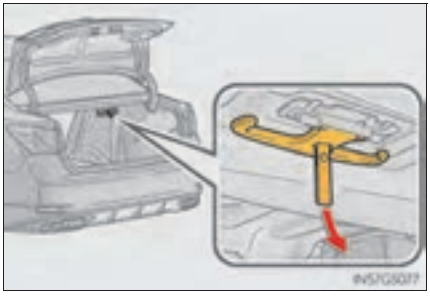

Filet de rangement de la trousse de premiers soins

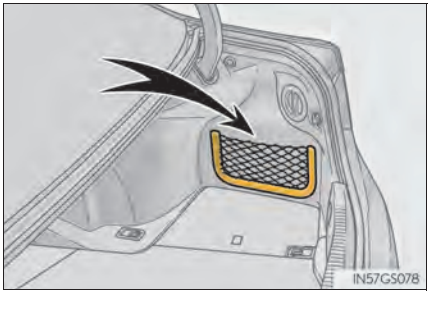

Tapis de compartiment de charge

Centre

Tirez la courroie vers le haut pour soulever le tapis de compartiment de charge.

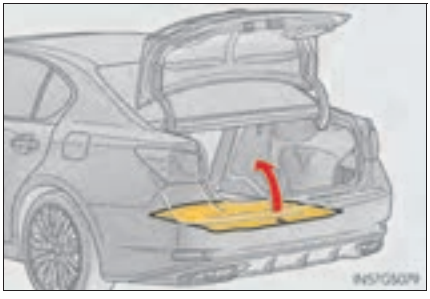

Côté gauche

Tirez la courroie vers le haut lorsque vous soulevez le tapis de compartiment de charge.

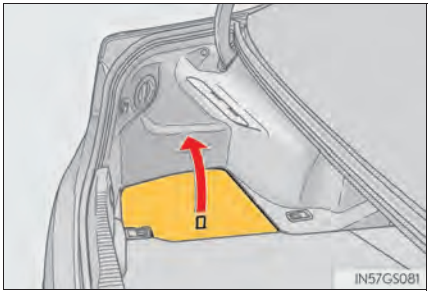

Courroie de rangement du réflecteur d'urgence

① Desserrer la courroie

② Serrer la courroie

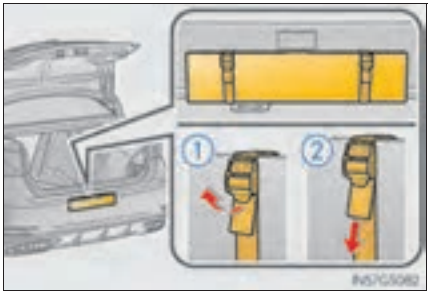

⚠ ATTENTION

■ Lorsque les crochets de rétention ne sont pas utilisés

Pour éviter tout risque de blessure, remettez toujours les crochets de rétention en position de repos.

⚠ NOTE

■ Capacité de charge du crochet pour bagages

N'accrochez aucun objet dont le poids excède 11 lb. (5 kg) sur le crochet pour bagages.

Pare-soleil et miroirs de pare-soleil

Pare-soleil

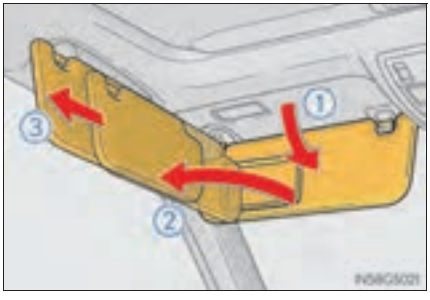

① Pour régler le pare-soleil en position avant, abaissez-le.

② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le, décrochez-le, puis faites-le pivoter sur le côté.

③ Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis tirez sur la rallonge.

Miroirs de pare-soleil

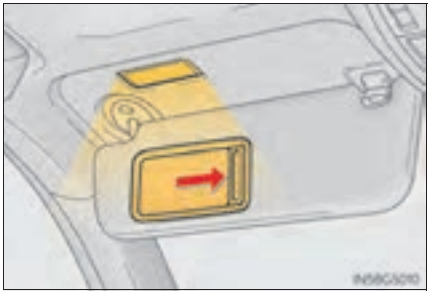

Faites glisser le cache pour l'ouvrir.

Lorsque vous ouvrez le miroir, l'éclairage s'allume automatiquement.

NOTE

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Ne laissez pas l'éclairage de courtoisie allumé trop longtemps lorsque le moteur est coupé.

5 Caractéristiques intérieures

Montre de bord

Appuyez sur les touches pour régler la montre de bord.

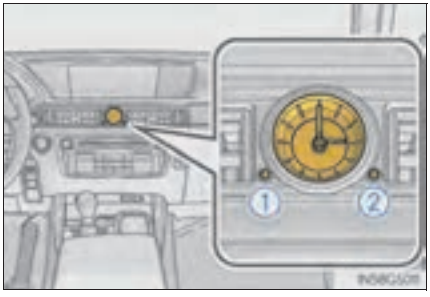

① Si vous maintenez cette touche enfoncée, les aiguilles se déplaceront vers l'arrière.

② Si vous maintenez cette touche enfoncée, les aiguilles se déplaceront vers avant.

Cendriers*

Ouvrez le couvercle du cendrier.

Pour sortir le cendrier, tirez son couvercle vers le haut.

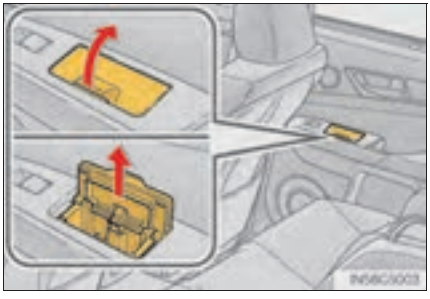

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ne l'utilisez pas

Gardez le cendrier fermé. En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait le cendrier ouvert ou recevrait des cendres risquerait de provoquer un accident.

■ Pour éviter tout risque d'incendie

- Éteignez toujours complètement les allumettes et les cigarettes avant de les jeter dans le cendrier, puis assurez-vous qu'il est bien fermé.
- Ne jetez aucun papier ni tout autre objet inflammable dans le cendrier.

* : Si le véhicule en est doté

Prises de courant

Les prises de courant peuvent être utilisées pour les accessoires de 12 V qui fonctionnent à moins de 10 A.

■ Avant

Ouvrez le couvercle.

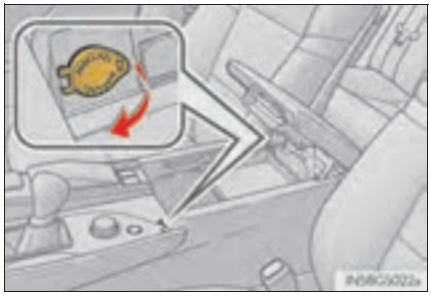

■ Arrière

Ouvrez le couvercle.

■ Les prises de courant peuvent être utilisées lorsque

Le contacteur du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.

NOTE

Pour éviter d'endommager les prises de courant

Veillez à refermer les couvercles des prises de courant lorsque celles-ci ne sont pas utilisées.
Les corps étrangers ou les liquides qui pénètrent dans les prises de courant risquent de provoquer un court-circuit.

Pour éviter de griller le fusible

N'utilisez pas d'accessoires fonctionnant à plus de 12 V et 10 A.

Pour éviter que la batterie ne se décharge

N'utilisez pas les prises de courant plus longtemps qu'il ne faut lorsque le moteur est éteint.

Volant chauffant*

Sur le volant chauffant, ce sont les poignées latérales du volant qui sont chauffées.

Active/désactive le réchauffeur

La lampe témoin s'allume lorsque le réchauffeur fonctionne.

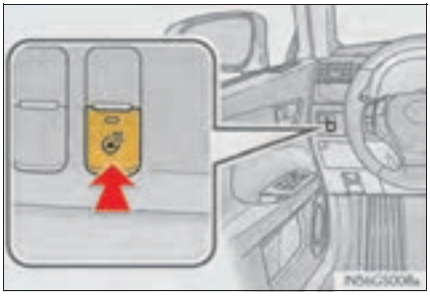

■ **Condition d'utilisation**

Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Minuterie**

Le volant chauffant se désactivera automatiquement au bout de 30 minutes.

* : Si le véhicule en est doté

⚠ ATTENTION

Brûlures

Prenez soin d'éviter que les personnes suivantes n'entrent en contact avec le volant chauffant lorsqu'il est activé :

- Bébés, petits enfants, personnes âgées, malades ou personnes aux prises avec des difficultés physiques
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant absorbé de l'alcool ou pris des médicaments qui provoquent une somnolence (somnifères, médicaments contre le rhume, etc.)

⚠ NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge

Désactivez le contacteur lorsque le moteur est à l'arrêt.

Sièges chauffants*/ventilateurs de siège*

Les sièges peuvent être chauffés et l'air peut être évacué de cette zone pour améliorer la ventilation.

Sièges chauffants avant et ventilateurs de siège avant (si le véhicule en est doté)/sièges chauffants arrière (si le véhicule en est doté)

① Contacteurs des sièges chauffants

Le voyant (jaune) sur le contacteur s'allume lorsque le siège chauffant fonctionne.

② Contacteurs des ventilateurs de siège (sièges avant uniquement)

Le voyant (vert) sur le contacteur s'allume lorsque le ventilateur de siège fonctionne.

③ Voyants de niveau

La température du siège chauffant ou la vitesse du ventilateur de siège (pour les sièges avant uniquement) est affichée.

④ Voyants "AUTO"

▶ Sièges avant

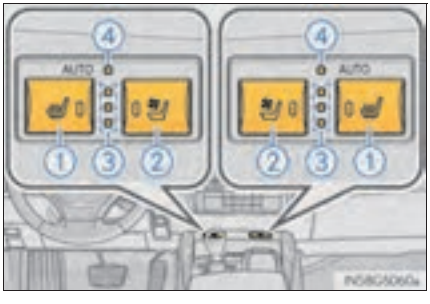

▶ Sièges arrière

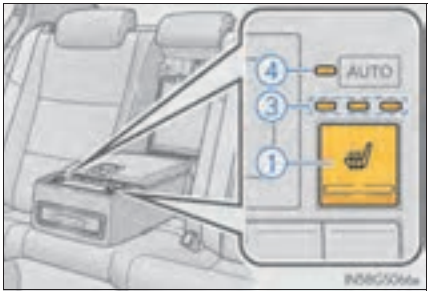

* : Si le véhicule en est doté

■ Modes et voyants

Vous pouvez changer de mode en appuyant sur le contacteur.

Mode	Voyant "AUTO"	Voyants de niveau
Désactivé	Désactivé	Désactivé
Automatique*	Activé	3 à 1, ou désactivé
Élevé	Désactivé	3
Moyen	Désactivé	2
Bas	Désactivé	1

*: Lorsque le mode automatique est sélectionné, le niveau change automatiquement en fonction des réglages du climatiseur.

■ On peut utiliser les sièges chauffants/ventilateurs lorsque

Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

■ Fonctionnement automatique des sièges chauffants en mode de conduite Eco

Si le contacteur de sélection du mode de conduite est placé en mode de conduite Eco par temps froid, il se peut que les sièges chauffants s'activent automatiquement pour aider à améliorer les performances de chauffage.

■ Fonctionnement automatique en mode S-FLOW

Il est possible que les sièges chauffants avant et ventilateurs de siège avant ou que les sièges chauffants arrière se désactivent automatiquement lorsque le mode S-FLOW est activé en mode automatique. (→P. 383)

■ Fonction de verrouillage des touches (véhicules dotés d'un panneau de commande arrière)

Pour éviter une activation accidentelle, vous pouvez verrouiller certaines touches sur l'accoudoir arrière. (→P. 393)

■ **Lorsque le contacteur est désactivé (véhicules dotés d'un panneau de commande arrière)**

Lorsqu'il est impossible d'actionner le contacteur du panneau de commande arrière, même si la fonction de verrouillage est désactivée, vérifiez si le contacteur a été désactivé parce que a été actionné sur l'écran du Remote Touch. (→P. 382)

■ **Fonction de désactivation de l'éclairage du panneau de commande arrière (véhicules dotés d'un panneau de commande arrière)**

Vous pouvez désactiver l'éclairage du panneau de commande sur l'accoudoir arrière. (→P. 393)

■ **Personnalisation**

Les réglages du mode automatique des sièges chauffants avant et des ventilateurs de siège avant, ou des sièges chauffants arrière, peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ ATTENTION

■ **Brûlures**

- Pour éviter les risques de brûlures, soyez prudent lorsque les personnes suivantes sont assises sur les sièges chauffants :
  - Bébés, petits enfants, personnes âgées, malades ou personnes aux prises avec des difficultés physiques
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant absorbé de l'alcool ou pris des médicaments qui provoquent une somnolence (somnifères, médicaments contre le rhume, etc.)
- Ne recouvrez pas les sièges chauffants de matériel quelconque.
  Placer une couverture ou un coussin sur le siège chauffant augmente la température du siège et risque d'entraîner une surchauffe.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus que nécessaire. Cela pourrait occasionner des brûlures légères ou une surchauffe du système.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les sièges chauffants/ventilateurs**

Évitez de placer sur le siège des objets lourds dont la surface est irrégulière et de planter des objets pointus dans le siège tels que des aiguilles, des clous, etc.

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Désactivez les sièges chauffants/les ventilateurs de siège lorsque le moteur ne tourne pas.

Accoudoir

Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager l'accoudoir**

Évitez d'exercer une trop grosse pression sur l'accoudoir.

Écran pare-soleil arrière*/écrans pare-soleil des portières arrière*

Écran pare-soleil arrière

Pour lever ou abaisser l'écran pare-soleil arrière, utilisez le bouton illustré ci-dessous.

■ À partir des sièges avant

① Soulevez le levier pour relâcher le verrou.

② Faites coulisser l'accoudoir.

③ Lever/Abaisser

■ À partir des sièges arrière (si le véhicule en est doté)

Lever/Abaisser

* : Si le véhicule en est doté

Écrans pare-soleil des portières arrière

Tirez sur la languette de l'écran pare-soleil de la portière arrière, puis accrochez l'écran à l'aide des ancrages.

Pour relever l'écran pare-soleil de la portière arrière, décrochez l'écran, puis relevez-le lentement.

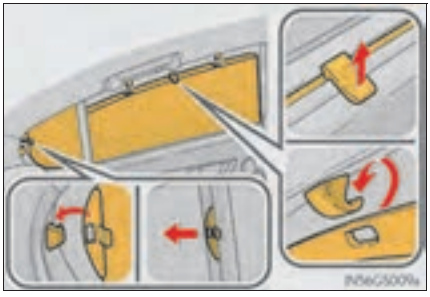

■ **On peut utiliser l'écran pare-soleil arrière lorsque**

Le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Fonctionnement de l'écran pare-soleil arrière après avoir coupé le moteur**

Même si le contacteur du moteur est placé en mode ACCESSORY ou désactivé, vous pouvez actionner l'écran pare-soleil arrière pendant environ 1 minute.

■ **Fonction d'inversion du dispositif d'ouverture**

Pour assurer une visibilité arrière optimale, l'écran pare-soleil arrière s'abaisse automatiquement lorsque le sélecteur de vitesses est placé en position R.

Toutefois, l'écran pare-soleil arrière se relève de nouveau dans les cas suivants :

- Le bouton est de nouveau actionné.*
- Le sélecteur de vitesses est placé en position P.
- Le sélecteur de vitesses est sorti de la position R et le véhicule atteint une vitesse de 9 mph (15 km/h).
  Si le moteur est coupé lorsque l'écran pare-soleil arrière est abaissé par la fonction d'inversion du dispositif d'ouverture, il ne se relèvera pas même si le moteur redémarre et que le véhicule atteint une vitesse de 9 mph (15 km/h). Pour relever de nouveau l'écran pare-soleil arrière, appuyez sur le bouton.

* : Il arrive parfois que la fonction de marche arrière ne soit pas actionnée malgré l'activation du contacteur. Répétez l'opération ci-dessus pour activer la fonction.

■ **Fonction de verrouillage des touches (véhicules dotés d'un panneau de commande arrière)**

Pour éviter une activation accidentelle, vous pouvez verrouiller certaines touches sur l'accoudoir arrière. (→P. 393)

■ **Fonction de désactivation de l'éclairage du panneau de commande arrière (véhicules dotés d'un panneau de commande arrière)**

Vous pouvez désactiver l'éclairage du panneau de commande sur l'accoudoir arrière. (→P. 393)

■ **Personnalisation**

Délai avant de pouvoir modifier l'inversion du dispositif d'ouverture.
(Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ ATTENTION

■ **Pendant que l'écran pare-soleil arrière fonctionne**

Ne placez ni doigt ni objet aux endroits où ils risquent d'entraver l'ouverture/la fermeture de l'écran pare-soleil.
Ils pourraient rester bloqués et vous occasionner des blessures.

NOTE

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Ne faites pas fonctionner l'écran pare-soleil arrière lorsque le moteur est à l'arrêt.

■ **Pour assurer un fonctionnement normal de l'écran pare-soleil arrière et des écrans pare-soleil des portières arrière**

Observez les précautions suivantes.

- Ne faites pas forcer le moteur ni aucun autre élément de l'écran pare-soleil arrière.
- Ne placez aucun objet aux endroits où ils risquent d'entraver l'ouverture/la fermeture.
- Ne fixez aucun objet sur l'écran pare-soleil arrière ni sur les écrans pare-soleil des portières arrière.
- Gardez l'ouverture toujours propre et dégagée.
- Ne faites pas fonctionner l'écran pare-soleil arrière sur une longue période de manière répétée.

Prolongement de coffre

Vous pouvez charger des objets longs dans le véhicule en utilisant l'espace du coffre et celui de la zone des sièges arrière.

1 Abaissez l'accoudoir.

2 Rabattez la poignée et ouvrez le compartiment de rangement de l'accoudoir.

La trappe de l'accoudoir peut être verrouillée et déverrouillée à l'aide de la clé mécanique.

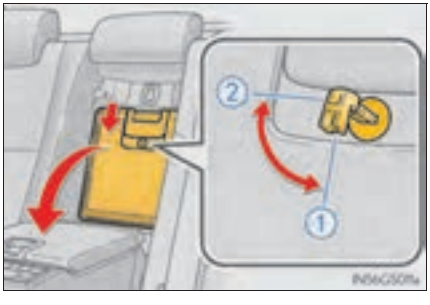

① Déverrouillage

② Verrouillage

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ne l'utilisez pas

Assurez-vous que la trappe de l'accoudoir est fermée.
En cas de freinage brusque, les objets rangés dans le coffre pourraient être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures.

Crochets porte-vêtements

Les crochets porte-vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.

⚠ ATTENTION

■ Articles ne pouvant pas être accrochés au porte-vêtements

Ne suspendez pas de cintre ni d'objet rigide ou pointu au porte-vêtements. Si les coussins gonflables SRS en rideau se déploient, ces objets risquent d'être projetés et d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien installée au plafond peut être utilisée pour vous soutenir lorsque vous êtes assis sur le siège.

⚠ ATTENTION

■ Poignée de maintien

N'utilisez pas la poignée de maintien lorsque vous entrez ou sortez du véhicule ni pour vous lever de votre siège.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'endommager la poignée de maintien

N'accrochez aucun objet lourd sur la poignée de maintien et n'y placez pas de charge lourde.

Crochet utilitaire*

Pour utiliser le crochet utilitaire, poussez sur celui-ci.

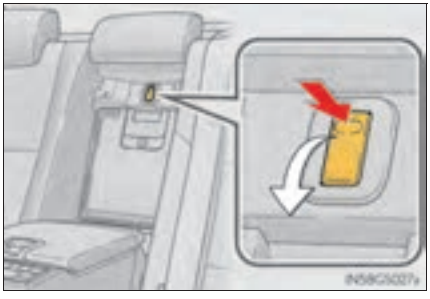

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ne l'utilisez pas

Gardez le crochet utilitaire rangé.
Il pourrait en résulter des blessures en cas de freinage brusque ou d'accident.

⚠ NOTE

■ Capacité de charge du crochet utilitaire

N'accrochez aucun objet dont le poids excède 4,4 lb. (2 kg) sur le crochet utilitaire.
Le crochet utilitaire pourrait être endommagé ou l'objet qui y serait accroché pourrait tomber pendant la conduite.

* : Si le véhicule en est doté

Ouvre-porte de garage

L'ouvre-porte de garage peut être programmé pour actionner, entre autres, des portes de garage, des grilles, des portes d'entrée, des verrous de portière, des systèmes d'éclairage, des systèmes de sécurité et d'autres dispositifs.

L'ouvre-porte de garage (HomeLink® Universal Transceiver) est fabriqué sous licence de HomeLink®.

Programmation du dispositif HomeLink® (pour les propriétaires aux États-Unis)

L'émetteur-récepteur compatible HomeLink® de votre véhicule comporte 3 boutons de programmation servant à activer 3 dispositifs différents. Reportez-vous ci-dessous à la méthode de programmation pertinente au dispositif.

① Lampe témoin

② Boutons

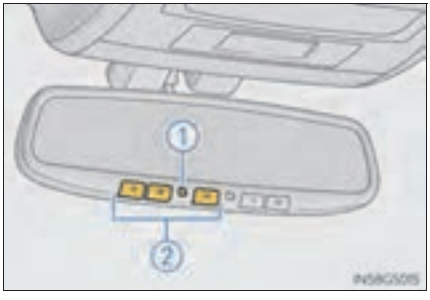

■ Programmation du dispositif HomeLink®

1 Pointez la télécommande du dispositif vers les boutons du HomeLink®, à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm).

Observez la lampe témoin du HomeLink® pendant la programmation.

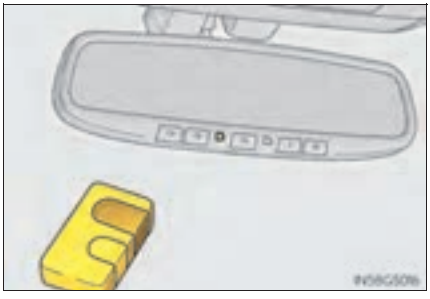

2 Maintenez simultanément enfoncés l'un des boutons du HomeLink® et le bouton de l'émetteur. Lorsque la lampe témoin du dispositif HomeLink® commence à clignoter plus rapidement, vous pouvez relâcher les deux boutons.

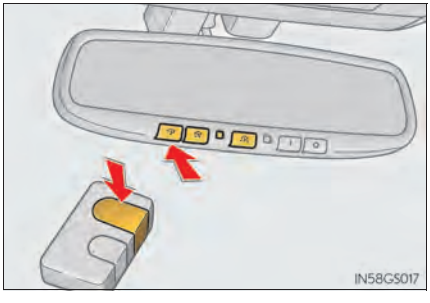

Si la lampe témoin du dispositif HomeLink® s'allume mais ne clignote pas, ou clignote rapidement pendant 2 secondes et reste allumée, le bouton du HomeLink® est déjà programmé. Utilisez les autres boutons ou suivez les directives de la section intitulée "Reprogrammation d'un bouton du HomeLink®". (→P. 629)

3 Vérifiez le fonctionnement du HomeLink® en appuyant sur le bouton que vous venez de programmer.

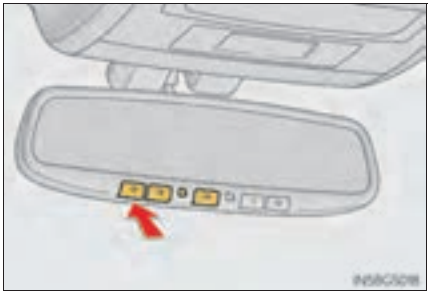

Si un bouton du HomeLink® a été programmé pour une porte de garage, assurez-vous que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte du garage ne fonctionne pas, vérifiez si votre télécommande est du type à code rotatif. Maintenez enfoncé le bouton programmé du HomeLink®. La télécommande a une fonction de code rotatif si la lampe témoin du dispositif HomeLink® clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumée. Si votre télécommande est du type à code rotatif, passez à la rubrique "Programmation du système à code rotatif".

4 Recommencez les étapes précédentes avec les autres boutons du HomeLink® pour programmer un autre dispositif.

■ **Programmation du système à code rotatif (pour les propriétaires aux États-Unis)**

Si le dispositif est équipé de la fonction “Code rotatif”, suivez les instructions données dans les paragraphes intitulés “Programmation du dispositif HomeLink®” avant de passer aux étapes ci-dessous.

1 Repérez le bouton “training” (essai) sur le moteur de l’ouvre-porte de garage situé au plafond. L’emplacement exact et la couleur du bouton peuvent varier en fonction de la marque du moteur de l’ouvre-porte de garage.

Vous trouverez l’emplacement du bouton “training” dans le mode d’emploi fourni par le fabricant de l’ouvre-porte de garage.

2 Appuyez sur le bouton “training”.

Après cela, vous disposez de 30 secondes pour commencer l’étape **3** ci-dessous.

3 Maintenez le bouton du HomeLink® programmé enfoncé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette étape une nouvelle fois. La porte du garage peut s’ouvrir.

Si la porte du garage s’ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s’ouvre pas, appuyez sur le bouton une troisième fois. Après avoir appuyé une troisième fois sur le bouton, la programmation s’achève par l’ouverture de la porte du garage.

Le moteur de l’ouvre-porte de garage situé au plafond devrait à présent reconnaître le signal du HomeLink® et faire fonctionner la porte du garage.

4 Recommencez les étapes précédentes avec les autres boutons du HomeLink® pour programmer un autre appareil à code rotatif.

■ **Programmation d'une grille d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif disponible sur le marché canadien**

1 Tenez la télécommande à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons du HomeLink®.

Observez la lampe témoin du HomeLink® pendant la programmation.

2 Maintenez le bouton du HomeLink® sélectionné enfoncé.

3 Enfoncez et relâchez plusieurs fois (cycle) le bouton de la télécommande à intervalles de 2 secondes jusqu'à ce que l'étape 4 soit achevée.

4 Lorsque la lampe témoin du HomeLink® commence à clignoter rapidement, relâchez les boutons.

5 Vérifiez le fonctionnement du HomeLink® en appuyant sur le bouton que vous venez de programmer. Assurez-vous que la grille ou le dispositif fonctionne correctement.

6 Recommencez les étapes précédentes avec les autres boutons du HomeLink® pour programmer un autre dispositif.

■ **Programmation d'autres dispositifs**

Pour programmer d'autres dispositifs tels que des systèmes de sécurité à domicile, des verrous de porte et un éclairage, demandez conseil à votre concessionnaire Lexus.

■ **Reprogrammation d'un bouton**

On ne peut pas effacer la programmation des boutons individuels du HomeLink®, mais on peut les reprogrammer. Pour reprogrammer un bouton, suivez les directives de la section "Reprogrammation d'un bouton du HomeLink®".

Fonctionnement du HomeLink®

Appuyez sur le bouton du HomeLink® approprié. La lampe témoin du HomeLink® devrait s'allumer.

Tant que le bouton reste enfoncé, l'émetteur-récepteur compatible HomeLink® de votre véhicule continue à envoyer un signal pendant 20 secondes.

Reprogrammation d'un bouton du HomeLink®

Maintenez enfoncé le bouton du HomeLink® souhaité. Au bout de 20 secondes, la lampe témoin du HomeLink® passera à un clignotement lent. Continuez d'appuyer sur le bouton du HomeLink® et maintenez le bouton de l'émetteur enfoncé jusqu'à ce que la lampe témoin du HomeLink® passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Relâchez les boutons.

Effacement de la mémoire générale du HomeLink® (les trois programmes)

Appuyez sur les 2 boutons externes et maintenez-les enfoncés pendant 10 secondes jusqu'à ce que la lampe témoin clignote.

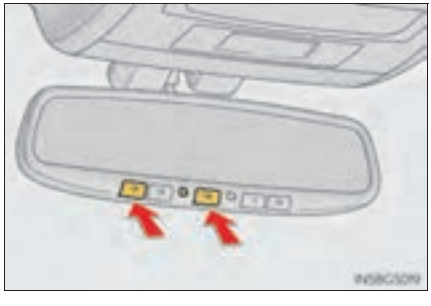

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire du HomeLink®.

■ **Avant de programmer**

- Installez une nouvelle pile dans la télécommande.
- Le côté pile de la télécommande doit être orienté du côté opposé au bouton du HomeLink®.

■ **Homologation de l'ouvre-porte de garage**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID : NZLOBIHL4

REMARQUE :
Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE :
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes :
(1) il ne doit pas produire de brouillage, et
(2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

■ **Lorsque vous avez besoin d'aide**

Visitez le site Web www.homelink.com ou téléphonez au 1-800-355-3515.

⚠ ATTENTION

■ Programmation d'une télécommande d'ouverture de porte de garage ou d'une autre commande à distance

Pour éviter toute blessure ou tout dégât, assurez-vous qu'il n'y a pas de personnes ni d'objets à proximité de la porte de garage ou des autres dispositifs en fonction.

■ Conformité aux normes fédérales en matière de sécurité

N'utilisez pas l'émetteur-récepteur compatible HomeLink® avec un ouvre-porte de garage dépourvu des fonctions d'arrêt et de retour d'urgence prévues par les normes de sécurité fédérales.
Ceci inclut toute porte de garage incapable de détecter un objet l'obstruant. Une porte ou un dispositif dépourvu de ces fonctionnalités augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique fonctionnant sur la base d'un abonnement qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et la technologie cellulaire intégrée pour offrir des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect s'appuie sur le centre d'assistance désigné de Lexus qui est en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, dotés d'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le contrat de service d'abonnement télématique et ses modalités et conditions, qui sont en vigueur et modifiées de temps à autre, et dont une copie est à votre disposition sur Lexus.com. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

Composants du système

① Touche "SOS"

② Lampes témoins DEL

③ Microphone

* : Si le véhicule en est doté

Services

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants :

- Notification automatique en cas de collision*
  Aide les conducteurs à recevoir une réponse adéquate de la part des fournisseurs de services d'urgence. (→P. 635)

  * : Brevet américain no 7.508.298 B2
- Localisation des véhicules volés
  Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P. 636)
- Touche d'assistance d'urgence ("SOS")
  Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P. 636)
- Assistance routière améliorée
  Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P. 636)

Abonnement

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement télématique et une fois inscrit, vous commencez à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Pour de plus amples informations sur l'abonnement, communiquez avec votre concessionnaire Lexus, téléphonez au 1-800-25-LEXUS (1-800-255-3987) ou appuyez sur la touche "SOS" de votre véhicule.

■ **Information sur les services Safety Connect**

- Il ne sera pas possible de faire des appels téléphoniques en utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lors de la connexion Safety Connect.
- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur des modèles Lexus sélectionnés. Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Inscription et contrat de service d'abonnement télématique obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont proposées; les frais varient selon la durée d'abonnement choisie.
- Les services de notification automatique en cas de collision, d'assistance d'urgence et de localisation de véhicules volés fonctionneront aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, ainsi qu'au Canada, tandis que le service d'assistance routière améliorée fonctionnera aux États-Unis (sauf à Hawaï) ainsi qu'au Canada. Aucun service Safety Connect ne fonctionnera à l'extérieur des États-Unis, à l'exception du Canada.
- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

■ **Langues**

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais et en espagnol. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue choisie.

■ **Lorsque vous communiquez avec le centre d'assistance**

Il peut s'avérer impossible de communiquer avec le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Lampes témoins DEL de Safety Connect

Lorsque le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON, la lampe témoin rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, la lampe témoin verte s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des lampes témoins indiquent des conditions d'utilisation particulières du système :

- Lampe témoin verte allumée = Service actif
- Lampe témoin verte clignotante = Appel Safety Connect en cours
- Lampe témoin rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système (communiquez avec votre concessionnaire Lexus)
- Aucune lampe témoin (éteint) = Service Safety Connect inactif

Services Safety Connect

Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l'appel comme étant une urgence. Il communiquera avec le fournisseur de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demandera d'envoyer de l'aide sur place.

■ **Localisation des véhicules volés**

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et à le récupérer. Une fois le rapport de police rempli, téléphonez au centre d'assistance Safety Connect au 1-800-25-LEXUS (1-800-255-3987) et suivez les directives de Safety Connect pour amorcer ce service.

En plus d'aider à l'application de la loi avec la récupération d'un véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule doté de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec un tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Lexus.com.

■ **Touche d'assistance d'urgence ("SOS")**

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur la touche "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'aide nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur la touche "SOS", dites au préposé du centre d'assistance que vous n'êtes pas en situation d'urgence.

■ **Assistance routière améliorée**

L'assistance routière améliorée ajoute des données GPS au service d'assistance routière de Lexus déjà inclus dans la garantie.
Les abonnés peuvent appuyer sur la touche "SOS" afin de joindre un préposé du centre d'assistance Safety Connect qui pourra les aider avec un grand nombre de problèmes, tels que : remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services d'assistance routière et de leurs limites, veuillez consulter les modalités et conditions de Safety Connect qui sont disponibles sur Lexus.com.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez ces informations avant d'utiliser Safety Connect.

Exposition aux radiations des signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur à faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet également des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI Standard (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

■ **Homologation de Lexus Enform avec Safety Connect**

FCC ID : N7NGTM2

FCC ID : O6Y-CDMRF101

REMARQUE :

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :

Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

6-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 640

Nettoyage et protection de l'habitacle 644

6-2. Entretien

Procédures d'entretien 647

Entretien général 650

Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution 654

6-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même 656

Capot 659

Positionnement d'un cric rouleur 660

Compartiment moteur 662

Pneus 675

Pression de gonflage des pneus 687

Roues 690

Filtre du climatiseur 692

Pile de la clé à puce 694

Vérification et remplacement des fusibles 696

Portée des phares 709

Ampoules 711

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Procédez comme suit pour protéger le véhicule et le garder en excellente condition :

- Pour enlever la saleté ou la poussière accumulée, aspergez généreusement d'eau la carrosserie du véhicule, de haut en bas, les passages de roue et le dessous du véhicule.
- Lavez la carrosserie à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux, par exemple une peau de chamois.
- Pour les taches coriaces, utilisez un savon pour voiture et rincez abondamment à l'eau.
- Essuyez toute l'eau.
- Cirez le véhicule lorsque l'efficacité de la couche hydrofuge diminue.

  Si l'eau ne forme plus de gouttelettes sur une surface propre, appliquez de la cire lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ **Lave-auto**

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez le lavage du véhicule à partir de l'avant. Assurez-vous de déployer les rétroviseurs avant de conduire.
- Les brosses utilisées dans les lave-autos peuvent érafler la surface du véhicule et ainsi endommager la peinture.
- Il se peut que l'aileron arrière (si le véhicule en est doté) ne soit pas lavable dans certains lave-autos automatiques. Il pourrait y avoir également un risque accru de dommages au véhicule.

■ **Lavage à haute pression**

- Ne laissez pas les gicleurs du lave-auto venir trop près des glaces.
- Avant d'utiliser un lave-auto, assurez-vous que le panneau de réservoir de votre véhicule est bien fermé.

■ **Remarques relatives au système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir**

Si la poignée de portière se mouille alors que la clé à puce se trouve à portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Dans ce cas, suivez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :

- Placez la clé à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque vous le faites laver. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
- Activez le mode d'économie de la pile de la clé à puce afin de désactiver le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir. (→P. 115)

■ **Jantes en aluminium**

- Enlevez immédiatement toute saleté à l'aide d'un détersif neutre. N'utilisez pas de brosses à poils durs ni de produits de nettoyage abrasifs. N'utilisez pas de nettoyants chimiques forts ou corrosifs.
  Utilisez le même détersif doux et la cire dont vous vous êtes servi sur la peinture.
- N'utilisez pas de détersif sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé sur une longue distance par temps chaud.
- Éliminez le détersif des roues immédiatement après en avoir utilisé.

■ **Pare-chocs**

Ne les frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ **Revêtement hydrofuge des glaces latérales avant (si le véhicule en est doté)**

- Les précautions suivantes peuvent prolonger l'efficacité du revêtement hydrofuge.
  - Enlevez régulièrement toute poussière et autres substances des glaces latérales avant.
  - Ne laissez pas la saleté et la poussière s'accumuler sur les glaces pendant une longue période.
    Dès que possible, nettoyez les glaces avec un tissu doux et humide.
  - Lorsque vous nettoyez les glaces, n'utilisez pas de cire ni de nettoyant pour vitres contenant des abrasifs.
  - N'utilisez pas d'objets métalliques pour enlever la condensation accumulée.
- Lorsque l'effet hydrofuge n'est plus efficace, il est possible de restaurer le revêtement. Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne versez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les composants électriques, notamment, risqueraient de s'enflammer.

■ Lorsque vous lavez le pare-brise (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

Désactivez le mode AUTO de l'essuie-glace pour empêcher l'essuie-glace de fonctionner. (→P. 210)
Si le mode AUTO était sélectionné, les essuie-glaces pourraient s'activer de façon inattendue dans les circonstances suivantes; ils pourraient alors coincer des mains ou occasionner d'autres blessures graves, et endommager les balais.

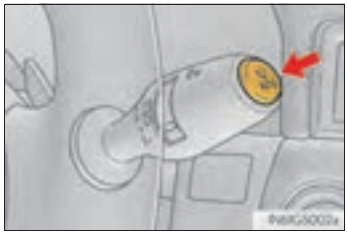

- Lorsqu'on touche la partie supérieure du pare-brise, là où est situé le capteur d'intensité de pluie
- Lorsqu'un chiffon mouillé ou un objet similaire est tenu à proximité du capteur d'intensité de pluie
- Si un objet quelconque heurte le pare-brise
- Si vous touchez directement le capteur d'intensité de pluie ou si un objet quelconque le heurte

■ Précautions relatives aux tuyaux d'échappement et aux diffuseurs du pare-chocs arrière

Les gaz d'échappement peuvent rendre les tuyaux d'échappement et les diffuseurs du pare-chocs arrière passablement chauds.

Lorsque vous lavez le véhicule, veillez à ne pas toucher à ces tuyaux ni aux diffuseurs tant qu'ils n'ont pas suffisamment refroidi, sinon vous risquez de vous brûler.

■ Précaution relative au pare-chocs arrière avec moniteur d'angle mort (si le véhicule en est doté)

Si la peinture du pare-chocs arrière est écaillée ou rayée, une défaillance du système peut se produire. Si cela se produit, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter les dommages à la peinture et la rouille sur la carrosserie et les composants (jantes en aluminium, etc.)**

● Lavez immédiatement le véhicule dans les cas suivants :

- Après avoir roulé au bord de la mer
- Après avoir roulé sur des routes salées
- Si vous voyez du goudron ou de la sève d'arbre sur la carrosserie
- Si des insectes morts, ou des excréments d'insectes ou d'oiseaux se trouvent sur la carrosserie
- Après avoir conduit dans une région contaminée par de la suie, de la poussière huileuse, de la poussière minière ou métallique, ou des substances chimiques
- Si le véhicule se couvre de beaucoup de poussière ou de boue
- Si des liquides comme du benzène ou de l'essence se sont répandus sur la carrosserie

● Si la peinture est écaillée ou éraflée, faites-la réparer immédiatement.

● Afin d'empêcher que les roues ne soient corrodées, éliminez toute saleté et rangez les roues que vous avez retirées dans un endroit peu humide.

■ **Nettoyage des feux extérieurs**

● Nettoyez-les soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne les frottez pas avec une brosse dure.
Vous risquez d'endommager la surface des feux.

● N'appliquez pas de cire sur les surfaces des phares.
La cire risque d'endommager les lentilles.

■ **Lorsque vous allez au lave-auto (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)**

Désactivez le mode AUTO de l'essuie-glace pour empêcher l'essuie-glace de fonctionner. (→P. 210)
Si le mode AUTO était sélectionné, les essuie-glaces pourraient s'activer et les balais être endommagés.

Nettoyage et protection de l'habitacle

Afin d'assurer une conduite sûre et économique, les entretiens périodiques et les soins quotidiens sont essentiels. Il incombe au propriétaire d'effectuer des vérifications régulières. Lexus recommande les procédures d'entretien suivantes :

Protection de l'habitacle

Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière. Frottez les surfaces sales avec un chiffon humecté d'eau tiède.

Nettoyage des surfaces en cuir

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Enlevez le reste de saleté et de poussière avec un tissu doux humecté d'un détersif dilué.

  Utilisez une solution aqueuse diluée avec environ 5 % de détersif neutre pour lainages.
- Tordez le chiffon pour en enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif.
- Frottez la surface avec un chiffon sec et doux pour enlever l'humidité résiduelle. Laissez le cuir sécher dans un endroit à l'abri du soleil et aéré.

Nettoyage des surfaces en cuir synthétique

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Nettoyez ensuite le cuir synthétique à l'eau savonneuse avec une éponge ou un chiffon doux.
- Laissez reposer le savon pendant quelques minutes. Enlevez la saleté et le savon avec un chiffon humide propre.

Entretien des surfaces en cuir

Lexus recommande de nettoyer l'intérieur du véhicule au moins deux fois par année pour en conserver la qualité de finition.

Nettoyage des tapis

Plusieurs types de nettoyants moussants sont vendus dans le commerce. Utilisez une éponge ou une brosse pour appliquer la mousse. Frottez en cercles concentriques. N'utilisez pas d'eau. Frottez les surfaces sales et laissez-les sécher. Vous obtiendrez d'excellents résultats en gardant les tapis le plus sec possible.

Ceintures de sécurité

Avec un chiffon ou une éponge, nettoyez à l'aide d'un savon doux et de l'eau tiède. Vérifiez aussi les ceintures régulièrement pour vous assurer qu'elles ne présentent pas d'usure excessive, d'effilochage ou de coupures.

Lorsque vous nettoyez les parties tapissées de la boîte à gants, du bloc central, etc.

Si vous utilisez un ruban adhésif fort, il est possible que la surface du tapis soit endommagée.

⚠ ATTENTION

Présence d'eau dans le véhicule

- N'éclaboussez pas le véhicule et n'y renversez pas de liquide.
  Les composants électriques ou autres risqueraient d'être endommagés ou de s'enflammer.
- Ne mouillez pas les composants SRS ni le câblage à l'intérieur du véhicule. (→P. 39)
  Une défaillance du système électrique peut entraîner le déploiement ou une anomalie des coussins gonflables, ce qui est susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Nettoyage de l'habitacle (particulièrement du bloc d'instrumentation)

N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. En se réfléchissant sur le pare-brise, le bloc d'instrumentation pourrait fausser la vision du conducteur et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ **Détersifs**

- N'utilisez pas les types de détersifs suivants; ces substances pourraient décolorer l'intérieur du véhicule ou laisser des traces sur la peinture ou l'endommager :
  - Surfaces autres que les sièges : Substances organiques, notamment du benzène, de l'essence, des solutions alcalines ou acides, de la teinture ou de l'eau de Javel
  - Sièges : Solutions alcalines ou acides, notamment du solvant, du benzène ou de l'alcool
- N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. Ces produits pourraient endommager la surface peinte du bloc d'instrumentation ou d'autres éléments de l'habitacle.

■ **Protection des surfaces en cuir contre les dommages**

Observez les précautions suivantes pour éviter d'endommager ou de détériorer les surfaces en cuir :

- Enlevez immédiatement toute saleté ou poussière des surfaces en cuir.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil sur de longues périodes. Garez le véhicule à l'ombre, surtout pendant l'été.
- Ne placez pas d'objets en vinyle, en plastique ou qui contiennent de la cire sur le capitonnage, car ils pourraient coller à la surface en cuir si la température à l'intérieur du véhicule augmentait beaucoup.

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule avec de l'eau.
Si l'eau entrait en contact avec les composants électriques situés au-dessus ou en dessous du plancher du véhicule, les systèmes du véhicule, notamment le système audio, pourraient être endommagés. La carrosserie pourrait aussi rouiller.

■ **Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise (véhicules dotés du système LKA [Système de suivi de la voie])**

Veillez à ne pas toucher au capteur de la caméra (→P. 238).
Si vous éraflez ou heurtiez accidentellement la caméra, le système LKA pourrait ne plus fonctionner correctement ou subir une défaillance.

■ **Nettoyage de l'intérieur de la lunette arrière**

- N'utilisez pas de nettoyant pour vitres sur la lunette arrière; ceci pourrait endommager les fils chauffants du désembueur ou l'antenne. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la lunette. Essuyez la lunette en un mouvement parallèle aux fils chauffants ou à l'antenne.
- Prenez soin de ne pas rayer ni d'endommager les fils chauffants ou l'antenne.

Procédures d'entretien

Afin d'assurer une conduite sûre et économique, les entretiens périodiques et les soins quotidiens sont essentiels. Il incombe au propriétaire d'effectuer des vérifications régulières. Lexus recommande d'effectuer les procédures d'entretien suivantes :

Entretien général

L'entretien général devrait être effectué chaque jour. Vous pouvez vous en charger ou le confier à un concessionnaire Lexus.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien devrait être effectué conformément au calendrier d'entretien prévu.

Pour plus d'informations sur les entretiens prescrits et leur périodicité, reportez-vous au "Guide d'entretien et de garantie", au "Supplément au manuel du propriétaire" et au "Programme d'entretien".

Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines procédures d'entretien. Gardez toutefois à l'esprit que l'entretien fait par soi-même peut modifier les termes de la garantie.

Il est conseillé d'utiliser les manuels de réparation Lexus.

Pour plus d'informations sur la garantie, reportez-vous au "Guide du propriétaire", au "Guide d'entretien et de garantie", au "Supplément au manuel du propriétaire" ou au "Carnet de garantie".

■ **Réparation ou remplacement**

Nous vous recommandons de n'utiliser que des pièces Lexus d'origine pour les réparations afin d'assurer le rendement optimal de chaque système. Dans le cas contraire, ou si les réparations ne sont pas assurées par un concessionnaire Lexus, veuillez vérifier les termes de la garantie.

■ **Réinitialisation du message indiquant que l'entretien est requis (É.-U. uniquement)**

Après avoir effectué les travaux d'entretien requis conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser les données sur l'entretien.
Pour réinitialiser les données, suivez la procédure ci-dessous :

1 Lorsque le moteur est en marche, passez à l'affichage du compteur journalier "A" (→P. 86).

2 Désactivez le contacteur du moteur.

3 Tout en appuyant sur le bouton "ODO TRIP" (→P. 86), placez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON (mais ne faites pas démarrer le moteur, sinon le mode de réinitialisation sera annulé).

Le message figurant sur l'illustration s'affichera à l'écran.

Continuez à maintenir le bouton enfoncé jusqu'à ce que le compteur journalier affiche "000000".

■ **Laissez un concessionnaire Lexus effectuer les inspections et les réparations**

- Les mécaniciens de Lexus sont des spécialistes qui ont suivi une formation adaptée. Ils sont tenus au courant des dernières nouveautés en matière d'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez une copie du bon de réparation. Il atteste que l'entretien effectué est couvert par la garantie. Si un quelconque problème survient pendant que le véhicule est sous garantie, votre concessionnaire Lexus y remédiera rapidement.

⚠ ATTENTION

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un mauvais entretien pourrait endommager sérieusement le véhicule, et provoquer éventuellement des blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie

- Les gaz d'échappement, certains composants de ces gaz et un grand nombre de composants des automobiles contiennent ou émettent des substances chimiques considérées par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations à la naissance et d'autres problèmes liés à la reproduction. Travaillez dans un local bien aéré.
- Les huiles, les carburants et les liquides utilisés dans les véhicules ainsi que les déchets provenant de l'usure des composants contiennent ou émettent des substances chimiques considérées par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations à la naissance et d'autres problèmes liés à la reproduction. Évitez toute exposition à ces matières et lavez immédiatement toute zone contaminée.
- Les bornes de batterie et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb connus pour causer des dommages cérébraux. Lavez-vous les mains après leur manipulation. (→P. 671)

Entretien général

Vous trouverez ci-dessous les entretiens devant être réalisés aux intervalles prescrits dans le "Guide d'entretien et de garantie" ou dans le "Supplément au manuel du propriétaire". Lorsque vous rencontrez un problème, nous vous recommandons de demander l'avis de votre concessionnaire Lexus ou d'un garagiste compétent.

Compartiment moteur

Éléments	Points de vérification
Batterie	Vérifiez le niveau d'électrolyte de batterie et les branchements. (→P. 671)
Liquide de frein	Le niveau du liquide de frein est-il correct? (→P. 670)
Liquide de refroidissement du moteur	Le niveau du liquide de refroidissement du moteur est-il correct? (→P. 668)
Huile moteur	Le niveau de l'huile moteur est-il correct? (→P. 664)
Système d'échappement	Il ne devrait pas y avoir d'émanations ni de bruits étranges.
Radiateur/condenseur	Il ne devrait pas y avoir de corps étrangers dans le radiateur et le condenseur. (→P. 669)
Liquide de lave-glace	Le niveau de liquide de lave-glace est-il adéquat? (→P. 674)

Habitacle

Éléments	Points de vérification
Pédale d'accélérateur	• La pédale d'accélérateur devrait s'enfoncer librement (sans effort irrégulier de la pédale ni accrochage).
Mécanisme "Park" de la transmission automatique	• Lorsqu'il est garé dans une pente et que le sélecteur de vitesses est en position P, le véhicule est-il immobilisé de manière sécuritaire?
Pédale de frein	• La pédale de frein s'enfonce-t-elle librement? • La garde entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? (→P. 811) • Le jeu de la pédale de frein est-il correct? (→P. 811)
Freins	• Le véhicule ne devrait pas tirer d'un côté lorsque vous freinez. • Les freins devraient être efficaces. • La pédale de frein ne devrait pas être molle. • La pédale de frein ne devrait pas descendre trop près du plancher lorsque vous l'enfoncez.

Éléments	Points de vérification
Appuis-tête	• Les appuis-tête se déplacent-ils librement et se verrouillent-ils de manière sécuritaire?
Voyants/avertisseurs sonores	• Les voyants et les avertisseurs sonores fonctionnent-ils correctement?
Feux	• Tous les feux s'allument-ils correctement? • Les phares sont-ils orientés correctement? (→P. 709)
Frein de stationnement	• Bouge-t-il librement? • Lorsqu'il est garé dans une pente et que le frein de stationnement est engagé, le véhicule est-il immobilisé de manière sécuritaire?
Ceintures de sécurité	• Les ceintures de sécurité fonctionnent-elles librement? • Les ceintures de sécurité ne devraient pas être endommagées.
Sièges	• Les dispositifs de réglage du siège fonctionnent-ils correctement?
Volant	• Le volant tourne-t-il librement? • Le jeu du volant est-il correct? • Aucun son bizarre ne devrait provenir du volant.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Portières/coffre	• Les portières fonctionnent-elles librement?
Capot	• Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	• Il ne devrait y avoir aucune trace de fuite de liquide là où le véhicule a été garé.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne devraient pas être endommagés ni trop usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne devraient pas être lâches.
Essuie-glaces avant	• Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de craquelure, de séparation, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient nettoyer le pare-brise complètement, sans faire de stries ni de manques.

⚠ ATTENTION

■ Si le moteur tourne

Coupez le moteur et assurez-vous d'être dans un endroit aéré avant d'entreprendre les vérifications d'entretien.

Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution

Dans certains États, il existe des programmes de vérification du système antipollution des véhicules. Ces programmes incluent la vérification de l'OBD (système de diagnostic de bord). Le système OBD contrôle le fonctionnement du système antipollution.

Si le témoin de mauvais fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution et doit être réparé. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution dans les situations suivantes :

- Si la batterie est débranchée ou déchargée

  Les codes qui sont automatiquement enregistrés pendant la conduite normale sont effacés.
  De plus, en fonction de vos habitudes de conduite, il se peut que les codes ne soient pas complètement enregistrés.

- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est desserré

  Le témoin de mauvais fonctionnement s'allume pour indiquer un problème temporaire; votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution.

Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement reste allumé après avoir effectué quelques trajets

Le code d'erreur dans le système OBD ne s'effacera pas avant au moins 40 trajets.

Si véhicule ne réussit pas le contrôle du système antipollution

Prenez contact avec votre concessionnaire Lexus pour qu'il prépare le véhicule pour un nouveau contrôle.

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même

Si vous procédez vous-même à l'entretien, veillez à suivre correctement la procédure indiquée dans ces sections.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 671)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé standard (pour boulons de fixation de borne)
Niveau de liquide de frein (→P. 670)	• Liquide de frein FMVSS n° 116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de frein uniquement)
Niveau de liquide de refroidissement du moteur (→P. 668)	• "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate Pour les États-Unis : Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" est composé de 50 % de liquide de refroidissement et de 50 % d'eau déionisée. Pour le Canada : Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" est composé de 55 % de liquide de refroidissement et de 45 % d'eau déionisée. • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement uniquement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau d'huile moteur (→P. 664)	• "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota) ou produit équivalent • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint d'huile moteur uniquement)
Fusibles (→P. 696)	• Fusible d'intensité identique à celle du fusible d'origine
Portée des phares (→P. 709)	• Tournevis cruciforme
Ampoules (→P. 711)	• Ampoule d'un numéro et d'une puissance (watt) identiques à ceux de l'ampoule d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis à tête plate • Clé
Radiateur et condenseur (→P. 669)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 687)	• Manomètre pour pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 674)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (à utiliser en hiver) • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint d'eau ou de liquide de lave-glace uniquement)

⚠ ATTENTION

Le compartiment moteur contient plusieurs mécanismes et liquides pouvant se déplacer soudainement, devenir très chauds ou se charger électriquement. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous travaillez dans le compartiment moteur

- Gardez les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur et de la courroie du moteur, si ces composants sont en marche.
- Immédiatement après avoir roulé, prenez soin de ne pas toucher au moteur, ni au radiateur, ni au collecteur d'échappement, etc.; ces composants pourraient être très chauds. L'huile et les autres liquides peuvent aussi être brûlants.
- Ne laissez aucun matériau facilement inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles et évitez toute flamme nue à proximité du carburant et de la batterie. L'essence et les vapeurs de la batterie sont inflammables.
- Soyez extrêmement prudent en travaillant sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, un produit toxique et corrosif.

■ Lorsque vous travaillez près des ventilateurs de refroidissement électriques ou de la calandre

Assurez-vous que le contacteur du moteur est désactivé.
Quand le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON, les ventilateurs de refroidissement électriques risquent de démarrer automatiquement lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur augmente et/ou que le climatiseur fonctionne. (→P. 669)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour éviter que des projections ou des chutes de matériaux, de liquides ou autre n'atteignent vos yeux.

⚠ NOTE

■ Si vous enlevez le filtre à air

Si vous conduisez sans le filtre à air du moteur, la poussière de l'air peut provoquer une usure excessive du moteur.

Capot

Relâchez le verrou depuis l'intérieur du véhicule pour ouvrir le capot.

1 Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

Le capot se soulèvera légèrement.

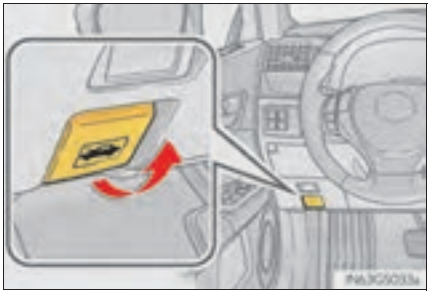

2 Levez le levier du crochet auxiliaire et soulevez le capot.

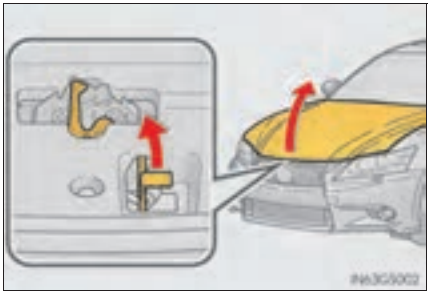

⚠ ATTENTION

■ Vérification avant de conduire

Assurez-vous que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot n'était pas bien verrouillé, il pourrait s'ouvrir pendant que le véhicule est en mouvement et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Positionnement d'un cric rouleur

Lorsque vous soulevez votre véhicule avec un cric rouleur, placez ce dernier correctement. Une position incorrecte du cric pourrait endommager votre véhicule ou causer des blessures.

◆ Avant

▶ Modèles 2RM

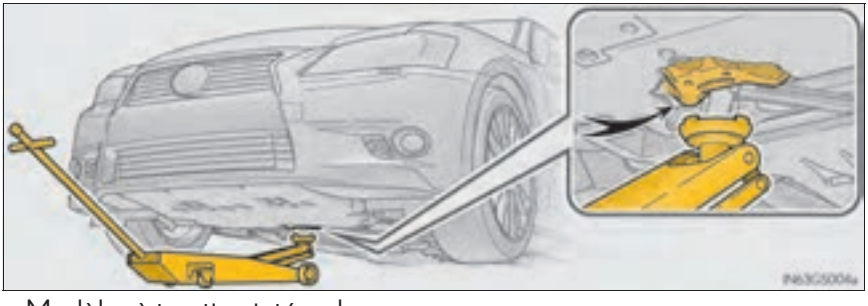

▶ Modèles à traction intégrale

◆ Arrière

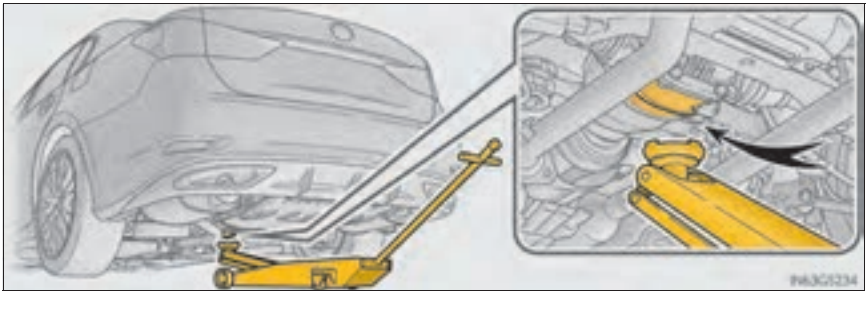

⚠ ATTENTION

Lorsque vous soulevez votre véhicule

Assurez-vous d'observer les précautions suivantes pour éviter les risques de blessures graves, voire mortelles :

- Soulevez le véhicule avec un cric rouleur semblable à celui indiqué sur le schéma.

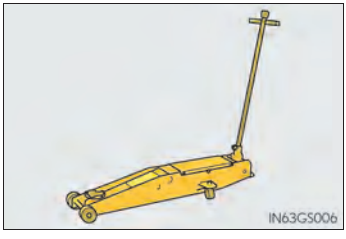

- Lorsque vous utilisez un cric rouleur, suivez les directives du manuel fourni avec le cric.
- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il n'est supporté que par le cric rouleur.
- Utilisez toujours le cric rouleur et/ou des systèmes de levage spéciaux pour automobiles sur une surface solide et plane.
- Ne faites pas démarrer le moteur lorsque le véhicule est supporté par le cric rouleur.
- Immobilisez le véhicule sur une surface plane et stable, engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le sélecteur de vitesses en position P.
- Veillez à placer correctement le cric rouleur au point de levage.
  Si vous soulevez le véhicule avec un cric rouleur mal placé, le véhicule risque de subir des dégâts ou de tomber.
- Ne levez pas le véhicule lorsqu'un passager est à l'intérieur.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric rouleur.

Compartiment moteur

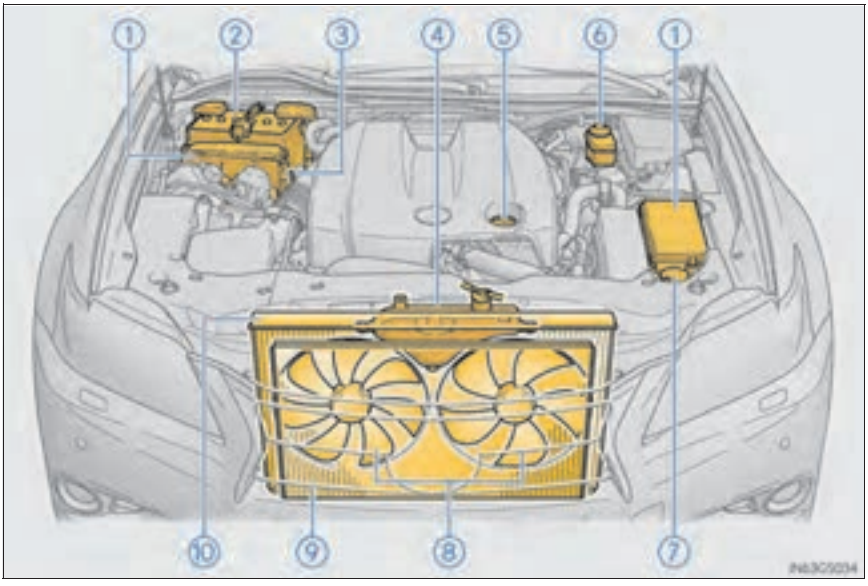

① Boîtes à fusibles (→P. 696)

② Batterie (→P. 671)

③ Jauge de niveau d'huile (→P. 664)

④ Réservoir de liquide de refroidissement du moteur (→P. 668)

⑤ Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 666)

⑥ Réservoir de liquide de frein (→P. 670)

⑦ Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 674)

⑧ Ventilateurs de refroidissement électriques

⑨ Condenseur (→P. 669)

⑩ Radiateur (→P. 669)

Couvercle du compartiment moteur

Retrait du couvercle du compartiment moteur

▶ Côté droit

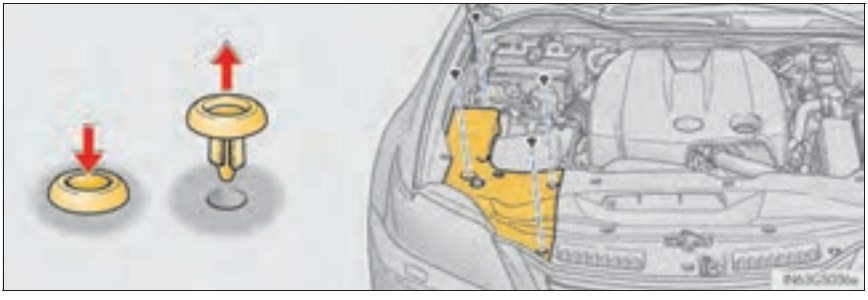

▶ Centre

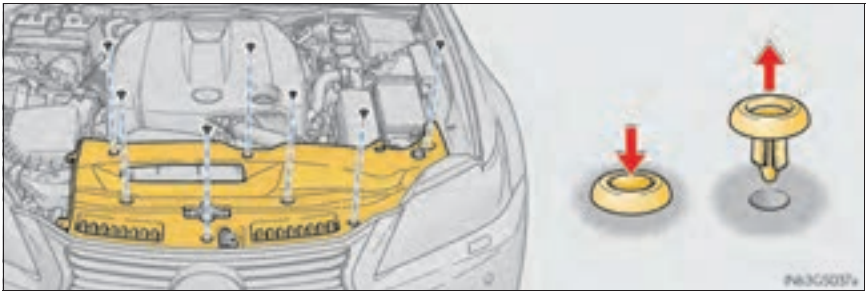

Installation des attaches

① Poussez la partie centrale vers le haut

② Insérez

③ Appuyez

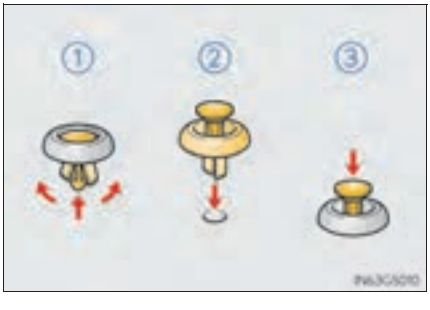

NOTE

Vérification de l'installation du couvercle du compartiment moteur

Assurez-vous que le couvercle est solidement fixé dans sa position d'origine.

Huile moteur

Amenez le moteur à sa température de fonctionnement, puis coupez-le et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Vérification de l'huile moteur

1 Garez le véhicule sur un sol parfaitement horizontal. Après avoir réchauffé, puis coupé le moteur, attendez plus de 5 minutes pour que l'huile se soit stabilisée dans le carter.

2 En tenant un chiffon à son extrémité, tirez la jauge d'huile.

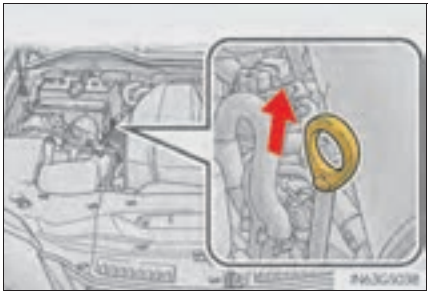

3 Nettoyez la jauge d'huile.

4 Réinsérez la jauge d'huile dans son logement jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.

5 En tenant un chiffon à son extrémité, tirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile.

① Bas

② Normal

③ Excessif

▶ Jauge d'huile plate

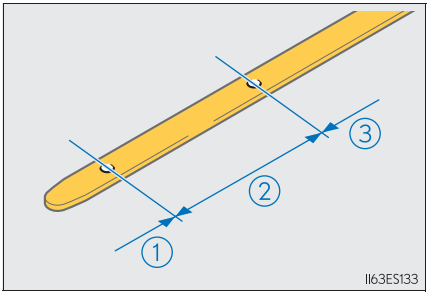

▶ Jauge d'huile non plate

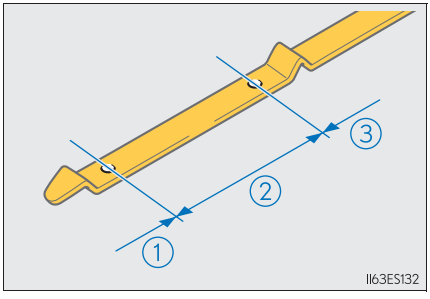

La forme de la jauge d'huile pourrait être différente selon le type de véhicule ou de moteur.

6 Nettoyez la jauge et réinsérez-la dans son logement jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.

■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère minimum ou près de celui-ci, ajoutez de l'huile du même type que celle qui se trouve déjà dans le moteur.

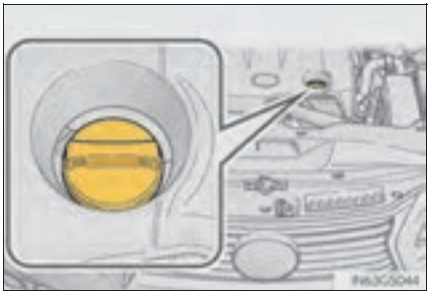

Avant d'ajouter l'huile, assurez-vous d'en vérifier le type et préparez le matériel nécessaire.

Choix de l'huile moteur	→P. 807
Quantité d'huile (Bas → Plein)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)
Éléments	Entonnoir propre

1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

2 Ajoutez l'huile lentement, tout en vérifiant la jauge.

3 Remettez le bouchon de remplissage d'huile en place, en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur sera consommée pendant la conduite. Dans les circonstances suivantes, il se peut que la consommation d'huile moteur augmente et qu'il soit nécessaire d'en ajouter entre les intervalles de vidanges d'huile prévus.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple immédiatement après avoir acheté le véhicule ou remplacé le moteur
- Si une huile de mauvaise qualité ou de viscosité inadéquate est utilisée
- Lorsque vous roulez à haut régime ou avec une charge lourde, ou encore si vous accélérez ou ralentissez fréquemment
- Lorsque vous roulez à haut régime ou avec une charge lourde, ou lorsque vous accélérez ou ralentissez fréquemment

⚠ ATTENTION

Huile moteur usagée

- L'huile moteur usagée contient des produits polluants nocifs, qui risquent de provoquer des affections cutanées telles qu'une inflammation ou un cancer de la peau. Évitez dès lors tout contact prolongé et répété avec de l'huile moteur usagée. Pour éliminer les résidus d'huile moteur, lavez-vous soigneusement la peau à l'eau et au savon.
- Ne jetez l'huile et le filtre usagés que de manière sécuritaire et appropriée. Ne les jetez pas aux ordures, dans les égouts ou sur le sol.
  Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Lexus, d'une station-service ou des magasins d'accessoires pour automobiles sur les possibilités de recyclage ou sur la meilleure façon de jeter ces produits.
- Ne laissez pas d'huile moteur usagée à la portée des enfants.

⚠ NOTE

Pour éviter d'endommager gravement le moteur

Vérifiez le niveau d'huile régulièrement.

Lorsque vous procédez à la vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas faire tomber d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Ne dépassez pas le niveau maximum, car cela pourrait occasionner des dégâts au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous faites le plein.
- Assurez-vous de bien visser le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement du moteur

Le niveau de liquide de refroidissement est suffisant s'il se situe entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir lorsque le moteur est froid.

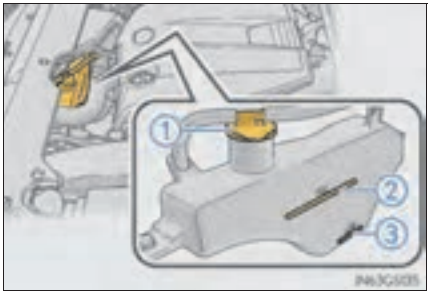

① Bouchon du réservoir

② Repère "FULL"

③ Repère "LOW"

Si le niveau se situe sur le repère "LOW" ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL". (→P. 798)

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate.

É.-U. :
Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" contient 50 % de liquide de refroidissement et 50 % d'eau déionisée. (Température minimale : -31°F [-35°C])

Canada :
Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" contient 55 % de liquide de refroidissement et 45 % d'eau déionisée. (Température minimale : -44°F [-42°C])

Pour de plus amples informations sur le liquide de refroidissement du moteur, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu après avoir rempli le réservoir

Vérifiez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement du moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne détectez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Lexus de vérifier le bouchon et l'étanchéité du système de refroidissement.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne retirez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur ni le bouchon d'entrée du liquide de refroidissement. (→P. 800)
Le système de refroidissement pourrait être sous pression et projeter du liquide brûlant si vous enleviez le bouchon, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, comme des brûlures.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est constitué ni entièrement d'eau, ni entièrement d'antigel. On doit utiliser un mélange adéquat d'eau et d'antigel pour assurer une lubrification adéquate, une protection contre la corrosion et le refroidissement du moteur. Lisez attentivement l'étiquette du contenant de l'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Nettoyez-le à l'eau pour éviter toute détérioration des pièces ou de la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur, et enlevez tout corps étranger.
Si l'une de ces pièces est très sale ou si vous avez des doutes sur son état, demandez à votre concessionnaire Lexus de vérifier votre véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne touchez ni au radiateur ni au condenseur; ces pièces pourraient être très chaudes et vous causer des blessures graves, comme des brûlures.

Liquide de frein

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

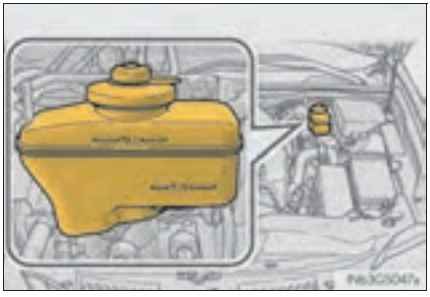

Ajout de liquide

Assurez-vous de vérifier le type de liquide et de préparer le matériel nécessaire.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS n° 116 DOT 3 ou SAE J1703
Éléments	Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l'humidité de l'air

Trop d'humidité dans le liquide de frein peut entraîner une perte dangereuse de l'efficacité des freins. N'utilisez que du liquide de frein neuf.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous remplissez le réservoir

Soyez prudent : le liquide de frein peut vous blesser aux mains et aux yeux, en plus d'endommager la peinture. Si du liquide se répand sur vos mains ou entre en contact avec vos yeux, rincez-les immédiatement à l'eau claire. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

NOTE

■ Si le niveau de liquide est bas ou élevé

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement lorsque les plaquettes de frein sont usées ou que le niveau de liquide dans l'accumulateur est élevé.
Si vous devez remplir souvent le réservoir, cela peut être le signe d'un problème grave.

Batterie

Vérifiez la batterie comme suit.

■ Extérieur de la batterie

Assurez-vous que les bornes ne sont ni corrodées ni desserrées, que le boîtier de la batterie n'est pas fissuré et que les brides de maintien ne sont pas desserrées.

① Bornes

② Bride de maintien

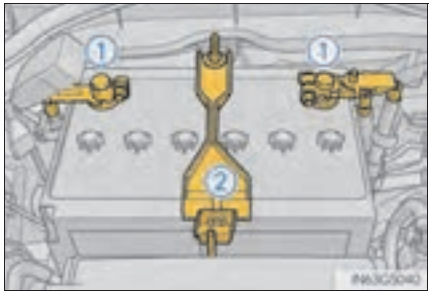

■ Avant de recharger la batterie

Pendant la recharge, la batterie produit de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Par conséquent, observez les précautions suivantes avant de recharger la batterie :

- Si vous effectuez la recharge sans retirer la batterie du véhicule, veillez à débrancher le câble de masse.
- Assurez-vous que le commutateur d'alimentation du chargeur est coupé avant de brancher et de débrancher les câbles du chargeur sur la batterie.

■ Après avoir rechargé/rebranché la batterie

Le moteur pourrait ne pas démarrer. Procédez comme suit pour initialiser le système.

1 Placez le sélecteur de vitesses en position P.

2 Ouvrez une portière, puis refermez-la.

3 Faites redémarrer le moteur.

- Il pourrait être impossible de déverrouiller les portières à l'aide du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir immédiatement après avoir rebranché la batterie. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portières.
- Faites démarrer le moteur avec le contacteur du moteur en mode ACCESSORY. Si le contacteur du moteur est désactivé, il se peut que le moteur ne démarre pas. Cependant, le moteur fonctionnera normalement à partir de la deuxième tentative.
- Le mode du contacteur du moteur est mémorisé par le véhicule. Si la batterie est rebranchée, le véhicule replacera le mode du contacteur du moteur dans l'état où il était avant qu'elle soit débranchée. Assurez-vous de couper le moteur avant de débrancher la batterie. Soyez extrêmement prudent lorsque vous rebrancherez la batterie si vous ignorez le mode du contacteur du moteur avant son débranchement.

Si le moteur ne démarre toujours pas même après avoir essayé les deux méthodes à plusieurs reprises, contactez votre concessionnaire Lexus.

⚠ ATTENTION

■ Éléments chimiques contenus dans la batterie

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, un produit toxique et corrosif et peuvent dégager de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Lorsque vous travaillez à proximité d'une batterie ou sur celle-ci, observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles :

- Évitez de provoquer des étincelles en touchant les bornes de la batterie avec des outils.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Évitez d'inhaler ou d'ingérer de l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Éloignez les enfants de la batterie.

⚠ ATTENTION

■ Endroit où recharger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie dans un endroit dégagé. N'effectuez jamais la recharge dans un garage ou dans un endroit fermé insuffisamment ventilé.

■ Comment recharger la batterie

Effectuez uniquement une recharge lente (5 A maximum). À une puissance plus élevée, la batterie pourrait exploser.

■ Mesures d'urgence relatives à l'électrolyte

- Si de l'électrolyte pénètre dans vos yeux
  Rincez-les immédiatement à l'eau claire pendant au moins 15 minutes et consultez au plus vite un médecin. Si possible, continuez à humecter la zone atteinte avec une éponge ou un chiffon pendant le transfert au centre médical le plus proche.
- Si de l'électrolyte entre en contact avec votre peau
  Lavez à fond la zone touchée. Si vous ressentez une douleur ou une brûlure, consultez un médecin immédiatement.
- Si l'électrolyte souille vos vêtements
  Il peut s'infiltrer sous vos vêtements et entrer en contact avec votre peau. Enlevez immédiatement vos vêtements et suivez la procédure ci-dessus au besoin.
- Si, par mégarde, vous avalez de l'électrolyte
  Buvez une grande quantité d'eau ou de lait. Consultez un médecin immédiatement en urgence.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie lorsque le moteur tourne. Veillez aussi à couper l'alimentation électrique de tous les accessoires.

Liquide de lave-glace

Si le lave-glace ne fonctionne pas ou si un message d'avertissement apparaît sur l'écran multifonctions, il se peut que le réservoir du lave-glace soit vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car ce liquide contient de l'alcool et risque de prendre feu s'il est renversé sur le moteur, etc.

⚠ NOTE

N'utilisez pas de liquide autre que du liquide de lave-glace

N'utilisez pas de l'eau savonneuse ni de l'antigel moteur à la place du liquide de lave-glace.
Sinon, vous pourriez rayer la peinture du véhicule.

Dilution du liquide de lave-glace

Au besoin, diluez le liquide de lave-glace avec de l'eau.
Reportez-vous aux températures de gel affichées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Pneus

Remplacez les pneus ou effectuez leur permutation en suivant le calendrier d'entretien et les indicateurs d'usure moulés.

Vérification des pneus

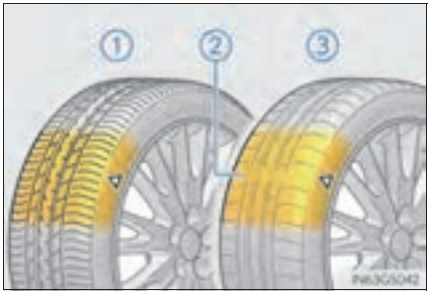

① Bande de roulement neuve

② Indicateur d'usure moulé

③ Bande de roulement usée

L'emplacement des indicateurs d'usure moulés se voit aux repères "TWI" ou "Δ" moulés sur le flanc de chaque pneu.

Vérifiez l'état et la pression du pneu de secours s'il n'est pas permuté.

Permutation des pneus

▶ Véhicules dotés de pneus avant et arrière de même taille

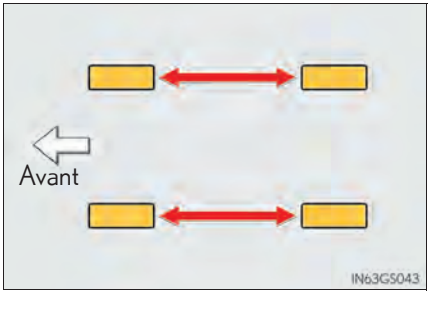

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Pour obtenir une usure uniforme des pneus et prolonger leur longévité, Lexus vous recommande de permuter vos pneus chaque fois qu'ils sont vérifiés.

Après la permutation, n'oubliez pas d'initialiser le système témoin de basse pression des pneus.

▶ Véhicules dotés de pneus avant et arrière de tailles différentes

Il est impossible de permuter les pneus.

Système témoin de basse pression des pneus

Votre véhicule est doté d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs de pression et des émetteurs pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne.

▶ Véhicules non dotés de la fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus

Si la pression des pneus tombe sous un seuil prédéfini, le conducteur en est averti par une lampe témoin. (→P. 741)

▶ Véhicules dotés de la fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus

- Si la pression des pneus tombe sous un seuil prédéfini, le conducteur en est averti par un affichage à l'écran et une lampe témoin. (→P. 763)
- La pression détectée par le système témoin de basse pression des pneus peut être affichée sur l'écran multifonctions. (→P. 91)

◆ Installation des capteurs de pression et des émetteurs

Lorsque vous remplacez les pneus ou les roues, assurez-vous également d'installer les capteurs de pression de pneu et les émetteurs.

Lorsque vous installez de nouveaux capteurs de pression et de nouveaux émetteurs, leurs codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus et ce système doit être initialisé. Faites enregistrer les codes d'identification des capteurs de pression et des émetteurs par votre concessionnaire Lexus. (→P. 678)

◆ Initialisation du système témoin de basse pression des pneus

■ Le système témoin de basse pression des pneus doit être initialisé dans les cas suivants :

- Lors de la permutation des pneus.
- Lorsque la pression des pneus est modifiée, par exemple en raison d'un changement de la vitesse de conduite ou du poids de la charge.

Lorsque le système témoin de basse pression des pneus est initialisé, la pression de gonflage actuelle sert de référence.

■ Comment initialiser le système témoin de basse pression des pneus

1 Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire et désactivez le contacteur du moteur.

Il est impossible de procéder à l'initialisation lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Réglez la pression de gonflage des pneus au niveau prescrit pour les pneus à froid. (→P. 812)

Assurez-vous de bien régler la pression des pneus au niveau prescrit pour les pneus à froid. Le système témoin de basse pression des pneus fonctionne selon ce niveau.

3 Placez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON.

4 Maintenez le commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus enfoncé jusqu'à ce que la lampe témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois.

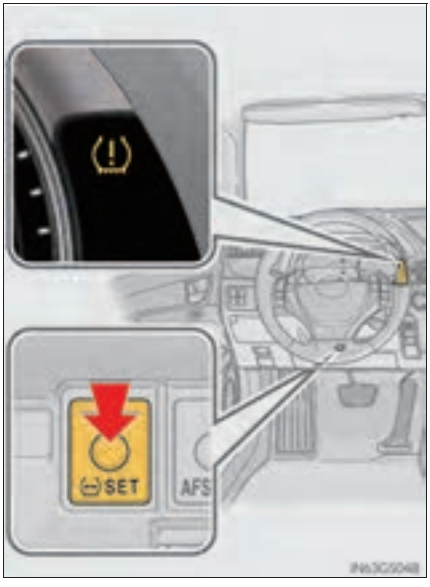

5 Patientez quelques minutes en gardant le contacteur du moteur en mode IGNITION ON, puis désactivez le contacteur du moteur.

◆ Enregistrement de codes d'identification

Le capteur de pression de pneu et l'émetteur sont dotés d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez le capteur de pression et l'émetteur d'un pneu, vous devez enregistrer le code d'identification. Demandez à votre concessionnaire Lexus de procéder à cet enregistrement.

■ **Quand remplacer les pneus de votre véhicule**

Les pneus devraient être remplacés :

- Si le pneu est endommagé, par exemple s'il présente des coupures, des entailles, des fissures suffisamment profondes pour exposer la trame ou si des renflements trahissent la présence de dégâts internes
- Si un pneu se dégonfle souvent ou que la dimension ou l'emplacement d'une entaille ou d'autres dégâts empêchent de le réparer correctement

En cas de doute, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

■ **Remplacement des pneus et des roues**

Si le code d'identification du capteur de pression de pneu et de l'émetteur n'est pas enregistré, le système témoin de basse pression des pneus ne fonctionnera pas correctement. Au bout d'environ 20 minutes de conduite, la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera allumée pour signaler une défaillance du système.

■ **Longévité des pneus**

Tout pneu de plus de 6 ans doit être vérifié par un technicien compétent, même s'il n'a jamais ou très peu été utilisé ou s'il ne présente aucun dommage apparent.

■ **Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus**

Le système témoin de basse pression des pneus ne remplace pas une vérification de routine de la pression de gonflage des pneus. Assurez-vous d'inclure la vérification de la pression de gonflage des pneus dans votre routine quotidienne de vérification du véhicule.

■ **Lors de la permutation des pneus (véhicules dotés de la fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)**

Assurez-vous que le contacteur du moteur est désactivé. Si les pneus sont permutés alors que le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON, les données sur la position des pneus ne seront pas mises à jour.
Si cela se produit de manière accidentelle, désactivez le contacteur du moteur, puis replacez-le en mode IGNITION ON, ou initialisez le système après avoir vérifié que la pression des pneus est bien réglée.

■ **Pneus à profil bas (sauf les pneus 225/50R17)**

En règle générale, les pneus à profil bas s'usent plus vite et leur adhérence sur la neige ou le verglas est moindre que celle des pneus standard. Sur route enneigée ou verglacée, utilisez des pneus neige ou des chaînes antidérapantes et roulez prudemment, en adaptant votre vitesse aux conditions routières et atmosphériques.
(→P. 318)

Charge maximale du pneu

Assurez-vous que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à la moitié du poids technique maximal sous essieu (PTME) de l'essieu avant ou de l'essieu arrière, en prenant la plus grande charge des deux.

Pour le PTME, voir l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge à la pression de gonflage à froid maximale inscrite sur le flanc du pneu. (→P. 819)

Types de pneus

- Pneus d'été

  Les pneus d'été sont conçus pour la conduite à grande vitesse et sont dès lors les mieux adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Les pneus d'été n'ont pas la même capacité de traction que les pneus neige. Ils ne conviennent donc pas pour la conduite sur route enneigée ou verglacée. Nous vous conseillons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Lorsque vous installez des pneus neige, remplacez les quatre pneus.

- Pneus toutes saisons

  Les pneus toutes saisons fournissent une meilleure traction sur la neige, s'adaptent à la plupart des conditions hivernales tout en pouvant être utilisés le reste de l'année. Toutefois, en cas de neige épaisse ou poudreuse, la capacité de traction de ce type de pneus est inadéquate par rapport à celle des pneus neige. De plus, sur autoroute, les performances d'accélération et de tenue de route des pneus toutes saisons sont inférieures à celles des pneus d'été.

- Pneus neige

  Nous vous conseillons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Si vous devez installer des pneus neige, choisissez-les de même taille, structure et capacité de charge que les pneus d'origine de votre véhicule. Votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux. Veillez à ce que les pneus neige utilisés aient aussi une carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans vous être au préalable renseigné sur la réglementation locale en vigueur et sur les éventuelles interdictions. Les pneus neige doivent être installés aux quatre roues. (→P. 316)

■ **Si la profondeur de sculpture des pneus neige est inférieure à 0,16 in. (4 mm)**

Les pneus neige ne sont plus efficaces.

■ **Circonstances pouvant provoquer un fonctionnement inadéquat du système témoin de basse pression des pneus**

● Dans les cas suivants, il est possible que le système témoin de basse pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

- Si des roues autres que celles d'origine Lexus sont utilisées.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille prescrite.
- Des chaînes antidérapantes, etc. sont installées sur les pneus.
- Les pneus comportent des écrous de blocage.
- Un pneu à mobilité continue accepté est installé sur le véhicule.
- Si l'on applique une teinture de pare-brise qui nuit aux signaux des ondes radio.
- S'il y a beaucoup de neige ou de glace sur le véhicule, particulièrement autour des roues ou des passages de roue.
- Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que le niveau recommandé.

● Le rendement du système pourrait être amoindri dans les situations suivantes.

- À proximité des stations émettrices de télévision, des centrales électriques, des postes d'essence, des stations de radio, des écrans géants, des aéroports et d'autres installations générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques
- Si l'on transporte une radio portative, un téléphone cellulaire, un téléphone sans fil ou d'autres dispositifs de communication sans fil

Véhicules dotés de la fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus : Si les données sur la position des pneus ne sont pas bien affichées en raison des ondes radio, l'affichage pourrait être corrigé par un changement de condition de ces ondes.

● Lorsque le véhicule est garé, le temps nécessaire pour démarrer ou terminer l'avertissement pourrait être plus long.

● Lorsque la pression d'un pneu décroît rapidement, par exemple en cas d'éclatement du pneu, il se peut que l'avertissement ne soit pas émis.

■ **Opération d'initialisation**

- Assurez-vous de procéder à l'initialisation du système immédiatement après avoir réglé la pression de gonflage des pneus.
  Assurez-vous également que les pneus sont froids avant de procéder à l'initialisation du système ou au réglage de la pression.
- Si vous avez accidentellement coupé le moteur pendant l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer de nouveau sur le contacteur d'initialisation; celle-ci reprendra automatiquement la prochaine fois que vous placerez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON.
- Si vous appuyez sur le contacteur de réinitialisation par inadvertance, réglez la pression de gonflage au niveau spécifié, puis procédez à une nouvelle réinitialisation.

■ **Si l'initialisation du système témoin de basse pression des pneus a échoué**

L'initialisation s'effectue en quelques minutes. Toutefois, dans les cas suivants, les réglages n'ont pas été enregistrés et le système ne fonctionnera pas correctement. Si l'initialisation échoue après de nouvelles tentatives, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

- Lorsque vous appuyez sur le commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus, la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Une fois la procédure d'initialisation effectuée, la lampe témoin de pression des pneus clignote pendant 1 minute, puis reste allumée après 20 minutes de conduite.

■ **Homologation du système témoin de basse pression des pneus**

MODÈLE/FCC ID :

Émetteur : PAXPMVC010

Initiateur : HYQ22AAA

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

● Émetteur

REMARQUE :
Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit être en mesure d'absorber toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable de l'équipement.

● Initiateur

REMARQUE :
Cet équipement est conforme aux normes CNR d'Industrie Canada pour les appareils exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit être en mesure d'absorber toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable de l'équipement.

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous vérifiez ou remplacez des pneus

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident.
Les négliger pourrait endommager certaines parties du groupe propulseur, et avoir des conséquences dangereuses sur la tenue de route, pouvant entraîner un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne mélangez pas des pneus de marques, de modèles ou de bandes de roulement différents.
  Ne mélangez également pas des pneus dont les indicateurs d'usure moulés sont visiblement différents.
- N'utilisez pas des pneus de dimensions autres que celles recommandées par Lexus.
- Ne mélangez pas des pneus de conception différente (radiaux, ceinturés ou à nappes croisées).
- Ne mélangez pas des pneus d'été, toutes saisons et neige.
- N'utilisez pas de pneus usagés provenant d'un autre véhicule.
  N'utilisez pas de pneus si vous ne connaissez pas leur historique d'utilisation.

■ Lors de l'initialisation du système témoin de basse pression des pneus

N'appuyez pas sur le commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus sans avoir d'abord réglé la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié. Sinon, la lampe témoin de pression des pneus risque de ne pas s'allumer quand la pression de gonflage des pneus est faible ou de s'allumer quand la pression de gonflage des pneus est normale.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives à l'interférence avec les dispositifs électroniques (véhicules dotés de la fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)

- Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque implantable, un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable ne devraient pas s'approcher à 17,7 in. (450 mm) ou moins des initiateurs du système témoin de basse pression des pneus. Les ondes radio pourraient nuire au fonctionnement de tels appareils.

- Les utilisateurs de tout appareil médical électrique autre que les stimulateurs cardiaques implantables, les stimulateurs de resynchronisation cardiaque ou les défibrillateurs automatiques implantables devraient consulter le fabricant de l'appareil à propos du fonctionnement de ce dernier lorsqu'il est exposé aux ondes radio.
  Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur de tels appareils médicaux.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lorsque vous retirez ou installez les roues, les pneus ou les capteurs de pression et les émetteurs, communiquez avec votre concessionnaire Lexus, car les capteurs de pression et les émetteurs pourraient être endommagés s'ils n'étaient pas manipulés correctement.
- Assurez-vous d'installer les capuchons sur les valves de pneu. Si vous n'installiez pas les capuchons sur les valves de pneu, de l'eau pourrait pénétrer dans les capteurs de pression et ceux-ci coller.
- Lorsque vous remplacez les capuchons sur les valves de pneu, n'utilisez que les capuchons indiqués. Sinon, ceux-ci pourraient se coincer.

■ **Pour éviter d'endommager les capteurs de pression de pneu et les émetteurs**

Lorsqu'un pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, il se peut que le capteur de pression de pneu et l'émetteur ne fonctionnent pas correctement. Si un produit d'étanchéité liquide est utilisé, adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Lexus ou à un garagiste compétent. Lorsque vous remplacez le pneu, assurez-vous de bien remplacer également le capteur de pression de pneu et l'émetteur. (→P. 676)

■ **Conduite sur des routes accidentées**

Soyez particulièrement vigilant lorsque vous conduisez sur une route où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale.
Ces conditions pourraient provoquer une baisse de la pression de gonflage des pneus, réduisant ainsi leurs propriétés d'amortissement. De plus, de telles routes peuvent endommager les pneus ainsi que les roues et la carrosserie du véhicule.

■ **Pneus à profil bas (sauf les pneus 225/50R17)**

Les pneus à profil bas risquent d'endommager davantage la roue que les pneus standard lors d'un impact sur la surface de la route. Par conséquent, observez les précautions suivantes :

- Assurez-vous de gonfler les pneus à la pression adéquate. Des pneus qui ne sont pas suffisamment gonflés peuvent subir davantage de dommages.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées inégales, les bordures et autres dangers de la route. Sinon, il pourrait en résulter d'importants dommages aux pneus et aux roues.

■ **Si la pression de gonflage de chacun des pneus baisse pendant la conduite**

Ne poursuivez pas votre route; vous pourriez endommager vos pneus ou vos roues de façon permanente.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus à froid recommandée et la dimension des pneus sont inscrites sur l'étiquette de pression des pneus et d'information de charge. (→P. 812)

Procédure de vérification et de réglage

① Valve du pneu

② Manomètre pour pneus

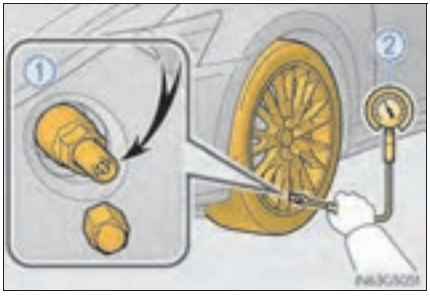

1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez la pointe du manomètre sur la valve du pneu.

3 Consultez la pression indiquée par les graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas conforme au niveau recommandé, ajustez-la.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur le centre de la valve pour en laisser sortir.

5 Après avoir terminé la mesure et le réglage de la pression de gonflage du pneu, mettez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier la présence éventuelle de fuites.

6 Remettez en place le capuchon de la valve du pneu.

Intervalle de vérification de la pression de gonflage des pneus

Vous devriez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de vérifier aussi la pression du pneu de secours.

Effets d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus dont la pression de gonflage est incorrecte pourrait entraîner les conséquences suivantes :

- Augmentation de la consommation d'essence
- Conduite moins confortable et réduction de la longévité des pneus
- Diminution de la sécurité
- Dommages au groupe propulseur

Si un pneu se dégonfle fréquemment, faites-le vérifier par votre concessionnaire Lexus.

Directives de vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, respectez les directives suivantes :

- Ne procédez à la vérification que lorsque les pneus sont froids.
  Vous obtiendrez un résultat précis si le véhicule reste immobilisé pendant au moins 3 heures et s'il n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) depuis.
- Utilisez toujours un manomètre pour pneus.
  L'apparence d'un pneu peut être trompeuse. De plus, une légère différence de pression de gonflage peut compromettre la tenue de route et la conduite.
- Ne réduisez pas la pression de gonflage des pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression des pneus soit plus élevée juste après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
  Le poids des occupants et des bagages doit être réparti de manière à ne pas déséquilibrer le véhicule.

⚠ ATTENTION

Une pression adéquate est essentielle à la performance des pneus

Veillez à ce que la pression des pneus soit toujours correcte. Si elle ne l'est pas, les situations suivantes risquent de se produire et peuvent provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité de crevaison due à la surchauffe des pneus
- Mauvais contact du flanc du pneu avec la jante
- Jante voilée et/ou pneu déjanté
- Risque plus élevé d'endommager les pneus à cause des dangers de la route

⚠ NOTE

Lorsque vous vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves des pneus.
Sans capuchon, de la poussière ou de l'humidité pourraient s'introduire dans la valve et causer une fuite d'air, ce qui pourrait provoquer un accident. Si vous avez perdu un capuchon, remplacez-le dès que possible.

Roues

Si une roue est voilée, fissurée ou très corrodée, vous devez la remplacer. Sinon, le pneu pourrait s'en détacher, ce qui pourrait entraîner une perte de contrôle.

Choix des roues

Lors du remplacement des roues, veillez à ce que les nouvelles roues aient une capacité de charge, un diamètre, une largeur et un déport interne* de jante identiques aux anciennes.
Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Lexus.

* : Habituellement appelé "déport".

Lexus déconseille l'utilisation :

- De roues de dimensions ou de types différents
- De roues usagées
- De roues voilées qui ont été réparées
- De jantes en acier (modèles 2RM F SPORT uniquement)

Précautions à prendre avec les jantes en aluminium

- Utilisez exclusivement les écrous de roue et la clé Lexus prévus pour les jantes en aluminium de votre véhicule.
- Si vos pneus ont été permutés, réparés ou remplacés, assurez-vous que les écrous de roue sont bien serrés après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous utilisez des chaînes antidérapantes, veillez à ne pas endommager les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des contrepoids Lexus ou équivalents et un maillet en plastique ou en caoutchouc.

Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont dotées d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs de pression et des émetteurs pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne. Lorsque vous remplacez les roues, assurez-vous également d'installer les capteurs de pression de pneu et les émetteurs. (→P. 676)

⚠ ATTENTION

Lorsque vous remplacez les roues

- N'utilisez pas de roues de dimensions autres que celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, car cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- N'utilisez jamais de chambre à air pour réparer une fuite à une roue prévue pour des pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Modèles 2RM F SPORT : N'installez pas de jantes en acier.
  La surface de contact des roues pourrait être endommagée et une roue pourrait se détacher pendant que vous roulez, ce qui risquerait de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées.
Cela pourrait entraîner une fuite d'air du pneu pendant la conduite et provoquer éventuellement un accident.

⚠ NOTE

Remplacement des capteurs de pression de pneu et des émetteurs

- La réparation ou le remplacement d'un pneu ayant une incidence sur les capteurs de pression et les émetteurs, demandez à votre concessionnaire Lexus ou à un garagiste compétent de s'en charger. De plus, assurez-vous d'acheter vos capteurs de pression et vos émetteurs chez votre concessionnaire Lexus.
- Assurez-vous que votre véhicule n'utilise que des pièces d'origine Lexus.
  Les capteurs de pression et les émetteurs pourraient ne pas fonctionner correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Filtre du climatiseur

Le filtre du climatiseur doit être remplacé régulièrement pour assurer l'efficacité du climatiseur.

Méthode de retrait

1 Désactivez le contacteur du moteur.

2 Ouvrez la boîte à gants. Soulevez le côté à l'aide du bras d'appui, décrochez les languettes du bras d'appui, puis ôtez la tablette intérieure en tirant sur celle-ci à l'horizontale.

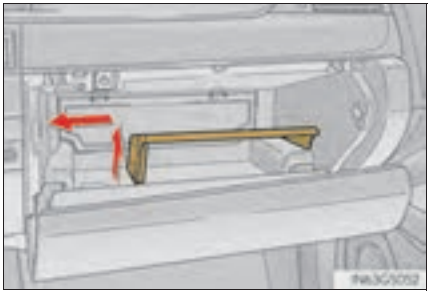

3 Appuyez sur les languettes et retirez le couvercle du filtre.

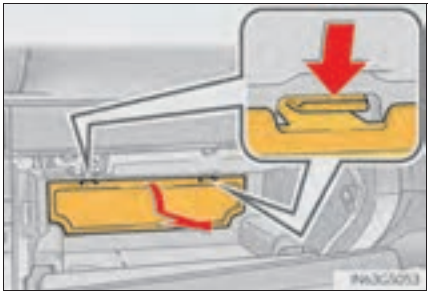

4 Appuyez sur les languettes et retirez le boîtier du filtre.

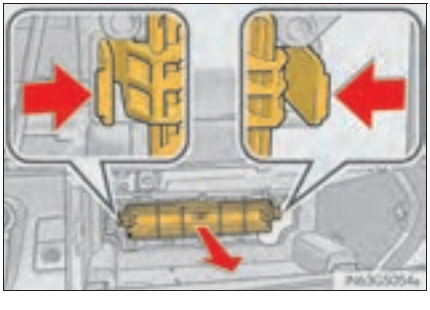

5 Retirez le filtre du climatiseur du boîtier du filtre et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères "↑UP" indiqués sur le filtre et sur le boîtier doivent pointer vers le haut.

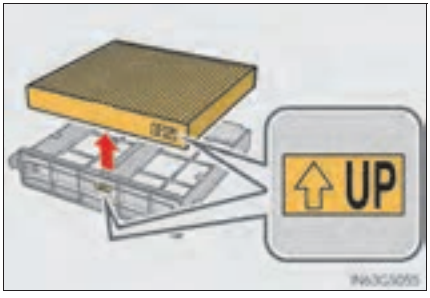

■ **Intervalle de remplacement**

Vérifiez et remplacez le filtre du climatiseur conformément au programme d'entretien prévu. Dans des zones poussiéreuses ou des zones où la circulation est dense, il est possible que le remplacement doive être devancé. (Pour plus d'informations sur les entretiens prescrits, reportez-vous au "Supplément au manuel du propriétaire" ou au "Programme d'entretien".)

■ **Si le débit d'air des évents diminue de façon considérable**

Le filtre est peut-être encrassé. Vérifiez le filtre et procédez à son remplacement si nécessaire.

⚠ NOTE

■ **Lors de l'utilisation du climatiseur**

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.
Le climatiseur pourrait être endommagé si vous l'utilisiez sans un filtre.

Pile de la clé à puce

Si la pile est déchargée, remplacez-la par une pile neuve.

Vous devrez disposer des éléments suivants :

- Tournevis à tête plate
- Petit tournevis à tête plate
- Pile au lithium CR2032

Remplacement de la pile

1 Sortez la clé mécanique.

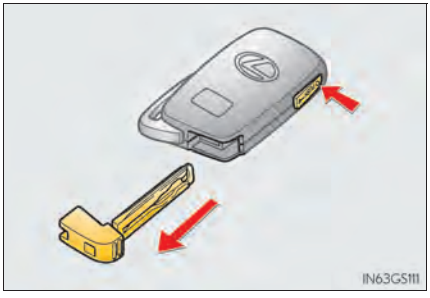

2 Retirez le couvercle.

Pour éviter d'endommager la clé, couvrez la lame du tournevis d'un chiffon.

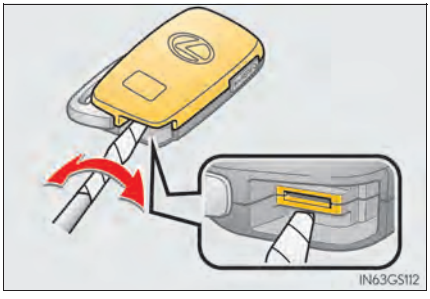

3 Retirez la pile vide.

Insérez une pile neuve avec la borne "+" vers le haut.

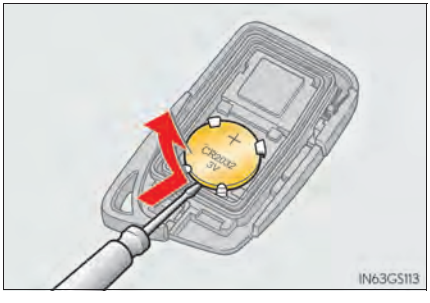

■ **Utilisez une pile au lithium de type CR2032**

- Vous pouvez acheter des piles chez votre concessionnaire Lexus, dans un magasin d'appareils électriques ou dans un magasin d'appareils photographiques.
- Ne remplacez la pile que par une pile identique ou équivalente recommandée par le fabricant.
- Mettez les piles usagées au rebut en respectant la législation locale en vigueur.

■ **Si la pile de la clé à puce est à plat**

Vous pourriez remarquer les problèmes suivants :

- Le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir et la télécommande ne fonctionneront pas correctement.
- La portée opérationnelle sera réduite.

⚠ ATTENTION

■ **Pile et pièces connexes retirées**

Ces pièces sont petites et pourraient provoquer un étouffement si un enfant les avalait. Tenir à l'écart des enfants. Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ **Pour permettre un fonctionnement normal après le remplacement de la pile**

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident :

- Ne remplacez la pile qu'avec les mains sèches.
  L'humidité pourrait faire rouiller la pile.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun autre composant à l'intérieur de la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Si certains composants électriques ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible ait grillé. Si cela se produit, vérifiez et remplacez les fusibles en question.

1 Désactivez le contacteur du moteur.

2 Lorsqu'une défaillance du système se produit, reportez-vous à la section "Disposition et intensité des fusibles" pour en savoir davantage sur la vérification des fusibles. (→P. 699)

3 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Compartiment moteur (boîte à fusibles de type A)

Poussez la languette et soulevez le couvercle.

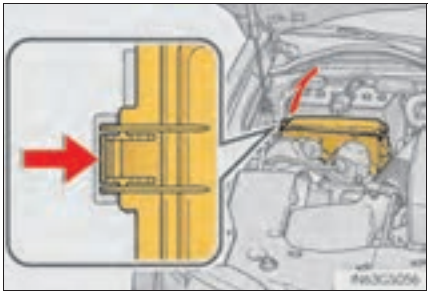

▶ Compartiment moteur (boîte à fusibles de type B)

Poussez la languette et soulevez le couvercle.

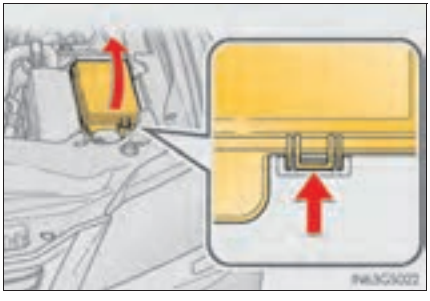

▶ Bloc d'instrumentation côté conducteur

Ôtez le couvercle.

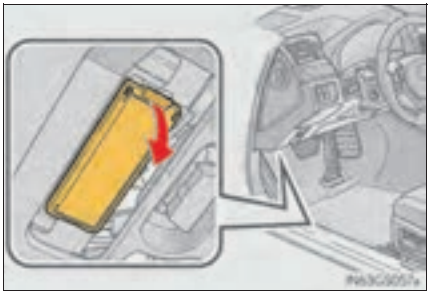

▶ Bloc d'instrumentation côté passager

Ôtez le couvercle.

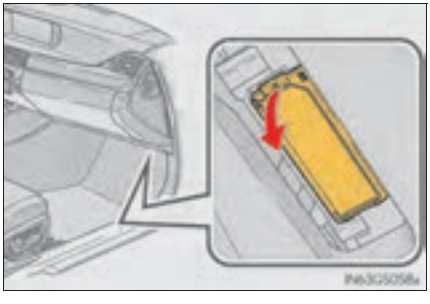

▶ Coffre

Poussez la languette et soulevez le couvercle.

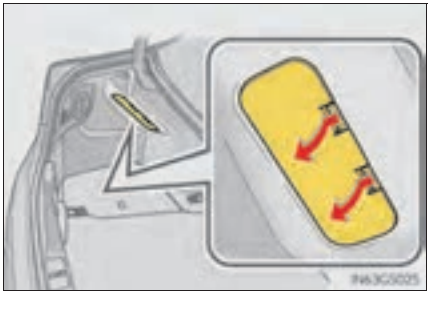

Ôtez le couvercle.

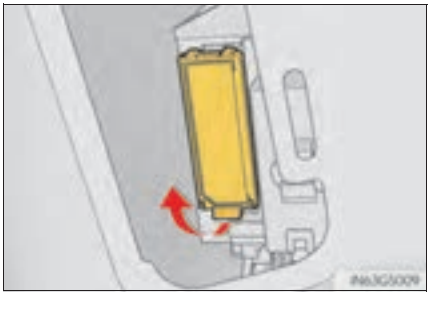

4 Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

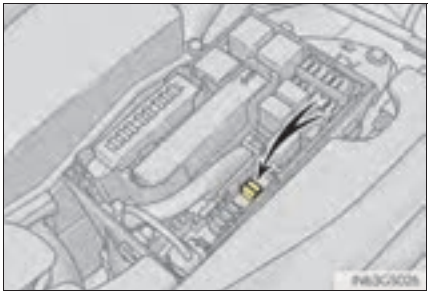

5 Vérifiez si le fusible a grillé.

① Fusible normal

② Fusible grillé

Types A et B :
Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'une intensité adéquate. L'intensité est indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Types C et D :
Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

▶ Type A

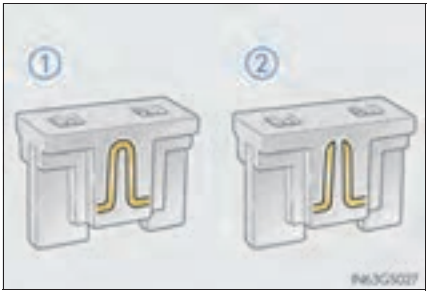

▶ Type B

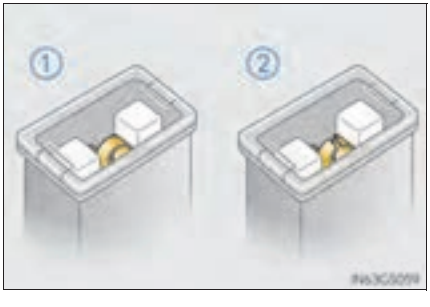

▶ Type C

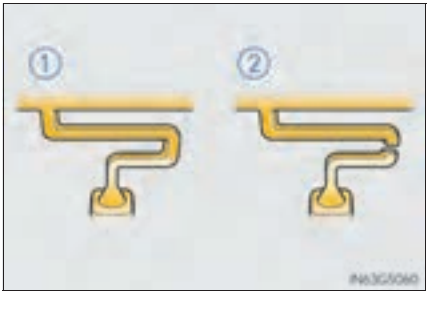

▶ Type D

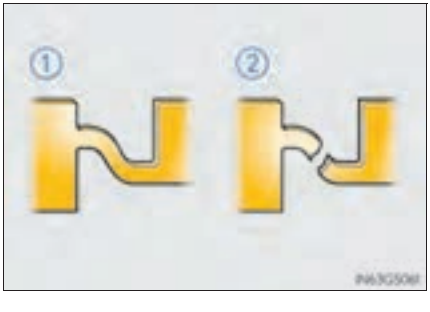

Disposition et intensité des fusibles

■ Compartiment moteur (boîte à fusibles de type A)

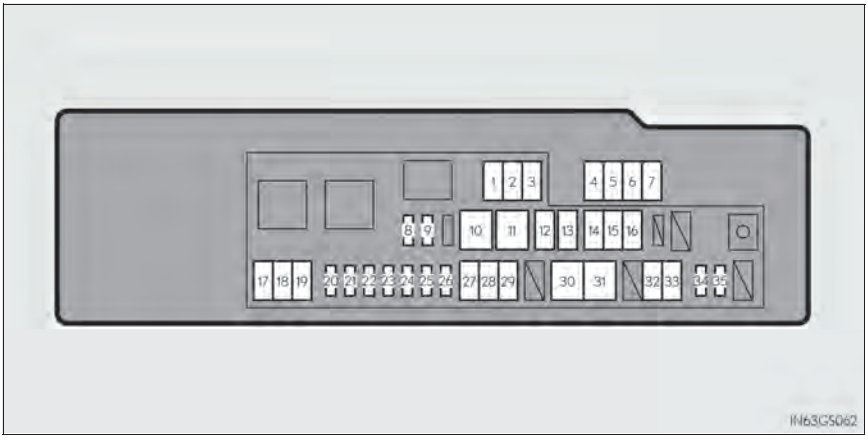

Fusible		Intensité	Circuit
1	LH J/B-B	40	Bloc de jonction côté gauche
2	VGRS	40	VGRS
3	RH J/B-B	40	Bloc de jonction côté droit
4	P/I-B NO.2	80	F/PMP, EFI MAIN, A/F HTR, EDU, IG2 MAIN
5	ALT	150	RH J/B ALT, P/I ALT, LH J/B ALT, LUG J/B ALT
6	P/I ALT	100	RR DEF, TAIL, FR FOG, DEICER, PANEL, RR S/SHADE
7	RH J/B ALT	80	Bloc de jonction côté droit
8	MPX-B	10	Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir, colonne de direction inclinable et télescopique à commande assistée, sièges à réglage assisté, affichage sur le pare-brise, ECU de portière avant droite, jauges et compteurs, capteur de direction, capteur de vitesse angulaire de lacet et de décélération, plafonnier, ECU de portière avant gauche, dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre, RR CTRL SW, montre de bord, ECU de la carrosserie, ECU de passerelle CAN

Fusible		Intensité	Circuit
9	DOME	7,5	Éclairage de lecture, éclairage décoratif, éclairage du coffre, éclairage de plancher, éclairage d'accueil aux portières, éclairage de courtoisie, éclairage de la poignée intérieure de portière arrière, dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre
10	EPS	80	EPS
11	ARS	80	Direction arrière dynamique
12	HTR	50	Climatiseur
13	ABS NO.1	40	VDIM
14	LUG J/B ALT	50	Bloc de jonction du compartiment de charge
15	PTC NO.1	50	Chaufferette à CTP
16	PTC NO.2	50	Chaufferette à CTP
17	ABS NO.2	50	VDIM
18	ST	30	Système de démarrage
19	H-LP LO	30	Phares, H-LP RLY
20	D/C CUT	30	DOME, MPX-B
21	DCM	7,5	DCM
22	ECU-B	7,5	Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir
23	ALT-S	7,5	Système de charge
24	ETCS	10	Système d'injection multipoint/système d'injection multipoint séquentielle
25	HORN	10	Klaxon
26	R/B-B	20	EPS-B, ODS, TV
27	P/I-B NO.1	50	Phares, phares de jour
28	EPB	30	Frein de stationnement
29	LUG J/B-B	40	Bloc de jonction du compartiment de charge
30	FAN NO.1	80	Ventilateurs de refroidissement électriques
31	LH J/B ALT	60	Bloc de jonction côté gauche

Fusible		Intensité	Circuit
32	H-LP CLN	30	Lave-phares
33	FAN NO.2	40	Ventilateurs de refroidissement électriques
34	A/C COMP	7,5	Climatiseur
35	FILTER	10	Condenseur

■ Compartiment moteur (boîte à fusibles de type B)

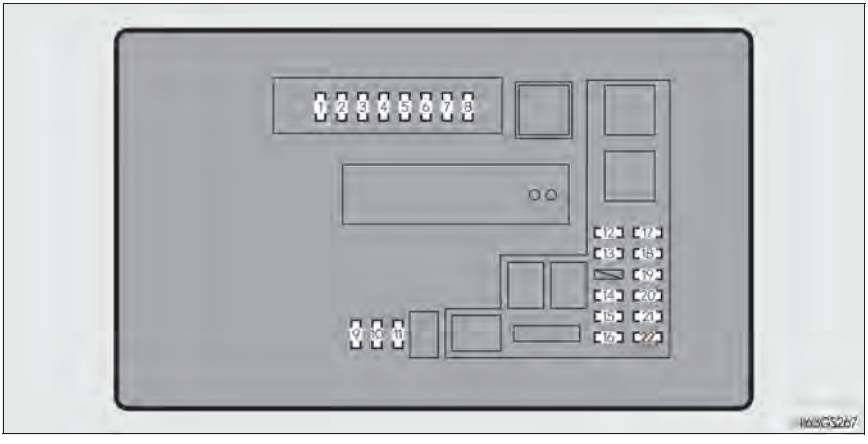

Fusible		Intensité	Circuit
1	IGN	10	Système de démarrage
2	INJ	10	Système d'injection multipoint/système d'injection multipoint séquentielle
3	EFI NO.2	10	Système d'alimentation, système d'échappement
4	IG2 MAIN	20	IGN, GAUGE, INJ, AIR BAG, IG2 NO.1, LH-IG2
5	EFI MAIN	25	Système d'injection multipoint/système d'injection multipoint séquentielle, EFI NO.2
6	A/F	15	Système d'admission d'air
7	EDU	20	Système d'injection multipoint/système d'injection multipoint séquentielle
8	F/PMP	25	Système d'injection multipoint/système d'injection multipoint séquentielle

Fusible		Intensité	Circuit
9	SPARE	30	Fusible de rechange
10	SPARE	20	Fusible de rechange
11	SPARE	10	Fusible de rechange
12	H-LP LH-LO	20	Phare gauche
13	H-LP RH-LO	20	Phare droit
14	WASH-S	5	Système d'assistance au conducteur
15	WIP-S	7,5	Essuie-glaces avant, système de gestion de l'énergie
16	COMB SW	5	Essuie-glaces avant
17	TV	7,5	Écran du Remote Touch
18	EPS-B	5	Direction assistée électrique
19	ODS	5	Système de classification de l'occupant
20	IG2 NO.1	5	Système de gestion de l'énergie, DCM, ECU de passerelle CAN
21	GAUGE	5	Jauges et compteurs
22	IG2 NO.2*	5	Système d'injection multipoint/système d'injection multipoint séquentielle

*: Modèles à 8 rapports

Bloc d'instrumentation côté conducteur

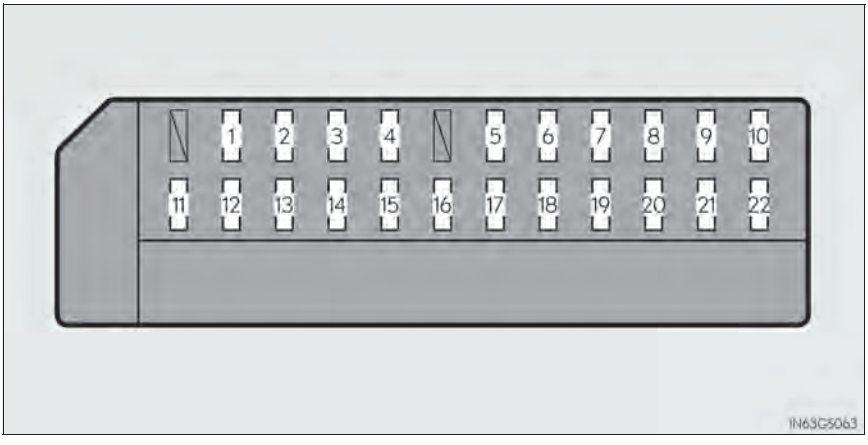

Fusible		Intensité	Circuit
1	STOP	7,5	Feux d'arrêt, Feu d'arrêt surélevé
2	P/W-B	5	Contacteur principal de glace assistée
3	P/SEAT1 F/L	30	Sièges à réglage assisté
4	D/L NO.1	25	Verrous de portière assistés
5	NV-IR	10	Vision de nuit Lexus
6	FL S/HTR	10	Sièges chauffants/ventilateurs
7	WIPER	30	Essuie-glaces avant
8	WIPER-IG	5	Essuie-glaces avant
9	LH-IG	10	Ceintures de sécurité, ECU de carrosserie, AFS, plafonnier, capteur d'intensité de pluie, rétroviseur intérieur, capteur de caméra de voie (LKA), affichage sur le pare-brise, système de verrouillage du sélecteur de vitesses, système d'aide au stationnement, ECU de portière avant côté gauche, système de surveillance du conducteur, écran du Remote Touch, colonne de direction inclinable et télescopique à commande assistée, sièges à réglage assisté, panneau de toit transparent, contacteur de l'aide au stationnement

Fusible		Intensité	Circuit
10	LH ECU-IG	10	VDIM, MODULE D-SW (moniteur d'angle mort, volant chauffant), système d'assistance au conducteur, AFS, EPB
11	DOOR FL	30	Désembueurs de rétroviseurs extérieurs, glace assistée (côté gauche avant)
12	CAPACITOR (HV)	10	Pas de circuit
13	STRG LOCK	15	Verrouillage de direction
14	D/L NO.2	25	Verrous de portière assistés
15	DOOR RL	30	Glace assistée (arrière gauche)
16	HAZ	15	Clignotants, feux de détresse
17	LH-IG2	10	Système d'injection multipoint/système d'injection multipoint séquentielle, feux d'arrêt, système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir, système de verrouillage de direction
18	LH J/B-B	7,5	ECU de carrosserie
19	S/ROOF	20	Panneau de toit transparent
20	P/SEAT2 F/L	25	Sièges à réglage assisté
21	TI & TE	20	Colonne de direction inclinable et télescopique à commande assistée
22	A/C	7,5	Climatiseur

■ Bloc d'instrumentation côté passager

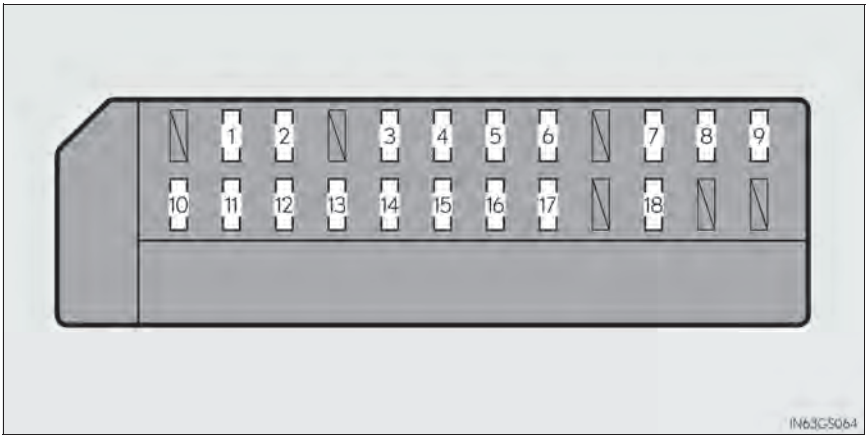

Fusible		Intensité	Circuit
1	P/SEAT1 F/R	30	Sièges à réglage assisté
2	FR P/OUTLET	15	Prise de courant (avant)
3	RR P/OUTLET	15	Prise de courant (arrière)
4	P/SEAT2 F/R	25	Sièges à réglage assisté
5	AVS	20	AVS
6	STRG HTR	15	Volant chauffant
7	WASH	20	Lave-glace avant
8	RH ECU-IG	10	Système de navigation, VGRS, ceintures de sécurité à action préventive, climatiseur, système de vision de nuit Lexus
9	RH-IG	10	Réducteur de tension, contacteurs de siège chauffant/ventilateur, système de traction intégrale, ECU de portière avant droite, ECU de passerelle CAN, système témoin de basse pression des pneus, sièges à réglage assisté, système de surveillance du conducteur
10	DOOR FR	30	Système de commande de la portière avant droite (désembueurs de rétroviseurs extérieurs, glace assistée)
11	DOOR RR	30	Glace assistée (arrière droite)

Fusible		Intensité	Circuit
12	RAD NO.2	30	Système audio
13	AM2	7,5	Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir
14	MULTIMEDIA	10	Système de navigation, Remote Touch
15	RAD NO.1	30	Système audio
16	AIR BAG	10	Système de coussins gonflables SRS, système de classification de l'occupant
17	OBD	7,5	Système de diagnostic de bord
18	ACC	7,5	ECU de carrosserie, affichage sur le pare-brise, RR CTRL, système de navigation, transmission, Remote Touch, DCM, écran du Remote Touch

■ Coffre

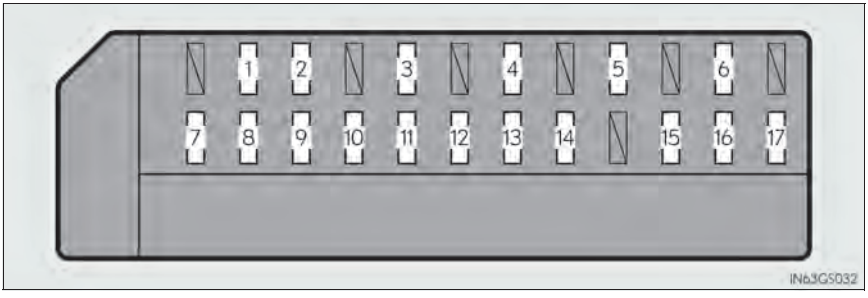

Fusible		Intensité	Circuit
1	PSB	30	Ceintures de sécurité à action préventive
2	PTL	25	Dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre
3	RR J/B-B	10	Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir
4	RR S/HTR	20	Sièges chauffants (arrière)
5	FR S/HTR	10	Sièges chauffants/ventilateurs (avant)
6	RR FOG	10	Pas de circuit
7	DC/DC-S (HV)	7,5	Pas de circuit
8	BATT FAN (HV)	20	Pas de circuit
9	SECURITY	7,5	SECURITY
10	ECU-B NO.3	7,5	Frein de stationnement
11	TRK OPN	7,5	Dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre
12	DCM (HV)	7,5	Pas de circuit
13	AC INV (HV)	20	Pas de circuit
14	RR-IG1	5	Capteur radar, moniteur d'angle mort
15	RR ECU-IG	10	Dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre, frein de stationnement, réducteur de tension (arrière gauche), RR CTRL SW, système témoin de basse pression des pneus, DRS

Fusible		Intensité	Circuit
16	EPS-IG	5	Système de direction assistée électrique
17	BACK UP	7,5	Feux de recul

Après avoir remplacé un fusible

- Si les éclairages ne s'allument toujours pas après le remplacement du fusible, il faudra peut-être remplacer une ampoule. (→P. 711)
- Si le fusible grille de nouveau, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

En cas de surcharge dans l'un des circuits

Les fusibles sont conçus pour griller afin de protéger le faisceau de câblage contre tout dommage.

Lors du remplacement des ampoules

Lexus vous recommande l'utilisation de produits d'origine Lexus conçus pour ce véhicule. Certaines ampoules sont branchées à des circuits conçus pour éviter des surcharges. Par conséquent, des pièces qui ne sont pas d'origine ou qui ne sont pas conçues pour ce véhicule pourraient s'avérer inutilisables.

⚠ ATTENTION

Pour éviter tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait endommager le véhicule et, éventuellement, provoquer un incendie ou occasionner des blessures.

- N'utilisez jamais de fusible d'une intensité supérieure à celle prescrite ni d'autre objet qui ne soit pas un fusible.
- Utilisez toujours un fusible Lexus d'origine ou un fusible équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un simple câble, même provisoirement.
- Ne modifiez pas les fusibles ni les boîtes à fusibles.

⚠ NOTE

Avant de remplacer un fusible

Demandez à votre concessionnaire Lexus de trouver l'origine de la surcharge électrique et de faire la réparation dès que possible.

Portée des phares

Boulons de réglage vertical

▶ Phares à décharge

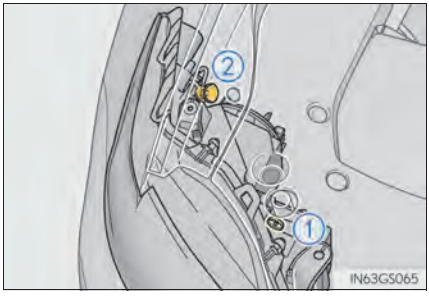

▶ Phares à DEL

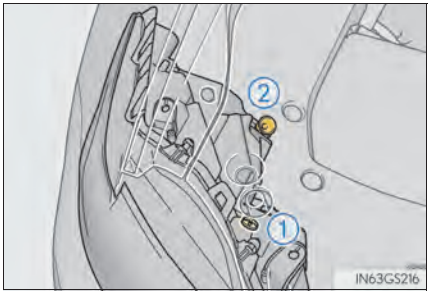

① Boulon de réglage A

② Boulon de réglage B

Avant de régler la portée des phares

1 Assurez-vous que le réservoir de carburant du véhicule est plein et que la partie de carrosserie située autour des phares n'est pas déformée.

2 Garez le véhicule sur un sol parfaitement horizontal.

3 Asseyez-vous sur le siège du conducteur.

4 Faites rebondir le véhicule à plusieurs reprises.

Réglage de la portée des phares

1 Tournez le boulon A vers la droite ou vers la gauche à l'aide d'un tournevis cruciforme.

Retenez le sens de rotation et le nombre de tours.

▶ Phares à décharge

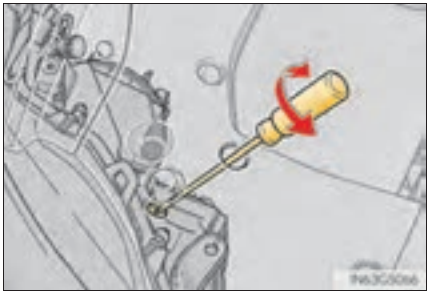

▶ Phares à DEL

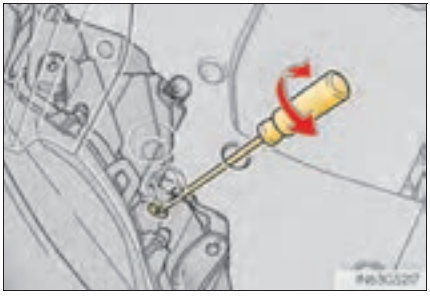

2 Tournez le boulon B du même nombre de tours et dans le même sens qu'à l'étape 1.

Si vous n'arrivez pas à régler vos phares en suivant cette procédure, apportez le véhicule chez votre concessionnaire Lexus afin qu'il règle la portée des phares.

▶ Phares à décharge

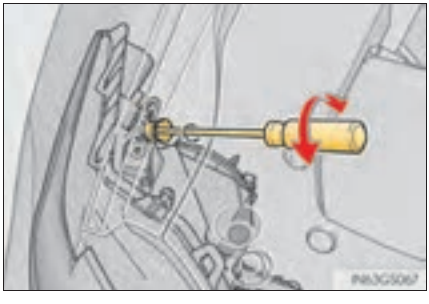

▶ Phares à DEL

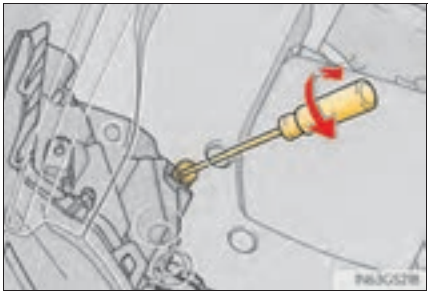

Ampoules

Vous pouvez remplacer les ampoules suivantes vous-même. Le niveau de difficulté du remplacement varie selon l'ampoule. Si un remplacement est nécessaire, mais difficile à effectuer, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

Pour plus d'informations concernant le remplacement des autres ampoules, communiquez avec votre concessionnaire Lexus.

Préparation pour le remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (watts) de l'ampoule que vous allez remplacer.
(→P. 814)

Retrait des couvercles de compartiment moteur

→P. 663

Emplacement des ampoules

Avant

▶ Véhicules dotés de phares à décharge

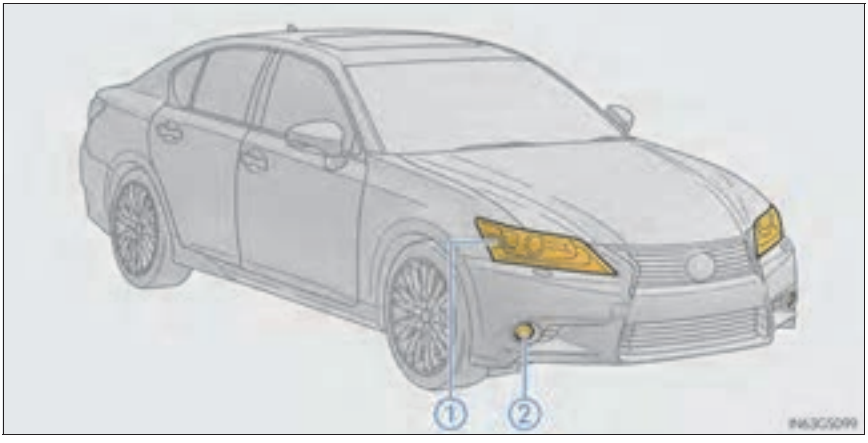

① Clignotant avant

② Phare antibrouillard à halogène (si le véhicule en est doté)

▶ Véhicules dotés de phares à DEL

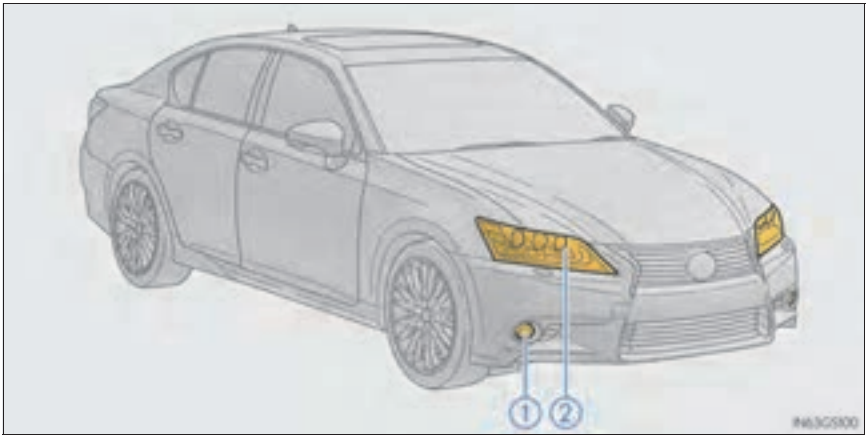

① Phare antibrouillard à halogène (si le véhicule en est doté)

② Clignotant avant

■ Arrière

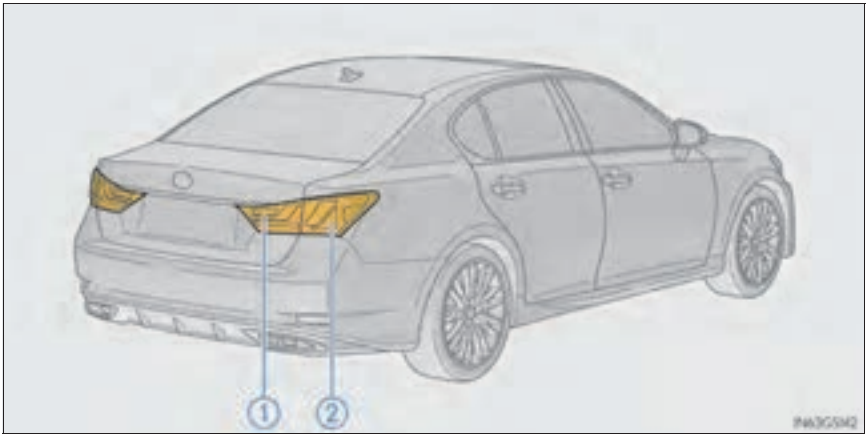

① Feu de recul

② Clignotant arrière

Remplacement des ampoules

■ Phares antibrouillards à halogène (si le véhicule en est doté)

1 Pour vous laisser assez de place pour travailler, tournez le volant du côté opposé à l'ampoule à remplacer.
Retirez les 2 attaches de la doublure d'aile.

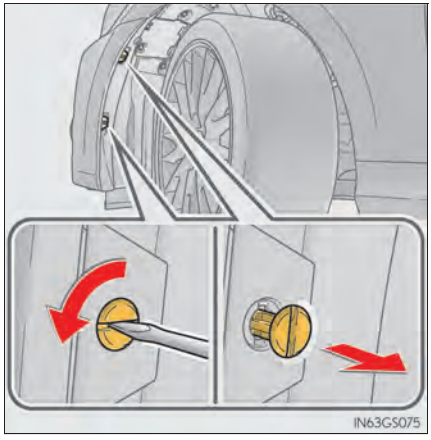

Lorsque vous remplacez l'ampoule du côté droit, tournez le volant vers la gauche; lorsque vous remplacez l'ampoule du côté gauche, tournez-le vers la droite.

Pour enlever les attaches, tournez leur tête pour la déverrouiller, puis retirez-les en tirant sur celles-ci.

2 Tout en tenant la bride ouverte, tirez sur les languettes et retirez-les, puis ouvrez la doublure d'aile.

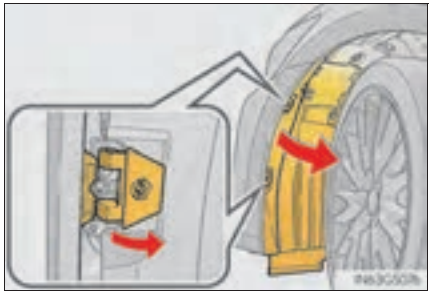

3 Débranchez le connecteur tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

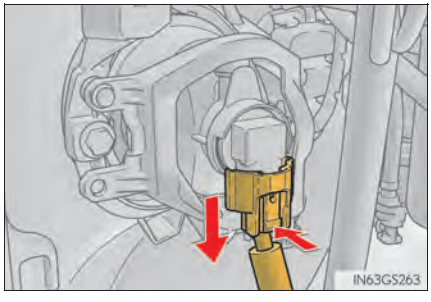

4 Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

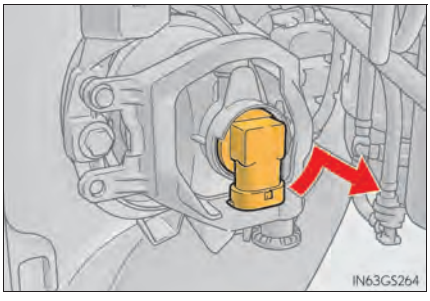

5 Fixez la nouvelle ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule sur les orifices de l'assemblage, puis insérez la pièce. Pour la fixer, tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre.

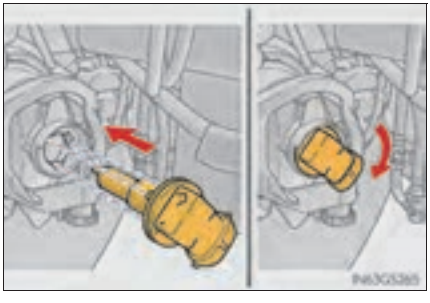

6 Fixez le connecteur.

Après avoir installé le connecteur, remuez délicatement la base de l'ampoule pour vous assurer qu'elle n'est pas desserrée, allumez les phares antibrouillards une fois, puis vérifiez visuellement qu'aucune lumière ne filtre de l'assemblage.

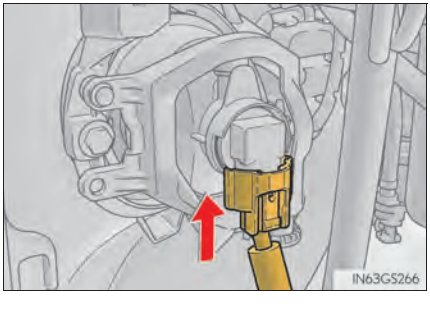

7 Replacez la doublure d'aile et installez les attaches.

Insérez les attaches et tournez-les pour les verrouiller en place.

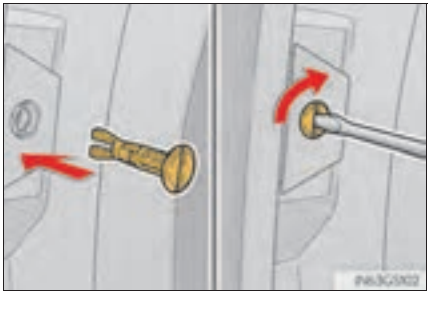

■ Clignotants avant (véhicules dotés de phares à décharge)

1 Pour le côté gauche uniquement : Pour vous laisser assez de place pour travailler, tournez le volant complètement vers la droite, puis retirez les boulons et enlevez le couvercle.

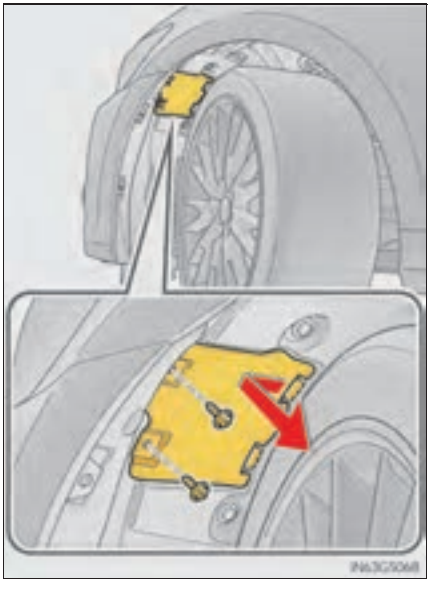

2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

▶ Côté droit

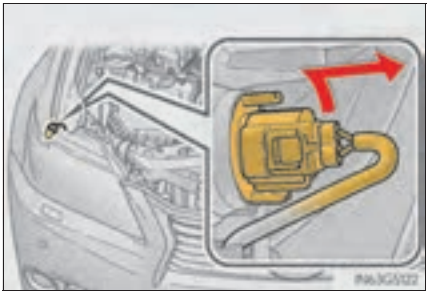

▶ Côté gauche

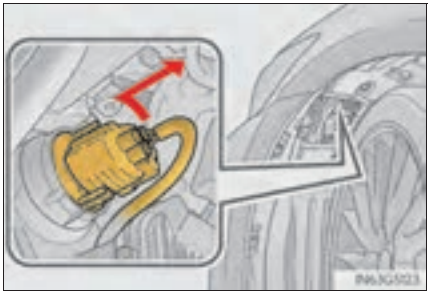

3 Retirez l'ampoule.

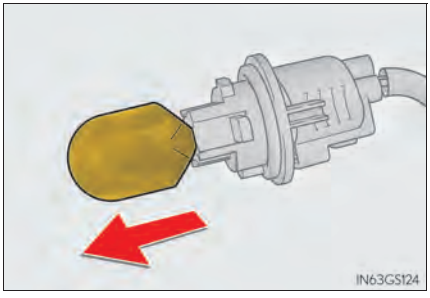

4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

Une fois la base de l'ampoule installée, fixez le fil à l'aide des attaches, puis installez le couvercle* à sa position initiale.

*: Pour le côté gauche uniquement

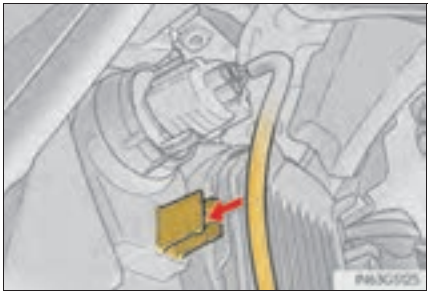

■ Clignotants avant (véhicules dotés de phares à DEL)

1 Pour le côté gauche uniquement : Retirez le boulon, puis déplacez le dispositif d'ouverture du réservoir de liquide de lave-glace.

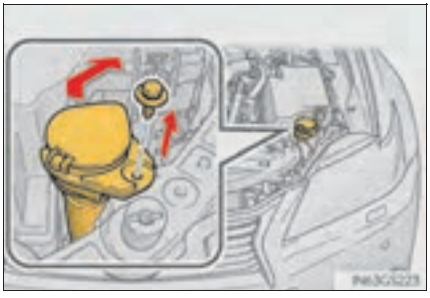

2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

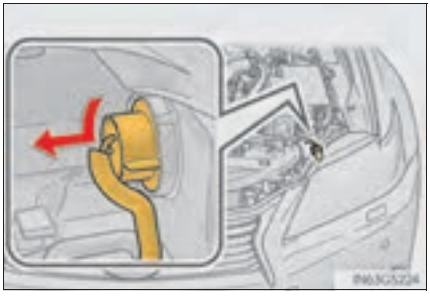

3 Retirez l'ampoule.

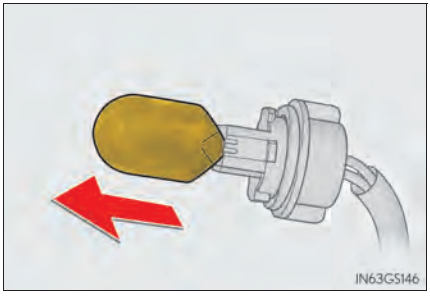

4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

Une fois la base de l'ampoule installée, fixez le fil à l'aide des attaches; si vous remplacez l'ampoule de gauche, assurez-vous d'installer le boulon du dispositif d'ouverture du réservoir de liquide de lave-glace à sa position initiale.

▶ Côté droit

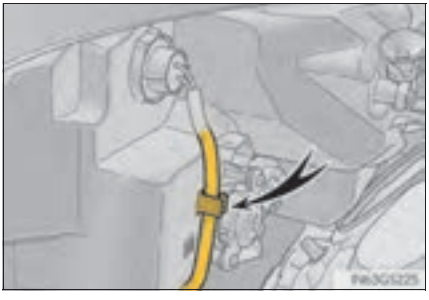

▶ Côté gauche

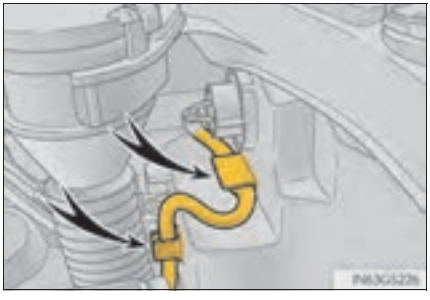

■ Clignotants arrière

1 Ouvrez le couvercle du coffre, puis retirez le couvercle.

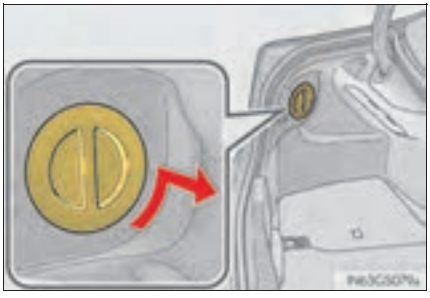

2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

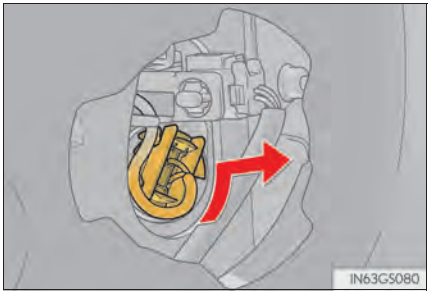

3 Retirez l'ampoule.

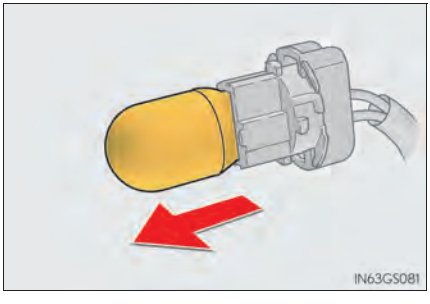

4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

Une fois la base de l'ampoule installée, fixez le fil à l'aide des attaches, puis installez le couvercle à sa position initiale.

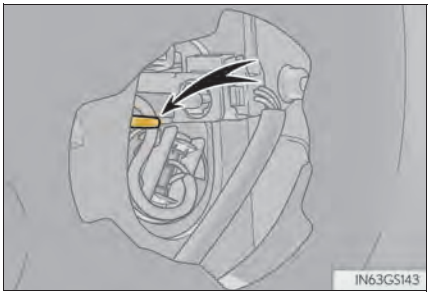

Feux de recul

1 Ouvrez le couvercle de coffre.

2 Pour le côté gauche (véhicules dotés d'un dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre uniquement) : Sortez chaque côté du contacteur de fermeture à commande assistée du coffre en y insérant un tournevis à la base.

Pour éviter de l'endommager, couvrez la lame du tournevis d'un chiffon.

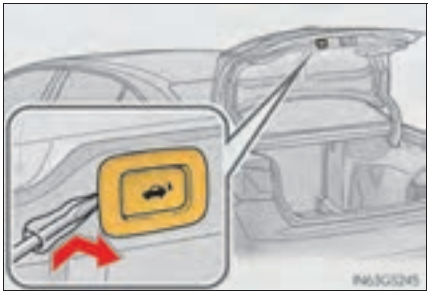

3 Retirez les attaches du côté que vous remplacez, puis ouvrez le couvercle du coffre.

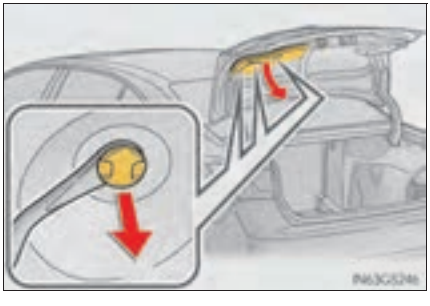

4 Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

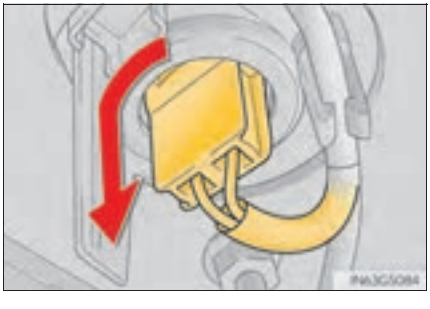

5 Retirez l'ampoule.

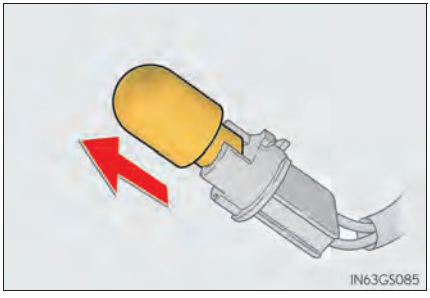

6 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l'une des lampes suivantes doit être remplacée, communiquez avec votre concessionnaire Lexus.

- Phares
- Feux de stationnement/phares de jour
- Feux de gabarit avant
- Phares antibrouillards à DEL (si le véhicule en est doté)
- Clignotants latéraux
- Feux d'arrêt/feux arrière
- Feux arrière
- Feux de gabarit arrière
- Feu d'arrêt surélevé
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Éclairage de seuil extérieur

■ **Phares à décharge (si le véhicule en est doté)**

Si la tension des phares à décharge était insuffisante, ils pourraient soit ne pas s'allumer soit s'éteindre provisoirement. Les phares à décharge se rallumeront lorsqu'une tension normale sera rétablie.

■ **Ampoules DEL**

Les lumières autres que les phares à décharge (si le véhicule en est doté), les phares antibrouillards à halogène (si le véhicule en est doté), les clignotants avant et arrière, les feux de recul et l'éclairage de seuil extérieur sont toutes composées d'une série de DEL. Si une DEL grille, apportez votre véhicule chez votre concessionnaire Lexus pour faire remplacer la lampe.

■ **Accumulation de condensation du côté intérieur de la lentille**

L'accumulation temporaire de condensation du côté intérieur de la lentille de phare n'est pas le signe d'une anomalie. Dans les cas suivants, contactez votre concessionnaire Lexus pour plus d'informations :

- De grosses gouttes d'eau s'accumulent du côté intérieur de la lentille.
- De l'eau s'est accumulée à l'intérieur du phare.

■ **Lors du remplacement des ampoules**

→P. 708

⚠ ATTENTION

■ **Remplacement des ampoules**

- Éteignez les lumières. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les feux.
  Les ampoules sont très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas la partie en verre de l'ampoule à mains nues. Si vous n'avez pas d'autre choix que de tenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter que de l'humidité et tout corps gras n'entrent en contact avec l'ampoule.
  De plus, si l'ampoule était rayée ou si vous la laissiez tomber, elle pourrait exploser ou se fissurer.
- Installez complètement les ampoules et toute pièce utilisée pour les immobiliser. Si vous ne le faites pas, la chaleur risque d'occasionner des dommages ou un incendie, ou de l'eau risque de pénétrer dans le phare. Cela pourrait endommager les phares ou provoquer l'accumulation de condensation sur la lentille.

⚠ ATTENTION

- Lorsque les phares sont allumés ou éteints depuis peu, les composants métalliques situés à l'arrière du module des phares sont brûlants. Pour éviter des brûlures, ne touchez à ces composants métalliques que lorsque vous êtes certain qu'ils se sont refroidis.

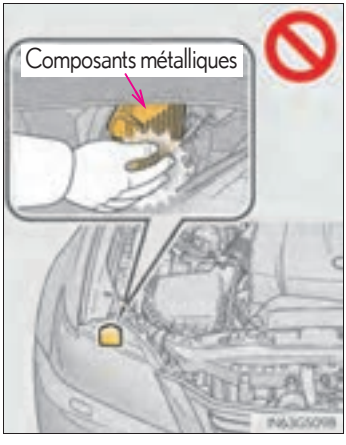

■ Phares à décharge

- Avant de remplacer les phares à décharge (y compris les ampoules), prenez contact avec votre concessionnaire Lexus.
- Ne touchez pas à la douille à haute tension du phare à décharge lorsque les phares s'allument.
  Une très haute tension de 30000 V sera générée et pourrait causer des blessures graves, voire mortelles, par décharge électrique.
- Ne tentez jamais de démonter ni de réparer les ampoules des phares, les connecteurs, les circuits d'alimentation ou les éléments connexes des phares.
  Vous risqueriez de vous électrocuter et de subir des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

- Assurez-vous que les ampoules sont bien en place et verrouillées.
- Pour éviter les dommages dus à la chaleur, vérifiez la puissance de l'ampoule avant de l'installer.

7-1. Informations essentielles

Feux de détresse 726

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 727

7-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué..... 729

Si vous croyez qu'il y a un problème 735

Système de coupure de la pompe à carburant..... 736

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit..... 737

Si un message d'avertissement s'affiche 747

En cas de crevaison 773

Si le moteur ne démarre pas 786

S'il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses de la position P..... 788

S'il est impossible de relâcher le frein de stationnement..... 789

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement..... 791

Si la batterie de votre véhicule est déchargée 794

Si le véhicule surchauffe..... 798

Si votre véhicule est bloqué..... 801

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres conducteurs lorsque vous devez arrêter le véhicule sur la route, par exemple à cause d'une panne.

Appuyez sur le contacteur.

Tous les clignotants fonctionneront simultanément.

Pour les éteindre, appuyez de nouveau sur le contacteur.

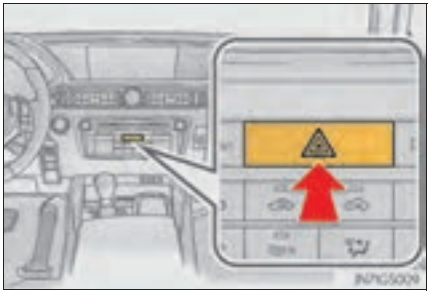

Feux de détresse

Si les feux de détresse sont utilisés pendant une longue période de temps alors que le moteur est éteint, il se peut que la batterie se décharge.

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence

Uniquement lors d'une urgence, notamment s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, procédez comme suit pour arrêter le véhicule :

1 Enfoncez fermement et sans interruption la pédale de frein avec vos deux pieds.

Ne pompez pas la pédale de frein à répétition, car cela augmente l'effort nécessaire pour ralentir le véhicule.

2 Placez le sélecteur de vitesses en position N.

▶ Si le sélecteur de vitesses est placé en position N

3 Ralentissez, puis arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire sur le bord de la route.

4 Arrêtez le moteur.

▶ Si le sélecteur de vitesses ne peut pas être placé en position N

3 Continuez d'enfoncer la pédale de frein avec vos deux pieds pour réduire le plus possible la vitesse du véhicule.

4 Pour arrêter le moteur, maintenez le contacteur du moteur enfoncé pendant 2 secondes ou plus, ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus.

Maintenez enfoncé pendant 2 secondes ou plus, ou appuyez brièvement 3 fois de suite ou plus

5 Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire sur le bord de la route.

⚠ ATTENTION

■ Si le moteur doit être arrêté pendant la conduite

L'assistance au freinage et la direction assistée cesseront de fonctionner, rendant ainsi la pédale de frein plus difficile à enfoncer et le volant plus difficile à tourner. Décélérez le plus possible avant de couper le moteur.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de faire appel à votre concessionnaire Lexus ou à un dépanneur professionnel avec une dépanneuse à paniers ou à plateau.
Utilisez un système de chaîne de sécurité valable pour tous les types de remorquage et respectez la réglementation nationale et locale en matière de remorquage.

Avant de procéder au remorquage

Les éléments suivants pourraient suggérer un problème de transmission. Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus avant de procéder au remorquage.

- Le moteur tourne, mais le véhicule n'avance pas.
- Le véhicule émet un bruit inhabituel.

Remorquage d'urgence

Si aucun service de remorquage n'est disponible en cas d'urgence, vous pouvez temporairement remorquer le véhicule avec un câble ou une chaîne, fixés à l'œillet de remorquage d'urgence. Ce type de remorquage ne peut être pratiqué que sur des routes à revêtement dur, sur de courtes distances et à faible vitesse.

Le conducteur doit se trouver dans le véhicule pour diriger les roues et actionner les freins. Les roues, les essieux, la transmission, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

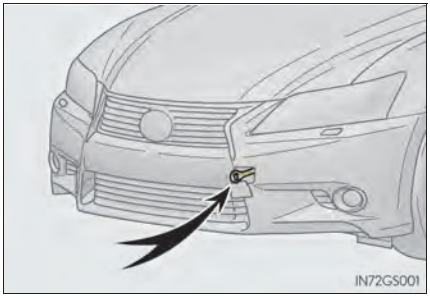

Mise en place de l'œillet de remorquage

1 Sortez l'œillet de remorquage (→P. 774)

2 Retirez le cache de l'œillet à l'aide d'un tournevis à tête plate.

Pour protéger la carrosserie, placez un chiffon entre celle-ci et le tournevis, comme indiqué sur le schéma.

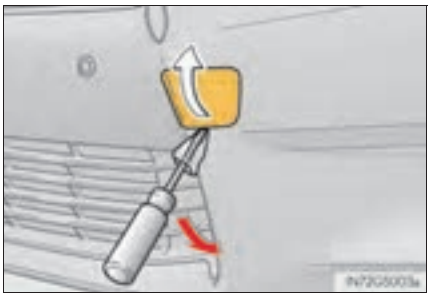

3 Insérez l'œillet de remorquage dans l'orifice et serrez-le partiellement à la main.

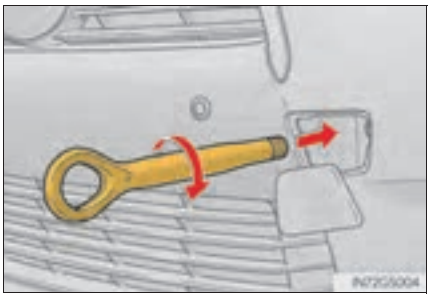

4 Serrez correctement l'œillet de remorquage à l'aide de la clé pour écrous de roue.

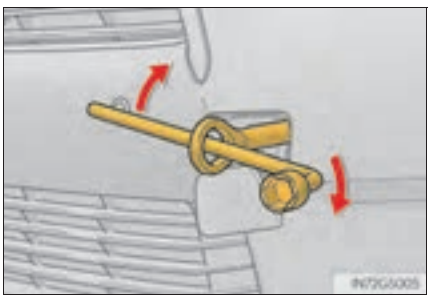

Remorquage avec une dépanneuse à palan

Pour éviter les dommages à la carrosserie, ne remorquez pas votre véhicule avec une dépanneuse à palan.

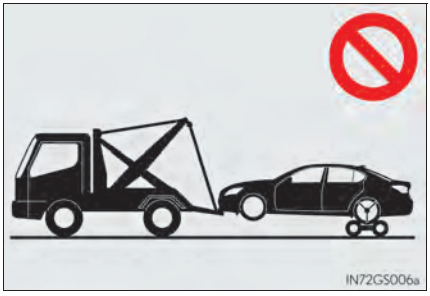

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

▶ Par l'avant

Placez un panier remorque sous les roues arrière.

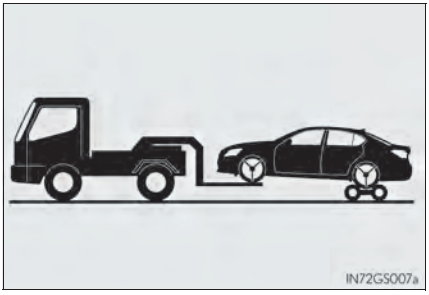

▶ Par l'arrière (modèles à traction intégrale)

Placez un panier remorque sous les roues avant.

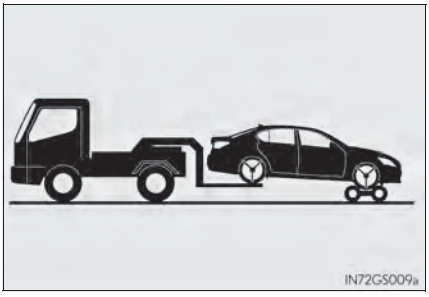

▶ Par l'arrière (modèles 2RM)

Placez le contacteur du moteur en mode ACCESSORY afin de débloquer le volant.

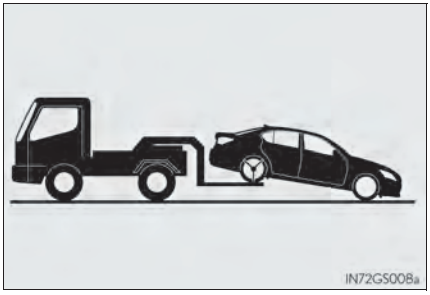

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Si votre Lexus est transportée sur une dépanneuse à plateau, elle doit être arrimée en utilisant les points d'arrimage illustrés ci-contre.

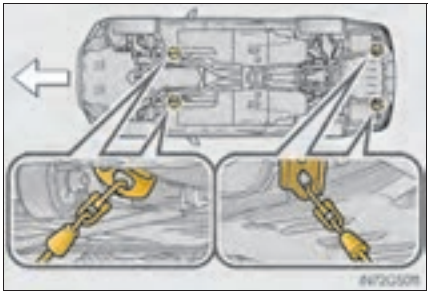

Si vous utilisez des chaînes ou des câbles pour arrimer votre véhicule, les angles représentés en noir doivent être de 45°.

Ne serrez pas trop les œillets d'arrimage pour éviter d'endommager le véhicule.

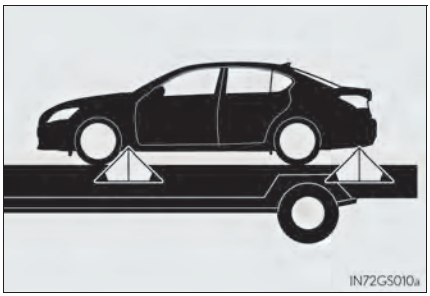

■ **Avant un remorquage d'urgence**

1 Relâchez le frein de stationnement.

2 Placez le sélecteur de vitesses en position N.

3 Placez le contacteur du moteur en mode ACCESSORY (moteur coupé) ou en mode IGNITION ON (moteur en marche).

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Précautions à prendre pendant le remorquage**

- Soyez très prudent lors du remorquage du véhicule.
  Évitez les démarrages brusques ou les manœuvres susceptibles de soumettre les œillets de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes à des contraintes excessives. Soyez toujours attentif à ce qui vous entoure ainsi qu'aux autres véhicules pendant le remorquage.
- Lorsque le moteur ne tourne pas, le système d'assistance au freinage et la direction assistée ne fonctionnent pas. Le freinage et le maniement de la direction seront alors plus durs que d'habitude.

■ **Installation des œillets de remorquage sur le véhicule**

Assurez-vous que les œillets de remorquage sont installés de manière sécuritaire. Si ce n'était pas le cas, ils pourraient se desserrer pendant le remorquage.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager gravement la transmission et le boîtier de transfert (modèles à traction intégrale) lors d'un remorquage à l'aide d'une dépanneuse à paniers**

Modèles 2RM :
Ne remorquez jamais ce véhicule par l'avant en laissant les roues arrière au sol.
Modèles à traction intégrale :
Ne remorquez jamais ce véhicule en laissant une ou plusieurs de ses roues au sol.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage à l'aide d'une dépanneuse à paniers**

Modèles 2RM :

- Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière avec le contacteur du moteur désactivé. Le mécanisme de verrouillage de la direction ne suffit pas à maintenir les roues avant droites.
- Lors du levage du véhicule par l'arrière, assurez-vous que la garde au sol du côté opposé à la partie levée du véhicule est suffisante. Si la garde au sol était insuffisante, le véhicule pourrait être endommagé pendant le remorquage par l'arrière.

Modèles à traction intégrale :
Lors du levage du véhicule, assurez-vous que la garde au sol du côté opposé à la partie levée du véhicule est suffisante. Si la garde au sol était insuffisante, le véhicule pourrait être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d'endommager la carrosserie du véhicule lors d'un remorquage à l'aide d'une dépanneuse à palan**

N'utilisez pas de dépanneuse à palan, que ce soit pour remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter d'endommager gravement la transmission et le boîtier de transfert (modèles à traction intégrale) lors d'un remorquage d'urgence**

Ne remorquez jamais un véhicule par l'arrière en laissant les quatre roues au sol. La transmission et le boîtier de transfert risqueraient d'être sérieusement endommagés.

Si vous croyez qu'il y a un problème

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Lexus.

Symptômes visibles

- Fuites sous le véhicule
  (Il est normal que de l'eau s'écoule du climatiseur après usage.)
- Pneus dégonflés ou avec une usure inégale
- Température du liquide de refroidissement rapportée par la jauge continuellement supérieure à la normale.

Symptômes sonores

- Bruit d'échappement anormal
- Crissement excessif des pneus dans les virages
- Bruits anormaux du système de suspension
- Cliquetis ou autres bruits anormaux du moteur

Symptômes en cours de fonctionnement

- Ratés, à-coups ou fonctionnement irrégulier du moteur
- Perte de puissance notable
- Déviation latérale importante du véhicule lors du freinage
- Déviation latérale importante du véhicule lorsque vous roulez sur une route plane
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein molle, pédale touchant presque le plancher

Système de coupure de la pompe à carburant

Pour limiter les risques de fuites de carburant lorsque le moteur cale ou qu'un coussin gonflable se déploie à la suite d'une collision, le système de coupure de la pompe à carburant coupe l'alimentation en carburant du moteur.

Procédez comme suit pour faire redémarrer le moteur lorsque le système s'est activé.

1 Placez le contacteur du moteur en mode ACCESSORY ou désactivez-le.

2 Faites redémarrer le moteur.

⚠ NOTE

■ **Avant de faire démarrer le moteur**

Vérifiez le sol sous le véhicule.
Si du carburant a coulé sur le sol, le système d'alimentation est probablement endommagé et doit être réparé. Ne faites pas redémarrer le moteur.

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit

Si une lampe témoin s'allume ou clignote, gardez votre calme et effectuez les opérations suivantes. Si une lampe témoin s'allume ou clignote, mais s'éteint immédiatement après, cela n'est pas forcément le signe d'une anomalie. Cependant, si cela se reproduit, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Arrêtez le véhicule immédiatement. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'avertissement suivant signale un problème potentiel au niveau du système de freinage. Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et prenez contact avec votre concessionnaire Lexus.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails
(É.-U.) (Canada)	**Lampe témoin du système de freinage (avertisseur sonore)** • Niveau de liquide de frein bas • Défaillance au niveau du système de servofrein

Arrêtez le véhicule immédiatement.

L'avertissement suivant signale des dommages possibles au véhicule pouvant causer un accident. Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et prenez contact avec votre concessionnaire Lexus.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails
	Lampe témoin du système de charge Indique une défaillance au niveau du système de charge du véhicule

Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Ne pas rechercher la cause des avertissements suivants pourrait entraîner une défaillance du système et peut-être même causer un accident. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails
 (É.-U.) (Canada)	**Témoin de mauvais fonctionnement** Indique une défaillance : • du système électronique de gestion du moteur, • du système de commande électronique du papillon des gaz, ou • du système de commande électronique de transmission automatique.
	Lampe témoin SRS Indique une défaillance : • du système de coussins gonflables SRS, • du système de classification de l'occupant du siège du passager avant, ou • du dispositif de tension des ceintures de sécurité.
 (É.-U.) (Canada)	**Lampe témoin ABS** Indique une défaillance : • du système ABS, ou • du système d'assistance au freinage.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails
	Lampe témoin de la direction assistée électrique (avertisseur sonore) Indique une défaillance du système EPS (direction assistée électrique)
 (Clignote) (Si le véhicule en est doté)	**Lampe témoin du système de sécurité préventive** Indique une défaillance du système de sécurité préventive La lampe témoin réagit comme suit, même si le système ne subit pas de défaillance : • La lampe clignote rapidement lorsque le système est en fonction. (→P. 289) • La lampe s'allume lorsque le système de sécurité préventive est désactivé. (→P. 291) • La lampe clignote lorsque le système est provisoirement inutilisable. (→P. 758)
	Témoin de dérapage Indique une défaillance : • du système VSC, • du système TRAC, ou • du dispositif d'assistance pour démarrage en côte. La lampe clignote lorsque le système VSC, le système TRAC ou le dispositif d'assistance pour démarrage en côte est en fonction.
 (Clignote) (Si le véhicule en est doté)	**Voyant "AFS OFF"** Indique une défaillance du système d'éclairage avant adaptatif
 (Clignote) (É.-U.) (Clignote) (Canada)	**Voyant du frein de stationnement** Indique une défaillance du système de frein de stationnement
	Lampe témoin du système de freinage Indique une défaillance du frein de stationnement électrique

Suivez les mesures correctives.

Une fois le problème corrigé, assurez-vous que la lampe témoin s'éteint.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails	Mesure corrective
	Lampe témoin de portière ouverte (avertisseur sonore)*1 Indique qu'une portière ou que le coffre est mal fermé	Assurez-vous que toutes les portières sont bien fermées, ainsi que le coffre.
 (Sur la jauge de carburant)	**Lampe témoin de basse réserve de carburant** Indique que la quantité de carburant résiduelle est d'environ 2,6 gal. (10,0 L, 2,2 Imp.gal.) ou moins	Faites le plein du véhicule.
 (Sur le bloc d'instrumentation)	**Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité (avertisseur sonore)*2** Rappelle au conducteur et/ou au passager avant de boucler leur ceinture de sécurité	Bouclez la ceinture de sécurité. Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit aussi être bouclée pour que la lampe témoin s'éteigne et que l'avertisseur sonore s'arrête.
	Témoin d'avertissement principal Un avertisseur sonore retentit et la lampe témoin s'allume et clignote pour indiquer que le système d'avertissement principal a détecté une défaillance.	→P. 747

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails	Mesure corrective
	Lampe témoin de pression des pneus	
	Si la lampe s'allume : Faible pression de gonflage des pneus, par exemple en raison de • Causes naturelles (→P. 743) • Crevaison (→P. 773)	Réglez la pression de gonflage des pneus au niveau recommandé. La lampe s'éteindra au bout de quelques minutes. Si la lampe ne s'éteint pas même après avoir réglé la pression des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Lexus.
	Si la lampe s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute : Défaillance du système témoin de basse pression des pneus	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Lexus.

*1 : Avertisseur sonore de portière ouverte :

→P. 754

*2 : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur :

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur retentit pour avertir le conducteur que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Une fois que le contacteur du moteur a été placé en mode IGNITION ON, l'avertisseur sonore retentit pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint une vitesse de 12 mph (20 km/h), l'avertisseur sonore retentit une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas bouclée au bout de 24 secondes, l'avertisseur sonore retentira de manière intermittente pendant 10 secondes. Par la suite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas bouclée, l'avertisseur sonore retentira dans une autre tonalité pendant 20 secondes supplémentaires.

Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant :

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant retentit pour avertir le passager avant que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. L'avertisseur sonore retentit une fois si le véhicule atteint une vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas bouclée au bout de 24 secondes, l'avertisseur sonore retentira de manière intermittente pendant 10 secondes. Par la suite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas bouclée, l'avertisseur sonore retentira dans une autre tonalité pendant 20 secondes supplémentaires.

■ **Lampe témoin SRS**

Ce système de lampes témoins surveille le module de capteur de coussin gonflable, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (portière avant), les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège du conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur, le système de classification de l'occupant du siège du passager avant, les voyants "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant, les modules des dispositifs de tension des ceintures de sécurité, les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et l'alimentation électrique. (→P. 39)

■ **Capteur de détection de passager avant, rappel de ceinture de sécurité et avertisseur sonore**

Si des bagages sont posés sur le siège du passager avant, le capteur de détection de passager peut provoquer le clignotement de la lampe témoin de rappel et l'émission d'un avertisseur sonore, même si aucun passager n'est physiquement présent.

■ **Si le témoin de mauvais fonctionnement s'allume pendant la conduite**

Vérifiez tout d'abord les points suivants :

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, remplissez-le immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, serrez-le correctement.

La lampe s'éteindra après avoir effectué quelques trajets.
Si elle ne s'éteint pas, même après quelques trajets, adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Lexus.

■ **Lampe témoin de la direction assistée électrique (avertisseur sonore)**

Lorsque la charge de la batterie de 12 volts devient insuffisante ou que la tension baisse temporairement, la lampe témoin de la direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut retentir.

■ **Lorsque la lampe témoin de pression des pneus s'allume**

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez-les à la pression prescrite. La lampe témoin de pression des pneus ne s'éteint pas lorsque vous appuyez sur le commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus.

■ **La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles**

La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer pour des causes naturelles comme des fuites d'air ou des changements de pression des pneus dus à une variation de température. Dans ce cas, si vous réglez la pression de gonflage des pneus, elle s'éteindra au bout de quelques minutes.

■ **Lorsque vous remplacez un pneu par le pneu de secours**

Le pneu de secours compact ne comporte pas de capteur de pression ni d'émetteur. En cas de crevaison, la lampe témoin de pression des pneus ne s'éteindra pas, même si vous remplacez le pneu crevé par le pneu de secours.

■ **Circonstances pouvant entraîner un fonctionnement incorrect du système témoin de basse pression des pneus**

→P. 681

■ **Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute**

Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque le contacteur du moteur est placé en mode IGNITION ON, faites-la vérifier par votre concessionnaire Lexus.

■ **Avertisseur sonore**

Dans certains cas, l'avertisseur sonore est inaudible en raison d'un environnement bruyant ou de musique.

■ **Personnalisation**

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule peut être désactivé. (Fonctions personnalisables : →P. 832)

⚠ ATTENTION

■ Si les lampes témoins du système ABS et du système de freinage restent allumées

Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et prenez contact avec votre concessionnaire Lexus. Le véhicule deviendra très instable pendant le freinage et le système ABS pourrait ne pas fonctionner; ceci pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Si la lampe témoin du système de direction assistée électrique s'allume

Le volant peut présenter une très grande résistance.
Si le volant présente plus de résistance qu'à l'habitude lorsque vous le tournez, tenez-le plus fermement et faites-le tourner en utilisant une plus grande force qu'en situation normale.

■ Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Assurez-vous d'observer les précautions suivantes. Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire dès que possible. Réglez la pression de gonflage des pneus immédiatement.
- Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume même après le réglage de la pression de gonflage des pneus, vous avez sans doute une crevaison. Vérifiez les pneus. Si vous avez une crevaison, installez le pneu de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Lexus le plus proche.
- Évitez les manœuvres et les freinages brusques. Une détérioration des pneus du véhicule risque de vous faire perdre la maîtrise de la direction ou des freins.

■ En cas d'éclatement de pneu ou de fuite d'air subite

Le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas s'activer immédiatement.

⚠ ATTENTION

Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (si le véhicule en est doté), devrait être vérifié à froid mensuellement et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule et indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette d'informations relatives aux pneus et à la charge). (Si votre véhicule est équipé de pneus d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus [étiquette d'informations relatives aux pneus et à la charge], vous devrez déterminer la pression de gonflage adéquate pour ces pneus.)

Comme mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS-système témoin de basse pression des pneus) qui active un témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) lorsqu'au moins un de vos pneus n'est pas suffisamment gonflé. En conséquence, lorsque le témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) s'allume, vous devez vous immobiliser le plus rapidement possible, vérifier vos pneus et les gonfler à la pression adéquate. Conduire avec un pneu dégonflé entraîne sa surchauffe et peut le rendre défectueux. Cela augmente aussi la consommation de carburant, réduit la durée de vie de la bande de roulement et peut nuire à la tenue de route et à la capacité de freinage.

Prenez note que le système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) ne remplace pas un entretien adéquat des pneus; le conducteur est responsable de maintenir une pression de pneus adéquate, même si le dégonflage n'a pas atteint un niveau suffisant pour activer le témoin TPMS de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) servant à indiquer que le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) est combiné au témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus). Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste continuellement allumé. Cette séquence se poursuivra aux prochains démarrages du véhicule, tant que la défaillance persistera. Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement est allumé, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter ou de signaler une basse pression des pneus tel que prévu.

⚠ ATTENTION

Plusieurs motifs peuvent expliquer une défaillance du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus), notamment l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement qui empêcheraient le fonctionnement adéquat du système. Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou une ou plusieurs roues, vérifiez toujours le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) pour vous assurer que ce remplacement permet au système de continuer à fonctionner correctement.

⚠ NOTE

■ Précaution lors de l'installation d'un pneu différent

Lorsqu'on installe des pneus de conception, de fabricants ou de modèles différents, ou encore des pneus dont la sculpture de bande de roulement est différente, il est possible que le système témoin de basse pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

Si un avertissement s'affiche sur l'écran multifonctions, il faut rester calme et prendre les mesures suivantes :

① Témoin d'avertissement principal

Le témoin d'avertissement principal s'allume ou clignote aussi pour signaler qu'un message est actuellement affiché sur l'écran multifonctions.

② Écran multifonctions

Si l'une des lampes témoins s'allume encore après avoir pris les mesures suivantes, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

Arrêtez le véhicule immédiatement. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'avertissement suivant signale un problème potentiel au niveau du système de freinage. Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et prenez contact avec votre concessionnaire Lexus.

Message d'avertissement	Détails
Dysfonctionnement des freins BRAKE (É.-U.) (Canada)	Indique l'une des situations suivantes : • Le niveau de liquide de frein est bas; ou • Le système de servofrein subit une défaillance. Un avertisseur sonore retentit également.

Arrêtez le véhicule immédiatement.

Un avertisseur sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctions. L'avertissement suivant signale des dommages possibles au véhicule pouvant causer un accident. Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et prenez contact avec votre concessionnaire Lexus.

Message d'avertissement	Détails
	Indique une pression d'huile moteur anormale La lampe témoin peut s'allumer si la pression de l'huile moteur est trop basse.

Faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Un avertisseur sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctions. Ne pas rechercher la cause des avertissements suivants pourrait entraîner une défaillance du système et peut-être même causer un accident. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Message d'avertissement	Détails
   (Modèles à traction intégrale)	Indique une défaillance du système de traction intégrale
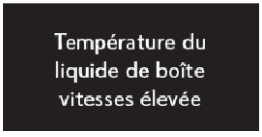 	Indique que la température du liquide de transmission automatique est trop élevée
  (Clignote) (si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du système de sécurité préventive

Message d'avertissement	Détails
(si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du système d'aide au stationnement Tous les capteurs du système d'aide clignotent.
Vérifiez le système de régulateur de vitesse	Indique une défaillance du régulateur de vitesse dynamique à radar (si le véhicule en est doté) ou du régulateur de vitesse Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le réactiver.
Vérifiez le système LKA (si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du LKA (système de suivi de la voie)
Vérifiez le système de phares (Clignote) (Si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du système de phares à DEL

Message d'avertissement	Détails
Vérifiez le système de correction d'assiette des phares (si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du système d'ajustement automatique des phares
Vérifiez l'AFS (si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du système d'éclairage avant adaptatif
Vérifiez le système de coussin de sécurité SRS 	Indique une défaillance : • du système de coussins gonflables SRS, • du système de classification de l'occupant du siège du passager avant, ou
Vérifiez l'ABS ABS (É.-U.) (Canada)	Indique une défaillance : • du système ABS, ou • du système d'assistance au freinage.

Message d'avertissement	Détails
  (Clignote) (É.-U.) (Clignote) (Canada) 	Indique une défaillance du système de frein de stationnement
 	Indique une défaillance du système de frein de stationnement
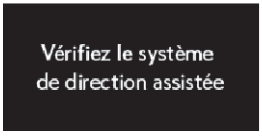 	Indique une défaillance du système EPS (direction assistée électrique)
   (si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du système VGRS

Message d'avertissement	Détails
   (si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du système DRS
   (si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du moniteur d'angle mort
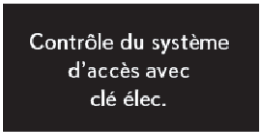 (Clignote)	Indique une défaillance du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir

Suivez les mesures correctives.

Un avertisseur sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctions. Une fois la procédure pour régler le problème suspecté accomplie, assurez-vous que le message d'avertissement ne s'affiche plus.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
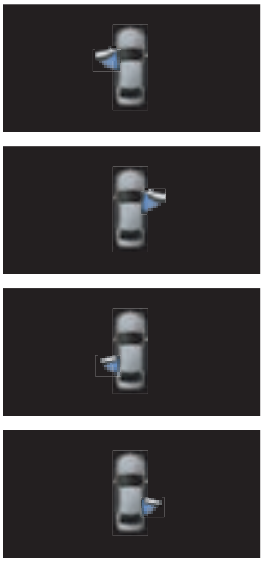	Indique qu'une ou plusieurs portières sont mal fermées Le système indique également quelles portières sont mal fermées. Si le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et un avertisseur sonore retentit pour signaler qu'une ou plusieurs portières ne sont pas encore entièrement fermées.	Assurez-vous que toutes les portières sont bien fermées.
	Indique que le capot est mal fermé Si le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et un avertisseur sonore retentit pour signaler que le capot n'est pas encore entièrement fermé.	Fermez le capot.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
	Indique que le coffre est mal fermé Si le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h), ⚠ clignote et un avertisseur sonore retentit pour signaler que le coffre n'est pas encore entièrement fermé.	Fermez le coffre.
 ⚠ (Clignote)	Indique que les glaces sont mal fermées (le contacteur du moteur est désactivé et la portière du conducteur est ouverte)	Fermez toutes les glaces.
 ⚠ (Clignote)	Indique que le panneau de toit transparent est mal fermé (le contacteur du moteur est désactivé et la portière du conducteur est ouverte)	Fermez le panneau de toit transparent.
 ⚠ (Clignote)	Indique que les glaces et le panneau de toit transparent sont mal fermés (le contacteur du moteur est désactivé et la portière du conducteur est ouverte)	Fermez toutes les glaces et le panneau de toit transparent.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
Desserrez le frein de stationnement	Indique que le frein de stationnement est encore engagé Si le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et un avertisseur sonore retentit pour signaler que le frein de stationnement est encore engagé.	Relâchez le frein de stationnement.
Surchauffe du frein de stationnement PARK (Clignote) (É.-U.) (Clignote) (Canada) (Clignote)	Indique que le système de frein de stationnement a surchauffé	Attendez que le système refroidisse.
1re vitesse indisponible car la route est glissante 	Indique que le rapport de vitesse 1 a été sélectionné alors que le sélecteur de vitesses était en position M et que le véhicule roulait sur une chaussée glissante. Le système ne passera pas à un rapport inférieur et restera sur 2.	Conduisez dans un rapport de vitesse supérieur à 2.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
	Indique que le niveau d'huile moteur est bas	Vérifiez le niveau d'huile moteur et faites l'appoint si nécessaire.
(si le véhicule en est doté)	Indique que le capteur du système d'aide au stationnement est sale ou couvert de glace	Nettoyez le capteur.
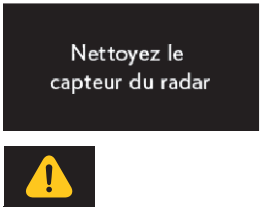 (si le véhicule en est doté)	Indique que le capteur radar est sale ou couvert de glace	Nettoyez le capteur.
(si le véhicule en est doté)	Indique que le régulateur de vitesse à radar ne parvient pas à déterminer la distance de véhicule à véhicule	• Désactivez le mode Snow. • Si les essuie-glaces avant sont en marche, arrêtez-les ou réglez-les à un mode autre que AUTO ou de balayage rapide.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
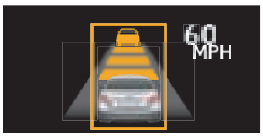 (si le véhicule en est doté)	Indique que le véhicule se rapproche de celui qui le précède (en mode de distance de véhicule à véhicule) Au même moment, apparaîtra sur l'affichage sur le pare-brise (l'image clignote).	Freinez pour ralentir le véhicule.
PCS (Clignote rapidement) (si le véhicule en est doté)	Indique un risque élevé de collision frontale ou que le freinage à action préventive est opérationnel Au même moment, apparaîtra sur l'affichage sur le pare-brise.	Freinez pour ralentir le véhicule.
(si le véhicule en est doté)	Indique une interruption du système LKA (système de suivi de la voie) • La température du capteur de la caméra est supérieure à la fourchette des températures de fonctionnement. • Le fonctionnement du système de direction assistée est limité.	Faites redémarrer le système LKA après avoir roulé quelque temps.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
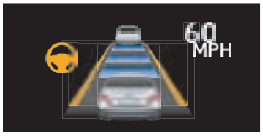 (si le véhicule en est doté)	Avise le conducteur que le véhicule est à l'extérieur des voies (lorsque le système LKA [système de suivi de la voie] est en fonction) L'avertisseur sonore retentit sans arrêt. Les repères de voie ou le repère de volant clignotent. Au même moment, apparaîtra sur l'affichage sur le pare-brise (une partie de l'image clignote).	Vérifiez autour du véhicule, puis ramenez celui-ci à l'intérieur des repères de voie.
 (si le véhicule en est doté)	Indique que le système LKA (système de suivi de la voie) détecte une conduite en mains libres (alors que la fonction de suivi de la voie est en marche) L'avertisseur sonore retentit deux fois.	Agrippez fermement le volant.
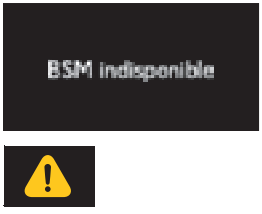 (si le véhicule en est doté)	Indique que les capteurs du moniteur d'angle mort ou leur zone environnante sur le pare-chocs sont sales ou couverts de glace	Nettoyez les capteurs et leur zone environnante sur le pare-chocs.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
	Indique que la quantité de carburant résiduelle est d'environ 2,6 gal. (10,0 L, 2,2 Imp.gal.) ou moins	Faites le plein du véhicule.
  (Clignote)	Indique que le contacteur du moteur a été désactivé ou placé en mode ACCESSORY et que la portière du conducteur est ouverte alors que les phares sont toujours allumés	Éteignez les phares.
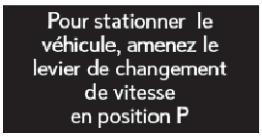 (Clignote)	Indique que la portière du conducteur a été ouverte alors que la position de changement de vitesse était autre que P	Passez en position de changement de vitesse P.

■ **Message d'avertissement en mode régulateur de vitesse à radar (si le véhicule en est doté)**

Dans les cas suivants, le message d'avertissement pourrait ne pas s'afficher, même si la distance de véhicule à véhicule se réduit :

- Lorsque votre véhicule et celui qui le précède circulent à la même vitesse ou que le véhicule en avant roule plus vite que le vôtre
- Lorsque le véhicule en avant roule à très basse vitesse
- Tout de suite après avoir sélectionné la vitesse de croisière
- Au moment où la pédale d'accélérateur est enfoncée

■ **Fonction d'avertissement en cas d'éloignement de la voie du système LKA (système de suivi de la voie)**

Dans les cas suivants, le message d'avertissement ne s'affichera pas, même si vous coupez une ligne marquant la voie.

- Lorsque la vitesse du véhicule sort de la plage opérationnelle des fonctions du système LKA
- Lorsque le système n'arrive pas à reconnaître les lignes marquant la voie
- Lorsque vous tournez le volant suffisamment pour que le véhicule change de voie

Suivez les mesures correctives.

Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctions. Une fois la procédure pour régler le problème suspecté accomplie, assurez-vous que le message d'avertissement ne s'affiche plus.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
Bas niveau de liquide de lave glace	Indique que le niveau de liquide de lave-glace est bas	Ajoutez du liquide de lave-glace.
Entretien bientôt nécessaire (É.-U. uniquement)	Indique que tous les travaux d'entretien requis pour la distance parcourue, conformément au programme d'entretien*, devraient bientôt être effectués. S'allume après qu'environ 4500 miles (7200 km) ont été parcourus après une réinitialisation des données sur l'entretien.	Au besoin, effectuez les travaux d'entretien.
Entretien nécessaire (É.-U. uniquement)	Indique que tous les travaux d'entretien requis pour la distance parcourue, conformément au programme d'entretien*, doivent être effectués. S'allume après qu'environ 5000 miles (8000 km) ont été parcourus après une réinitialisation des données sur l'entretien. (Le voyant ne fonctionnera pas correctement si les données sur l'entretien n'ont pas été réinitialisées.)	Effectuez les travaux d'entretien nécessaires. Veuillez réinitialiser les données sur l'entretien après avoir effectué l'entretien (→P. 648)

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
   (si le véhicule en est doté)	Indique que la pression de gonflage des pneus est basse	Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez-les à la pression prescrite.
   (si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du système témoin de basse pression des pneus	Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire, désactivez le contacteur du moteur, puis réactivez-le. Si le voyant du système témoin de basse pression des pneus clignote pendant 1 minute, puis reste allumé, le système subit une défaillance. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
 (si le véhicule en est doté)	Indique que les données sur la position des pneus ne peuvent pas être reconnues	Roulez un peu, puis vérifiez si l'affichage se met à jour. Si la condition des ondes radio s'améliore, il est possible que l'affichage revienne à la normale. Si la pression des pneus ne s'affiche toujours pas après avoir roulé pendant quelques minutes, immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire, désactivez le contacteur du moteur, puis réactivez-le et commencez à rouler. Si la pression des pneus ne s'affiche toujours pas, même après avoir répété cette procédure à plusieurs reprises, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Message d'avertissement	Détails	Mesure corrective
 PCS (Clignote) (si le véhicule en est doté)	Indique que le système de sécurité préventive n'est pas fonctionnel actuellement en raison de saletés sur la protection de calandre ou sur le capteur Ce message s'affiche également lorsque le système de sécurité préventive n'est pas fonctionnel en raison d'une surchauffe.	• Vérifiez la protection de calandre et le capteur et nettoyez-les s'ils sont sales. • En cas de surchauffe, le système redeviendra fonctionnel une fois le système refroidi.
 (Clignote)	Indique que le fonctionnement des systèmes très énergivores, comme le climatiseur, est suspendu	Afin de réduire la consommation d'électricité, cessez d'utiliser les composants électriques superflus jusqu'à ce que le message d'avertissement s'efface. Si le message d'avertissement s'affiche fréquemment, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

* : Reportez-vous au "Programme d'entretien" ou au "Supplément au manuel du propriétaire" pour plus de détails sur l'intervalle d'entretien de votre véhicule.

Faites réparer cette défaillance immédiatement.

Une fois le problème corrigé, assurez-vous que le message d'avertissement n'apparaît plus à l'écran et que la lampe témoin est éteinte.

Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Mesures correctives
Une fois	—	(Clignote)	La clé à puce n'est pas détectée lorsque vous tentez de faire démarrer le moteur.	Faites démarrer le moteur alors que la clé à puce est à proximité.
Une fois	3 fois	(Clignote)	La clé à puce a été sortie du véhicule et une portière autre que celle du conducteur a été ouverte, puis fermée alors que le contacteur du moteur n'était pas désactivé.	Rapportez la clé à puce dans le véhicule.
			La portière du conducteur a été ouverte et fermée alors que la clé à puce n'était pas à l'intérieur du véhicule, que le sélecteur de vitesses était en position P et que le contacteur du moteur n'était pas désactivé.	Désactivez le contacteur du moteur ou rapportez la clé à puce dans le véhicule.

Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Mesures correctives
Une fois	En permanence	Clé non détectée Coupez l'alimentation électrique (Affichage en alternance) (Clignote)	Tentative de sortie du véhicule avec la clé à puce et de verrouillage des portières depuis l'extérieur sans désactiver d'abord le contacteur du moteur alors que le sélecteur de vitesses était en position P.	Désactivez le contacteur du moteur, puis verrouillez de nouveau les portières.
9 fois	—	Clé non détectée (Clignote)	Tentative de démarrage du moteur en l'absence de la clé à puce, ou alors que celle-ci ne fonctionnait pas normalement. Tentative de conduite du véhicule alors que la clé habituelle n'était pas à l'intérieur du véhicule.	Vérifiez si la clé à puce est bien à l'intérieur du véhicule.
En permanence	—	Mettez le levier de vitesse en position P (Clignote)	La portière du conducteur a été ouverte alors que le sélecteur de vitesses n'était pas en position P et que le contacteur du moteur n'était pas désactivé.	Placez le sélecteur de vitesses en position P.

Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Mesures correctives
En permanence	En permanence	Mettez le levier de vitesse en position P Clé non détectée (Affichage en alternance) (Clignote)	La portière du conducteur a été ouverte et fermée alors que la clé à puce n'était pas à l'intérieur du véhicule, que le sélecteur de vitesses n'était pas en position P et que le contacteur du moteur n'était pas désactivé.	• Placez le sélecteur de vitesses en position P. • Rapportez la clé à puce dans le véhicule.
Une fois	En permanence	Clé détectée dans le véhicule (Clignote)	• Tentative de verrouillage des portières à l'aide du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir alors que la clé à puce était toujours à l'intérieur du véhicule. • Tentative de verrouillage de l'une des portières avant en ouvrant une portière et en activant le bouton de verrouillage intérieur, puis en fermant la portière, alors que la clé à puce était toujours à l'intérieur du véhicule.	Sortez la clé à puce du véhicule, puis verrouillez de nouveau les portières.

Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Mesures correctives
Une fois	—	(Clignote)	• Lorsque les portières ont été déverrouillées à l'aide de la clé mécanique et qu'on a appuyé sur le contacteur du moteur, la clé à puce n'a pas été détectée à l'intérieur du véhicule. • La clé à puce n'a pas été détectée dans le véhicule, même après avoir appuyé deux fois de suite sur le contacteur du moteur.	Touchez le contacteur du moteur avec la clé à puce, tout en appuyant sur la pédale de frein.
Une fois	—	Mettez le levier de vitesse en position P pour démarrer (Clignote)	Tentative de démarrage du moteur alors que le sélecteur de vitesses était dans une position incorrecte.	Placez le sélecteur de vitesses en position P, puis faites démarrer le moteur.

Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Mesures correctives
—	—		L'alimentation a été coupée par la fonction de coupure automatique de l'alimentation.	Au prochain démarrage du moteur, augmentez légèrement le régime du moteur et maintenez ce niveau pendant environ 5 minutes afin de recharger la batterie.
Une fois	—		La pile de la clé à puce est faible.	Remplacez la pile de la clé à puce. (→P. 694)

Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Mesures correctives
Une fois	—	(Clignote)	La portière du conducteur a été ouverte et fermée alors que le contacteur du moteur, qui était désactivé, a été placé deux fois en mode ACCESSORY sans avoir fait démarrer le moteur.	Appuyez sur le contacteur du moteur tout en appuyant sur la pédale de frein.
			Pendant une procédure de démarrage du moteur alors que la clé à puce ne fonctionnait pas correctement (→P. 792), le contacteur du moteur a été touché par la clé à puce.	Appuyez sur le contacteur du moteur dans les 10 secondes suivant le déclenchement de l'avertisseur sonore.
Une fois	—	(Clignote)	Le mécanisme de verrouillage de la direction n'a pas pu être relâché moins de 3 secondes après avoir appuyé sur le contacteur du moteur.	Appuyez sur le contacteur du moteur, tout en appuyant sur la pédale de frein et en tournant le volant vers la gauche et la droite.

Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Mesures correctives
Une fois	—	Mettez le levier de vitesse en position P (Clignote)	Le contacteur du moteur a été désactivé alors que le sélecteur de vitesses était en position autre que P ou N.	Placez le sélecteur de vitesses en position P.
Une fois	—	Coupez l'alimentation électrique (Clignote)	Le sélecteur de vitesses a été placé en position P après que le contacteur du moteur a été désactivé alors que le sélecteur était dans une autre position.	Désactivez le contacteur du moteur.

Avertisseur sonore

Dans certains cas, l'avertisseur sonore est inaudible en raison d'un environnement bruyant ou de musique.

En cas de crevaison

Remplacez le pneu crevé par le pneu de secours fourni.

Pour en savoir davantage au sujet des pneus : →P. 675

⚠ ATTENTION

■ En cas de crevaison

En cas de crevaison, immobilisez le véhicule.
Le fait de rouler avec un pneu crevé, même sur une courte distance, peut endommager irrémédiablement le pneu et la roue et provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule à l'aide du cric

- Immobilisez le véhicule sur une surface plane et ferme.
- Engagez le frein de stationnement.
- Placez le sélecteur de vitesses en position P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 726)

Emplacement du pneu de secours, du cric et des outils

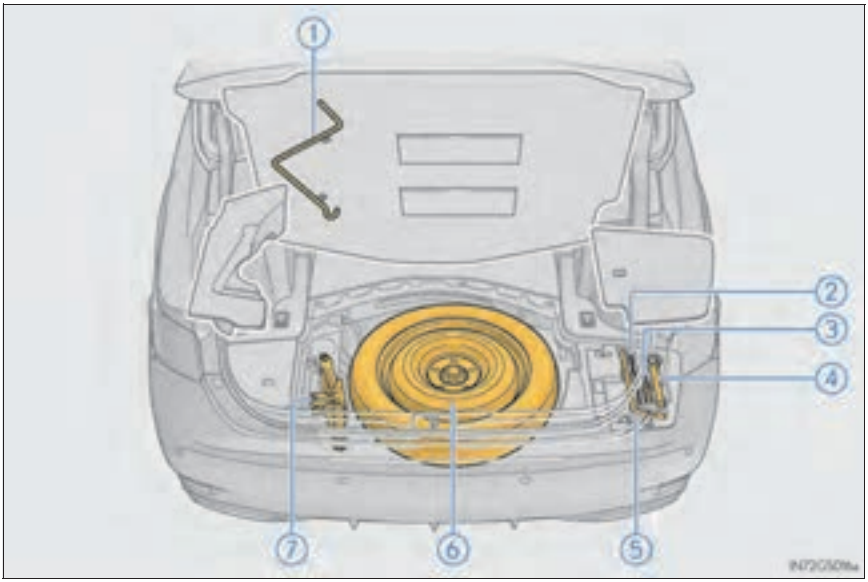

1. Poignée du cric
2. Outil de déverrouillage du frein de stationnement
3. Tournevis
4. Œillet de remorquage
5. Clé pour écrous de roue
6. Pneu de secours
7. Cric

⚠ ATTENTION

Utilisation du cric

Observez les précautions suivantes.
Une utilisation inadéquate du cric pourrait provoquer la chute soudaine du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez le cric que pour remplacer des pneus ou installer/retirer des chaînes antidérapantes.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
  Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez pas de cric provenant d'un autre véhicule pour remplacer des pneus sur ce véhicule.
- Placez le cric correctement sur le point de levage.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous un véhicule supporté par un cric.
- Ne faites pas démarrer le moteur et ne conduisez pas lorsque le véhicule est soulevé par le cric.
- Ne levez pas le véhicule avec un passager à l'intérieur.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.
- Ne soulevez le véhicule qu'à la hauteur nécessaire pour remplacer le pneu.
- Si vous devez travailler sous le véhicule, utilisez un système de levage spécial pour automobiles.
- Avant d'abaisser le véhicule, assurez-vous qu'il n'y a personne à proximité. S'il y a des gens, avertissez-les à voix haute avant d'abaisser le véhicule.

Sortie du cric et de la poignée du cric

1 Retirez le tapis central du compartiment de charge. (→P. 603)

2 Retirez l'entretoise, puis prenez la poignée du cric du côté opposé au tapis central du compartiment de charge.

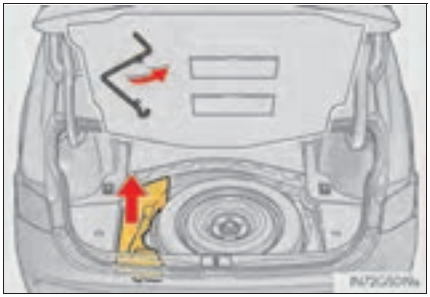

3 Sortez le cric.

① Pour serrer

② Pour desserrer

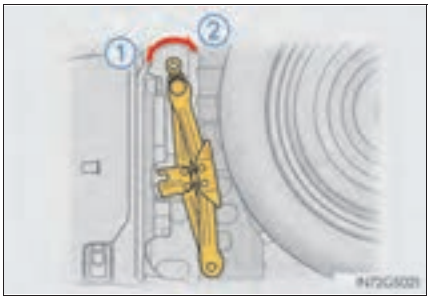

Sortie du pneu de secours

1 Retirez le tapis central du compartiment de charge. (→P. 603)

2 Desserrez le boulon central qui retient le pneu de secours.

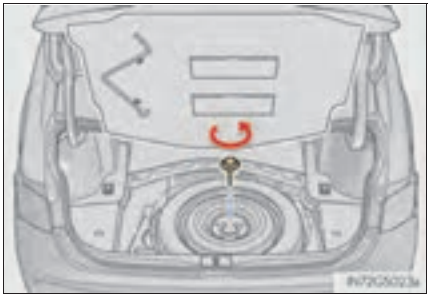

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous rangez le pneu de secours

Veillez à ne pas vous coincer les doigts ni d'autres parties de votre corps entre le pneu de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

1 Calez les pneus.

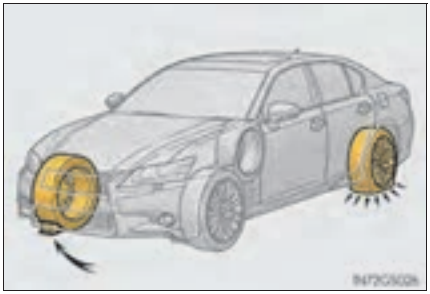

Crevaison		Emplacement des cales
Avant	Côté gauche	Derrière le pneu arrière droit
	Côté droit	Derrière le pneu arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant le pneu avant droit
	Côté droit	Devant le pneu avant gauche

2 Desserrez légèrement les écrous de roue (un tour de clé).

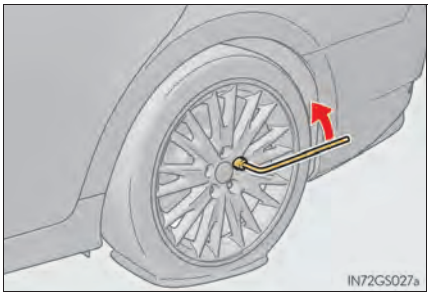

3 Tournez à la main la partie "A" du cric jusqu'à ce que l'encoche du cric atteigne le point de levage.

Les guides des points de levage sont situés sous le bas de caisse. Ils indiquent la position des points de levage.

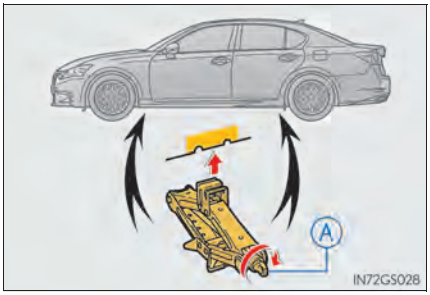

4 Soulevez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit légèrement décollé du sol.

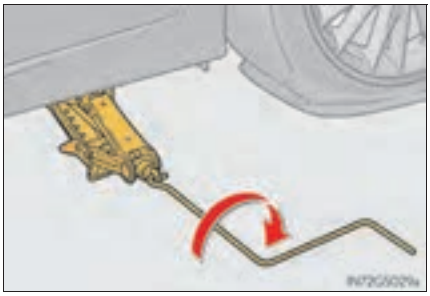

5 Retirez tous les écrous de roue, puis le pneu.

Déposez le pneu au sol en prenant soin de placer la jante vers le haut, pour éviter de l'érafler contre le sol.

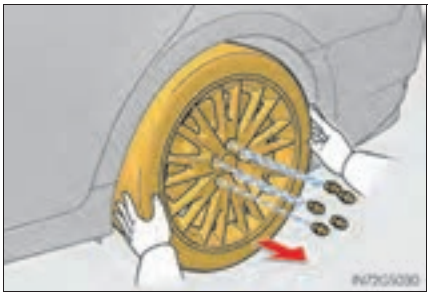

⚠ ATTENTION

■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas aux jantes ni à la zone autour des freins lorsque le véhicule vient de rouler.
  Ces pièces sont alors brûlantes. Si vous les touchez avec vos mains, vos pieds ou une autre partie de votre corps pendant que vous changez un pneu ou autre, vous risquez de vous brûler.
- Si vous négligiez cette précaution, les écrous de roue pourraient se desserrer et le pneu pourrait tomber, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
  - N'utilisez jamais d'huile ni de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile ou la graisse peuvent entraîner un serrement excessif des écrous de roue, ce qui risque d'endommager le boulon ou la jante. De plus, l'huile ou la graisse peuvent entraîner un desserrement des écrous de roue et la roue risque alors de se détacher, provoquant ainsi un accident grave. Essuyez toute trace d'huile ou de graisse présente sur les boulons ou les écrous de roue.
  - Après avoir changé les roues, faites serrer les écrous de roue dès que possible à 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m) à l'aide d'une clé dynamométrique.
  - Lorsque vous installez un pneu, n'utilisez que des écrous de roue conçus spécialement pour cette roue.
  - S'il y a une fente ou une déformation sur les boulons, les filets d'écrou ou les trous des boulons des roues, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Installation du pneu de secours

1 Retirez toute souillure ou tout corps étranger de la surface de contact de la roue.

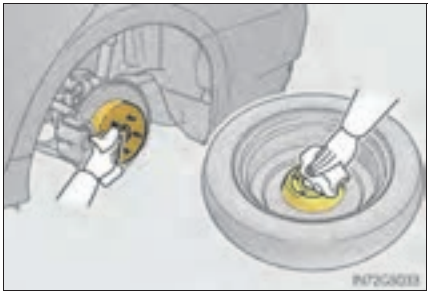

Si un corps étranger se retrouvait sur la surface de contact de la roue, les écrous pourraient se desserrer pendant que le véhicule se déplace et le pneu se détacherait.

2 Installez le pneu de secours et serrez légèrement chaque écrou à la main de façon à peu près égale.

Lorsque vous remplacez une jante en aluminium par une jante en acier, serrez les écrous de la roue jusqu'à ce que la partie conique vienne en contact lâche avec la base de la jante.

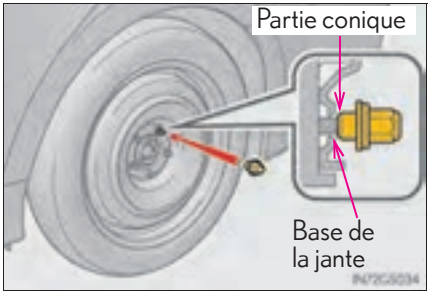

Lorsque vous remplacez une jante en acier par une jante en aluminium, serrez les écrous de la roue jusqu'à ce que les rondelles viennent en contact avec la jante.

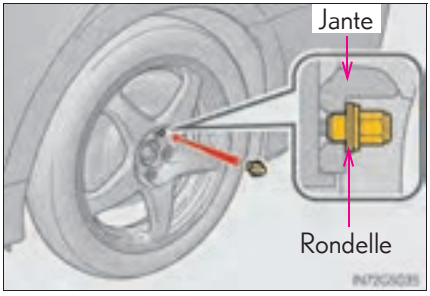

3 Abaissez le véhicule.

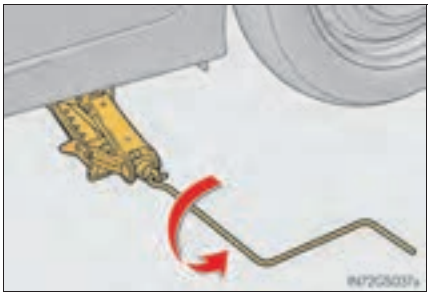

4 Serrez fermement chaque écrou de roue deux à trois fois dans l'ordre indiqué sur l'illustration.

Couple de serrage :
76 ft•lbf (10,5 kgf•m, 103 N•m)

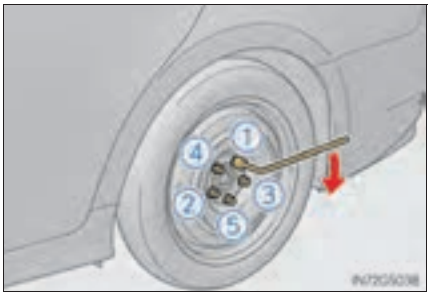

5 Rangez correctement le pneu endommagé, le cric et tous les outils.

■ **Pneu de secours compact**

- Le pneu de secours compact est identifié par l'étiquette "TEMPORARY USE ONLY" (USAGE PROVISOIRE UNIQUEMENT) sur le flanc du pneu.
  N'utilisez ce pneu que de manière provisoire, lors d'une urgence.
- Assurez-vous de vérifier la pression du pneu de secours compact. (→P. 812)

■ **Si vous utilisez le pneu de secours compact**

Comme le pneu de secours compact ne comporte pas de capteur de pression ni d'émetteur, vous ne serez pas averti en cas de basse pression de gonflage de ce pneu. De même, si vous remplacez le pneu de secours compact une fois que la lampe témoin de pression des pneus s'est allumée, la lampe témoin restera allumée.

■ **Lorsque le pneu de secours compact est utilisé**

Le véhicule est plus bas lorsque vous roulez avec le pneu de secours compact que lorsque vous le faites avec les pneus standard.

■ **Si vous avez une crevaison à l'arrière sur une route enneigée ou verglacée (véhicules dotés de pneus avant et arrière de même taille)**

Installez le pneu de secours compact sur l'une des roues avant du véhicule. Procédez comme suit et installez les chaînes antidérapantes sur les pneus arrière :

1. Remplacez un pneu avant par le pneu de secours compact.
2. Remplacez le pneu crevé arrière par le pneu qui a été remplacé à l'avant.
3. Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus arrière.

⚠ ATTENTION

Si vous utilisez le pneu de secours compact

- N'oubliez pas que le pneu de secours compact fourni est conçu uniquement pour votre véhicule. N'utilisez pas votre pneu de secours compact sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'un seul pneu de secours compact à la fois.
- Remplacez le pneu de secours compact par un pneu standard dans les plus brefs délais.
- Évitez les accélérations soudaines, les braquages du volant et les freinages brusques, ainsi que les changements de vitesse brusques qui provoquent un freinage moteur soudain.

Lorsque le pneu de secours compact est utilisé

La vitesse du véhicule pourrait ne pas être correctement détectée, et les systèmes suivants pourraient ne pas fonctionner correctement :

- ABS et assistance au freinage
- VSC
- TRAC
- Régulateur de vitesse
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (si le véhicule en est doté)
- PCS (si le véhicule en est doté)
- EPS
- AFS (si le véhicule en est doté)
- LDH (si le véhicule en est doté)
- DRS (si le véhicule en est doté)
- AVS (si le véhicule en est doté)
- LKA (Système de suivi de la voie)
- VGRS (si le véhicule en est doté)
- Système de moniteur de rétrovision
- Aide au stationnement (si le véhicule en est doté)
- Système de navigation (si le véhicule en est doté)

De plus, les composants suivants pourraient ne pas être utilisés à leur pleine capacité, ce qui pourrait avoir une incidence sur les composants du groupe propulseur :

- Système de traction intégrale

⚠ ATTENTION

■ Vitesse limite si vous utilisez le pneu de secours compact

Si un pneu de secours compact est installé sur le véhicule, ne roulez pas à plus de 50 mph (80 km/h).

Ce pneu n'est pas conçu pour rouler à vitesse élevée. Si cette précaution était négligée, cela pourrait provoquer un accident susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Après l'utilisation des outils et du cric

Avant de conduire, assurez-vous que tous les outils et le cric sont bien en place dans leur emplacement d'entreposage afin de réduire les risques de blessure en cas de collision ou de freinage brusque.

⚠ NOTE

■ Conduite avec des chaînes antidérapantes et le pneu de secours compact

N'installez pas de chaînes antidérapantes sur le pneu de secours compact. Celles-ci pourraient endommager la carrosserie et nuire à la tenue de route.

■ Lors du remplacement des pneus

Lorsque vous retirez ou installez les roues, les pneus ou les capteurs de pression et les émetteurs, communiquez avec votre concessionnaire Lexus, car les capteurs de pression et les émetteurs pourraient être endommagés s'ils n'étaient pas manipulés correctement.

■ Pour éviter d'endommager les capteurs de pression de pneu et les émetteurs

Lorsqu'un pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, il se peut que le capteur de pression de pneu et l'émetteur ne fonctionnent pas correctement. Si un produit d'étanchéité liquide est utilisé, adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Lexus ou à un garagiste compétent. Lorsque vous remplacez le pneu, assurez-vous de bien remplacer également le capteur de pression de pneu et l'émetteur. (→P. 676)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas, même après avoir suivi la procédure de démarrage prescrite, (→P. 181), vérifiez chacun des points suivants :

Le moteur ne démarre pas même lorsque le démarreur fonctionne normalement.

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- Le niveau de carburant dans le réservoir est peut-être insuffisant.
  Faites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut-être noyé.
  Essayez de faire démarrer le moteur une nouvelle fois en suivant la procédure de démarrage prescrite. (→P. 181)
- Il peut s'agir d'une défaillance du système immobilisateur du moteur. (→P. 73)

Le démarreur tourne lentement, l'éclairage intérieur et les phares sont faibles, ou le klaxon n'émet aucun bruit ou émet un bruit faible.

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 794)
- Les connecteurs des bornes de la batterie sont peut-être desserrés ou corrodés.

Le démarreur ne tourne pas

La défaillance du système de démarrage du moteur est peut-être due à un problème électrique, par exemple un affaiblissement de la pile de la clé à puce ou un fusible grillé. Il existe cependant une mesure transitoire pour faire démarrer le moteur. (→P. 787)

Le démarreur ne tourne pas, l'éclairage intérieur et les phares ne s'allument pas, ou le klaxon n'émet aucun bruit.

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- Au moins une des bornes de la batterie est peut-être débranchée.
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 794)
- Il peut s'agir d'un mauvais fonctionnement du système d'antivol de direction.

  Contactez votre concessionnaire Lexus si le problème ne peut pas être réparé, ou si la procédure de réparation n'est pas connue.

Fonction de démarrage d'urgence

Si le moteur ne démarre pas et que le contacteur du moteur fonctionne normalement, on peut utiliser la procédure suivante comme mesure transitoire pour faire démarrer le moteur :

1. Engagez le frein de stationnement.
2. Placez le sélecteur de vitesses en position P.
3. Placez le contacteur du moteur en mode ACCESSORY.
4. Maintenez le contacteur du moteur enfoncé pendant environ 15 secondes tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même si cette procédure permet de faire démarrer le moteur, le système est peut-être défectueux. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

S'il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses de la position P

Si le sélecteur de vitesses ne peut pas être déplacé quand vous appuyez sur la pédale de frein, il peut y avoir un problème au niveau du système de verrouillage du sélecteur de vitesses (ce système est conçu pour éviter tout fonctionnement accidentel du sélecteur de vitesses). Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.
Vous pouvez suivre les étapes suivantes comme mesure d'urgence afin de pouvoir utiliser le sélecteur de vitesses :

1 Engagez le frein de stationnement.

2 Placez le contacteur du moteur en mode ACCESSORY.

3 Enfoncez la pédale de frein.

4 Soulevez le cache avec un tournevis à tête plate ou un outil équivalent.

Pour éviter d'endommager le cache, couvrez la lame du tournevis d'un chiffon.

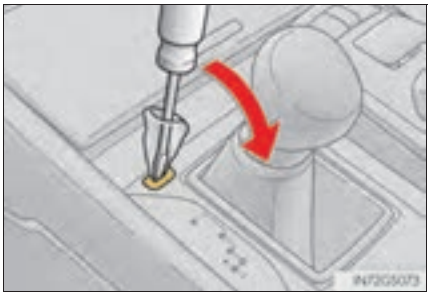

5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses.

Lorsque ce bouton est enfoncé, vous pouvez changer la position du sélecteur de vitesses.

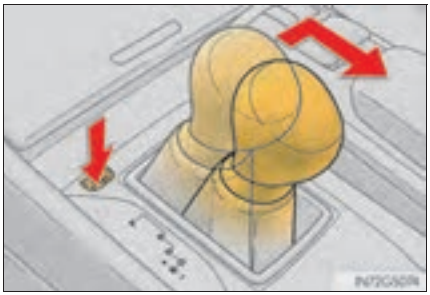

S'il est impossible de relâcher le frein de stationnement

Si la batterie est à plat ou que l'activation du contacteur ne relâche pas le frein de stationnement, vous pouvez relâcher ce dernier manuellement en procédant comme suit. Cette procédure ne doit être effectuée qu'au besoin, par exemple en cas d'urgence.
S'il est impossible d'actionner le contacteur même si la batterie est normale, le système de frein de stationnement subit peut-être une défaillance. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Avant de relâcher le frein de stationnement manuellement

- Placez le sélecteur de vitesses en position P.
- Désactivez le contacteur du moteur.
- Assurez-vous que le voyant du frein de stationnement est éteint.
- Calez les pneus.

Relâchement manuel du frein de stationnement

1 Sortez l'outil de déverrouillage du frein de stationnement et le tournevis du coffre. (→P. 774)

Ajustez l'outil de déverrouillage du frein de stationnement dans la poignée du tournevis.

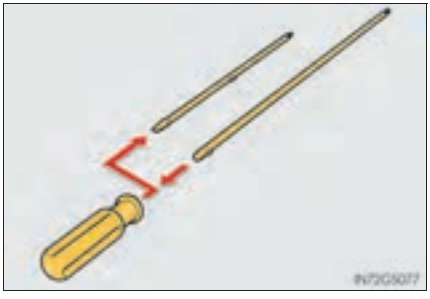

2 Sortez le pneu de secours. (→P. 773)

3 Retirez le bouchon.

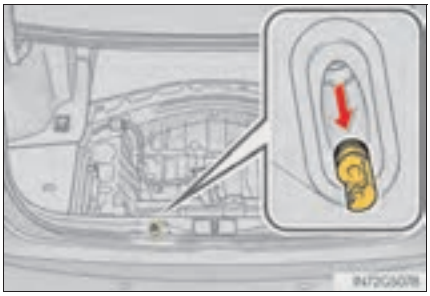

4 Insérez l'outil, puis appuyez fermement sur celui-ci vers le bas, tout en le tournant dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il se bloque.

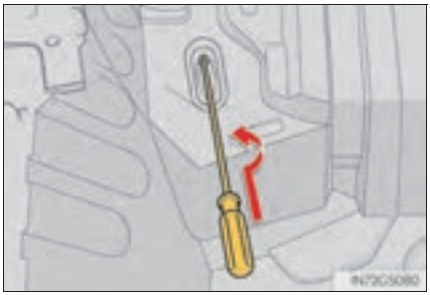

Fonctionnement manuel du frein de stationnement

Il est impossible d'engager le frein de stationnement manuellement.

ATTENTION

Lorsque vous relâchez le frein de stationnement manuellement

- Placez le sélecteur de vitesses en position P, désactivez le contacteur du moteur, puis calez les roues. Si vous négligiez de le faire, le véhicule risquerait de se déplacer, ce qui provoquerait un accident.
- Désactivez le contacteur du moteur, puis vérifiez si le voyant du frein de stationnement est éteint. Si vous négligiez de le faire, le système pourrait s'activer et faire tourner l'outil de déverrouillage du frein de stationnement, ce qui risquerait d'occasionner des blessures.

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement

Si la communication entre la clé à puce et le véhicule est rompue (→P. 116) ou s'il est impossible d'utiliser la clé à puce parce que sa pile est à plat, on ne peut pas utiliser le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir ni la télécommande. Dans ces circonstances, on peut ouvrir les portières et le coffre, et faire démarrer le moteur, à l'aide de la procédure décrite ci-après.

Fonctions de verrouillage et de déverrouillage des portières, et de déverrouillage du coffre, associées à la clé

■ Portières

Utilisez la clé mécanique (→P. 106) pour effectuer les opérations suivantes :

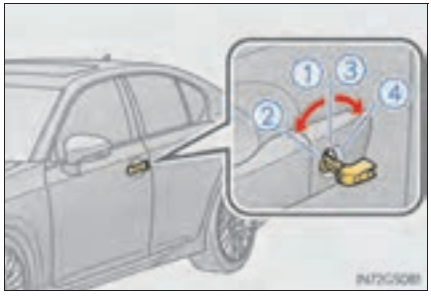

① Verrouille toutes les portières

② Ferme les glaces et le panneau de toit transparent* (tournez et maintenez)

③ Déverrouille la portière

Si l'on tourne la clé vers l'arrière, la portière du conducteur se déverrouille. Si on la tourne encore dans les 5 secondes suivantes, les autres portières se déverrouillent.

④ Ouvre les glaces et le panneau de toit transparent* (tournez et maintenez)

*: La personnalisation de ce réglage doit être confiée à votre concessionnaire Lexus.

Coffre

Pour ouvrir, tournez la clé mécanique dans le sens des aiguilles d'une montre.

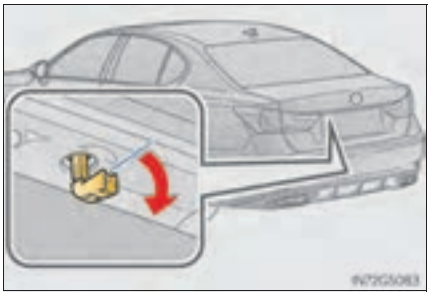

Démarrage du moteur

1 Assurez-vous que le sélecteur de vitesses est en position P, puis appuyez sur la pédale de frein.

2 Touchez le contacteur du moteur avec le côté de la clé à puce portant l'emblème de Lexus.

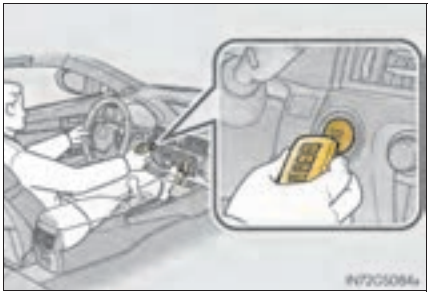

Le contacteur du moteur passera en mode IGNITION ON.

Si le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir est désactivé dans les réglages personnalisés, le contacteur du moteur passera en mode ACCESSORY.

3 Enfoncez fermement la pédale de frein et vérifiez que s'affiche sur l'écran multifonctions.

4 Appuyez sur le contacteur du moteur.

Si vous n'arrivez toujours pas à faire démarrer le moteur, communiquez avec votre concessionnaire Lexus.

■ **Arrêt du moteur**

Placez le sélecteur de vitesses en position P, puis appuyez sur le contacteur du moteur comme vous le faites habituellement pour arrêter le moteur.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

Comme cette procédure constitue une mesure provisoire, nous vous conseillons de remplacer immédiatement la pile de la clé à puce lorsqu'elle est à plat. (→P. 694)

■ **Changement de mode du contacteur du moteur**

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur du moteur à l'étape 3 ci-dessus.
Le moteur ne démarre pas et les modes changent chaque fois que vous appuyez sur le contacteur. (→P. 182)

■ **Lorsque la clé à puce ne fonctionne pas correctement**

- Assurez-vous que le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir n'a pas été désactivé lors de la personnalisation du paramètre. S'il est désactivé, activez-le. (Fonctions personnalisables : →P. 832)
- Vérifiez si le mode d'économie d'énergie est activé. S'il est activé, désactivez-le. (→P. 115)

Si la batterie de votre véhicule est déchargée

La procédure suivante vous permettra de faire démarrer le moteur si la batterie du véhicule est déchargée.
Vous pouvez également vous adresser à un concessionnaire Lexus ou à un garage compétent.

Si vous avez des câbles de démarrage et accès à un second véhicule muni d'une batterie de 12 volts, vous pouvez faire démarrer le moteur en suivant les étapes ci-dessous.

1 Ouvrez le capot (→P. 659)

2 Branchez les câbles de démarrage selon la procédure suivante :

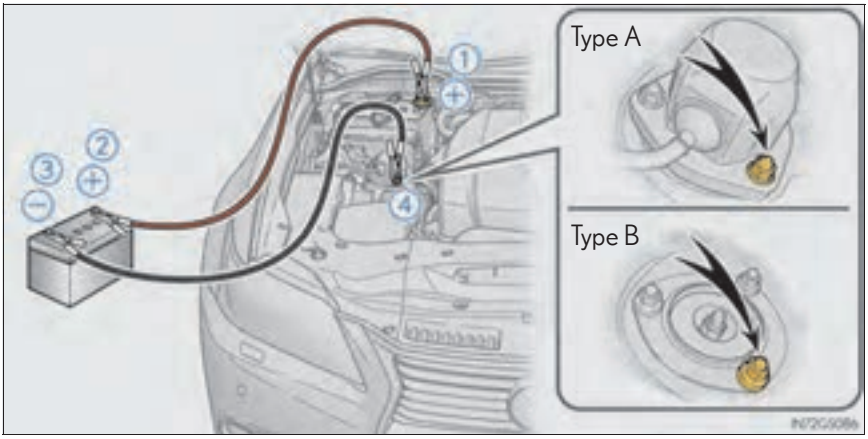

① Branchez une pince du câble positif de démarrage à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.

② Branchez la pince de l'autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de l'autre véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie de l'autre véhicule.

④ Branchez la pince de l'autre extrémité du câble négatif sur un point métallique solide, fixe et non peint, loin de la batterie et de toute pièce mobile (voir illustration).

3 Faites démarrer le moteur de l'autre véhicule. Pour recharger la batterie de votre véhicule, augmentez légèrement le régime du moteur et maintenez-le ainsi pendant environ 5 minutes.

4 Désactivez le contacteur du moteur, puis ouvrez et refermez une portière de votre véhicule.

5 Maintenez le régime de l'autre véhicule et faites démarrer le moteur de votre véhicule en plaçant le contacteur du moteur en mode IGNITION ON.

6 Une fois que le moteur du véhicule a démarré, retirez les câbles de démarrage en suivant l'ordre exact inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois que le moteur a démarré, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Lexus.

■ **Démarrage du moteur lorsque la batterie est à plat**

On ne peut pas faire démarrer le moteur en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Éteignez tous les composants électriques superflus lorsque le véhicule roule à basse vitesse pendant une période prolongée, par exemple lorsque la circulation est dense.

■ **Charge de la batterie**

De façon naturelle et à cause de la consommation excessive de certains appareils électriques, l'électricité contenue dans la batterie se déchargera progressivement même lorsque le véhicule ne sera pas utilisé. Si le véhicule est immobilisé pendant une longue période de temps, il est possible que la batterie se décharge et que le moteur ne démarre pas. (La batterie se recharge automatiquement lorsque vous conduisez.)

■ **Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie**

- Assurez-vous que la clé n'est pas dans le véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie. Il est possible que la clé se retrouve enfermée dans le véhicule si l'alarme est activée. (→P. 76)
- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portières à l'aide du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portières.
- Après avoir rechargé la batterie, il est possible que le moteur ne démarre pas du premier coup; il devrait démarrer normalement si vous essayez de nouveau. Il ne s'agit pas d'une anomalie.
- Le mode du contacteur du moteur est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système utilise le mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie ne se décharge. Avant de débrancher la batterie, désactivez le contacteur du moteur.
  Si vous ne savez pas avec certitude dans quel mode était le contacteur du moteur avant que la batterie ne se décharge, soyez particulièrement prudent lorsque vous rebranchez la batterie.

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter un incendie ou une explosion de la batterie**

Observez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement le gaz inflammable qui s'échappe de la batterie :

- Assurez-vous que le câble de démarrage est branché à la borne adéquate et qu'il ne touche pas accidentellement d'autres pièces.
- Ne laissez pas l'autre pince du câble de démarrage branché sur la borne positive "+" venir en contact avec toute autre pièce ou surface métallique à proximité, par exemple des brides ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact les unes avec les autres.
- Près de la batterie, ne laissez pas de flamme nue, n'utilisez pas d'allumettes ni de briquets, et ne fumez pas.

⚠ ATTENTION

Précautions à prendre avec la batterie

La batterie contient de l'électrolyte, un élément toxique, acide et corrosif. Les pièces connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Observez les précautions suivantes quand vous manipulez la batterie :

- Quand vous effectuez une intervention au niveau de la batterie, portez toujours des lunettes de protection et ne laissez pas les éléments liquides de la batterie (acide) entrer en contact avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas par-dessus la batterie.
- Si votre peau ou vos yeux sont en contact avec l'acide, rincez-les immédiatement à l'eau et consultez un médecin.
  Posez une éponge ou un chiffon humides sur la zone affectée jusqu'à l'arrivée des secours.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et les autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

⚠ NOTE

Manipulation des câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, assurez-vous qu'ils ne s'emmêlent pas dans les ventilateurs de refroidissement ni avec la courroie d'entraînement du moteur.

Si le véhicule surchauffe

Les éléments suivants pourraient indiquer un problème de surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur (→P. 85) pénètre dans la zone rouge ou vous remarquez une perte de puissance du moteur. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- De la vapeur s'échappe du dessous du capot.

Mesures correctives

1 Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et coupez le climatiseur, puis arrêtez le moteur.

2 Si vous voyez de la vapeur :
Une fois que la quantité de vapeur aura diminué, soulevez le capot avec précaution.

Si vous ne voyez pas de vapeur :
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le moteur refroidi suffisamment, vérifiez la présence de fuites éventuelles dans les durites et dans le faisceau du radiateur (radiateur).

① Radiateur

② Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Lexus.

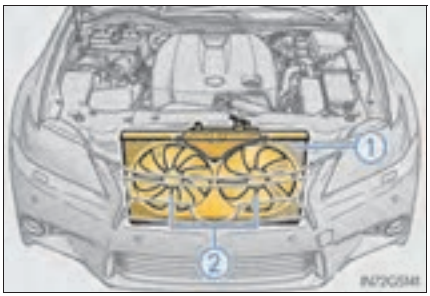

4 Le niveau du liquide de refroidissement est suffisant s'il se situe entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir.

① Réservoir
② "FULL"
③ "LOW"
④ Bouchon d'entrée du liquide de refroidissement

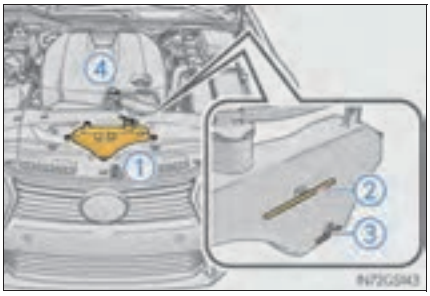

5 Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement.

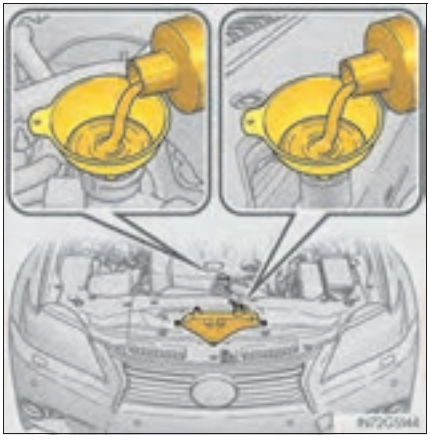

6 Faites démarrer le moteur et activez le climatiseur pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement du radiateur fonctionnent et pour vérifier la présence de fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les durites.

Les ventilateurs fonctionnent lorsque le climatiseur est activé immédiatement après un démarrage à froid. Assurez-vous que les ventilateurs fonctionnent en vérifiant le bruit du ventilateur et le débit d'air. S'il est difficile d'effectuer ces vérifications, activez et désactivez le climatiseur à répétition. (Les ventilateurs peuvent ne pas fonctionner si la température est sous le point de congélation.)

7 Si les ventilateurs ne fonctionnent pas :
Arrêtez immédiatement le moteur et contactez votre concessionnaire Lexus.

Si les ventilateurs fonctionnent :
Faites vérifier le véhicule par le concessionnaire Lexus le plus proche.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous inspectez le dessous du capot de votre véhicule

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, comme des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe du dessous du capot, n'ouvrez le capot que lorsque la vapeur s'est entièrement dissipée. Il est possible que le compartiment moteur soit très chaud.
- Gardez les mains et les vêtements (en particulier une cravate, un foulard ou un cache-nez) à l'écart des ventilateurs et des courroies. Si vous négligiez cette précaution, les mains ou les vêtements pourraient se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves.
- Ne desserrez pas le bouchon d'entrée du liquide de refroidissement ni celui du réservoir de liquide de refroidissement pendant que le moteur et le radiateur sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement très chauds pourraient gicler.

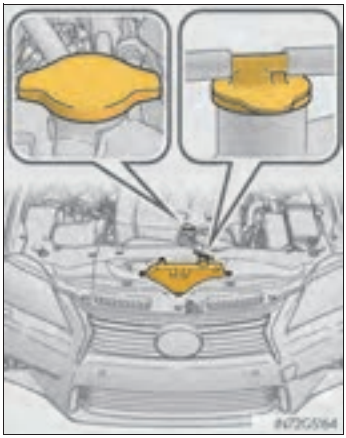

NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement du moteur

Ajoutez le liquide de refroidissement lentement, après que le moteur a refroidi suffisamment. En ajoutant trop rapidement du liquide de refroidissement froid dans un moteur chaud, vous pourriez endommager le moteur.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Observez les précautions suivantes :

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (comme du sable, de la poussière, etc.).
- N'utilisez aucun additif de liquide de refroidissement.

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si les pneus patinent ou si le véhicule est bloqué dans de la boue, de la saleté ou de la neige :

1 Arrêtez le moteur. Engagez le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesses en position P.

2 Retirez la boue, la neige ou le sable accumulé autour des roues arrière.

3 Placez un bout de bois, des pierres ou tout autre élément susceptible de pouvoir permettre une traction en dessous des roues arrière.

4 Faites démarrer le moteur.

5 Placez le sélecteur de vitesses en position D ou R, puis relâchez le frein de stationnement. Appuyez ensuite sur la pédale d'accélérateur en faisant preuve de prudence.

■ Lorsqu'il est difficile de dégager le véhicule

Appuyez sur pour désactiver le système TRAC. (→P. 282)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule embourbé

Si vous choisissez de pousser le véhicule vers l'avant et vers l'arrière pour tenter de le libérer, assurez-vous que personne ni aucun objet ne peuvent être heurtés. En se dégageant, le véhicule pourrait également se déplacer vers l'avant ou vers l'arrière dans un mouvement brusque et soudain. Soyez très prudent.

■ Lorsque vous déplacez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer la position du sélecteur de vitesses pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
Cela risque d'entraîner une accélération soudaine et rapide du véhicule et de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Pour ne pas risquer d'endommager la transmission et d'autres éléments

- Évitez de faire patiner les roues arrière et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si les tentatives pour dégager le véhicule demeurent malgré tout infructueuses, envisagez d'autres solutions comme, par exemple, le remorquage.

Caractéristiques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques

Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 804

Informations sur le carburant 815

Informations sur les pneus 819

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 832

8-3. Éléments à initialiser

Éléments à initialiser 846

Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		190,7 in. (4845 mm)
Largeur totale		72,4 in. (1840 mm)
Hauteur totale*1	2RM	57,3 in. (1455 mm)
	Traction intégrale	57,9 in. (1470 mm)
Empattement		112,2 in. (2850 mm)
Voie*1	Avant	62,0 in. (1575 mm)
	Arrière	62,6 in. (1590 mm) 61,4 in. (1560 mm)*2
Capacité de charge du véhicule (occupants + bagages)		825 lb. (370 kg)

*1 : Tare du véhicule

*2 : Véhicules dotés de pneus 265/35R19

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) constitue l'identification légale de votre véhicule. Ce numéro est le principal numéro d'identification de votre Lexus. Il sert à immatriculer votre véhicule.

Ce numéro est estampillé sur le côté supérieur gauche du bloc d'instrumentation et sur le compartiment moteur.

Ce numéro se trouve aussi sur l'étiquette d'homologation.

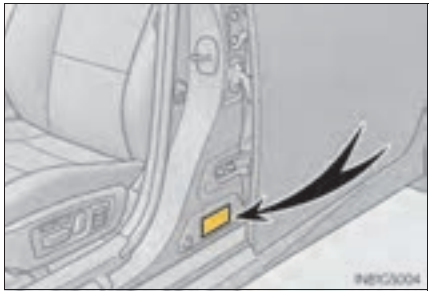

Numéro du moteur

Le numéro du moteur est estampillé sur le bloc moteur, comme indiqué sur le schéma.

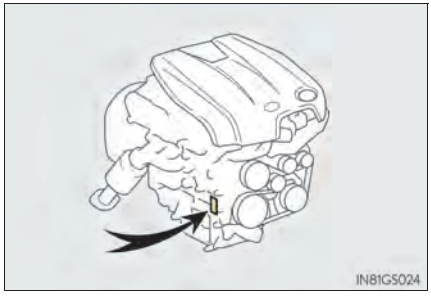

Moteur

Modèle	6 cylindres, 3,5L (2GR-FSE)
Type	6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,70 × 3,27 in. (94,0 × 83,0 mm)
Cylindrée	210,9 cu.in. (3456 cm^3)
Jeu des soupapes	Réglage automatique
Tension de la courroie d'entraînement	

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	91 (Indice d'octane recherche 96) ou supérieur
Capacité du réservoir de carburant (Référence)	17,5 gal. (66,3 L, 14,6 Imp.gal.)

Système de lubrification

	2RM	Traction intégrale
Quantité d'huile Vidange et remplissage — référence*		
Avec filtre	6,6 qt. (6,2 L, 5,5 Imp.qt.)	6,8 qt. (6,4 L, 5,6 Imp.qt.)
Sans filtre	6,2 qt. (5,9 L, 5,2 Imp.qt.)	6,3 qt. (6,0 L, 5,3 Imp.qt.)

* : La quantité d'huile moteur est indiquée comme référence à des fins de vidange d'huile moteur. Réchauffez le moteur, puis coupez-le; attendez plus de 5 minutes, puis vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Lexus utilise de l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota). Utilisez de l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota) approuvée par Lexus, ou une huile équivalente correspondant au grade et à la viscosité ci-dessous.

Grade d'huile : Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée : SAE 0W-20

La viscosité SAE 0W-20 est le meilleur choix pour faire des économies de carburant et pour le démarrage à froid en hiver.

Si vous ne pouvez pas vous procurer de l'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser de l'huile SAE 5W-20. Toutefois, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

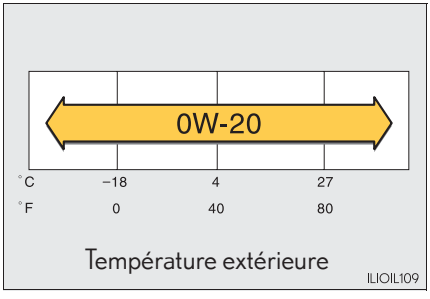

Viscosité de l'huile (on prend ici comme exemple l'huile 0W-20) :

- Le 0W de la mention 0W-20 indique la caractéristique de l'huile permettant de démarrer à froid. Les huiles dont la valeur avant le W est plus basse facilitent le démarrage du moteur à basse température.
- Le 20 de la mention 0W-20 indique la viscosité de l'huile à température élevée. Une huile avec une viscosité plus élevée (ayant une valeur plus élevée) peut mieux convenir si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou sous des conditions de charge extrême.

Comment lire l'étiquette d'un récipient d'huile :

Pour vous aider à choisir l'huile que vous devriez utiliser, le symbole d'homologation ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains récipients d'huile moteur.

Système de refroidissement

Capacité	10,3 qt. (9,7 L, 8,5 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des types suivants : • "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) • Un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie d'allumage	
Marque	DENSO FK20HBR11
Écartement	0,043 in. (1,1 mm)

⚠ NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

N'utilisez que des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler l'écartement des électrodes.

Système électrique

Batterie Tension à vide à 68°F (20°C) :	12,6 – 12,8 V Pleine charge 12,2 – 12,4 V Mi-charge 11,8 – 12,0 V Déchargée (Tension mesurée 20 minutes après avoir coupé le moteur et éteint tous les feux.)
Intensité de charge	5 A max.

Transmission automatique

Quantité de liquide*	2RM	10,0 qt. (9,0 L, 8,4 Imp.qt.)
	Traction intégrale	10,6 qt. (10,0 L, 8,8 Imp.qt.)
Type de liquide		"Toyota Genuine ATF WS" (liquide de transmission automatique Toyota WS)

* : La quantité de liquide est indiquée comme référence.
Si un liquide doit être remplacé, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

⚠ NOTE

■ Type de liquide de transmission automatique

L'utilisation d'un liquide de transmission autre que le "Toyota Genuine ATF WS" (liquide de transmission automatique Toyota WS) peut entraver le passage des rapports, occasionner un blocage de la transmission et provoquer des vibrations, puis des dommages à la transmission de votre véhicule.

Différentiel avant (modèles à traction intégrale)

Quantité d'huile	0,74 qt. (0,70 L, 0,62 Imp.qt.)
Type d'huile et viscosité	Huile pour engrenages hypoïdes API GL-5 Au-dessus de 0°F (-18°C) : SAE90 Au-dessous de 0°F (-18°C) : SAE80W ou SAE80W-90

Différentiel arrière

Quantité d'huile	1,43 qt. (1,35 L, 1,19 Imp.qt.)
Type d'huile et viscosité	"Toyota Genuine Differential Gear Oil" (huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel) LT 75W-85 GL-5 ou produit équivalent

À sa sortie de l'usine, votre véhicule Lexus est rempli d'huile "Toyota Genuine Differential Gear Oil" (huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel).
Utilisez de l'huile "Toyota Genuine Differential Gear Oil" (huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel) approuvée par Lexus, ou une huile de qualité équivalente correspondant aux spécifications ci-dessus. Pour plus d'informations, prenez contact avec votre concessionnaire Lexus.

Freins

Garde à la pédale*	2RM	4,5 in. (115 mm) min.
	Traction intégrale	5,0 in. (126 mm) min.
Jeu de la pédale		0,04 – 0,08 in. (1,0 – 2,0 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein		0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure de la garniture de frein de stationnement		0,04 in. (1,0 mm)
Type de liquide		SAE J1703 ou FMVSS N°116 DOT 3

* : Garde minimale à la pédale lorsque la pédale est enfoncée avec une force de 112,4 lbf (500 N, 51,0 kgf) lorsque le moteur tourne.

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

▶ Type A

Dimensions des pneus	225/50R17 94W
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Pneu avant 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Pneu arrière 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	17 × 7 1/2J
Couple de serrage des écrous de roue	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

▶ Type B

Dimensions des pneus	235/45R18 94Y
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Pneu avant 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Pneu arrière 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	18 × 8J
Couple de serrage des écrous de roue	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

▶ Type C

Dimensions des pneus		P235/45R18 94V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	2RM	Pneu avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Pneu arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar)
	Traction intégrale	Pneu avant 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Pneu arrière 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue		18 × 8J
Couple de serrage des écrous de roue		76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

▶ Type D

Dimensions des pneus	235/40R19 96Y XL, 265/35R19 94Y, 235/40R19 96V XL
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Pneu avant 35 psi (240 kPa, 2.4 kgf/cm^2 or bar) Pneu arrière 36 psi (250 kPa, 2.5 kgf/cm^2 or bar)
Dimensions de la roue	19 × 8J (235/40R19), 19 × 9J (265/35R19)
Couple de serrage des écrous de roue	76 ft·lbf (103 N·m, 10.5 kgf·m)

▶ Pneu de secours compact

Dimensions des pneus	T155/70D17 110M, T145/70D18 107M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	17 × 4T (T155/70D17), 18 × 4T (T145/70D18)
Couple de serrage des écrous de roue	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

Ampoules

	Ampoules	Numéro d'ampoule	W	Type
Extérieur	Phares à décharge*	—	35	A
	Phares antibrouillards*	—	19	B
	Clignotants avant	7444NA	28/8	C
	Clignotants arrière	W21W	21	D
	Feux de recul	W16W	16	D
	Éclairage de seuil extérieur	W5W	5	D
Habitacle	Éclairage d'accueil aux portières	—	5	D
	Éclairage de courtoisie	—	8	D
	Éclairage du coffre	—	3,8	D

A : Ampoules à décharge D4S

B : Ampoules halogènes H16

C : Ampoules à base cunéiforme (ambrées)

D : Ampoules à base cunéiforme (transparentes)

* : Si le véhicule en est doté

Informations sur le carburant

Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.

Pour obtenir des performances maximales, utilisez de l'essence sans plomb avec un indice d'octane 91 (indice d'octane recherche 96) ou supérieur. Toutefois, si de l'essence avec un indice d'octane 91 est introuvable, vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane jusqu'à 87 (indice d'octane recherche 91). L'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 91 risque de provoquer un cognement persistant du moteur et une perte importante au niveau du rendement du véhicule. À long terme, le cognement peut endommager le moteur et doit être rectifié par l'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane plus élevé lors du plein suivant.

Utilisez de l'essence répondant au moins aux normes ASTM D4814 (É.-U.) et CGSB3.5-M93 (Canada).

■ **Ouverture du réservoir de carburant conçue pour de l'essence sans plomb**

Pour prévenir l'utilisation de carburants non recommandés, votre véhicule est doté d'une ouverture de réservoir de carburant qui n'accepte que les embouts spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ **Qualité d'essence**

Exceptionnellement, des problèmes de comportement routier peuvent être causés par la marque d'essence que vous utilisez. Si ces problèmes persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cette mesure ne règle pas le problème, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

■ **Normes de qualité d'essence**

- Les fabricants automobiles des États-Unis, d'Europe et du Japon ont établi une norme en matière de qualité du carburant, la Charte mondiale des carburants (World-Wide Fuel Charter - WWFC), qui doit être respectée dans le monde entier.
- La Charte WWFC établit quatre catégories de carburants en fonction de différents seuils d'émission de gaz polluants. La catégorie 4 a été adoptée aux États-Unis.
- La Charte WWFC permet d'améliorer la qualité de l'air en encourageant la diminution de gaz polluants et de mieux satisfaire le client grâce à l'amélioration des performances de son véhicule.

■ **Recommandation d'essence contenant des additifs détergents**

- Lexus recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents pour éviter l'accumulation de dépôts.
- Tous les types d'essence vendus aux États-Unis contiennent un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou maintenir propres les systèmes d'admission, conformément au programme de la plus faible concentration d'additifs de l'EPA.
- Lexus recommande vivement l'utilisation d'essences détergentes de catégorie supérieure. Pour plus d'informations sur les essences détergentes de catégorie supérieure et pour une liste de négociants, veuillez visiter le site Web officiel www.toptiergas.com.

■ **Recommandation d'essence avec additif nettoyant**

Les carburants avec additif nettoyant, y compris ceux dont la formule a été repensée et qui contiennent des composés oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (méthyl-tert-butyléther), sont largement disponibles sur le marché.

Lexus recommande l'utilisation de carburants avec additif nettoyant et de carburants à la formule améliorée issus de mélanges. Ces types de carburant permettent d'optimiser les performances du véhicule, de réduire les émissions de gaz polluants et d'améliorer ainsi la qualité de l'air.

■ **Non-recommandation d'essence mélangée**

● Utilisez seulement de l'essence qui ne contient pas plus de 15 % d'éthanol.
N'UTILISEZ PAS de carburant Flex-fuel ni d'essence qui pourrait contenir plus de 15 % d'éthanol, y compris des pompes qui portent la mention E30, E50, E85 (il s'agit seulement de quelques exemples de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol).

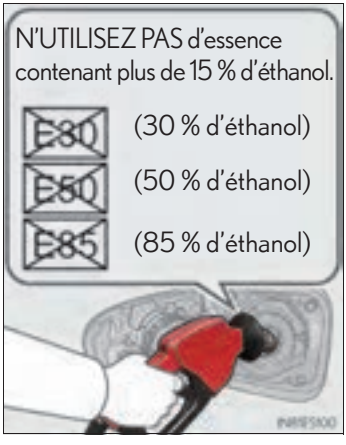

● Si vous utilisez de l'essence-alcool dans votre véhicule, assurez-vous que son indice d'octane est supérieur ou égal à 87.

● Lexus n'encourage pas l'emploi de carburant contenant du méthanol.

■ **Non-recommandation d'essence contenant du MMT**

Certains types d'essence contiennent un additif servant à augmenter l'indice d'octane. Il s'agit du méthylcyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle (MMT).

Lexus n'encourage pas l'emploi de carburant contenant du MMT. L'utilisation de MMT peut avoir des effets négatifs sur le système antipollution.

Le témoin de mauvais fonctionnement pourrait s'allumer sur le bloc d'instrumentation. Si c'est le cas, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ **Si le moteur cogne**

● Adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

● Il se peut que vous entendiez parfois des cognements légers et de courte durée lorsque vous accélérez ou montez une côte. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

⚠ NOTE

■ Remarque relative à la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadéquats. L'utilisation de carburants inadéquats endommage le moteur.
- N'utilisez pas d'essence avec plomb.
  L'essence avec plomb peut endommager le convertisseur catalytique à trois voies de votre véhicule, ce qui entraînera une défaillance du système antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool autre que celle mentionnée ci-dessus.
  Le système d'alimentation en carburant sera endommagé ou les performances du véhicule seront diminuées.
- L'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à l'indice recommandé provoquera un cognement persistant du moteur.
  Si le cognement s'intensifie, le moteur risque de subir des dommages.

■ Comportement routier altéré en raison du carburant utilisé

Si vous constatez des anomalies pendant la conduite (mauvais démarrage à chaud, vaporisation, cognement, etc.) après l'utilisation d'un autre type de carburant, changez de carburant.

■ Lorsque vous faites le plein d'essence-alcool

Veillez à ne pas en renverser. Cela pourrait endommager la peinture du véhicule.

Informations sur les pneus

Symboles caractéristiques des pneus

▶ Pneu de grandeur normale

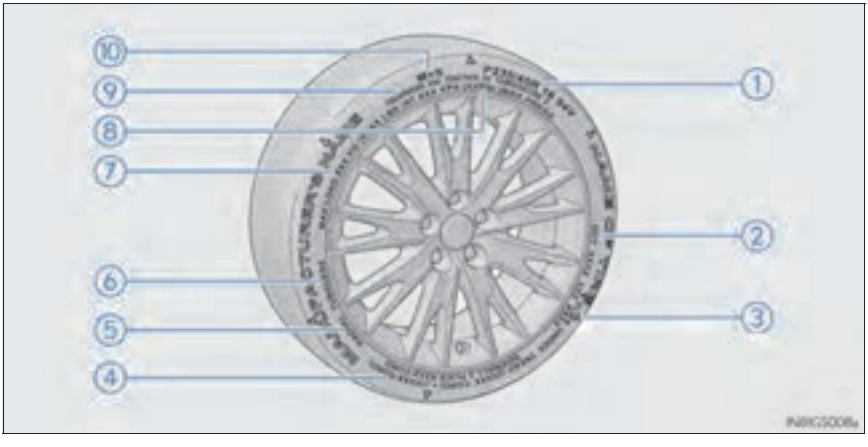

▶ Pneu de secours compact

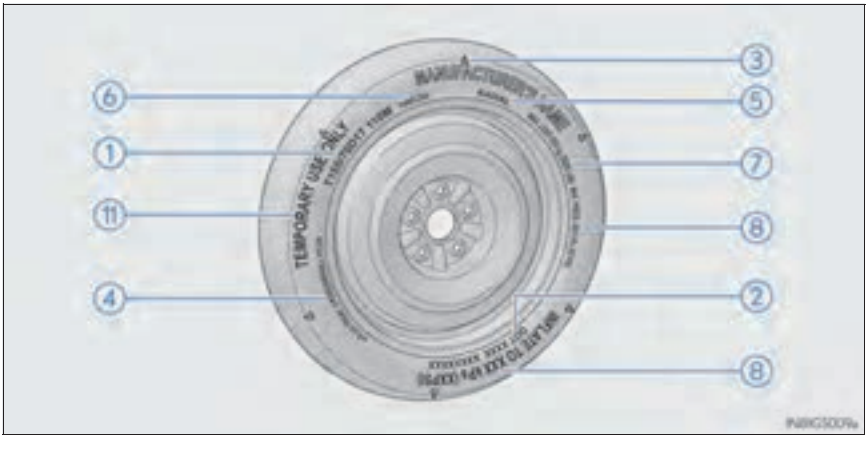

① Dimensions des pneus (→P. 822)

② DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 821)

③ Emplacement des indicateurs d'usure moulés (→P. 675)

④ Composition des nappes et matériaux utilisés

Les nappes sont des couches de cordes disposées parallèlement dans une gaine de caoutchouc. Les cordes sont les brins qui forment les nappes du pneu.

⑤ Pneus radiaux ou pneus à nappes croisées

Un pneu radial porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Les pneus ne portant pas la mention "RADIAL" sont des pneus à nappes croisées.

⑥ PNEUS SANS CHAMBRE À AIR ou PNEUS AVEC CHAMBRE À AIR

Dans les pneus sans chambre à air, l'air est directement insufflé dans le pneu. Dans les pneus avec chambre à air, celle-ci maintient la pression d'air.

⑦ Limite de charge à la pression maximale de gonflage à froid (→P. 826)

⑧ Pression maximale de gonflage à froid (→P. 826)

Il s'agit de la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

⑨ Classification relative à la qualité des pneus

Pour les détails, reportez-vous à la section intitulée "Classification relative à la qualité des pneus", un peu plus loin dans ce chapitre.

⑩ Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P. 680)

Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Les pneus ne portant pas la mention "M+S" sont des pneus d'été.

⑪ "TEMPORARY USE ONLY" (USAGE PROVISOIRE UNIQUEMENT)

Un pneu de secours compact peut être identifié par la mention "TEMPORARY USE ONLY" (USAGE PROVISOIRE UNIQUEMENT) moulée sur le flanc du pneu. Ce pneu est conçu pour être utilisé uniquement en cas d'urgence.

DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) types

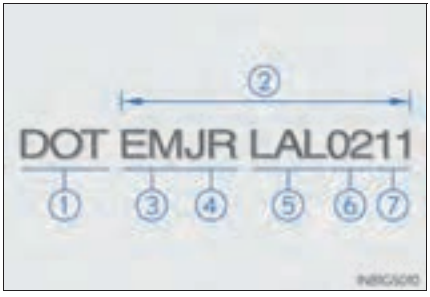

① Symbole DOT*

② Numéro d'identification du pneu (TIN)

③ Symbole d'identification du fabricant

④ Code de dimension du pneu

⑤ Code optionnel du fabricant relatif au type de pneu (3 ou 4 lettres)

⑥ Semaine de fabrication

⑦ Année de fabrication

*: Le symbole DOT (Department of Transport - Ministère des transports) certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales en matière de sécurité des véhicules.

Dimensions des pneus

Informations relatives aux dimensions types des pneus

Cette image illustre les symboles types des dimensions des pneus.

① Usage du pneu (P = Véhicule de tourisme, T = Usage provisoire)

② Largeur de section (millimètres)

③ Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur et la largeur de section du pneu)

④ Code de construction du pneu (R = Pneu radial, D = Pneu diagonal)

⑤ Diamètre de la roue (pouces)

⑥ Indice de charge (2 ou 3 chiffres)

⑦ Code de vitesse (une lettre)

Dimensions du pneu

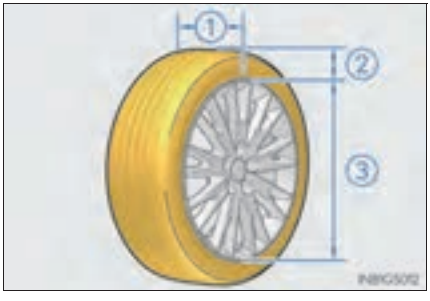

① Largeur de section

② Hauteur du pneu

③ Diamètre de la roue

Noms des parties du pneu

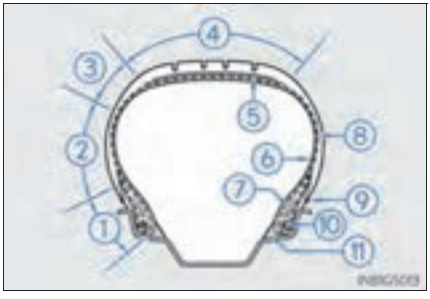

① Talon
② Flanc
③ Épaulement
④ Bande de roulement
⑤ Ceinture
⑥ Calandrage intérieur
⑦ Renfort en caoutchouc
⑧ Carcasse
⑨ Garniture de jante
⑩ Fils d'acier de la tringle
⑪ Bande de renfort

Classification relative à la qualité des pneus

Les informations réunies dans ce chapitre sont en accord avec les réglementations publiées par la National Highway Traffic Safety Administration du Ministère des transports aux États-Unis.
On y retrouve une classification relative à la qualité des pneus pour les acheteurs ou acheteurs éventuels de véhicules Lexus.

Votre concessionnaire Lexus répondra à toutes les questions que vous pourriez vous poser à la lecture de ces informations.

Catégories de qualité DOT

Tous les pneus des voitures de tourisme doivent être conformes aux prescriptions de sécurité fédérales (Federal Safety Requirements) ainsi qu'à ces catégories. Les catégories de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre la bande de roulement et la largeur maximale de la section.

Par exemple : Treadwear (usure de la bande de roulement) 200 Traction (adhérence) AA Temperature (température) A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi selon un classement comparatif relatif au taux d'usure du pneu quand il est testé sous contrôle lors d'un programme de tests spécifique du gouvernement.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus vite qu'un pneu d'indice 100 lors du programme de tests du gouvernement.
Les performances relatives des pneus dépendent cependant des conditions d'utilisation réelles. Les performances peuvent varier de manière significative par rapport à la norme, en fonction des habitudes de conduite, des méthodes de réparation, des conditions routières et conditions atmosphériques.

Adhérence AA, A, B, C

Les catégories d'adhérence sont, par ordre décroissant, AA, A, B et C, et concernent la capacité du pneu à s'arrêter sur un revêtement humide, mesurée sous contrôle sur les surfaces en asphalte et en béton du programme de tests spécifique du gouvernement.

Un pneu de catégorie C a probablement des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement : La catégorie d'adhérence est attribuée au pneu sur la base des résultats obtenus aux tests d'adhérence lors du freinage (en ligne droite) et ne concerne pas les performances d'adhérence dans les virages.

Température A, B, C

Les catégories de température sont A (la plus élevée), B et C, et concernent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, lors de tests réalisés sous contrôle et en laboratoire sur une roue d'essai spécifique.

Une haute température soutenue peut altérer le matériau du pneu et écourter sa durée de vie; une température excessive peut mener à une défaillance soudaine du pneu.

La catégorie C correspond à un niveau de performances que tous les pneus de voitures particulières doivent atteindre, conformément à la norme fédérale n° 109 sur la sécurité des véhicules à moteur.

Les catégories B et A représentent des niveaux de performances plus élevés que la norme minimale exigée par la loi, obtenus sur une roue d'essai en laboratoire.

Avertissement : Les catégories de température sont établies pour un pneu correctement gonflé et qui ne supporte pas une charge excessive.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive peuvent, ensemble ou individuellement, occasionner une hausse de température et rendre le pneu défectueux.

Glossaire de termes relatifs aux pneus

Terminologie relative aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression de gonflage des pneus lorsque le véhicule n'a pas été utilisé pendant trois heures ou plus, ou qu'il n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) dans ces conditions
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à laquelle un pneu peut être gonflé. Elle est indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des éléments standard pouvant être remplacés) de la boîte de vitesses automatique, de la direction assistée, du freinage assisté, des glaces assistées, des sièges à réglage assisté, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces éléments font partie de l'équipement de série (qu'ils soient installés ou non)
Poids en ordre de marche	Poids d'un véhicule à moteur avec équipement de série et réservoirs de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement pleins. Ce poids comprend aussi, le cas échéant, le climatiseur et le poids d'un moteur optionnel dépassant le poids du moteur de série
Poids du véhicule en pleine charge	La somme des éléments suivants : (a) Poids en ordre de marche (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options prévues par le constructeur
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multiplié par le nombre d'occupants mentionné dans la deuxième colonne du tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule telle que stipulée dans la troisième colonne du tableau 1* ci-dessous

Terminologie relative aux pneus	Signification
Poids des options prévues par le constructeur	Le poids combiné des options normales prévues par le constructeur, dont le poids excède de 5 lb. (2,3 kg) les éléments standard qu'elles remplacent et qui n'ont pas été prises en compte dans le poids en ordre de marche ou le poids des accessoires. Elles comprennent les freins renforcés, les stabilisateurs ("ride-levelers"), le porte-bagages de toit, la batterie à grande capacité et les garnitures spéciales
Jante	Support métallique d'un pneu ou d'un ensemble pneu/chambre à air où vient se loger le talon du pneu
Diamètre de la jante (Diamètre de la roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Type de jante	Désignation utilisée par les constructeurs automobiles en fonction du style ou du code
Largeur de jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (capacité de chargement totale)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg), multiplié par le nombre de sièges du véhicule
Charge maximale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids du véhicule en pleine charge sur chaque essieu et en divisant par deux
Charge normale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids en ordre de marche, le poids des accessoires et le poids normal des occupants sur chaque axe (en fonction du tableau 1* ci-dessous) et en divisant par deux
Côté au vent	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles en acier enveloppées ou renforcées de plis de fils câblés, et dont la forme s'ajuste à la jante
Séparation du talon	Rupture du lien entre les composants du talon

Terminologie relative aux pneus	Signification
Pneu à carcasse diagonale	Pneu gonflable dans lequel les plis de fils câblés s'étendant aux talons sont couchés selon des angles alternes nettement inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, à l'exception de la bande de roulement et la gomme de flanc qui, lorsqu'elle est gonflée, porte la charge
Arrachement	Décrochage de morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Fil câblé	Brins qui forment les plis du pneu
Séparation de fil câblé	Séparation des fils câblés des composés de caoutchouc adjacents
Fissuration	Toute séparation à l'intérieur de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneu s'étendant au matériau du fil câblé
CT	Système comportant un pneu gonflable avec un pneu à rebord inversé et une jante, dans lequel la jante est conçue avec des rebords pointant vers l'intérieur en coupe radiale et le pneu est conçu pour s'ajuster à la surface intérieure de la jante, de façon à recouvrir ses rebords à l'intérieur de l'espace vide du pneu
Pneu à charge lourde	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures
Rainure	Espace compris entre deux nervures de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu sans chambre à air et dans lequel est incorporé le support de gonflage
Séparation de calandrage intérieur	Séparation du calandrage intérieur du matériau du fil câblé à l'intérieur de la carcasse

Terminologie relative aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc blanc ou flanc portant des inscriptions en blanc ou des renseignements sur le fabricant, la marque et/ou le modèle et dont les lettres sont plus en relief que sur l'autre flanc du pneu, ou (b) Flanc spécial d'un pneu asymétrique, qui doit toujours se trouver du côté extérieur lorsqu'on installe le pneu
Pneu de camion léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être utilisé principalement sur des camions légers ou des véhicules de promenade à usage multiple
Limite de charge	Charge maximale qu'un pneu est censé accepter à une pression de gonflage donnée
Limite de charge maximale	Limite de charge d'un pneu à sa pression de gonflage maximale autorisée
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage à froid maximale à laquelle un pneu peut être gonflé
Jante de mesure	Jante sur laquelle un pneu est monté selon des exigences de dimension physique
Épissure ouverte	Toute séparation à n'importe quelle jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur s'étendant au matériau du fil câblé
Diamètre extérieur	Diamètre global d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, incluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements ou les bandes ou nervures protectrices
Pneu de voiture de tourisme	Pneu conçu pour être utilisé sur les voitures de tourisme, les véhicules de promenade à usage multiple et les camions dont le poids nominal brut de véhicule (PNBV) est de 10.000 lb. ou moins.
Pli	Couche de fils câblés disposés parallèlement dans une gaine de caoutchouc
Séparation de pli	Séparation du composé en caoutchouc entre des plis adjacents

Terminologie relative aux pneus	Signification
Pneu gonflable	Dispositif mécanique composé de caoutchouc, de produits chimiques, de tissu et d'acier ou d'autres matériaux qui, une fois installé sur une roue automobile, fournit de la traction et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu gonflable dans lequel les fils câblés des plis s'étendant aux talons sont couchés selon un angle sensiblement égal à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures
Largeur de section	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, excluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements ou les bandes ou nervures protectrices
Flanc	Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon
Séparation du flanc	Séparation du composé en caoutchouc du matériau du fil câblé dans le flanc
Pneu neige	Pneu pouvant atteindre un indice de traction de 110 ou plus, en comparant son rendement au pneu d'essai de référence de la norme ASTM E-1136 lors du test de traction dans la neige, tel que décrit dans la norme "ASTM F-1805-00, Standard Test Method for Single Wheel Driving Traction in a Straight Line on Snow-and Ice-Covered Surfaces", et qui est marqué du symbole Alpine ( ) sur au moins l'un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est posé en vue de le tester; il peut s'agir de n'importe quelle jante répertoriée comme convenant à ce pneu
Bande de roulement	Partie du pneu venant en contact avec la surface de la route
Nervure de bande de roulement	Section de la bande de roulement qui fait le tour du pneu

Terminologie relative aux pneus	Signification
Séparation de bande de roulement	Écartement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure moulés (TWI)	Saillies des rainures principales conçues pour identifier visuellement le niveau d'usure de la bande de roulement
Dispositif de retenue des roues	Dispositif servant à retenir correctement la roue et le pneu pendant les tests

* : Tableau 1 — Charge et répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé, en fonction du nombre de sièges disponibles

Nombre de sièges disponibles, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
De 2 à 4	2	2 à l'avant
De 5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges
De 11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges, 1 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges
De 16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur la deuxième rangée de sièges, 2 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges

Fonctions personnalisables

Votre véhicule comporte différentes fonctions électroniques personnalisables à votre convenance. Vous pouvez changer ces préférences à l'aide de la touche "DISP" ou du Remote Touch, ou chez votre concessionnaire Lexus.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Changement à l'aide du Remote Touch

▶ Véhicules non dotés d'un système de navigation

1 Écran "Paramètres du véhicule" affiché sur l'écran du Remote Touch. (→P. 337)

2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule" sur l'écran "Paramètres du véhicule".

L'écran "Personnalisation du véhicule" s'affiche.

3 Choisissez une catégorie à l'écran pour en afficher les paramètres.

4 Sélectionnez le paramètre à modifier. Changez chaque paramètre.

Pour les éléments pouvant être activés/désactivés et pour ceux dont vous pouvez régler le temps de fonctionnement, sélectionnez "Oui" ou "Non", ou le temps de fonctionnement souhaité.

Pour les éléments dont vous pouvez régler la sensibilité des capteurs, sélectionnez "+" ou "-" pour choisir le niveau souhaité, puis sélectionnez "OK".

5 Un message indiquant que les paramètres sont sauvegardés s'affichera. N'effectuez aucune autre action pendant que ce message est affiché.

▶ Véhicules dotés d'un système de navigation

→Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

■ **Changement à l'aide du contacteur "DISP"**

→P. 92

Fonctions personnalisables

La personnalisation de certaines fonctions entraîne automatiquement la modification d'autres fonctions. Pour en savoir davantage, communiquez avec votre concessionnaire Lexus.

① Paramètres modifiables à l'aide du Remote Touch

② Réglages modifiables à l'aide de la touche "DISP"

③ Paramètres modifiables par votre concessionnaire Lexus

Définition des symboles : O = Disponible, – = Non disponible

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Écran multifonctions (→P. 88)	Langue*1	Anglais	Français	–	O	–
			Espagnol	–		
	Unités*1	miles (MPG)	km (km/L)	–	O	–
			km (L/100km)	–	O	–
	Voyant ECO	Activé (Éclairage automatique)	Désactivé	–	O	–
			Activé (Toujours)	–	O	–
	Moniteur de conduite	Extérieur	Consommation de carburant	–	O	–
			Autonomie	–		
	Luminosité du voyant	Standard	Lumineux	–	O	–
	Voyant SPORT	Activé	Désactivé	–	O	–
	Paramètres par défaut	Désactivé	Activé	–	O	–

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Verrouillage des portières (→P. 126, 791)	Déverrouillage sur deuxième tour de clé (Permet de déverrouiller toutes les portières en tournant la clé mécanique deux fois dans la serrure de la portière du conducteur)	Activé (Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières)	Désactivé (Une fois pour déverrouiller toutes les portières)	○	–	○
	Fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule	Désactivé	Activé	○	–	○
	Fonction de verrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Activé	Désactivé	○	–	○
	Fonction de déverrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Activé	Désactivé	○	–	○
	Fonction de déverrouillage des portières liée à la portière du conducteur	Désactivé	Activé	○	–	○
	Verrouillage/déverrouillage du coffre lorsque toutes les portières sont verrouillées/déverrouillées	Activé	Désactivé	–	–	○

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir (→P. 109) et télécommande (→P. 123)	Signal de fonctionnement (Avertisseurs sonores)	5	Désactivé	O	–	O
			1 à 7			
	Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Activé	Désactivé	O	–	O
	Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portières si une portière n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	Désactivé	O	–	O
			30 secondes			
			120 secondes			
	Avertisseur sonore de rappel de portière ouverte (Lors du verrouillage du véhicule)	Activé	Désactivé	–	–	O
Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir (→P. 109)	Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir	Activé	Désactivé	O	–	O
	Sélection des portières à déverrouiller	Portière du conducteur	Toutes les portières	O	–	O
	Nombre de verrouillages consécutifs des portières	2 fois	À volonté	–	–	O

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Télécommande (→P. 123)	Télécommande	Activé	Désactivé	–	–	○
	Fonctionnement du déverrouillage	Activé (Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières)	Désactivé (Une fois pour déverrouiller toutes les portières)	○	–	○
	Fonctionnement du déverrouillage du coffre	Maintenir enfoncé (brièvement)	Une brève pression	–	–	○
			Appuyez deux fois			
			Maintenir enfoncé (longuement)			
			Désactivé			
	Alarme (mode panique)	Activé	Désactivé	–	–	○

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Sièges avant (→P. 138)	"Siège conducteur sortie facile" (Déplacement du siège du conducteur lorsqu'il quitte le véhicule)	Standard	Désactivé	O	–	O
			Partiel			
	Sélection de la liaison entre la mémorisation de la position de conduite et la fonction de déverrouillage des portières	Portière du conducteur	Toutes les portières	–	–	O
Glaces assistées (→P. 156) et panneau de toit transparent (→P. 159)	Fonctionnement lié à la clé mécanique	Désactivé	Activé	–	–	O
	Fonctionnement lié à la télécommande	Désactivé	Activé (Ouverture uniquement)	–	–	O
	L'avertisseur sonore retentit si ces éléments sont actionnés à l'aide de la télécommande	Activé	Désactivé	–	–	O

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Levier de commande des clignotants (→P. 194)	Le nombre de clignotements automatiques lorsque le levier de commande des clignotants est déplacé à la première position lors d'un changement de voie (Après avoir fait clignoter les clignotants lors d'un changement de direction vers la gauche ou vers la droite alors que cette fonction est désactivée et que le levier de commande des clignotants est déplacé à la première position dans la direction du signal clignotant, vous pouvez choisir que les clignotants clignotent ou soient désactivés.)	3	5	–	–	O
			7			
			Désactivé (les clignotants continuent de clignoter si le levier de commande des clignotants est déplacé à la première position dans la direction du signal clignotant)			
			Désactivé (les clignotants seront désactivés si le levier de commande des clignotants est déplacé à la première position dans la direction du signal clignotant)			

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Système de commande automatique des phares (→P. 200)	Sensibilité du capteur de lumière	Standard	-2 à 2	O	–	O
	Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement	30 secondes	Désactivé	O	–	O
			60 secondes			
			90 secondes			
	Commande de l'éclairage de bienvenue	Activé	Désactivé	–	–	O
Phares (→P. 200)	Phares de jour*2	Activé	Désactivé	O	–	O
Aide au stationnement*3 (→P. 249)	Portée de détection du capteur central avant	Loin	Proche	O	–	O
	Portée de détection du capteur central arrière	Loin	Proche	O	–	O
	Volume de l'avertisseur sonore	3	1 à 5	O	–	O
	Réglage de l'affichage (lorsque le système intuitif d'aide au stationnement est en fonction)	Tous les capteurs sont affichés	Affichage désactivé	O	–	O
Climatiseur automatique (→P. 372)	Fonctionnement du changement de mode automatique A/C	Activé	Désactivé	O	–	O
	Informations sur le capteur des gaz d'échappement	Standard	-3 à 3	O	–	O

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Sièges chauffants et ventilateurs de siège avant/ sièges chauffants arrière*3 (→P. 612)	Réglage de la température des sièges chauffants avant ou de la vitesse du ventilateur pendant le fonctionnement automatique (réglage individuel des sièges disponible)	Niveau 3 (standard)	Niveau 1 (bas) à niveau 5 (élevé)	○	–	○
	Réglage de la température des sièges chauffants arrière pendant le fonctionnement automatique (réglage individuel des sièges disponible)	Niveau 3 (standard)	Niveau 1 (bas) à niveau 5 (élevé)	○	–	○
	Conditions d'activation des sièges chauffants arrière lorsque le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON (réglage individuel des sièges disponible)	Désactivé	Activé (AUTO)	○	–	○

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Éclairage (→P. 592)	Commande de l'éclairage intérieur	Activé	Désactivé	–	–	O
	Temps écoulé avant que l'éclairage intérieur ne s'éteigne	15 secondes	7,5 secondes	O	–	O
			30 secondes			
	Fonctionnement après avoir désactivé le contacteur du moteur	Activé	Désactivé	–	–	O
	Fonctionnement lorsque les portières sont déverrouillées	Activé	Désactivé	–	–	O
	Fonctionnement lorsque vous transportez la clé à puce et approchez du véhicule	Activé	Désactivé	–	–	O
	Éclairage de plancher	Activé	Désactivé	–	–	O
	Éclairage de seuil extérieur	Activé	Désactivé	–	–	O
	Temps écoulé avant que l'éclairage de seuil extérieur ne s'éteigne	15 secondes	Désactivé	O	–	O
			7,5 secondes			
			30 secondes			

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Éclairage (→P. 592)	Activer/désactiver l'éclairage du seuil extérieur lorsque vous approchez du véhicule et que vous transportez la clé à puce sur vous	Activé	Désactivé	–	–	O
	Activer/désactiver le fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur lorsque les portières sont déverrouillées à l'aide du bouton de commande des verrous de portières assistés	Activé	Désactivé	–	–	O
Écrans pare-soleil arrière*2 (→P. 617)	Inversion du dispositif d'ouverture	Activé	Désactivé	–	–	O
	Temps écoulé avant l'inversion du dispositif d'ouverture	0,7 seconde	0 seconde	–	–	O
			0,9 seconde			
			1,2 seconde			
Avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité (→P. 740)	Fonction de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse	Activé	Désactivé	–	–	O

*1 : Le réglage par défaut varie selon les pays.

*2 : États-Unis uniquement

*3 : Si le véhicule en est doté

■ Personnalisation du véhicule

● Lorsque la fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule et la fonction de verrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse sont toutes les deux activées, le verrou de portière fonctionne comme suit.

- Si vous placez le levier sélecteur de vitesses dans une position autre que P, toutes les portières seront verrouillées.
- Si vous faites démarrer le véhicule alors que toutes les portières sont verrouillées, la fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule sera inopérante.
- Si vous faites démarrer le véhicule alors qu'aucune portière n'est déverrouillée, la fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule sera opérationnelle.

● Lorsque le système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir est désactivé, vous ne pouvez pas personnaliser la fonction de sélection des portières à déverrouiller.

● Lorsque les portières restent fermées après leur déverrouillage et que la fonction de verrouillage automatique des portières (temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portières si une portière n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée) s'active, les signaux seront générés selon le réglage du signal de fonctionnement (avertisseurs sonores) et du signal de fonctionnement (feux de détresse).

■ Personnalisation à l'aide du Remote Touch

Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire, engagez le frein de stationnement, puis placez le sélecteur de vitesses en position P. De plus, pour éviter que la batterie ne se décharge, laissez le moteur tourner pendant que vous personnalisez les fonctions.

⚠ ATTENTION

Pendant la personnalisation

Comme le moteur doit tourner pendant la personnalisation, assurez-vous que le véhicule est garé dans un endroit où l'aération est adéquate. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le dangereux monoxyde de carbone (CO), pourraient s'accumuler et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

⚠ NOTE

Pendant la personnalisation

Pour éviter que la batterie ne se décharge, laissez le moteur tourner pendant que vous personnalisez les fonctions.

Éléments à initialiser

Les éléments suivants doivent être initialisés afin que le système fonctionne normalement, par exemple après que la batterie a été rebranchée ou une fois les travaux d'entretien effectués sur le véhicule :

Élément	Moment de l'initialisation	Référence
Données sur l'entretien	• Après avoir effectué les travaux d'entretien	P. 648
Système témoin de basse pression des pneus	• Lors de la permutation des pneus • Lorsque vous causez une modification de la pression des pneus, par exemple en modifiant la vitesse de conduite ou le poids de la charge, etc.	P. 677

Index

Que faire si... (Dépannage) 848
Index alphabétique.....854

Pour les véhicules dotés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire" pour en savoir davantage au sujet du système de navigation.

Que faire si... (Dépannage)

En cas de problème, vérifiez les éléments suivants avant de communiquer avec votre concessionnaire Lexus.

Il est impossible de verrouiller, de déverrouiller, d'ouvrir ou de fermer les portières

Vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, votre concessionnaire Lexus peut vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine. (→P. 107)
- Si vous perdez vos clés à puce, les risques de vol du véhicule augmenteront considérablement. Adressez-vous immédiatement à votre concessionnaire Lexus. (→P. 108)

Il est impossible de verrouiller ou de déverrouiller les portières

- La pile de la clé à puce est-elle faible ou à plat? (→P. 694)
- Le contacteur du moteur est-il en mode IGNITION ON? Lorsque vous verrouillez les portières, désactivez le contacteur du moteur. (→P. 182)
- Avez-vous laissé la clé à puce à l'intérieur du véhicule? Lorsque vous verrouillez les portières, assurez-vous que la clé à puce est en votre possession.
- Il se peut que la fonction ne réponde pas adéquatement en raison des ondes radio. (→P. 116)

Il est impossible d'ouvrir la portière arrière

- Le verrou de protection pour enfants est-il enclenché?
  Si le verrou est enclenché, il est impossible d'ouvrir la portière arrière depuis l'intérieur du véhicule. Ouvrez la portière arrière depuis l'extérieur, puis déverrouillez le verrou de protection pour enfants. (→P. 127)

Le coffre est fermé alors que la clé à puce est restée à l'intérieur

- Dans ce cas, la fonction visant à empêcher la clé à puce d'être laissée à l'intérieur du coffre s'active; vous pouvez donc ouvrir le coffre de la manière habituelle. Retirez la clé du coffre. (→P. 111)

Si vous croyez qu'il y a un problème

Le moteur ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur du moteur tout en enfonçant fermement la pédale de frein? (→P. 181)
- Le sélecteur de vitesses est-il en position P? (→P. 184)
- La clé à puce est-elle à un endroit où le système peut la détecter à l'intérieur du véhicule? (→P. 112)
- Le volant est-il déverrouillé? (→P. 185)
- La pile de la clé à puce est-elle faible ou à plat?
  Dans ce cas, vous pouvez faire démarrer le moteur de manière provisoire. (→P. 792)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 794)

Il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses de la position P, même si vous enfoncez la pédale de frein

- Le contacteur du moteur est-il en mode IGNITION ON?

  Si vous n'arrivez pas à déplacer le sélecteur de vitesses en enfonçant la pédale de frein alors que le contacteur du moteur est en mode IGNITION ON (→P. 788)

Vous ne pouvez pas tourner le volant après avoir coupé le moteur

- Le volant se verrouille automatiquement pour prévenir le vol du véhicule. (→P. 184)

Vous n'arrivez pas à ouvrir ni à fermer les glaces à l'aide des contacteurs de glaces assistées

● Le contacteur de verrouillage des glaces est-il enfoncé?

Si le contacteur de verrouillage des glaces est enfoncé, il est impossible d'actionner les glaces assistées, sauf celle du conducteur. (→P. 156)

Le contacteur du moteur se désactive automatiquement

● La fonction de coupure automatique de l'alimentation s'activera si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY ou IGNITION ON (moteur coupé) pendant un certain temps. (→P. 184)

Un avertisseur sonore retentit pendant que vous conduisez

● Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et le passager avant ont-ils bouclé leur ceinture de sécurité? (→P. 740)

● Le voyant du frein de stationnement est allumé

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P. 740)

Selon les circonstances, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent aussi retentir. (→P. 737, 747)

Une alarme est activée et le klaxon retentit

● Une personne à l'intérieur du véhicule a-t-elle ouvert une portière pendant l'activation de l'alarme?
Le capteur détecte cette manœuvre et l'alarme retentit.
(→P. 75)

Pour arrêter l'alarme, placez le contacteur du moteur en mode IGNITION ON ou faites démarrer le moteur.

Un avertisseur sonore retentit lorsque vous quittez le véhicule

● Avez-vous laissé la clé à puce à l'intérieur du véhicule ou le panneau de toit transparent est-il resté ouvert?

Vérifiez le message affiché sur l'écran multifonctions.
(→P. 747)

Une lampe témoin s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

● Si une lampe témoin s'allume ou si un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous aux pages P. 737, 747.

Lorsqu'un problème est survenu

En cas de crevaison

- Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire, puis remplacez le pneu crevé par le pneu de secours. (→P. 773)

Le véhicule commence à s'embourber

- Essayez la procédure utilisée lorsque le véhicule est embourbé dans de la boue, de la saleté ou de la neige. (→P. 801)

Index alphabétique

A

A/C 372
Capteur d'humidité 385
Climatiseur arrière 389
Climatiseur automatique avant 372
Filtre à micro-poussière et pollen 382
Filtre du climatiseur 692
Mode S-FLOW 383
Modification des réglages du siège arrière 381
ABS (freins antiblocage) 279
Fonction 279
Lampe témoin 738
Message d'avertissement 751
Accoudoir 616
Affichage
Écran du Remote Touch 327
Écran multifonctions 88
Informations de croisière 89
LKA (Système de suivi de la voie) 242
Message d'avertissement 747
Régulateur de vitesse dynamique à radar 223
Vision de nuit Lexus 309
Affichage de la température extérieure 89
Affichage sur le pare-brise 97
AFS (Système d'éclairage avant adaptatif) 202
Aide au stationnement 249
Fonction 249
Message d'avertissement 750, 757
Alarme 75
Alarme 75
Avertisseur sonore 737, 747
Ampoules
Puissance 814
Remplacement 714
Ancrages LATCH 63
Antennes (système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir) 111
Appuis-tête 147
Assistance au freinage 279
Avertisseur d'approche (régulateur de vitesse dynamique à radar) 229
Avertisseurs sonores
Capot ouvert 754
Coffre ouvert 755
Glace ouverte 755
Panneau de toit transparent ouvert 755
Portière ouverte 754
Rappel de ceinture de sécurité 740
Rétrogradation 192
Système de freinage 737
Système de rappel de clé 768
AVS (Système de suspension variable adaptative) 280

B

Batterie 671
- Lampe témoin 738
- Préparatifs et vérifications avant l'hiver 316
- Si la batterie de votre véhicule est déchargée 794
- Vérification de la batterie 671

Bloc central 598

Blocage
- Si votre véhicule est bloqué 801

Bluetooth®
- Système audio 476
- Système mains libres (pour téléphone cellulaire) 522

Boîte à gants 597

Bougie d'allumage 809

Bruit provenant de dessous le véhicule 8

BSM (Moniteur d'angle mort) 299
- Fonction Alerte de trafic transversal arrière 306
- Fonction Moniteur d'angle mort 303

C

Capacité de charge 178

Capacité totale de charge 178

Capot 659
- Message d'avertissement 754
- Ouverture 659

Capteur
- Aide au stationnement 249
- Capteur d'humidité 385
- Capteur radar 232, 291, 302
- Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie 211
- LKA (Système de suivi de la voie) 247
- Rétroviseur intérieur 152
- Système de phares automatique 203
- Vision de nuit Lexus 314

Capteurs du système d'aide au stationnement (système d'aide au stationnement) 249

Caractéristiques 804

Caractéristiques de rangement 595

Carburant 806
- Capacité 806
- Informations 815
- Jauge de niveau d'essence 85
- Lampe témoin 740
- Messages d'avertissement 760
- Remplissage du réservoir 214
- Système de coupure de la pompe à carburant 736
- Type 214, 806

Ceintures de sécurité 30
Ceintures de sécurité à action préventive 33
Dispositifs de tension des ceintures 32
Femmes enceintes, utilisation adéquate de la ceinture de sécurité 34
Installation du dispositif de retenue pour enfants 65
Lampe témoin de rappel et avertisseur sonore 740
Lampe témoin SRS 738
Nettoyage et entretien de la ceinture de sécurité 645
Port de la ceinture de sécurité 30
Port de la ceinture de sécurité par les enfants 33
Rallonge de ceinture de sécurité 33
Réglage de la ceinture de sécurité 31
Rétracteur à blocage automatique 33
Rétracteur à blocage d'urgence 33
Cendriers 607
Chaînes 318
Chauffage 372
Climatiseur 372
Rétroviseurs extérieurs 394
Sièges chauffants 612
Volant chauffant 610
Clé à puce 106
Fonction d'économie de la pile 115
Remplacement de la pile 694
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 791
Clés 106
Avertisseur sonore 113
Clé à puce 106
Clé mécanique 106
Contacteur du moteur 181
Fonction d'économie de la pile 115
Plaquette portant le numéro de clé 106
Remplacement de la pile 694
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 791
Système d'accueil sans clé 109, 123
Touche de télécommande 123

Clignotants....194
Levier de commande des clignotants....194
Puissance....814
Remplacement des ampoules....718, 720
Clignotants arrière....194
Levier de commande des clignotants....194
Puissance....814
Remplacement des ampoules....720
Clignotants avant....194
Levier de commande des clignotants....194
Puissance....814
Remplacement des ampoules....718
Clignotants latéraux....194
Levier de commande des clignotants....194
Remplacement des ampoules....722
Climatiseur....372
Capteur d'humidité....385
Climatiseur arrière....389
Climatiseur automatique avant....372
Filtre à micro-poussière et pollen....382
Filtre du climatiseur....692
Mode S-FLOW....383
Modification des réglages du siège arrière....381
Climatiseur arrière....389
Coffre....130
Caractéristiques du coffre....602
Contacteur du dispositif d'ouverture du coffre....130
Contacteur du dispositif de fermeture automatique du coffre....131
Contacteur principal d'ouverture du coffre....131
Dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre....130
Dispositif de fermeture automatique du coffre....132
Éclairage du coffre....132
Fonction de protection anti-obstruction....133
Message d'avertissement d'ouverture du coffre....755
Poignée d'ouverture à l'intérieur du coffre....133
Poignée du coffre....132
Prolongement de coffre....620
Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir....111
Système de sécurité des bagages....131
Télécommande....123

Commande de l'éclairage de bienvenue 110
Commande de l'éclairage du tableau de bord 86
Commandes à palettes au volant ... 190
Commutateur d'allumage (contacteur du moteur) 181
Compartiments auxiliaires 601
Compteur 85
Affichage sur le pare-brise 97
Commande de l'éclairage du tableau de bord 86
Compteurs 85
Écran multifonctions 88
Lampes témoins 81
Voyants 83
Compteurs journaliers 85
Condenseur 669
Conduite 164
Conseils pour la conduite en hiver 316
Conseils relatifs à la période de rodage 166
Contacteur de sélection de mode de conduite 274
Posture adaptée à la conduite 28
Procédures 164
Conseils pour la conduite en hiver 316
Conseils relatifs à la période de rodage 166
Contacteur de verrouillage des glaces 156
Contacteur du moteur 181
Contacteurs
Aide au stationnement 249
Bouton de commande des verrous de portières assistés 126
Bouton de distance de véhicule à véhicule 226
Commandes à palettes au volant 190
Commutateur d'allumage 181
Commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus 677
Commutateur des phares antibrouillards 205
Commutateurs d'éclairage 200
Commutateurs des rétroviseurs extérieurs 153
Contacteur AFS OFF 202
Contacteur d'écran pare-soleil arrière 617
Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glaces 206
Contacteur de lave-phares 213
Contacteur de mode Snow 189
Contacteur de sélection de mode de conduite 274
Contacteur de verrouillage des glaces 156
Contacteur de volant chauffant 610
Contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 394
Contacteur du BSM (Moniteur d'angle mort) 299
Contacteur du dispositif d'ouverture du coffre 130

Contacteur du dispositif de fermeture automatique du coffre....131
Contacteur du moteur....181
Contacteur du régulateur de vitesse....219
Contacteur du régulateur de vitesse dynamique à radar....223
Contacteur du système de vision de nuit Lexus....309
Contacteur LKA (Système de suivi de la voie)....240
Contacteur PCS OFF....291
Contacteur principal d'ouverture du coffre....131
Contacteur VSC OFF....282
Contacteurs d'ouvre-porte de garage....624
Contacteurs de glaces assistées....156
Contacteurs de la télécommande du système audio....519
Contacteurs de mémorisation de la position de conduite....140
Contacteurs de verrouillage des portières....126
Contacteurs des sièges chauffants....612
Contacteurs du panneau de toit transparent....159
Contacteurs du ventilateur des sièges....612
Contacteurs HUD (affichage sur le pare-brise)....97
Contacteurs téléphoniques....523
Interrupteur de feux de détresse....726
Manette de commande de la direction inclinable et télescopique....150
Touche "DISP"....89
Touche "SOS"....632
Touche de communication....357
Contacteurs téléphoniques....523
Contrôle de la luminosité
Commande de l'éclairage du tableau de bord....86
Contrôle du système antipollution....654
Courroie de rangement du réflecteur d'urgence....604
Courroie supérieure....69
Coussins gonflables....37
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables....47
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables en rideau....47
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux....47
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et en rideau....47
Coussins gonflables SRS....37
Emplacement des coussins gonflables....37
Lampe témoin des coussins gonflables....738
Modification et mise au rebut des coussins gonflables....44
Posture adaptée à la conduite....28

Précautions générales relatives aux coussins gonflables 41
Précautions relatives aux coussins gonflables en rideau 43
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux 41
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et en rideau 41
Précautions relatives aux coussins gonflables pour vos enfants 41
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 50
Coussins gonflables de protection des genoux 37
Coussins gonflables en rideau 38
Coussins gonflables latéraux 38
Couvercle du compartiment moteur 663
Crevaison 773
Cric
Positionnement d'un cric rouleur 660
Véhicule doté d'un cric 774
Crochet pour bagages 602
Crochet utilitaire 623
Crochets
Crochet pour bagages 602
Crochet utilitaire 623
Crochets de blocage (tapis protecteur) 26
Crochets de rétention 602
Portemanteaux 621
Crochets de rétention 602

D

Dégivreur d'essuie-glace 395
Désembueur
Lunette arrière 394
Pare-brise avant 379
Rétroviseurs extérieurs 394
Désembueurs de la lunette arrière 394
Différentiel
Différentiel arrière 811
Différentiel avant 811
Dimension 804
Direction à rapport d'engrenage variable (VGRS) 280
Fonction 280
Message d'avertissement 752
Direction arrière dynamique (DRS) 280
Fonction 280
Message d'avertissement 753
Direction assistée électrique (EPS) 280
Fonction 280
Lampe témoin 739
Message d'avertissement 752
Dispositif d'assistance pour démarrage en côte 287
Dispositif d'ouverture
Capot 659
Coffre 130
Dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre 130
Dispositif de contrôle du dérapage (VSC) 279

Dispositif de retenue pour enfants....58
Installation du CRS à l'aide d'ancrages LATCH....63
Installation du CRS à l'aide de la courroie supérieure....69
Installation du CRS à l'aide des ceintures de sécurité....65
Sièges de rehausse, définition....58
Sièges de rehausse, installation....68
Sièges modulables, définition....58
Sièges modulables, installation....62
Sièges pour bébé, définition....58
Sièges pour bébé, installation....65
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant....50
Disque MP3....446
Disque WMA....446
Données relatives à la vidange d'huile moteur....648
DRS (Direction arrière dynamique)....280
Fonction....280
Message d'avertissement....753

E

Éclairage d'accueil aux portières
Emplacement....592
Puissance....814
Éclairage de courtoisie
Éclairage de courtoisie....605
Puissance....814
Éclairage de la boîte à gants....597
Éclairage de la plaque d'immatriculation....200
Commande de l'éclairage de bienvenue....110
Commutateur d'éclairage....200
Remplacement des ampoules....722
Éclairage de lecture....593
Éclairage de lecture arrière....593
Éclairage de lecture avant....593
Éclairage de plancher....592
Éclairage de poignée intérieure....592
Éclairage de seuil extérieur
Éclairage de seuil extérieur....592
Puissance....814
Éclairage du bloc central....598
Éclairage du coffre
Éclairage du coffre....132
Puissance....814
Éclairage du sélecteur de vitesses....592
Éclairages intérieurs....592
Écran du Remote Touch....327
Écran multifonctions
Changement d'affichage....89
Informations de croisière....89
Langue....92
Message d'avertissement....747
Régulateur de vitesse dynamique à radar....223
Système de suivi de la voie....242
Écran pare-soleil
Arrière....617
Portière arrière....618
Toit....160

Écran pare-soleil arrière 617
Fonction d'inversion du dispositif d'ouverture 618
Fonctionnement 617
Écrans pare-soleil des portières arrière 618
EDR (Enregistreur de données d'événement) 10
Enregistrements des données du véhicule 9
Enregistreur de données d'événement (EDR) 10
Entretien 640, 644
Ceintures de sécurité 645
Extérieur 640
Habitacle 644
Jantes en aluminium 641
Entretien
Données sur l'entretien 804
Entretien général 650
Opérations d'entretien à réaliser soi-même 656
Procédures d'entretien 647
Entrée audio 512
EPS (Direction assistée électrique) 280
Fonction 280
Lampe témoin 739
Message d'avertissement 752
Essuie-glaces avant 206
Essuie-glaces avant à balayage intermittent avec dispositif de réglage de l'intervalle de balayage 206
Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie 208
Position 319

F

Feux
Commande de l'éclairage de bienvenue 110
Commutateur des phares antibrouillards 205
Contacteur des phares 200
Éclairage de courtoisie 605
Éclairage de lecture 593
Éclairage intérieur 593
Levier de commande des clignotants 194
Liste des éclairages intérieurs 592
Poignée du couvercle du coffre 132
Puissance 814
Remplacement des ampoules 714
Système d'éclairage d'accueil 594
Feux arrière 200
Commande de l'éclairage de bienvenue 110
Commutateur d'éclairage 200
Remplacement des ampoules 722
Feux d'arrêt
Remplacement des ampoules 722
Feux de détresse 726
Feux de gabarit 200
Commande de l'éclairage de bienvenue 110
Commutateur d'éclairage 200
Remplacement des ampoules 722
Feux de gabarit arrière 200
Commande de l'éclairage de bienvenue 110
Commutateur d'éclairage 200
Remplacement des ampoules 722

Feux de gabarit avant 200
Commande de l'éclairage de bienvenue 110
Commutateur d'éclairage 200
Remplacement des ampoules 722
Feux de recul
Puissance 814
Remplacement des ampoules 721
Feux de stationnement 200
Commande de l'éclairage de bienvenue 110
Commutateur d'éclairage 200
Remplacement des ampoules 722
Filet de rangement de la trousse de premiers soins 602
Filtre à micro-poussière et pollen 382
Filtre du climatiseur 692
Fonction de protection anti-obstruction
Dispositif d'ouverture et de fermeture à commande assistée du coffre 133
Glaces assistées 157
Panneau de toit transparent 160
Fonctions personnalisables 832
Frein
Frein de stationnement 196
Lampe témoin 737, 739
Liquide 670
Message d'avertissement 747
Frein de stationnement 196
Avertisseur sonore relatif au frein de stationnement engagé 756
Fonctionnement 196
Message d'avertissement relatif au frein de stationnement engagé 756
S'il est impossible de relâcher le frein de stationnement 789
Freins antiblocage (ABS) 279
Fonction 279
Lampe témoin 738
Message d'avertissement 751
Fusibles 696

G

Glaces 156
Désembueur de lunette arrière 394
Glaces assistées 156
Glaces assistées 156
Contacteur de verrouillage des glaces 156
Fonction de protection anti-obstruction 157
Fonctionnement 156
Fonctionnement des glaces lié au verrou de portière 158

H

Huile
- Huile moteur 806
- Huile pour différentiel arrière 811
- Huile pour différentiel avant 811

Huile moteur 664
- Capacité 806
- Message d'avertissement de niveau d'huile 757
- Message d'avertissement de pression d'huile 748
- Préparatifs et vérifications avant l'hiver 316
- Vérification 664

I

Identification 805
- Moteur 805
- Véhicule 805

Indicateur de conduite Eco 94, 99

Indicateur de vitesse 85

Informations de croisière 89

Initialisation
- Entretien 648
- Glaces assistées 157
- Panneau de toit transparent 161
- Système témoin de basse pression des pneus 677

Initiateurs (système témoin de basse pression des pneus) 685

J

Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur 85

Jauges 85

K

Klaxon 199

L

Lampe témoin principale 740

Lampes témoins
- ABS 738
- Basse réserve de carburant 740
- Direction assistée électrique 739
- Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité 740
- Lampe témoin principale 740
- Portière ouverte 740
- Pression des pneus 741
- SRS 738
- Système de charge 738
- Système de freinage 737, 739
- Système de sécurité préventive 739
- Témoin de dérapage 739
- Témoin de mauvais fonctionnement 738
- Voyant AFS OFF 739
- Voyant du frein de stationnement 739

Langue (écran multifonctions) 92

Lavage et cirage 640

Lave-glace 206
- Contacteur 206
- Message d'avertissement de basse réserve de liquide de lave-glace 762
- Préparatifs et vérifications avant l'hiver 316
- Vérification 674

Lave-phares....213
LDH (système de gestion dynamique Lexus)....281
Lecteur de CD....444
Lecteur de DVD....444, 452
Levier
Levier d'ouverture de capot....659
Levier de commande des clignotants....194
Levier des essuie-glaces....206
Levier du crochet auxiliaire....659
Poignée d'ouverture à l'intérieur du coffre....133
Sélecteur de vitesses....188
Lexus Enform*
Liquide
Frein....811
Lave-glace....674
Transmission automatique....810
Liquide de refroidissement du moteur....668
Capacité....809
Préparatifs et vérifications avant l'hiver....316
Vérification....668
LKA (Système de suivi de la voie)....238
Fonctionnement....239
Messages d'avertissement....750, 758, 758, 759

M

Mémorisation de la position des sièges....140
Mémorisation de la position du siège du conducteur....140
Fonction de rappel de mémorisation....144
Mémorisation de la position de conduite....141
Système assisté d'accès facile....140
Messages d'avertissement....747
Miroirs de pare-soleil....605
Mobile Assistant (Assistant mobile)*....369
Mode de conduite Eco....274
Mode S-FLOW....383
Montre de bord....606
Moteur....806
Capot....659
Commutateur d'allumage (contacteur du moteur)....181
Compartiment....662
Contacteur du moteur....181
Démarrage du moteur....181
Mode Accessory....182
Numéro d'identification....805
Si le moteur ne démarre pas....786
Surchauffe....798

* : Pour les véhicules dotés d'un système de navigation, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

N

Nettoyage 640, 644
- Ceintures de sécurité 645
- Extérieur 640
- Habitacle 644
- Jantes en aluminium 641

Nombre de sièges 178
Numéro d'identification du véhicule 805

O

Odomètre 85
Opérations d'entretien à réaliser soi-même 656
Outils 774
Ouvre-porte de garage 624

P

Panneau de réservoir 214
- Lorsqu'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir 217
- Remplissage du réservoir 214

Panneau de toit transparent 159
- Fonction de protection anti-obstruction 160
- Fonctionnement 159
- Fonctionnement du panneau de toit transparent lié au verrou de portière 160
- Message d'avertissement 755

Pare-soleil 605
PCS (Système de sécurité préventive) 289
- Contacteur PCS OFF 291
- Fonction 289
- Lampe témoin 739
- Message d'avertissement 749, 758, 765

Phares 200
- Commutateur d'éclairage 200
- Message d'avertissement d'ajustement automatique des phares 751
- Précautions relatives aux phares à décharge 724
- Puissance 814
- Remplacement des ampoules 722
- Système d'éclairage avant adaptatif (AFS) 202

Phares antibrouillards 205
- Contacteur 205
- Puissance 814
- Remplacement des ampoules 714, 722

Pneu à profil bas 679
Pneu de secours 773
- Emplacement de rangement 774
- Pression de gonflage 813

Pneus 675
Chaînes 318
Dimensions 812
En cas de crevaison 773
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus 91
Informations 819
Lampe témoin 741
Message d'avertissement 763
Permutation des pneus 675
Pneu de secours 773
Pneus neige 320
Pression de gonflage 812
Remplacement 773
Système témoin de basse pression des pneus 676
Vérification 675
Pneus neige 320
Poids
Capacité de charge 178
Limites de charge 178
Poids 804
Poignée de maintien 622
Poignée du cric 774
Port AUX 512
Port USB 489, 501
Portée des phares 709
Porte-gobelets 599
Portemanteaux 621
Portières 126
Avertisseur sonore de portière ouverte 113
Glaces de portière 156
Lampe témoin de portière ouverte 740
Rétroviseurs extérieurs 153
Système de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières 128
Verrou de portière 126
Verrou de protection pour enfants aux portières arrière 127
Pression de gonflage des pneus 812
Données sur l'entretien 812
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus 91
Lampe témoin 741
Message d'avertissement 763
Prises de courant 608

R

Radiateur 669
Radio 419
Radiodiffusion par satellite XM® 431
RBDS (Système de radiodiffusion de données) 422
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse 219
Régulateur de vitesse dynamique à radar 223
Régulateur de vitesse dynamique à radar 223
Fonction 223
Message d'avertissement 750, 757

Réinitialisez les données sur l'entretien 648
Remorquage 729
Œillet de remorquage 730
Remorquage avec les 4 roues au sol 180
Remorquage d'urgence 729
Traction d'une remorque 179
Remorquage avec les 4 roues au sol 180
Remote Touch 324
Remplacement
Ampoules 711
Fusibles 696
Pile de la clé à puce 694
Pneus 773
Remplissage du réservoir 214
Capacité 806
Lorsqu'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir 217
Ouverture du bouchon du réservoir de carburant 216
Types de carburant 806
Renseignements sur les pneus 819
Classification relative à la qualité des pneus 824
Dimensions 822
Glossaire 826
Numéro d'identification du pneu 821
Rétroviseur intérieur 151
Rétroviseurs
Désembueurs de rétroviseur extérieur 394
Miroirs de pare-soleil 605
Rétroviseur intérieur 151
Rétroviseurs extérieurs 153
Rétroviseurs extérieurs
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs 394
Fonction de rétroviseur liée à la marche arrière 154
Mémorisation de la position du rétroviseur 140
Moniteur d'angle mort 299
Réglage et rabattement 153
Roues 690
Dimensions 812
Remplacement des roues 690

S

Safety Connect 632
Sécurité des enfants
Commutateur de verrouillage des glaces assistées 156
Dispositif de retenue pour enfants 58
Guide des ceintures de sécurité 31
Installation du dispositif de retenue pour enfants 62
Port de la ceinture de sécurité par les enfants 31, 33
Précautions relatives au coffre 134
Précautions relatives au panneau de toit transparent 162
Précautions relatives aux ceintures de sécurité 61
Précautions relatives aux coussins gonflables 41
Précautions relatives aux glaces assistées 158

Précautions relatives aux piles retirées de la clé à puce 695
Précautions à prendre avec la batterie..... 672, 797
Précautions relatives à la rallonge des ceintures de sécurité 36
Précautions relatives aux sièges chauffants..... 614
Verrous de protection pour enfants aux portières arrière..... 127
Sélecteur de vitesses 188
S'il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses de la position P 788
Transmission automatique 188
Sièges 138
Appuis-tête 147
Installation des sièges pour enfants/du dispositif de retenue pour enfants 62
Mémorisation de la position de conduite..... 140
Mémorisation de la position des sièges..... 140
Nettoyage..... 644
Position assise adéquate..... 28
Précautions relatives au réglage..... 139
Réglage..... 138
Sièges chauffants 612
Système assisté d'accès facile..... 140
Ventilateurs de siège 612
Sièges avant..... 138
Appuis-tête 147
Mémorisation de la position de conduite..... 140
Mémorisation de la position des sièges..... 140
Nettoyage 644
Posture adaptée à la conduite..... 28
Réglage 138
Sièges chauffants..... 612
Système assisté d'accès facile..... 140
Ventilateurs de siège..... 612
Sièges chauffants 612
Sièges chauffants arrière 612
Supports d'ancrage..... 65
Surchauffe, moteur..... 798
Système assisté d'accès facile 140
Système audio 396
Audio Bluetooth® 476
Clé USB..... 487
Commandes audio à l'arrière..... 514
Contacteur audio au volant 519
Disque MP3/WMA 446
DVD vidéo 452
Entrée audio..... 512
Information sur le lecteur de CD/DVD..... 464
iPod..... 499
Lecteur de CD/DVD 444
Lecteur de musique portatif..... 512
Port AUX/ Port USB..... 512, 489, 501
Radio..... 419
Utilisation optimale 510
Système d'accueil sans clé..... 109
Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir..... 109
Télécommande 123

Système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir. 109
Démarrage du moteur 181
Emplacement des antennes 111
Fonctions d'ouverture 109
Message d'avertissement 753
Système d'ajustement automatique des phares 203
Système d'éclairage avant adaptatif (AFS) 202
Système d'éclairage d'accueil 594
Système d'immobilisation du moteur 73
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 50
Système de commande automatique des phares 200
Système de commande vocale 357
Système de coupure de la pompe à carburant 736
Système de dissuasion de vol
Alarme 75
Système immobilisateur du moteur 73
Système de gestion dynamique Lexus (LDH) 281
Système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule (VDIM) 281
Système de moniteur de rétrovision 262
Système de navigation*
Système de refroidissement
Surchauffe du moteur 798
Système de sécurité des bagages 131
Système de sécurité préventive (PCS) 289
Contacteur PCS OFF 291
Fonction 289
Lampe témoin 739
Message d'avertissement 749, 758, 765
Système de suspension variable adaptative (AVS) 280
Système de verrouillage du sélecteur de vitesses 788
Système des phares de jour 203
Système HD Radio® 425
Système immobilisateur du moteur 73
Système mains libres (pour téléphone cellulaire) 522
Système témoin de basse pression des pneus 676
Commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus 677
Enregistrement de codes d'identification 678
Fonction 676
Initialisation 677
Installation des capteurs de pression de pneu et des émetteurs 676
Lampe témoin 741
Message d'avertissement 763, 764

T

Tachymètre 85, 99
Tapis protecteurs 26
Témoin de mauvais fonctionnement 738
Témoins de rappel d'entretien 80
Touche de communication * 357
Touche de télécommande 123
- Fonction d'économie de la pile 115
- Remplacement de la pile 694
- Verrouillage/déverrouillage 123

TRAC (régulateur de traction) 279
Transmission 188
- Commandes à palettes au volant 190
- Contacteur de sélection de mode de conduite 274
- Mode M 191
- S'il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses de la position P 788
- Transmission automatique 188

Transmission automatique 188
- Commandes à palettes au volant 190
- Mode M 191
- S'il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses de la position P 788

Trappe de l'accoudoir 620

U

Urgence, au cas où
- En cas de crevaison 773
- Si la batterie de votre véhicule est déchargée 794
- Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 791
- Si le moteur ne démarre pas 786
- Si le véhicule surchauffe 798
- Si un avertisseur sonore retentit 737
- Si un message d'avertissement s'affiche 747
- Si une lampe témoin s'allume 737
- Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 727
- Si votre véhicule doit être remorqué 729
- Si votre véhicule est bloqué 801
- Si vous croyez qu'il y a un problème 735
- S'il est impossible de déplacer le sélecteur de vitesses de la position P 788
- S'il est impossible de relâcher le frein de stationnement 789

* : Pour les véhicules dotés d'un système de navigation, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

V

VDIM (système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule) 281
Ventilateurs (ventilateurs de siège) 612
Ventilateurs de siège 612
Verrouillage de direction 184
- Déverrouillage de la colonne de direction 185
- Message d'avertissement du système de verrouillage de direction 771

Verrouillage de la colonne de direction 184
Verrous de protection pour enfants 127
VGRS (Direction à rapport d'engrenage variable) 280
- Fonction 280
- Message d'avertissement 752

Vision de nuit Lexus 309
Volant 150
- Contacteurs audio 519
- Mémorisation de la position du volant 140
- Réglage 150
- Système assisté d'accès facile 140
- Volant chauffant 610

Voyants 83
VSC (Dispositif de contrôle du dérapage) 279
VSC amélioré 279

RENSEIGNEMENTS POUR LA STATION-SERVICE

Levier du crochet auxiliaire	Dispositif d'ouverture du coffre	Panneau de réservoir
P. 659	P. 130	P. 216

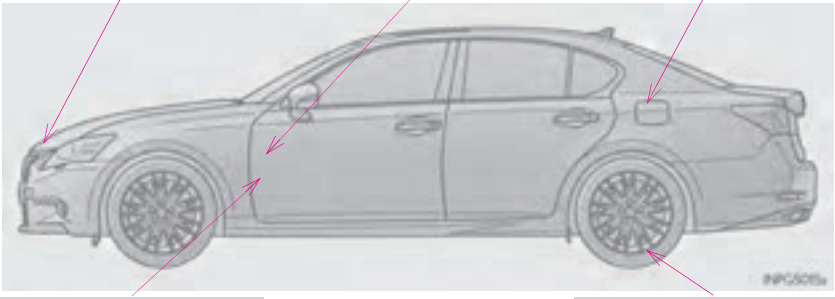

Levier d'ouverture de capot		Pression de gonflage des pneus
P. 659		P. 812

Capacité du réservoir de carburant (Référence)	17,4 gal. (66 L, 14,5 Imp.gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P. 214, 806
Pression de gonflage des pneus à froid		P. 812
Quantité d'huile moteur (Vidange et remplissage – référence)	2RM Avec filtre 6,6 (6,2, 5,5) Sans filtre 6,2 (5,9, 5,2)	qt. (L, Imp.qt.) Traction intégrale 6,8 (6,4, 5,6) 6,3 (6,0, 5,3)
Type d'huile moteur	"Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota) ou équivalent Grade d'huile : Huile moteur multigrade ILSAC GF-5 Viscosité recommandée : SAE 0W-20	P. 806

Manuel du Propriétaire:
Publication No. OM30D41D
Printed in Japan 01-1309-00 Z
GS 350 (D)

2014

GS 450h / GS 350

SYSTÈME DE NAVIGATION
MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

©2013 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

TABLE DES MATIÈRES

1	GUIDE RAPIDE	9
2	FONCTION DE BASE	31
3	SYSTÈME DE NAVIGATION	65
4	SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE	141
5	INFORMATIONS	157
6	LEXUS ENFORM AVEC SAFETY CONNECT	181
7	ÉCRAN DE 12,3 POUCES	209
	INDEX	223

Introduction

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DU SYSTÈME DE NAVIGATION

Ce manuel explique le fonctionnement du système de navigation. Veuillez lire attentivement ce manuel afin d'utiliser correctement le système. Gardez ce manuel dans votre véhicule en tout temps.

Les captures d'écran dans ce document et les véritables écrans du système de navigation diffèrent selon l'existence des fonctions et/ou d'un contrat et la disponibilité des données cartographiques au moment de la réalisation de ce document.

SYSTÈME DE NAVIGATION

Le système de navigation est l'un des accessoires pour automobile le plus évolué techniquement jamais conçu. Le système capte les signaux satellites du système de géo-positionnement par satellite (GPS) utilisé par le ministère de la Défense des États-Unis. À l'aide de ces signaux et d'autres capteurs du véhicule, le système indique votre position actuelle et vous aide à trouver la destination souhaitée.

Le système de navigation est conçu pour sélectionner les bons itinéraires entre votre emplacement de départ actuel et votre destination. Il est également conçu pour vous diriger de manière efficace vers une destination qui vous est peu familière. Le système utilise des cartes DENSO. Il se peut que les itinéraires établis ne soient pas les plus courts, ni les moins encombrés par la circulation. Votre connaissance personnelle des lieux ou d'un "raccourci" pourrait parfois vous conduire à destination plus rapidement que les itinéraires établis.

La base de données du système de navigation comporte des catégories Points d'intérêt pour vous permettre de sélectionner facilement des destinations telles que des restaurants et des hôtels. Si une destination ne figure pas dans la base de données, vous pouvez entrer l'adresse municipale ou une intersection importante située à proximité, et le système vous guidera jusque-là.

Le système affichera une carte et vous donnera des directives vocales. Les directives vocales indiqueront la distance qu'il reste à parcourir et la direction à prendre à l'approche d'une intersection. Ces directives vocales vous aideront à garder les yeux sur la route et elles sont programmées afin de vous laisser suffisamment de temps pour manœuvrer, changer de voie ou ralentir.

Gardez toutefois à l'esprit que tous les systèmes de navigation actuels pour véhicule ont certaines limites pouvant nuire à leur capacité à fonctionner correctement. L'exactitude de la position du véhicule dépend de l'état du satellite, de la configuration de la route, de l'état du véhicule et d'autres circonstances. Pour en savoir davantage sur les limites du système, reportez-vous aux pages 137 à 139.

TOYOTA MOTOR CORPORATION

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT CE MANUEL

Pour des raisons de sécurité, ce manuel signale à l'aide des symboles suivants les éléments nécessitant une attention particulière.

⚠ ATTENTION

- Cet avertissement concerne tout ce qui peut occasionner une blessure corporelle si l'avertissement est ignoré. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire pour limiter les risques de blessure pour vous-même et pour les autres.

⚠ NOTE

- Cet avertissement concerne tout ce qui peut endommager le véhicule ou son équipement si l'avertissement est ignoré. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire pour éviter ou réduire les risques de dommages à votre véhicule et à son équipement.

SYMBOLES UTILISÉS DANS LES ILLUSTRATIONS

Flèches indiquant le fonctionnement

➡ Indique l'action à effectuer (pousser, tourner, etc.) pour faire fonctionner les commutateurs et autres dispositifs.

N°	Nom	Description
1	Grandes lignes opérationnelles	Les grandes lignes de l'utilisation sont expliquées.
2	Utilisations principales	Les étapes d'une utilisation sont expliquées.
3	Utilisations connexes	Les utilisations complémentaires à une utilisation principale sont décrites.
4	Informations	Les informations utiles à l'utilisateur sont présentées.

■ LES INFORMATIONS RELATIVES AUX VÉHICULES HYBRIDES SONT INDIQUÉES ENTRE PARENTHÈSES À CÔTÉ DES INFORMATIONS RELATIVES AUX VÉHICULES À ESSENCE

Différents styles d'écriture pour les véhicules à essence et les véhicules hybrides

▶ Exemple

Lorsque le contacteur du moteur*1 <commutateur d'alimentation>*2 est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON*1 <ON>*2, l'écran initial s'affiche et le système est activé.

*1 : Véhicules dotés d'un moteur à essence

*2 : Véhicules dotés d'un système hybride

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ

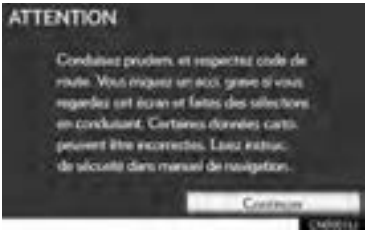

Pour utiliser ce système de la manière la plus sécuritaire possible, suivez tous les conseils de sécurité présentés ci-dessous.

Ce système est conçu pour vous aider à atteindre votre destination; il pourra le faire si vous l'utilisez de manière adéquate. Le conducteur est le seul responsable de l'utilisation sécuritaire de votre véhicule et de la sécurité de vos passagers.

N'utilisez aucune fonction de ce système au point qu'elle devienne une distraction et vous empêche de conduire prudemment. La première priorité pendant la conduite devrait toujours être d'utiliser le véhicule de manière sécuritaire. Lorsque vous conduisez, assurez-vous de toujours respecter le Code de la route.

Avant d'utiliser ce système en conditions réelles, apprenez à le faire fonctionner et à bien vous familiariser avec lui. Pour vous assurer de bien comprendre le système, lisez le Manuel du propriétaire du système de navigation intégralement. Ne laissez pas d'autres personnes utiliser ce système tant qu'elles n'ont pas lu et compris les directives contenues dans ce manuel.

Pour des raisons de sécurité, il se peut que certaines fonctions soient désactivées pendant la conduite. Les touches d'écran non disponibles sont estompées. Le véhicule doit être immobilisé pour pouvoir sélectionner une destination et choisir un itinéraire.

⚠ ATTENTION

- Pour des raisons de sécurité, le conducteur ne devrait pas utiliser le système de navigation pendant qu'il conduit. Un manque de vigilance à l'égard de la route et de la circulation pourrait provoquer un accident.
- Lorsque vous conduisez, veillez à respecter le Code de la route et à rester attentif aux conditions routières. Si un panneau de signalisation sur la route a été changé, le guidage routier risque de ne pas contenir les informations à jour, comme la direction d'une rue à sens unique.

Pendant que vous conduisez, écoutez autant que possible les directives vocales, et jetez un coup d'oeil rapide à l'écran seulement lorsqu'il est sécuritaire de le faire. Cependant, ne vous fiez pas entièrement à l'orientation vocale. Ne l'utilisez que comme référence. Si le système n'arrive pas à déterminer correctement la position actuelle, il se peut que l'orientation vocale soit incorrecte, tardive ou absente.

Il se peut que les données du système soient parfois incomplètes. Les conditions routières, y compris les restrictions de conduite (virage à gauche interdit, fermetures de route, etc.), changent fréquemment. Par conséquent, avant de suivre toute directive du système, vérifiez si celle-ci peut être accomplie de manière sécuritaire et légale.

Ce système ne peut pas vous avertir de choses telles que la sécurité d'un secteur, l'état des rues et la disponibilité de services d'urgence. Si vous avez des doutes quant à la sécurité d'un secteur, n'y circulez pas. En aucun cas, ce système ne peut se substituer au jugement personnel du conducteur.

N'utilisez ce système que dans les endroits où il est légal de le faire. Certains États et certaines provinces peuvent avoir des lois qui interdisent l'utilisation d'écran vidéo et d'écran de navigation à proximité du conducteur.

1 GUIDE RAPIDE

1. FONCTIONNEMENT DE LA NAVIGATION 10
- Remote Touch 10
- ÉCRAN DE CARTE 12
- ENREGISTREMENT DU DOMICILE 14
- ENREGISTREMENT DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES 16
- DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION : GUIDAGE DE L'ITINÉRAIRE 18
- DÉFINITION DU DOMICILE COMME DESTINATION 19

2. INDEX DES FONCTIONS 20
- INDEX DES FONCTIONS DU SYSTÈME DE NAVIGATION 20

3. RÉFÉRENCE RAPIDE 22
- ÉCRAN "Menu" 22
- ÉCRAN "Destination" 24
- ÉCRAN "Paramétrer" 26
- ÉCRAN "Informations" 28

2 FONCTION DE BASE

1. INFORMATION DE BASE AVANT L'UTILISATION 32
- ÉCRAN INITIAL 32
- PROCÉDURE D'UTILISATION DU Remote Touch 33
- SAISIE DE LETTRES ET DE CHIFFRES/FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN LISTE 35
- RÉGLAGE DE L'ÉCRAN 38
- FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN DE CARTE 40

2. CONFIGURATION 50
- PARAMÈTRES GÉNÉRAUX 50
- PARAMÈTRES DE LA VOIX 61

3 SYSTÈME DE NAVIGATION

1. RECHERCHE DE LA DESTINATION 66
- RECHERCHE DE LA DESTINATION 66
- DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER 85

2. GUIDAGE ROUTIER 89
- ÉCRAN DE GUIDAGE ROUTIER 89
- MESSAGES TYPES D'ORIENTATION VOCALE 92
- DISTANCE ET DURÉE DU TRAJET JUSQU'À LA DESTINATION 95
- DÉFINITION ET SUPPRESSION DES DESTINATIONS 96
- DÉFINITION D'UN ITINÉRAIRE 98

3. CARNET D'ADRESSES 107
- PARAMÈTRES DE NAVIGATION 107

4. CONFIGURATION 123
- PARAMÈTRES DE NAVIGATION DÉTAILLÉS 123
- PARAMÈTRES DU VÉHICULE 131

5. GPS (SYSTÈME DE GÉO-POSITIONNEMENT PAR SATELLITE) 137
- LIMITES DU SYSTÈME DE NAVIGATION 137

4 SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE

1. FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE 142
   - SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE 142
   - INFORMATIONS SUR LA VOIX NATURELLE (EN ANGLAIS UNIQUEMENT) 148
   - COMMANDES VOCALES ÉTENDUES 150
   - LISTE DES COMMANDES 151
2. UTILISATION DU MOBILE ASSISTANT (ASSISTANT MOBILE) 155
   - MOBILE ASSISTANT (ASSISTANT MOBILE) 155

5 INFORMATIONS

1. ÉCRAN D'INFORMATION 158
   - VERSION DE LA BASE DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUES ET ZONE DE COUVERTURE 158
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA FONCTION XM 160
   - SERVICES XM 160
3. FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION XM 163
   - XM Sports 163
   - XM Stocks 166
   - XM Fuel Prices 169
   - XM NavWeather™ 173
   - XM NavTraffic® 177
4. CONFIGURATION 180
   - PARAMÈTRES XM 180

6 LEXUS ENFORM AVEC SAFETY CONNECT

1. LEXUS ENFORM AVEC SAFETY CONNECT - VUE D'ENSEMBLE 182
   - VUE D'ENSEMBLE DES FONCTIONS 182
   - TYPE A : FONCTION UTILISÉE À L'AIDE D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE 183
   - TYPE B : FONCTION UTILISÉE À L'AIDE DU DCM ET DU SYSTÈME DE NAVIGATION 188
   - TYPE C : FONCTION UTILISÉE À L'AIDE DU DCM 191
2. FONCTIONNEMENT DE LEXUS ENFORM AVEC SAFETY CONNECT 192
   - APPS 192
   - Destination Assist 199
   - eDestination 201
   - Lexus Insider 204

7 ÉCRAN DE 12,3 POUCES

1. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN DE 12,3 POUCES 210
   - ÉCRAN DE 12,3 POUCES - VUE D'ENSEMBLE 210
   - ÉCRANS DE BASE 212
   - ÉCRANS PRIORITAIRES 219

INDEX

INDEX ALPHABÉTIQUE 224

1

GUIDE RAPIDE

1 FONCTIONNEMENT DE LA NAVIGATION

1. Remote Touch 10
2. ÉCRAN DE CARTE 12
3. ENREGISTREMENT DU DOMICILE 14
4. ENREGISTREMENT DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES 16
5. DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION : GUIDAGE DE L'ITINÉRAIRE 18
6. DÉFINITION DU DOMICILE COMME DESTINATION 19

2 INDEX DES FONCTIONS

1. INDEX DES FONCTIONS DU SYSTÈME DE NAVIGATION 20

3 RÉFÉRENCE RAPIDE

1. ÉCRAN "Menu" 22
2. ÉCRAN "Destination" 24
3. ÉCRAN "Paramétrer" 26
4. ÉCRAN "Informations" 28

1. Remote Touch

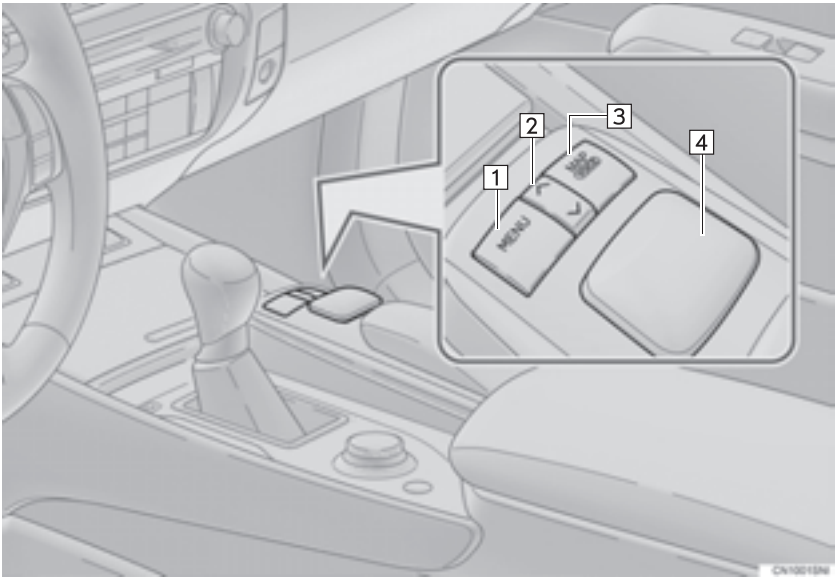

N°	Nom	Fonction	Page
1	Touche “MENU”	Appuyez sur cette touche pour afficher l’écran “Menu”.	22
2	Touche “∧·∨”	Appuyez sur cette touche pour changer l’échelle de la carte et pour faire défiler l’écran de liste.	33, 36, 47
3	Touche “MAP/VOICE”	Appuyez sur cette touche pour répéter une orientation vocale, annuler le défilement de l’écran, démarrer le guidage et afficher la position actuelle.	40
4	Bouton du Remote Touch	Déplacez ce bouton dans la direction souhaitée pour sélectionner une fonction, une lettre et une touche sur l’écran de carte. Appuyez sur ce bouton pour choisir la fonction, la lettre ou la touche sur l’écran de carte sélectionnée.	33

2. ÉCRAN DE CARTE

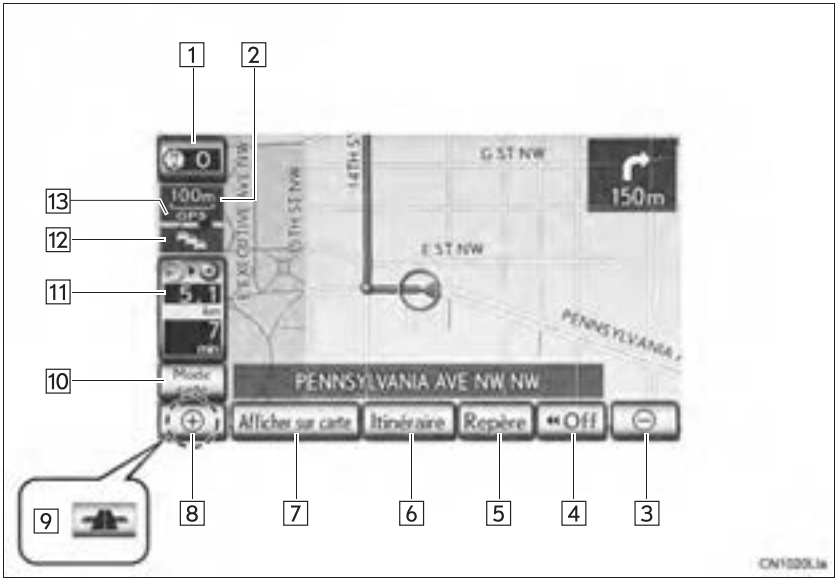

N°	Nom	Fonction	Page
1	Symbole Nord vers le haut ou symbole Sens du déplacement vers le haut	Ce symbole indique que la carte est orientée vers le nord ou dans le sens du déplacement. Si vous sélectionnez ce symbole, l'orientation de la carte sera modifiée. Le symbole Nord vers le haut et le symbole Sens du déplacement vers le haut affichent tous les deux la direction des véhicules sous la forme d'une lettre (par ex. N pour nord).	48
2	Indicateur d'échelle	Ce chiffre indique l'échelle de la carte.	47
3	Touche zoom arrière	Sélectionnez cette touche pour réduire l'échelle de la carte.	47
4	"◀◀ Off"	Sélectionnez cette touche pour agrandir l'image. Certaines touches de l'écran ne seront pas affichées. Pour les réafficher, sélectionnez **"On ▶▶"**.	127
5	"Repère"	Sélectionnez cette touche pour enregistrer la position actuelle ou la position du curseur en tant qu'entrée du carnet d'adresses.	41
6	"Itinéraire"	Sélectionnez cette touche pour modifier l'itinéraire.	96, 98

N°	Nom	Fonction	Page
7	"Afficher sur carte"	Sélectionnez cette touche pour parcourir les informations relatives au guidage routier, definer les icônes de PDI (points d'intérêt) à afficher à l'écran, enregistrer l'itinéraire, etc.	103, 178, 203
8	Touche zoom avant	Sélectionnez cette touche pour agrandir l'échelle de la carte.	47
9	Touche Carte rapprochée	Sélectionnez cette touche pour afficher la carte rapprochée et l'information sur les bâtiments.	47
10	"Mode carte"	Sélectionnez cette touche pour afficher l'écran "Mode carte".	45
11	Distance et durée du trajet jusqu'à la destination	Sélectionnez cette touche pour afficher la distance, la durée estimée du trajet et l'heure prévue d'arrivée à destination.	95
12	Indicateur XM	Ce repère s'affiche lorsque vous recevez de l'information XM.	176, 178
13	Repère "GPS" (système de géo-positionnement par satellite)	Ce repère s'affiche chaque fois que le véhicule reçoit des signaux du GPS.	137

* : Maintenez le bouton **"PWR·VOL"** enfoncé pendant 3 secondes ou plus pour éteindre l'écran et faire redémarrer le système de navigation. Procédez ainsi lorsque la réponse du dispositif intégré au véhicule est extrêmement lente.

INFORMATIONS

- Enlevez la saleté de l'affichage et de la zone environnante en essuyant légèrement avec un chiffon doux et sec, tel qu'un chiffon utilisé pour nettoyer les lunettes dotées de lentilles de plastique. Si vous frottiez trop fort ou si vous utilisiez un chiffon trop rêche, vous pourriez rayer l'affichage. De plus, l'affichage comporte un revêtement qui pourrait être endommagé s'il entrait en contact avec du benzène ou avec une solution alcaline.
- Lorsque vous regardez l'écran à travers des lunettes de soleil polarisées, un arc-en-ciel pourrait être visible sur l'écran à cause de ses caractéristiques optiques. Si cela vous dérange, veuillez utiliser l'écran sans porter de lunettes de soleil polarisées.
- Lorsque le véhicule se déplace en dehors de la zone de couverture, l'écran de guidage fait place à l'écran en mode boussole.
  L'information sur la destination, la position actuelle et une boussole s'affichent à l'écran en mode boussole.
  De plus, le repère de la destination s'affiche dans la direction de la destination. Lorsque vous conduisez, reportez-vous aux coordonnées de longitude et de latitude, ainsi qu'à la boussole, afin de vous assurer que le véhicule se dirige dans la direction de la destination.

3. ENREGISTREMENT DU DOMICILE

1 Appuyez sur la touche “MENU” du Remote Touch.

2 Sélectionnez “Destination”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.

3 Sélectionnez “Aller au domicile”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.

Si vous n’avez pas enregistré l’adresse de votre domicile, vous pouvez le faire en sélectionnant **“Aller au domicile”**.

4 Sélectionnez “Oui”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.

5 Vous pouvez rechercher votre domicile de 4 manières différentes. (Consultez la section “RECHERCHE DE LA DESTINATION”, à la page 66.)

6 Sélectionnez “Entrer”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.

L’écran “Modifier le domicile” s’affiche.

7 **Sélectionnez “OK”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.**

L’enregistrement de votre domicile est terminé.

Vous pouvez également enregistrer votre domicile en sélectionnant **“Navigation”** sur l’écran “Paramétrer”. (Consultez la section “ENREGISTREMENT DU DOMICILE”, à la page 108.)

Vous pouvez changer le nom, la position, le numéro de téléphone et l’icône. (Consultez la section “MODIFICATION DU DOMICILE”, à la page 109.)

Sur l’écran “Destination”, on peut utiliser les points enregistrés. (Consultez la section “RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR DOMICILE”, à la page 67.)

4. ENREGISTREMENT DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES

1 Appuyez sur la touche “MENU” du Remote Touch.

2 Sélectionnez “Destination”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.

3 Sélectionnez l’une des touches de destination prédéfinie, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.

Vous pouvez définir une destination sur n’importe quelle touche de destination prédéfinie libre.

4 Sélectionnez “Oui”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.

5 Vous pouvez rechercher des destinations prédéfinies de 4 manières différentes. (Consultez la section “RECHERCHE DE LA DESTINATION”, à la page 66.)

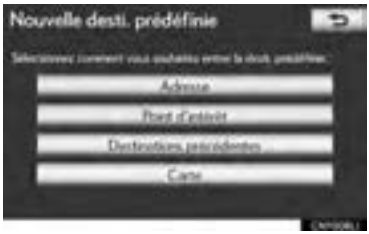

6 Sélectionnez “Entrer”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.

L’écran “Destination prédéfinie” s’affiche.

7 **Sélectionnez “OK”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.**

L’enregistrement des destinations prédéfinies est terminé.

Vous pouvez également enregistrer des destinations prédéfinies en sélectionnant **“Navigation”** sur l’écran “Paramétrer”. (Consultez la section “ENREGISTREMENT DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES”, à la page 110.)

Vous pouvez changer le nom, la position, le numéro de téléphone et l’icône. (Consultez la section “MODIFICATION DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES”, à la page 111.)

Sur l’écran “Destination”, on peut utiliser les points enregistrés. (Consultez la section “RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR DESTINATIONS PRÉDÉFINIES”, à la page 67.)

5. DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION : GUIDAGE DE L'ITINÉRAIRE

1 **Appuyez sur la touche "MENU" du Remote Touch.**

2 **Sélectionnez "Destination", puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.**

3 **Vous pouvez rechercher des destinations de 11 manières différentes. (Consultez la section "RECHERCHE DE LA DESTINATION", à la page 66.)**

▶Page 1

▶Page 2

4 **Sélectionnez "Aller à ", puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.**

Le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire.

5 **Sélectionnez "OK", appuyez sur le bouton du Remote Touch, puis commencez à rouler.**

Vous pouvez également sélectionner un itinéraire autre que celui recommandé. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

Les indications jusqu'à la destination sont affichées à l'écran et transmises par directives vocales.

6. DÉFINITION DU DOMICILE COMME DESTINATION

1 **Appuyez sur la touche “MENU” du Remote Touch.**

2 **Sélectionnez “Destination”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.**

3 **Sélectionnez “Aller au domicile”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch.**

Vous pouvez utiliser la touche **“Aller au domicile”** si vous avez enregistré l’adresse de votre domicile. (Pour enregistrer votre domicile, reportez-vous à la section “ENREGISTREMENT DU DOMICILE”, à la page 108.)

L’adresse de votre domicile est définie comme étant la destination. Le système de navigation effectue une recherche de l’itinéraire.

4 **Sélectionnez “OK”, puis appuyez sur le bouton du Remote Touch. Ensuite, commencez à rouler.**

Vous pouvez également sélectionner un itinéraire autre que celui recommandé. (Consultez la section “DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER”, à la page 85.)

Les indications jusqu’à la destination sont affichées à l’écran et transmises par directives vocales.

1. INDEX DES FONCTIONS DU SYSTÈME DE NAVIGATION

▶Carte

Affichage des cartes	Page
Affichage de l'écran de carte	12
Affichage de la position actuelle	40
Affichage de la carte des environs de la position actuelle	40
Changement de l'échelle	47
Changement de l'orientation de la carte	48
Affichage des points d'intérêt	103
Affichage de la durée estimée du trajet/de l'heure prévue d'arrivée à destination	95
Sélection du mode de carte	45
Suppression des touches sur l'écran de carte	127
Affichage de l'information sur la circulation	177

Recherche de destinations	Page
Recherche de la destination	66
Changement de la zone de recherche sélectionnée	66
Repérage sur la carte de la destination choisie	85

▶Guidage routier

Avant de commencer le guidage routier	Page
Définition de la destination	85
Affichage des itinéraires alternatifs	87
Début du guidage routier	85

Avant de commencer le guidage routier ou pendant celui-ci	Page
Affichage de l'itinéraire	85
Ajout de destinations	96
Modification de l'itinéraire	98
Affichage de la durée estimée du trajet/de l'heure prévue d'arrivée à destination	95

Pendant le guidage routier	Page
Suspension du guidage routier	102
Réglage du volume du guidage routier	62
Suppression de la destination	97
Affichage de l'itinéraire en entier sur la carte	99

▶ Fonctions utiles

Carnet d'adresses	Page
Enregistrement des entrées du carnet d'adresses	113
Marquage des icônes sur la carte	115

Informations	Page
Affichage de l'entretien du véhicule	131

Système de commande vocale	Page
Fonctionnement du système à l'aide de votre voix	142

1. ÉCRAN “Menu”

Appuyez sur la touche **“MENU”** du Remote Touch pour afficher l’écran “Menu”.

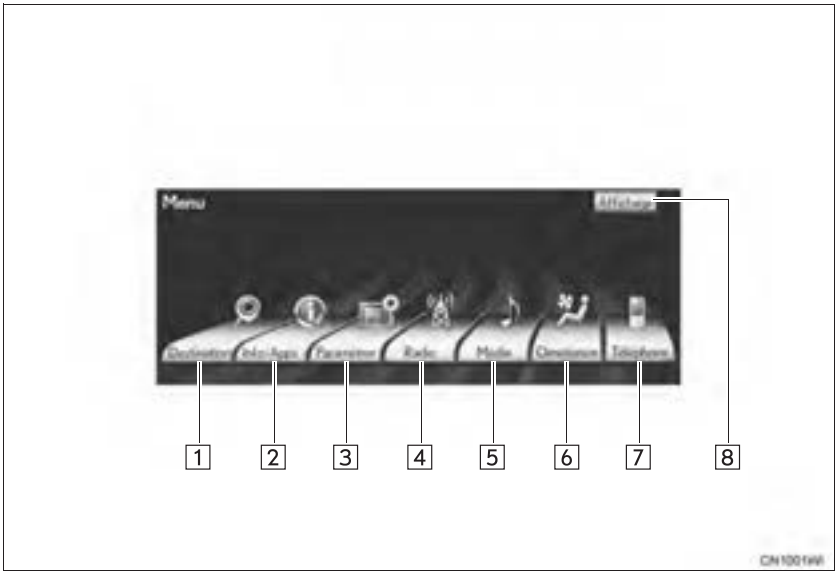

N°	Nom	Fonction	Page
1	“Destination”	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran “Destination”.	14, 16, 18, 19, 24, 66, 199, 201
2	“Info/Apps” (“Info.”)	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran “Informations”. Pour les véhicules commercialisés au Canada, la touche **“Info.”** est utilisée à la place de la touche **“Info/Apps”**.	28, 158, 163, 166, 169, 173, 177, 192, 195, 204
3	“Paramétrer”	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran “Paramétrer”.	26, 50, 61, 107, 123, 131, 180, 207
4	“Radio”	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran de commande de la radio.	Manuel du propriétaire
5	“Média”	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran de commande multimédia.	Manuel du propriétaire
6	“Climatisation”	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran de commande du climatiseur.	Manuel du propriétaire
7	“Téléphone”	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran de fonctionnement mains libres.	Manuel du propriétaire
8	“Affichage”	Sélectionnez cette touche pour régler le contraste et la luminosité de l’écran, éteindre l’écran, etc.	38

INFORMATIONS

- Si un écran prioritaire s’affiche sur l’ “Affichage latéral”, l’écran “Menu” s’affichera sur l’ “Affichage principal”. (Reportez-vous à la page 210.)

2. ÉCRAN “Destination”

L’écran “Destination” active la recherche de destinations. Appuyez sur la touche **“MENU”** du Remote Touch, puis sélectionnez **“Destination”** pour afficher l’écran “Destination”.

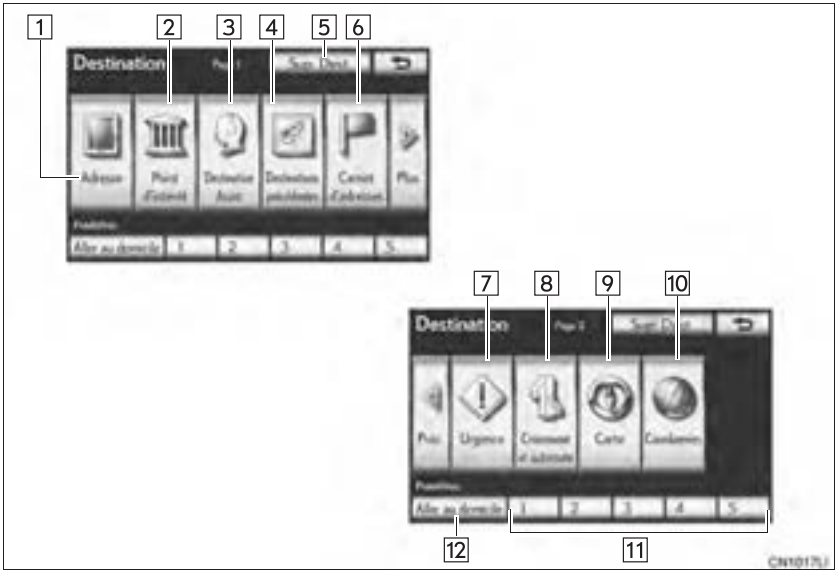

N°	Nom	Fonction	Page
1	“Adresse”	Sélectionnez cette touche pour entrer le numéro et la rue de l’adresse du domicile à l’aide du clavier.	68
2	“Point d’intérêt”	Sélectionnez l’un des PDI déjà enregistrés dans la base de données du système.	71, 201
3	“Destination Assist”	Sélectionnez cette touche pour entrer en communication avec un préposé du centre d’assistance Lexus Enform avec Safety Connect pour trouver des destinations.	78, 199
4	“Destinations précédentes”	Sélectionnez l’une des 100 dernières destinations précédemment définies à partir du point de départ précédent.	78
5	“Sup. Dest.”	Sélectionnez cette touche pour supprimer des destinations définies.	84

N°	Nom	Fonction	Page
6	“Carnet d’adresses”	Sélectionnez la destination souhaitée à partir d’une entrée enregistrée dans le “carnet d’adresses”. (Pour enregistrer des entrées dans le carnet d’adresses, reportez-vous à la section “ENREGISTREMENT DES ENTRÉES DU CARNET D’ADRESSES”, à la page 113.)	79
7	“Urgence”	Sélectionnez l’une des 4 catégories des points de service d’urgence déjà enregistrées dans la base de données du système.	79
8	“Croisement et autoroute”	Sélectionnez cette touche pour entrer le nom de 2 rues d’un croisement ou l’entrée/la sortie d’une autoroute (reliant des États). Cette fonction est utile si vous ne connaissez que les environs de la destination, et non pas l’adresse exacte.	80
9	“Carte”	Sélectionnez cette touche afin de pouvoir définir une destination simplement en la choisissant sur l’écran de carte.	83
10	“Coordonnées”	Sélectionnez cette touche pour entrer les coordonnées de latitude et de longitude.	83
11	Touches de destination prédéfinie	Sélectionnez l’une des 5 destinations prédéfinies. Si aucune destination prédéfinie n’a été enregistrée, un message s’affichera et vous demandera si vous voulez définir une destination sur cette touche. (Pour enregistrer une destination prédéfinie, reportez-vous à la section “ENREGISTREMENT DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES”, à la page 110.)	67
12	“Aller au domicile”	Sélectionnez l’adresse de votre domicile sans avoir à l’entrer chaque fois. Si une adresse de domicile n’a pas été enregistrée, un message s’affichera et l’écran de configuration s’ouvrira automatiquement. (Pour enregistrer votre domicile, reportez-vous à la section “ENREGISTREMENT DU DOMICILE”, à la page 108.)	67

3. ÉCRAN “Paramétrer”

Vous pouvez configurer les éléments affichés sur l’écran “Paramétrer”. Appuyez sur la touche **“MENU”** du Remote Touch, puis sélectionnez **“Paramétrer”** pour afficher l’écran “Paramétrer”.

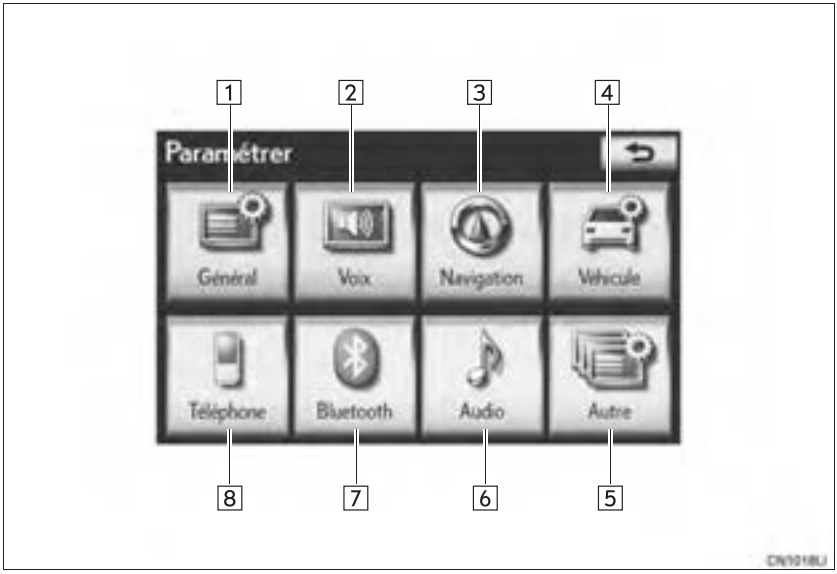

N°	Nom	Fonction	Page
1	“Général”	Sélectionnez cette touche pour changer la langue sélectionnée, l’avertissement sonore, les paramètres des changements automatiques d’écran, etc.	50
2	“Voix”	Sélectionnez cette touche pour régler les paramètres de l’orientation vocale.	61
3	“Navigation”	Sélectionnez cette touche pour définir le domicile, des destinations prédéfinies, le carnet d’adresses, les zones à éviter, etc., ou pour supprimer des destinations précédentes.	107
4	“Véhicule”	Sélectionnez cette touche pour paramétrer les informations relatives au véhicule par exemple celles portant sur l’entretien du véhicule.	131
5	“Autre”	Sélectionnez cette touche pour paramétrer Lexus Insider, XM Sports, XM Stocks et XM Fuel Prices.	180, 207
6	“Audio”	Sélectionnez cette touche pour paramétrer un iPod ou un canal HD Radio™.	Manuel du propriétaire
7	“Bluetooth*”	Sélectionnez cette touche pour paramétrer les téléphones Bluetooth® et les dispositifs audio Bluetooth®.	Manuel du propriétaire
8	“Téléphone”	Sélectionnez cette touche pour régler le son du téléphone, l’annuaire, les paramètres des messages, etc.	Manuel du propriétaire

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG inc.

4. ÉCRAN “Informations”

Vous pouvez utiliser cet écran pour afficher le système par satellite XM, la consommation de carburant, etc. Appuyez sur la touche **“MENU”** du Remote Touch, puis sélectionnez **“Info/Apps” (“Info.”)** pour afficher l’écran “Informations”.

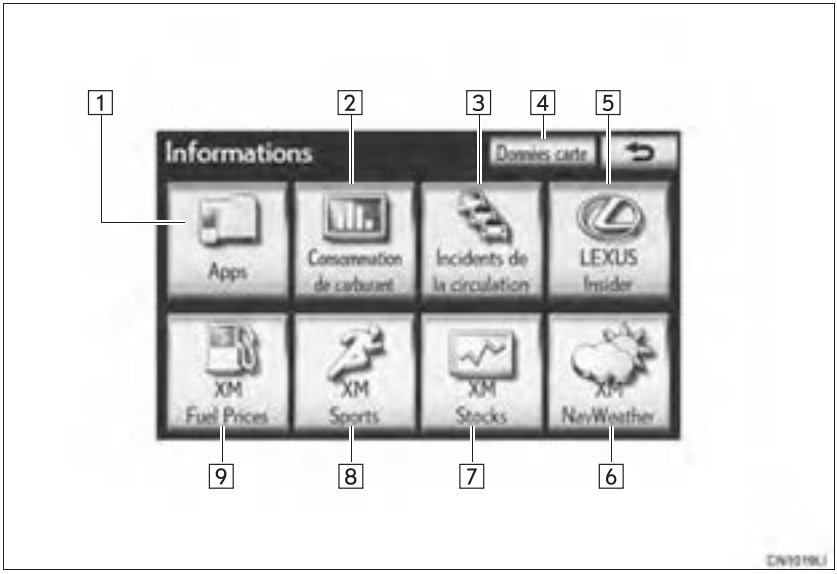

N°	Nom	Fonction	Page
1	“Apps”	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran “Apps”.	192, 195
2	“Consommation de carburant”	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran de consommation de carburant.	Manuel du propriétaire
3	“Incidents de la circulation”	Sélectionnez cette touche pour afficher les incidents de la circulation.	177
4	“Données carte”	Sélectionnez cette touche pour afficher les données cartographiques.	158
5	“LEXUS Insider”	Sélectionnez cette touche pour afficher l’écran “LEXUS Insider”.	204
6	“XM NavWeather”	Sélectionnez cette touche pour afficher les informations météorologiques.	173
7	“XM Stocks”	Sélectionnez cette touche pour afficher les données boursières de votre choix.	166
8	“XM Sports”	Sélectionnez cette touche pour afficher les informations des équipes sportives de votre choix.	163
9	“XM Fuel Prices”	Sélectionnez cette touche pour afficher les prix actuels du carburant et les informations sur l’emplacement des stations-service.	169

2

FONCTION DE BASE

1 INFORMATION DE BASE AVANT L'UTILISATION

1. ÉCRAN INITIAL 32
2. PROCÉDURE D'UTILISATION DU Remote Touch 33
3. SAISIE DE LETTRES ET DE CHIFFRES/FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN LISTE 35
4. RÉGLAGE DE L'ÉCRAN 38
RÉGLAGE DES PARAMÈTRES DE L'ÉCRAN 38
5. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN DE CARTE 40
AFFICHAGE DE LA POSITION ACTUELLE 40
FONCTIONNEMENT DU DÉFILEMENT D'ÉCRAN 40
PERMUTATION DES ÉCRANS 45
ÉCHELLE DE LA CARTE 47
CARTE RAPPROCHÉE 47
ORIENTATION DE LA CARTE 48
ICÔNES DE CARTE NORMALE 49

2 CONFIGURATION

1. PARAMÈTRES GÉNÉRAUX 50
ÉCRANS DES PARAMÈTRES GÉNÉRAUX 50
2. PARAMÈTRES DE LA VOIX 61
ÉCRAN DES PARAMÈTRES DE LA VOIX 61

1. ÉCRAN INITIAL

1 Lorsque le contacteur du moteur <commutateur d'alimentation> est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON <ON>, l'écran initial s'affiche et le système est activé.

- Les images affichées sur l'écran initial peuvent être modifiées afin de répondre aux convenances personnelles. (Reportez-vous à la page 55.)

⚠ ATTENTION

- Lorsque le véhicule est arrêté alors que le moteur tourne <le système hybride est en marche>, engagez toujours le frein de stationnement pour des raisons de sécurité.

- Après quelques secondes, l'écran "ATTENTION" s'affichera.

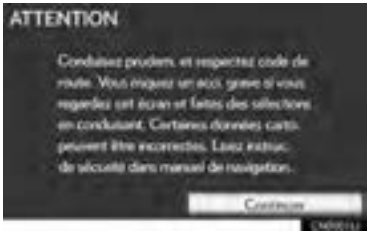

- Au bout d'environ 5 secondes, l'écran "ATTENTION" fait place automatiquement à l'écran de carte. (Si une touche autre que la touche **"MAP/VOICE"** du Remote Touch est enfoncée, l'écran correspondant à la fonction s'affichera.)

- Lorsque le système de navigation est activé sur un écran autre que l'écran de carte, l'écran "ATTENTION" s'affichera lorsque vous changerez l'écran pour l'écran de carte pour la première fois après l'avoir activé.

INFORMATIONS SUR L'ENTRETIEN

Ce système rappelle aux utilisateurs à quel moment remplacer certaines pièces ou certains composants, et affiche à l'écran les informations sur le concessionnaire (si enregistré).

Lorsque le véhicule a parcouru une distance prédéfinie avant un entretien prescrit ou si la date de cet entretien a été atteinte, l'écran "Rappel d'entretien" s'affichera lorsque vous activerez le système de navigation.

- Cet écran s'efface si l'écran n'est pas utilisé pendant quelques secondes.
- Pour empêcher cet écran de s'afficher de nouveau, sélectionnez **"Ne plus afficher ce message."**.
- Pour enregistrer des informations sur l'entretien, reportez-vous à la section "ENTRETIEN", à la page 131.

2. PROCÉDURE D'UTILISATION DU Remote Touch

Vous pouvez utiliser le système de navigation au moyen du Remote Touch lorsque le contacteur du moteur <commutateur d'alimentation> est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON <ON>.

1 Utilisez le bouton du Remote Touch pour sélectionner la touche souhaitée à l'écran.

2 Pour sélectionner une touche à l'écran, appuyez sur le bouton du Remote Touch. Une fois que la touche aura été sélectionnée, l'écran changera.

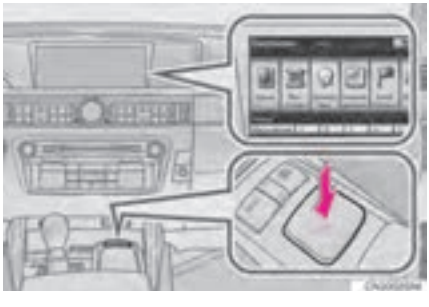

- Lorsque le pointeur s'approche d'une touche, il est automatiquement attiré sur celle-ci. Vous pouvez régler la force de cette attraction. (Reportez-vous à la page 59.)
- Si vous ne bougez pas le pointeur pendant 6 secondes, il disparaîtra de l'écran. L'utilisation du bouton du Remote Touch provoquera la réapparition du pointeur.
- Appuyez sur la touche "∧" du Remote Touch pour effectuer un zoom avant sur l'écran de carte, et sur la touche "∨" pour effectuer un zoom arrière. Vous pouvez également utiliser ces touches pour monter et descendre dans les écrans de liste.
- Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch pour définir une destination ou modifier les réglages du système audio, du climatiseur, etc.
- Vous pouvez revenir à l'écran de carte en appuyant sur la touche **"MAP/VOICE"** du Remote Touch.

⚠ ATTENTION

- Ne laissez pas vos doigts, vos ongles ou vos cheveux se coincer dans le Remote Touch, car vous pourriez vous blesser.
- Faites preuve de prudence lorsque vous effleurez le Remote Touch dans des températures extrêmes; il pourrait être très chaud ou très froid en raison de la température ambiante à l'intérieur du véhicule.

NOTE

- Ne laissez pas d'aliments, de liquides, d'autocollants ou de cigarettes allumées venir en contact avec le Remote Touch, car il pourrait alors changer de couleur, émettre une odeur étrange ou cesser de fonctionner.
- Ne soumettez pas le Remote Touch à une pression excessive ou à un choc violent, car le bouton pourrait se plier ou se casser.
- Ne laissez pas de pièces de monnaie, de verres de contact ou d'autres objets semblables se coincer dans le Remote Touch, car il pourrait cesser de fonctionner.
- Un vêtement pourrait se déchirer s'il se coinçait dans le bouton du Remote Touch.
- Il se peut que le bouton du Remote Touch ne fonctionne pas correctement si votre main ou n'importe quel objet se trouve sur celui-ci alors que le contacteur du moteur <commutateur d'alimentation> est placé en mode ACCESSORY.

INFORMATIONS

- Il se peut que le bouton du Remote Touch réagisse lentement si la température est extrêmement froide.

3. SAISIE DE LETTRES ET DE CHIFFRES/FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN LISTE

Lorsque vous cherchez une adresse ou un nom, ou que vous entrez des données, les lettres et les chiffres peuvent être saisis au moyen de l'écran.

- Vous pouvez changer la disposition du clavier. (Reportez-vous à la page 54.)

POUR SAISIR DES LETTRES ET DES CHIFFRES

1 Sélectionnez **"A-Z"** pour afficher le clavier alphabétique.

2 Sélectionnez les touches directement pour entrer des lettres ou des chiffres.

: Sélectionnez cette touche pour effacer un caractère. Sélectionnez et maintenez votre doigt dessus pour continuer à effacer des caractères.

- Sur certains écrans de saisie de lettres, celles-ci peuvent être entrées en majuscules ou en minuscules.

Icône	Fonction
	Sélectionnez cette touche pour effectuer la saisie en minuscules.
	Sélectionnez cette touche pour effectuer la saisie en majuscules.

POUR SAISIR DES SYMBOLES

1 Sélectionnez **"Autre"** pour afficher les touches des symboles.

2 Sélectionnez les touches des symboles directement pour entrer des symboles.

: Sélectionnez cette touche pour effacer un symbole. Sélectionnez et maintenez votre doigt dessus pour continuer à effacer des symboles.

POUR AFFICHER LA LISTE

1 Sélectionnez "OK" pour chercher une adresse ou un nom.

- Les éléments correspondants de la base de données sont répertoriés, même si l'adresse ou le nom saisi est incomplet.
- La liste s'affichera automatiquement si le nombre maximal de caractères est saisi ou si le nombre d'éléments correspondants est égal ou inférieur à 5.

INFORMATIONS

- Le nombre d'éléments correspondants s'affiche sur le côté droit de l'écran. Si le nombre d'éléments correspondants est supérieur à 999, le système affiche "***" à l'écran.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN LISTE

Lorsqu'une liste est affichée, utilisez la touche d'écran appropriée pour la parcourir.

Icône	Fonction
	Sélectionnez cette touche pour sauter à la page suivante ou précédente. Sélectionnez ou et maintenez votre doigt dessus pour parcourir la liste affichée.
	Ceci indique la position de l'écran affiché.
	Si s'affiche à la droite du nom d'un élément, c'est que le nom en entier est trop long à afficher. Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la fin du nom. Sélectionnez pour vous déplacer au début du nom.

INFORMATIONS

- Les touches "∧" et "∨" du Remote Touch peuvent être utilisées pour monter et descendre dans les écrans de liste.

TRI

Vous pouvez réorganiser l'ordre d'une liste affichée à l'écran.

1 Sélectionnez **"Trier"**.

2 Sélectionnez les critères de tri souhaités.

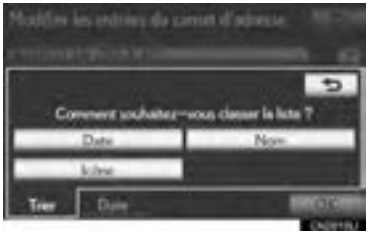

Touche d'écran	Fonction
"Distance"	Sélectionnez cette touche pour trier par ordre de distance à parcourir à partir de la position actuelle.
"Date"	Sélectionnez cette touche pour trier par ordre de date.
"Catégorie"	Sélectionnez cette touche pour trier par ordre de catégorie.
"Icône"	Sélectionnez cette touche pour trier par ordre d'icône.
"Nom"	Sélectionnez cette touche pour trier par ordre de nom.
"Marque"	Sélectionnez cette touche pour trier par ordre de nom de marque. (fonctions XM)
"Prix"	Sélectionnez cette touche pour trier par ordre de prix. (fonctions XM)

4. RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

Vous pouvez régler le contraste et la luminosité de l'écran et de l'image affichée par la caméra. Vous pouvez également éteindre l'écran et/ou le faire basculer en mode jour ou nuit.

RÉGLAGE DES PARAMÈTRES DE L'ÉCRAN

RÉGLAGE DE L'AFFICHAGE ET DES PARAMÈTRES DE LA CAMÉRA

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Affichage"**.

▶ Réglage de l'affichage

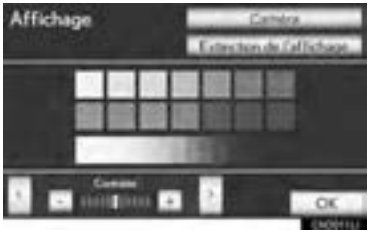

"Caméra" : Sélectionnez cette touche pour régler l'image de la caméra.

▶ Réglage de l'image de la caméra

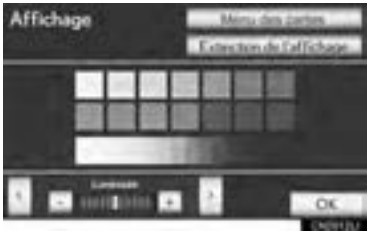

"Menu des cartes" : Sélectionnez cette touche pour revenir aux paramètres de l'affichage.

RÉGLAGE DU CONTRASTE ET DE LA LUMINOSITÉ

Le contraste et la luminosité de l'écran peuvent être réglés en fonction de la luminosité ambiante. L'écran peut également être éteint.

1 Sélectionnez **"<"** ou **">"** pour sélectionner la fonction souhaitée ("Contraste" ou "Luminosité").

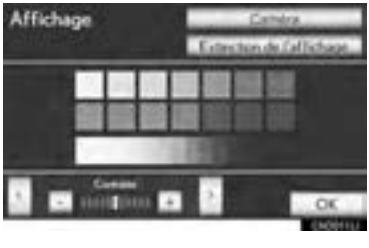

2 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée pour régler le contraste et la luminosité.

Touche d'écran	Fonction
"Contraste" "+"	Sélectionnez cette touche pour augmenter le contraste de l'écran.
"Contraste" "-"	Sélectionnez cette touche pour diminuer le contraste de l'écran.
"Luminosité" "+"	Sélectionnez cette touche pour rendre l'écran plus lumineux.
"Luminosité" "-"	Sélectionnez cette touche pour rendre l'écran plus sombre.

3 Après le réglage de l'écran, sélectionnez **"OK"**.

- L'écran s'éteint lorsque vous sélectionnez **"Extinction de l'affichage"**. Pour rallumer l'écran, appuyez sur n'importe quelle touche du système audio ou du Remote Touch.

PERMUTATION ENTRE LE MODE JOUR ET LE MODE NUIT

En fonction de la position du contacteur des phares, l'écran passe au mode jour ou au mode nuit.

1 Pour afficher l'écran en mode jour et régler la luminosité et le contraste, même lorsque le contacteur des phares est activé, sélectionnez **"Mode jour"**.

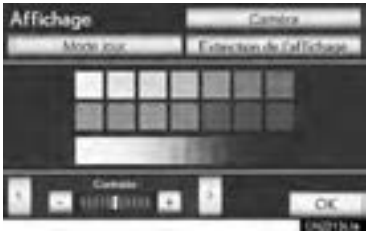

- L'affichage ne passera pas en mode nuit, même si le contacteur des phares est activé, lorsque le véhicule est dans un endroit lumineux, par exemple à l'extérieur à la lumière directe du soleil.

INFORMATIONS

- Si l'écran est réglé en mode jour avec le contacteur des phares activé, cette situation est mémorisée même si le moteur <le système hybride> est arrêté.

5. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN DE CARTE

AFFICHAGE DE LA POSITION ACTUELLE

Au démarrage du système de navigation, la position actuelle est le premier élément affiché. Cet écran affiche la position actuelle et une carte de la zone environnante.

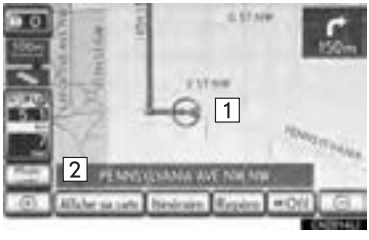

- Le repère de la position actuelle (1) s'affiche au centre ou dans la partie centrale inférieure de l'écran de carte.
- Selon l'échelle de la carte, un nom de rue s'affichera au bas de l'écran (2).
- En tout temps et à partir de n'importe quel écran, vous pouvez faire revenir l'écran à cet écran de carte montrant votre position actuelle en appuyant sur la touche **"MAP/ VOICE"** du Remote Touch.

- Pour corriger manuellement la position actuelle, reportez-vous à la page 128.

INFORMATIONS

- Pendant que vous roulez, le repère de la position actuelle reste fixe à l'écran et la carte se déplace.
- La position actuelle est automatiquement définie dès que le véhicule reçoit des signaux du GPS (système de géo-positionnement par satellite). Si la position actuelle n'est pas exacte, elle sera automatiquement corrigée une fois que le véhicule aura reçu des signaux du GPS.

INFORMATIONS

- Après avoir débranché la batterie de 12 volts, ou sur un véhicule neuf, la position actuelle peut être erronée. Dès que le système reçoit des signaux du GPS, la position actuelle exacte est affichée.

FONCTIONNEMENT DU DÉFILEMENT D'ÉCRAN

Lorsque vous sélectionnez un point quelconque sur la carte, celui-ci se déplace au centre de l'écran et il est indiqué par le repère du curseur (1).

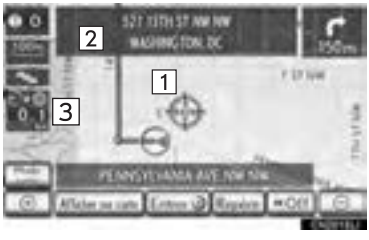

- Pour examiner sur la carte un point qui est différent de la position actuelle, utilisez la fonction de défilement pour déplacer le point souhaité au centre de l'écran.
- Pour faire défiler la carte, placez le pointeur près de la destination souhaitée, puis maintenez le bouton du Remote Touch enfoncé. La carte continuera de défiler dans cette direction jusqu'à ce que le bouton soit relâché.
- Selon l'échelle de la carte, un nom de rue, un nom de ville ou un autre élément relatif au point sélectionné s'affichera (2). La distance entre la position actuelle et sera aussi affichée (3).

- Une fois le défilement de la carte terminé, celle-ci reste centrée sur la position sélectionnée jusqu'à ce qu'une autre fonction soit activée. Le repère de la position actuelle continuera à se déplacer selon votre itinéraire réel et pourrait disparaître de l'écran. Lorsque vous appuyez sur la touche **"MAP/VOICE"** du Remote Touch, le repère de la position actuelle revient au centre de l'écran et la carte se déplace à mesure que le véhicule avance sur l'itinéraire indiqué.
- Lorsque vous utilisez la fonction de défilement, le repère de la position actuelle peut disparaître de l'écran. Appuyez sur la touche **"MAP/VOICE"** du Remote Touch pour afficher la position actuelle sur l'écran de carte.

POUR DÉFINIR LA POSITION DU CURSEUR COMME UNE DESTINATION

Un point particulier sur la carte peut être défini comme une destination à l'aide de la fonction de défilement.

1 Sélectionnez **"Entrer"**.

- L'écran change et affiche sur la carte l'emplacement de la destination choisie, ainsi que la préférence d'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

POUR ENREGISTRER LA POSITION DU CURSEUR COMME UNE ENTRÉE DU CARNET D'ADRESSES

L'enregistrement d'une entrée du carnet d'adresses permet d'accéder facilement à un point particulier.

1 Sélectionnez **"Repère"**.

2 Cet écran s'affiche.

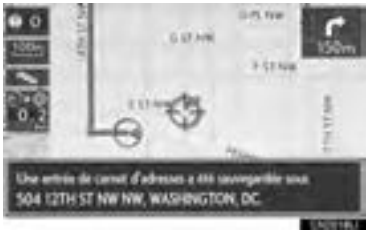

- Le symbole sur la carte indique le point enregistré.

- Pour modifier l'icône ou le nom, etc., reportez-vous à la section "MODIFICATION DES ENTRÉES DU CARNET D'ADRESSES", à la page 114.

INFORMATIONS

- Vous pouvez enregistrer jusqu'à 100 entrées dans le carnet d'adresses. Si vous tentez d'y enregistrer plus de 100 entrées, un message d'erreur s'affichera.

POUR AVOIR DE L'INFORMATION SUR L'ICÔNE SITUÉE À L'EMPLACEMENT DU CURSEUR

- Pour afficher l'information relative à une icône, placez le curseur sur celle-ci.

INFORMATIONS SUR UN PDI

Lorsque le curseur est placé sur une icône de PDI, le nom et **"Info."** s'affichent en haut de l'écran.

1 Sélectionnez **"Info."**.

2 Des informations comme le nom, l'adresse, l'emplacement et le numéro de téléphone s'affichent.

- Si vous sélectionnez **"Entrer "**, la position du curseur sera définie comme une destination.
- Si une destination a déjà été définie, **"Aller directement"** et **"Ajou. à itiné."** s'afficheront.

"Aller directement" : Sélectionnez cette touche pour supprimer la ou les destinations existantes et en définir une nouvelle.

"Ajou. à itiné." : Sélectionnez cette touche pour ajouter une destination.

- Pour enregistrer ce PDI comme une entrée du carnet d'adresses, sélectionnez **"Repère"**. (Consultez la section "ENREGISTREMENT DES ENTRÉES DU CARNET D'ADRESSES", à la page 113.)
- Si vous sélectionnez , vous pouvez appeler le numéro de téléphone enregistré.
- Vous pouvez afficher le PDI souhaité sur l'écran de carte. (Consultez la section "AFFICHAGE DES ICÔNES DE PDI", à la page 103.)

INFORMATION SUR LES ENTRÉES DU CARNET D'ADRESSES

Lorsque le curseur est placé sur l'icône d'une entrée du carnet d'adresses, le nom et **"Info."** s'affichent en haut de l'écran.

1 Sélectionnez **"Info."**.

2 Des informations comme le nom, l'adresse, l'emplacement et le numéro de téléphone s'affichent.

- Si vous sélectionnez **"Entrer "**, la position du curseur sera définie comme une destination.
- Si une destination a déjà été définie, **"Aller directement"** et **"Ajou. à itiné."** s'afficheront.

"Aller directement" : Sélectionnez cette touche pour supprimer la ou les destinations existantes et en définir une nouvelle.

"Ajou. à itiné." : Sélectionnez cette touche pour ajouter une destination.

- Pour modifier une entrée du carnet d'adresses, sélectionnez **"Modifier"**. (Consultez la section "MODIFICATION DES ENTRÉES DU CARNET D'ADRESSES", à la page 114.)
- Pour supprimer une entrée du carnet d'adresses, sélectionnez **"Supprimer"**.
- Si vous sélectionnez , vous pouvez appeler le numéro de téléphone enregistré.

INFORMATION SUR LA DESTINATION

Lorsque le curseur est placé sur une icône de destination, le nom et **"Info."** s'affichent en haut de l'écran.

1 Sélectionnez **"Info."**.

2 Des informations comme le nom, l'adresse, l'emplacement et le numéro de téléphone s'affichent.

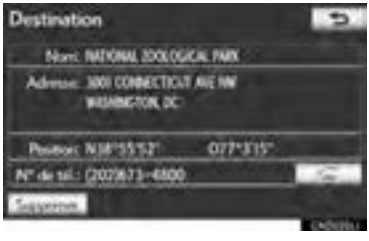

- Pour supprimer une destination, sélectionnez **"Supprimer"**.

- Si vous sélectionnez , vous pouvez appeler le numéro de téléphone enregistré.

INFORMATION ÉCRITE DE XM NavTraffic®

Lorsque vous sélectionnez l'icône XM NavTraffic® sur l'écran de carte, la barre d'information de XM NavTraffic® s'affiche dans la partie supérieure de l'écran.

1 Sélectionnez **"Info."**.

2 L'information sur la circulation s'affichera à l'écran.

- Pour afficher de l'information détaillée sur l'état de la circulation, sélectionnez **"Détail"**.

PERMUTATION DES ÉCRANS

Vous pouvez sélectionner n'importe quelle configuration d'écran.

1 Sélectionnez **"Mode carte"**.

2 Sélectionnez les touches d'écran pour sélectionner la configuration souhaitée.

- Selon les circonstances, il peut être impossible de sélectionner certaines touches de configuration d'écran.

Touche d'écran	Fonction
"Carte uniquement"	Sélectionnez cette touche pour afficher l'écran de carte simple. (Reportez-vous à la page 46.)
"Liste des chang. dir."	Sélectionnez cette touche pour afficher l'écran de liste des changements de direction. (Reportez-vous à la page 91.)
"Croisement"	Sélectionnez cette touche pour afficher l'écran de guidage d'intersection ou l'écran de guidage sur l'autoroute. (Reportez-vous à la page 90.)
"Carte double"	Sélectionnez cette touche pour afficher l'écran de carte double. (Reportez-vous à la page 46.)
"Liste des sorties d'autoroute"	Sélectionnez cette touche pour afficher l'écran de liste des sorties d'autoroute. (Reportez-vous à la page 89.)
"Flèche navi dirigée"	Sélectionnez cette touche pour afficher l'écran de flèche pas-à-pas. (Reportez-vous à la page 91.)

CONFIGURATIONS D'ÉCRAN

CARTE UNIQUEMENT

Il s'agit d'un écran de carte normal.

● L'écran affiche la carte simple.

● Lorsque vous êtes sur un écran différent, sélectionnez **"Carte uniquement"** pour afficher l'écran de carte simple.

CARTE DOUBLE

L'écran de carte peut être divisé en deux.

● Cet écran affiche la carte double. La carte de gauche est la carte principale.

● Lorsque vous êtes sur un écran différent, sélectionnez **"Carte double"** pour afficher l'écran de carte double.

MODIFICATION DE LA CARTE DE DROITE

La carte de droite peut être modifiée en sélectionnant un point quelconque sur cette carte.

1 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

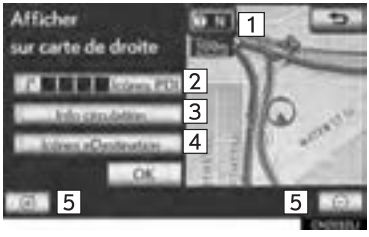

● Il est possible d'effectuer les procédures suivantes sur cet écran :

N°	Fonction
1	Modification de l'orientation de la carte
2	Affichage des icônes de PDI
3	Affichage de l'information de XM NavTraffic® (Reportez-vous à la page 178.)
4	Affichage des icônes eDestination (Reportez-vous à la page 203.)
5	Modification de l'échelle de la carte

2 Sélectionnez **"OK"** lorsque la modification est terminée.

● L'écran revient à l'écran de carte double.

ÉCHELLE DE LA CARTE

1 Sélectionnez ou pour changer l'échelle de l'écran de carte.

- La barre d'échelle et l'indicateur au bas de l'écran indiquent le menu d'échelle de la carte. L'amplitude de l'échelle va de 150 ft. (50 m) à 250 miles (400 km).
- Sélectionnez ou et maintenez votre doigt dessus pour continuer à modifier l'échelle de l'écran de carte.
- Vous pouvez changer l'échelle de l'écran de carte en sélectionnant directement la barre d'échelle. Cette fonction n'est pas disponible pendant la conduite.

INFORMATIONS

- Appuyez sur la touche "∧" du Remote Touch pour effectuer un zoom avant sur l'écran de carte, et sur la touche "∨" pour effectuer un zoom arrière.
- L'échelle de la carte s'affiche sous le symbole Nord vers le haut ou sous le symbole Sens du déplacement vers le haut dans la partie supérieure gauche de l'écran.
- Lorsque l'échelle de la carte est à son amplitude maximale de 250 miles (400 km), ne s'affiche pas. Lorsque l'échelle de la carte est à son amplitude minimale de 150 ft. (50 m), ne s'affiche pas. Dans les zones où la carte rapprochée est disponible, l'échelle de la carte passe de à lorsqu'elle est à son amplitude minimale.

CARTE RAPPROCHÉE

Dans la zone qui est couverte par la carte rapprochée (certaines zones des villes suivantes : Detroit, Chicago, New York, Los Angeles), vous pouvez passer à la carte rapprochée dont l'échelle est de 75 ft. (25 m).

POUR PASSER À LA CARTE RAPPROCHÉE

change pour lorsque l'échelle de la carte est réduite à 150 ft. (50 m).

1 Pour afficher la carte rapprochée, sélectionnez .

- Pour supprimer l'affichage de la carte rapprochée, sélectionnez .

INFORMATIONS

- Si la carte ou la position actuelle passe dans une zone qui n'est pas couverte par la carte rapprochée, l'échelle de l'écran change automatiquement à 150 ft. (50 m).
- Sur la carte rapprochée, le symbole signale un sens unique.
- Vous ne pouvez pas faire défiler la carte rapprochée pendant que vous conduisez.

Des empreintes de bâtiment dans la base de données ont été crées et fournies par MAPMASTER.

POUR AFFICHER DE L'INFORMATION SUR LES BÂTIMENTS

Cette information n'est disponible que pour les bâtiments pour lesquels de l'information figure dans les données cartographiques.

1 Sélectionnez **"Info."** pendant que la carte rapprochée est affichée.

- Les détails des PDI de certains bâtiments peuvent s'afficher.
- Pour obtenir de l'information détaillée sur un PDI, sélectionnez le nom du bâtiment. Vous pouvez consulter les détails des PDI sélectionnés.

ORIENTATION DE LA CARTE

Vous pouvez changer l'orientation de la carte de Nord vers le haut à Sens du déplacement vers le haut, en sélectionnant le symbole de l'orientation dans la partie supérieure gauche de l'écran.

1 Sélectionnez ou .

▶ Écran Nord vers le haut

▶ Écran Sens du déplacement vers le haut

: Symbole Nord vers le haut

Peu importe la direction de la trajectoire du véhicule, le nord est toujours en haut.

: Symbole Sens du déplacement vers le haut

La direction de la trajectoire du véhicule est toujours en haut.

- Le symbole Nord vers le haut et le symbole Sens du déplacement vers le haut affichent tous les deux la direction des véhicules sous la forme d'une lettre (par ex. N pour nord).

ICÔNES DE CARTE NORMALE

Icône	Nom
	Île
	Parc
	Usine
	Immeuble commercial
	Aéroport
	Installations militaires
	Université
	Hôpital
	Stade
	Centre commercial
	Golf

1. PARAMÈTRES GÉNÉRAUX

Servent à choisir la langue et à activer/désactiver les sons de fonctionnement et les changements automatiques d'écran, etc.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Paramétrer"**.

3 Sélectionnez **"Général"**.

4 Sélectionnez les options à configurer.

5 Sélectionnez **"OK"**.

ÉCRANS DES PARAMÈTRES GÉNÉRAUX

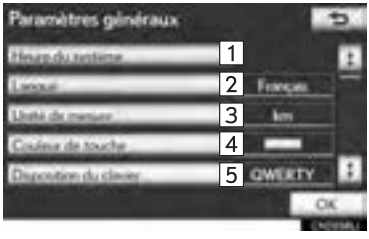

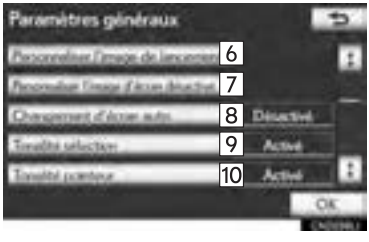

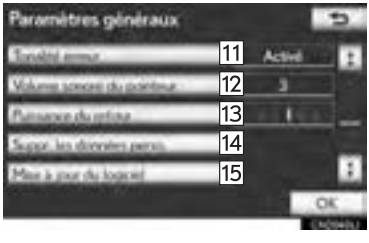

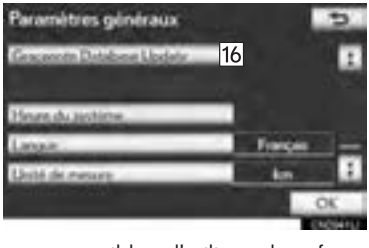

- Il est possible d'utiliser les fonctions suivantes sur cet écran :

N°	Fonction
1	Sélectionnez cette touche pour changer le fuseau horaire et sélectionnez **"Activé"** ou **"Désactivé"** pour l'heure avancée. (Consultez la section "PARAMÈTRES DE L'HEURE DU SYSTÈME", à la page 52.)
2	Sélectionnez cette touche pour changer la langue. (Consultez la section "SÉLECTION D'UNE LANGUE", à la page 53.)
3	Sélectionnez cette touche pour changer l'unité de distance. (Consultez la section "UNITÉ DE MESURE", à la page 53.)
4	Sélectionnez cette touche pour changer la couleur des touches d'écran. (Consultez la section "SÉLECTION D'UNE COULEUR DE TOUCHE", à la page 54.)
5	Sélectionnez cette touche pour changer la disposition du clavier. (Consultez la section "SÉLECTION D'UNE DISPOSITION DE CLAVIER", à la page 54.)
6	Sélectionnez cette touche pour personnaliser l'image d'ouverture. (Consultez la section "MODIFICATION DE L'IMAGE DE LANCEMENT", à la page 55.)
7	Sélectionnez cette touche pour personnaliser l'image d'extinction de l'écran. (Consultez la section "MODIFICATION DE L'IMAGE D'EXTINCTION DE L'ÉCRAN", à la page 57.)
8	Sélectionnez cette touche pour régler les changements d'écran automatiques, de l'écran de commande audio/du climatiseur à l'écran précédent, sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**. Si **"Activé"** est sélectionné, l'écran reviendra automatiquement à l'écran précédent depuis l'écran de commande audio/du climatiseur, au bout de 20 secondes.

N°	Fonction
9	Sélectionnez cette touche pour régler les sons associés à la sélection d'éléments sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**.
10	Sélectionnez cette touche pour régler les sons associés au pointeur sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**.
11	Sélectionnez cette touche pour régler les sons associés aux erreurs sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**.
12	Sélectionnez cette touche pour régler le volume du son du pointeur. (Reportez-vous à la section "POINTER SOUND VOLUME SETTINGS", à la page 59.)
13	Sélectionnez cette touche pour régler la force d'attraction des touches sur le pointeur. (Reportez-vous à la section "SETTING A FEEDBACK FORCE", à la page 59.)
14	Sélectionnez cette touche pour supprimer les données personnelles. (Consultez la section "SUPPRESSION DES DONNÉES PERSONNELLES", à la page 60.)
15	Sélectionnez cette touche pour mettre à jour les versions des programmes. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.
16	Sélectionnez cette touche pour mettre à jour les versions des bases de données de Gracenote. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

PARAMÈTRES DE L'HEURE DU SYSTÈME

Servent à changer le fuseau horaire et à activer/désactiver l'heure avancée.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Heure du système"**.

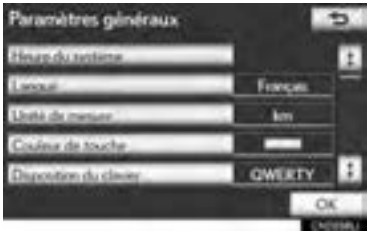

4 Sélectionnez les options à configurer.

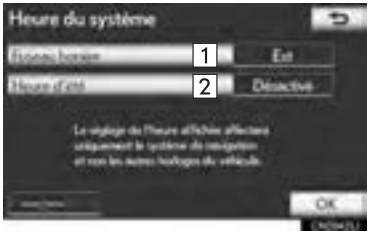

● Il est possible d'utiliser les fonctions suivantes sur cet écran :

N°	Fonction
1	Sélectionnez cette touche pour changer le fuseau horaire. (Consultez la section "FUSEAU HORAIRE", à la page 52.)
2	Pour régler l'heure avancée sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**.

5 Sélectionnez **"OK"**.

FUSEAU HORAIRE

Vous pouvez sélectionner un fuseau horaire et définir le GMT.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Heure du système"** sur l'écran "Paramètres généraux".

4 Sélectionnez **"Fuseau horaire"**.

5 Sélectionnez le fuseau horaire souhaité.

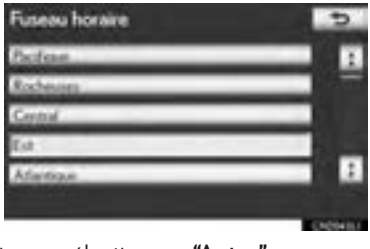

● Si vous sélectionnez **"Autre"**, vous pourrez régler le fuseau manuellement. Sélectionnez **"+"** ou **"-"** pour régler le fuseau horaire, puis sélectionnez **"OK"**.

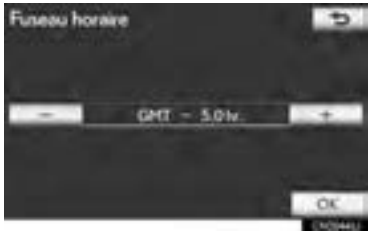

6 Sélectionnez **"OK"**.

SÉLECTION D'UNE LANGUE

Vous pouvez changer la langue.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Langue"**.

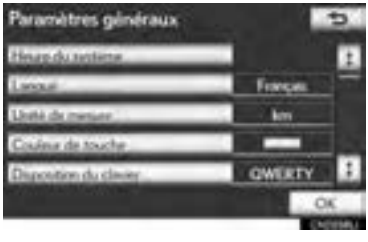

4 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

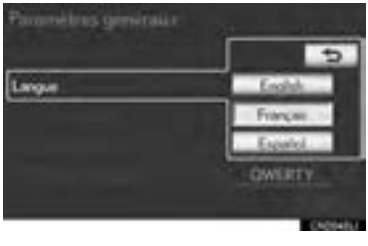

5 Sélectionnez **"Oui"**.

● L'écran précédent s'affichera.

6 Sélectionnez **"OK"**.

UNITÉ DE MESURE

Vous pouvez modifier l'unité de distance.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Unité de mesure"**.

4 Sélectionnez **"km"** ou **"mile"**.

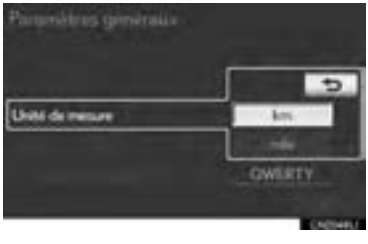

● L'écran précédent s'affichera.

5 Sélectionnez **"OK"**.

● Cette fonction n'est disponible qu'en anglais ou en espagnol. Pour modifier la langue, reportez-vous à la section "SÉLECTION D'UNE LANGUE", à la page 53.

SÉLECTION D'UNE COULEUR DE TOUCHE

Vous pouvez modifier la couleur des touches d'écran.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Couleur de touche"**.

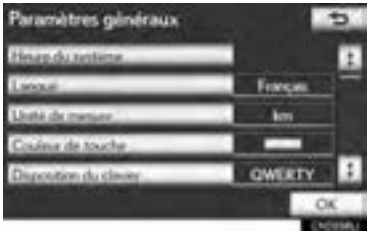

4 Sélectionnez la couleur de touche d'écran souhaitée.

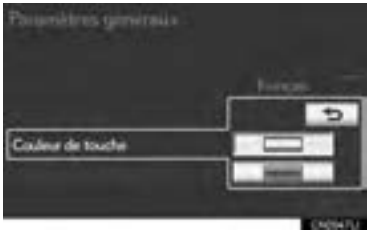

● L'écran précédent s'affichera.

5 Sélectionnez **"OK"**.

SÉLECTION D'UNE DISPOSITION DE CLAVIER

Vous pouvez changer la disposition du clavier.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Disposition du clavier"**.

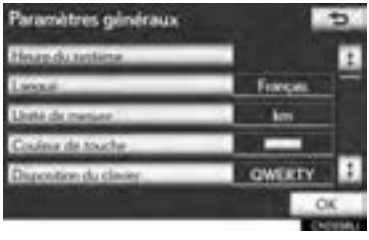

4 Sélectionnez **"ABC"** ou **"QWERTY"** dans "Disposition du clavier" pour changer la disposition du clavier.

● L'écran précédent s'affichera.

5 Sélectionnez **"OK"**.

■ TYPE DE DISPOSITION

▶ Type “ABC”

▶ Type “QWERTY”

MODIFICATION DE L’IMAGE DE LANCEMENT

Lorsque le contacteur du moteur <commutateur d’alimentation> est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON <ON>, l’écran initial s’affiche.

L’image de lancement peut être sélectionnée à partir de 3 films préenregistrés.
De plus, vous pouvez copier une image d’une clé USB et l’utiliser en tant qu’image de lancement. (Pour les informations relatives à l’image d’ouverture, reportez-vous à la section “ÉCRAN INITIAL”, à la page 32.)

■ FILMS PRÉENREGISTRÉS

▶ Type A

▶ Type B

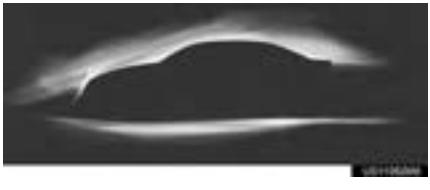

▶ Type C

INFORMATIONS

- Lorsque vous enregistrez les images sur une clé USB, l'image de lancement est enregistrée dans le dossier "StartupImage" et l'image d'extinction de l'écran dans le dossier "DisplayOffImage". Si vous n'utilisez pas ces noms de dossier, le système de navigation ne peut pas télécharger les images. (Les noms de dossier sont sensibles à la casse.)
- L'extension du nom des fichiers d'image est JPG ou JPEG.
- Le nom d'un fichier d'image peut comporter jusqu'à 32 caractères, y compris son extension.
- Vous pouvez enregistrer des fichiers d'image dont la taille ne dépasse pas 10 Mo.
- Vous pouvez télécharger jusqu'à 3 images.

TRANSFERT DE DONNÉES

1 Ouvrez le bloc central.

2 Ouvrez la trappe et branchez une clé USB.

- Si ce n'est pas encore fait, mettez la clé USB sous tension.

3 Fermez le bloc central.

4 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

5 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

6 Sélectionnez **"Personnaliser l'image de lancement"**.

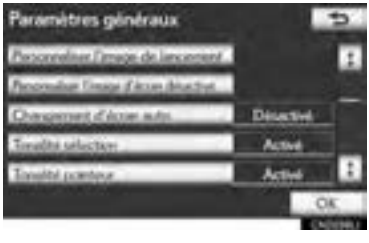

7 Sélectionnez **"Transfert"**.

8 Sélectionnez **"Oui"**.

RÉGLAGE DE L'IMAGE DE LANCEMENT

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Personnaliser l'image de lancement"** sur l'écran "Paramètres généraux".

4 Sélectionnez l'image souhaitée.

5 Sélectionnez **"OK"**.

SUPPRESSION DES IMAGES TRANSFÉRÉES

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Personnaliser l'image de lancement"** sur l'écran "Paramètres généraux".

4 Sélectionnez **"Supprimer tout"**.

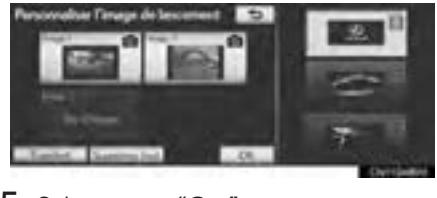

5 Sélectionnez **"Oui"**.

MODIFICATION DE L'IMAGE D'EXTINCTION DE L'ÉCRAN

Sélectionnez **"Extinction de l'affichage"** pour éteindre l'écran. Vous pouvez copier une image d'une clé USB et la paramétrer afin qu'elle s'affiche lorsque vous sélectionnez **"Extinction de l'affichage"**. (Pour de plus amples informations sur **"Extinction de l'affichage"**, reportez-vous à la section "RÉGLAGE DE L'ÉCRAN", à la page 38.)

TRANSFERT DE DONNÉES

1 Ouvrez le bloc central.

2 Ouvrez la trappe et branchez une clé USB.

- Si ce n'est pas encore fait, mettez la clé USB sous tension.

3 Fermez le bloc central.

4 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

5 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

6 Sélectionnez **"Personnaliser l'image d'écran désactivé"**.

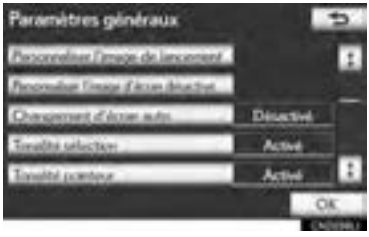

7 Sélectionnez **"Transfert"**.

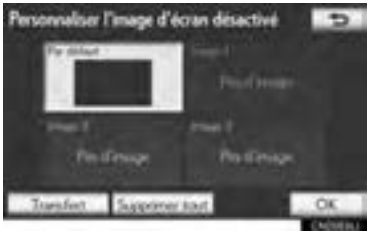

8 Sélectionnez **"Oui"**.

RÉGLAGE DE L'IMAGE D'EXTINCTION DE L'ÉCRAN

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Personnaliser l'image d'écran désactivé"** sur l'écran "Paramètres généraux".

4 Sélectionnez l'image souhaitée.

5 Sélectionnez **"OK"**.

SUPPRESSION DES IMAGES TRANSFÉRÉES

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Personnaliser l'image d'écran désactivé"** sur l'écran "Paramètres généraux".

4 Sélectionnez **"Supprimer tout"**.

5 Sélectionnez **"Oui"**.

RÉGLAGES DU VOLUME DU SON DU POINTEUR

Vous pouvez régler le volume du son du pointeur.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Volume sonore du pointeur"**.

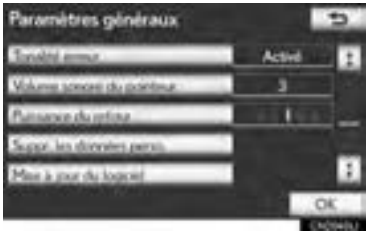

4 Sélectionnez la touche souhaitée.

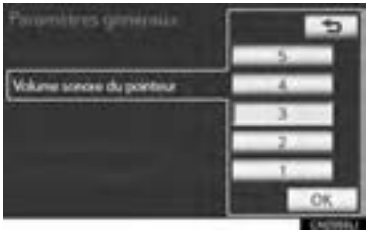

5 Sélectionnez "OK".

6 Sélectionnez "OK".

RÉGLAGE DE LA FORCE D'ATTRACTION

Lorsque le pointeur s'approche d'une touche, il est automatiquement attiré sur celle-ci. Vous pouvez régler la force de cette attraction.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Puissance du retour"**.

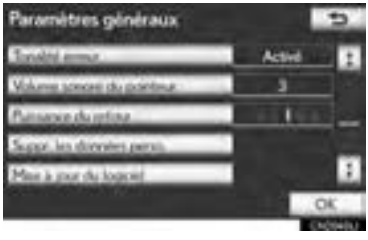

4 Sélectionnez **"+"** ou **"-"**.

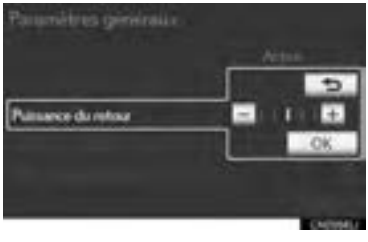

5 Sélectionnez "OK".

6 Sélectionnez "OK".

SUPPRESSION DES DONNÉES PERSONNELLES

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Général"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Suppr. les données perso."**.

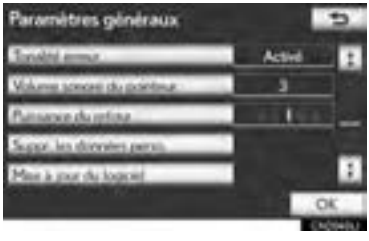

4 Sélectionnez **"Supprimer"**.

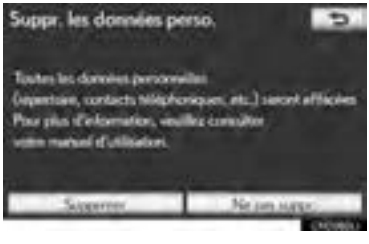

5 Sélectionnez **"Oui"**.

- Les données personnelles suivantes peuvent être supprimées ou réinitialisées à leurs valeurs par défaut :
  - Conditions d'entretien
  - Paramètre de désactivation des renseignements sur l'entretien
  - Carnet d'adresses
  - Zones à éviter
  - Points précédents
  - Guidage routier
  - Tracé de l'itinéraire
  - Données de l'annuaire
  - Données de l'historique des appels
  - Données de la composition abrégée
  - Données du téléphone Bluetooth®
  - Paramètres audio du téléphone
  - Paramètres d'affichage du téléphone
  - Paramètres des messages
  - Réglage audio
  - Réglage audio Bluetooth®
  - Données de l'image de lancement
  - Données de l'image d'extinction d'écran
  - Applications téléchargées

INFORMATIONS

- Cette fonction n'est pas disponible pendant la conduite.

2. PARAMÈTRES DE LA VOIX

Vous pouvez régler l'orientation vocale, etc.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Paramétrer"**.

3 Sélectionnez **"Voix"**.

4 Sélectionnez les options à configurer.

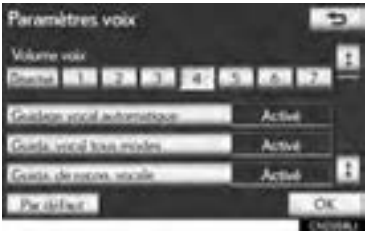

5 Sélectionnez **"OK"**.

ÉCRAN DES PARAMÈTRES DE LA VOIX

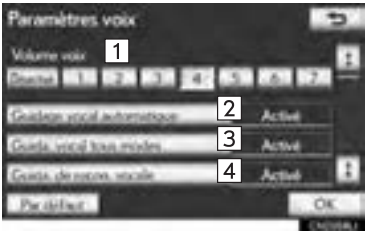

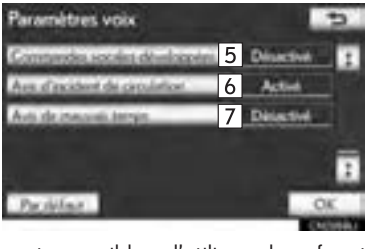

- Il est possible d'utiliser les fonctions suivantes sur cet écran :

N°	Fonction
1	Vous pouvez régler le volume de l'orientation vocale ou le désactiver. (Consultez la section "VOLUME DE LA VOIX", à la page 62.)
2	L'orientation vocale durant le guidage routier peut être réglée sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**.
3	L'orientation vocale durant l'utilisation du système audio/video et/ou du climatiseur peut être réglée sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**.
4	Les messages de commande vocale peuvent être réglés sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**. Ce réglage peut également être modifié sur l'écran "Menu Raccourcis". (Reportez-vous à la page 142.)
5	Lorsque **"Activé"** est sélectionné, le système audio/vidéo et le climatiseur peuvent fonctionner à l'aide de commandes vocales.
6	Lorsque vous utilisez la fonction d'information sur la circulation, l'orientation vocale peut être réglée sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**. (Consultez la section "AVIS D'INCIDENT DE CIRCULATION", à la page 63.)
7	Lorsque vous utilisez la fonction XM NavWeather™, l'option d'alerte météorologique peut être réglée sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**.

- Pour réinitialiser tous les éléments de réglage, sélectionnez **"Par défaut"**.

VOLUME DE LA VOIX

Vous pouvez régler le volume de l'orientation vocale ou le désactiver.

1. Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.
2. Sélectionnez **"Voix"** sur l'écran "Paramétrer".
3. Sélectionnez le niveau souhaité en sélectionnant le chiffre approprié.

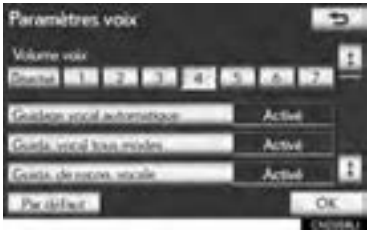

- Si vous n'avez pas besoin de l'orientation vocale, sélectionnez **"Désactivé"** pour désactiver la fonction.

4. Sélectionnez **"OK"**.

AVIS D'INCIDENT DE CIRCULATION

Vous pouvez recevoir de l'information sur les embouteillages par le biais de l'orientation vocale pendant votre guidage routier vers la destination souhaitée.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Voix"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Activé"** pour "Avis d'incident de circulation".

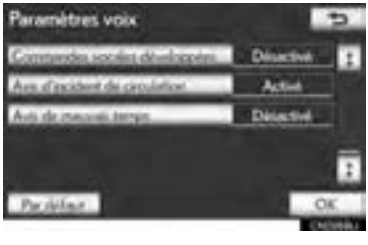

4 Sélectionnez **"OK"**.

INFORMATIONS

- Lorsque l'indicateur "Info circulation" est estompé, les fonctions "Éviter la circulation", "Avis d'incident de circulation" et "Afficher la circulation fluide" ne sont pas opérationnelles. (Reportez-vous à la page 178.)

1 RECHERCHE DE LA DESTINATION

1. RECHERCHE DE LA DESTINATION 66

SÉLECTION DE LA ZONE DE RECHERCHE 66

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR DOMICILE 67

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR DESTINATIONS PRÉDÉFINIES 67

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Adresse” 68

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Point d’intérêt” 71

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Destination Assist” 78

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Destinations précédentes” 78

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Carnet d’adresses” 79

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Urgence” 79

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Croisement et autoroute” 80

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Carte” 83

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Coordonnées” 83

SUPPRESSION DES DESTINATIONS DÉFINIES 84

2. DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER 85

3

SYSTÈME DE NAVIGATION

2 GUIDAGE ROUTIER

1. ÉCRAN DE GUIDAGE ROUTIER 89
2. MESSAGES TYPES D'ORIENTATION VOCALE 92
3. DISTANCE ET DURÉE DU TRAJET JUSQU'À LA DESTINATION 95
4. DÉFINITION ET SUPPRESSION DES DESTINATIONS 96
AJOUT DE DESTINATIONS 96
RÉORGANISATION DES DESTINATIONS 96
SUPPRESSION DES DESTINATIONS 97
5. DÉFINITION D'UN ITINÉRAIRE 98
DÉFINITION D'UN DÉTOUR 98
VUE D'ENSEMBLE DE L'ITINÉRAIRE 99
PRÉFÉRENCE D'ITINÉRAIRE 100
SUSPENSION ET REPRISE DU GUIDAGE 102
AFFICHAGE SUR LA CARTE 103
TRACÉ DE L'ITINÉRAIRE 106

3 CARNET D'ADRESSES

1. PARAMÈTRES DE NAVIGATION 107
DÉFINITION DU "Domicile" 108
DÉFINITION DES "Destinations prédéfinies" 110
DÉFINITION DU "Carnet d'adresses" 113
DÉFINITION DES "Zones à éviter" 117
SUPPRESSION DES DESTINATIONS PRÉCÉDENTES 122

4 CONFIGURATION

1. PARAMÈTRES DE NAVIGATION DÉTAILLÉS 123
ÉCRANS DES PARAMÈTRES DE NAVIGATION 123
2. PARAMÈTRES DU VÉHICULE 131
ENTRETIEN 131
PERSONNALISATION DU VÉHICULE 136

5 GPS (SYSTÈME DE GÉO-POSITIONNEMENT PAR SATELLITE)

1. LIMITES DU SYSTÈME DE NAVIGATION 137

1. RECHERCHE DE LA DESTINATION

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Destination"**.

3 Cet écran s'affiche.

- Vous pouvez rechercher une destination de 11 manières différentes. (Reportez-vous aux pages 67 à 83.)

INFORMATIONS

- Pendant la recherche d'une destination, la réponse des touches d'écran peut être plus lente.

SÉLECTION DE LA ZONE DE RECHERCHE

Vous pouvez changer la province (l'État) sélectionnée pour définir une destination d'une autre province (un autre État) en sélectionnant **"Adresse"**, **"Point d'intérêt"** ou **"Croisement et autoroute"**.

1 Sélectionnez **"Changer état/province"** pour afficher une liste des États/provinces/territoires des États-Unis et du Canada.

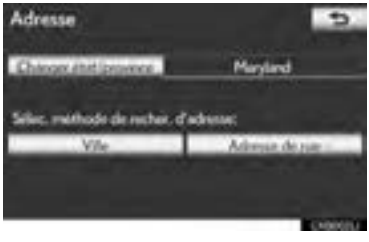

- Pour en savoir davantage sur la base de données de la carte et ses mises à jour, reportez-vous à la section "VERSION DE LA BASE DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUES ET ZONE DE COUVERTURE", à la page 158.
- Si vous n'avez pas encore sélectionné une province (un État), le message **"Sélectionner l'état/la province"** s'affiche.

2 Sélectionnez la province (l'État) souhaitée.

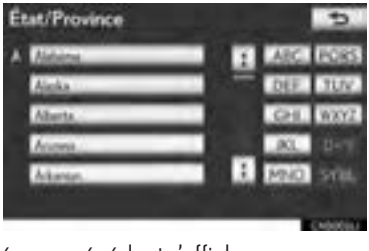

- L'écran précédent s'affichera.

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR DOMICILE

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Aller au domicile"**.

- L'adresse de votre domicile est définie comme étant la destination. Le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire.

4 Sélectionnez **"OK"**.

- Pour utiliser cette fonction, vous devez définir une adresse de domicile. (Pour enregistrer le domicile, reportez-vous à la page 108.)

INFORMATIONS

- Si aucune adresse de domicile n'a été enregistrée, un message vous demandant si vous désirez en définir une s'affichera et l'écran de configuration s'ouvrira.
- Si vous sélectionnez **"OK"**, même pendant que le véhicule roule, le guidage débute à la position actuelle du véhicule et se poursuit jusqu'à votre domicile.

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR DESTINATIONS PRÉDÉFINIES

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez n'importe quelle touche de destination prédéfinie (**1-5**).

- La destination prédéfinie sélectionnée est définie comme étant la destination. Le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

4 Sélectionnez **"OK"**.

- Pour utiliser cette fonction, vous devez paramétrer des destinations prédéfinies sur les touches d'écran (**1-5**). (Consultez la section "ENREGISTREMENT DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES", à la page 110.)

INFORMATIONS

- Si aucune destination prédéfinie n'a été enregistrée, un message vous demandant si vous désirez en définir une s'affichera et l'écran de configuration s'ouvrira.
- Si vous sélectionnez **"OK"**, même pendant que vous roulez, le guidage débute à la position actuelle du véhicule et se poursuit jusqu'à la destination prédéfinie.

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR "Adresse"

Vous pouvez rechercher une destination par adresse de 2 manières différentes :

(a) Recherche par ville

(b) Recherche par adresse de rue

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Adresse"** sur l'écran "Destination".

4 Sélectionnez la méthode de recherche souhaitée.

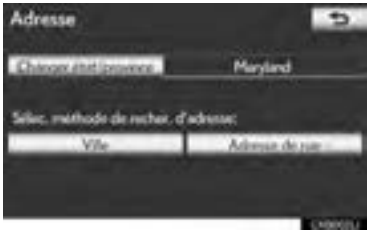

SÉLECTION D'UNE VILLE À RECHERCHER

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Destination"**.

2 Sélectionnez **"Adresse"** sur l'écran "Destination".

3 Sélectionnez **"Ville"**.

4 Saisissez le nom d'une ville.

5 Dans la liste affichée, sélectionnez la touche d'écran de la ville souhaitée.

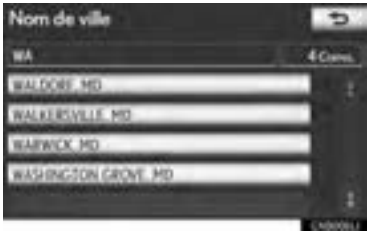

6 Saisissez le nom de la rue, puis sélectionnez **"OK"**.

7 Lorsque le nom de la rue souhaitée s'affiche, sélectionnez la touche d'écran correspondante.

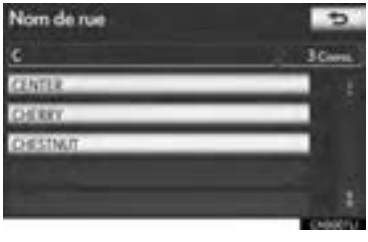

- Une fois le nom de la rue souhaitée sélectionné, l'écran "Confirmer la destination" pourrait s'afficher. Si vous sélectionnez **"Aller"** sur l'écran "Confirmer la destination", le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

8 Saisissez un numéro de maison.

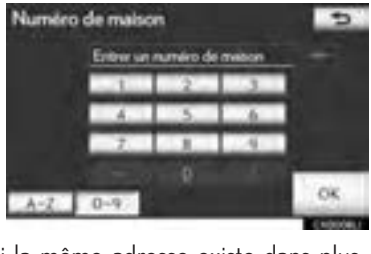

- Si la même adresse existe dans plus de 1 ville, l'écran actuel passe à l'écran de la liste des adresses.

RECHERCHE PARMI LES 5 DERNIÈRES VILLES

1 Sélectionnez **"5 dernières villes"**.

2 Dans la liste affichée, sélectionnez la touche d'écran de la ville souhaitée.

- L'écran de saisie du nom de la rue s'affiche alors. (Consultez la section "SÉLECTION D'UNE VILLE À RECHERCHER", à la page 68.)

INFORMATIONS

- Si le système de navigation n'a jamais été utilisé, cette fonction ne sera pas disponible.

RECHERCHE PAR ADRESSE DE RUE

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Destination"**.

2 Sélectionnez **"Adresse"** sur l'écran "Destination".

3 Sélectionnez **"Adresse de rue"**.

4 Pour saisir le numéro de maison, sélectionnez les touches numériques directement à l'écran.

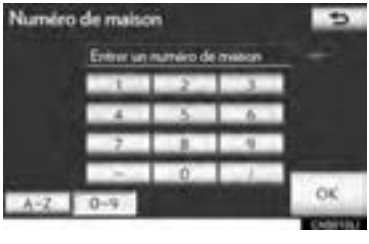

- Après la saisie du numéro de maison, sélectionnez **"OK"** pour afficher l'écran de saisie du nom de la rue.

5 Saisissez le nom de la rue, puis sélectionnez **"OK"**.

6 Lorsque le nom de la rue souhaitée s'affiche, sélectionnez la touche d'écran correspondante.

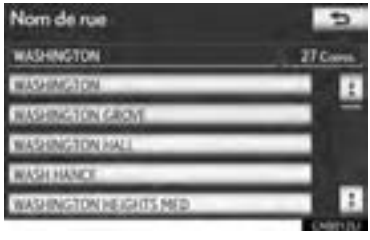

- Une fois le nom de la rue souhaitée sélectionné, l'écran "Confirmer la destination" pourrait s'afficher. Si vous sélectionnez **"Aller"** sur l'écran "Confirmer la destination", le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)
- Si la même adresse existe dans plus d'une ville, un écran vous demandant de saisir ou de sélectionner le nom de la ville s'affichera.

7 Saisissez le nom d'une ville.

8 Dans la liste affichée, sélectionnez la touche d'écran de la ville souhaitée.

INFORMATIONS

- Vous pouvez rechercher une rue simplement en saisissant une partie de son nom.
- Par exemple : AVENUE OUEST S
  - Vous pouvez effectuer une recherche en saisissant simplement "AVENUE OUEST S", "AVENUE OUEST" ou "OUEST".

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR "Point d'intérêt"

Vous pouvez rechercher une destination par point d'intérêt de 4 manières différentes :

(a) Recherche par nom

(b) Recherche par catégorie

(c) Recherche par numéro de téléphone

(d) Recherche par eDestination

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Point d'intérêt"** sur l'écran "Destination".

4 Sélectionnez la méthode de recherche souhaitée.

RECHERCHE PAR "Nom"

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Destination"**.

2 Sélectionnez **"Point d'intérêt"** sur l'écran "Destination".

3 Sélectionnez **"Nom"** sur l'écran "Point d'intérêt".

4 Saisissez le nom du PDI.

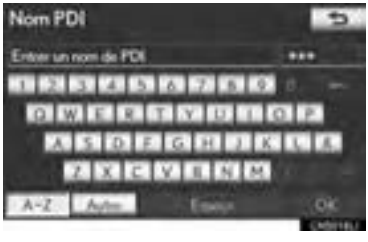

5 Sélectionnez la touche d'écran de la destination souhaitée.

- Une fois la destination souhaitée sélectionnée, l'écran "Confirmer la destination" pourrait s'afficher. Si vous sélectionnez **"Aller"** sur l'écran "Confirmer la destination", le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)
- Lorsque vous saisissez le nom d'un PDI particulier et que 2 ou plusieurs sites portent ce nom, l'écran de la liste s'affiche.

6 Sélectionnez la touche d'écran de la destination souhaitée.

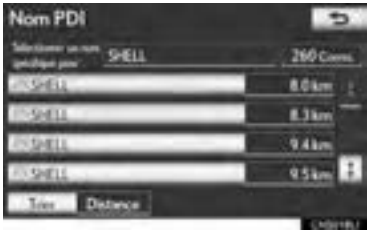

- Si le même nom existe dans plus de 1 ville, vous pouvez effectuer votre recherche plus facilement par **"Ville"** ou par **"Catégorie"**. (Reportez-vous aux sections "SÉLECTION D'UNE VILLE À RECHERCHER", à la page 68 et "SÉLECTION DANS LES CATÉGORIES", à la page 73.)

- Vous pouvez afficher le PDI souhaité sur l'écran de carte. (Consultez la section "AFFICHAGE DES ICÔNES DE PDI", à la page 103.)

INFORMATIONS

- Pour rechercher le nom d'un établissement composé de plusieurs mots de recherche, insérez une espace entre chaque mot.

SÉLECTION D'UNE VILLE À RECHERCHER

1 Sélectionnez **"Ville"**.

2 Saisissez le nom de la ville.

- Pour annuler le réglage de la ville, sélectionnez **"Toute ville"**.

3 Dans la liste affichée, sélectionnez la touche d'écran de la ville souhaitée.

■ SÉLECTION DANS LES CATÉGORIES

1 Sélectionnez **"Catégorie"**.

2 Sélectionnez la touche d'écran de la catégorie souhaitée.

- Si la catégorie de PDI souhaitée est affichée à l'écran, sélectionnez sa touche d'écran pour en afficher le contenu détaillé.
- Si la catégorie de PDI souhaitée n'est pas affichée, sélectionnez **"Aff. toutes catégo."** pour répertorier toutes les catégories de PDI.

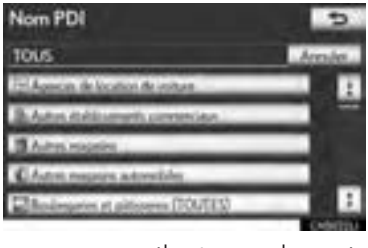

- Lorsque vous sélectionnez la catégorie souhaitée, la liste des noms de PDI s'affiche.

RECHERCHE PAR "Catégorie"

Vous pouvez régler la destination en sélectionnant le point de recherche et la catégorie de PDI.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Destination"**.

2 Sélectionnez **"Point d'intérêt"** sur l'écran "Destination".

3 Sélectionnez **"Catégorie"**.

4 Cet écran s'affiche.

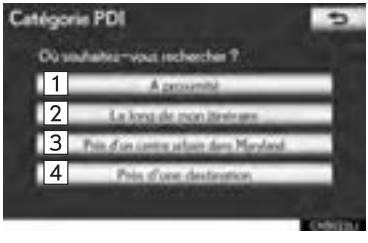

● Vous pouvez effectuer les actions suivantes sur cet écran :

N°	Fonction
1	Sélectionnez cette touche pour définir un point de recherche à proximité de la position actuelle.
2	Sélectionnez cette touche pour définir un point de recherche le long de l'itinéraire sélectionné.
3	Sélectionnez cette touche pour définir un point de recherche près d'un centre-ville.
4	Sélectionnez cette touche pour définir un point de recherche près d'une destination.

INFORMATIONS

● Vous pouvez afficher le nom des PDI situés à moins de 200 miles (320 km) environ du point de recherche sélectionné.

DÉFINITION DU POINT DE RECHERCHE À PROXIMITÉ

1 Sélectionnez **"A proximité"**.

● Le point de recherche est défini à la position actuelle et l'écran "Catégorie PDI" s'affiche. (Reportez-vous à la page 76.)

DÉFINITION DU POINT DE RECHERCHE LE LONG DE MON ITINÉRAIRE

1 Sélectionnez **"Le long de mon itinéraire"**.

● Le point de recherche est défini et l'écran "Catégorie PDI" s'affiche. (Reportez-vous à la page 76.)

DÉFINITION DU POINT DE RECHERCHE PRÈS D'UN CENTRE-VILLE

1 Sélectionnez **"Près d'un centre urbain dans XX*"**.

2 Saisissez le nom du centre-ville.

3 Sélectionnez la touche d'écran portant le nom du centre-ville souhaité.

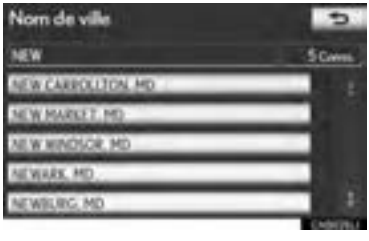

● Le point de recherche est défini et l'écran "Catégorie PDI" s'affiche. (Reportez-vous à la page 76.)

*: XX représente le nom de la région de recherche sélectionnée.

■ SÉLECTION PARMI LES 5 DERNIÈRES VILLES

1 Sélectionnez **“Près d’un centre urbain dans XX*”**.

2 Sélectionnez **“5 dernières villes”**.

3 Sélectionnez la touche d’écran portant le nom du centre-ville souhaité.

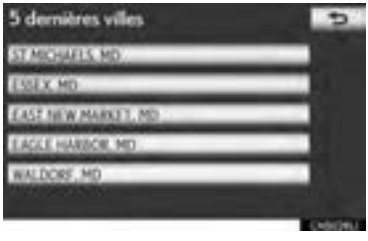

● Le point de recherche est défini et l’écran “Catégorie PDI” s’affiche. (Reportez-vous à la page 76.)

*: XX représente le nom de la région de recherche sélectionnée.

■ DÉFINITION DU POINT DE RECHERCHE PRÈS D’UNE DESTINATION

1 Sélectionnez **“Près d’une destination”**.

2 Sélectionnez la touche d’écran de la destination souhaitée.

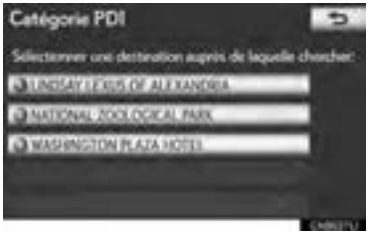

● Le point de recherche est défini et l’écran “Catégorie PDI” s’affiche. (Reportez-vous à la page 76.)

POUR RECHERCHER DES PDI À PROXIMITÉ DU POINT DE RECHERCHE

Une fois le point de recherche défini, l'écran "Catégorie PDI" s'affiche.

1 Sélectionnez la catégorie de PDI souhaitée.

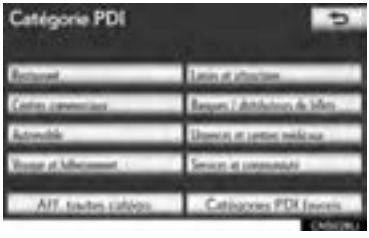

- Si la catégorie de PDI souhaitée n'est pas affichée, sélectionnez **"Aff. toutes catégo."** pour répertorier toutes les catégories de PDI.
- Si vous sélectionnez **"Catégories PDI favoris"**, vous pouvez effectuer une recherche à partir des 6 PDI définis précédemment. Pour en savoir davantage, reportez-vous à la section "CHANGEMENT DE CATÉGORIE DE PDI (SÉLECTION DES ICÔNES DE PDI)", à la page 126.

2 Sélectionnez dans la liste la catégorie de PDI souhaitée.

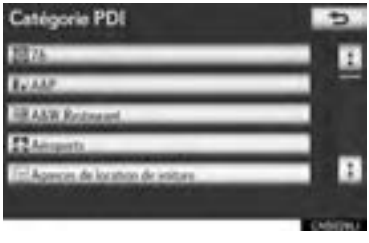

3 Sélectionnez la touche d'écran de l'élément souhaité.

- Une fois l'élément souhaité sélectionné, l'écran "Confirmer la destination" pourrait s'afficher. Si vous sélectionnez **"Aller"** sur l'écran "Confirmer la destination", le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

RECHERCHE PAR "N° de téléphone"

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Destination"**.

2 Sélectionnez **"Point d'intérêt"** sur l'écran "Destination".

3 Sélectionnez **"N° de téléphone"** sur l'écran "Point d'intérêt".

4 Saisissez un numéro de téléphone.

5 Après la saisie du numéro de téléphone, sélectionnez **"OK"**.

- Si vous entrez un numéro de téléphone, l'écran "Confirmer la destination" pourrait s'afficher. Si vous sélectionnez **"Aller"** sur l'écran "Confirmer la destination", le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)
- Si plus de 1 site a le même numéro de téléphone, l'écran suivant s'affiche.

- Pour définir une entrée du carnet d'adresses comme destination à l'aide du numéro de téléphone, ce numéro doit déjà être enregistré avec l'entrée. (Reportez-vous à la page 116.)

INFORMATIONS

- S'il n'y a aucune concordance avec le numéro de téléphone entré, une liste des numéros identiques, mais dont l'indicatif régional est différent, s'affichera.

RECHERCHE PAR "eDestination"

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Destination"**.

2 Sélectionnez **"Point d'intérêt"** sur l'écran "Destination".

3 Sélectionnez **"eDestination"** sur l'écran "Point d'intérêt".

- Le service eDestination vous permet d'aller en ligne, par l'intermédiaire du site Web des propriétaires Lexus.com, pour choisir et organiser des destinations de votre choix, puis les transmettre sans fil au système de navigation de votre véhicule. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 200 emplacements en ligne, pour les consulter et les mettre à jour à tout moment. Vous pouvez créer un maximum de 20 dossiers pour organiser vos emplacements. (Reportez-vous à la section "eDestination", à la page 201.)

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR "Destination Assist"

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Destination Assist"** sur l'écran "Destination".

- Le service Destination Assist vous met en communication avec un préposé du centre d'assistance Lexus Enform avec Safety Connect pour trouver des destinations. Vous pouvez demander le nom d'une entreprise ou une adresse en particulier, ou encore demander de trouver une destination par catégorie, comme les restaurants, les stations-services, les centres commerciaux ou tout autre point d'intérêt (PDI). Une fois que vous avez indiqué votre choix au préposé, les coordonnées de votre destination sont transmises sans fil au système de navigation de votre véhicule. (Consultez la section "Destination Assist", à la page 199.)

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR "Destinations précédentes"

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Destinations précédentes"** sur l'écran "Destination".

4 Sélectionnez la touche d'écran de la destination souhaitée.

- Le point de départ précédent et jusqu'à 100 destinations précédemment définies s'affichent à l'écran.

"Supprimer" : Sélectionnez cette touche pour supprimer la destination précédente. (Pour supprimer des destinations précédentes, reportez-vous à la page 84.)

- Une fois la destination souhaitée sélectionnée, l'écran "Confirmer la destination" pourrait s'afficher. Si vous sélectionnez **"Aller"** sur l'écran "Confirmer la destination", le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

● Lorsque le véhicule est immobilisé, vous pouvez également supprimer la liste des destinations précédentes en sélectionnant **"Supprimer dest. précédentes"** sur l'écran "Paramètres de navigation". (Consultez la section "SUPPRESSION DES DESTINATIONS PRÉCÉDENTES", à la page 122.)

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR "Carnet d'adresses"

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Carnet d'adresses"** sur l'écran "Destination".

4 Sélectionnez la touche d'écran de l'entrée souhaitée du carnet d'adresses.

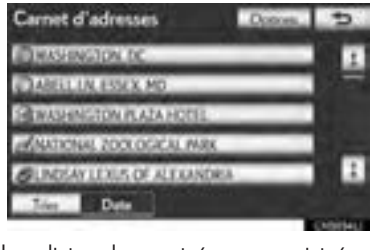

● Une liste des entrées enregistrées du carnet d'adresses s'affiche.

"Options" : Sélectionnez cette touche pour enregistrer ou modifier des entrées du carnet d'adresses. (Reportez-vous à la page 114.)

● Une fois l'entrée du carnet d'adresses souhaitée sélectionnée, l'écran "Confirmer la destination" pourrait s'afficher. Si vous sélectionnez **"Aller"** sur l'écran "Confirmer la destination", le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR "Urgence"

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Urgence"** sur la deuxième page de l'écran "Destination".

● Un écran permettant de sélectionner des postes de police, des concessionnaires, des hôpitaux ou des casernes de pompiers s'affiche.

4 Sélectionnez la catégorie d'urgence souhaitée.

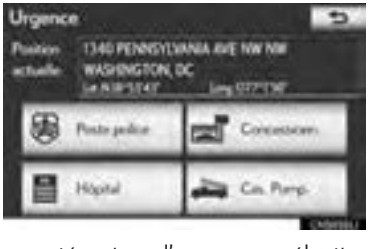

● La catégorie d'urgence sélectionnée s'affiche.

5 Sélectionnez la touche d'écran de la destination souhaitée.

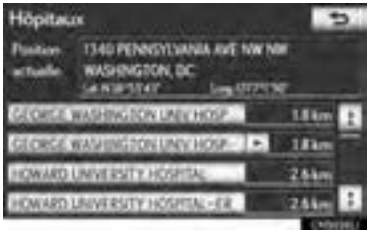

- Une fois la destination souhaitée sélectionnée, l'écran "Confirmer la destination" pourrait s'afficher. Si vous sélectionnez **"Aller"** sur l'écran "Confirmer la destination", le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

INFORMATIONS

- Le système de navigation ne donne aucune indication dans les zones où le guidage routier n'est pas disponible. (Reportez-vous à la page 138.)
- Vous pouvez utiliser la fonction d'urgence même lorsque vous conduisez.
- Lorsque vous conduisez, seuls les éléments actuellement affichés et ceux de la page suivante sont visibles.

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR "Croisement et autoroute"

Vous pouvez rechercher une destination par croisement et autoroute de 2 manières différentes :

(a) Recherche par croisement

(b) Recherche par autoroute

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Croisement et autoroute"** sur la deuxième page de l'écran "Destination".

4 Sélectionnez la méthode souhaitée.

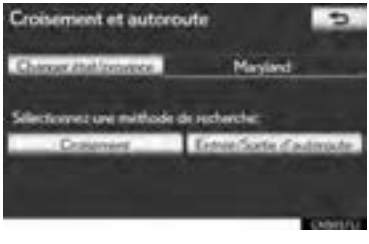

RECHERCHE PAR “Croisement”

1 Appuyez sur la touche **“MENU”** du Remote Touch, puis sélectionnez **“Destination”**.

2 Sélectionnez **“Croisement et autoroute”** sur la deuxième page de l’écran “Destination”.

3 Sélectionnez **“Croisement”** sur l’écran “Croisement et autoroute”.

4 Saisissez le nom de la première rue du croisement situé près de la destination à définir, puis sélectionnez **“OK”**.

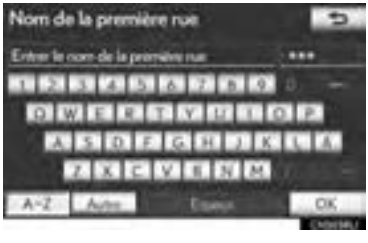

5 Sélectionnez la touche d’écran de l’élément souhaité.

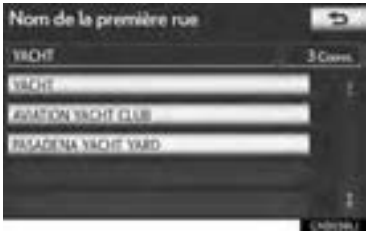

6 Saisissez le nom de la deuxième rue du croisement.

7 Sélectionnez la touche d’écran de l’élément souhaité.

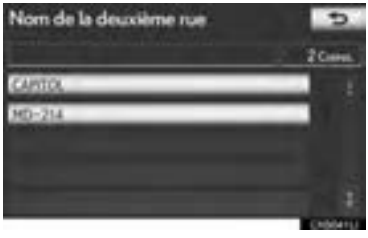

- Une fois l’élément souhaité sélectionné, l’écran “Confirmer la destination” pourrait s’afficher. Si vous sélectionnez **“Aller”** sur l’écran “Confirmer la destination”, le système de navigation effectue une recherche de l’itinéraire. (Consultez la section “DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER”, à la page 85.)

INFORMATIONS

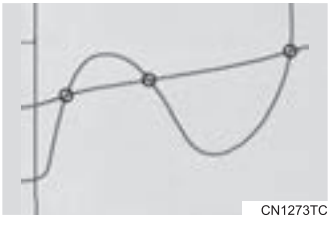

- Si les 2 mêmes rues forment plus de 1 croisement, l’écran affiche le menu permettant de choisir le nom de la ville où les rues se croisent. Sélectionnez la ville, l’emplacement sur la carte de la destination choisie, ainsi que l’itinéraire suggéré. (Consultez la section “DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER”, à la page 85.)

RECHERCHE PAR "Entrée/ Sortie d'autoroute"

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Destination"**.

2 Sélectionnez **"Croisement et autoroute"** sur la deuxième page de l'écran "Destination".

3 Sélectionnez **"Entrée/Sortie d'autoroute"** sur l'écran "Croisement et autoroute".

4 Saisissez le nom d'une autoroute.

5 Sélectionnez la touche d'écran de l'autoroute souhaitée.

6 Sélectionnez **"Entrée"** ou **"Quitter"**.

7 Saisissez le nom d'une entrée ou d'une sortie de l'autoroute, puis sélectionnez **"OK"**.

8 Sélectionnez la touche d'écran de l'entrée ou de la sortie souhaitée.

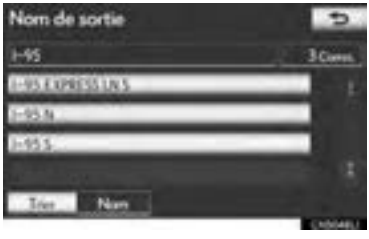

- Une fois l'entrée ou la sortie souhaitée sélectionnée, l'écran "Confirmer la destination" pourrait s'afficher. Si vous sélectionnez **"Aller"** sur l'écran "Confirmer la destination", le système de navigation effectue une recherche de l'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

INFORMATIONS

- Lorsque vous saisissez la destination, assurez-vous d'utiliser le nom complet de l'autoroute, y compris les traits d'union. Les autoroutes inter-États américaines utilisent un "I" (I-405). Les routes américaines utilisent la désignation de l'État avant le numéro (CA-118).

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Carte”

1 Appuyez sur la touche **“MENU”** du Remote Touch. (Consultez la section “Remote Touch”, à la page 10.)

2 Sélectionnez **“Destination”** sur l’écran “Menu”.

3 Sélectionnez **“Carte”** sur la deuxième page de l’écran “Destination”.

4 Faites défiler la carte jusqu’au point souhaité.

5 Sélectionnez **“Aller à ”**.

- Le système de navigation effectue une recherche de l’itinéraire. (Consultez la section “DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER”, à la page 85.)

INFORMATIONS

- Le guidage routier débute si vous sélectionnez **“OK”**, même pendant que le véhicule roule. Cependant, vous ne pouvez pas déplacer le curseur.

RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR “Coordonnées”

1 Appuyez sur la touche **“MENU”** du Remote Touch. (Consultez la section “Remote Touch”, à la page 10.)

2 Sélectionnez **“Destination”** sur l’écran “Menu”.

3 Sélectionnez **“Coordonnées”** sur la deuxième page de l’écran “Destination”.

4 Saisissez la latitude et la longitude.

5 Une fois la latitude et la longitude saisies, sélectionnez **“OK”**.

- Une fois la touche d’écran souhaitée sélectionnée, l’écran “Confirmer la destination” pourrait s’afficher. Si vous sélectionnez **“Aller”** sur l’écran “Confirmer la destination”, le système de navigation effectue une recherche de l’itinéraire. (Consultez la section “DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER”, à la page 85.)

SUPPRESSION DES DESTINATIONS DÉFINIES

On peut supprimer une destination définie.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Sup. Dest."** sur l'écran "Destination".

- Si plus de 1 destination a été prédéfinie, une liste de celles-ci s'affichera à l'écran.

4 Sélectionnez la touche de la destination à supprimer.

"Supprimer tout" : Sélectionnez cette touche pour supprimer toutes les destinations de la liste.

5 Sélectionnez **"Oui"** pour supprimer la ou les destinations.

- Un message vous demandant de confirmer la suppression s'affiche.
- Si vous sélectionnez **"Oui"**, vous ne pourrez plus récupérer les données. Si vous définissez plus d'une destination, le système recalculera l'itinéraire vers la ou les destinations définies au besoin.
- Si vous sélectionnez **"Non"**, vous reviendrez à l'écran précédent.

- Vous pouvez également supprimer des destinations définies en sélectionnant **"Itinéraire"**. (Consultez la section "SUPPRESSION DES DESTINATIONS", à la page 97.)

2. DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER

Si vous sélectionnez **"Carte"** sur l'écran "Confirmer la destination", l'écran de carte s'affiche. Vous pouvez définir comme destination l'emplacement sur la carte de la destination sélectionnée.

1 Faites défiler la carte jusqu'au point souhaité.

"Régler l'adresse" : Sélectionnez cette touche pour régler la position en incréments plus petits.

- Lorsque vous sélectionnez une flèche pointant vers la direction souhaitée, la carte défile dans cette direction.
- Le défilement s'arrête lorsque vous relâchez la sélection de la flèche.

2 Sélectionnez **"Aller à "**.

- Le système amorce la recherche d'un itinéraire et affiche les itinéraires recommandés.
- Si une destination a déjà été définie, les touches **"Aller à "** et **"Ajou. à itiné."** s'afficheront.

"Aller à " : Sélectionnez cette touche pour supprimer la ou les destinations existantes et en définir une nouvelle.

"Ajou. à itiné." :Sélectionnez cette touche pour ajouter une destination.

"Info." : Si cette touche est affichée en haut de l'écran, sélectionnez-la pour afficher des éléments tels que le nom, l'adresse, la position et le numéro de téléphone.

3 Pour démarrer le guidage, sélectionnez "OK".

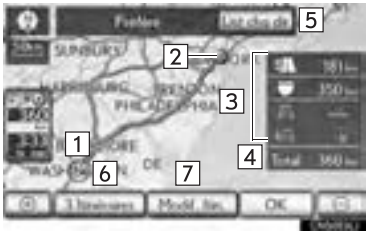

N°	Fonction
1	Position actuelle
2	Point de destination
3	Type d'itinéraire et distance à parcourir
4	Distance totale de l'itinéraire

N°	Fonction
5	Sélectionnez cette touche pour afficher une liste des changements de direction jusqu'à la destination.
6	Sélectionnez l'itinéraire souhaité parmi les 3 itinéraires possibles. (Reportez-vous à la page 87.)
7	Sélectionnez cette touche pour modifier l'itinéraire. (Reportez-vous à la page 88.)

- Vous pouvez suspendre et reprendre le guidage. (Consultez la section "SUSPENSION ET REPRISE DU GUIDAGE", à la page 102.)
- Si vous sélectionnez **"OK"** jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse, le mode démo s'activera. Appuyez sur la touche **"MAP/VOICE"** du Remote Touch pour quitter le mode démo.

ATTENTION

- Veillez à respecter le Code de la route et à garder à l'esprit les conditions routières, lorsque vous conduisez. Si un panneau de signalisation sur la route a été changé, le guidage routier risque de ne pas indiquer ce changement.

INFORMATIONS

- L'itinéraire de retour ne sera pas nécessairement le même en sens inverse qu'à l'aller.
- Le guidage routier vers la destination n'est pas nécessairement l'itinéraire le plus court, ni un itinéraire sans embouteillages.
- Il se peut que le guidage routier ne soit pas disponible s'il n'y a pas de données routières pour l'endroit indiqué.
- Lorsque vous définissez la destination sur une carte dont l'échelle est plus grande que 0,5 mile (800 m), l'échelle de la carte passe automatiquement à 0,5 mile (800 m). Si cela se produit, définissez la destination de nouveau.
- Si vous définissez une destination qui n'est pas située sur une route, le véhicule sera orienté vers le point situé le plus près de cette destination sur une route. La route la plus près du point sélectionné est définie comme étant la destination.

SÉLECTION DE 3 ITINÉRAIRES

1 Sélectionnez **"3 Itinéraires"**.

2 Sélectionnez **"Préféré"**, **"Alternative"** ou **"Court"**.

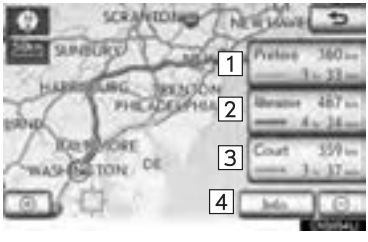

N°	Fonction
1	Sélectionnez cette touche pour afficher l'itinéraire recommandé.
2	Sélectionnez cette touche pour afficher l'itinéraire alternatif.
3	Sélectionnez cette touche pour afficher l'itinéraire dont la distance jusqu'à la destination définie est la plus courte.
4	Sélectionnez cette touche pour afficher l'information ci-dessous à propos de chacun des 3 itinéraires.

N°	Fonction
1	Temps de déplacement total requis
2	Distance totale du déplacement
3	Route à péage
4	Autoroute
5	Traversier

MODIFIER L'ITINÉRAIRE

Conditions de redéfinition de l'itinéraire jusqu'à la destination.

1 Sélectionnez **"Modif. Itin."**.

2 Cet écran s'affiche.

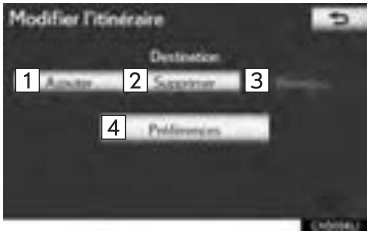

N°	Fonction	Page
1	Sélectionnez cette touche pour ajouter des destinations.	96
2	Sélectionnez cette touche pour supprimer des destinations.	97
3	Sélectionnez cette touche pour réorganiser les destinations.	96
4	Sélectionnez cette touche pour afficher les choix disponibles lors du paramétrage des conditions qu'utilisera le système pour établir l'itinéraire jusqu'à la destination.	100

INFORMATIONS

- Même si l'indicateur "Autoroutes" est estompé, il sera parfois impossible d'éviter d'inclure une autoroute sur l'itinéraire. (Reportez-vous à la page 100.)
- Si l'itinéraire établi comporte un déplacement en traversier, le guidage routier affiche un itinéraire sur l'eau. Après un déplacement en traversier, la position actuelle pourrait être incorrecte. À la réception des signaux du système GPS, elle sera corrigée automatiquement.

1. ÉCRAN DE GUIDAGE ROUTIER

Pendant le guidage routier, différents types d'écrans de guidage peuvent s'afficher selon les conditions.

DISPOSITION DE L'ÉCRAN

N°	Fonction
1	Distance jusqu'au prochain changement de direction; la flèche indique le sens du virage
2	Itinéraire
3	Position actuelle
4	Distance et durée du trajet jusqu'à la destination/heure d'arrivée
5	Nom de la rue actuelle

INFORMATIONS

- Si le véhicule quitte l'itinéraire affiché, le système recherche un nouvel itinéraire.
- Dans certaines zones, les routes n'ont pas été entièrement numérisées dans notre base de données. C'est pourquoi le guidage routier pourrait choisir une route sur laquelle on ne devrait pas se déplacer.
- Lorsque vous arriverez à la destination définie, le nom de celle-ci s'affichera en haut de l'écran. En sélectionnant **"Off"**, l'écran s'efface.
- Lorsque l'affichage sur le pare-brise est activé, les flèches de la fonction de guidage pas-à-pas s'affichent sur le pare-brise.

PENDANT LA CONDUITE SUR L'AUTOROUTE

Pendant la conduite sur l'autoroute, l'écran d'information sur les sorties de l'autoroute s'affichera.

Cet écran affiche la distance jusqu'à la sortie ou l'embranchement suivant, ou les PDI près de la sortie de l'autoroute.

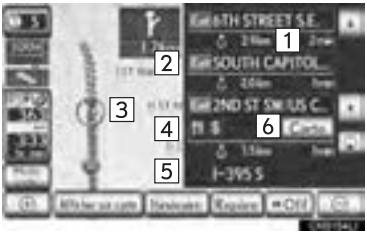

N°/ Icône	Fonction
1	Distance entre la position actuelle et la sortie ou l'embranchement
2	Numéro de la sortie et nom de l'embranchement
3	Position actuelle
4	PDI à proximité d'une sortie d'autoroute
5	Nom de la rue actuelle
6	Sélectionnez cette touche pour afficher la carte des environs de la sortie.
	Sélectionnez cette touche pour faire défiler vers des sorties ou des embranchements plus éloignés.
	Sélectionnez cette touche pour faire défiler vers des sorties ou des embranchements plus rapprochés.
	Sélectionnez cette touche pour afficher les 3 embranchements ou sorties les plus proches.

LORSQUE VOUS APPROCHEZ D'UNE SORTIE OU D'UN EMBRANCHEMENT D'AUTOROUTE

Lorsque le véhicule approche d'une sortie ou d'un embranchement, l'écran de guidage pour autoroute s'affiche.

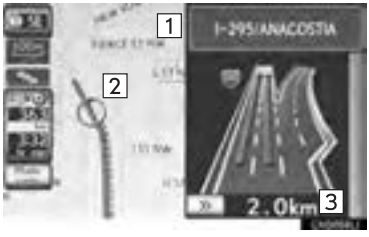

N°	Fonction
1	Nom de la prochaine rue
2	Position actuelle
3	Distance entre la position actuelle et la sortie ou l'embranchement

: Sélectionnez cette touche pour masquer l'écran de guidage pour autoroute.

- Pour revenir à l'écran de guidage pour autoroute, sélectionnez **"Croisement"** ou appuyez sur la touche **"MAP/VOICE"** du Remote Touch.

LORSQUE VOUS APPROCHEZ D'UN CROISEMENT

Lorsque le véhicule approche d'un croisement, l'écran de guidage pour croisement s'affiche.

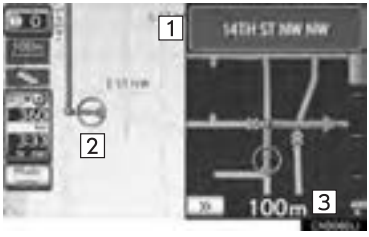

N°	Fonction
1	Nom de la prochaine rue
2	Position actuelle
3	Distance jusqu'au croisement

: Sélectionnez cette touche pour masquer l'écran de guidage pour croisement.

- Pour revenir à l'écran de guidage pour croisement, sélectionnez **"Croisement"** ou appuyez sur la touche **"MAP/VOICE"** du Remote Touch.

AUTRES ÉCRANS

ÉCRAN LISTE DES CHANGEMENTS DE DIRECTION

Vous pouvez afficher la liste des changements de direction de l'itinéraire sur cet écran.

1 Pour afficher la liste des changements de direction, sélectionnez **"Liste des chang. dir."** pendant le guidage.

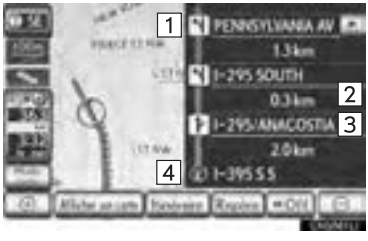

N°	Fonction
1	Sens du changement de direction
2	Distance entre les changements de direction
3	Nom de la prochaine rue ou de la destination
4	Nom de la rue actuelle

ÉCRAN FLÈCHE

Vous pouvez afficher de l'information sur le prochain changement de direction de l'itinéraire sur cet écran.

1 Pour afficher l'écran Flèche, sélectionnez **"Flèche navi dirigée"** pendant le guidage.

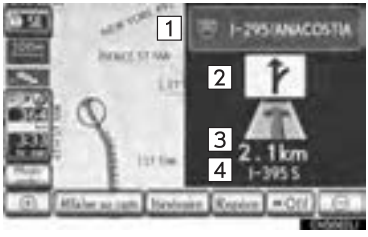

N°	Fonction
1	Numéro de la sortie ou nom de la rue
2	Sens du changement de direction
3	Distance jusqu'au prochain changement de direction
4	Nom de la rue actuelle

2. MESSAGES TYPES D'ORIENTATION VOCALE

Lorsque le véhicule approche d'un croisement ou d'un endroit où une manœuvre est requise de votre part, l'orientation vocale du système émettra divers messages.

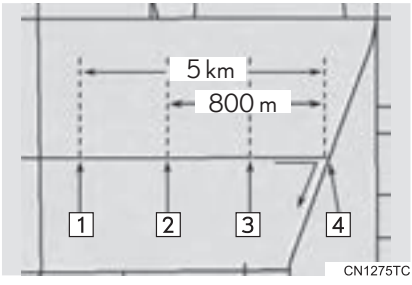

N°	Orientation vocale
1	"Continuer pendant 5 km, vers Main street."
2	"À 800 mètres, à droite sur Main street."
3	"La prochaine à droite."/"Bientôt à droite."
4	(Signal sonore uniquement)

INFORMATIONS

- Il se peut que le système ne prononce pas correctement ou clairement le nom des rues en raison de la fonction de synthèse vocale.
- Sur les autoroutes ou sur les routes où la vitesse permise est plus élevée, l'orientation vocale sera donnée plus tôt que dans un milieu urbain afin de vous donner plus de temps pour effectuer vos manœuvres.

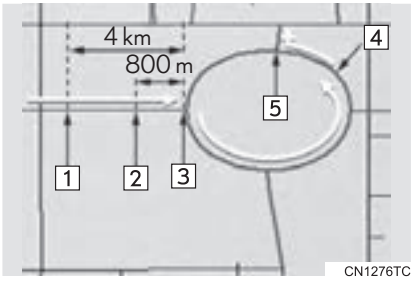

N°	Orientation vocale
1	"Continuer pendant 4 km, jusqu'au rond-point."
2	"À 800 mètres, bientôt rond-point ensuite prendre la troisième sortie sur Main street."
3	"Bientôt la troisième sortie."
4	"Bientôt sortie."
5	(Signal sonore uniquement)

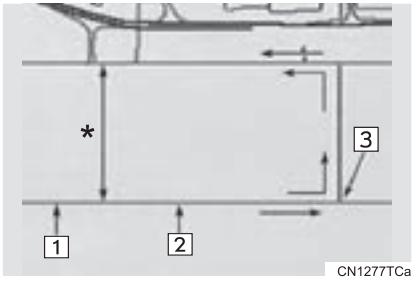

CN1277TCa

*: Le système signale un demi-tour si la distance entre 2 sens uniques (en directions opposées) est inférieure à 50 ft. (15 m) dans les zones résidentielles ou à 164 ft. (50 m) dans les autres zones.

N°	Orientation vocale
1	"À 800 mètres, demi-tour."
2	"Bientôt demi-tour."
3	(Signal sonore uniquement)

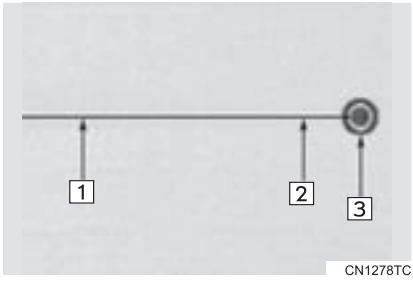

CN1278TC

- Le système annonce l'approche de la destination finale.

N°	Orientation vocale
1	"À 800 mètres, vous vous approchez de la destination."
2	"Vous vous approchez de la destination."
3	"Destination atteinte. Le guidage est maintenant terminé."

- Si vous n'avez pas entendu la commande de l'orientation vocale, appuyez sur la touche **"MAP/VOICE"** du Remote Touch pour l'entendre de nouveau.
- Pour régler le volume de l'orientation vocale, reportez-vous à la section "VOLUME DE LA VOIX", à la page 62.

INFORMATIONS

- Si le système n'arrive pas à déterminer correctement la position actuelle du véhicule (dans les cas où la réception du signal GPS est faible), l'orientation vocale peut se faire plus tôt ou être retardée.

ITINÉRAIRES AVEC ROUTES IPD

Même si vous roulez sur des routes IPD (routes non entièrement numérisées dans notre base de données), vous serez guidé sur l'itinéraire recherché par l'intermédiaire de l'orientation vocale.

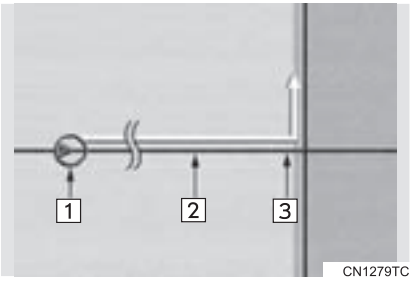

- Une fois que le système aura calculé l'itinéraire, il vous avisera si ce dernier comporte ou non des routes IPD.
- La portion de l'itinéraire comportant des routes IPD est signalée en bleu clair.

N°	Orientation vocale
1	"D'ici votre destination vous rencontrerez des routes pour lesquelles les données sont incompletes."
2	"À 800 mètres, à gauche."
3	"La prochaine à gauche. Les données pour les routes à venir sont incomplètes. Veuillez respecter soigneusement les règles de circulation locales, elles peuvent ne pas correspondre à la navigation."

- Les routes IPD sont des routes qui n'ont pas été entièrement numérisées dans notre base de données. Cependant, leur géométrie, leur nom et leur codage administratif sont déjà connus.

⚠ ATTENTION

- Veillez à respecter le Code de la route et à garder à l'esprit les conditions routières pendant la conduite sur des routes IPD. Il se peut que le système de guidage routier ne dispose pas de toutes les informations à jour, par exemple sur la direction d'une rue à sens unique.

3. DISTANCE ET DURÉE DU TRAJET JUSQU'À LA DESTINATION

Lorsque le véhicule suit l'itinéraire affiché, la distance et la durée estimée du trajet jusqu'à l'arrivée à destination sont affichées. Lorsque le véhicule ne suit pas l'itinéraire affiché, la distance jusqu'à la destination et la direction sont affichées.

Lorsque vous suivez l'itinéraire affiché et que plus de 1 destination a été prédéfinie, la distance et la durée estimée du trajet jusqu'à chacune des destinations depuis la position actuelle sont affichées, en plus de l'heure d'arrivée prévue.

1 Sélectionnez la touche d'écran indiquée par la flèche.

2 Sélectionnez la touche d'écran portant des chiffres pour afficher la destination souhaitée.

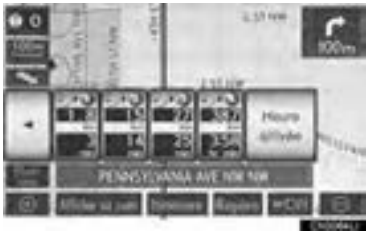

- La distance et la durée estimée du trajet entre la position actuelle et la destination sélectionnée s'affichent, en plus de l'heure d'arrivée prévue.

Icône	Fonction
	La durée estimée du trajet s'affiche.
	L'heure d'arrivée estimée s'affiche.
Heure arrivée	Sélectionnez cette touche pour afficher l'heure d'arrivée prévue.
Temps restant	Sélectionnez cette touche pour afficher la durée estimée du trajet.
	S'affiche lorsque vous ne suivez pas l'itinéraire. La direction de la destination est indiquée par une flèche.

INFORMATIONS

- Lorsque le véhicule suit l'itinéraire affiché, la distance mesurée tout au long du trajet s'affiche. La durée du trajet et l'heure d'arrivée sont calculées en fonction des données sur la vitesse du véhicule. (Consultez la section "VITESSES DE CONDUITE", à la page 124.) Cependant, lorsque le véhicule ne suit pas l'itinéraire affiché, la distance affichée est la distance en ligne droite entre la position actuelle et la destination.

4. DÉFINITION ET SUPPRESSION DES DESTINATIONS

AJOUT DE DESTINATIONS

Vous pouvez ajouter des destinations et effectuer une nouvelle recherche d'itinéraires.

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Ajouter"**.

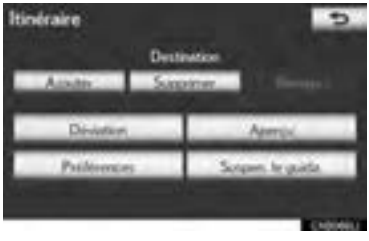

3 Saisissez une nouvelle destination de la même manière que celle utilisée pour la recherche d'une destination. (Consultez la section "RECHERCHE DE LA DESTINATION", à la page 66.)

4 Pour insérer la nouvelle destination sur l'itinéraire, sélectionnez la touche **"Ajouter destination ici"** pertinente.

RÉORGANISATION DES DESTINATIONS

Si vous avez prédéfini plus de 1 destination, vous pouvez changer la place de celles-ci dans l'ordre des arrivées.

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Réorga."**.

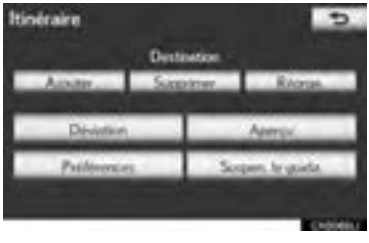

3 Sélectionnez la destination souhaitée, puis sélectionnez **"Déplacer Vers le haut"** ou **"Déplacer Vers le bas"** pour modifier l'ordre des arrivées.

4 Une fois les destinations sélectionnées, sélectionnez **"OK"**.

- Le système recherche un nouvel itinéraire et l'affiche en entier.

SUPPRESSION DES DESTINATIONS

On peut supprimer une destination définie.

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Supprimer"**.

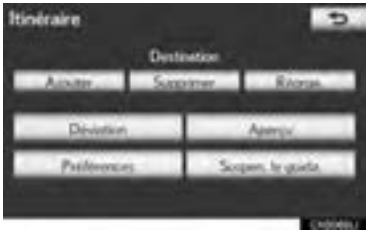

- Si plus de 1 destination a été prédéfinie, une liste de celles-ci s'affichera à l'écran.

3 Sélectionnez la touche de la destination à supprimer.

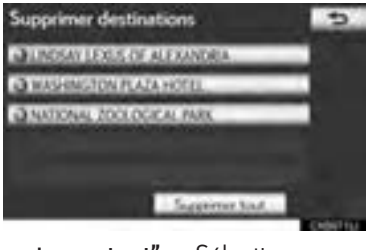

"Supprimer tout" : Sélectionnez cette touche pour supprimer toutes les destinations de la liste.

- Un message vous demandant de confirmer la suppression s'affiche.

4 Sélectionnez **"Oui"** pour supprimer la ou les destinations.

- Si vous sélectionnez **"Oui"**, vous ne pourrez plus récupérer les données. Si vous définissez plus d'une destination, le système recalculera l'itinéraire vers la ou les destinations définies au besoin.
- Si vous sélectionnez **"Non"**, vous reviendrez à l'écran précédent.

5. DÉFINITION D'UN ITINÉRAIRE

DÉFINITION D'UN DÉTOUR

Pendant que le guidage routier est en fonction, vous pouvez changer l'itinéraire pour éviter l'une de ses sections où il y a un ralentissement en raison de travaux routiers, d'un accident, etc.

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Déviation"**.

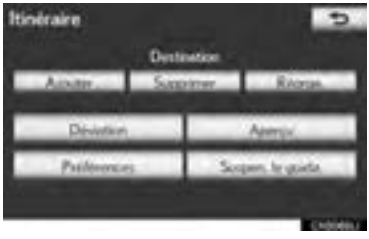

3 Sélectionnez la touche d'écran indiquant la distance souhaitée du détour.

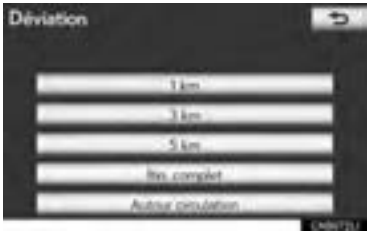

"1 km", "3 km" ou "5 km" : Sélectionnez l'une de ces touches d'écran pour amorcer le processus de déviation. Après la déviation, le système revient à l'itinéraire d'origine.

"Itin. complet" : Sélectionnez cette touche pour que le système calcule un tout nouvel itinéraire vers la destination.

"Autour circulation" : Sélectionnez cette touche pour que le système recherche un itinéraire en fonction des informations sur les embouteillages qu'il recevra de XM NavTraffic®. Pour en savoir davantage, reportez-vous à la section "XM NavTraffic®", à la page 177.

INFORMATIONS

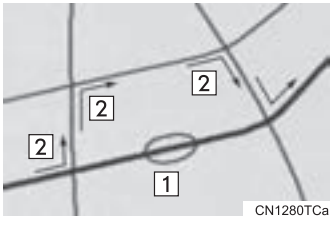

- Cette illustration montre comment le système vous permettrait de contourner un embouteillage.

[1] Cette position indique l'emplacement d'un embouteillage provoqué par des travaux routiers, un accident, etc.

[2] Cet itinéraire indique la déviation proposée par le système.

- Lorsque votre véhicule circule sur une autoroute, les distances de déviation sont présentées par tranches de 5, 15 et 25 miles (ou 5, 15 et 25 km, si les unités sont affichées en km).
- Il se peut que le système ne soit pas en mesure de calculer un itinéraire de déviation en raison de la distance choisie et de l'état des routes environnantes.

VUE D'ENSEMBLE DE L'ITINÉRAIRE

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Aperçu"**.

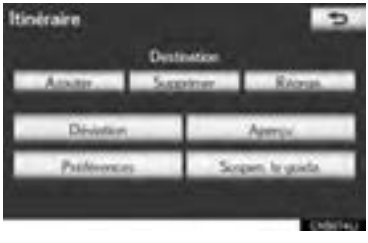

3 L'itinéraire complet, depuis la position actuelle jusqu'à la destination, s'affiche.

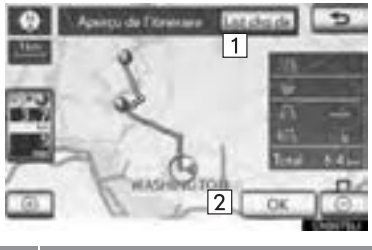

N°	Fonction
1	Sélectionnez cette touche pour afficher une liste des changements de direction jusqu'à la destination.
2	Sélectionnez cette touche pour démarrer le guidage routier.

LISTE DES CHANGEMENTS DE DIRECTION

1 Sélectionnez ▲ ou ▼ pour passer à la page précédente ou suivante de la liste des routes. Maintenez votre doigt sur la touche ▲ ou ▼ pour parcourir la liste des routes.

: Ce symbole indique la direction vers laquelle vous devez tourner à un croisement.

"Carte" : Le point sélectionné s'affiche sur l'écran de carte.

INFORMATIONS

- Il est cependant possible que les noms de toutes les routes ne soient pas répertoriés. Si une route change de nom sans nécessiter un changement de direction (par exemple, une rue qui traverse 2 ou plusieurs villes), le nouveau nom ne sera pas répertorié dans la liste. Les noms de rue seront affichés dans l'ordre, depuis le point de départ jusqu'au prochain changement de direction; les distances seront également affichées.

PRÉFÉRENCE D'ITINÉRAIRE

POUR SÉLECTIONNER LE TYPE D'ITINÉRAIRE

Vous avez le choix entre l'itinéraire préféré, court ou alternatif.

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Préférences"**.

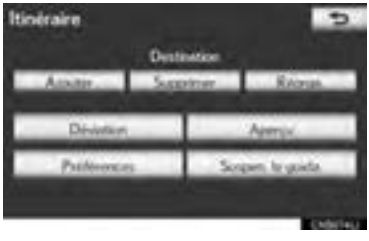

3 Sélectionnez **"Préféré"**, **"Court"** ou **"Alternative"**, puis sélectionnez **"OK"**.

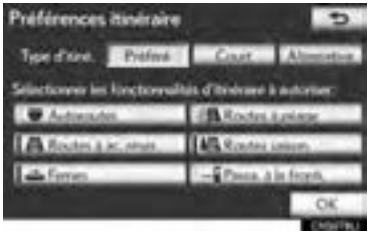

4 L'itinéraire complet, depuis le point de départ jusqu'à la destination, s'affiche.

"OK" : Sélectionnez cette touche pour démarrer le guidage routier.

"Modif. Itin." : Sélectionnez cette touche pour modifier l'itinéraire. (Reportez-vous à la page 88.)

POUR SÉLECTIONNER LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ITINÉRAIRE

Plusieurs choix sont offerts sur les conditions qu'utilisera le système pour établir un itinéraire jusqu'à la destination.

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Préférences"** pour afficher les conditions sélectionnables lorsque le système établit l'itinéraire jusqu'à la destination.

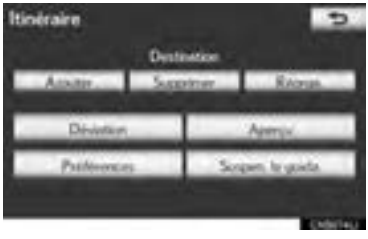

3 Sélectionnez les préférences d'itinéraire souhaitées.

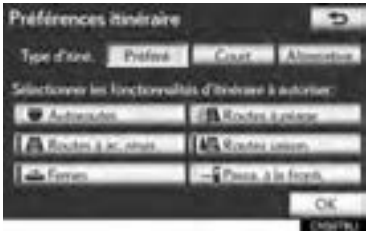

- Le système évitera d'emprunter des itinéraires comprenant des éléments dont les indicateurs sont éteints.

4 Une fois la préférence d'itinéraire sélectionnée, sélectionnez **"OK"**.

DÉBUT DE L'ITINÉRAIRE À PARTIR D'UNE ROUTE ADJACENTE

On peut faire démarrer le guidage routier à partir d'une route adjacente.

(par ex., si le guidage routier est réglé sur l'autoroute, mais que le véhicule roule sur une route parallèle à celle-ci.)

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Préférences"**.

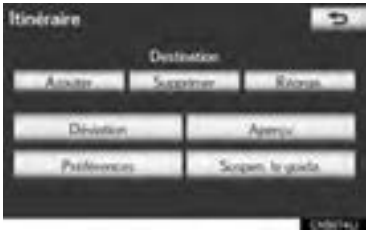

3 Sélectionnez **"Partir de la route adjacente"**.

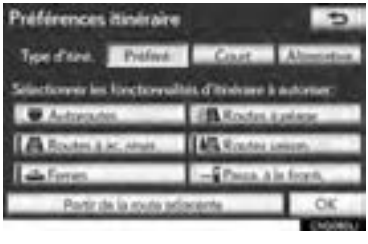

INFORMATIONS

- S'il n'y a aucune route adjacente, cette touche d'écran ne s'affichera pas.

SUSPENSION ET REPRISE DU GUIDAGE

POUR SUSPENDRE LE GUIDAGE

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Suspen. le guida."**.

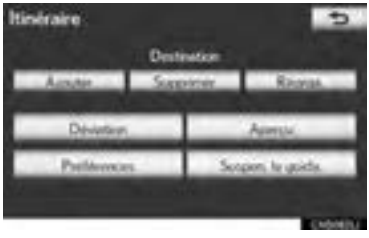

● L'écran reviendra à la carte de la position actuelle sans guidage routier.

INFORMATIONS

● S'il n'y a pas de guidage routier, vous ne pouvez pas utiliser la touche **"Suspen. le guida."**.

POUR REPRENDRE LE GUIDAGE

1 Sélectionnez **"Itinéraire"**.

2 Sélectionnez **"Reprendre le guidage"**.

● Vous revenez à l'écran de carte, avec la position actuelle affichée.

AFFICHAGE SUR LA CARTE

AFFICHAGE DES ICÔNES DE PDI

Vous pouvez afficher des icônes de PDI sur l'écran de carte, par exemple celles des stations-service et des restaurants. Vous pouvez également définir leur emplacement comme destination et les utiliser pour le guidage routier.

1 Sélectionnez **"Afficher sur carte"**.

2 Sélectionnez **"Sélectionner PDI"** pour afficher un type particulier d'icône de PDI sur l'écran.

- Si les PDI dont vous souhaitez afficher les icônes sur l'écran de carte ont déjà été définis, la touche **"Modifier PDI"** s'affiche.

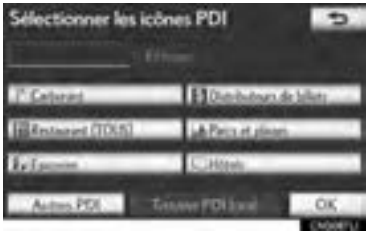

- Un écran comportant un choix limité de PDI s'affiche. (Pour changer la liste des PDI affichée, reportez-vous à la page 126.)

SÉLECTION DES ICÔNES DE PDI À AFFICHER

Jusqu'à 5 catégories d'icônes peuvent s'afficher sur l'écran de carte.

1 Sélectionnez la catégorie de PDI souhaitée pour afficher sous forme d'icônes l'emplacement de ces PDI sur l'écran de carte.

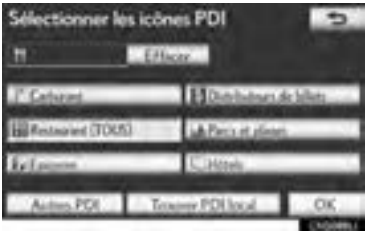

- Lorsque vous sélectionnez la catégorie de PDI souhaitée, puis **"OK"**, les icônes des PDI sélectionnés s'affichent sur l'écran de carte.
- Pour désactiver les icônes de PDI sur l'écran de carte, sélectionnez **"Effacer"**.

"Autres PDI" : Sélectionnez cette touche pour afficher d'autres catégories de PDI si les PDI souhaités sont introuvables sur la carte de choix limités.

"Trouver PDI local" : Sélectionnez cette touche pour rechercher les PDI les plus près. Sélectionnez ensuite l'une des catégories. Le système affichera les points d'intérêt situés dans un rayon de 20 miles (32 km). (Reportez-vous à la page 104.)

2 Sélectionnez **"Autres PDI"** sur l'écran "Sélectionner les icônes PDI".

- Que vous sélectionniez une catégorie de PDI dans la liste limitée ou dans la liste complète, les emplacements de ces PDI s'afficheront sous forme d'icônes sur l'écran de carte.

3 Sélectionnez les catégories de PDI souhaitées.

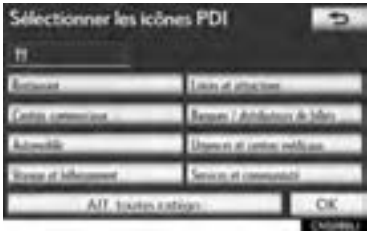

- L'icône des catégories sélectionnées s'affichera dans le coin supérieur gauche de l'écran.
- Lorsque vous sélectionnez la catégorie de PDI souhaitée, puis **"OK"**, les icônes des PDI sélectionnés s'affichent sur l'écran de carte.
- Si la catégorie de PDI souhaitée n'est pas affichée, sélectionnez **"Aff. toutes catégo."** pour répertorier toutes les catégories de PDI.

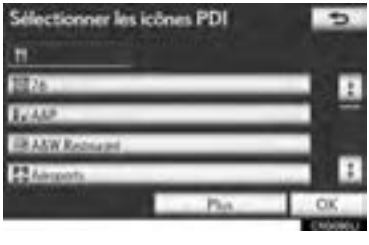

- Sélectionnez les catégories de PDI souhaitées dans la liste.
  - L'icône de la catégorie sélectionnée s'affiche dans le coin supérieur gauche de l'écran.
  - Lorsque vous sélectionnez la catégorie de PDI souhaitée, puis **"OK"**, les icônes des PDI sélectionnés s'affichent sur l'écran de carte.
  - Pour revenir à l'écran de sélection des catégories de PDI, sélectionnez **"Plus"**.

POUR AFFICHER LA LISTE DES PDI À PROXIMITÉ

Les points d'intérêt situés dans un rayon de 20 miles (32 km) de la position actuelle seront répertoriés pour les catégories sélectionnées.

1 Sélectionnez **"Trouver PDI local"**.

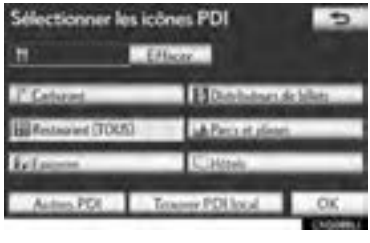

2 Sélectionnez la touche d'écran du PDI souhaité.

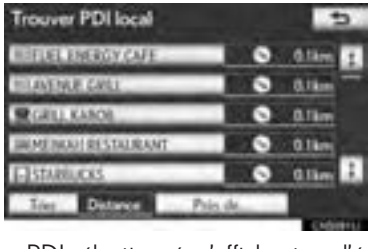

- Les PDI sélectionnés s'affichent sur l'écran de carte.

"Près de..." : Sélectionnez cette touche pour rechercher les points d'intérêt situés près de la position actuelle ou le long de l'itinéraire.

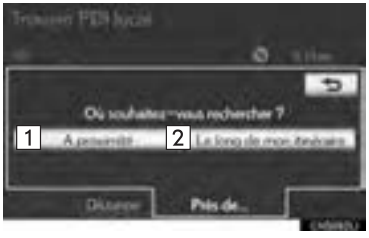

N°	Fonction
1	Sélectionnez cette touche pour afficher la liste des PDI situés à proximité de la position actuelle.
2	Sélectionnez cette touche pour afficher la liste des PDI situés le long de l'itinéraire.

POUR DÉFINIR UN PDI COMME DESTINATION

Vous pouvez sélectionner comme destination une des icônes de point d'intérêt affichées sur l'écran de carte et l'utiliser pour le guidage routier.

1 Sélectionnez directement l'icône du PDI que vous souhaitez définir comme destination.

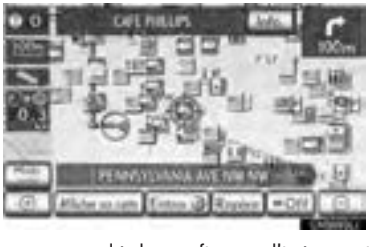

- La carte se déplace afin que l'icône soit au centre de l'écran et chevauche le curseur . La distance depuis la position actuelle est alors affichée à l'écran. La distance indiquée est mesurée en ligne droite entre la position actuelle du véhicule et le PDI.

2 Lorsque le PDI souhaité chevauche le curseur, sélectionnez **"Entrer "**.

- L'écran change alors et affiche sur la carte l'emplacement de la destination choisie, ainsi que la préférence d'itinéraire. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

POUR MASQUER DES ICÔNES DE PDI

1 Sélectionnez **"Afficher sur carte"**.

2 Sélectionnez **"Icônes PDI"**.

- L'indicateur "Icônes PDI" s'estompe.
- L'écran de carte s'affiche et les icônes PDI sont masquées.
- Pour afficher de nouveau les icônes PDI , sélectionnez **"Icônes PDI"** sur l'écran "Afficher sur carte".

TRACÉ DE L'ITINÉRAIRE

Vous pouvez stocker et retracer à l'écran jusqu'à 124 miles (200 km) de l'itinéraire parcouru.

INFORMATIONS

- Cette fonction est disponible sur les cartes dont l'échelle est supérieure à 30 miles (50 km).

POUR DÉMARRER L'ENREGISTREMENT DU TRACÉ DE L'ITINÉRAIRE

1 Sélectionnez **"Afficher sur carte"**.

2 Sélectionnez **"Tracé de l'itinéraire"**.

- L'indicateur "Tracé de l'itinéraire" est en surbrillance.

POUR INTERROMPRE L'ENREGISTREMENT DU TRACÉ DE L'ITINÉRAIRE

1 Sélectionnez **"Afficher sur carte"**.

2 Sélectionnez **"Tracé de l'itinéraire"**.

- Si vous sélectionnez **"Oui"**, l'enregistrement s'interrompt et le tracé de l'itinéraire reste affiché à l'écran.
- Si vous sélectionnez **"Non"**, l'enregistrement s'interrompt et le tracé de l'itinéraire est effacé.

1. PARAMÈTRES DE NAVIGATION

Vous pouvez enregistrer des points ou des zones sur la carte.

Sur l'écran "Destination", on peut utiliser les points enregistrés. (Reportez-vous aux sections "RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR DOMICILE", à la page 67 et "RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR "Carnet d'adresses"", à la page 79.)

Les zones enregistrées comme étant à éviter sont évitées au moment de la recherche d'itinéraire.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Paramétrer"**.

3 Sélectionnez **"Navigation"**.

4 Sélectionnez les éléments à définir.

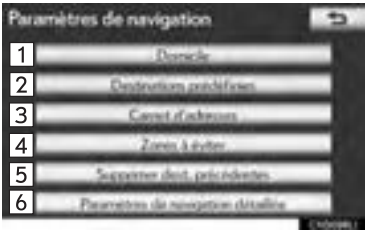

● Vous pouvez effectuer les actions suivantes sur cet écran :

N°	Fonction	Page
1	Sélectionnez cette touche pour définir le domicile.	108
2	Sélectionnez cette touche pour paramétrer des destinations prédéfinies.	110
3	Sélectionnez cette touche pour définir le carnet d'adresses.	113
4	Sélectionnez cette touche pour définir les zones à éviter.	117
5	Sélectionnez cette touche pour supprimer les destinations précédentes.	122
6	Sélectionnez cette touche pour définir les paramètres détaillés de navigation.	123

DÉFINITION DU "Domicile"

Si un domicile a été enregistré, vous pouvez en rappeler les informations en sélectionnant **"Aller au domicile"** sur l'écran "Destination". (Consultez la section "RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR DOMICILE", à la page 67.)

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Paramétrer"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

4 Sélectionnez **"Domicile"**.

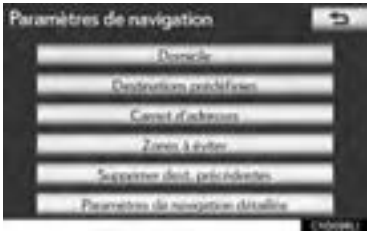

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

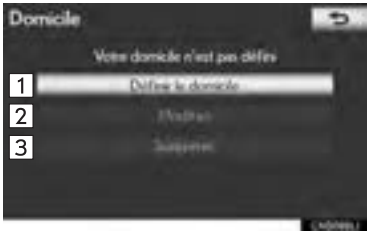

N°	Fonction	Page
1	Enregistrement du domicile	108
2	Modification du domicile	109
3	Suppression du domicile	109

ENREGISTREMENT DU DOMICILE

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Domicile"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Définir le domicile"**.

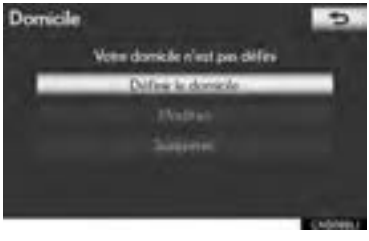

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée, puis entrez l'emplacement de la même manière que pour une recherche de destination.(Consultez la section "RECHERCHE DE LA DESTINATION", à la page 66.)

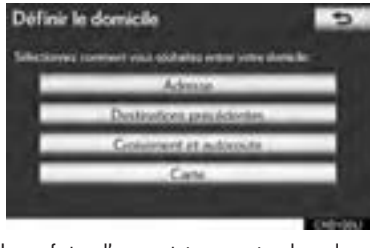

- Une fois l'enregistrement du domicile terminé, l'écran "Modifier le domicile" s'affichera.

6 Sélectionnez **"OK"**.

- Pour modifier les informations enregistrées, reportez-vous à la section "MODIFICATION DU DOMICILE", à la page 109.

MODIFICATION DU DOMICILE

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Domicile"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Modifier"**.

5 Sélectionnez la touche **"Modifier"** adjacente à l'élément que vous souhaitez modifier.

N°	Fonction	Page
1	Sélectionnez cette touche pour modifier le nom du domicile. Le nom peut s'afficher sur la carte.	115
2	Sélectionnez cette touche pour modifier l'information sur l'emplacement.	116
3	Sélectionnez cette touche pour modifier le numéro de téléphone.	116
4	Sélectionnez cette touche pour changer l'icône à afficher sur la carte.	115

"Afficher nom sur carte" : En sélectionnant **"Activé"** ou **"Désactivé"**, le nom du domicile peut être paramétré de sorte à s'afficher ou non sur la carte. (Reportez-vous à la page 116.)

6 Sélectionnez **"OK"**.

SUPPRESSION DU DOMICILE

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Domicile"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Supprimer"**.

5 Sélectionnez **"Oui"** pour supprimer le domicile; sélectionnez **"Non"** pour annuler la suppression.

DÉFINITION DES "Destinations prédéfinies"

Si une destination prédéfinie a été enregistrée, vous pouvez en rappeler les informations en sélectionnant **"Destinations prédéfinies"** sur l'écran "Paramètres de navigation". (Consultez la section "RECHERCHE DE LA DESTINATION PAR DESTINATIONS PRÉDÉFINIES", à la page 67.)

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Paramétrer"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

4 Sélectionnez **"Destinations prédéfinies"**.

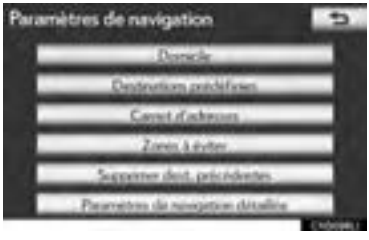

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

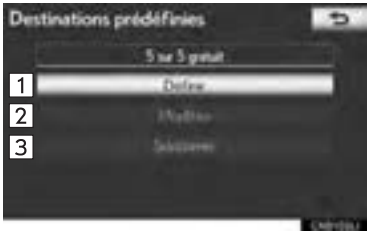

N°	Fonction	Page
1	Enregistrement d'une destination prédéfinie	110
2	Modification d'une destination prédéfinie	111
3	Suppression d'une destination prédéfinie	112

ENREGISTREMENT DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Destinations prédéfinies"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Définir"**.

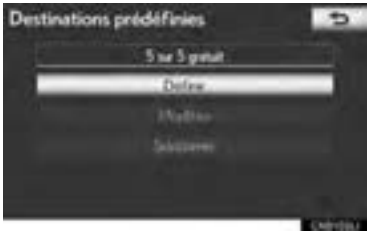

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée, puis entrez l'emplacement de la même manière que pour une recherche de destination.(Consultez la section "RECHERCHE DE LA DESTINATION", à la page 66.)

6 Sélectionnez une touche de position pour cette destination prédéfinie.

● Une fois l'enregistrement d'une destination prédéfinie terminé, l'écran "Destination prédéfinie" s'affichera.

7 Sélectionnez **"OK"**.

● Pour modifier les informations enregistrées, reportez-vous à la section "MODIFICATION DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES", à la page 111.

MODIFICATION DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Destinations prédéfinies"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Modifier"**.

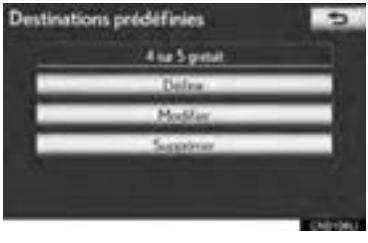

5 Sélectionnez la touche d'écran de la destination prédéfinie souhaitée.

6 Sélectionnez la touche **"Modifier"** adjacente à l'élément que vous souhaitez modifier.

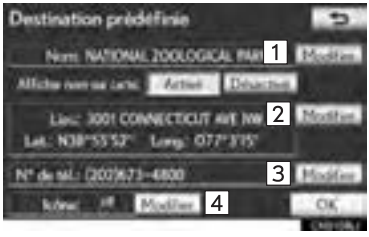

N°	Fonction	Page
1	Sélectionnez cette touche pour modifier le nom de la destination prédéfinie. Le nom peut s'afficher sur la carte.	115
2	Sélectionnez cette touche pour modifier l'information sur l'emplacement.	116
3	Sélectionnez cette touche pour modifier le numéro de téléphone.	116
4	Sélectionnez cette touche pour changer l'icône à afficher sur la carte.	115

"Afficher nom sur carte" : En sélectionnant **"Activé"** ou **"Désactivé"**, le nom d'une destination prédéfinie peut être paramétré de sorte à s'afficher ou non sur la carte. (Reportez-vous à la page 116.)

7 Sélectionnez **"OK"**.

SUPPRESSION DES DESTINATIONS PRÉDÉFINIES

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Destinations prédéfinies"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Supprimer"**.

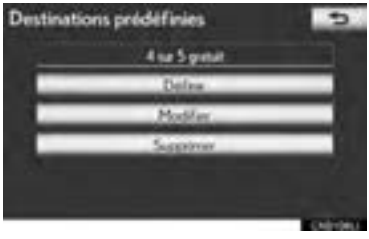

5 Sélectionnez la touche de la destination prédéfinie à supprimer.

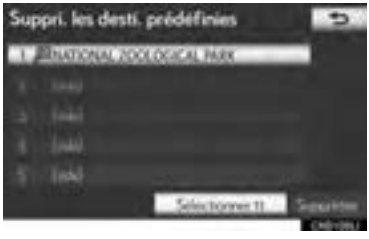

Touche d'écran	Fonction
"Sélectionner tt"	Sélectionnez cette touche pour sélectionner toutes les destinations prédéfinies.
"Désélec. tout"	Sélectionnez cette touche pour annuler la fonction "Sélectionner tt".

6 Sélectionnez **"Supprimer"**.

7 Sélectionnez **"Oui"** pour supprimer la destination prédéfinie; sélectionnez **"Non"** pour annuler la suppression.

DÉFINITION DU "Carnet d'adresses"

Vous pouvez enregistrer des points ou des zones sur la carte.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Paramétrer"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

4 Sélectionnez **"Carnet d'adresses"**.

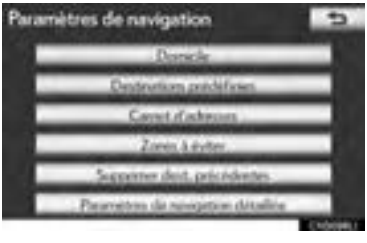

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

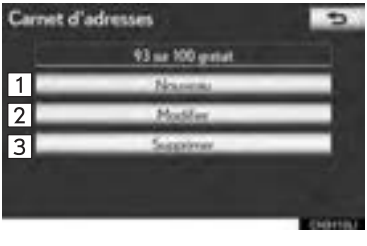

N°	Fonction	Page
1	Enregistrement des entrées du carnet d'adresses	113
2	Modification des entrées du carnet d'adresses	114
3	Suppression des entrées du carnet d'adresses	116

ENREGISTREMENT DES ENTRÉES DU CARNET D'ADRESSES

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Carnet d'adresses"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Nouveau"**.

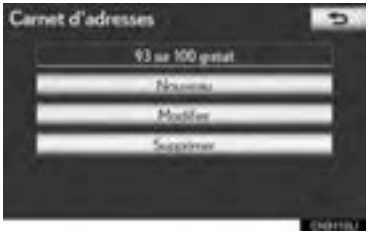

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée, puis entrez l'emplacement de la même manière que pour une recherche de destination. (Consultez la section "RECHERCHE DE LA DESTINATION", à la page 66.)

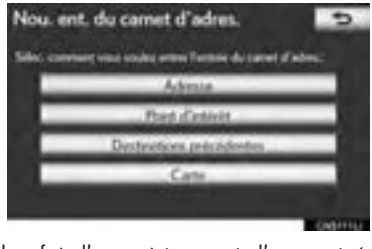

- Une fois l'enregistrement d'une entrée du carnet d'adresses terminé, l'écran "Entrée de carnet d'adresses" s'affichera.

6 Sélectionnez **"OK"**.

- Pour modifier les informations enregistrées, reportez-vous à la section "MODIFICATION DES ENTRÉES DU CARNET D'ADRESSES", à la page 114.

INFORMATIONS

- Vous pouvez enregistrer jusqu'à 100 entrées dans le carnet d'adresses.

MODIFICATION DES ENTRÉES DU CARNET D'ADRESSES

Vous pouvez modifier l'icône, le nom, l'emplacement ou le numéro de téléphone d'une entrée du carnet d'adresses enregistrée.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Carnet d'adresses"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Modifier"**.

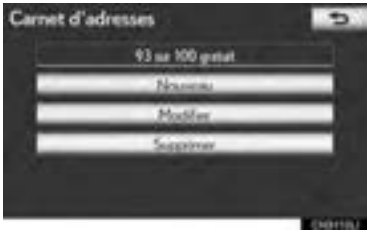

5 Sélectionnez la touche d'écran de l'entrée souhaitée du carnet d'adresses.

6 Sélectionnez la touche **"Modifier"** adjacente à l'élément que vous souhaitez modifier.

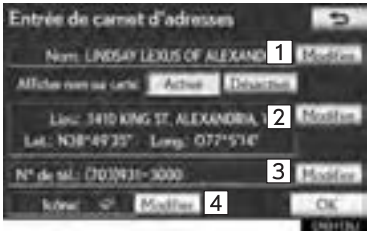

N°	Fonction	Page
1	Sélectionnez cette touche pour modifier le nom d'une entrée du carnet d'adresses. Le nom peut s'afficher sur la carte.	115
2	Sélectionnez cette touche pour modifier l'information sur l'emplacement.	116
3	Sélectionnez cette touche pour modifier le numéro de téléphone.	116
4	Sélectionnez cette touche pour changer l'icône à afficher sur la carte.	115

"Afficher nom sur carte" : En sélectionnant **"Activé"** ou **"Désactivé"**, le nom d'une entrée du carnet d'adresses peut être paramétré de sorte à s'afficher ou non sur la carte. (Reportez-vous à la page 116.)

7 Sélectionnez **"OK"**.

POUR CHANGER L'"Icône"

1 Sélectionnez **"Modifier"**.

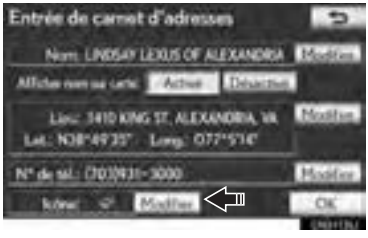

2 Sélectionnez l'icône souhaitée.

- Changez de page en sélectionnant l'onglet **"Page 1"**, **"Page 2"** ou **"Avec son"**.

ICÔNES DE SON

Vous pouvez associer un son à certaines entrées du carnet d'adresses. Lorsque le véhicule approchera d'un emplacement associé à une entrée du carnet d'adresses, le son sélectionné sera émis.

1 Sélectionnez l'onglet **"Avec son"** sur l'écran "Icône d'ent. du carnet d'adres.".

2 Sélectionnez l'icône de son souhaitée.

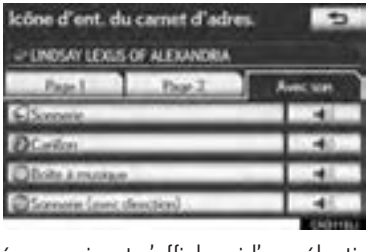

- L'écran suivant s'affiche si l'on sélectionne **"Sonnerie (avec direction)"**.

3 Pour régler la direction, sélectionnez ou . Ensuite, sélectionnez "OK".

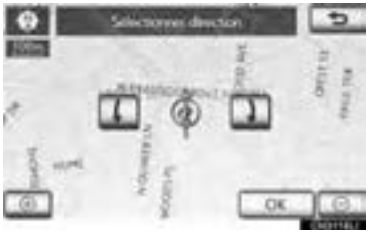

INFORMATIONS

- La cloche ne sonne que si le véhicule approche de ce point dans la direction définie.

POUR CHANGER LE "Nom"

1 Sélectionnez **"Modifier"**.

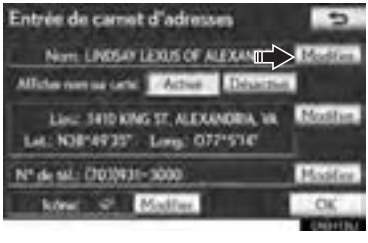

2 Saisissez le nom à l'aide des touches alphanumériques.

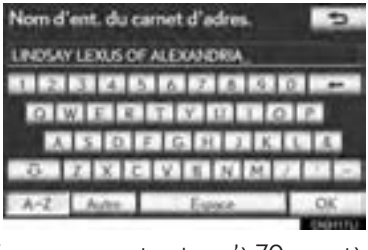

- Vous pouvez entrer jusqu'à 70 caractères.

3 Sélectionnez **"OK"**.

- L'écran précédent s'affichera.

AFFICHAGE DES NOMS DES ENTRÉES DU CARNET D'ADRESSES

1 Sélectionnez **"Activé"** pour afficher le nom sur la carte ou **"Désactivé"** pour ne pas l'afficher.

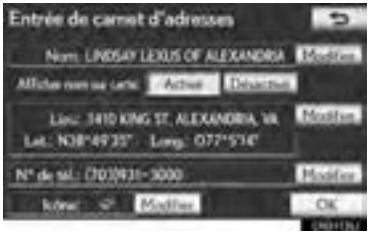

POUR CHANGER L' "Lieu"

1 Sélectionnez **"Modifier"**.

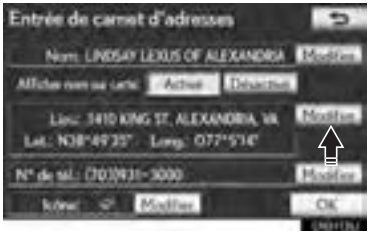

2 Sélectionnez l'une des 8 touches d'écran directionnelles pour déplacer le curseur ✥ vers le point souhaité sur la carte.

3 Sélectionnez **"OK"**.

● L'écran précédent s'affichera.

POUR CHANGER LE "N° de tél." (NUMÉRO DE TÉLÉPHONE)

1 Sélectionnez **"Modifier"**.

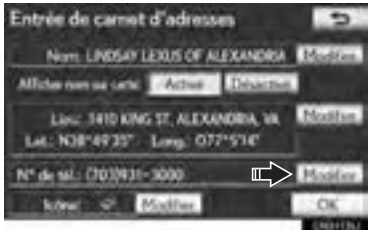

2 Entrez le numéro à l'aide des touches numériques.

3 Sélectionnez **"OK"**.

● L'écran précédent s'affichera.

SUPPRESSION DES ENTRÉES DU CARNET D'ADRESSES

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Carnet d'adresses"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Supprimer"**.

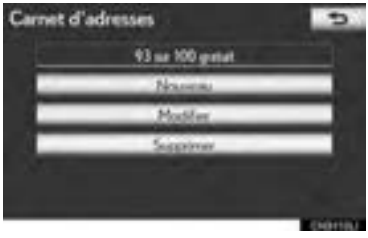

5 Sélectionnez l'adresse à supprimer.

Touche d'écran	Fonction
"Sélectionner tt"	Sélectionnez cette touche pour sélectionner toutes les adresses enregistrées.
"Désélec. tout"	Sélectionnez cette touche pour annuler la fonction "Sélectionner tt".

6 Sélectionnez **"Supprimer"**.

7 Sélectionnez **"Oui"** pour supprimer les entrées du carnet d'adresses; sélectionnez **"Non"** pour annuler la suppression.

DÉFINITION DES "Zones à éviter"

Vous pouvez enregistrer les zones que vous voulez éviter en raison d'embouteillages, de travaux de construction ou pour d'autres motifs.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Paramétrer"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

4 Sélectionnez **"Zones à éviter"**.

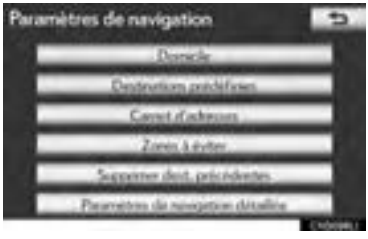

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

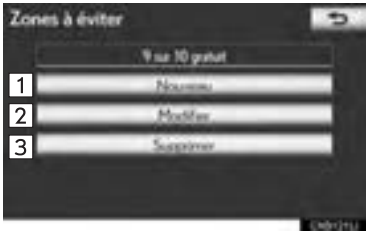

N°	Fonction	Page
1	Enregistrement des zones à éviter	118
2	Modification des zones à éviter	119
3	Suppression des zones à éviter	121

ENREGISTREMENT DES ZONES À ÉVITER

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Zones à éviter"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Nouveau"**.

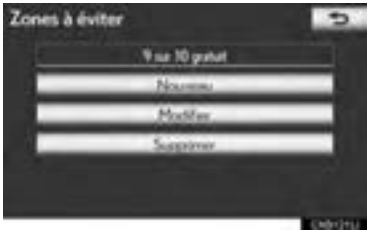

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée, puis entrez l'emplacement de la même manière que pour une recherche de destination, ou affichez la carte de la zone à éviter. (Consultez la section "RECHERCHE DE LA DESTINATION", à la page 66.)

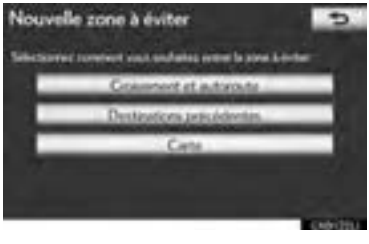

6 Faites défiler la carte jusqu'au point souhaité.

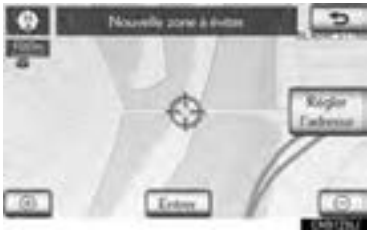

"Régler l'adresse" : Sélectionnez cette touche pour régler la position en incréments plus petits.

7 Sélectionnez **"Entrer"**.

8 Pour changer la taille de la zone à éviter, sélectionnez ou .

9 Sélectionnez **"OK"**.

- Une fois l'enregistrement d'une zone à éviter terminé, l'écran "Zone à éviter" s'affichera.

INFORMATIONS

- Si une destination saisie fait partie de la zone à éviter, ou si le calcul de l'itinéraire ne peut être effectué sans passer par la zone à éviter, cette zone pourra être affichée.
- Vous pouvez enregistrer jusqu'à 10 emplacements comme points/zones à éviter.

MODIFICATION DES ZONES À ÉVITER

Vous pouvez modifier le nom, l'emplacement ou la taille d'une zone à éviter enregistrée.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Zones à éviter"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Modifier"**.

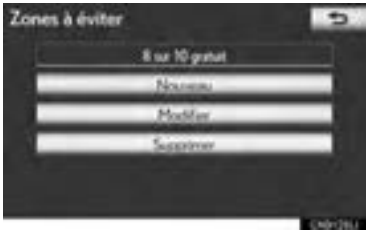

5 Sélectionnez la zone à éviter.

6 Sélectionnez la touche **"Modifier"** adjacente à l'élément que vous souhaitez modifier.

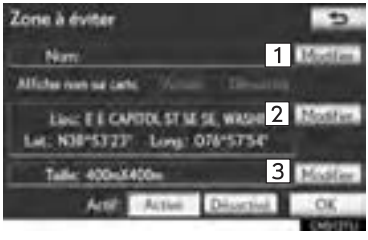

N°	Fonction	Page
1	Sélectionnez cette touche pour modifier le nom de la zone à éviter. Le nom peut s'afficher sur la carte.	120
2	Sélectionnez cette touche pour modifier l'emplacement de la zone.	120
3	Sélectionnez cette touche pour modifier la taille de la zone.	121

"Afficher nom sur carte" : En sélectionnant **"Activé"** ou **"Désactivé"**, le nom d'une zone à éviter peut être paramétré de sorte à s'afficher ou non sur la carte. (Reportez-vous à la page 120.)

"Actif" : La fonction de zone à éviter peut être réglée sur **"Activé"** ou **"Désactivé"**.

7 Sélectionnez **"OK"**.

POUR CHANGER LE "Nom"

1 Sélectionnez **"Modifier"**.

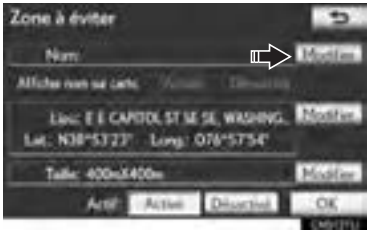

2 Saisissez le nom à l'aide des touches alphanumériques.

- Vous pouvez entrer jusqu'à 70 caractères.

3 Sélectionnez **"OK"**.

- L'écran précédent s'affichera.

AFFICHAGE DU NOM DES ZONES À ÉVITER

1 Pour afficher sur la carte le nom d'une zone à éviter, sélectionnez la touche **"Activé"** adjacente à "Afficher nom sur carte". Sélectionnez **"Désactivé"** pour ne pas l'afficher.

POUR CHANGER L' "Lieu"

1 Sélectionnez **"Modifier"**.

2 Sélectionnez l'une des 8 touches d'écran directionnelles pour déplacer le curseur vers le point souhaité sur la carte.

3 Sélectionnez **"OK"**.

- L'écran précédent s'affichera.

POUR CHANGER LA "Taille"

1 Sélectionnez **"Modifier"**.

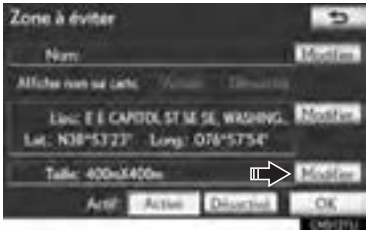

2 Pour changer la taille de la zone à éviter, sélectionnez [+] ou [−].

3 Sélectionnez **"OK"**.

● L'écran précédent s'affichera.

SUPPRESSION DES ZONES À ÉVITER

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Zones à éviter"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Supprimer"**.

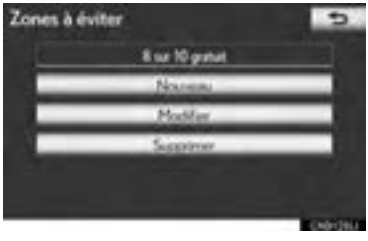

5 Sélectionnez la zone à supprimer.

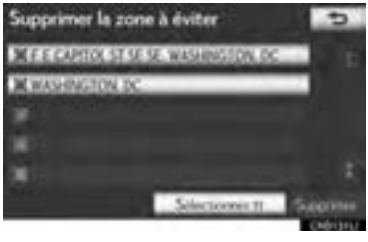

Touche d'écran	Fonction
"Sélectionner tt"	Sélectionnez cette touche pour sélectionner toutes les zones à éviter enregistrées.
"Désélec. tout"	Sélectionnez cette touche pour annuler la fonction "Sélectionner tt".

6 Sélectionnez **"Supprimer"**.

7 Sélectionnez **"Oui"** pour supprimer la ou les zones; sélectionnez **"Non"** pour annuler la suppression.

SUPPRESSION DES DESTINATIONS PRÉCÉDENTES

Vous pouvez supprimer les destinations précédentes.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Paramétrer"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

4 Sélectionnez **"Supprimer dest. précédentes"**.

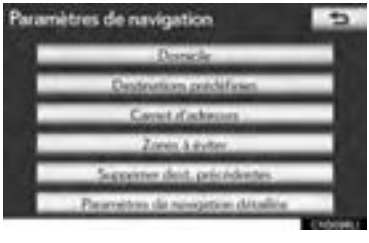

5 Sélectionnez la destination précédente à supprimer.

Touche d'écran	Fonction
"Sélectionner tt"	Sélectionnez cette touche pour sélectionner toutes les destinations précédentes.
"Désélec. tout"	Sélectionnez cette touche pour annuler la fonction "Sélectionner tt".

6 Sélectionnez **"Supprimer"**.

7 Sélectionnez **"Oui"** pour supprimer la ou les destinations; sélectionnez **"Non"** pour annuler la suppression.

1. PARAMÈTRES DE NAVIGATION DÉTAILLÉS

Vous pouvez paramétrer les vitesses de conduite, les catégories favorites de PDI, les changements automatiques d'écran, la fonction "◀◀ Off", etc.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Paramétrer"**.

3 Sélectionnez **"Navigation"**.

4 Sélectionnez **"Paramètres de navigation détaillée"**.

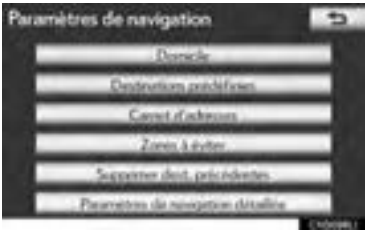

5 Sélectionnez les options à configurer.

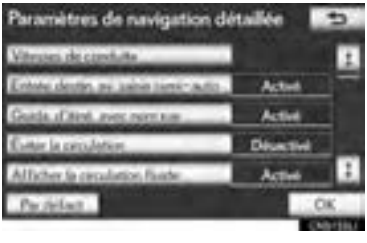

6 Sélectionnez **"OK"**.

ÉCRANS DES PARAMÈTRES DE NAVIGATION

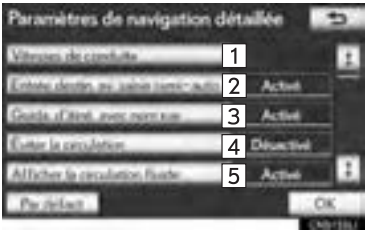

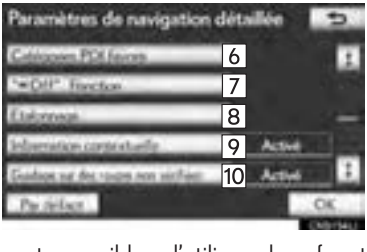

- Il est possible d'utiliser les fonctions suivantes sur cet écran :

N°	Fonction
1	Sélectionnez cette touche pour régler la vitesse de croisière moyenne. (Consultez la section “VITESSES DE CONDUITE”, à la page 124.)
2	Sélectionnez cette touche pour paramétrer la fonction d’entrée automatique sur **“Activé”** ou sur **“Désactivé”**.
3	Sélectionnez cette touche pour paramétrer l’orientation vocale du prochain nom de rue sur **“Activé”** ou sur **“Désactivé”** pendant le guidage routier.
4	Sélectionnez cette touche pour paramétrer la redéfinition automatique de l’itinéraire afin d’éviter les congestions routières sur **“Activé”** ou sur **“Désactivé”**. (Consultez la section “ÉVITEMENT AUTOMATIQUE DES EMBOUTEILLAGES”, à la page 125.)
5	Sélectionnez cette touche pour paramétrer l’indication de circulation fluide par une flèche sur **“Activé”** ou sur **“Désactivé”**. (Consultez la section “AFFICHER LA CIRCULATION FLUIDE”, à la page 126.)
6	Sélectionnez cette touche pour définir les catégories d’icônes de PDI à afficher. (Consultez la section “CHANGEMENT DE CATÉGORIE DE PDI (SÉLECTION DES ICÔNES DE PDI)”, à la page 126.)
7	Sélectionnez cette touche pour définir les touches d’écran à afficher sur l’écran de carte lorsque la fonction “◀◀ Off” est sélectionnée. (Consultez la section “FONCTION DE DISPOSITION DE L’ÉCRAN (fonction “◀◀ Off”)”, à la page 127.)
8	Sélectionnez cette touche pour corriger manuellement la position actuelle. Vous pouvez également corriger les erreurs de calcul de la distance causées par le remplacement d’un pneu. (Consultez la section “ÉTALONNAGE DE LA POSITION ACTUELLE/ CHANGEMENT DE PNEU”, à la page 128.)
9	Sélectionnez cette touche pour paramétrer l’affichage de l’information contextuelle sur **“Activé”** ou sur **“Désactivé”**. (Consultez la section “INFORMATION CONTEXTUELLE”, à la page 129.)
10	Sélectionnez cette touche pour paramétrer le guidage des routes IPD sur **“Activé”** ou sur **“Désactivé”**. (Pour en savoir davantage sur les routes IPD, reportez-vous à la page 94.)

- Pour réinitialiser tous les éléments de réglage, sélectionnez **“Par défaut”**.

VITESSES DE CONDUITE

Vous pouvez paramétrer la vitesse utilisée pour le calcul de la durée estimée du trajet et de l’heure d’arrivée prévue.

1. Appuyez sur la touche **“MENU”** du Remote Touch, puis sélectionnez **“Paramétrer”**.
2. Sélectionnez **“Navigation”** sur l’écran “Paramétrer”.
3. Sélectionnez **“Paramètres de navigation détaillée”** sur l’écran “Paramètres de navigation”.

4 Sélectionnez **"Vitesses de conduite"**.

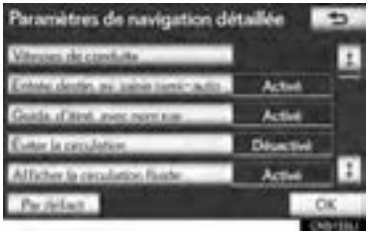

5 Sélectionnez **"<"** ou **">"** pour régler les vitesses moyennes du véhicule dans ces zones : "En ville", "Rues princi." et "Autoroutes".

- Pour paramétrer la vitesse par défaut, sélectionnez **"Par défaut"**.
- Pour utiliser les paramètres en fonction des informations sur la circulation, sélectionnez **"Prendre en compte info circulation"**.

6 Une fois le paramétrage des vitesses souhaitées terminé, sélectionnez **"OK"**.

INFORMATIONS

- La durée du trajet estimée jusqu'à la destination est la durée approximative calculée en fonction des vitesses sélectionnées et de la position actuelle sur l'itinéraire affiché.
- La durée affichée à l'écran peut varier grandement pendant le trajet en raison des conditions, telles que les embouteillages et les travaux routiers.
- Le système peut afficher une durée allant jusqu'à 99 heures 59 minutes.

ÉVITEMENT AUTOMATIQUE DES EMBOUTEILLAGES

Le système change automatiquement d'itinéraire pour éviter les embouteillages lorsque la fonction **"Éviter la circulation"** est activée.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Paramètres de navigation détaillée"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Éviter la circulation"**.

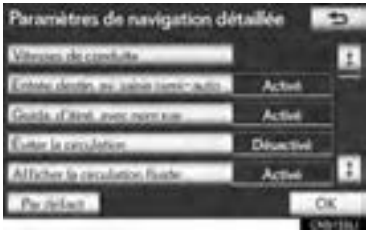

5 Sélectionnez **"Activé"** ou **"Désactivé"**.

6 Sélectionnez **"OK"**.

- Lorsque vous recevez de l'information concernant un embouteillage sur l'itinéraire, un écran s'affiche et vous demande si vous voulez changer d'itinéraire pour éviter cet embouteillage.
- Sélectionnez **"Oui"** pour changer d'itinéraire. Un nouvel itinéraire vous permettant de contourner l'embouteillage s'affichera.
- Si vous ne voulez pas changer d'itinéraire, sélectionnez **"Non"**.

INFORMATIONS

- Lorsque l'indicateur "Info circulation" est estompé, les fonctions "Éviter la circulation", "Avis d'incident de circulation" et "Afficher la circulation fluide" ne sont pas opérationnelles. (Reportez-vous à la page 178.)

AFFICHER LA CIRCULATION FLUIDE

Les zones de circulation fluide peuvent être indiquées par une flèche lorsque la fonction **"Afficher la circulation fluide"** est activée.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Paramètres de navigation détaillée"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Afficher la circulation fluide"**.

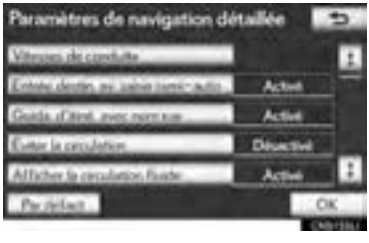

5 Sélectionnez **"Activé"** ou **"Désactivé"**.

6 Sélectionnez **"OK"**.

INFORMATIONS

- Lorsque l'indicateur "Info circulation" est estompé, les fonctions "Éviter la circulation", "Avis d'incident de circulation" et "Afficher la circulation fluide" ne sont pas opérationnelles.

CHANGEMENT DE CATÉGORIE DE PDI (SÉLECTION DES ICÔNES DE PDI)

Sélectionnez jusqu'à 6 icônes de PDI à afficher sur l'écran de carte.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Paramètres de navigation détaillée"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Catégories PDI favoris"**.

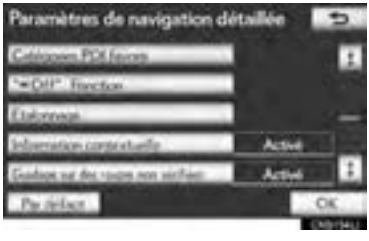

5 Sélectionnez la catégorie à modifier.

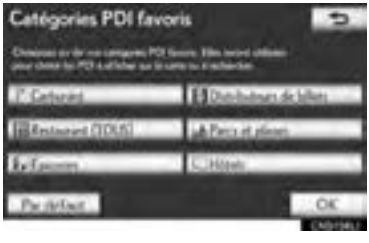

6 Sélectionnez le groupe souhaité.

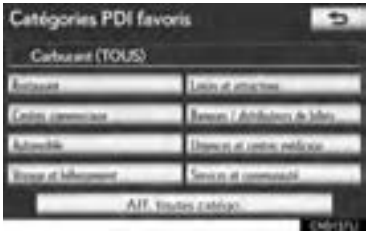

- Si la catégorie de PDI souhaitée n'est pas affichée, sélectionnez **"Aff. toutes catégo."** pour répertorier toutes les catégories de PDI.

7 Sélectionnez la catégorie souhaitée.

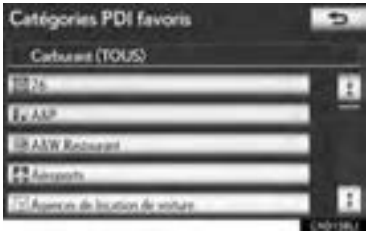

- Vous revenez à l'écran "Catégories PDI favoris".

8 Sélectionnez **"OK"**.

FONCTION DE DISPOSITION DE L'ÉCRAN (fonction "◀◀ Off")

Vous pouvez afficher ou masquer chaque touche d'écran, ainsi que le nom de la rue actuelle, sur l'écran de carte.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Paramètres de navigation détaillée"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **""◀◀ Off" Function"**.

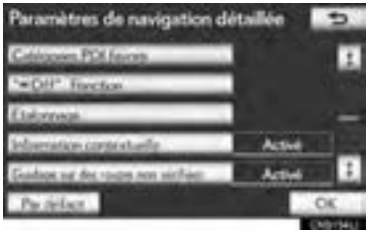

5 Sélectionnez les touches d'écran à désactiver. Les touches d'écran sélectionnées s'estomperont.

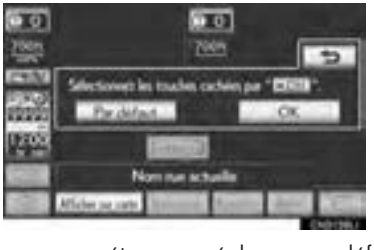

- Pour paramétrer ce réglage par défaut, sélectionnez **"Par défaut"**.

6 Sélectionnez **"OK"**.

- L'écran précédent s'affichera.

7 Sélectionnez **"OK"**.

ÉTALONNAGE DE LA POSITION ACTUELLE/ CHANGEMENT DE PNEU

Vous pouvez régler manuellement le repère de la position actuelle. Vous pouvez également corriger les erreurs de calcul de la distance causées par le remplacement d'un pneu.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Paramètres de navigation détaillée"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Etalonnage"**.

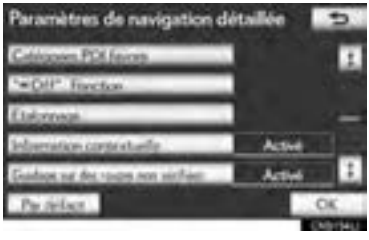

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

● Pour en savoir davantage sur la précision de la position actuelle, reportez-vous à la section "LIMITES DU SYSTÈME DE NAVIGATION", à la page 137.

ÉTALONNAGE DE LA POSITION/ DIRECTION

Pendant que vous conduisez, le repère de la position actuelle se déplace automatiquement en fonction des signaux du système GPS. Si la réception GPS est mauvaise en raison de l'endroit où vous vous trouvez, vous pouvez placer manuellement le repère de la position actuelle.

1 Sélectionnez **"Position / Direction"**.

2 Sélectionnez l'une des 8 touches d'écran directionnelles pour déplacer le curseur vers le point souhaité sur la carte.

3 Sélectionnez **"OK"**.

4 Sélectionnez ou pour régler la direction du repère de la position actuelle.

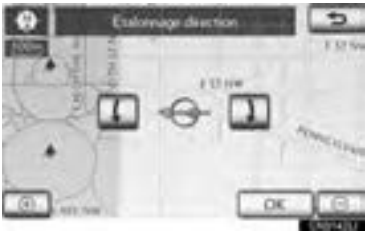

5 Sélectionnez **"OK"**.

● La carte s'affiche.

ÉTALONNAGE DU CHANGEMENT DE PNEU

Vous utiliserez la fonction d'étalonnage du changement de pneu lorsque vous remplacerez vos pneus. Cette fonction corrigera les erreurs de calcul causées par la différence entre la circonférence des anciens pneus et celle des nouveaux.

1 Pour effectuer la procédure d'étalonnage de la distance, sélectionnez **"Changement pneus"**.

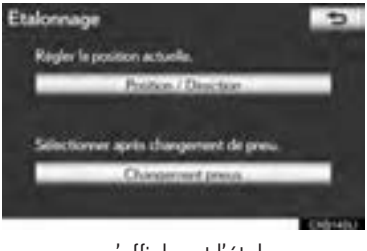

● Le message s'affiche et l'étalonnage rapide de la distance débute automatiquement. Au bout de quelques secondes, une carte s'affiche.

INFORMATIONS

● Si vous n'effectuez pas cette procédure lorsque vous remplacez vos pneus, l'affichage du repère de la position actuelle pourrait être inexact.

INFORMATION CONTEXTUELLE

Si la fonction **"Information contextuelle"** est activée, l'information contextuelle s'affichera.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Navigation"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Paramètres de navigation détaillée"** sur l'écran "Paramètres de navigation".

4 Sélectionnez **"Information contextuelle"**.

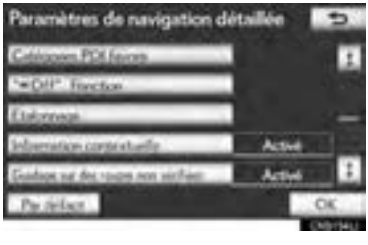

5 Sélectionnez **"Activé"** ou **"Désactivé"**.

6 Sélectionnez **"OK"**.

● Si la fonction **"Information contextuelle"** est désactivée, les messages suivants ne s'afficheront pas.

▶ Ce message s'affiche lorsque l'échelle de la carte est supérieure à 0,5 mile (800 m).

▶ Ce message s'affiche lorsque la carte passe en mode d'écran double.

2. PARAMÈTRES DU VÉHICULE

ENTRETIEN

Lorsque le système de navigation est activé, l'écran "Rappel d'entretien" s'affiche s'il est temps de remplacer une pièce ou certains composants. (Reportez-vous à la page 32.)

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Paramétrer"**.

3 Sélectionnez **"Véhicule"**.

4 Sélectionnez **"Entretien"**.

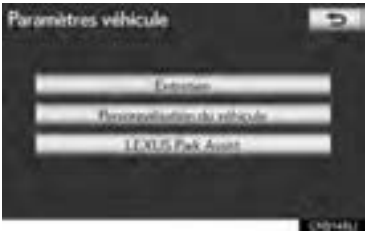

5 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

- Définition de l'information sur l'entretien. (Reportez-vous à la page 132.)
- Définition de l'information sur le concessionnaire. (Reportez-vous à la page 133.)

DÉFINITION DE L'INFORMATION SUR L'ENTRETIEN

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Véhicule"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Entretien"** sur l'écran "Paramètres véhicule".

4 Sélectionnez la touche d'écran souhaitée.

- Lorsqu'il est temps de procéder à l'entretien du véhicule, la touche d'écran passe à la couleur orange.

Touche d'écran	Fonction
"Huile mot."	Remplacez l'huile moteur
"Fil. huile"	Remplacez le filtre à l'huile du moteur
"Rotation"	Procédez à la permutation des pneus
"Pneus"	Remplacez les pneus
"Batterie"	Remplacez la batterie de 12 volts
"Plaquette"	Remplacez les plaquettes de frein
"Es.-glace"	Remplacez les balais d'essuie-glace
"Liqui. refroi"	Remplacez le liquide de refroidissement
"Huile frein"	Remplacez le liquide de frein
"Liqui. trans"	Remplacez le liquide de transmission
"Entretien"	Programme d'entretien
"Filtre air"	Remplacez le filtre à air
"Perso"	Vous pouvez créer d'autres éléments d'information distincts de ceux déjà présents.
"Supprimer tout"	Effleurez cette touche pour annuler toutes les conditions entrées.
"Réini. tout"	Sélectionnez cette touche pour réinitialiser l'élément ayant rempli une condition.
"Défin. concession."	Sélectionnez cette touche pour enregistrer l'information sur le concessionnaire. (Consultez la section "DÉFINITION DE L'INFORMATION SUR LE CONCESSIONNAIRE", à la page 133.)
"Info. conces."	Sélectionnez cette touche pour modifier l'information sur le concessionnaire. (Consultez la section "DÉFINITION DE L'INFORMATION SUR LE CONCESSIONNAIRE", à la page 133.)
"Rappels"	Si vous sélectionnez cette touche d'écran, l'indicateur s'allume. Le système est prêt à vous fournir de l'information sur l'entretien par le biais de l'écran "Rappel d'entretien". (Reportez-vous à la page 32.)

5 Saisissez les conditions.

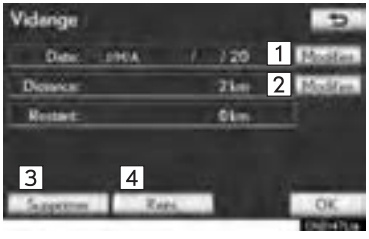

N°	Fonction
1	Sélectionnez cette touche pour entrer la date du prochain entretien.
2	Sélectionnez cette touche pour entrer la distance à parcourir avant le prochain entretien.
3	Sélectionnez cette touche pour annuler vos choix de date et de distance.
4	Sélectionnez cette touche pour réinitialiser vos choix de date et de distance.

6 Sélectionnez **"OK"**.

● Vous revenez à l'écran "Entretien".

INFORMATIONS

- Pour obtenir de l'information sur les entretiens prescrits, reportez-vous au "Guide d'entretien et de garantie/ Supplément au manuel du propriétaire/ Programme d'entretien".
- Selon la conduite ou les conditions routières, la date et la distance réelles peuvent varier de celles enregistrées dans le système.

DÉFINITION DE L'INFORMATION SUR LE CONCESSIONNAIRE

Vous pouvez enregistrer l'information relative au concessionnaire dans le système. Lorsque l'information sur le concessionnaire est enregistrée, vous pouvez profiter du guidage routier jusqu'à celui-ci.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Véhicule"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"Entretien"** sur l'écran "Paramètres véhicule".

4 Sélectionnez **"Défin. concession."**.

5 Si un concessionnaire n'a pas été enregistré, entrez son adresse de la même manière que pour une recherche de destination. (Consultez la section "RECHERCHE DE LA DESTINATION", à la page 66.)

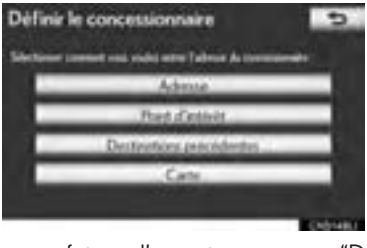

● Une fois l'enregistrement "Défin. concession." terminé, l'écran "Concessionnaire" s'affiche.

6 Sélectionnez la touche **"Modifier"** adjacente à l'élément que vous souhaitez modifier.

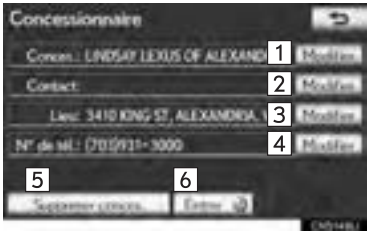

N°	Fonction
1	Sélectionnez cette touche pour entrer le nom d'un concessionnaire. (Reportez-vous à la page 134.)
2	Sélectionnez cette touche pour entrer le nom d'un membre du personnel d'un concessionnaire. (Reportez-vous à la page 134.)
3	Sélectionnez cette touche pour définir l'emplacement. (Reportez-vous à la page 135.)
4	Sélectionnez cette touche pour entrer le numéro de téléphone. (Reportez-vous à la page 135.)
5	Sélectionnez cette touche pour supprimer l'information sur le concessionnaire affichée à l'écran.
6	Sélectionnez cette touche pour définir le concessionnaire affiché comme destination. (Consultez la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.)

POUR MODIFIER LE "Conces." OU LE "Contact"

1 Sélectionnez la touche **"Modifier"** adjacente à "Conces." ou à "Contact".

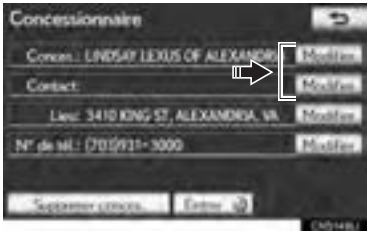

2 Saisissez le nom à l'aide des touches alphanumériques.

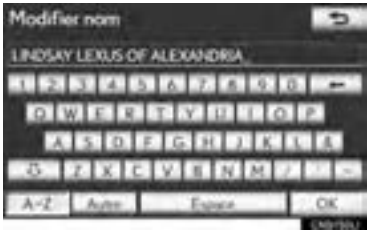

- Vous pouvez entrer jusqu'à 70 caractères pour le concessionnaire et 24 caractères pour la personne-ressource.

3 Sélectionnez **"OK"**.

- L'écran précédent s'affichera.

POUR MODIFIER L' "Lieu"

1 Sélectionnez la touche **"Modifier"** adjacente à "Lieu".

2 Sélectionnez l'une des 8 touches d'écran directionnelles pour déplacer le curseur vers le point souhaité sur l'écran de carte.

3 Sélectionnez **"OK"**.

● L'écran précédent s'affichera.

POUR MODIFIER LE "N° de tél." (NUMÉRO DE TÉLÉPHONE)

1 Sélectionnez la touche **"Modifier"** adjacente à "N° de tél.".

2 Entrez le numéro à l'aide des touches numériques.

3 Sélectionnez **"OK"**.

● L'écran précédent s'affichera.

PERSONNALISATION DU VÉHICULE

Vous pouvez modifier les paramètres du véhicule.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Paramétrer"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Véhicule"** sur l'écran "Paramétrer".

4 Sélectionnez **"Personnalisation du véhicule"**.

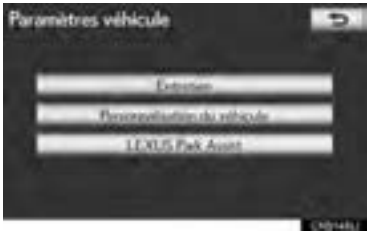

5 Sélectionnez les éléments à définir.

- Pour obtenir la liste des paramètres modifiables, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

6 Une fois la modification des paramètres terminée, sélectionnez **"OK"**. Un message indiquant que les paramètres sont sauvegardés s'affichera. N'effectuez aucune autre action pendant que ce message est affiché.

⚠ ATTENTION

- Lorsque vous effectuez une procédure de personnalisation, assurez-vous que le véhicule et la zone environnante sont suffisamment aérés. Si l'aération est inadéquate, des gaz d'échappement pourraient s'accumuler et pénétrer dans l'habitacle. Les gaz d'échappement contiennent le dangereux monoxyde de carbone (CO). L'inhalation de gaz d'échappement peut entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

INFORMATIONS

- Pour éviter de décharger la batterie de 12 volts, suivez la procédure de personnalisation lorsque le moteur <le système hybride> est en marche.

1. LIMITES DU SYSTÈME DE NAVIGATION

Ce système de navigation calcule la position actuelle à l'aide de signaux satellites, de divers signaux du véhicule, des données sur la carte, etc. Cependant, en raison de l'état du satellite, de la configuration routière, de l'état du véhicule et d'autres facteurs, la position affichée pourrait ne pas être exacte.

Le système de géo-positionnement par satellite (GPS), conçu et géré par le département de la Défense des États-Unis, permet d'obtenir avec précision la position actuelle, généralement à l'aide d'au moins 4 satellites, voire seulement 3 dans certains cas. Un certain niveau d'inexactitude a été incorporé au système GPS. Bien que le système de navigation compense cette caractéristique la plupart du temps, on peut s'attendre à des erreurs de positionnement occasionnelles pouvant atteindre 300 ft. (100 m). Habituellement, les erreurs de positionnement seront corrigées en quelques secondes.

Lorsque le véhicule reçoit des signaux des satellites, le repère "GPS" s'affiche dans le coin supérieur gauche de l'écran.

Des obstacles physiques peuvent bloquer le signal GPS, ce qui peut entraîner un affichage inexact de la position du véhicule sur l'écran de carte. Les tunnels, les édifices élevés, les camions et même les objets posés sur le bloc d'instrumentation peuvent bloquer les signaux du système GPS.

Les satellites GPS pourraient ne pas envoyer de signaux en raison de réparations ou d'améliorations en cours sur ceux-ci.

Même lorsque le système de navigation reçoit des signaux GPS nets, l'affichage de la position du véhicule pourrait être inexact ou le guidage routier s'avérer incorrect dans certaines circonstances.

NOTE

- L'utilisation de glaces teintées pourrait bloquer les signaux GPS. La plupart des produits teintants pour glaces contiennent des matériaux métalliques qui vont empêcher l'antenne du bloc d'instrumentation de recevoir le signal GPS. Nous déconseillons de teinter les glaces des véhicules dotés d'un système de navigation.

- La position actuelle affichée pourrait être inexacte dans les cas suivants :
  - Si vous roulez sur des routes très coudées, en forme de Y.
  - Si vous roulez sur une route sinueuse.
  - Si vous roulez sur une route glissante, par exemple sur du sable, du gravier, de la neige, etc.
  - Si vous roulez sur une longue route rectiligne.
  - Si une autoroute et des voies urbaines se suivent parallèlement.
  - Après un déplacement en traversier ou sur un porte-véhicules.
  - Pendant la recherche d'un long itinéraire alors que le véhicule roule à vitesse élevée.
  - Si vous conduisez sans avoir effectué l'étalonnage de la position actuelle correctement.
  - Après la reprise d'un changement de direction en avançant et en reculant, ou si le véhicule a changé de côté sur une plaque tournante dans un parc de stationnement.
  - Si vous quittez un parc de stationnement ou un garage couverts.
  - Si un porte-bagages est installé sur le véhicule.
  - Si vous conduisez avec des chaînes antidérapantes.
  - Si les pneus sont usés.
  - Après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus.
  - Si vous utilisez des pneus de dimensions plus petites ou plus grandes que celles indiquées dans les spécifications du fabricant.
  - Si la pression de gonflage de n'importe lequel des 4 pneus est incorrecte.

- Si le véhicule n'est pas en mesure de recevoir les signaux GPS, vous pouvez ajuster la position actuelle manuellement. Pour en savoir davantage sur l'étalonnage de la position actuelle, reportez-vous à la page 128.

- Un guidage routier incorrect peut survenir dans les cas suivants :
  - Si vous tournez à un croisement alors que cette manœuvre n'était pas prévue dans l'itinéraire affiché.
  - Si vous définissez plus de 1 destination, mais ignorez l'une d'entre elles, la fonction de redéfinition automatique de l'itinéraire affichera un itinéraire retournant à celle-ci.
  - Si vous tournez à une intersection pour laquelle il n'y a pas de guidage routier.
  - Si vous traversez une intersection pour laquelle il n'y a pas de guidage routier.
  - Pendant la redéfinition du trajet, il se peut que le guidage routier ne soit pas disponible pour le prochain virage à droite ou à gauche.
  - Si vous roulez à vitesse élevée, la redéfinition de l'itinéraire pourrait demander beaucoup de temps. Pendant la redéfinition du trajet, le système pourrait afficher un itinéraire de déviation.
  - Après la redéfinition du trajet, il se peut que l'itinéraire reste inchangé.
  - Si un demi-tour inutile s'affiche ou est annoncé.
  - Si un emplacement comporte plusieurs noms et que le système en annonce 1 ou plus.
  - S'il est impossible de rechercher un itinéraire.
  - Si le trajet jusqu'à votre destination comporte des routes de gravier/non pavées ou des ruelles, il se peut que le guidage routier ne s'affiche pas.
  - Votre destination peut s'afficher sur le côté opposé de la rue.
  - Si une portion de la route fait l'objet d'une réglementation horaire, saisonnière ou autre y interdisant la présence de véhicules.
  - Les données relatives à la route et à la carte du système de navigation pourraient être incomplètes ou non actualisées.

- Après le remplacement d'un pneu, suivez la procédure indiquée à la section "ÉTALONNAGE DU CHANGEMENT DE PNEU". (Reportez-vous à la page 129.)

INFORMATIONS

- Ce système de navigation utilise des données sur la permutation des pneus et il est conçu pour fonctionner avec des pneus respectant les spécifications du fabricant pour le véhicule. Si vous installiez des pneus dont le diamètre est plus grand ou plus petit que celui des pneus d'origine, la position actuelle affichée pourrait être inexacte. La pression de gonflage des pneus influe aussi sur leur diamètre; assurez-vous par conséquent d'avoir la bonne pression de gonflage sur les 4 pneus.

4

SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE

1 FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE

1. SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE 142
CONTACTEURS AU VOLANT DU SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE 142
FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE 142
2. INFORMATIONS SUR LA VOIX NATURELLE (EN ANGLAIS UNIQUEMENT) 148
3. COMMANDES VOCALES ÉTENDUES 150
4. LISTE DES COMMANDES 151

2 UTILISATION DU MOBILE ASSISTANT (ASSISTANT MOBILE)

1. MOBILE ASSISTANT (ASSISTANT MOBILE) 155

1. SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE

Le système de commande vocale vous permet de faire fonctionner le système de navigation, le système audio/video, le système mains libres et le climatiseur à l'aide de commandes vocales.

La présente section décrit la procédure d'utilisation des commandes vocales à partir de l'écran "Menu Raccourcis".

INFORMATIONS

- Les commandes qui ne sont pas affichées dans l'écran "Menu Raccourcis" peuvent être activées à partir de l'écran "Menu principal".

CONTACTEURS AU VOLANT DU SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE

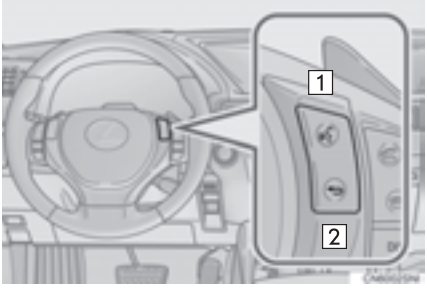

1 Touche de communication

- Pour mettre en marche le système de commande vocale, appuyez sur la touche de communication.
- Pour annuler la reconnaissance vocale, maintenez la touche de communication enfoncée.

2 Contacteur de retour

- Pour revenir à l'écran précédent, appuyez sur le contacteur de retour.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE

1 Appuyez sur la touche de communication.

- L'orientation vocale commencera une fois que l'écran "Menu Raccourcis" se sera affiché.

- Vous pouvez ignorer l'orientation vocale du système de commande vocale en appuyant sur la touche de communication.

2 Après le signal sonore, dictez la commande souhaitée.

- Les commandes vocales sont identifiées par l'icône . Certaines commandes vocales utilisées fréquemment sont affichées à l'écran.
- Si vous dites ***"Page suivante"*** ou ***"Page précédente"***, ou si vous sélectionnez **"P. suiv."/"P. préc."**, les commandes seront affichées en arrière-plan sur la page.
- Si vous dites ***"Menu principal"*** ou si vous sélectionnez **"Menu principal"** sur l'écran "Menu Raccourcis", l'écran "Menu principal" s'affiche.
- Au lieu de la mention entre les "<>" de la commande, vous pouvez dire les PDI enregistrés, les noms enregistrés dans l'annuaire, etc. (Reportez-vous à la page 151.)
  Par exemple : Dites ***"Trouver à proximité restaurant"***, ***"Appeler John"***, etc.

● La commande *"Aide"* demande à l'orientation vocale de proposer des exemples des commandes et des procédures d'utilisation.

3 Dictez la commande affichée à l'écran.

● Si le résultat attendu ne s'affiche pas, ou si aucun choix n'est disponible, effectuez l'une des actions suivantes pour revenir à l'écran précédent :
  • Dites *"Revenir"*.
  • Sélectionnez **"Revenir"**.
  • Appuyez sur le contacteur de retour sur le volant.
● Pour annuler la reconnaissance vocale, sélectionnez **"Annuler"** ou maintenez la touche de communication enfoncée.

INFORMATIONS

● Si le système de navigation ne réagit pas ou si l'écran de confirmation reste affiché, appuyez sur la touche de communication, puis réessayez.
● Si une commande vocale n'est pas reconnue dans les 6 secondes, le système d'orientation vocale dira "Pardon?" (le message "Commande non reconnue." s'affichera à l'écran) et se remettra en mode de réception de commande vocale.
● Si le système d'orientation vocale n'arrive pas à reconnaître une commande vocale 2 fois de suite, il dira "En pause. Pour reprendre la reconnaissance vocale, appuyez sur l'interrupteur de reconnaissance vocale. Pour annuler la reconnaissance vocale, appuyez et maintenez enfoncé l'interrupteur de reconnaissance vocale.", puis sera suspendu. Ensuite, la reconnaissance vocale sera suspendue.
● Vous pouvez activer ou désactiver les messages de commande vocale en sélectionnant **"Guidage vocal"**. Ce réglage peut également être modifié sur l'écran "Paramètres voix". (Reportez-vous à la page 61.)
● Si vous sélectionnez **"Guidage vocal"**, la reconnaissance vocale sera provisoirement suspendue. Appuyez de nouveau sur la touche de communication.
● Vous pouvez annuler l'orientation vocale en désactivant les messages de commande vocale. Utilisez ce réglage lorsqu'il est souhaitable de dicter une commande immédiatement après avoir appuyé sur la touche de communication et entendu un signal sonore.
● Il n'est pas possible d'utiliser l'affichage latéral pendant la reconnaissance vocale.

MICROPHONE

Il n'est pas nécessaire de parler directement dans le microphone lorsque vous donnez une commande.

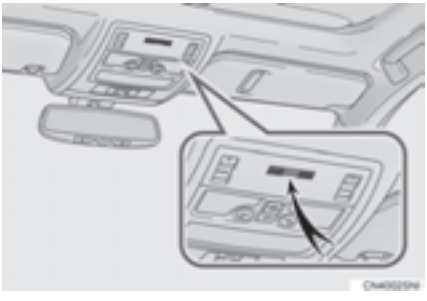

INFORMATIONS

- Attendez le signal sonore de confirmation avant de dicter une commande.
- Il se peut que des commandes vocales ne soient pas reconnues si :
  - Vous parlez trop rapidement.
  - Vous parlez à voix basse ou trop fort.
  - Le toit ou les glaces sont ouverts.
  - Les passagers parlent pendant que vous dictez les commandes vocales.
  - La vitesse du climatiseur est élevée.
  - Les évents du climatiseur sont orientés vers le microphone.
- Dans les circonstances suivantes, le système ne reconnaîtra peut-être pas la commande correctement; il pourrait alors s'avérer impossible d'utiliser les commandes vocales :
  - La commande est erronée ou ambiguë. Il convient de noter que le système pourrait avoir de la difficulté à reconnaître certains mots, certains accents ou certaines formes linguistiques.
  - Le bruit ambiant est trop fort, par exemple le bruit du vent, etc.

EXEMPLE DE COMMANDE VOCALE : RECHERCHE D'UN ITINÉRAIRE VERS VOTRE DOMICILE

1 Appuyez sur la touche de communication.

2 Dites ***"Aller au domicile"***.

- Un écran de confirmation affichera les résultats de la reconnaissance.

3 Dites ***"Oui"*** ou sélectionnez **"Oui"**.

- Le système lance la recherche d'un itinéraire vers votre domicile.

- Si la commande vocale est reconnue, une carte des environs de l'adresse de votre domicile s'affichera et le guidage routier jusqu'à celle-ci s'amorcera.

- Si aucune adresse de domicile n'a été enregistrée, le système d'orientation vocale dira "Votre domicile n'est pas défini. Réessayez après avoir entré une position pour votre domicile." et vous demandera d'entrer celle-ci. (Reportez-vous à la page 108.)

EXEMPLE DE COMMANDE VOCALE : RECHERCHE D'UNE DESTINATION PAR ADRESSE (EN ANGLAIS UNIQUEMENT)

1 Appuyez sur la touche de communication.

2 Dites ***"Enter an address"***.

- Si la province ou l'État de la destination n'a pas été défini ou ne fait pas partie de la liste des commandes reconnues, l'écran vous permettant d'entrer cette information s'affichera.

- Certaines zones ne peuvent pas être identifiées par le système de reconnaissance vocale.

- Pour en savoir davantage sur la définition des États/provinces en vue d'effectuer des recherches de destination par adresse, reportez-vous à la section "SÉLECTION DE LA ZONE DE RECHERCHE", à la page 66.

3 Dites ***"<city name>"***.

- Au lieu de la mention entre les "<>", dites le nom de la ville souhaitée (située dans la province ou l'État défini).
- Dites ***"Change State"*** pour changer la province/l'État défini dans la reconnaissance vocale.

4 Dites ***"<street name>"***.

- Au lieu de la mention entre les "<>", dites le nom complet de la rue souhaitée ou la partie principale du nom de cette rue (située dans la province ou l'État défini).
- Le système de reconnaissance vocale est conçu de sorte à reconnaître la partie principale du nom officiel de la rue.

Par exemple, si ce nom est ***"East Main Street"***, le système reconnaîtra ***"Main"***.

5 Dites ***"<house number>"***.

- Au lieu de la mention entre les "<>", dites le numéro souhaité, le point cardinal/intercardinal, etc.

Par exemple : Dites ***"West 555"***.

- Vous n'êtes pas obligé de donner un numéro de maison; vous pouvez ignorer cette étape.

6 Dites ***"Start guidance"*** ou ***"Show map"***. Vous pouvez aussi sélectionner **"Start Guidance"** ou **"Show Map"**.

- Ensuite, suivez l'orientation vocale et recherchez un itinéraire vers la destination à l'aide de commandes vocales.

INFORMATIONS

- Même si la province ou l'État défini à l'aide de la reconnaissance vocale est différent de celui défini dans l'écran "Adresse" (pendant la définition manuelle d'une destination), il ne changera pas dans l'écran "Adresse". (Pour en savoir davantage sur l'écran "Adresse", reportez-vous à la section "SÉLECTION DE LA ZONE DE RECHERCHE", à la page 66.)
- Les conditions de reconnaissance vocale du numéro de maison sont indiquées ci-dessous :
  - Valeurs numériques : 10 chiffres ou moins
  - Valeurs numériques et point cardinal/intercardinal ou un trait d'union et des valeurs numériques : 9 chiffres ou moins en tout (Ne dites pas ***"and"***.)
  - Point cardinal/intercardinal ou un trait d'union et des valeurs numériques : 9 chiffres ou moins en tout (Ne dites pas ***"and"***.)
  - Les valeurs numériques sont uniquement reconnues lorsqu'elles sont dictées un chiffre à la fois.
  - Les points cardinaux/intercardinaux et les traits d'union ne sont reconnus qu'une seule fois.
  - Le système reconnaît les points cardinaux/intercardinaux suivants : North (nord), East (est), West (ouest), South (sud), North East (nord-est), North West (nord-ouest), South East (sud-est) et South West (sud-ouest).
- Si vous ne dictez pas le numéro de maison et que la liste de résultats comporte plusieurs entrées, il se peut que le nom complet de la rue doive être reconnu. Dans ce cas, dictez le nom complet de la rue.
  Par exemple, dites ***"East Main Street"***; ***"East Main Street"*** sera alors reconnu.

EXEMPLE DE COMMANDE VOCALE : RECHERCHE D'UNE PLAGE À L'AIDE DU NOM DE L'ARTISTE OU DE L'ALBUM

1 Appuyez sur la touche de communication.

- "Lire l'artiste <nom>" et "Lire l'album <nom>" s'affichent sur l'écran "Menu Raccourcis".

2 Dites ***"Lire l'artiste <nom>"*** ou ***"Lire l'album <nom>"***.

- Au lieu de la mention entre les "<>", dites le nom de l'artiste ou de l'album souhaité.
- Un écran de confirmation affichera les résultats de la reconnaissance. Si plusieurs éléments correspondants sont trouvés, un écran de sélection s'affichera.

- Lorsque vous dictez la commande "Lire l'artiste <nom>" pour la lecture de musique, la première plage est sélectionnée aléatoirement. Pour l'utilisation de fonctions plus complexes que la lecture de musique, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

3 Dites ***"Oui"*** ou sélectionnez **"Oui"**.

- Le système démarre la lecture de la musique.

● Technologie de reconnaissance musicale et données connexes fournies par Gracenote. Gracenote constitue la norme de l'industrie en matière de technologie de reconnaissance musicale et de fourniture de contenus connexes. Pour plus de détails, visitez www.gracenote.com.

INFORMATIONS

- Pour activer la recherche et la lecture de plages musicales, vous devez brancher une clé USB ou un iPod. Pour en savoir davantage à ce sujet, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".
- Lorsque vous branchez une clé USB ou un iPod, les données de reconnaissance sont créées, ce qui permet la recherche de plages à l'aide de commandes vocales.
- Les données de reconnaissance sont mises à jour dans les cas suivants :
  - Lorsque les données de la clé USB ou du iPod ont changé.
  - Lorsque la langue de la reconnaissance vocale a changé. (Reportez-vous à la page 53.)
- Pendant la création ou la mise à jour des données de reconnaissance, vous ne pouvez pas effectuer une recherche de plage par commande vocale.
- Pendant que la commande "Lire la musique" est affichée sur l'écran "Menu Raccourcis", dites ***"Lire la musique"*** pour afficher l'écran de musique dans lequel vous pourrez rechercher une plage par commande vocale.
- Si la commande "Lire la musique" est estompée sur l'écran "Menu Raccourcis", vous ne pouvez pas effectuer une recherche de plage par commande vocale. Dans ce cas, réduisez la quantité de données musicales sur la clé USB ou sur l'iPod et mettez à jour les données de reconnaissance afin d'activer la recherche par commande vocale.

2. INFORMATIONS SUR LA VOIX NATURELLE (EN ANGLAIS UNIQUEMENT)

La technologie de reconnaissance de la voix naturelle permet à ce système de reconnaître une commande dictée d'une voix naturelle. Cependant, le système ne peut pas reconnaître toutes les variations de chaque commande. Dans certaines situations, vous pouvez omettre la commande de la procédure et énoncer directement l'opération souhaitée. Les commandes vocales ne sont pas toutes affichées dans le menu abrégé.

INFORMATIONS

- Les commandes "Définir une destination", "Utiliser le téléphone", "Lire la musique" et "Obtenir des informations" affichées sur l'écran "Menu Raccourcis" peuvent être activées à l'aide de la technologie de reconnaissance de la voix naturelle.
- Si le système n'arrive pas à reconnaître entièrement la commande, l'écran d'entrée des commandes s'affiche. (Les résultats de la recherche affichés seront basés sur la partie de la commande qui a été reconnue.)

EXEMPLES D'EXPRESSION POUR CHAQUE FONCTION

Commande	Exemples d'expression
"Go Home"	*Let's go home.* *Take me home.*
"Enter an Address"	*I wanna enter an address, please.* *Put in an address.*
"Find Nearby <POI category>"	*Find nearby <Restaurants> for me.* *I need to see the nearby <Restaurants>.*
"Call <name> <type>"	*Get me <Robert Brown>.* *I need to call <Robert Brown> at <Travail> right away.*
"Dial <number>"	*Please dial the number <3334445555>.* *Ring <3334445555>.*
"Play Artist <nom>"	*Play the artist <XXXXX>.* *I'd like to hear the band <XXXXX>.**
"Play Album <nom>"	*Play album <XXXXX>.* *Music from album <XXXXX>.**

* : Au lieu de la mention entre les "<>", dites le nom de l'artiste ou de l'album souhaité.

Commande	Exemples d'expression
"Traffic"	*How's the traffic?* *Check the traffic.*
"Weather"	*What's the weather like?* *Let's get a forecast.*
"Sports Scores"	*Team scores.* *How are my favorite teams doing?*
"Stock Quotes"	*Stock quotes.* *How are my stocks doing?*
"Fuel Prices"	*Let's check fuel prices.* *Find the cheapest gas prices.*

INFORMATIONS

- Vous pouvez accéder aux commandes qui ne sont pas affichées sur l'écran "Menu Raccourcis" à partir du menu principal.
- Par exemple, pour passer un "Appel international", dites ***"Menu principal"*** pendant que l'écran "Menu Raccourcis" est affiché. Ensuite, dites ***"Utiliser le téléphone"***, puis dictez le numéro souhaité, par ex. ***"123456789"***.

3. COMMANDES VOCALES ÉTENDUES

Pour activer le fonctionnement par commande vocale du système audio/vidéo et du climatiseur, sélectionnez la touche **"Activé"** adjacente à "Commandes vocales développées" sur l'écran "Paramètres voix". (Reportez-vous à la page 61.) Pour en savoir davantage sur les fonctions contrôlables à l'aide des commandes vocales étendues, reportez-vous à la section "LISTE DES COMMANDES". (Reportez-vous à la page 151.)

EXEMPLE DE COMMANDE VOCALE : ALLUMER LE SYSTÈME AUDIO

1 Appuyez sur la touche de communication.

2 Dites ***"Audio activé"***.

INFORMATIONS

- Vous ne pouvez utiliser les commandes relatives au fonctionnement du système audio/vidéo et du climatiseur que si le système audio et le climatiseur sont allumés.
- Pour que le système reconnaisse les commandes vocales étendues, l'écran "Menu Raccourcis" doit être affiché.

4. LISTE DES COMMANDES

Les commandes vocales identifiables sont décrites ci-dessous, ainsi que leur action.

- Toutes les commandes sont répertoriées dans le tableau.
- Les commandes relatives aux dispositifs qui ne sont pas installés dans le véhicule ne s'afficheront pas sur l'écran "Menu Raccourcis". De plus, selon les circonstances, d'autres commandes pourraient ne pas s'afficher sur l'écran "Menu Raccourcis".
- Les fonctions disponibles peuvent varier en fonction du système de navigation installé.

- Vous pouvez changer la langue de la reconnaissance vocale. (Consultez la section "SÉLECTION D'UNE LANGUE", à la page 53.)

▶"Définir une destination"

Commande	Action	Menu abrégé
"Trouver à proximité <npoi category>"	Affiche une liste de <catégories de PDI*1> à proximité de la position actuelle.	○
"Entrer une adresse"	Permet de définir une destination en dictant son adresse.	○
"Aller au domicile"	Affiche l'itinéraire jusqu'au domicile.	○
"Appeler Destination Assist"	Communique avec le centre d'assistance Lexus Enform avec Safety Connect.	–
"Destination par numéro de téléphone"*2	Permet de définir une destination en dictant son numéro de téléphone.	–

*1 : Par exemple, Gas stations (stations-service), Restaurants, etc.

*2 : Pour utiliser cette fonction, dites ***"Menu principal"***, puis ***"Définir une destination"*** pendant que l'écran "Menu Raccourcis" est affiché.

▶"Utiliser le téléphone" (Pour en savoir davantage à ce sujet, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".)

Commande	Action	Menu abrégé
"Appeler <nom> <type>"	Passer un appel en dictant un nom de l'annuaire. Par exemple : Dites ***"Appeler John Smith"***, ***"Appeler John Smith, portable"***, etc.	○
"Composer <numéro>"	Passer un appel en dictant le numéro de téléphone. Par exemple : Dites ***"Composer 911"***, ***"Composer 5556667777"***, etc.	○
"Appel international"*1	Passer un appel international en dictant le numéro de téléphone.	–

*1 : Pour utiliser cette fonction, dites ***"Menu principal"***, puis ***"Utiliser le téléphone"*** pendant que l'écran "Menu Raccourcis" est affiché.

▶"Lire la musique"

Commande	Action	Menu abrégé
"Lire l'artiste <nom>"	Lit les plages de l'artiste sélectionné. Par exemple : Dites ***"Lire l'artiste <XXXXX>"****1	○
"Lire l'album <nom>"	Lit les plages de l'album sélectionné. Par exemple : Dites ***"Lire l'album <XXXXX>"****1	○
"Lire le morceau <nom>"*2	Lit la plage sélectionnée. Par exemple : Dites ***"Lire le morceau Summertime"***, ***"Lire le morceau Concerto in A Major"***, etc.	–
"Lire la liste d'ecoute <nom>"*2	Lit les plages de la liste d'écoute sélectionnée. Par exemple : Dites ***"Lire la liste d'écoute mes chansons préférées"***, ***"Lire la liste d'écoute Tubes classiques"***, etc.	–

*1 : Au lieu de la mention entre les "<>", dites le nom de l'artiste ou de l'album souhaité.

*2 : Pour utiliser cette fonction, dites ***"Menu principal"***, puis ***"Lire la musique"*** pendant que l'écran "Menu Raccourcis" est affiché.

▶"Obtenir des informations"

Commande	Action	Menu abrégé
"Circulation"	Affiche la liste des incidents de la circulation.	O
"Météo"	Affiche les informations météorologiques.	O
"Résultats sportifs"	Affiche la liste des sports.	O
"Cours des actions"	Affiche la liste des titres boursiers.	O
"Prix du carburant"	Affiche la liste des prix du carburant.	O
"Lexus Insider"	Affiche la liste de Lexus Insider.	–

▶Commande de navigation (lorsque des destinations sont réglées)

Lorsque les commandes vocales étendues sont réglées sur **"Activé"**. (Reportez-vous à la page 150.)

Commande	Action	Menu abrégé
"Supprimer la destination"	Efface la destination suivante.	O
"Mettre le guidage en pause"	Met le guidage d'itinéraire sur pause.	O
"Reprendre le guidage"	Reprend le guidage d'itinéraire.	O

▶ Selectionner un mode audio

Lorsque les commandes vocales étendues sont activées. (Reportez-vous à la page 150.)

Commande	Action	Menu abrégé
“Radio”	Sélectionne le mode audio Radio.	O
“AM”	Sélectionne la bande AM.	O
“FM”	Sélectionne la bande FM.	O
“Radio par satellite”	Sélectionne le mode de radiodiffusion par satellite.	O
“Disque”	Sélectionne le mode audio Lecteur.	O
“Auxiliaire”	Sélectionne le mode audio Auxiliaire.	O
“Bluetooth* audio”	Sélectionne le mode audio Bluetooth®.	O
“iPod”	Sélectionne le mode audio iPod.	O
“Audio par clé USB”	Sélectionne le mode audio Clé USB.	O
“Audio activé”	Allume le système audio.	O
“Audio désactivé”	Éteint le système audio.	O

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG inc.

▶ Commande de la température

Lorsque les commandes vocales étendues sont activées. (Reportez-vous à la page 150.)

Commande	Action	Menu abrégé
“Climatisation automatique”	Active ou désactive le climatiseur.	O
“Plus chaud”	Augmente la température.	O
“Plus froid”	Diminue la température.	O

INFORMATIONS

- Les commandes avec le symbole “O” dans la colonne Menu abrégé peuvent être reconnues à partir de l’écran “Menu Raccourcis”.
- Les commandes avec le symbole “—” dans la colonne Menu abrégé ne peuvent être reconnues qu’à partir de l’écran dans lequel elles sont affichées.

1. MOBILE ASSISTANT (ASSISTANT MOBILE)

La fonction de Mobile Assistant (assistant mobile) de ce système permet d'activer le mode Siri® Eyes Free de Apple au moyen des commandes au volant. Pour utiliser le Mobile Assistant (assistant mobile), vous devez enregistrer et connecter un téléphone portable à ce système au moyen du Bluetooth®. Pour en savoir davantage à ce sujet, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

1 Maintenez appuyé sur le volant jusqu'à ce que vous entendiez les bips sonores vous indiquant que la fonction d'écoute du système est activée.

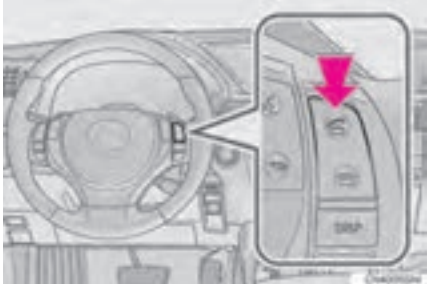

2 Le Mobile Assistant (assistant mobile) peut être utilisé uniquement lorsque l'écran suivant s'affiche.

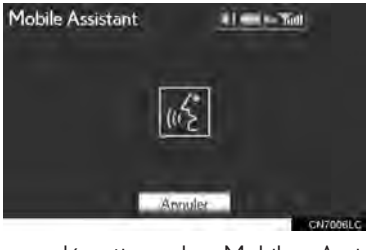

- Pour désactiver le Mobile Assistant (assistant mobile), sélectionnez **"Annuler"**, ou maintenez appuyé sur le volant.
- Pour redémarrer le Mobile Assistant (assistant mobile) pour des commandes supplémentaires, appuyez sur sur le volant.
  - Il est possible de redémarrer le Mobile Assistant (assistant mobile) uniquement une fois que le système a répondu à une commande vocale.
  - Après certaines commandes de téléphone et de musique, le Mobile Assistant (assistant mobile) s'arrête automatiquement pour effectuer l'action demandée.

- Le volume du Mobile Assistant (assistant mobile) peut être réglé à l'aide du bouton **"PWR·VOL"** ou des commandes de réglage du volume situées sur le volant. Les volumes du Mobile Assistant (assistant mobile) et des appels téléphoniques sont synchronisés.

INFORMATIONS

- Les caractéristiques et fonctions disponibles peuvent varier en fonction de la version iOS installée sur le dispositif connecté.
- Certaines caractéristiques de Siri sont limitées au mode Eyes Free. Si vous essayez d'utiliser une fonction non disponible, Siri vous informe que cette fonction n'est pas disponible.
- Si Siri n'est pas activé sur le téléphone portable connecté via Bluetooth®, un message d'erreur s'affiche sur l'écran.
- Lorsqu'un appel téléphonique est en cours, le Mobile Assistant (assistant mobile) ne peut pas être utilisé.
- Si vous utilisez la fonction de navigation du téléphone portable, assurez-vous que la source audio active est l'audio Bluetooth® ou l'iPod afin d'entendre les instructions pour chaque changement de direction.

MICROPHONE

Il est inutile de parler directement dans le microphone lorsque vous utilisez le Mobile Assistant (assistant mobile). (Emplacement du microphone : Reportez-vous à la page 144.)

INFORMATIONS

- Attendez le bip sonore d'écoute avant d'utiliser le Mobile Assistant (assistant mobile).
- Le Mobile Assistant (assistant mobile) peut ne pas reconnaître les commandes dans les situations suivantes :
  - Lorsque vous parlez trop vite.
  - Lorsque vous parlez doucement ou fort.
  - Lorsque le toit ou les vitres sont ouverts.
  - Lorsque les passagers parlent alors que le Mobile Assistant (assistant mobile) est en cours d'utilisation.
  - Lorsque la vitesse du ventilateur du système de climatisation est réglée sur élevée.
  - Lorsque les bouches d'aération de climatisation sont orientées vers le microphone.

5

INFORMATIONS

1 ÉCRAN D'INFORMATION

1. VERSION DE LA BASE DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUES ET ZONE DE COUVERTURE 158
   - DONNÉES CARTOGRAPHIQUES 158
   - HOMOLOGATION 159

2 VUE D'ENSEMBLE DE LA FONCTION XM

1. SERVICES XM 160

3 FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION XM

1. XM Sports 163
   - RECEVOIR DE L'INFORMATION RELATIVE AUX SPORTS 164
   - PARAMÈTRES XM Sports – AJOUTER OU SUPPRIMER DES ÉQUIPES 164
2. XM Stocks 166
   - RECEVOIR DES DONNÉES RELATIVES À LA BOURSE 167
   - PARAMÈTRES XM Stocks – AJOUTER OU SUPPRIMER DES TITRES BOURSIERS 167
3. XM Fuel Prices 169
   - AFFICHER L'INFORMATION XM Fuel Prices 169
   - AFFICHER L'INFORMATION DÉTAILLÉE SUR LE PRIX DU CARBURANT 169
   - PARAMÈTRES XM Fuel Prices 170
4. XM NavWeather™ 173
   - AFFICHER L'INFORMATION XM NavWeather™ 173
   - INFORMATIONS MÉTÉOROLOGIQUES 175
   - ALERTES MÉTÉOROLOGIQUES 176
   - INDICATEUR XM NavWeather™ 176
5. XM NavTraffic® 177
   - AFFICHER L'ÉTAT DE LA CIRCULATION 177
   - AFFICHER L'INFORMATION XM NavTraffic® 178

4 CONFIGURATION

1. PARAMÈTRES XM 180

1. VERSION DE LA BASE DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUES ET ZONE DE COUVERTURE

DONNÉES CARTOGRAPHIQUES

Vous pouvez afficher les zones de couverture et les informations légales, et mettre à jour les données cartographiques.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Info/Apps"**.

3 Sélectionnez **"Données carte"**.

● L'écran "Informations sur la carte" s'affichera.

INFORMATIONS

● Des frais sont rattachés aux mises à jour des données cartographiques. Pour en savoir davantage à ce sujet, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.

● Les éléments suivants sont affichés sur l'écran "Informations sur la carte": 1 "Version de la carte" et 2 "ID de mise à jour des cartes". Ces données sont nécessaires à la mise à jour des données cartographiques.

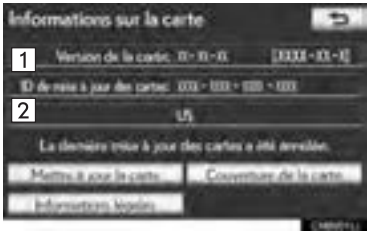

INFORMATIONS LÉGALES

Vous pouvez afficher les informations légales associées aux données cartographiques.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Info/Apps"**.

2 Sélectionnez **"Données carte"** sur l'écran "Informations".

3 Sélectionnez **"Informations légales"**.

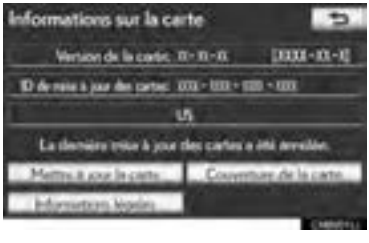

● L'écran "Informations légales" s'affichera.

COUVERTURE DE LA CARTE

Vous pouvez afficher les zones de couverture des données cartographiques.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Info/Apps"**.

2 Sélectionnez **"Données carte"** sur l'écran "Informations".

3 Sélectionnez **"Couverture de la carte"**.

- L'écran "Couverture données carte" s'affichera.

HOMOLOGATION

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

- This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions : (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.
- Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.
- This device complies with RSS-310 of Industry Canada. Operation is subject to the condition that this device does not cause harmful interference.
- Cet appareil est conforme au CNR-310 d'Industrie Canada. Son exploitation est autorisée sous réserve que l'appareil ne cause pas de brouillage préjudiciable.

1. SERVICES XM

Les services XM sont des services par abonnement de radiodiffusion par satellite XM visant à fournir des fonctions pratiques aux abonnés.

- Si vous disposez d'un abonnement XM actif, vous avez accès aux services suivants :
  - XM Sports*1 (Reportez-vous à la page 163.)
  - XM Stocks*1 (Reportez-vous à la page 166.)
  - XM Fuel Prices*2 (Reportez-vous à la page 169.)
  - XM NavWeather™*2 (Reportez-vous à la page 173.)
  - XM NavTraffic®*2 (Reportez-vous à la page 177.)

*1 : Disponible sans frais supplémentaires avec un abonnement actif au service de radiodiffusion par satellite XM.

*2 : Disponible avec un abonnement XM distinct.

ABONNEMENT(S)

- Des abonnements XM distincts sont requis pour les services XM NavTraffic®, XM NavWeather™ et XM TravelLink. Les services XM Sports*, XM Stocks* et XM Fuel Prices sont disponibles avec un abonnement à XM TravelLink. Après une période d'essai de 90 jours, vous devez communiquer avec XM et souscrire le ou les abonnements XM appropriés pour continuer de recevoir ces services.

* : Les services XM Sports et XM Stocks sont inclus dans l'abonnement à la radiodiffusion par satellite XM.

DISPONIBILITÉ DES SERVICES

- Le service XM NavTraffic® est accessible dans les 48 États américains contigus et au Canada.
- Les services XM NavWeather™, XM Sports, XM Stocks et XM Fuel Prices sont accessibles dans les 48 États américains contigus.

ACTIVATION DES SERVICES

- Pour bénéficier des services XM NavTraffic®, XM NavWeather™, XM Sports, XM Stocks et XM Fuel Prices, le service XM doit être activé. Pour activer le service, téléphonez au centre d'assistance aux auditeurs (XM Listener Care Center) au 1-877-515-3987 (États-Unis) ou au 1-877-438-9677 (Canada).
- Les clients devraient avoir leur numéro d'identification de radio sous la main. Vous pouvez obtenir ce numéro en sélectionnant "CH 000" sur la radio. Pour en savoir davantage à ce sujet, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

INFORMATIONS

- Pour de plus amples informations au sujet de ce service, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.
- Le service de radiodiffusion par satellite XM est responsable de tous les frais et services, lesquels sont sujets à changement.

SERVICES DE RADIO XM – DESCRIPTIONS

RADIO ET DIVERTISSEMENT

XM propose plus de 170 canaux de radiodiffusion par satellite de musique sans messages publicitaires et de programmes de sport, de nouvelles, de discussion et de divertissement de premier plan. XM diffuse par satellites à des millions de personnes de la zone continentale des États-Unis. Les abonnés XM écoutent XM sur des récepteurs de radiodiffusion par satellite pour la voiture, la maison ou un dispositif portatif. Vous trouverez de l'information supplémentaire sur XM à l'adresse www.siriusxm.com (États-Unis) ou www.xmradio.ca (Canada).

SERVICES D'INFODIVERTISSEMENT ET DE DONNÉES

XM propose divers services évolués d'infodivertissement et de données.

SERVICES DE RADIO XM – DIRECTIVES D'ABONNEMENT

Le paragraphe suivant doit être inclus pour les services XM nécessitant un abonnement (comme la radiodiffusion XM et certains services d'infodivertissement et de données).

Des abonnements mensuels au service de radiodiffusion XM et à certains services d'infodivertissement et de données sont offerts séparément à la fin de la période d'essai. Les frais d'abonnement sont uniquement ceux relatifs à la consommation. Tous les frais et la programmation peuvent être modifiés. Les abonnements sont assujettis à l'Entente du client ("Customer Agreement") disponible au www.siriusxm.com (États-Unis) ou au www.xmradio.ca (Canada). Le service XM est disponible uniquement dans les 48 États contigus aux États-Unis, et dans 10 provinces au Canada. © 2011 Sirius XM Radio Inc. Sirius, XM, ainsi que toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de Sirius XM Radio Inc. Toutes les autres marques, tous les autres noms de canal et tous les autres logos sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Pour obtenir d'autres informations ou les horaires de programmation, et pour vous abonner ou prolonger votre abonnement à la fin de la période d'essai gratuite, rendez-vous au :

- Clients des États-Unis
  Visitez le site www.siriusxm.com ou téléphonez au 1-877-515-3987
- Clients du Canada
  Visitez le site www.xmradio.ca ou téléphonez au 1-877-438-9677

SERVICES DE RADIO XM – AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ LÉGALE ET AVERTISSEMENTS

Frais et taxes – Des frais d'abonnement, des taxes, des frais d'activation uniques et d'autres frais peuvent s'appliquer. Les frais d'abonnement sont uniquement ceux relatifs à la consommation. Tous les frais et la programmation peuvent être modifiés. Abonnements assujettis à l'Entente du client ("Customer Agreement") disponible au www.siriusxm.com (États-Unis) ou au www.xmradio.ca (Canada). Le service XM est disponible uniquement dans les 48 États contigus aux États-Unis, et au Canada*.

* :Canada – une certaine détérioration du service peut survenir sous les latitudes septentrionales extrêmes. Cette situation est indépendante de la volonté des services de radiodiffusion par satellite XM.

Avis sur l'emploi d'un langage explicite – La mention "XL" devant le nom d'un canal indique que celui-ci fait un usage fréquent de langage explicite. La fonction de blocage de canal peut être activée sur les récepteurs du service de radiodiffusion par satellite XM par l'envoi d'un avis à XM :

- ▶ Clients des États-Unis
  Visitez le site www.siriusxm.com ou téléphonez au 1-877-515-3987
- ▶ Clients du Canada
  Visitez le site www.xmradio.ca ou téléphonez au 1-877-438-9677

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, procéder à une ingénierie inverse, pirater, manipuler ou de toute autre façon accéder à toute technologie ou à tout logiciel incorporé dans les récepteurs compatibles avec le système de radiodiffusion par satellite XM ou prenant en charge le site Web de XM, le service en ligne ou une partie quelconque de son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBE® inclus dans ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle comprenant des droits sur les brevets, des copyrights, et des secrets commerciaux appartenant à Digital Voice Systems, Inc.

Remarque : cet avis ne s'applique qu'aux récepteurs XM et non aux appareils XM Ready.

1. XM Sports

Le service XM Sports est inclus avec un abonnement au service de radiodiffusion par satellite XM. Ce service est également disponible avec un abonnement à XM TravelLink. Grâce à ce service, vous pouvez recevoir sur le système de navigation du véhicule des mises à jour relatives aux équipes sportives que vous avez personnellement sélectionnées.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

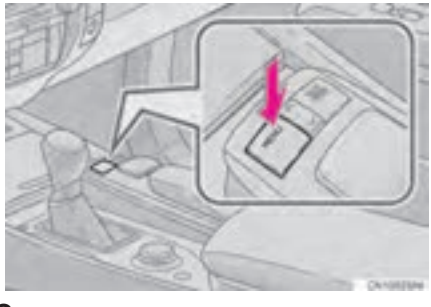

2 Sélectionnez **"Info/Apps"**.

3 Sélectionnez **"XM Sports"**.

- L'écran "XM Sports" s'affiche.
- On peut effectuer les actions suivantes :
  - Recevoir de l'information relative aux sports. (Reportez-vous à la page 164.)
  - Définir les paramètres de XM Sports. (Reportez-vous à la page 164.)

RECEVOIR DE L'INFORMATION RELATIVE AUX SPORTS

Pour recevoir de l'information, vous devez ajouter les équipes souhaitées. (Reportez-vous à la page 164.)

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Info/Apps"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"XM Sports"** sur l'écran "Informations".

4 Sélectionnez l'équipe au sujet de laquelle vous souhaitez recevoir de l'information.

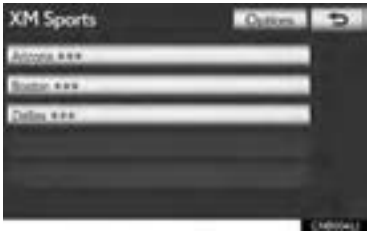

- Les équipes pour lesquelles aucune nouvelle donnée n'est disponible seront estompées; vous ne pourrez pas les sélectionner.

5 Sélectionnez l'information particulière que vous souhaitez écouter ou sélectionnez **"Lire tout"** pour écouter toute l'information disponible sur cette équipe.

- L'information sélectionnée sera lue en entier.

PARAMÈTRES XM Sports — AJOUTER OU SUPPRIMER DES ÉQUIPES

Pour entrer votre équipe XM Sports personnalisée.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Info/Apps"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"XM Sports"** sur l'écran "Informations".

4 Sélectionnez **"Options"**.

5 Configurez chaque paramètre selon les procédures décrites dans les pages qui suivent.

- Vous pouvez également entrer vos équipes XM Sports personnalisées dans l'écran "Paramétrer". (Consultez la section "PARAMÈTRES XM", à la page 180.)

AJOUTER UNE ÉQUIPE SPORTIVE

1 Sélectionnez **"Ajouter une équipe sportive"**.

- Vous pouvez ajouter et sauvegarder dans le système jusqu'à 5 équipes au sujet desquelles vous recevrez de l'information. Vous pouvez changer vos équipes en tout temps. Vous devez ajouter une seule équipe à la fois.

2 Sélectionnez la touche de la ligue sportive de l'équipe souhaitée.

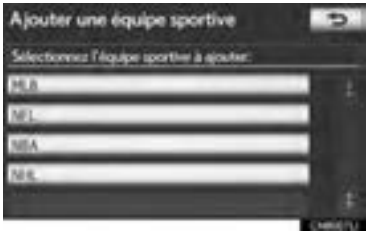

3 Dans la liste qui s'affiche, sélectionnez le nom de l'équipe que vous souhaitez ajouter.

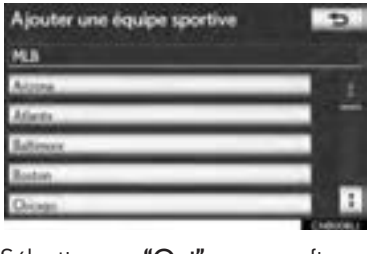

4 Sélectionnez **"Oui"** pour confirmer ou **"Non"** pour annuler.

SUPPRIMER DES ÉQUIPES SPORTIVES

1 Sélectionnez **"Supprimer des équipes sportives"**.

2 Sélectionnez l'équipe sportive individuelle à supprimer ou sélectionnez **"Sélectionner tt"** pour sélectionner toutes les équipes; sélectionnez ensuite **"Supprimer"**.

3 Sélectionnez **"Oui"** pour confirmer ou **"Non"** pour annuler.

2. XM Stocks

Le service XM Stocks est inclus avec un abonnement au service de radiodiffusion par satellite XM. Ce service est également disponible avec un abonnement à XM TravelLink. Grâce à ce service, vous pouvez recevoir sur le système de navigation du véhicule des mises à jour relatives aux titres boursiers que vous avez personnellement sélectionnés.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Info/Apps"**.

3 Sélectionnez **"XM Stocks"**.

- L'écran "XM Stocks" s'affiche.
- On peut effectuer les actions suivantes :
  - Recevoir des données relatives à la bourse. (Reportez-vous à la page 167.)
  - Définir les paramètres de XM Stocks. (Reportez-vous à la page 167.)

RECEVOIR DES DONNÉES RELATIVES À LA BOURSE

Avant de recevoir des données, vous devez d'abord ajouter les titres boursiers souhaités. (Reportez-vous à la page 167.)

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Info/Apps"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"XM Stocks"** sur l'écran "Informations".

4 Sélectionnez un titre en particulier dont vous souhaitez connaître les données ou sélectionnez **"Lire tout"** pour écouter les données relatives à tous les titres boursiers enregistrés dans le système.

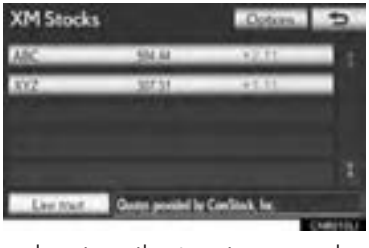

- Les données sélectionnées seront lues en entier.
- Il pourrait y avoir un délai allant jusqu'à 20 minutes environ avant la lecture des données sur la bourse.

PARAMÈTRES XM Stocks – AJOUTER OU SUPPRIMER DES TITRES BOURSIERS

Pour entrer vos paramètres personnalisés XM Stocks.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Info/Apps"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"XM Stocks"** sur l'écran "Informations".

4 Sélectionnez **"Options"**.

5 Configurez chaque paramètre selon les procédures décrites dans les pages qui suivent.

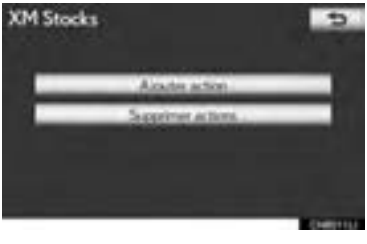

- Vous pouvez également entrer vos paramètres XM Stocks personnalisés dans l'écran "Paramétrer". (Consultez la section "PARAMÈTRES XM", à la page 180.)

AJOUTER DES TITRES BOURSIERS

1 Sélectionnez **"Ajouter action"**.

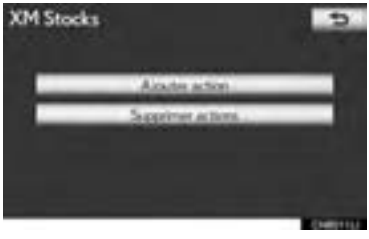

2 Entrez le symbole boursier souhaité.

3 Quand vous aurez terminé, sélectionnez **"OK"**.

- Vous pouvez ajouter et sauvegarder dans le système jusqu'à 10 symboles boursiers pour lesquels vous recevrez de l'information. Vous devez entrer un seul titre boursier à la fois. Pour entrer un titre, vous devez en connaître le symbole boursier.

SUPPRIMER DES TITRES BOURSIERS

1 Sélectionnez **"Supprimer actions"**.

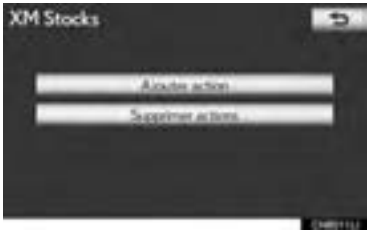

2 Sélectionnez le titre boursier individuel à supprimer ou sélectionnez **"Sélectionner tt"** pour supprimer tous les titres; sélectionnez ensuite **"Supprimer"**.

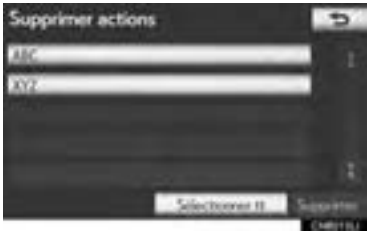

3 Sélectionnez **"Oui"** pour confirmer ou **"Non"** pour annuler.

3. XM Fuel Prices

Le service XM Fuel Prices est inclus avec un abonnement à XM TravelLink. Il permet d'afficher dans le système de navigation les prix actuels de l'essence et les emplacements des stations-services, que vous pouvez par ailleurs définir comme destination.

AFFICHER L'INFORMATION XM Fuel Prices

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Info/Apps"**.

3 Sélectionnez **"XM Fuel Prices"**.

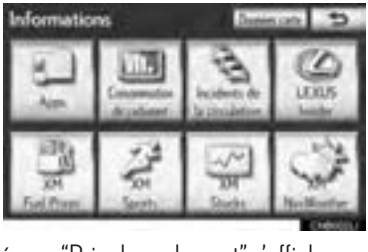

● L'écran "Prix du carburant" s'affiche.

ÉCRAN XM Fuel Prices

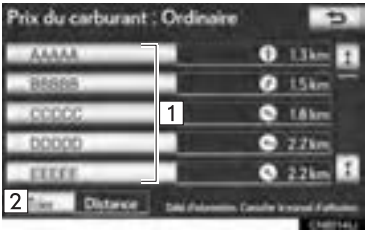

1 Nom de la station-service

2 Tri

AFFICHER L'INFORMATION DÉTAILLÉE SUR LE PRIX DU CARBURANT

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Info/Apps"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"XM Fuel Prices"** sur l'écran "Informations".

4 Sélectionnez dans la liste la station-service souhaitée.

● L'emplacement de la station-service sélectionnée s'affiche sur l'écran de carte.

5 Sélectionnez **"Info."**.

- Lorsque l'échelle de la carte est à son amplitude maximale de 0,5 mile (800 m), ne s'affiche pas. Lorsque l'échelle de la carte est à son amplitude minimale de 150 ft. (50 m), ne s'affiche pas.

"Repère" : Sélectionnez cette touche pour marquer la station-service sélectionnée sur l'écran de carte.

"Aller à " : Sélectionnez cette touche pour définir la station-service en tant que destination avec guidage routier.

"Ajou. à itiné." : Sélectionnez cette touche pour ajouter la station-service sélectionnée en tant que destination.

"Détail" : Sélectionnez cette touche pour lire l'information relative à la station-service sélectionnée.

- Si vous sélectionnez , vous pouvez appeler le numéro de téléphone enregistré.

INFORMATIONS

- Vous recevez l'information affichée par l'intermédiaire de la radio par satellite. Selon le moment où vous recevez cette information, il est possible qu'elle ne soit pas à jour.

PARAMÈTRES XM Fuel Prices

Vous pouvez enregistrer le type de carburant souhaité, la marque préférée et les prix rapportés.

ENREGISTRER LE TYPE DE CARBURANT

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Paramétrer"**.

3 Sélectionnez **"Autre"**.

4 Sélectionnez **"XM Fuel Prices"**.

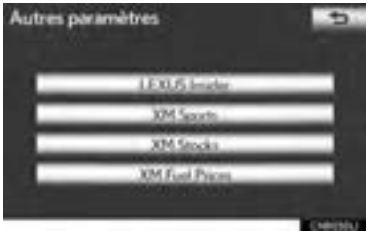

5 Sélectionnez **"Type de carburant"**.

6 Sélectionnez le type de carburant souhaité.

- Vous pouvez sélectionner **"Super"**, **"Intermédiaire"**, **"Ordinaire"** ou **"Diesel"**.

7 Sélectionnez **"OK"**.

ENREGISTRER LA MARQUE PRÉFÉRÉE

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Autre"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"XM Fuel Prices"** sur l'écran "Autres paramètres".

4 Sélectionnez **"Marque préférée"**.

5 Sélectionnez la touche portant le nom de la marque préférée.

6 Sélectionnez **"OK"**.

ENREGISTRER LES PRIX RAPPORTÉS

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch, puis sélectionnez **"Paramétrer"**.

2 Sélectionnez **"Autre"** sur l'écran "Paramétrer".

3 Sélectionnez **"XM Fuel Prices"** sur l'écran "Autres paramètres".

4 Sélectionnez **"Afficher les prix donnés"**.

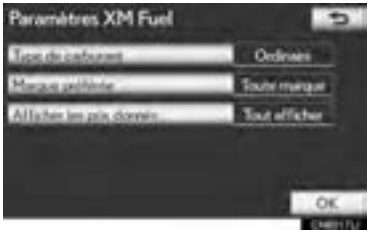

5 Sélectionnez la touche de la période souhaitée.

- Vous pouvez sélectionner **"24 dern. Hrs"**, **"2 derniers jours"** ou **"Tout afficher"**.
- Si vous sélectionnez **"Tout afficher"**, l'information relative aux stations-services dont les prix du carburant ne sont pas fournis est aussi affichée dans la liste.

6 Sélectionnez **"OK"**.

4. XM NavWeather™

Le service par abonnement XM NavWeather™ permet au système de navigation d'afficher des données météorologiques sur l'écran de carte.

- On peut effectuer les actions suivantes :
  - Afficher l'information XM NavWeather™ : L'information sur les prévisions météorologiques s'affiche sur l'écran de carte. (Reportez-vous à la page 173.)
  - Informations météorologiques : Les informations météorologiques associées à la ville sélectionnée s'affichent. (Reportez-vous à la page 175.)
  - Alertes météorologiques : Les alertes météorologiques émises dans un rayon approximatif de 15 miles (25 km) ou de 7,8 miles (12,5 km) autour du véhicule sont affichées sur l'écran d'avertissement. (Reportez-vous à la page 176.)

AFFICHER L'INFORMATION XM NavWeather™

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Info/Apps"**.

3 Sélectionnez **"XM NavWeather"**.

- L'écran "XM NavWeather" s'affiche.

ÉCRAN XM NavWeather™

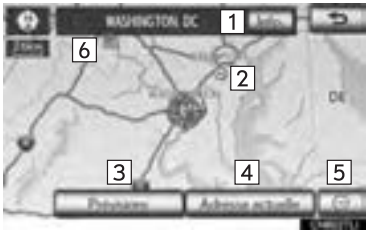

1 **"Info."**

- Lorsque vous sélectionnez l'icône de ville, la touche **"Info."** apparaît sur l'écran de carte. Si vous sélectionnez cette touche d'écran, l'écran "Prévisions" s'affiche. (Reportez-vous à la page 175.)

2 Icône de ville

- Si vous sélectionnez cette touche d'écran, le nom de la ville et la touche **"Info."** apparaissent dans la partie supérieure de l'écran.

3 **"Prévisions"**

- Si vous sélectionnez cette touche d'écran, l'écran de sélection de la ville s'affiche.

  - Sélectionnez la touche d'une ville pour afficher les informations météorologiques. Les informations météorologiques de la ville sélectionnée s'afficheront. (Reportez-vous à la page 175.)

4 **"Adresse actuelle"**

- Si vous sélectionnez **"Adresse actuelle"**, la position actuelle s'affiche.

5 Touche d'écran de zoom avant/arrière

- Vous pouvez augmenter ou diminuer l'échelle de la carte. Vous pouvez sélectionner trois niveaux de zoom : 16 miles (26 km), 30 miles (48 km) et 60 miles (97 km).

6 Icônes et grilles météo

- Les conditions météorologiques défavorables sont affichées sur la carte sous la forme d'icônes et de grilles. Lorsque vous sélectionnez une icône, les informations connexes s'affichent en haut de l'écran.

Icône	Météo
	Tornade
	Ouragan
	Tempête
	Inondation
	Température hivernale
	Vent
	Température extrême
	Other (Autre)
	Tempête de grêle
	Orage violent
	Épais brouillard
	Forte pluie verglaçante
	Fortes chutes de neige
	Forte pluie

INFORMATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

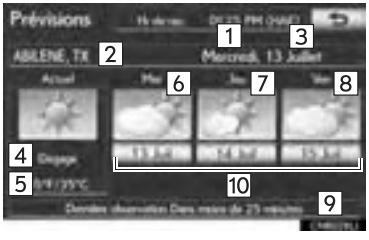

N°	Fonction
1	Heure de réception
2	Nom de la ville
3	Date du jour
4	Météo actuelle
5	Température actuelle
6	Météo du jour
7	Météo de demain
8	Météo d'après-demain
9	Durée observée (temps écoulé depuis la dernière mise à jour)
10	Météo du jour indiqué

- Si vous sélectionnez cette touche d'écran, l'information sur la météo du jour indiqué s'affiche.

N°	Fonction
1	Météo pendant le jour
2	Météo pendant la nuit
3	Température maximale
4	Température minimale
5	Risques de précipitation

ALERTES MÉTÉOROLOGIQUES

Les alertes météorologiques émises dans un rayon approximatif de 15 miles (25 km) ou de 7,8 miles (12,5 km) autour du véhicule sont affichées sur l'écran d'avertissement.

"Carte météo" : Si vous sélectionnez cette touche d'écran, l'écran "XM NavWeather" s'affiche.

"OK" : Si vous sélectionnez cette touche, l'écran revient à la carte de la position actuelle.

INDICATEUR XM NavWeather™

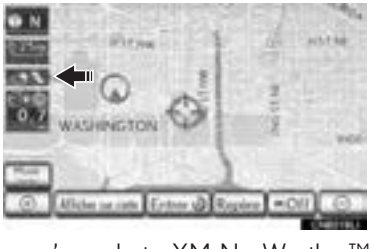

- Lorsqu'une alerte XM NavWeather™ est émise aux environs du véhicule, l'indicateur XM NavWeather™ apparaît sur l'écran de carte.

5. XM NavTraffic®

Le service par abonnement XM NavTraffic® permet au système de navigation d'afficher sur l'écran de carte l'information relative à la circulation.

On peut effectuer les actions suivantes :

- Afficher l'information de XM NavTraffic® : Les informations sur la circulation s'affichent sur l'écran de carte. (Reportez-vous à la page 178.)
- Éviter automatiquement les embouteillages : Si une circulation dense ou modérée a été détectée sur l'itinéraire de guidage, vous pourrez éventuellement choisir un autre itinéraire proposé par le système. (Reportez-vous à la page 125.)
- Avis d'incident de circulation : Les informations sur les embouteillages sont indiquées par l'orientation vocale. (Reportez-vous à la page 63.)
- Afficher la circulation fluide : La circulation fluide est indiquée par la flèche sur la carte. (Reportez-vous à la page 126.)

INFORMATIONS

- Lorsque l'indicateur "Info circulation" est estompé, les fonctions "Éviter la circulation", "Avis d'incident de circulation" et "Afficher la circulation fluide" ne sont pas opérationnelles. (Reportez-vous à la page 178.)

AFFICHER L'ÉTAT DE LA CIRCULATION

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Info/Apps"**.

3 Sélectionnez **"Incidents de la circulation"**.

- Une liste des incidents actuels de la circulation s'affiche, ainsi que leur distance et leur position par rapport au véhicule.

4 Sélectionnez l'état de circulation souhaité.

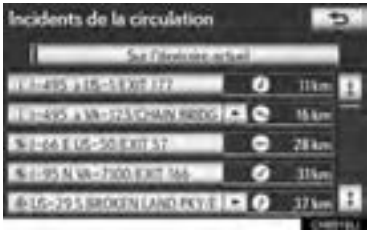

"Sur l'itinéraire actuel" : Sélectionnez cette touche pour afficher l'information relative aux embouteillages sur l'itinéraire sélectionné ou sur la route sur laquelle se déplace le véhicule actuellement. Si vous n'avez pas encore défini d'itinéraire, la touche **"Sur l'itinéraire actuel"** sera affichée.

5 Cet écran s'affiche.

- L'information relative à l'état de la circulation sur l'itinéraire s'affiche. Sélectionnez **"Détail"** pour afficher de l'information détaillée sur l'état de la circulation.

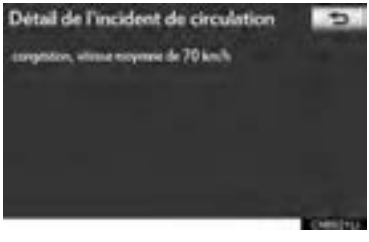

AFFICHER L'INFORMATION XM NavTraffic®

1 Sélectionnez **"Afficher sur carte"**.

2 Sélectionnez **"Info circulation"**.

- L'indicateur "Info circulation" est en surbrillance.

3 L'information de XM NavTraffic® s'affiche sur l'écran de carte.

▶ Sur l'écran de carte

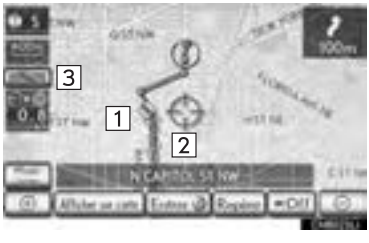

▶ Sur l'écran d'information sur l'autoroute

1 Icône de XM NavTraffic®

- Lorsque le système reçoit de l'information sur la circulation, l'icône XM NavTraffic® s'affiche sur l'écran de carte. Si vous sélectionnez l'icône XM NavTraffic®, l'orientation vocale relative à l'information sur l'état de la circulation commencera. (Reportez-vous à la page 44.)
- Lorsque vous sélectionnez l'icône de XM NavTraffic®, l'orientation vocale relative à l'information sur la circulation s'active, même si l'option **"Désactivé"** de l'écran "Avis d'incident de circulation" est sélectionnée.

2 Flèche d'information de XM NavTraffic®

- À la réception de toute information de XM NavTraffic®, la flèche d'information de XM NavTraffic® apparaît sur l'écran de carte. La couleur de la flèche change selon l'information sur la circulation reçue.

Couleur	Fonction
Rouge	Circulation dense
Jaune	Circulation modérée
Vert	Circulation fluide

3 Indicateur XM NavTraffic®

- À la réception de toute information de XM NavTraffic®, l'indicateur XM NavTraffic® apparaît sur l'écran. La couleur de l'indicateur change selon l'information sur la circulation reçue.

Couleur	Fonction
Blanc	Le système a reçu de l'information sur la circulation.
Jaune	Le système a reçu de l'information concernant une restriction de circulation sur l'itinéraire (touche d'écran*).
Rouge	Le système a reçu de l'information concernant un embouteillage sur l'itinéraire (touche d'écran*).

*: Si vous sélectionnez l'indicateur XM NavTraffic®, le guidage vocal démarrera.

1. PARAMÈTRES XM

Sert à modifier les paramètres de XM Sports, XM Stocks et XM Fuel Prices.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Paramétrer"**.

3 Sélectionnez **"Autre"**.

4 Sélectionnez l'élément à configurer.

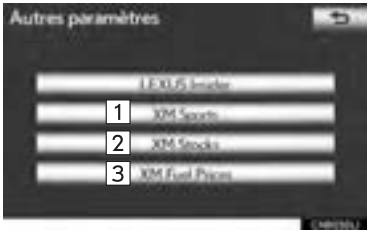

● Il est possible d'utiliser les fonctions suivantes sur cet écran :

N°	Fonction	Page
1	Sélectionnez cette touche pour configurer XM Sports.	163
2	Sélectionnez cette touche pour configurer XM Stocks.	166
3	Sélectionnez cette touche pour configurer XM Fuel Prices.	169

6

LEXUS ENFORM AVEC SAFETY CONNECT

1 LEXUS ENFORM AVEC SAFETY CONNECT - VUE D'ENSEMBLE

1. VUE D'ENSEMBLE DES FONCTIONS 182

2. TYPE A : FONCTION UTILISÉE À L'AIDE D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE 183
   - AVANT D'UTILISER LA FONCTION 185
   - PRÉPARATION AVANT D'UTILISER APPS 186

3. TYPE B : FONCTION UTILISÉE À L'AIDE DU DCM ET DU SYSTÈME DE NAVIGATION 188
   - AVANT D'UTILISER LA FONCTION 189

4. TYPE C : FONCTION UTILISÉE À L'AIDE DU DCM 191

2 FONCTIONNEMENT DE LEXUS ENFORM AVEC SAFETY CONNECT

1. APPS 192
   - ACTIVATION D' "APPS" 192
   - LIAISON DES "APPS" ET DE LA FONCTION LOCALE DE NAVIGATION 195
   - FONCTIONNEMENT DE LA SAISIE D'UN MOT-CLÉ 197

2. Destination Assist 199
   - FAIRE UN APPEL À L'AIDE DE Destination Assist 199

3. eDestination 201
   - TÉLÉCHARGER eDestinations 201
   - RETROUVER UNE eDestination 202
   - AFFICHER LES ICÔNES eDestination 203

4. Lexus Insider 204
   - AFFICHER ET LIRE LES MESSAGES REÇUS DE Lexus Insider 204
   - NOTIFICATION D'UN NOUVEAU MESSAGE 206
   - PARAMÈTRES DE Lexus Insider 207

1. VUE D'ENSEMBLE DES FONCTIONS

Lexus Enform avec Safety Connect est une caractéristique qui comprend Apps, Destination Assist, eDestination, Lexus Insider et Safety Connect.

- Les fonctions incluses dans Lexus Enform avec Safety Connect sont classées en trois types.

  Type A : Fonction utilisée à l'aide d'un téléphone cellulaire

  Type B : Fonction utilisée à l'aide d'un dispositif cellulaire intégré dans le véhicule (DCM : Module de communication de données) et du système de navigation

  Type C : Fonction utilisée à l'aide du DCM

Fonction	Type
Apps	Type A
Destination Assist	Type B
eDestination	Type B
Lexus Insider	Type B
Safety Connect	Type C

- Chaque fonction est disponible dans les zones suivantes :
  - Apps est disponible dans les 48 États, dans le district de Columbia et en Alaska.
  - Destination Assist et eDestination sont disponibles dans les États contigus aux États-Unis.
  - Lexus Insider est disponible dans les 48 États contigus et au Canada.
  - Safety Connect comprend quatre fonctions.
    Les services de notification automatique en cas de collision, d'assistance d'urgence et de localisation de véhicules volés sont disponibles aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, ainsi qu'au Canada, tandis que le service d'assistance routière améliorée est disponible aux États-Unis (sauf à Hawaï) ainsi qu'au Canada.

INFORMATIONS

- La disponibilité réelle du service dépend de l'état du réseau.

2. TYPE A : FONCTION UTILISÉE À L'AIDE D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE

De toutes les fonctions incluses dans Lexus Enform avec Safety Connect, seule la fonction Apps peut être utilisée à l'aide d'un téléphone cellulaire.

Apps est un service qui permet d'afficher et d'utiliser le contenu d'un téléphone cellulaire depuis l'écran de navigation. Avant de pouvoir utiliser Apps, vous devez effectuer quelques réglages. (Reportez-vous à la page 186.)

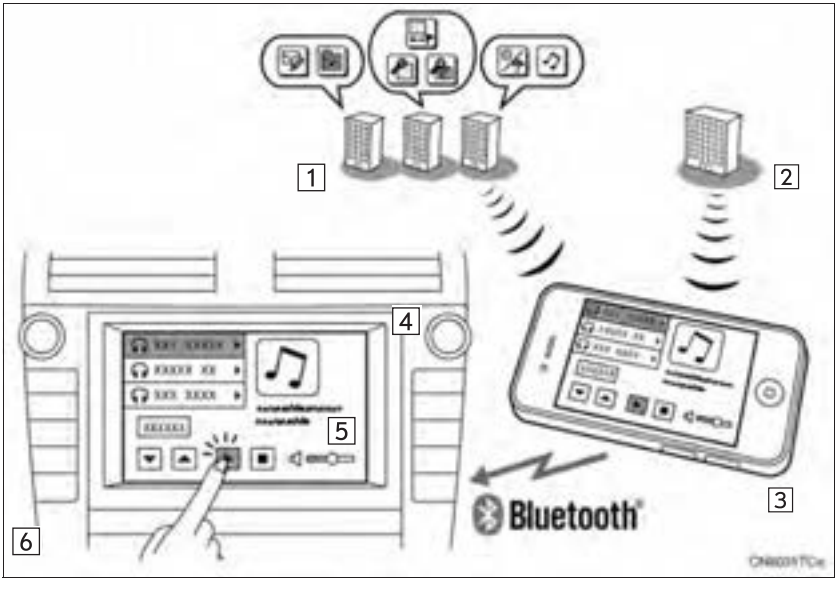

N°	Nom	Fonction
1	Fournisseur de contenu	Fournit du contenu au système de navigation par le biais d'un téléphone cellulaire.
2	Serveur d'application	Fournit des applications au système de navigation par le biais d'un téléphone cellulaire.
3	Téléphone cellulaire*	En utilisant l'application Apps, les données sont acheminées entre le système de navigation, le serveur d'application et le fournisseur de contenu. On ne peut pas utiliser un téléphone cellulaire lors d'une communication.
4	Lecteur d'application	Exécute des applications sur le système de navigation. Le système de navigation est doté d'un lecteur d'application.
5	Applications ("Apps")	Restitue sur le lecteur d'application le contenu visuel et sonore reçu des fournisseurs par le biais d'un téléphone cellulaire.
6	Système de navigation	Le contenu reçu des serveurs d'un fournisseur par le biais d'un téléphone cellulaire s'affiche sur l'écran de navigation.

* : Pour connaître la liste des téléphones compatibles, visitez le site http://www.lexus.com/MobileLink.

AVANT D'UTILISER LA FONCTION

ABONNEMENT

- Apps sera offert pour une période d'essai, incluse lors de l'achat d'un nouveau véhicule. L'utilisateur doit s'enregistrer pour commencer à utiliser le service. (Reportez-vous à la page 187.)
- Lorsque la période d'essai se sera écoulée, après l'achat d'un nouveau véhicule, des frais s'appliqueront pour renouveler le contrat.*
- Des services qui exigent un contrat distinct peuvent également être utilisés.*

* : Pour plus de détails, visitez le site http://www.lexus.com/enform/ ou téléphonez au 1-800-255-3987.

DISPONIBILITÉ DU SERVICE

- Apps est disponible dans les 48 États, dans le district de Columbia et en Alaska.

INFORMATIONS

- Lorsque vous utilisez Apps, en fonction des caractéristiques de votre contrat de téléphonie cellulaire, des frais d'utilisation de données peuvent s'appliquer. Vérifiez les frais d'utilisation de données applicables avant d'utiliser ce service.
- Dans cette section, vous apprendrez comment activer des "Apps", connecter un téléphone cellulaire au système de navigation et enregistrer Apps. Pour en savoir davantage au sujet du fonctionnement d'Apps et de chacune des "Apps", visitez le site http://www.lexus.com/enform/.

INITIALISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Vous pouvez réinitialiser les données personnelles utilisées dans les "Apps". (Consultez la section "SUPPRESSION DES DONNÉES PERSONNELLES", à la page 60.)

- Les données personnelles suivantes peuvent être supprimées et initialisées à leurs valeurs par défaut :
  - Contenu téléchargé
  - Stations de radio écoutées
  - Historique de saisie

INFORMATIONS

- Une fois initialisées, les données seront effacées. Aussi, soyez très prudent lorsque vous procédez à cette opération.

PRÉPARATION AVANT D'UTILISER APPS

RÉGLAGES NÉCESSAIRES À L'UTILISATION D'APPS

Effectuez les réglages selon l'ordre suivant.

1 Enregistrez l'utilisateur

↓

2 Téléchargez l'application Apps sur votre téléphone cellulaire.

↓

3 Enregistrez le téléphone cellulaire dans le système de navigation.

Pour utiliser Apps, vous devez tout d'abord effectuer les réglages suivants :

- Enregistrez l'utilisateur avec le contrat de service (Reportez-vous à la page 186.)
- Téléchargez l'application Apps sur votre téléphone cellulaire, puis ouvrez une session dans l'application. (Reportez-vous à la page 187.)
- Enregistrez dans le système de navigation le téléphone cellulaire sur lequel vous avez téléchargé l'application Apps. (Reportez-vous à la page 187.)
- Enregistrez un téléphone Bluetooth® dans le système mains libres. (Pour des renseignements détaillés sur l'enregistrement et sur les paramètres, reportez-vous au "Manuel du propriétaire, Enregistrement d'un téléphone Bluetooth®".)

ENREGISTREMENT DE L'UTILISATEUR

Lorsque vous achetez le véhicule, une adresse de courriel est enregistrée chez votre concessionnaire Lexus. Si votre adresse de courriel n'a pas été enregistrée chez votre concessionnaire Lexus, vous pouvez l'enregistrer sur le site à l'intention des conducteurs de Lexus. Un courriel explicatif, portant sur l'enregistrement de l'utilisateur et contenant une adresse Web, vous sera envoyé.

1 Procédez à l'enregistrement de l'utilisateur en vous rendant à l'adresse Web mentionnée.

INFORMATIONS

- Si votre adresse de courriel n'a pas été enregistrée chez votre concessionnaire Lexus au moment de l'achat du véhicule, vous pouvez l'enregistrer sur le site http://www.lexus.com/enform/.

ENREGISTREMENT DE L'APPLICATION APPS

1 Téléchargez l'application Apps à l'aide de votre téléphone cellulaire.

2 Exécutez l'application Apps sur votre téléphone cellulaire.

3 Entrez un nom d'utilisateur et un mot de passe dans l'application Apps. Ouvrez une session dans l'application.

INFORMATIONS

- Vous ne pouvez utiliser les "Apps" que lorsque l'application Apps a été téléchargée sur votre téléphone cellulaire et que l'application est en cours d'exécution.
- Pour plus de détails au sujet du fonctionnement d'Apps, visitez le site http://www.lexus.com/enform/.
- Pour utiliser les "Apps", vous devez exécuter l'application Apps. Entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, puis affichez le menu principal sur votre téléphone cellulaire.
- Vous ne pouvez pas connecter un iPhone par Bluetooth® et par USB en même temps. Vous pouvez cependant recharger un iPhone par connexion USB pendant que vous utilisez Apps. Le système utilise la dernière méthode de connexion utilisée. Par conséquent, si une connexion USB a été activée après la connexion Bluetooth®, vous devez rétablir la connexion de l'iPhone par Bluetooth®.

3. TYPE B : FONCTION UTILISÉE À L'AIDE DU DCM ET DU SYSTÈME DE NAVIGATION

De toutes les fonctions incluses dans Lexus Enform avec Safety Connect, les fonctions Destination Assist, eDestination et Lexus Insider peuvent être utilisées à l'aide du DCM et du système de navigation.

Il s'agit de services télématiques par abonnement qui utilisent les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et la technologie cellulaire intégrée afin de fournir aux abonnés des fonctions liées à la sécurité aussi bien qu'à la commodité.

Ces services s'appuient sur le centre d'assistance désigné de Lexus, qui est en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Les services sont accessibles par abonnement et destinés aux véhicules sélectionnés, dotés d'équipement télématique.

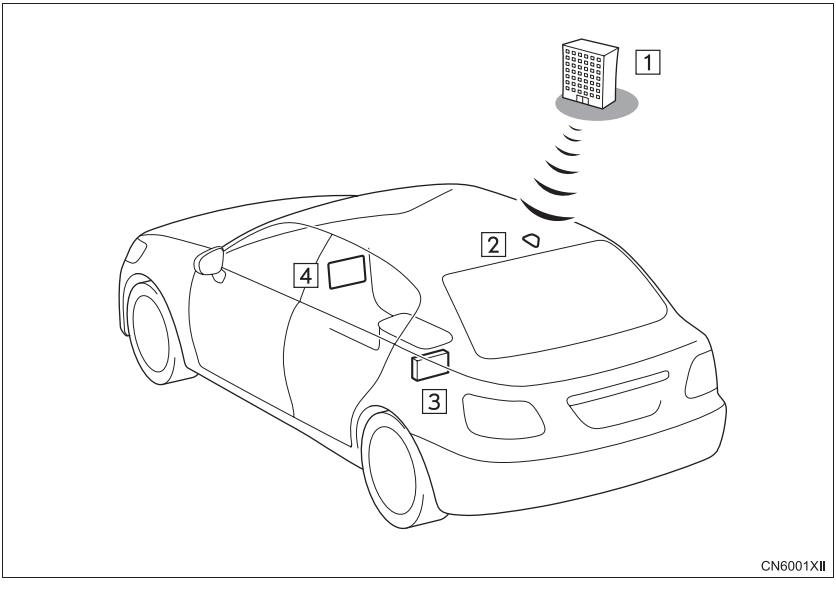

N°	Nom	N°	Nom
1	Centre d'assistance désigné de Lexus	3	DCM
2	TEL, antenne GPS	4	Système de navigation

AVANT D'UTILISER LA FONCTION

ABONNEMENT

- Après avoir signé le contrat de service d'abonnement télématique et une fois inscrit, vous commencez à recevoir les services. Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Pour de plus amples informations sur l'abonnement, communiquez avec votre concessionnaire Lexus, téléphonez au 1-800-25 LEXUS (1-800-255-3987) ou sélectionnez "Destination Assist" dans votre véhicule. (Reportez-vous à la page 199.)

DISPONIBILITÉ DES SERVICES

- Destination Assist et eDestination sont disponibles dans les États contigus aux États-Unis.
- Lexus Insider est disponible dans les 48 États contigus et au Canada.

ACTIVATION DES SERVICES

- L'inscription au service Lexus Enform avec Safety Connect (par l'intermédiaire de votre concessionnaire) est obligatoire pour activer tous les services.

- Homologation de Lexus Enform avec Safety Connect

FCC ID : N7NGTM2
FCC ID : O6Y-CDMRF101

AVERTISSEMENT

Cet appareil est conforme aux normes FCC, Partie 15.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences gênantes, et (2) cet appareil doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles pouvant être à l'origine d'un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC

Tous changements ou toutes modifications qui ne sont pas expressément approuvées par les responsables de l'homologation peuvent entraîner l'interdiction d'utilisation de cet équipement.

INFORMATIONS

- Exposition aux radiations des signaux radioélectriques :
  Le système Lexus Enform avec Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur à faible puissance radioélectrique. Le système reçoit et émet aussi des signaux radioélectriques (RF).
- En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation.
  - ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
  - NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
  - ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]
- Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI Standard (C95.1).
- La conception du système Lexus Enform avec Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

INFORMATIONS

- Disponible depuis l'automne 2009 sur les modèles Lexus sélectionnés. Le contact avec le centre d'assistance Lexus Enform avec Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion cellulaire, des données cartographiques de navigation et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Inscription et contrat de service d'abonnement télématique obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont proposées; les frais varient selon la durée d'abonnement choisie.
- Le centre d'assistance Lexus Enform avec Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues.
- Les véhicules sélectionnés abonnés à Lexus Enform avec Safety Connect peuvent transmettre de l'information relative au véhicule et déclencher des avis de rappel pour le propriétaire.
  Les propriétaires qui ne veulent pas que leur véhicule transmette cette information ont la possibilité de refuser cette option au moment de l'inscription ou en téléphonant au 1-800-255-3987 et en suivant les invites de Lexus Enform avec Safety Connect.
- Pour de plus amples informations au sujet de ce service, adressez-vous à votre concessionnaire Lexus.
- Les services Lexus Enform avec Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

4. TYPE C : FONCTION UTILISÉE À L'AIDE DU DCM

De toutes les fonctions incluses dans Lexus Enform avec Safety Connect, la fonction Safety Connect peut être utilisée à l'aide du DCM.

Pour en savoir davantage à ce sujet, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

1. APPS

ACTIVATION D' "APPS"

Chaque fois qu' "Apps" est activé, le système vérifie si des mises à jour sont disponibles. Lorsqu'aucune mise à jour n'est disponible, le système indique que les mises à jour ont été vérifiées, puis l'écran du menu principal s'affiche.

ACTIVATION D' "APPS"

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Info/Apps"**.

3 Sélectionnez **"Apps"**.

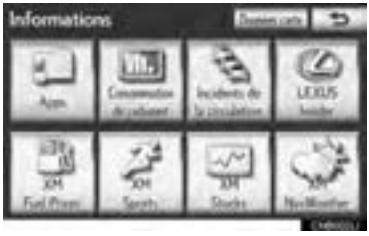

4 Un écran indiquant que la vérification des mises à jour est en cours s'affiche.

5 Sélectionnez **"OK"**.

- Pour annuler la mise à jour, sélectionnez **"Cancel"**.
- Quand vous aurez sélectionné **"Cancel"**, l'écran "Informations" s'affichera.
- L'écran "Informations" s'affichera aussi si la mise à jour échoue.

6 Un écran indiquant qu'une mise à jour est en cours s'affiche.

- Pour arrêter la mise à jour, sélectionnez **"Cancel"**.
- Quand vous aurez sélectionné **"Cancel"**, l'écran "Informations" s'affichera.
- L'écran "Informations" s'affichera aussi si la mise à jour échoue.

7 Sélectionnez **"OK"**.

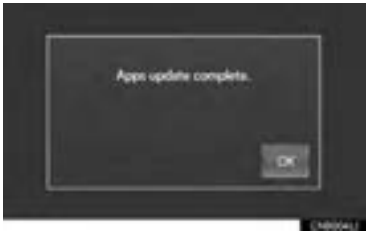

8 Une fois la mise à jour terminée, le menu principal s'affiche.

- L'écran affiché ci-dessus n'est présenté qu'à titre d'exemple. L'écran que vous verrez pourrait être différent.
- Pour plus de détails au sujet de l'utilisation de chacune des applications affichées dans le menu principal et des services qu'elles proposent, visitez le site http://www.lexus.com/enform/.

SI UN MESSAGE S'AFFICHE À L'ÉCRAN

S'il y a un problème au démarrage du lecteur d'application, un message s'affichera. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour identifier le problème et appliquez la mesure corrective suggérée.

Message	Conditions d'affichage	Mesure corrective
"This feature is unavailable during an emergency call."	Safety Connect est en cours d'utilisation.	Après avoir utilisé Safety Connect, répétez l'opération.
"This feature is unavailable while transferring contacts."	Les contacts sont transférés manuellement de l'annuaire.	Une fois le transfert des contacts terminé, répétez l'opération.
"There is a problem with the Bluetooth* connection. For troubleshooting assistance, please visit http://www.lexus.com/bluetooth/ or call 1-800-255-3987."	Le téléphone cellulaire ne peut pas se connecter.	Visitez le site http://www.lexus.com/enform/ pour vérifier si le téléphone est compatible ou non.
"This feature is unavailable during a handsfree call."	Un appel mains libres est en cours.	Après avoir terminé l'appel mains libres, répétez l'opération.
"To use the services, an active application needs to be running on your phone. For more information, please visit lexus.com."	L'application Apps ne peut pas se connecter au dispositif Bluetooth* SPP.	Visitez le site http://www.lexus.com/enform/ pour vérifier si le téléphone est compatible Bluetooth* SPP ou non, puis activez l'application Apps.
"Communication error. Please try again."	La communication a été rompue.	Patientez quelques minutes avant de tenter de relancer l'opération.

* : Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

LIAISON DES "APPS" ET DE LA FONCTION LOCALE DE NAVIGATION

La définition d'une destination et la composition d'un appel mains libres dans le système de navigation peuvent être effectuées par l'intermédiaire des "Apps".

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Info/Apps"**.

3 Sélectionnez **"Apps"**.

4 Un écran indiquant que la vérification des mises à jour est en cours s'affiche.

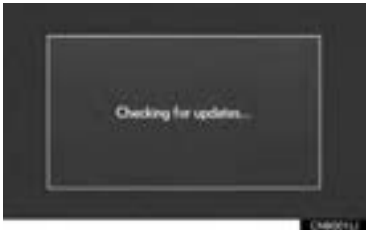

5 Une fois la mise à jour terminée, le menu principal s'affiche.

- L'écran affiché ci-dessus n'est présenté qu'à titre d'exemple. L'écran que vous verrez pourrait être différent.
- Pour plus de détails au sujet de l'utilisation de chacune des applications affichées dans le menu principal et des services qu'elles proposent, visitez le site http://www.lexus.com/enform/.

INFORMATIONS

- Vous pouvez régler certains paramètres des "Apps" à l'aide des contacteurs au volant.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION À L'AIDE DES "APPS"

Vous pouvez définir comme destination les emplacements que vous avez recherchés à l'aide des "Apps".

1 Sélectionnez **"Map"**.

2 Sélectionnez **"Aller à "**.

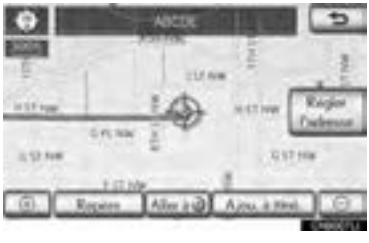

3 Pour démarrer le guidage, sélectionnez **"OK"**.

- Pour connaître les procédures d'utilisation de l'écran de guidage routier et la fonction de chaque touche d'écran, reportez-vous à la section "DÉBUT DU GUIDAGE ROUTIER", à la page 85.

FAIRE UN APPEL À L'AIDE DES "APPS"

Vous pouvez téléphoner aux emplacements que vous avez recherchés à l'aide des "Apps".

1 Sélectionnez **"Call"**.

2 Sélectionnez **"Yes"**.

- Pour annuler l'appel, sélectionnez **"Cancel"**.

3 Un écran indiquant qu'un appel est en cours s'affiche.

- Pour connaître les procédures d'utilisation du téléphone et la fonction de chaque touche d'écran, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

FONCTIONNEMENT DE LA SAISIE D'UN MOT-CLÉ

Vous pouvez saisir un mot-clé dans les "Apps" à l'aide du clavier virtuel ou de la fonction de reconnaissance vocale.

- Vous pouvez changer la disposition du clavier. (Reportez-vous à la page 54.)

SAISIE D'UN MOT-CLÉ À L'AIDE DU CLAVIER VIRTUEL

1 Sélectionnez le champ de saisie des caractères.

2 Sélectionnez les touches d'écran pour saisir les caractères voulus, puis sélectionnez "OK".

3 Les caractères saisis s'affichent dans le champ de saisie des caractères.

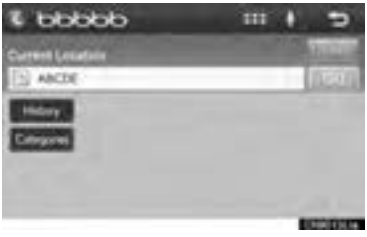

- Pour plus de détails sur le fonctionnement du clavier, reportez-vous à la section "SAISIE DE LETTRES ET DE CHIFFRES/FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN LISTE", à la page 35.

SAISIE D'UN MOT-CLÉ À L'AIDE DE LA FONCTION DE RECONNAISSANCE VOCALE

La reconnaissance vocale est une fonction qui utilise la base de données centralisée pour permettre l'utilisation de la fonction de reconnaissance vocale.

1 Sélectionnez la touche d'écran du microphone.

2 Lorsque cet écran s'affiche, dites le mot-clé souhaité.

- Le système détecte automatiquement que vous avez terminé de dire le mot-clé.

3 Les résultats de la recherche s'affichent à l'écran.

- L'écran affiché ci-dessus n'est présenté qu'à titre d'exemple. L'écran que vous verrez pourrait être différent.

2. Destination Assist

Le service Destination Assist vous met en communication avec un préposé du centre d'assistance Lexus Enform avec Safety Connect pour trouver des destinations. Vous pouvez demander le nom d'une entreprise ou une adresse en particulier, ou encore demander de trouver une destination par catégorie, comme les restaurants, les stations-services, les centres commerciaux ou tout autre point d'intérêt (PDI).

Une fois que vous avez indiqué votre choix au préposé, les coordonnées de votre destination sont transmises sans fil au système de navigation de votre véhicule.

FAIRE UN APPEL À L'AIDE DE Destination Assist

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Destination"**.

3 Sélectionnez **"Destination Assist"**.

● L'écran "Destination Assist" s'affiche.

4 Lorsque vous avez un agent en ligne, donnez-lui l'adresse ou le nom de l'entreprise, ou encore le type de PDI ou de service que vous cherchez à localiser.

- Pour régler le volume de l'appel, sélectionnez **"–"** ou **"+"** sur l'écran "Destination Assist", ou utilisez le contacteur de volume au volant.
- Pour raccrocher le téléphone, sélectionnez **"Déconnect"** sur l'écran "Destination Assist" ou appuyez sur le contacteur sur le volant.

5 Une fois que le préposé vous a aidé à identifier l'emplacement que vous recherchez, cet écran s'affiche.
Sélectionnez la touche d'écran correspondant à l'action appropriée.

"Repère" : Sélectionnez cette touche pour marquer le PDI sur la carte de navigation.

"Carte" : Sélectionnez cette touche pour afficher le PDI sur la carte de navigation.

"Aller" : Sélectionnez cette touche pour définir le PDI en tant que destination avec guidage routier.

"Détail" : Sélectionnez cette touche pour lire les notes entrées en ligne sur ce PDI, le cas échéant.

- Si vous sélectionnez , vous pouvez appeler le numéro de téléphone enregistré.

3. eDestination

Le service eDestination vous permet d'aller en ligne, par l'intermédiaire du site Web des propriétaires Lexus.com, pour choisir et organiser des destinations de votre choix, puis les transmettre sans fil au système de navigation de votre véhicule. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 200 emplacements en ligne, pour les consulter et les mettre à jour à tout moment.

- Vous pouvez créer un maximum de 20 dossiers personnalisés pour organiser vos emplacements.

INFORMATIONS

- Vous devez d'abord vous rendre en ligne à la section Owners du site www.lexus.com/drivers/, où vous devrez vous inscrire et ouvrir une session. Ensuite, vous pourrez créer vos dossiers personnalisés contenant les emplacements que vous souhaitez transmettre à votre véhicule. (Pour en savoir davantage à ce sujet, reportez-vous au Guide Lexus Enform avec Safety Connect.)

TÉLÉCHARGER eDestinations

Après avoir mis à jour vos dossiers eDestination en ligne, vous devrez télécharger l'information vous permettant de mettre à jour les données du véhicule.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Destination"**.

3 Sélectionnez **"Point d'intérêt"**.

4 Sélectionnez **"eDestination"**.

- "eDestination" s'affiche à l'écran.

5 Sélectionnez **"Télécharger"**.

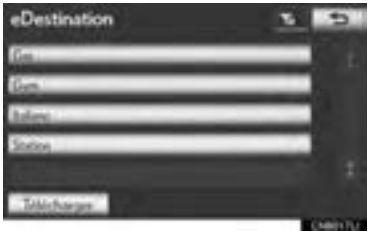

6 Sélectionnez **"Oui"** pour confirmer ou **"Non"** pour annuler le téléchargement.

- Si vous sélectionnez **"Oui"**, vos plus récentes données eDestination en ligne seront chargées dans le système de navigation.

RETROUVER UNE eDestination

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch. (Consultez la section "Remote Touch", à la page 10.)

2 Sélectionnez **"Destination"** sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez **"Point d'intérêt"** sur l'écran "Destination".

4 Sélectionnez **"eDestination"** sur l'écran "Point d'intérêt".

5 Sélectionnez le dossier eDestination souhaité.

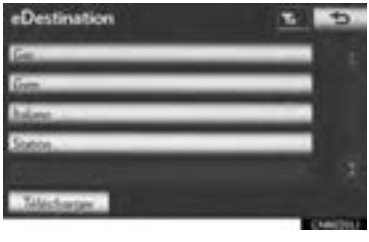

6 Sélectionnez l'emplacement souhaité.

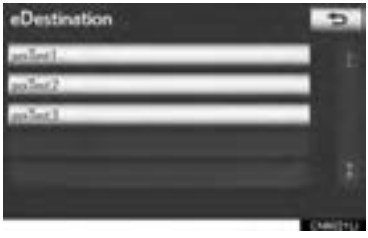

7 Sélectionnez la touche d'écran correspondant à l'action appropriée.

"Repère" : Sélectionnez cette touche pour marquer le PDI sur la carte de navigation.

"Carte" : Sélectionnez cette touche pour afficher le PDI sur la carte de navigation.

"Aller" : Sélectionnez cette touche pour définir le PDI en tant que destination avec guidage routier.

"Détail" : Sélectionnez cette touche pour lire les notes entrées en ligne sur ce PDI, le cas échéant.

- Si vous sélectionnez , vous pouvez appeler le numéro de téléphone enregistré.

AFFICHER LES ICÔNES eDestination

1 Sélectionnez **"Afficher sur carte"**.

2 Sélectionnez **"Icônes eDestination"**.

- L'indicateur **"Icônes eDestination"** est en surbrillance.

4. Lexus Insider

Lexus Insider est un service offert en option permettant aux véhicules participants de recevoir des messages audio ou des articles par l'intermédiaire du système de navigation. Parmi les sujets éventuels de Lexus Insider, on pourrait retrouver des conseils technologiques adaptés aux véhicules Lexus, des mises à jour concernant des événements régionaux Lexus ou des extraits audio d'articles du magazine Lexus. Jusqu'à 20 articles peuvent être stockés à la fois. Vous pouvez interrompre la réception des messages de Lexus Insider n'importe quand. (Reportez-vous à la page 206.)

AFFICHER ET LIRE LES MESSAGES REÇUS DE Lexus Insider

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

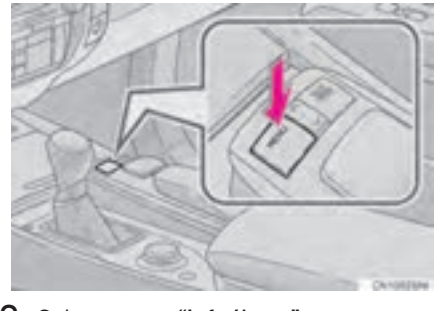

2 Sélectionnez **"Info/Apps"**.

3 Sélectionnez **"LEXUS Insider"**.

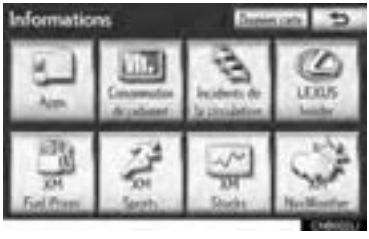

- L'écran "LEXUS Insider" s'affiche.

4 Pour écouter la diffusion d'un article particulier, sélectionnez le titre de cet article dans le menu Lexus Insider, ou sélectionnez **"Lire tout"** pour écouter toutes les diffusions stockées de Lexus Insider.

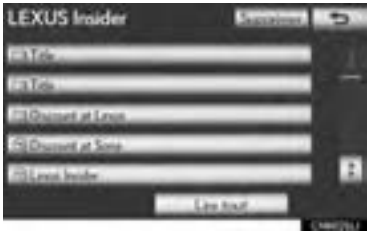

- Lorsque vous sélectionnez **"Lire tout"**, **"Stop"** s'affiche. Pour arrêter la diffusion, sélectionnez **"Stop"**.
- Pour interrompre la lecture audio de Lexus Insider, appuyez sur le contacteur **"MODE"** au volant, ou appuyez sur la touche **"RADIO"** ou **"MEDIA"** du système audio.

À PROPOS DES ICÔNES

- Les icônes apparaissant à la gauche des titres des articles de Lexus Insider ont la signification suivante :

Icône	Article
	Article non lu
	Article déjà lu
	Article non lu comportant un point d'intérêt (PDI) téléchargeable
	Article déjà lu comportant un point d'intérêt (PDI) téléchargeable

ÉCOUTER UN AUTRE ARTICLE

1 Une fois que vous avez choisi un article, sélectionnez **"Messagre suivant"** ou **"Message précédent"** pour écouter un autre article.

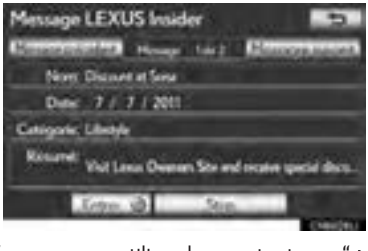

- Vous pouvez utiliser les contacteurs "∧" ou "∨" au volant pour passer à l'article suivant ou précédent.
- Pour arrêter la diffusion, sélectionnez **"Stop"** ou appuyez sur le bouton **"PWR·VOL"** du système audio.

TÉLÉCHARGER UN PDI

Certains articles de Lexus Insider contiendront un PDI téléchargeable en relation avec leur contenu.

1 Si l'article contient un PDI, vous pourrez sélectionner **"Entrer "** pour le télécharger dans le système de navigation.

2 Sélectionnez **"Aller à "** pour définir ce PDI en tant que destination avec guidage routier.

SUPPRIMER UN ARTICLE DE Lexus Insider

1 Sélectionnez **"Supprimer"**.

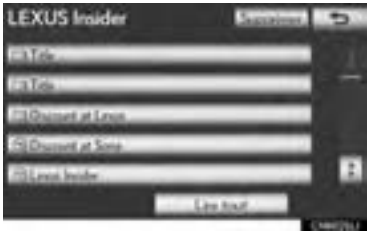

2 Sélectionnez l'article à supprimer ou sélectionnez **"Sélectionner tt"** pour supprimer tous les articles; sélectionnez ensuite **"Supprimer"**.

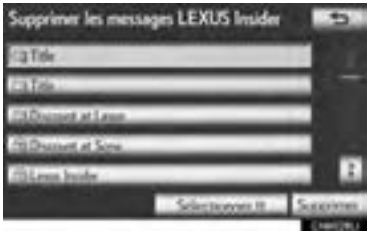

3 Sélectionnez **"Oui"** pour confirmer ou **"Non"** pour annuler.

NOTIFICATION D'UN NOUVEAU MESSAGE

Au premier démarrage du véhicule, si un nouvel article de Lexus Insider est disponible, une notification s'affichera sur l'écran de navigation.

La notification ne restera affichée que pendant environ 6 secondes, sauf si vous sélectionnez l'une des options proposées.

1 Lorsque la notification de nouveau message s'affiche, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes.

"Ecoute maint." : Sélectionnez cette touche pour lire les articles de Lexus Insider récemment reçus.

"Écouter ultér." : Sélectionnez cette touche pour effacer l'écran de notification sans lire les articles. La notification sera de nouveau affichée au prochain démarrage du véhicule.

PARAMÈTRES DE Lexus Insider

Pour changer les paramètres de Lexus Insider et de l'avis, et pour indiquer si vous voulez recevoir ou refuser les articles.

1 Appuyez sur la touche **"MENU"** du Remote Touch.

2 Sélectionnez **"Paramétrer"**.

3 Sélectionnez **"Autre"**.

4 Sélectionnez **"LEXUS Insider"**.

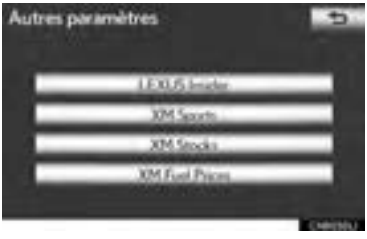

5 Cet écran s'affiche.

- Configurez chaque paramètre selon les procédures décrites dans les pages qui suivent.

RECEVOIR/REFUSER Lexus Insider

1 Sélectionnez **"Recevoir LEXUS Insider"**.

2 Sélectionnez **"Oui"** pour recevoir les articles de Lexus Insider ou **"Non"** pour les refuser.

3 Sélectionnez **"OK"**.

NOTIFICATION D'UN NOUVEAU MESSAGE

Vous pouvez être avisé automatiquement de l'arrivée de nouveaux articles de Lexus Insider; le paramètre d'avis automatique est activé par défaut.

1 Sélectionnez **"Avis de nouveau message"**.

2 Sélectionnez **"Activé"** ou **"Désactivé"**.

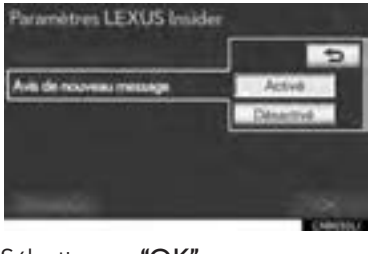

3 Sélectionnez **"OK"**.

RÉTABLIR LES PARAMÈTRES PAR DÉFAUT DE Lexus Insider

1 Sélectionnez **"Par défaut"**.

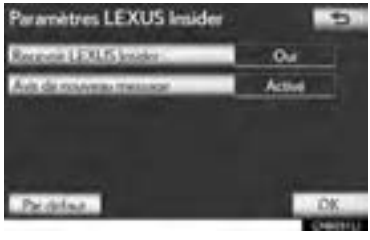

2 Sélectionnez **"Oui"** pour confirmer ou **"Non"** pour annuler.

7

ÉCRAN DE 12,3 POUCES

1 FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN DE 12,3 POUCES

1. ÉCRAN DE 12,3 POUCES - VUE D'ENSEMBLE 210
FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN DE 12,3 POUCES 211

2. ÉCRANS DE BASE 212
CHANGEMENT DE L'ÉCRAN DE BASE 212
POUR AFFICHER SUR L' "Affichage principal" 212
ÉTAT DE LA CONNEXION Bluetooth® 212
SYSTÈME AUDIO/VIDÉO 212
CLIMATISEUR 214
INFORMATIONS SUR LE VÉHICULE 217

3. ÉCRANS PRIORITAIRES 219
CHANGEMENT DES ÉCRANS PRIORITAIRES 219
SYSTÈME MAINS LIBRES (POUR TÉLÉPHONE CELLULAIRE) 219

1. ÉCRAN DE 12,3 POUCES - VUE D'ENSEMBLE

L'écran de 12,3 pouces dispose d'une zone d'affichage qui est 1,5 fois plus large que celle de l'écran de 8 pouces.

AFFICHAGE PLEIN ÉCRAN

L'écran initial et l'écran "Menu" couvrent la zone d'affichage au complet.

ÉCRAN DIVISÉ

Vous pouvez afficher des informations différentes sur le côté gauche et le côté droit de l'écran. Par exemple, vous pouvez afficher et utiliser l'écran d'information du système audio, du climatiseur ou de la consommation pendant que l'écran de carte est affiché.

Le grand écran situé à la gauche de l'affichage est identifié sous le nom d' "Affichage principal", tandis que le petit écran du côté droit l'est sous le nom d' "Affichage latéral".

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN DE 12,3 POUCES

Cette section ne décrit que les caractéristiques de l'écran de 12,3 pouces, en s'attardant plus particulièrement sur l' "Affichage latéral".

Pour en savoir davantage sur les fonctions et l'utilisation de l' "Affichage principal", reportez-vous à la section concernée.

L' "Affichage latéral"

Vous pouvez afficher et utiliser les fonctions suivantes sur l' "Affichage latéral".

▶ Écrans de base (Reportez-vous à la page 212.)
- Audio
- Climatiseur
- Informations sur le véhicule

▶ Écrans prioritaires (Reportez-vous à la page 219.)
- Aide au stationnement
- Téléphone
- Destination Assist
- Mode de conduite
- Système de vision de nuit Lexus

CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN DIVISÉ

Lorsque l'écran divisé est affiché, vous devez sélectionner l'écran que vous voulez utiliser ("Affichage principal" ou "Affichage latéral").

SÉLECTION DE L'ÉCRAN DE FONCTIONNEMENT

1 Lorsque vous sélectionnez l' "Affichage latéral", déplacez le bouton du Remote Touch vers la droite jusqu'à ce que s'affiche sur le bord qui sépare l' "Affichage principal" et l' "Affichage latéral", puis continuez de le déplacer vers la droite.
Lorsque vous sélectionnez l' "Affichage principal", déplacez le bouton du Remote Touch vers la gauche jusqu'à ce que s'affiche sur le bord qui sépare l' "Affichage principal" et l' "Affichage latéral", puis continuez de le déplacer vers la gauche.

2. ÉCRANS DE BASE

Vous pouvez afficher et utiliser l'écran du système audio, l'écran de commande du climatiseur et l'écran d'informations sur le véhicule sur l' "Affichage latéral".

CHANGEMENT DE L'ÉCRAN DE BASE

1 Sélectionnez l'onglet souhaité.

Touche d'écran	Fonction
	Pour afficher l'écran du système audio
	Pour afficher l'écran de commande du climatiseur
	Pour afficher l'écran d'informations sur le véhicule

POUR AFFICHER SUR L' "Affichage principal"

Les informations détaillées qui ne sont pas affichées sur l' "Affichage latéral" peuvent être réglées de sorte à s'afficher sur l' "Affichage principal".

Pour en savoir davantage sur le fonctionnement de l' "Affichage principal", reportez-vous à la section concernée.

1 Sélectionnez , ou .

ÉTAT DE LA CONNEXION Bluetooth®

En haut à droite de l'écran, vous pouvez vérifier des indicateurs comme l'intensité du signal et l'état de la connexion. Pour en savoir davantage à ce sujet, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

SYSTÈME AUDIO/VIDÉO

Les opérations telles que la sélection d'une station présélectionnée ou d'une plage sont réalisées à partir de l'écran.

INFORMATIONS

- et ne sont pas affichés sous certains modes audio.

SÉLECTION DU MODE AUDIO

1 Sélectionnez ou pour choisir le mode audio souhaité.

SÉLECTION D'UNE STATION DE RADIO

Vous pouvez sélectionner des stations qui ont été enregistrées sur les touches de présélection.

1 Sélectionnez ou pour choisir la station souhaitée.

SÉLECTION D'UNE PLAGE/ D'UN FICHIER OU D'UN CHAPITRE

Vous pouvez sélectionner une plage, un fichier ou un chapitre pendant la lecture sous chaque mode.

1 Sélectionnez ou pour choisir la plage, le fichier ou le chapitre souhaités.

CLIMATISEUR

Les opérations telles que la modification des sorties d'air ou de la vitesse du ventilateur sont réalisées à partir de l'écran.

▶ Véhicules non dotés d'un climatiseur arrière

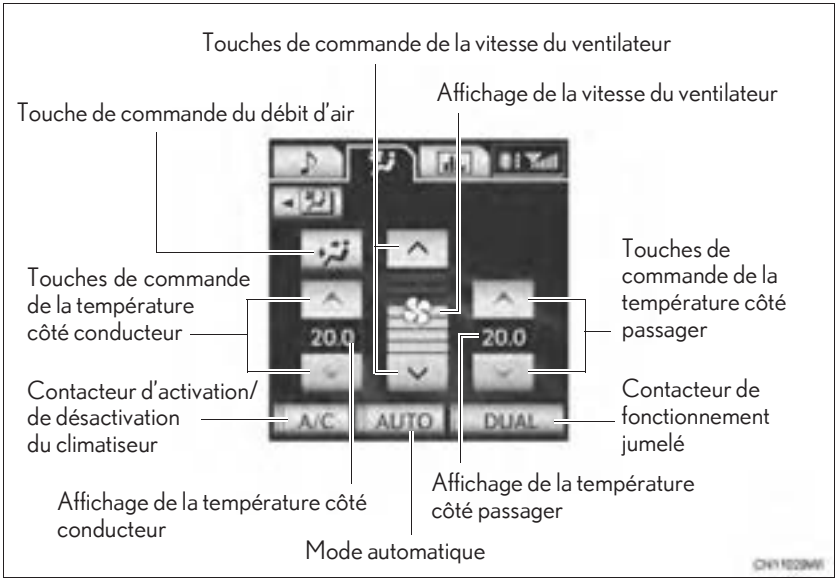

▶ Véhicules dotés d'un climatiseur arrière

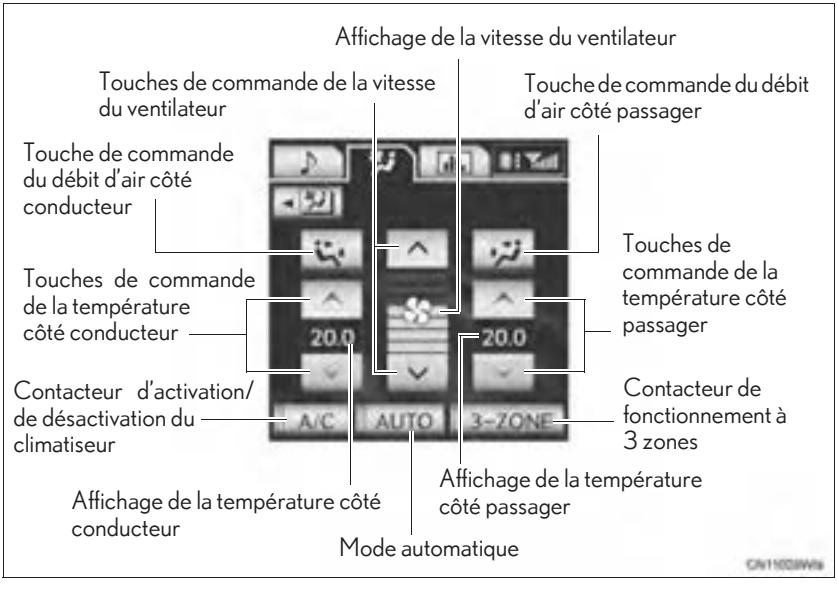

UTILISATION DU MODE AUTOMATIQUE

1 Sélectionnez "AUTO".

- Le climatiseur s'active. Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

2 Sur les touches de commande de la température, sélectionnez pour augmenter la température et pour la diminuer.

- Vous pouvez régler individuellement la température des sièges du conducteur et du passager.

AJUSTEMENT DES RÉGLAGES

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE

▶ Véhicules non dotés d'un climatiseur arrière

1 Sur les touches de commande de la température, sélectionnez pour augmenter la température et pour la diminuer.

- "DUAL" vous permet de régler individuellement la température des sièges du conducteur et du passager avant.
  Chaque fois que vous sélectionnez "DUAL", le climatiseur bascule entre les modes jumelé et simultané.
  Lorsque le voyant "DUAL" est allumé, la température des sièges du conducteur et du passager avant peut être réglée de manière individuelle.

▶ Véhicules dotés d'un climatiseur arrière

1 Sur les touches de commande de la température, sélectionnez pour augmenter la température et pour la diminuer.

- "3-ZONE" vous permet de régler individuellement la température des sièges du conducteur, du passager avant et des passagers arrière.
  Chaque fois que vous sélectionnez "3-ZONE", le climatiseur bascule entre les modes simultané et individuel.
  Lorsque le voyant "3-ZONE" est allumé, la température des sièges du conducteur, du passager avant et des passagers arrière peut être réglée de manière individuelle.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU VENTILATEUR

1 Sur les touches de commande de la vitesse du ventilateur, sélectionnez pour augmenter la vitesse du ventilateur et pour la diminuer.

RÉGLAGE DES SORTIES D'AIR

▶ Véhicules non dotés d'un climatiseur arrière

1 Sélectionnez les touches de commande du débit d'air.

- Les sorties d'air utilisées changent chaque fois que vous sélectionnez la touche.

▶ Véhicules dotés d'un climatiseur arrière

1 Sélectionnez les touches de commande du débit d'air.

- Des sorties d'air différentes peuvent être choisies pour les sièges avant gauche et droit.
- Les sorties d'air utilisées changent chaque fois que vous sélectionnez la touche.

INFORMATIONS SUR LE VÉHICULE

Vous pouvez afficher les informations relatives au véhicule (consommation de carburant, boussole, contrôle d'énergie, etc.).

Pour des informations détaillées, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

CHANGEMENT DES INFORMATIONS RELATIVES AU VÉHICULE

1 Sélectionnez ou pour choisir l'écran souhaité.

CONSOMMATION

Affiche la consommation moyenne de carburant et l'énergie récupérée (véhicules dotés d'un système hybride) au cours des 10 dernières minutes sur des périodes de 1 minute, ainsi que l'autonomie.

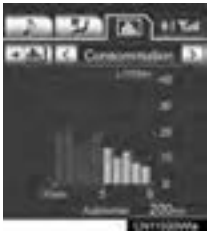

ANTÉCÉDENTS

Affiche la consommation moyenne de carburant et la consommation de carburant la plus élevée.

INFORMATIONS DE CROISIÈRE

Affiche l'autonomie, la consommation moyenne de carburant et le temps écoulé depuis le démarrage du moteur <du système hybride>.

■ BOUSSOLE

Affiche une boussole et des informations relatives à la position actuelle. Vous pouvez changer l'orientation de la boussole de Nord vers le haut à Sens du déplacement vers le haut, en sélectionnant le symbole de l'orientation.

1 Sélectionnez ou .

▶ Écran Nord vers le haut

▶ Écran Sens du déplacement vers le haut

■ CONTRÔLE D'ÉNERGIE (VÉHICULES DOTÉS D'UN SYSTÈME HYBRIDE)

Affiche le fonctionnement du système hybride et les états de récupération d'énergie.

3. ÉCRANS PRIORITAIRES

Chacun des écrans suivants s'affiche automatiquement en fonction des conditions.

- Aide au stationnement
- Téléphone (Reportez-vous à la page 219.)
- Destination Assist (Reportez-vous à la page 199.)
- Mode de conduite
- Vision de nuit Lexus

Pour "Aide au stationnement", "Mode de conduite" et "Vision de nuit Lexus", reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

CHANGEMENT DES ÉCRANS PRIORITAIRES

Lorsque plusieurs écrans prioritaires ont été ouverts, les écrans cachés peuvent être ramenés à l'avant et affichés de nouveau. (L'écran du mode de conduite ne peut pas être affiché de nouveau.)

Par exemple lorsque l'écran du système d'aide au stationnement est affiché.

1 Sélectionnez la touche de l'écran que vous souhaitez afficher à l'avant.

Touche d'écran	Fonction
	Pour afficher l'écran du système de vision de nuit Lexus
	Pour afficher l'écran du système d'aide au stationnement
	Pour afficher l'écran du téléphone
	Pour afficher l'écran de Destination Assist

SYSTÈME MAINS LIBRES (POUR TÉLÉPHONE CELLULAIRE)

Un écran d'appel s'affichera sur l'"Affichage latéral" lorsque les opérations suivantes seront effectuées sur l'"Affichage principal".

- Lorsque la touche est sélectionnée sur l'écran du téléphone
- Lorsque le numéro souhaité est sélectionné sur l'écran "Numéro rapide".
- Lorsque la touche est sélectionnée sur l'écran de courrier

RÉCEPTION D'UN APPEL

Lorsque vous recevez un appel, cet écran s'affiche avec un son.

1 Sélectionnez pour parler au téléphone.

Pour refuser l'appel : Sélectionnez .

Pour régler le volume de l'appel reçu : Sélectionnez **"-"** ou **"+"**.

INFORMATIONS

- L'écran des appels entrants peut aussi être réglé de sorte à s'afficher sur l' "Affichage principal" lors de l'arrivée d'un appel. (Pour en savoir davantage à ce sujet, reportez-vous au "Manuel du propriétaire".)

PARLER AU TÉLÉPHONE

Lorsque vous parlez au téléphone, cet écran s'affiche. Il est possible d'effectuer les opérations suivantes sur cet écran.

Pour régler le volume de la voix de votre interlocuteur : Sélectionnez **"-"** ou **"+"**.

Pour raccrocher le téléphone : Sélectionnez .

Pour couper le son de votre voix : Sélectionnez **"Sourdine"**.

Pour transférer l'appel : Sélectionnez **"Mode combiné"** pour sortir du mode mains libres.

Sélectionnez **"Mode mains-libres"** pour passer en mode mains libres.

AFFICHAGE SUR L' "Affichage principal"

L'écran peut s'afficher sur l' "Affichage principal" lorsque vous réalisez une opération qui ne peut pas être effectuée sur l' "Affichage latéral".

1 Sélectionnez .

INFORMATIONS

- Vous pouvez quand même utiliser le téléphone à partir des contacteurs de téléphone au volant, même si l'écran de téléphone est caché derrière un autre écran prioritaire. Si vous utilisez un contacteur au volant, l'écran de téléphone sera automatiquement ramené à l'avant.
  Pour en savoir davantage sur l'utilisation des contacteurs de téléphone au volant et de l' "Affichage principal", reportez-vous au "Manuel du propriétaire".

INDEX

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Affichage de la position actuelle 40
Affichage sur la carte 103
Ajout de destinations 96

B

Bouton du Remote Touch 10

C

Carnet d'adresses 113
Carte 83
Carte rapprochée 47
Commandes vocales étendues 150
Contacteurs au volant 142
Contraste 38
Couleur 54

D

Début du guidage routier 85
Définition d'un détour 98
Définition des "Destinations prédéfinies" 110
Définition des "Zones à éviter" 117
Définition du "Carnet d'adresses" 113
Définition du "Domicile" 108
Définition du domicile comme destination 19
Déroulement de l'opération : Guidage de l'itinéraire 18
Destinations précédentes 78
Destinations prédéfinies 16, 67
Disposition du clavier 54
Distance et durée du trajet jusqu'à la destination 95
Domicile 14, 19, 67, 108

E

Échelle de la carte 47
Écran de 12,3 pouces 210
- Climatiseur 214
- Informations sur le véhicule 217
- Système audio/vidéo 212
- Système mains libres (pour téléphone cellulaire) 219

Écran de carte 12
Écran de guidage routier 89
Écran "Destination" 24
Écran "Informations" 28
Écran "Menu" 22
Écran Nord vers le haut 48
Écran "Paramétrer" 26
Écran Sens du déplacement vers le haut 48
Écrans des paramètres de navigation 123
Enregistrement des destinations prédéfinies 16
Enregistrement du domicile 14
Entrées du carnet d'adresses 113
Étalonnage de la position actuelle 128
Étalonnage du changement de pneu 128
Extinction de l'affichage 38

F

Fonction de base 32
Fonctionnement de l'écran Liste 35
Fonctionnement du défilement d'écran 40
Fuseau horaire 52

G

GPS (Système de géo-positionnement par satellite) 12, 137
Guidage routier 85
Guide rapide 10

I

Icônes de carte normale 49
Icônes de la carte 49
Icônes de PDI 103
Incidents de circulation 177
Index des fonctions 20
Information et mises à jour de la base de données cartographiques 228
Informations 158
Informations sur la voix naturelle 148

L

Langue 53
Lexus Enform avec Safety Connect 183
  Apps 192
  Destination Assist 199
  eDestination 201
  Lexus Insider 204
Limites du système de navigation 137
Liste des commandes 151
Luminosité 38

M

Messages-guides vocaux types 92
Mobile assistant (Assistant mobile) 155

O

Orientation de la carte 48

P

Paramètres de la voix 61
Paramètres de navigation détaillés 123
Paramètres du véhicule 131
  Entretien 131
  Personnalisation du véhicule 136
Paramètres généraux 50
Paramètres XM 180
Permutation des écrans 45
Point d'intérêt 71
Préférence d'itinéraire 100
Procédure d'utilisation du Remote Touch 33

R

Recherche de la destination 66
  Par "Adresse" 68
  Par "Carnet d'adresses" 79
  Par "Carte" 83
  Par "Coordonnées" 83
  Par "Croisement et autoroute" 80
  Par "Destination Assist" 78
  Par "Destinations précédentes" 78
  Par destinations prédéfinies 67
  Par domicile 67
  Par "Point d'intérêt" 71
  Par "Urgence" 79
  Sélection de la zone de recherche 66
Référence rapide 22
Réglage de l'écran 38
Réglage des paramètres de l'écran 38
Remote Touch 10
Réorganisation des destinations 96
Reprise du guidage 102

S

Saisie de lettres et de chiffres 35
Suppression des destinations 97
Suppression des destinations définies 84
Suppression des destinations précédentes 122
Suppression des données personnelles 60
Suspension du guidage 102
Système de commande vocale 142
Contacteurs au volant du système de commande vocale 142
Système de navigation 66

T

Touche "∧·∨" 10
Touche "Affichage" 22
Touche de zoom arrière 12
Touche de zoom avant 12
Touche "Destination" 22
Touche "Info/Apps (Info)" 22
Touche MAP/VOICE 10
Touche "MENU" 10
Touche "Paramétrer" 22
Tracé de l'itinéraire 106

U

Urgence 79

V

Version de la base de données cartographiques et zone de couverture 158
Volume de la voix 62
Vue d'ensemble de l'itinéraire 99

X

XM Fuel Prices 169
Afficher l'information détaillée sur le prix du carburant 169
Afficher l'information XM Fuel Prices 169
Paramètres XM Fuel Prices 170
XM NavTraffic® 177
Afficher l'état de la circulation 177
Afficher l'information XM Navtraffic® 178
XM NavWeather™ 173
Afficher l'information XM NavWeather™ 173
Alertes météorologiques 176
Indicateur XM NavWeather™ 176
Informations météorologiques 175
XM Sports 163
Paramètres XM Sports 164
Recevoir de l'information relative aux sports 164
XM Stocks 166
Paramètres XM Stocks 167
Recevoir des données relatives à la bourse 167

Information et mises à jour de la base de données cartographiques

Ce système utilise les cartes de DENSO.

CONVENTION DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CETTE CONVENTION AVANT D'UTILISER LE SYSTÈME DE NAVIGATION. LA PRÉSENTE CONVENTION CONCERNE LA LICENCE RELATIVE À VOTRE EXEMPLAIRE DE LA BASE DE DONNÉES DE LA CARTE SPATIALE, NOTAMMENT LES CODES DE LOCALISATION ET LES PRODUITS CONNEXES (COLLECTIVEMENT, LA « BASE DE DONNÉES ») UTILISÉS DANS LE SYSTÈME DE NAVIGATION. EN UTILISANT LE SYSTÈME DE NAVIGATION ET LA BASE DE DONNÉES, VOUS CONVENEZ ET VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR TOUTES LES MODALITÉS DÉCRITES CI-APRÈS.

OCTROI DE LA LICENCE

DENSO CORPORATION (ci-après appelée « DENSO »), à titre de distributeur de la BASE DE DONNÉES sous licence, vous accorde une licence non exclusive et non permanente vous permettant d'utiliser votre exemplaire de la BASE DE DONNÉES à des fins personnelles et dans le cadre des activités internes de votre entreprise à l'exclusion de toute autre fin. Cette licence ne comprend pas le droit d'octroyer des sous-licences.

DROIT DE PROPRIÉTÉ

La BASE DE DONNÉES ainsi que les droits d'auteur, les droits de propriété intellectuelle et autres droits connexes qui y sont liés sont la propriété de TomTom North America Inc. (ci-après appelée « TomTom ») et de ses concédants de licences. La présente convention n'a pas pour effet de céder quelque titre ou droit à la BASE DE DONNÉES, sauf le droit d'utiliser la BASE DE DONNÉES conformément aux modalités de la présente convention et sous réserve de ces modalités. Vous devrez vous abstenir de modifier, de masquer ou d'enlever les avis de droits d'auteur, les avis de marques de commerce ou autres légendes restrictives liés à la BASE DE DONNÉES.

La BASE DE DONNÉES contient des renseignements et des documents confidentiels exclusifs à TomTom. En conséquence, vous devrez assurer la garde et la confidentialité de la BASE DE DONNÉES. Vous prendrez toutes les mesures raisonnables afin de protéger la BASE DE DONNÉES de toute utilisation abusive ou inappropriée. Vous devrez vous abstenir d'extraire ou de diffuser des données autonomes de quelque partie de la BASE DE DONNÉES sans le consentement préalable écrit de TomTom ou de ses concédants de licences.

LIMITATION DE L'UTILISATION

La BASE DE DONNÉES doit être utilisée uniquement dans le cadre du système pour lequel elle a été créée. Sous réserve de dispositions impératives explicites de la loi, il vous est interdit d'extraire ou de réutiliser quelque partie du contenu de la BASE DE DONNÉES, ou de reproduire, copier, dupliquer, modifier, adapter, traduire, désassembler, décompiler toute partie de la BASE DE DONNÉES ou d'en faire l'ingénierie inverse.

TRANSFERT

Il vous est interdit de transférer la BASE DE DONNÉES à des tiers, si ce n'est avec tout le système pour lequel elle a été créée et à condition que vous ne conserviez aucune copie de la BASE DE DONNÉES et que le bénéficiaire du transfert accepte toutes les modalités de la présente CONVENTION.

ABSENCE DE GARANTIE

LA BASE DE DONNÉES EST FOURNIE EN L'ÉTAT ET AVEC LES IMPERFECTIONS QU'ELLE COMPORTE; TOMTOM ET SES FOURNISSEURS NE FORMULENT AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, INCLUANT, NOTAMMENT, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DU RESPECT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'EXACTITUDE, DE TITRE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUN AVIS NI AUCUN RENSEIGNEMENT VERBAL OU ÉCRIT FOURNI PAR TOMTOM (OU PAR UN DE SES MANDATAIRES, EMPLOYÉS OU TIERS FOURNISSEURS) NE PEUT CONSTITUER UNE GARANTIE ET LE TITULAIRE DE LA LICENCE NE POURRA CONSIDÉRER AUCUN DE CES AVIS OU RENSEIGNEMENTS COMME UNE GARANTIE. LE PRÉSENT ÉNONCÉ D'ABSENCE DE GARANTIE CONSTITUE UNE CONDITION ESSENTIELLE DE LA PRÉSENTE CONVENTION.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

NI TOMTOM NI SES FOURNISSEURS NE SAURAIENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS, PARTICULIERS, INDIRECTS OU EXEMPLAIRES DÉCOULANT DE LA PRÉSENTE CONVENTION, NOTAMMENT LES PERTES DE PROFITS OU LES FRAIS D'ASSURANCE, LA PERTE DE L'UTILISATION OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS COMMERCIALES OU AUTRES INCIDENTS SIMILAIRES, PEU IMPORTE QUE LA PARTIE VISÉE AIT ÉTÉ INFORMÉE OU NON DE LA POSSIBILITÉ DESDITS DOMMAGES.

NONOBSTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DE LA PRÉSENTE CONVENTION, TOMTOM N'A AUCUNE OBLIGATION MONÉTAIRE ENVERS LE SOUS-SIGNÉ QUANT AUX CAUSES, QUELLES QU'ELLES SOIENT (INDÉPENDAMMENT DE LA FORME D'ACTION) CONFORMÉMENT OU CONNEXE À LA PRÉSENTE CONVENTION.

AVERTISSEMENTS

La BASE DE DONNÉES contient des faits et des renseignements provenant des gouvernements et d'autres sources relatives à des circonstances qui existaient avant que vous ne receviez la BASE DE DONNÉES; elle peut donc contenir des erreurs et des omissions. En conséquence, la BASE DE DONNÉES peut contenir des renseignements inexacts ou incomplets à cause du passage du temps, de circonstances en évolution et résultant de la nature des sources utilisées.

La BASE DE DONNÉES ne contient pas d'information ayant trait, entre autres, à la sécurité du voisinage, au maintien de l'ordre, à l'aide en cas d'urgence, aux travaux de construction, à la fermeture de routes ou de voies, aux limites de vitesse ou aux autres restrictions imposées aux véhicules, à l'angle des pentes des routes, aux limites de hauteur, de poids ou autres sur les ponts, aux conditions des routes ou de la circulation, aux événements spéciaux, aux embouteillages de la circulation et à la durée des trajets, pas plus qu'elle n'est le reflet d'une telle information.

L'utilisateur final convient que l'utilisation des produits sous licence avec une carte autre que de TomTom pourrait occasionner un écart accru entre la localisation affichée sur la carte et l'emplacement terrestre réel.

Les clauses et obligations acceptées par l'utilisateur final aux présentes visent le bénéfice direct de TomTom et à ce titre peuvent être appliquées par TomTom directement contre lui.

DROITS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS

DROITS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS. Si l'utilisateur final est un organisme, un service ou autre entité du gouvernement des États-Unis ou s'il est subventionné en tout ou en partie par le gouvernement des États-Unis, l'utilisation, la duplication, la reproduction, la diffusion, la modification, la divulgation ou le transfert de ce produit commercial et de la documentation connexe sont restreintes en vertu des droits LIMITÉS ou RESTREINTS décrits dans les règlements DFARS et FAR en vigueur. En cas de divergences entre les dispositions de FAR et de DFARS pouvant s'appliquer au produit sous licence, la version qui constituera la plus grande limitation quant aux droits du gouvernement prévaudra. L'entrepreneur/fabricant est TomTom North America, Inc., 11 Lafayette Street, Lebanon, NH 03766-1445. Téléphone : 603-643-0330. Produits sous licence : © TomTom, 2006-présent. TOUS DROITS RÉSERVÉS. Aux fins de divulgation publique en vertu des lois fédérales, provinciales ou municipales, il est convenu que les produits sous licence constituent un secret commercial et un produit commercial exclusif qui ne peuvent être divulgués.

Si l'utilisateur final est un organisme, un service ou autre entité du gouvernement d'un état ou d'une province, du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité publique ou s'il est subventionné en tout ou en partie par le gouvernement des États-Unis, l'utilisateur final convient de protéger les produits sous licence de toute divulgation publique et de considérer les produits sous licence exempts de toutes les dispositions ou lois, de tous les règlements ou codes, notamment le Sunshine Act, le Public Records Act, le Freedom of Information Act ou toute loi équivalente permettant l'accès public, la reproduction ou l'utilisation des produits sous licence. Si ladite exemption est contestée en vertu desdites lois, la présente convention de licence d'utilisateur final sera considérée violée et tous les droits de conserver une copie ou d'utiliser les produits sous licence seront dissouts et dès lors considérés nuls et non avenus. Toutes les copies des produits sous licence détenues par le titulaire de la licence devront être immédiatement détruites. Si un tribunal compétent considère cette disposition nulle et non exécutoire, en tout ou en partie, pour quelque motif que ce soit, la présente convention de licence d'utilisateur final devra être considérée résiliée, nulle et non avenue dans sa totalité et toutes les copies des produits sous licence devront immédiatement être détruites.

MODALITÉS D'UTILISATION

Les données (les « données ») doivent servir à un usage personnel ou interne et ne peuvent être destinées à la vente. Elles sont protégées par droit d'auteur et assujetties aux modalités et conditions approuvées par vous, d'une part, et par DENSO CORPORATION ("DENSO") et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants et fournisseurs), d'autre part.

© 2012* NAVTEQ. Tous droits réservés. *date de publication d'origine

NAVTEQ détient une licence non exclusive du United States Postal Service® l'autorisant à publier et à vendre les informations ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2012*. Les prix ne sont ni établis, ni contrôlés, ni approuvés par le United States Postal Service®. Les marques de commerces suivantes sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4. *date de publication d'origine

MODALITÉS ET CONDITIONS

Usage personnel seulement. Vous vous engagez à utiliser ces données avec système de navigation pour le véhicule uniquement pour les raisons personnelles et non commerciales pour lesquelles la licence vous a été concédée, et non pour des services informatiques, en temps partagé ou toutes autres fins similaires. En conséquence, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous pouvez copier les données au besoin pour votre usage personnel afin de (i) les visualiser ou (ii) les enregistrer, tant que vous ne modifiez ni les mentions de droit d'auteur, ni les données-mêmes. Vous vous engagez à ne pas reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ou réassembler l'ensemble ou des parties des données et à ne pas les transférer ou les distribuer sous quelque forme que ce soit, et ce à n'importe quelles fins, sauf celles permises par la loi. Les ensembles de plusieurs disques ne peuvent être transférés ou vendus qu'en ensembles entiers, tels que fournis par DENSO, et non en sous-ensembles.

Restrictions. Sans limiter la portée du paragraphe précédent, et sauf si vous détenez une licence de DENSO vous autorisant expressément à le faire, vous ne pouvez utiliser les données ni (a) avec un produit, un système ou une application connecté ou autrement lié à un véhicule, permettant la navigation automobile, le positionnement, la répartition des véhicules, le guidage en temps réel, la gestion de parc routier ou toute autre fonction semblable; ni (b) avec tout système de positionnement, appareil électronique ou informatique portable connecté sans fil, y compris tous les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les ordinateurs à main, les téléavertisseurs et les assistants numériques sans exception.

Avertissement. Les données peuvent contenir des informations erronées ou incomplètes en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature même de la collecte de données géographiques pointues. Chacun de ces facteurs peut être source d'erreurs.

Aucune garantie. Les données sont fournies « telles quelles », et vous vous engagez à les utiliser à vos risques et périls. DENSO et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants et fournisseurs) ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration, expresse ou tacite, découlant de la loi ou d'autres sources, en ce qui concerne entre autres leur contenu, leur qualité, leur exactitude, leur intégralité, leur efficacité, leur fiabilité, leur adaptation à un usage particulier, leur utilité, leur utilisation et les résultats qu'elles fournissent, et en ce qui concerne la possibilité d'utiliser les données et le serveur sans interruption et sans erreur.

Avertissement sur l'absence de garantie : DENSO ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À LA QUALITÉ, L'EFFICACITÉ, LA QUALITÉ MARCHANDE, L'ADAPTATION AUX FINS D'UN USAGE PARTICULIER OU L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES DONNÉES. Certains États, territoires ou pays ne permettent pas certaines exclusions de garantie; il se peut donc que l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas à vous.

Déni de responsabilité : DENSO ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE CE QUI SUIT : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION EN JUSTICE, PEU IMPORTE LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, TOUTE DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT UNE PERTE, DES BLESSURES OU DES DOMMAGES POUVANT DÉCOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DES RENSEIGNEMENTS; TOUTE PERTE DE PROFITS, DE REVENUS, DE CONTRAT OU D'ÉCONOMIES, OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF POUVANT DÉCOULER DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITÉ D'UTILISER CES RENSEIGNEMENTS, D'ERREURS DANS LES RENSEIGNEMENTS OU DE VIOLATION DES MODALITÉS ET CONDITIONS PAR UNE action en responsabilité contractuelle ou délictuelle OU EN FONCTION D'UNE GARANTIE, MÊME SI DENSO ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVERTIS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains états, territoires ou pays ne permettent pas certaines exclusions de garantie; il se peut donc que l'exclusion ci-dessus ne s'y applique pas entièrement.

Contrôle des exportations. Vous vous engagez à ne pas exporter l'ensemble ou une partie des données fournies ou de tout produit tiré de celles-ci, à moins que ce ne soit en conformité avec les mesures législatives, les règles et la réglementation en matière d'exportation pertinentes, ainsi qu'en conformité avec toutes les licences et autorisations exigées aux termes de celles-ci.

Entente intégrale. Les présentes modalités et conditions constituent l'entente intégrale conclue entre DENSO (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants et fournisseurs) et vous relativement à l'objet des présentes et remplacent entièrement tous les documents et négociations antérieurs s'y rapportant.

Loi applicable. Les présentes modalités et conditions sont régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans égard à (i) ses dispositions sur les conflits de lois, ou (ii) la Conférence des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous reconnaissez la compétence de l'État de l'Illinois pour tout différend, réclamation ou action en justice découlant des données fournies par la présente.

Usagers du gouvernement. Si les données sont acquises par ou pour le gouvernement des États-Unis ou toute autre entité qui réclame ou applique des droits semblables à ceux habituellement réclamés par le gouvernement des États-Unis, les données représentent un article commercial au sens de commercial item dans le 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, elles sont concédées sous licence conformément aux présentes modalités et conditions, et chaque exemplaire des données fourni aura la marque « Notice of Use » (avis d'utilisation) suivante intégrée et sera traité conformément à l'avis ci-dessous :

NOTICE OF USE

CONTRACTOR (MANUFACTURER/ SUPPLIER) NAME: NAVTEQ

CONTRACTOR (MANUFACTURER/SUPPLIER) ADDRESS: 425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606

This Data is a commercial item as defined in FAR 2.101 and is subject to the End User Terms under which this Data was provided.

© 2012* NAVTEQ – All rights reserved. *original publication date

Si l'agent des contrats, l'organisme gouvernemental fédéral ou tout autre représentant du gouvernement fédéral refuse d'utiliser cette légende, l'agent des contrats, l'organisme gouvernemental fédéral ou le représentant du gouvernement fédéral devra aviser NAVTEQ avant de réclamer des droits supplémentaires ou différents à l'égard des données.

AVIS À L'UTILISATEUR FINAL

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CET AVIS AVANT D'UTILISER CE SYSTÈME DE NAVIGATION.

Les données du système de navigation considérées comme des points d'intérêt (ci-après appelées « données POI » – Point of Interest) sont en partie fournies par Infogroup Inc. (« Infogroup »). En utilisant les données POI, vous acceptez toutes les modalités définies ci-après.

1. Droit de propriété

Tous les droits, titres et intérêts relatifs aux données POI d'Infogroup demeureront exclusifs à Infogroup.

2. Limitation de l'utilisation

Sous réserve de dispositions impératives explicites de la loi, il vous est interdit d'extraire ou de réutiliser quelque partie du contenu des données POI, ou de reproduire, copier, modifier, adapter, traduire, désassembler ou décompiler toute partie des données POI, ni en faire l'ingénierie inverse.

3. Transfert

Il vous est interdit de transférer à un tiers les données POI, si ce n'est avec tout le système pour lequel elles ont été créées et à condition que vous ne conserviez aucune copie des données POI.

4. Absence de garantie

SOUS RÉSERVE DE TOUTE AUTRE DISPOSITION AUX PRÉSENTES, INFOGROUP NE FORMULE AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, INCLUANT, NOTAMMENT, TOUTE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE.

5. Limitation de responsabilité

INFOGROUP ET LES FOURNISSEURS DE DONNÉES POI NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES INDIRECTS, CONSÉCUTIFS OU ACCIDENTELS, RÉELS OU SOULEVÉS, EN LIEN AVEC L'UTILISATION QUE VOUS FAITES DES DONNÉES POI.

CONVENTION DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

Utilisation à des fins personnelles seulement. Vous convenez d'utiliser cette information uniquement à des fins personnelles et non commerciales et de ne pas l'utiliser dans le cadre d'un bureau de service, en temps partagé ni à d'autres fins similaires. Il vous est interdit de modifier de quelque façon l'information et d'enlever les avis de droits d'auteur qui apparaissent sur cette information. Il vous est interdit de décompiler, désassembler toute partie de l'information ou d'en faire l'ingénierie inverse, ainsi que de la transférer ou de la diffuser de quelque manière et pour quelque motif que ce soit. Sans limiter la portée de ce qui précède, il vous est interdit d'utiliser cette information avec tout produit, système ou application installés ou autrement connectés à des véhicules ou en communication avec des véhicules ayant des fonctions de navigation, de localisation, de répartition, de guidage routier en temps réel, de gestion de parc automobile ou autres applications similaires.

Aucune garantie. Cette information vous est fournie « en l'état » et vous acceptez de l'utiliser à vos risques. DENSO et ses concédants de licences (ainsi que les concédants de licences de ces derniers et leurs fournisseurs respectifs, collectivement « DENSO ») ne formulent aucune garantie ou déclaration de quelque nature, explicite ou implicite, découlant d'une loi ou autrement, y compris, notamment (et DENSO se dégage de toute responsabilité à cet égard), toute garantie quant au contenu, à la qualité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, à l'efficacité, à la fiabilité, à l'adaptation à un usage particulier, au respect des droits de propriété intellectuelle, à l'utilité et à l'utilisation de cette information ou aux résultats obtenus au moyen de cette information, ou quant à toute garantie que l'information ou le serveur seront exempts d'erreur ou fonctionneront sans interruption. Certains états, territoires et pays n'autorisant pas certaines exclusions de garantie, il est possible que les exclusions susmentionnées ne s'appliquent pas à vous.

Exonération de responsabilité : DENSO NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS VOUS QUANT À TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, PEU IMPORTE LEUR NATURE, ALLÉGUANT UNE PERTE, UN PRÉJUDICE OU DES DOMMAGES, DIRECTS, INDIRECTS, ACCIDENTELS, PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS, NOTAMMENT TOUTE PERTE DE PROFIT, DE REVENU OU DE CONTRAT DÉCOULANT DE LA POSSESSION, DE L'UTILISATION PAR VOUS DE L'INFORMATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ DE L'UTILISER, TOUTE LACUNE DANS L'INFORMATION OU NON-RESPECT DES PRÉSENTES MODALITÉS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU BASÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI DENSO OU SES CONCÉDANTS DE LICENCES ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DESDITS DOMMAGES. Certains états, territoires et pays n'autorisant pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations quant aux dommages, il est possible que les exclusions susmentionnées ne s'appliquent pas à vous.

Exonération Vous acceptez d'indemniser, de défendre et d'exonérer DENSO, ses concédants de licences (y compris les concédants de licences de ces derniers, ainsi que les fournisseurs, cessionnaires, filiales, sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés, actionnaires, mandataires et préposés de chacun d'eux) des pertes, préjudices (y compris les blessures causant la mort), demandes, actions, coûts, frais ou réclamations de toute nature incluant, notamment, les honoraires d'avocat, se rapportant à toute utilisation que vous faites de cette information ou de la simple possession de cette information.

AVIS À L'UTILISATEUR FINAL

Les marques de sociétés mentionnées concernant ce produit à titre d'indication des emplacements d'affaires sont les marques de leurs propriétaires respectifs. L'utilisation desdites marques en lien avec ce produit ne doit pas être interprétée comme une commandite, une approbation ou un endossement du produit par ces sociétés.

L'exploitation de l'utilisateur final du produit sous licence avec icône de marque et de toute partie le composant, est limitée à l'utilisation exclusive aux fins d'amélioration de la valeur et/ou l'utilisation de données vectorielles spatiales fournies ou fabriquées par TomTom. Nonobstant tout énoncé contraire dans les présentes ou dans toute pièce jointe ou annexe s'y rapportant, en aucun cas, l'utilisateur final n'est en droit de se servir du produit sous licence avec icône de marque ou de toute partie le composant conjointement avec des données vectorielles spatiales de la rue fournies ou fabriquées par une partie autre que TomTom. L'utilisateur final peut uniquement se servir des icônes, noms de marque, logos, marques de commerce ou autres fonctions dans (et non en dehors de) les données de la carte dans des documents publicitaires et de marketing et dans l'emballage du produit. En outre, l'utilisateur final ne doit pas modifier la couleur, la forme, la taille ou l'orientation du produit sous licence avec icône de marque tel qu'il lui a été fourni, sans une approbation préalable par écrit de TomTom.

Le titulaire de la licence convient que l'exploitation du produit sous licence avec icône de marque est soumise aux conditions générales stipulées dans la présente convention. Il peut potentiellement y avoir d'autres conditions et restrictions générales supplémentaires renforcées par une partie tierce et fournies de temps en temps par TomTom à l'utilisateur final dans les notes de la version applicable aux produits sous licence.

Licence de logiciel libre

This product uses the following open source software.

· T-Kernel

This Product uses the Source Code of T-Kernel under T-License granted by the T-Engine Forum (www.t-engine.org).

· C Library

This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors. This product includes software developed by the University of California, Lawrence Berkeley Laboratory.

Copyright © 1982, 1985, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1982, 1986, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1982, 1986, 1989, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1982, 1986, 1991, 1993, 1994 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1983, 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1983, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1987, 1991, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1987, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1988 Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1988 University of Utah.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved. This code is derived from software contributed to Berkeley by the Systems Programming Group of the University of Utah Computer Science Department and Ralph Campbell.

Copyright © 1988, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1988, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved. This code is derived from software contributed to Berkeley by Arthur David Olson of the National Cancer Institute.

Copyright © 1989 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1989 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1989, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1989, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Chris Torek.

Copyright © 1991, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1991, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Berkeley Software Design, Inc.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Ralph Campbell.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

© UNIX System Laboratories, Inc. All or some portions of this file are derived from material licensed to the University of California by American Telephone and Telegraph Co. or Unix System Laboratories, Inc. and are reproduced herein with the permission of UNIX System Laboratories, Inc.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This software was developed by the Computer Systems Engineering group at Lawrence Berkeley Laboratory under DARPA contract BG 91-66 and contributed to Berkeley. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the University of California, Lawrence Berkeley Laboratory.

Copyright © 1992, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Ralph Campbell. This file is derived from the MIPS RISC Architecture book by Gerry Kane.

Copyright © 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1994 The Regents of the University of California. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to Berkeley by Andrew Hume of AT&T Bell Laboratories. Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors.

4. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1982, 1986 Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1983, 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors.

4. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Portions Copyright © 1993 by Digital Equipment Corporation.

Permission to use, copy, modify, and distribute this software for any purpose with or without fee is hereby granted, provided that the above copyright notice and this permission notice appear in all copies, and that the name of Digital Equipment Corporation not be used in advertising or publicity pertaining to distribution of the document or software without specific, written prior permission.

THE SOFTWARE IS PROVIDED ""AS IS"" AND DIGITAL EQUIPMENT CORP. DISCLAIMS ALL WARRANTIES WITH REGARD TO THIS SOFTWARE, INCLUDING ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS. IN NO EVENT SHALL DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, DIRECT, INDIRECT, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR ANY DAMAGES WHATSOEVER RESULTING FROM LOSS OF USE, DATA OR PROFITS, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, NEGLIGENCE OR OTHER TORTIOUS ACTION, ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE USE OR PERFORMANCE OF THIS SOFTWARE.

Copyright © 1982, 1986, 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1983, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1990, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

This product includes software developed by the NetBSD Foundation, Inc. and its contributors.

Copyright © 1996 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by J.T. Conklin.

Copyright © 1997 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Klaus Klein.

Copyright © 1997, 1998 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

Copyright © 1997,98 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by J.T. Conklin.

Copyright © 1997, 1998 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code was contributed to The NetBSD Foundation by Klaus Klein.

Copyright © 1998 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Klaus Klein.

Copyright © 1998, 2000 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Klaus J. Klein.

Copyright © 1999, 2000 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Julian Coleman.

Copyright © 2000 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Dieter Baron and Thomas Klausner.

Copyright © 2000, 2001 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Jun-ichiro itojun Hagino and by Klaus Klein.

Copyright © 2001 The NetBSD Foundation, Inc. All rights reserved.

This code is derived from software contributed to The NetBSD Foundation by Klaus Klein.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the NetBSD Foundation, Inc. and its contributors.

4. Neither the name of The NetBSD Foundation nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE NETBSD FOUNDATION, INC. AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE FOUNDATION OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

This product includes software developed by Christos Zoulas.

Copyright © 1997 Christos Zoulas. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by Christos Zoulas.

4. The name of the author may not be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE AUTHOR "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE AUTHOR BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

This product includes software developed by Winning Strategies, Inc.

Copyright © 1994 Winning Strategies, Inc. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by Winning Strategies, Inc.

4. The name of the author may not be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE AUTHOR "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE AUTHOR BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1995, 1996, 1997, and 1998 WIDE Project. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. Neither the name of the project nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE PROJECT AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE PROJECT OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright ©1999 Citrus Project, All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE AUTHOR AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE AUTHOR OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1995 Carnegie-Mellon University. All rights reserved. Author: Chris G. Demetriou

Copyright © 1995, 1996 Carnegie-Mellon University. All rights reserved. Author: Chris G. Demetriou

Permission to use, copy, modify and distribute this software and its documentation is hereby granted, provided that both the copyright notice and this permission notice appear in all copies of the software, derivative works or modified versions, and any portions thereof, and that both notices appear in supporting documentation.

CARNEGIE MELLON ALLOWS FREE USE OF THIS SOFTWARE IN ITS ""AS IS"" CONDITION. CARNEGIE MELLON DISCLAIMS ANY LIABILITY OF ANY KIND FOR ANY DAMAGES WHATSOEVER RESULTING FROM THE USE OF THIS SOFTWARE.

Carnegie Mellon requests users of this software to return to Software Distribution Coordinator or Software.Distribution@CS.CMU.EDU School of Computer Science Carnegie Mellon University Pittsburgh PA 15213-3890 any improvements or extensions that they make and grant Carnegie the rights to redistribute these changes.

· TCP/IP, Socket Library

This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors.

Copyright © 1980, 1983, 1988, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1983, 1987, 1989 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1983, 1989, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1985, 1988, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1985, 1993 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Copyright © 1989, 1993, 1995 The Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by the University of California, Berkeley and its contributors.

4. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 2004 by Internet Systems Consortium, Inc. (""ISC"") Portions Copyright © 1996-1999 by Internet Software Consortium. Permission to use, copy, modify, and distribute this software for any purpose with or without fee is hereby granted, provided that the above copyright notice and this permission notice appear in all copies.

THE SOFTWARE IS PROVIDED ""AS IS"" AND ISC DISCLAIMS ALL WARRANTIES WITH REGARD TO THIS SOFTWARE INCLUDING ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS. IN NO EVENT SHALL ISC BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, DIRECT, INDIRECT, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR ANY DAMAGES WHATSOEVER RESULTING FROM LOSS OF USE, DATA OR PROFITS, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, NEGLIGENCE OR OTHER TORTIOUS ACTION, ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE USE OR PERFORMANCE OF THIS SOFTWARE.

Portions Copyright © 1993 by Digital Equipment Corporation.

Permission to use, copy, modify, and distribute this software for any purpose with or without fee is hereby granted, provided that the above copyright notice and this permission notice appear in all copies, and that the name of Digital Equipment Corporation not be used in advertising or publicity pertaining to distribution of the document or software without specific, written prior permission.

THE SOFTWARE IS PROVIDED ""AS IS"" AND DIGITAL EQUIPMENT CORP. DISCLAIMS ALL WARRANTIES WITH REGARD TO THIS SOFTWARE, INCLUDING ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS. IN NO EVENT SHALL DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, DIRECT, INDIRECT, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR ANY DAMAGES WHATSOEVER RESULTING FROM LOSS OF USE, DATA OR PROFITS, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, NEGLIGENCE OR OTHER TORTIOUS ACTION, ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE USE OR PERFORMANCE OF THIS SOFTWARE.

This product includes software developed by WIDE Project and its contributors.

Portions Copyright © 1995, 1996, 1997, and 1998 WIDE Project. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: This product includes software developed by WIDE Project and its contributors.

4. Neither the name of the project nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE PROJECT AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE PROJECT OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1988 Stephen Deering.

Copyright © 1982, 1986 Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. [rescinded 22 July 1999]

4. Neither the name of the University nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

Copyright © 1982, 1986, 1988 Regents of the University of California. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms are permitted provided that the above copyright notice and this paragraph are duplicated in all such forms and that any documentation and other materials related to such distribution and use acknowledge that the software was developed by the University of California, Berkeley. The name of the University may not be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED ""AS IS"" AND WITHOUT ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTIBILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

Rights, responsibilities and use of this software are controlled by the agreement found in the ""LICENSE.H"" file distributed with this source code. ""LICENSE.H"" may not be removed from this distribution, modified, enhanced nor references to it omitted.

Copyright 1983 by the Massachusetts Institute of Technology

Copyright 1984 by the Massachusetts Institute of Technology

Copyright 1984, 1985 by the Massachusetts Institute of Technology

Copyright 1990 by NetPort Software

Copyright 1990-1993 by NetPort Software.

Copyright 1990-1994 by NetPort Software.

Copyright 1990-1996 by NetPort Software.

Copyright 1990-1997 by NetPort Software.

Copyright 1993 by NetPort Software

Copyright 1986 by Carnegie Mellon

All Rights Reserved

Permission to use, copy, modify, and distribute this software and its documentation for any purpose and without fee is hereby granted, provided that the above copyright notice appear in all copies and that both that copyright notice and this permission notice appear in supporting documentation, and that the name of CMU not be used in advertising or publicity pertaining to distribution of the software without specific, written prior permission.

· OpenSSL

This product includes software developed by the OpenSSL Project for use in the OpenSSL Toolkit. (http://www.openssl.org/) This product includes cryptographic software written by Eric Young (eay@cryptsoft.com). This product includes software written by Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

OpenSSL License

Copyright © 1998-2008 The OpenSSL Project. All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgment: "This product includes software developed by the OpenSSL Project for use in the OpenSSL Toolkit. (http://www.openssl.org/)"

4. The names "OpenSSL Toolkit" and "OpenSSL Project" must not be used to endorse or promote products derived from this software without prior written permission. For written permission, please contact openssl-core@openssl.org.

5. Products derived from this software may not be called "OpenSSL" nor may "OpenSSL" appear in their names without prior written permission of the OpenSSL Project.

6. Redistributions of any form whatsoever must retain the following acknowledgment: "This product includes software developed by the OpenSSL Project for use in the OpenSSL Toolkit (http://www.openssl.org/)"

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE OpenSSL PROJECT "AS IS" AND ANY EXPRESSED OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE OpenSSL PROJECT OR ITS CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

This product includes cryptographic software written by Eric Young (eay@cryptsoft.com). This product includes software written by Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

Original SSLeay License

Copyright © 1995-1998 Eric Young (eay@cryptsoft.com) All rights reserved.

This package is an SSL implementation written by Eric Young (eay@cryptsoft.com). The implementation was written so as to conform with Netscapes SSL. This library is free for commercial and non-commercial use as long as the following conditions are aheared to. The following conditions apply to all code found in this distribution, be it the RC4, RSA, lhash, DES, etc., code; not just the SSL code. The SSL documentation included with this distribution is covered by the same copyright terms except that the holder is Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com). Copyright remains Eric Young's, and as such any Copyright notices in the code are not to be removed. If this package is used in a product, Eric Young should be given attribution as the author of the parts of the library used. This can be in the form of a textual message at program startup or in documentation (online or textual) provided with the package. Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistributions of source code must retain the copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

3. All advertising materials mentioning features or use of this software must display the following acknowledgement: "This product includes cryptographic software written by Eric Young (eay@cryptsoft.com)" The word 'cryptographic' can be left out if the rouines from the library being used are not cryptographic related :-).

4. If you include any Windows specific code (or a derivative thereof) from the apps directory (application code) you must include an acknowledgement: "This product includes software written by Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com)"

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY ERIC YOUNG "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE AUTHOR OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

The licence and distribution terms for any publically available version or derivative of this code cannot be changed. i.e. this code cannot simply be copied and put under another distribution licence [including the GNU Public Licence.

Système de Navigation Manuel du Propriétaire:
Publication No. OM30D63D
Printed in Japan 01-1309-00 Z
GS 450h / GS 350 Navigation (D)